L'ÉVOLUTION DE L'HUMANITÉ

SYNTHÈSE COLLECTIVE

Dirigée par HENRI BERR

L'IRAN ANTIQUE

ÉLAM ET PERSE

ET

LA CIVILISATION IRANIENNE

Avec 75 figures dans le texte,
16 planches et 3 cartes hors texte

PAR

CLÉMENT HUART

MEMBRE DE L'INSTITUT
PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES
DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

ET

LOUIS DELAPORTE

CONSERVATEUR-ADJOINT HONORAIRE DES MUSÉES NATIONAUX
PROFESSEUR A L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

Avec une postface
et une bibliographie complémentaire

DE

PAUL MASSON-OURSEL

DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES



ÉDITIONS ALBIN MICHEL

22, RUE HUYGHENS, PARIS (XIVe)

1952

AVANT-PROPOS
DE LA PREMIÈRE ÉDITION

LA CIVILISATION IRANIENNE

L'Évolution de l'Humanité *répond à cette idée, qui s'impose de plus en plus, qu'il y a une unité dans l'histoire des groupes humains. Si l'on ne peut affirmer que leur origine soit unique, — mais on ne peut davantage affirmer le contraire, — leur solidarité, aujourd'hui manifeste, apparaît comme très ancienne : quelque éloignés qu'ils fussent les uns des autres, ils ont eu entre eux des rapports souvent étroits.*

Nous ne croyons pas — sans nier l'intérêt de cette conception — qu'il soit conforme à une interprétation vraiment scientifique de mettre sur le même pied, dans une histoire du « monde », tous les groupements qui ont peuplé la terre. C'est par rapport au facteur logique — qui est l'élément essentiel, profondément explicatif — que toute la matière de l'histoire demande à être ordonnée, dès lors qu'on a une vue nette de la causalité historique et de ses articulations.

Conformément à ce principe, après avoir évoqué le grand travail collectif et en partie anonyme qui, au cours de la préhistoire, a posé les bases de la civilisation humaine, nous avons passé la revue des grandes civilisations différenciées, qui ont constitué la voie royale du progrès humain ; nous avons assisté à la formation de ces empires qui ont cherché à unir les ressources humaines dans des combinaisons où la vie devenait plus haute, — mais pour un nombre souvent

très limité d'individus : car l'éclat de la « civilisation » n'est pas en rapport nécessaire avec le bonheur du grand nombre.

Avant de poursuivre l'étude du monde méditerranéen, de ces pays et de ces groupements pour lesquels se sont rencontrées les conditions particulières de progrès que nous avons fait ressortir, il nous fallait embrasser du regard les grandes masses d'êtres humains que Rome a laissées en dehors, en marge de son empire pourtant immense ; le tome XXIII est consacré à ces Germains avec lesquels elle est en contact, en conflit, et qui bientôt contribueront à l'écroulement du colosse ; les tomes XXV et XXVI le sont à ces peuples d'Extrême-Orient qui, sans qu'on puisse parler d'isolement, se sont développés dans une indépendance relative et n'ont que tardivement noué de façon étroite leur histoire à celle du reste de l'humanité. Mais d'abord nous devons insister sur un peuple intermédiaire, celui des Perses, que déjà nous avons rencontré (1), *et qu'il ne suffit pas d'avoir entrevu à l'occasion de rapports avec ses voisins orientaux ou de poussées vers l'Occident. Il faut préciser son rôle qui, pour être moins éclatant que celui des Grecs ou des Romains, n'en est pas moins considérable. Et c'est ce qu'entreprend ici Cl. Huart, avec sa grande autorité.*

*
* *

On est obligé de faire un effort pour comprendre quelle a été la fonction, en quelque sorte, de l'Iran dans l'antiquité. Aujourd'hui, cette région est en dehors des grandes voies du monde : elle a servi jadis de trait d'union entre l'Extrême-Orient et l'Occident ; elle a vu les peuples en migration, et plus tard les armées en marche, s'écouler à travers ses hauts plateaux, entre la mer Caspienne et la mer d'Oman ; elle a été un de ces carrefours des peuples où se rencontrent les civilisations.

(1) *Voir* MORET, *t. VI, p. 406 ;* DELAPORTE, *t. VIII, p. 290 ;* JARDÉ, *t. X, pp. 246, 326-348, 389-392, 407. Cf. t. XV et XXII.*

Si la situation de la Perse est spéciale, son climat l'est également : méridionale par sa latitude, elle doit à l'altitude la fraîcheur ou le froid. Dominée par des cimes neigeuses, constituée en partie par des déserts arides, elle offre, là où les cours d'eau — qui se perdent dans les lagunes ou les sables — apportent la fécondité, des oasis délicieuses. En ces lieux privilégiés, où des nuits rafraîchissantes succèdent aux journées de radieuse lumière dans une atmosphère étonnamment limpide, « les arbres, les plantes, les oiseaux et le printemps paraissent tels que chez nous » (1). *C'est le royaume de la rose et du rossignol, des parfums et des chants ; et ses jardins ont donné leur nom au « paradis ». L'oasis enchantée explique tout le côté voluptueux de la civilisation iranienne, alors que de la rude montagne étaient descendus sur le plateau des hommes aux mœurs pures et à la mâle vertu.*

Au cours de ces flux de peuples, qui en entraînaient d'autres, de ces formations et destructions d'États dont il a été question en des volumes antérieurs, l'habitat dont nous venons d'indiquer les conditions si particulières a reçu une population — ne disons pas de race (2), *mais d'origine aryenne, assez proche, au point de vue linguistique, de celle qui a occupé l'Inde. Aux mouvements qui portèrent sur le plateau iranien et dans les plaines de la grande péninsule indoue les tribus aryennes « il est impossible d'assigner une date, et c'est à peine si nous en pouvons suivre les traces ; mais, vraisemblablement, ils se terminèrent entre le XV*e *et XII*e *siècles avant notre ère, leur origine se perdant dans la nuit des temps »* (3). *Pendant que luttaient pour la domination les Sémites de l'Asie et les Égyp-*

(1) *Voir* Loti, Vers Ispahan, *pp. 4, 50, 106.*

(2) *Voir* Pittard, *t. V de l'*Évolution de l'Humanité, *pp. 378, 444. « Quand on pense à la grandeur des fouilles pratiquées sur les territoires de l'Iran, aux richesses historiques, esthétiques, linguistiques, qui en ont été les résultats, on doit profondément regretter que le « matériel anthropologique » qui éclairerait l'ethnogénie de ce vieux passé n'ait eu l'heur d'intéresser tous les archéologues chargés de ces importantes recherches »* (*p. 446*).

(3) J. de Morgan, Les premières civilisations, *p. 314.*

tiens, les envahisseurs de l'Iran, divisés en une foule de tribus dont les principales sont celles des Mèdes et des Perses, absorbent ou refoulent les populations anciennes. Voisins de Sémites puissants et plus avancés qu'eux dans la civilisation matérielle, ils sont soumis par ceux-ci. Mais ils les soumettent à leur tour. Ils deviennent, eux aussi, conquérants. Au delà de l'immense plate-forme qui s'élève abrupte sur le continent asiatique, et qui est comme leur bastion, ils étendent leur domination de toutes parts. Ils créent un empire plus vaste encore que ceux auxquels il succède, « le premier de cette importance qu'on vit s'établir sur la terre » (1).

Sous trois dynasties successives, — dont l'une est étrangère, — parmi des vicissitudes qui naissent de son ambition même, cet empire développe une civilisation composite où l'Égypte, la Phénicie, l'Assyrie, la Chaldée, la Grèce, où l'Asie, l'Afrique et l'Europe ont introduit des éléments variés, et qui a pourtant un caractère original. Si elle a beaucoup reçu, l'individualité collective dont nous nous occupons ici s'est assimilé ce qu'elle empruntait. Parmi les « réceptions » diverses, ses traits essentiels se sont maintenus. Victorieuse ou vaincue, — et même après l'époque où s'arrête ce volume, c'est-à-dire quand l'histoire de la Perse se confond momentanément avec celle des Arabes, — elle persévère dans son être et elle exerce une action en vertu de sa nature intime (2).

Dans l'histoire universelle, la Perse constitue un facteur d'une réelle importance (3), *à la fois parce qu'elle a aidé à la fusion des peuples* (4) *et parce qu'elle a inséré quelque*

(1) HUART, *p. 89.*

(2) *Pour comprendre la vie iranienne dans la période islamique, « il est plus simple et plus sûr de partir du dedans que du dehors »* (J. DARMESTETER, Coup d'œil sur l'histoire de la Perse, *p. 37*).

(3) *Sur cette importance, voir des réflexions de Sylvain Lévi (à propos de l'Inde) dans les* Nouvelles littéraires, *14 mars 1925, et dans la* Revue de Paris, *1er et 15 février 1925, notamment p. 545.*

(4) *« Hérodote avait cru remarquer (I, 135, 1) que les Perses étaient très prompts à se modeler sur les mœurs des peuples avec lesquels ils entraient en contact »* (AD. REINACH, L'Hellénisation du monde antique, *p. 283*).

chose de précieux, sur quoi nous allons insister, dans le développement logique de l'humanité.

***

En ce qui concerne la civilisation matérielle, les arts plastiques, la Perse est surtout tributaire de la Mésopotamie ; elle a subi, alors qu'elle en dépendait, l'influence de l'Assyrie — elle-même, nous le savons, profondément influencée par la Chaldée : Babylone a créé l'art oriental. Mais la Perse a emprunté de toutes parts. « Les ruines de Persépolis nous font connaître un art composite, né de la fantaisie royale, qui a ramassé, en une unité artificielle et puissante, toutes les formes artistiques qui l'ont frappée dans ses provinces d'Assyrie, d'Égypte et de Grèce asiatique : c'est le caprice d'un dilettante tout-puissant et qui a le goût du grandiose (1). *»*

Le colossal et le chatoyant, le faste et l'éclat caractérisent tout l'art de l'Orient (2). *Néanmoins, dans cet art, la Perse a des traits distinctifs. Elle aime le gigantesque, mais elle l'allège. La particularité de son architecture est la colonnade : ces colonnes, qu'elle doit sans doute à l'Égypte, elle les dresse minces et sveltes, « dans cette antiquité où l'on faisait partout massif et puissamment trapu* (3) *». La Perse est éprise des couleurs, mais elle les fond harmonieusement. Et elle a trouvé un ton bleu exquis : elle a capté son ciel, comme le parfum de ses roses, pour la joie des sens.*

L'art de la Perse est oriental et il est aryen (4) *: comme celui de la Grèce, — duquel il relève pour la sculpture, — il manifeste, jusqu'à un certain point, le sentiment de la mesure*

(1) J. Darmesteter, *opuscule cité, p. 18 ; cf.* Huart, *p. 106.*

(2) *Voir l'Avant-propos du tome VIII, p. XII, et* P. Lorquet, L'Art et l'Histoire, *pp. 212 et 220-227.*

(3) Loti, *ouvr. cité, p. 133.*

(4) *« L'art perse, c'est déjà l'Europe qui s'annonce »* (L. Hourticq, Encyclopédie des Beaux-Arts, *t. I, p. 119*).

et le goût de l'ordre (1). *Sa séduction agira sur les Arabes et, par les Arabes, sur l'art occidental du Moyen âge.*

***

Dans l'ordre moral et religieux, beaucoup plus que dans les arts, les Iraniens se sont distingués de leurs voisins d'Asie.

On ne peut qu'entrevoir le processus, analogue à celui que nous avons reconnu précédemment (2), *qui des clans pastoraux aux tribus fixées, puis aux États, a créé dans l'Iran une société puissante. Ce que nous suivons avec Cl. Huart, c'est surtout l'extension du royaume médo-perse, la formation d'un empire — qu'assurent, pour une part, un armement redoutable, l'usage de la longue pique en particulier, mais plus encore des principes neufs. Laisser leur liberté aux peuples soumis, tolérer leur religion, les administrer en identifiant à leur bien le bien général de l'empire : c'était pratiquer une politique à la fois habile et morale, qui fait contraste avec la froide cruauté des Assyriens* (3).

Sans doute, après la Grande Mésopotamie, il y avait eu déjà la Grande Égypte qui, pour la première fois dans l'histoire de l'Orient, avait fait succéder une sorte de protectorat bienfaisant « à la conquête brutale, aux razzias imprévoyantes, aux massacres systématiques, aux déportations en masse, qui, pour les Sémites, nomades ou sédentaires, avaient été... trop souvent la seule manière de traiter les peuples vaincus » (4). *Mais les Égyptiens avaient été entraînés peu à peu, pour des motifs géographiques ou économiques, à élargir leur domaine. Le cas de Cyrus est différent. Cyrus — dont Cl. Huart fait ici un portrait saisissant — « est incontestablement une des*

(1) *Sur l'influence grecque, voir* A. Chapot, *dans* l'Hellénisation du monde antique, *pp. 278 et suiv.*
(2) *Tome VI.* — (3) *Voir t. VIII, p. X.*
(4) *Voir* Moret, *t. VI, p. 332 ; cf p. 411.*

plus grandes figures de l'histoire (1) *» : il semble qu'il ait eu cette « idée géniale » d'organiser, d'unifier le monde et d'y faire régner non seulement l'ordre, la prospérité, la paix, — la paix du Grand Roi, — mais la* justice. *Et ses successeurs ont plus ou moins hérité de cette inspiration.*

Ce vaste empire, créé par Cyrus, Cambyse, Darius, « administrateur de génie » (2) *lui aussi, étonnait et effrayait les libres Hellènes* (3) *: et pourtant, première ébauche d'empire aryen, il a servi de modèle à Alexandre. Ce que le Grand Roi a voulu faire d'Orient en Occident, Alexandre l'a tenté d'Occident en Orient. A travers Xénophon, il a suivi Cyrus : « On sait qu'il professait la plus grande estime pour ce Perse idéalisé par un admirateur d'Agésilas »* (4) *et une réelle sympathie pour la noblesse iranienne. Les Perses sont venus à lui, émerveillés et séduits. Il a désiré fondre les deux éléments. La* cité *grecque s'élargissait jusqu'au rêve de la monarchie universelle. On a pu dire que « l'histoire d'Alexandre est une histoire perse dont la suite normale est la période hellénistique »* (5).

*
* *

Pour comprendre la sagesse politique, les préoccupations morales des Iraniens, il faut aller jusqu'au fond original de

(1) *Voir p. 51.*

(2) DARMESTETER, *opuscule cité, p. 17. Sur l'administration perse, il y a des remarques très justes dans* GOBINEAU, Essai sur l'inégalité des races humaines, *t. I, p. 547 (3e édit.), et* Histoire des Perses, *t. I, IIIe partie.*

(3) *A. Jardé a montré excellemment que, dans les guerres médiques, la Grèce a défendu, non pas la civilisation contre la barbarie, mais la liberté et la raison individuelles contre une royauté humaine mais despotique : voir t. X, pp. 326 et suiv.*

(4) AD. REINACH, L'Hellénisation du monde antique, *p. 205.*

(5) S. LÉVI, Nouvelles littéraires, *14 mars 1925. Voir, sur ce monde gréco-oriental :* JOUGUET, *t. XV,* AD. REINACH et A. CHAPOT, *dans* l'Hellénisation du monde antique, *pp. 201 et suiv., 277 et suiv.,* et G. RADET, *Revue des Études anciennes, t. XXVII, 3.*

leurs conceptions religieuses. C'est surtout dans le domaine des idées que les Iraniens ont mis leur empreinte sur l'histoire. Nous disons : les Iraniens, — Perses et Mèdes. Peut-être le Perse était-il plus agissant ; le Mède, plus spéculatif : la tribu mède des Mages a joué un grand rôle dans l'évolution de l'Iran et de l'humanité tout entière (1). *Quoi qu'il en soit, les armées perses ont été les « missionnaires d'une révolution religieuse » : elles ont porté à travers le monde, en liaison avec une conception nouvelle de l'impérialisme, une religion de qualité supérieure, — « la moins païenne du monde païen », a dit Renan* (2). *Si les rois de Perse « prétendent mener la guerre avec modération et traitent les vaincus avec douceur et bienveillance, leur laissant leur religion, leur langue, leurs lois, leurs chefs nationaux même », c'est que « ni les guerres, ni les conquêtes ne peuvent faire oublier la loi religieuse »* (3). *« Plein de sagesse », paré de toutes les vertus aux yeux des Grecs, d'un Eschyle, d'un Platon, d'un Xénophon, Cyrus apparut aux Juifs comme l'envoyé de Jahvé. Or, il ne serait pas devenu dans la légende grecque une « figure idéale », dans le Deutéro-Isaïe « presque un personnage d'apocalypse, une sorte de Messie païen »* (4), *si son action historique, si le rôle de la Perse, si la pensée iranienne n'avaient pas prêté une base solide et merveilleuse au travail des imaginations.*

On remonte difficilement aux croyances primitives des Iraniens, puisque l'Avesta n'est qu'une compilation tardive et, pour une part assez large, « un Talmud, un livre de casuistique et d'étroite observance » (5). *Mais il semble qu'ils aient de bonne heure dépassé le naturisme, dont les Gâthâs, la*

(1) *D'après un travail récent.* — J. PRZYLUSKI, Les Mages et les Mèdes, *dans la* Revue d'Histoire des Religions, t. CXXII, 1940, *qui lui-même se réfère à un ouvrage de* J. BIDEZ *et* FRANZ CUMONT, Les Mages hellénisés, *— les Mages seraient des Touraniens, nomades, pasteurs, adorateurs du Feu céleste et qui en auraient répandu le culte dans l'Asie occidentale.*

(2) Études d'histoires religieuse, *p. 120.* — (3) JARDÉ, *t. X, p. 327.*

(4) *Voir* A. CAUSSE, Israël et la vision de l'humanité, *pp. 48-60.*

(5) RENAN, *dans* J. DE MORGAN, *ouvr. cité, p. 318.*

partie la plus ancienne de l'Avesta, gardent des traces. Bien des siècles avant l'ère chrétienne, Zarathoustra recevait de son dieu Ahura-Mazda une révélation ; et, qu'un personnage de ce nom ait ou n'ait pas existé vers 1100, de ces temps date « un culte épuré, dégagé de ces sacrifices sanglants qui souillaient encore les autels de tous les peuples aryens » (1).

Le Zoroastrisme ou Mazdéisme a subi des vicissitudes. Mais les Achéménides, à partir de Darius, et les Sassanides, beaucoup plus tard, l'ont soutenu et propagé ; et Ahura-Mazda (Ormazd) a joué dans la croyance iranienne un rôle de plus en plus éminent. Sinon dieu unique, le plus grand des dieux, — comme le roi de Perse est le Roi des rois (2), *— il efface les autres divinités. Il est le ciel ; il est la lumière ; il est symbolisé par le feu : mais il n'a pas, il ne peut avoir d'image. Il veut le bien ; et les hommes, selon qu'ils observent ou rejettent sa loi, méritent ou déméritent. « Tout l'enseignement du mazdéisme tend à produire... ce qu'une belle formule zende appelle* houmatem, houkhtem, huarestem, *de « bonnes pensées », de « bonnes paroles », de « bonnes actions »* (Yaçna, *19*, *45*). *Quel que soit l'état de l'homme, prêtre, guerrier, cultivateur, artisan, cet état doit être exercé « par l'homme pur, avec des pensées, des paroles et des actions pures »* (Ibid., *47*) (3).

Les Iraniens ne méconnaissent pas la puissance du mal : Angra-Mainyu (Ahriman), principe de résistance, lutte contre la volonté créatrice, contre la tendance au bien. Mais Ahura-Mazda « dirige et perfectionne le monde qu'il a formé », et les justes sont les « sauveurs » qui l'aident pour l'achèvement de son œuvre (4). *Il y a là une doctrine de progrès, dans la*

(1) SYLVAIN LÉVI, *art. cité,* Revue de Paris, *15 févr. 1925, p. 801.*

(2) *« Le royaume céleste est resté jusque dans la tradition chrétienne une reproduction de la cour du roi de Perse »* (F. CUMONT, *cité par* R. KREGLINGER, La religion d'Israël, *p. 248*).

(3) L. LEBLOIS, Les Bibles, *livre IV, vol. II, 3, p. 773.*

(4) *Voir* CAUSSE, *ouvr. cité, pp. 33 et suiv. ;* J. DE MORGAN, *ouvr. cité, pp. 318-319.*

justice et la vérité, un finalisme qui donne son sens et son but à l'histoire (1).

Cette victoire du dieu de bonté, du principe bienfaisant, c'est le triomphe de la lumière. Notre Victor Hugo apparaît comme l'héritier de cette antique et noble philosophie ; ou plutôt son génie a recréé à la fois la doctrine et le mythe :

Dieu n'a qu'un front : Lumière ! et n'a qu'un nom : Amour !

Mais le rôle des Perses dans l'histoire de la pensée humaine n'a pas consisté seulement à répandre des croyances originales. Parce qu'ils ont été en rapports avec tant de peuples et parce qu'ils ont traité avec bienveillance même les vaincus, ils ont largement contribué au mouvement syncrétique qui a préparé l'avènement des religions universalistes. Dès l'époque achéménide, ce mouvement « commence à se développer avec ampleur. De l'Orient à l'Occident de l'empire, c'est le mélange des cultes et l'alliance des dieux » (2). *Il s'accentue sous les Sassanides : « Placé au centre des trois grands empires du temps, Byzance, la Chine et l'Inde, l'empire sassanide sera pendant quatre siècles le point d'échange de l'esprit humain »* (3). *Du Mazdéisme se détacheront le culte de Mithra* (4) *et la doctrine de Mani* (5), *avec lesquels se propagera aussi et se contaminera la pensée iranienne. Il a été et il sera parlé, en d'autres volumes, de cette époque de fermentation religieuse ; insistons ici sur cette remarque — que la Perse est pour beaucoup dans ce progrès logique qui aboutira à la conception d'un Dieu et d'une morale pour tous les hommes, à l'idée d'humanité.*

(1) *On a remarqué* (S. Reinach, Orpheus, *p. 97*) *que le panthéon iranien manque de déesses : religion active et pure qui ne fait place ni à l'ascétisme ni à la volupté.*

(2) Causse, *ouvr. cité, p. 30.* — (3) J. Darmesteter, *opuscule cité, p. 31.*

(4) *Combinaison d'éléments iraniens et sémitiques.*

(5) « *Combinaison éblouissante du zoroastrisme, du bouddhisme et du christianisme* » (S. Lévi, *art. cité,* Revue de Paris, *1er févr. 1925, p. 548*).

*
* *

Dans le domaine de l'histoire qu'embrasse le présent volume, les difficultés sont considérables : l'écriture n'est apparue en Perse que tardivement ; on n'atteint les origines iraniennes qu'à travers les textes de peuples étrangers ou l'Avesta dont la rédaction date de deux ou trois siècles après J.-C. On a beau utiliser les inscriptions, le résultat des fouilles : la moisson n'est pas telle qu'on la souhaiterait. Aussi l'auteur de ce livre s'accorde-t-il avec J. de Morgan, avec A. Moret, avec L. Delaporte, pour appeler les historiens à ces études militantes qui exhument le passé enseveli.

Pourtant, dans la mesure où c'est possible, avec une prudence extrême, Cl. Huart évoque cette civilisation de la Perse antique, sous ses aspects divers. Nous n'avions rien de semblable en France ; et peut-être ne trouverait-on rien d'équivalent ailleurs. Notre collaborateur n'est pas seulement l'érudit qui déchiffre l'Orient ; il est le voyageur qui l'a vu. Il aura bien servi, par son effort de synthèse, ces études persanes où une pléiade de Français — Anquetil-Duperron, Sylvestre de Sacy, Eugène Burnouf, Stanislas Guyard, Barbier de Meynard, James Darmesteter — ont laissé une trace éclatante.

AVANT-PROPOS
DE LA NOUVELLE ÉDITION

CONQUÊTES DE L'HISTOIRE MILITANTE

*Personne, quand a paru ce tome XXIV de l'*Évolution de l'Humanité, *ne connaissait mieux que Clément Huart tout à la fois la géographie et l'histoire de la Perse. Il avait parcouru le pays comme consul général ; il l'avait étudié, d'abord en curieux des langues et du passé de l'Asie, puis pour un enseignement à l'École des Langues orientales et à celle des Hautes Études. Cet ouvrage, dont il a vu le succès, a été son testament scientifique. Il est mort le 30 décembre 1926, âgé de 72 ans.*

La modification du titre de la Perse Antique *et l'addition de près de 200 pages marquent un nouveau progrès réalisé par l' « histoire militante ». Une fois de plus nous pouvons dire que « l'histoire n'est plus seulement une mémoire qui conserve ; c'est, pour une part, une mémoire qui renaît »* (1).

Avant que des textes et des recoupements permettent de trouver les faits *et les dates qui donnent à la vie des groupes humains des points de repère, précis ou approximatifs, ce sont, ici comme ailleurs, les* objets, *archives matérielles, qui en évoquent la civilisation première et en font suivre l'évolution. « Véritable laboratoire de l'histoire de l'Orient » : cette heureuse formule, qu'appliquait aux fouilles Louis Delaporte à la fin*

(1) Les Hittites, *t. VIII bis, p. I.*

de La Mésopotamie, *convient particulièrement dans l'occasion présente. Entre la date où a paru le livre de C. Huart et l'actuelle édition refondue, de 1925 à 1942, ce laboratoire a bien enrichi l'archéologie et, par elle, la préhistoire de toute la région iranienne* (1).

« Il reste beaucoup à faire pour l'exploration scientifique de la Perse », déclarait Huart dans sa conclusion. Tout en reconnaissant l'importance des découvertes commencées par Dieulafoy, continuées par de Morgan, il observait qu' « en dehors de Suse », la Perse n'avait pas été fouillée. A l'Élam et à une civilisation « anzanite » (2) *il accordait une simple mention. Au tome II de* l'Évolution de l'Humanité *le découvreur de Suse disait à bon droit qu' « on se souvenait à peine de l'Élam avant les travaux de la délégation en Perse » ; mais le champ de ses fructueuses recherches avait été, en effet, limité.*

Dans son livre, cependant, et dans le tome VI, l'introduction générale de Moret à l'histoire de l'Orient ancien, glanons quelques indications qui, sans la satisfaire, éveillaient la curiosité.

Moret constatait que « sur les terrasses du plateau de l'Iran, dans la région d'Élam, il a été possible de remonter jusqu'à la période énéolithique du développement humain » (p. 231) : entre les objets de la céramique et de la métallurgie mis au jour par de Morgan et ceux de l'Égypte préhistorique, il remarquait les plus curieuses analogies, tant pour le décor que pour les procédés de fabrication ; mais les créateurs de ces objets étaient par lui distingués nettement de leurs voisins d'Égypte et de Mésopotamie. « Tels que nous les voyons représentés sur les monuments postérieurs, disait Moret, les Élamites sont des montagnards, grands, musclés, portant les cheveux longs et la barbe coupée carrément ; leur langage n'est ni arien ni sémite,

(1) *Voir* Contenau, Manuel d'Archéologie orientale.
(2) *De la ville d'Anzan, en Élam.*

il relève du groupe que nous appelons anzanite *; ils appartiennent à une race non sémitique, établie très anciennement du Caucase au golfe persique* (1). »

Le plateau de l'Iran, couvert de glaces, avait été inhabité aux temps quaternaires. Quand la barrière de glace eut disparu, peut-être alors, supposait Morgan, les arts et les industries de l'Élam sont-ils descendus du Nord de l'Asie antérieure, « du pays des bouquetins et des moutons ». Ces « premiers hommes venus se fixer sur les monticules qui devaient plus tard porter la grande ville de Suse, la capitale de l'Élam..., étaient déjà d'une culture très avancée »; ils apportaient « l'un des plus beaux arts céramiques de la préhistoire humaine » (2).

« Ayant trouvé, disait Moret de son côté, sur le rebord méridional de l'Iran un pays sain et riche, avec des vallées bien disposées pour l'agriculture, des collines aptes aux pâturages, des carrières de pierre, des mines et des forêts, [les arrivants] y ont développé une civilisation vigoureuse dont le voisinage a toujours été menaçant pour la Mésopotamie (3). »

Au tome VIII, La Mésopotamie, *L. Delaporte souhaitait la poursuite des travaux sur le site de Suse ; « on y trouve, observait-il, des points de comparaison pour la reconstitution de l'histoire babylonienne, et parfois même des documents écrits » (p. 400). Et voici, comme il a complété par* Les Hittites *l'histoire de l'Asie Mineure, qu'il complète celle de la Perse par un* Élam, *et que, d'une façon générale, grâce aux explorateurs venus après Jacques de Morgan, il élargit, dans l'espace et dans le temps, l'étude de l'Iran antique.*

* * *

Dans les plaines d'alluvions formées par le Karoun et la

(1) Des Clans aux Empires, *pp. 231-232.*
(2) *Voir pp. 307, 222-223, et, d'une façon générale, l'*Index *de* L'Humanité préhistorique.
(3) Des Clans aux Empires, *p. 232.*

Kerkha, sur des socles de collines basses, des buttes de décombres — les tepè *de Susiane, analogues aux* tells *de Mésopotamie — ont révélé, au fond des couches superposées, une très ancienne occupation humaine. Mais, sur le plateau même, d'autres tepè, depuis vingt ans, ont livré peu à peu de plus vieux secrets* (1).

En lisant les premières pages de Louis Delaporte, on remonte à la période néolithique, à l'ère proto-iranienne ; on voit le passage de la vie nomade à la demi-sédentarité, puis à la sédentarité complète dans des villages ou des villes, d'une lointaine humanité (2)*; on suit les progrès de l'habitation, du décor de vie, accomplis en Iran il y a quelque six mille ans. Les premiers sédentaires domestiquent des animaux, cultivent des plantes sauvages ; et « comme l'irrigation des champs nécessite des ententes entre voisins, c'est l'une des causes de l'organisation d'une société policée » (p. 43). Ils avaient choisi l'emplacement opportun pour y établir des huttes en roseaux, encastrées dans des mottes de terre : aux huttes succèdent des maisons en terre crue ; enceintes et cimetières complètent la petite cité.*

De la terre crue, puis cuite, par une suite d'inventions plus ou moins fortuites, ils arrivent à tirer la céramique, et ils s'avisent de la peindre. Des instruments en métal apparaissent, des objets d'ornement, — un art primitif, une parure primitive (3).

(1) *Et le sol renferme encore bien des documents matériels : voir pp. 38, 42, 52, 55, 60, 84.*

(2) *« Les hommes se groupèrent pour se protéger en commun des ennemis qui les entouraient, animaux féroces contre lesquels leurs combats furent incessants... Les cylindres archaïques de la Chaldée et de l'Élam représentent, pour la plupart, des scènes d'animaux sauvages luttant entre eux, et d'hommes combattant le lion et le taureau. »* J. de Morgan, Les premières civilisations, *p. 182. Sur ces débuts de la vie sociale, voir l'Avant-Propos du t. VI et* En marge de l'Hist. univ., *pp. 100-123.*

(3) *On voit ici une technique progressive.* J. de Morgan, *ayant trouvé à Suse une technique assez avancée, la croyait apportée du Nord de l'Asie, — hypothèse développée dans sa* Préhistoire orientale *et divers articles* (L'Anthropologie, *t. XXXI et XXXII,* Rev. de Synth. historique, *t. XXXIX,* Rev. d'Ethnographie, *1923*).

Ensuite survient la construction en briques. La céramique ira se perfectionnant : le décor géométrique se complique, et des motifs réalistes s'y introduisent. Delaporte en note, avec précision, les transformations successives dans la pâte, la cuisson, la couleur, la forme, l'ornement, les alternatives de naturalisme et de stylisation (1). *La métallurgie se développe : après le cuivre, le bronze, l'or, l'argent, le plomb. Outre les métaux, la parure — pour les épingles, les bracelets, les boules — utilise la cornaline, la turquoise, l'agate, le lapis-lazuli...*

C'est au centre du plateau de l'Iran, à Tepè Sialk notamment, exploré depuis 1933, qu'on a trouvé les vestiges de la civilisation proto-iranienne (2). *De là, au cours de la troisième période de Sialk, elle s'est étendue à tout le plateau. Elle s'est même étendue au delà (p. 68) : un moment vint, en effet, où des communications s'établirent avec les régions voisines, où sur le dehors, et du dehors, s'exercèrent des influences variées* (3).

Entre la Mésopotamie et l'Iran les relations remontent très haut (4). *Au point de vue politique, elles présentent, à partir du troisième millénaire, des alternatives diverses, dans de continuelles luttes entre l'Élam et la Babylonie ou l'Assyrie. L'Élam est une région « d'extension indéterminée » (p. 60) qui, au delà du plateau même, gagnait une plaine séparée de la Mésopotamie par des marécages : là se trouvaient Suse et Anshan ou « Anzan ». « Roi de Suse et d'Anzan » est le titre de nombreux princes, — ou autochtones, ou étrangers conquérants* (5).

(1) *Les tombes ont livré des milliers de vases. « Dans le Proche-Orient les vases et les fragments rejetés ou abandonnés sont parmi les plus précieux documents pour la délimitation des périodes dans les civilisations préhistoriques » (p. 43). Voir pp. 45, 46, 47, 48,49, 52, 54, 64, 65, 66, 70-73, 173. Il y a une phase où l'on constate cette prédilection qui n'est pas rare chez les primitifs et les barbares pour le rouge, couleur du sang, couleur du feu : céramique enduite de rouge, pp. 52, 62 ; murs enduits d'ocre rouge à l'intérieur des maisons, p. 49 ; couleur rouge sur les squelettes, pp. 51, 461.*

(2) *Voir pp. 62 et suiv.* — (3) *Voir pp. 55, 66, 68, 71, 73, 95.*

(4) *Voir pp. 99 et suiv. ; cf. 82, 122.* — (5) *Pp. 60, 61.*

Quand commencent les temps historiques, au troisième millénaire, on trouve les Élamites aux prises avec les Sumériens. Les dynasties se succéderont, tantôt élamites, tantôt mésopotamiennes : sumériennes, akkadiennes, plus tard assyriennes ; avant celles-ci, kassites, quand s'infiltre en Iran cette population nouvelle (1). *Ce sont des guerres sans fin, où le vainqueur, toujours, se fait gloire d'un riche butin* (2).

Après une période que l'on appelle des Hauts Commissaires, une lacune de plusieurs siècles existe, au deuxième millénaire, pour l'histoire de l'Élam ; puis on voit recommencer les guerres (3). *Certains rois prennent le titre d' « agrandisseur de l'Empire » ; mais l'Élam est souvent vaincu et annexé* (4). *De 1150 à 821 environ les documents élamites, de nouveau, font défaut. Cependant dès la fin du deuxième millénaire l'histoire d'Assyrie éclaire celle d'Élam. La puissance assyrienne ira grandissant et les guerres redoubleront de violence. Les Assyriens ont — nous l'avons vu au tome VIII — une forte organisation militaire : leurs armées comprennent des archers, des lanciers, des cavaliers, des sapeurs, des pionniers* (*p. 192*) *; ils se servent d'espions ; leurs succès sont commémorés dans les appartements royaux par des reliefs qui représentent des scènes de batailles, des sièges de villes, des défilés de tributaires* (*p. 193*) *; les inscriptions ne parlent que de sang, qui teint le terrain ou la mer « comme de la laine rouge », de villes mises à feu et à sang, de traitements affreux, de supplices raffinés infligés aux chefs, parfois à des populations entières, de déportations des hommes et des dieux* (5). *Sous les coups de*

(1) *Pp. 150-152.* — (2) *Voir pp. 109, 113-119, 168-169.*

(3) *Voir pp. 155, 156, 158, 161, 165, 169.*

(4) J. de MORGAN *remarque que, malgré l'influence, et même la domination, que les Sémites ont exercée, les Élamites, « ayant conservé libres leurs territoires montagneux et là un reste d'indépendance nationale, ont gardé leur langue, leurs usages » et étaient à même de profiter des circonstances pour ressaisir leur liberté. Voir l'ouvr. cité, pp. 192-193, 255.*

(5) *Voir pp. 163, 187 ; 188 ; 204, 208, 213 ; 190, 211-214, 217, 219 ; 185-186. Cf. t. VIII,* La Mésopotamie, Av. Pr., *p. 10.*

ces « maîtres de la guerre » l'Élam sera le dernier État à succomber, à subir les pires représailles. « Pour la première fois depuis les origines, Shoushinak quitte son temple pour la terre d'exil et, avec toutes les principales divinités du vaincu, il est transporté en Assyrie » (1). *Après un « dernier sursaut », l'Élam « cesse d'exister comme puissance ». Mais l'empire assyrien disparaîtra devant celui des Perses, tandis que, par les Perses, Suse sera relevée de ses ruines* (*p. 221*).

Ici interviennent en Iran des Indo-Européens. Après les Kassites, — mélange d'éléments ethniques, — les Hourrites, les Louïtes, les Hittites et « ce peuple encore inconnu, dont la langue est celle des documents en hiéroglyphes d'Asie » (*p. 152*), *qui au début du deuxième millénaire s'étaient infiltrés dans le Proche-Orient asiatique, voici venir, vers le X*e *siècle, les Mèdes et les Perses, qui, pacifiquement, occuperont le plateau* (*p. 176*).

Un caractère commun à tous ces Indo-Européens, c'est le dressage et l'emploi du cheval (2) *; les tombes renferment des pièces de harnachement. Ils étaient pasteurs et ont dressé le chien de garde ; ils deviennent agriculteurs, en Iran. « Ils entrent dans l'histoire », au IX*e *siècle, quand les Assyriens les rencontrent. Et là se fait la soudure du texte de Delaporte avec celui de Clément Huart.*

* * *

Mais revenons sur les Élamites, pour recueillir les traits particuliers de leur civilisation tels que Delaporte les a relevés.

Et d'abord, un caractère assez curieux de leur organisation

(1) *P. 216 ; cf.* La Mésopotamie, *p. 381.*

(2) *Voir pp. 153, 179. — « L'animal de l'Est » : ainsi le roi hittite Moursil II appelle encore le cheval. « A dater du XIII*e *siècle, de l'Anatolie au golfe Persique,... les chars attelés de chevaux entrent dans l'usage et le commerce : or le cheval a grandement facilité la migration et les conquêtes des Indo-Européens »* Moret, Histoire de l'Orient, *I, p. 469.*

politique : il y a chez eux un cursus honorum *et la carrière des princes se fait par échelons. Il faut avoir été* ishshag *de Suse, puis* shakkanak *d'Élam, avant de devenir roi de Simash* (1). *Plus tard, le titre de roi* (sunkik) *est remplacé par celui de « Messager exalté, Haut Commissaire »,* soukkalmahou, *qui semble d'origine religieuse ; et « l'accession à cette haute dignité se fera comme aux époques précédentes par l'exercice de fonctions moins importantes » :* soukkal *d'Élam et de Simash, et à un degré inférieur* soukkal *de Suse (pp. 113, 115).*

Au point de vue économique, cette époque des Hauts Commissaires est marquée par une grande activité : travaux d'irrigation, création de canaux, de ponts, préoccupations d'urbanisme (2). *Des centaines de tablettes, retrouvées, font apparaître un grand nombre de professions, une division du travail très poussée, des comptabilités bien tenues* (3).

Le droit atteint un haut degré de développement : droit familial qui règle le mariage, l'adoption, les donations, les avances d'hoirie, le partage des biens (4) *; droit commercial relatif à la vente de propriété, au louage de terre, au prêt, aux sociétés d'intérêt.*

La justice est rendue soit par des juges, soit par une sorte de jury. Les actes impliquent des témoins, — parmi lesquels figurent des dieux, surtout Shamash, le dieu Soleil, gardien de la justice, et Shoushinak, le dieu de Suse (5) *; quelquefois les princes, élus des dieux et leurs représentants* (6) *; et un nombre variable d'hommes ou femmes* (7). *Des pratiques diverses fortifient l'acte juridique. Le serment, par le nom des dieux ou du prince, intervient constamment* (8). *Pour infraction*

(1) *En Basse-Mésopotamie,* p. 110. — (2) *Voir pp. 118, 119, 121, 135.*

(3) *Pp. 83, 102. Un soukkal de Suse « érige dans le bazar une stèle où sont inscrits les prix de diverses marchandises » p. 119.*

(4) *Pp. 124 et suiv.* — (5) *Voir pp. 119, 123, 129, 130, 143, 146.*

(6) *Voir pp. 144, 145, 146.* — (7) *Pp. 129, 145.*

(8) *Voir pp. 82, 118, 125, 129, 132, 134, 136, 137, 141. « Il est évident que la puissance du Dieu et la puissance du prince ont la même importance*

à ces serments des sanctions sont prévues, qui, d'une forte amende, peuvent aller jusqu'à l'ablation des mains et de la langue (1). *Il est parfois question d'ordalie pour connaître la vérité* (2). *Il arrive que des actes portent la mention curieuse de la « bonne santé » de l'intéressé* (3), *et aussi des empreintes d'ongle* (4).

* * *

Les dieux sont nombreux. Sin est leur roi. Mais c'est le dieu Shoushinak qui joue le plus grand rôle dans la vie des Élamites. A lui, comme à Sin, sont attribués, dans des formules qui les qualifient, les titres et les mérites les plus divers, « plus de quarante pour chacun d'eux ». Shoushinak est « pasteur » ; il est « directeur » ; il « fait vivre » ; il est « sauveur » ; il est « père du peuple »... (5).

Les rois, sans cesse, construisent, réparent, embellissent les temples ; ils les ornent de statues, de stèles, de briques émaillées, de bois précieux, des dons les plus variés, — qui souvent sont butin de guerre (6). *Certains princes déploient dans ces constructions un faste magnifique, qui atteste, en même temps que leur piété, le souci de perpétuer leur mémoire* (7).

dans la vie des Élamites (p. 145). — « Les hommes jurent par celui qui est plus grand qu'eux » (Paul, Heb., *6, 16*). *« Le garant est... un être tel que je sois censé ne pas pouvoir mentir devant lui et, en conséquence, ne pas pouvoir tromper... C'est un spectacleur à qui on ne joue pas la comédie. Pourquoi ? Il apparaît comme* sacré. *— Ce caractère ne doit point surprendre : serment et sacrement sont de même famille ; l'usage populaire identifie « jurer » et « sacrer »,... la force du mot « sacrilège » n'a d'égale que celle du mot « parjure »* M. Chastaing, Phénoménologie du serment, *dans le* Journal de Psychologie, *1940-41, p. 55.*

(1) *Voir pp. 132, 135, 136, 140, 145.* — (2) *Voir pp. 127, 129, 145.*

(3) *P. 125 : « Sa bouche est bien portante, ses lèvres bien portantes » ; cf. p. 128.*

(4) *Voir pp. 126, 129, 133, 149.* — (5) *Voir pp. 146, 147.*

(6) *Voir pp. 109, 116, 118, 119, 120, 121, 122, 159, 162, 197.*

(7) *Voir pp. 156-157 et 166-168.*

Chaque pays, chaque ville a son dieu particulier ; chaque pays, chaque ville, dans la guerre, aspire à vaincre les dieux de l'adversaire, à les emmener en captivité, à se les annexer (1). *Quand l'Élam succombe, au sac de Suse, non seulement pour le roi et les temples d'Assyrie on recueille les richesses accumulées dans la capitale, mais — nous l'avons noté — on en arrache Shoushinak* (2).

Ces richesses dont s'empare l'Assyrie témoignent du haut degré de prospérité et de civilisation où l'Élam était parvenu. Nous avons parlé du luxe déployé dans les temples, de l'embellissement des villes. Dans les razzias, l'ennemi saisit des vêtements d'apparat, des poignards d'or et d'argent, des meubles et des harnachements ornés de métaux précieux (3), *tout un décor de vie somptueux.*

L'art, sous ses formes diverses, a subi fortement l'influence de Sumer et d'Akkad ; mais les œuvres élamites témoignent de qualités originelles d'observation : elles font preuve, dans la reproduction des choses, des êtres, des scènes, d'un réalisme — qui n'exclut pas cependant toute imagination (4). *L'écriture ici, a commencé par être figurative, et c'est de la pictographie que dérivent les hiéroglyphes primitifs : l'Élam, pour J. de Morgan, en serait « inventeur »* (5). *Les « clous » ont servi également pour le calcul ; et l'enseignement de l'arithmétique, l'instruction en général semblent avoir été assez développés à Suse, avec un caractère très pratique* (6).

(1) *Voir pp. 183, 216-218.—Cf.* de MORGAN, Les premièrs Civilisations, *p. 214.*

(2) *Voir plus haut, p. XXV. — Le « mobilier funéraire » des tombes — qui peut comporter des aliments, des armes pour les hommes, des miroirs, du fard pour les femmes, — semble témoigner de la « croyance à une certaine survie » ; mais rien ne permet de saisir un lien entre cette croyance et la religion. Voir pp. 46, 64-65.*

(3) *Pp. 201, 216.* — (4) *Voir pp. 92-94, 221.*

(5) *Parallèlement, sans doute, à Sumer. Sur cette question de l'écriture voir, ici, pp. 22-23*, J. de MORGAN, *ouvr. cité, p. 190;* MORET, Histoire de l'Orient, *I, p. 138.*

(6) *Pp. 103 et suiv.*

*
* *

C'est un des intérêts de cette contribution nouvelle à l'histoire de l'Orient de montrer à la fois les progrès de la connaissance et les trous d'ignorance qui subsistent. Que de mots même on est parvenu à déchiffrer dont le sens exact échappe encore !

Et ces Élamites, que sont-ils au point de vue ethnique ? On les dit Asianiques, *— comme les Sumériens, comme les Kassites* (1). *Mais on ne fait ainsi que les distinguer des Sémites et des Indo-Européens ; et c'est une ignorance que cette appellation recouvre. Certains croient qu'un « rameau détaché » de la race touranienne a occupé et peuplé en partie la Susiane et la basse Chaldée à une époque très ancienne : touranienne serait « la langue (agglutinante) parlée dans la Susiane et le pays d'Élam »* (2). *Pittard, au tome V,* Les Races et l'Histoire, *déclarait que, « si on lui demandait son opinion au sujet du ou des groupes ethniques auxquels pourraient se rattacher les Élamites », il répondrait qu'il n'en sait rien faute d'indication anthropologique précise* (3). *A Tepè Sialk, à Tepè Hissar, de nombreux squelettes ont été exhumés, mais « l'étude anthropologique, dit aussi Delaporte, est encore à faire » ; des types divers y apparaissent : dolicocéphales, brachycéphales, mésocéphales, hyperdolichocéphales* (4).

Delaporte a ce mérite, entre autres, de faire ressortir tout le mouvant, tout le complexe, de ces temps lointains. A propos des Kassites, il remarque que leur « panthéon hybride est la meilleure preuve d'un mélange de populations d'origines différentes » et que « ce n'est pas un fait unique dans le Proche-Orient au cours de la première moitié du deuxième millé-

(1) *Voir p. 150.*
(2) RENOUVIER, Introd. à la Phil. anal. de l'Histoire, *p. 525 ; cf. p. 530.*
(3) *P. 457.* — (4) *Voir pp. 46-47, 71-73, 175.*

naire » (1). *A propos des Assyriens, il note qu'au temps de Téglath-phalasar III,* « *aux éléments nouveaux qui dans chaque région proviennent de déplacements volontaires s'ajoutent les déportations en masse des victimes de la guerre, nouvelles méthodes de conquêtes instaurées par le roi d'Assyrie* » (2).

Une fois de plus on peut constater, ici, la fusion des races dans l'humanité, le syncrétisme des langues et des religions, l'alliage de matériaux — venus de toutes parts et peu à peu discernés par les historiens — dont la civilisation se compose au creuset du temps.

HENRI BERR.

(1) *Pp. 150-151.* — (2) *P. 190.*

En mars 1942, Louis Delaporte a été déporté en Allemagne, probablement pour des imprudences de paroles que lui avait fait commettre son patriotisme. Transféré d'un camp à un autre, il est mort en Silésie, d'inanition (février 1944). Un compagnon de captivité a dit quel courage, de quelle sérénité il a fait preuve jusqu'aux approches de la fin. L'homme, en Delaporte, valait l'historien.

L'IRAN ANTIQUE

ÉLAM ET PERSE

ET LA CIVILISATION IRANIENNE

AVERTISSEMENT
DE LA NOUVELLE ÉDITION

La première édition de ce 24e volume de l'Évolution de l'Humanité avait pour titre *La Perse antique et la civilisation iranienne.*

Quand le Directeur et l'Éditeur ont envisagé la publication d'une nouvelle édition il leur a paru conforme au programme de synthèse historique de la Collection d'y intégrer un exposé du passé plus ancien du plateau iranien sur lequel des découvertes récentes ont attiré l'attention non seulement du monde savant mais aussi de tout le public cultivé : à Suse, où depuis 1897 une mission française explore les ruines de l'une des cités les plus fameuses de l'antiquité ; à Tepè Sialk, près de Kashan, où à partir de 1933 l'archéologue français Roman Ghirshman a reconstitué la vie d'une cité depuis les premières installations de sédentaires sur le plateau jusqu'aux premiers siècles du millénaire qui a précédé l'ère chrétienne ; à Tepè Giyan, près de Néhavend, où le même archéologue et Georges Contenau ont, en 1931 et 1932, constaté le développement continu d'un art céramique momentanément interrompu à Suse par une influence étrangère ; à Tepè Hissar, près de Damghan, où Erich Schmidt, pour l'Université de Pennsylvanie, a atteint en 1932 la couche de culture proto-iranienne, tandis qu'une mission suédoise dirigée par Ture Arne constatait l'homogénéité de la culture antique dans la steppe du nord de l'Iran ; à Persépolis, où Ernst Herzfeld, pour l'Université de Chicago, découvrait des rapports étroits avec Suse au début des

temps historiques, tandis que Aurel Stein constatait, par une exploration en surface, l'extension du même art céramique vers l'est sur tout le pourtour méridional du grand lac salé qui occupe le centre du plateau iranien, jusqu'à ce que se rencontrant avec l'art particulier à la vallée de l'Indus il se soude à lui dans quelques sites.

Dans le monde iranien antique, l'Élam, par sa situation géographique et ses continuels rapports avec la Basse Mésopotamie, a joué un rôle tout spécial. Il subit l'influence de Sumer et d'Akkad, celle de Babylone, plus tard celle de l'Assyrie. Mais il n'accepte pas sans discernement tout ce que pourrait lui imposer l'étranger. S'il adopte le système d'écriture inventé par les Sumériens, il n'en prend pas tous les signes et se compose un répertoire spécial, il ne s'embarrasse pas des complications auxquelles les Akkadiens n'arriveront pas à se soustraire. Il a une organisation politique d'un type particulier, dans laquelle le prince n'accède pas au pouvoir suprême sans avoir rempli auparavant des fonctions de plus en plus importantes. Subit-il la domination étrangère, il garde son attachement à ses traditions qu'il reprend dès que les circonstances le permettent. C'est seulement une esquisse de son histoire et de sa civilisation que permettent les textes recueillis à Suse ; le reste de l'Iran n'a pas encore fourni de documents écrits pour une période aussi ancienne.

Chargé, avec l'assentiment de Madame Huart, de préparer cette nouvelle édition, je ne me suis permis dans l'exposé de Clément Huart aucune retouche en dehors de celles qu'entraîne l'extension du plan du volume et l'intégration des principales découvertes récentes relatives aux Achéménides et aux Sassanides.

L'IRAN ANTIQUE
(ÉLAM, PERSE)
ET LA CIVILISATION IRANIENNE

INTRODUCTION

CHAPITRE PREMIER

CONFIGURATION PHYSIQUE DE L'IRAN

Le pays que nous appelons communément Perse est un État créé à la fin du XVIII[e] siècle par la dynastie des Qadjar, d'origine turcomane. Il n'embrasse qu'une partie de ce qui fut, au cours des siècles, l'Iran (expression conservée comme son appellation officielle), et qui comprend, en outre de l'État enfermé dans les limites fixées par les traités, un certain nombre de provinces qui en ont été détachées par des événements historiques, telles que l'Afghanistan, le Béloutshistan dans le sud-est, les plateaux de Pamir dans l'est, le Shirvan au nord. On y parle, on y comprend et on y écrit à l'époque actuelle, une langue littéraire, le persan, à côté de laquelle ont survécu des dialectes locaux qui vivent surtout dans les régions échappant à l'action politique du pouvoir central, et constituant des États séparés, comme l'Afghanistan et le Béloutshistan, ou des provinces naguère

soumises à la Russie, comme la république de l'Adherbaïdjan, un moment indépendante et de nouveau asservie.

Cette vaste contrée de l'Iran s'étend, en Asie, depuis les sommets de la chaîne des monts Zagros à l'ouest jusqu'aux monts Suléiman à l'est ; elle est bornée au sud par le golfe Persique, et au nord par la Transcaucasie, la mer Caspienne et le fleuve Oxus ou Amoû-Deryâ jusqu'à sa source. Entre les vallées du Tigre et de l'Euphrate d'un côté, de l'Indus de l'autre, s'élève un immense plateau de forme trapézoïdale, entouré de tous côtés par de hautes chaînes de montagnes. Au nord, la chaîne de l'Elbourz (Harê-Berezaiti) qui se sépare des monts d'Arménie en contournant la Caspienne, dont le point culminant est la masse volcanique du Démawend (5.670 mètres) ; elle va rejoindre, par le Koûh-i Bâbâ couvert de neiges éternelles (5.146 mètres), l'Hindou-Koush (Paropamise, 6.000 mètres) qui se termine à l'Himalaya ; au sud, les montagnes du Kurdistan (Zagros) qui prennent ensuite la direction de l'est, parallèlement à la côte de l'océan Indien, jusque vers l'embouchure de l'Indus. Ce plateau se termine à l'est par les trois chaînes parallèles des monts Suléiman, courant du nord au sud. Sa surface est de 2.600.000 kilomètres carrés ; la plus grande moitié, 1.650.000 kilomètres carrés, forme le territoire de la Perse politique actuelle. Ce plateau est très élevé, et descend en pente douce vers le nord. Kirman est à l'altitude de 1.685 mètres, Shirâz à 1.554, Téhéran à 1.232, Mèchehèd à 1.176, Tébriz à 1.350 ; Isfahan et Yezd sont à des altitudes équivalentes. Le centre du plateau est occupé par un vaste désert, énorme dépression beaucoup plus basse que les contrées habitées qui l'entourent, mais s'élevant encore à environ 610 mètres au-dessus du niveau moyen des mers.

Au point de vue géologique, les chaînes du sud et de l'est forment un seul système caractérisé par le calcaire à nummulites (âge tertiaire primitif) ; au Zagros, on rencontre le

granit dans le voisinage du lac d'Ourmia ; la masse de l'Elvend (3.440 mètres) surplombe Hamadan. Dans l'angle nord-ouest, nous trouvons des masses volcaniques, volcans éteints, comme le Savalan (4.813 mètres) au-dessus d'Ardébil.

Le plateau se compose de vallées comblées, sur une hauteur considérable, par des alluvions uniformément composées, dans les couches profondes, d'un mélange compact de galets roulés, de sable et de terre, au travers duquel on peut creuser, sans l'aide de blindages, des puits et des galeries souterraines. Il semble en résulter que ce plateau a été submergé antérieurement à la période quaternaire (1).

Le climat de cette région est extraordinairement sec ; le désert central est le point le plus sec de la terre ; les hautes montagnes arrêtent les nuages. A Téhéran et à Mèchehèd, il ne tombe annuellement que 25 centimètres d'eau, moins encore à Isfahan et à Djask ; Boushir, au bord de la mer, s'élève à peine à 30 centimètres. Les nuages poussés par le vent du nord sont arrêtés par l'Elbourz ; il en passe très peu au delà ; aussi le Mazandéran et le Gilan sont-ils fortement arrosés par des pluies abondantes et offrent-ils à la vue des forêts magnifiques, tandis que le plateau qui s'étend de Téhéran à Isfahan reste aride et ne jouit que de quelques pluies printanières.

Mais l'irrigation artificielle des terrains s'y est, de temps immémorial, merveilleusement développée. Les sources sont captées dans les montagnes et les ruisseaux qui en proviennent sont amenés aux terrains cultivables par des canaux souterrains appelés aujourd'hui *qanôt*, mot arabe qui a supplanté la vieille expression persane de *kârîz*. De distance en distance, tous les 10 mètres à peu près, sur le sol, sont creusés de grands trous par lesquels on peut s'introduire dans la galerie souterraine pour la nettoyer. Ces conduits sont

(1) LI *bis*, t. II, p. 3.

soigneusement entretenus ; s'ils venaient à s'engorger, les villageois, privés d'eau, seraient obligés d'émigrer (1).

Ce climat est continental et passe par des alternatives de grand froid et de fortes chaleurs. En hiver, le thermomètre tombe parfois au-dessous de zéro dans les plaines et plus souvent dans les montagnes ; des hommes et des bêtes meurent gelés quand ils sont pris dans les tourmentes de neige. Il arrive que dans les hautes régions la neige persiste pendant quatre à cinq mois et empêche les travaux agricoles. En revanche, l'air est très pur et vivifiant. La chaleur de l'été est tempérée par la fraîcheur des nuits ; aussi, en cette saison, les caravanes préfèrent-elles voyager de nuit. Les villes n'étant pas fort éloignées des montagnes, les citadins émigrent dans les villages des hautes régions pendant la saison chaude et évitent ainsi les inconvénients de la chaleur torride.

Les vents soufflent, avec une uniformité remarquable, soit du nord-ouest, soit du sud-est ; les chaînes de montagnes, en effet, constituent un couloir relativement étroit qui a précisément cette direction. Les vents d'ouest qui amènent les tempêtes de l'Amérique du Nord, après avoir traversé la Méditerranée, touchent le continent asiatique en Syrie et le traversent dans la direction de la Perse et de l'Inde ; ceux qui viennent de l'est naissent dans l'océan Indien et suivent la voie diamétralement opposée. Pendant l'automne et l'hiver, c'est le vent du nord-ouest qui prédomine ; au printemps et durant l'été, c'est celui du sud-est. Cependant, il y a des provinces où les vents sont réguliers et soufflent avec force ; la contrée où le phénomène est le plus remarquable est le Séistan ; dans cette région, on connaît un vent dit des cent

(1) Polybe (X, 28, § 3) raconte que les Perses, aux temps où ils conquirent l'Asie donnèrent aux habitants, pour une durée de cinq générations, l'usufruit de toutes les terres naturellement arides qui seraient fertilisées par un canal artificiel d'irrigation, et cela en payement des travaux exécutés pour conduire les eaux.

vingt jours, qui peut atteindre la vitesse de 115 kilomètres à l'heure. La régularité et la force de ce vent ont fait inventer des moulins à vent d'une construction particulière. L'historien arabe Mas'oûdî raconte, dans les *Prairies d'or* (1), que l'assassin du khalife Omar, surnommé par les Arabes Abou-Lou'lou'a, et qui était un Mazdéen origininaire de Néhavend, s'était vanté de pouvoir construire un moulin à vent : c'est qu'il en avait vu dans les montagnes de Zagros.

Le grand désert central est appelé Loût par les Persans du sud et Kawîr par ceux du nord. Cette dernière expression désigne plus spécialement les larges flaques d'eau que le soleil dessèche et qui laissent du sel sur leur fond, ce qu'on appelle *sebkha* en Algérie. Ce désert a des collines de sables mouvants, ce qui le rend comparable au Sahara. Il est difficile aux caravanes de le traverser, et périlleux d'y être surpris par une tempête : entre les fonds de boue du Kawîr et les collines mouvantes, il y a peu de chance d'échapper à un péril de mort.

Entre l'Indus et le Tigre, il n'y a pas de fleuve navigable, sauf le Karoun, et encore celui-ci n'appartient pas en réalité au plateau de l'Iran, car il déroule son cours dans les plaines basses formant aujourd'hui la province d'Arabistan, connue aux périodes historiques sous le nom de Susiane ; c'est une contrée où jamais les Iraniens n'ont habité. Il a été fréquemment question du Karoun dans la presse, à raison de sa navigabilité, qui lui permet d'être une voie de pénétration menant assez avant dans le territoire de la Perse moderne (180 kilomètres), mais s'arrêtant aux premiers contreforts des montagnes des Bakhtiaris.

Le Zendè-roûd sort de ces mêmes montagnes, mais du côté opposé, c'est-à-dire au nord, et arrose la région d'Isfahan ; après avoir traversé les fameux ponts-barrages de cette an-

(1) CLXIV, t. IV, p. 227.

cienne capitale, il va se perdre dans un marais appelé Gao-Khâna.

L'Araxe, dans la partie inférieure de son cours, forme limite entre la Perse et ce qui fut la Transcaucasie pour l'ancienne administration russe. La plus longue rivière de Perse est le Kizil-Ouzen, qui prend le nom de Safîd-roûd après avoir traversé les montagnes de l'Elbourz dans des vallées profondément creusées, et répond à l'Amardis des anciens ; sa source est près d'Ourmia, et son embouchure est dans la mer Caspienne, à l'est de Resht.

Le Tedjen est plus connu sous le nom de Harî-roûd, « rivière d'Hérat » ; il arrose, en effet, la fertile vallée qui descend du sud au nord en partant de cette ancienne ville, qui dépend de l'Afghanistan depuis le milieu du XVIIIe siècle ; il a peu d'eau, et celle-ci est impropre à la boisson, sauf en temps de crue. Après avoir recueilli le Keshef-roûd, « rivière des tortues », au-dessus de Mèchehèd, il se perd dans les sables, comme le Mourgh-âb (proprement Marg-âb, « rivière de Merv »). Dans l'est, nous trouvons le Hilmend (Etymander), dont le cours est tout entier sur le teritoire afghan, et se jette dans un vaste marais, le lac Zerrè, dans le Séistan, entre la Perse et l'Afghanistan ; ses bords sont couverts de villes ruinées dont l'histoire n'a jamais été écrite.

La limite nord-est était formée autrefois par l'Oxus, qui coule aujourd'hui tout entier en territoire russe. Ce fleuve sort du Pamir, forme un demi-cercle autour de Badakhshan, ville qui a donné son nom au rubis *balais*, coule ensuite dans la direction du nord-ouest et se jette dans la mer d'Aral, après s'être déchargé jadis, à une époque indéterminée, dans la Caspienne, ainsi que le Iaxartes, d'après les dires d'Hérodote. Strabon cite Aristobule qui parle de la navigabilité de l'Oxus et établit que les marchandises en provenance de l'Inde le descendaient jusqu'à la Caspienne, puis remontaient le cours du Cyrus, aujourd'hui Kour, la rivière de

Tiflis, et enfin, par le portage, rejoignaient le Pont-Euxin ou mer Noire (1). Lors de l'expédition d'Alexandre le Grand, l'Oxus se déversait encore dans la Caspienne ; puis son cours changea, et ce ne fut qu'en 1220 que les Mongols, après la prise d'Ourgendj, capitale de l'État correspondant au khanat de Khiwa, détournèrent son cours et l'obligèrent à reprendre son ancien lit, qu'il suivit pendant environ trois siècles ; puis il coula de nouveau dans son lit actuel, et l'Anglais Anthony Jenkinson, qui visita Khiwa et Bokhara en 1558, rapporte que l'Oxus débouchait dans le lac de Kitaï, ce qui ne peut être que la mer d'Aral. C'est également à l'époque mongole que l'Oxus, connu des géographes arabes sous le nom de Djaïhoûn, reçut le nom d'Amoû-Deryâ et le Iaxartes, Saïhoûn des Arabes, celui de Sir-Deryâ.

Un certain nombre de lacs, tous salés, sont restés de la mer qui couvrait autrefois ce plateau avant qu'il ne se soulevât. L'ouest de la Perse est remarquable par l'ensemble de trois grands lacs qu'il groupe, dans les montagnes, à des distances peu considérables l'un de l'autre. Les vicissitudes politiques ont placé le lac de Van en territoire turc, et le lac Geuktshè dans l'Arménie russe. Le lac d'Ourmia est le troisième et le plus important ; il est élevé de 1.230 mètres au-dessus du niveau de la mer ; il mesure environ 13 kilomètres dans sa longueur, du nord au sud, et à peu près 3 dans sa largeur, de l'est à l'ouest ; la salure de ses eaux dépasse celle de la mer Morte ; elles ont une profondeur de 15 mètres.

Au sud-est de Shirâz se trouve le Deryâ-ï-Mahalou, et, plus loin vers le nord-est, le lac de Nirîz, coupé en deux par un promontoire. Dans l'est, vers la frontière afghane, nous rencontrons le grand lac du Séistan, appelé *Hâmoûn*, « plaine », de niveau très variable suivant les saisons de l'année, car il est rempli par les neiges qui couvrent les montagnes

(1) V, xi, 7, 3.

aux pieds desquelles le fleuve Hilmend prend sa source, ainsi que ses tributaires, et l'abondance des eaux dépend de la fonte de ces neiges. Pendant les mois d'hiver, sa surface entière est desséchée ; mais la plupart du temps elle est couverte par l'eau qui augmente rapidement de volume, de sorte que la contrée entière semble devoir être submergée. Dans les années de crues exceptionnelles le surcroît d'eau s'écoule, par un large canal appelé Chila, dans le Gaud-i-Zerrè, « creux du Zerrè », vaste dépression de 160 kilomètres de longueur sur 48 de largeur, qui recevait autrefois directement les eaux du Hilmend. Au printemps de 1911, le Chila était de 180 mètres de largeur, 9 mètres de profondeur et coulait avec la rapidité de 5 kilomètres à l'heure, ce qui représentait un énorme volume d'eau (1).

Un autre ***hâmoûn*** du même type est le Djaz Moriân où se déversent les eaux des rivières Bampour et Halil, dans le Kirman.

La frontière méridionale est formée par le golfe Persique, branche de l'océan Indien, qui la sépare de la péninsule arabique. Les Persans, qui ont jadis fourni aux khalifes des marins et à la navigation des termes techniques (2), ne sont plus navigateurs ; aussi la marine indigène qui fréquente les ports est-elle exclusivement arabe. Ce golfe est un des points de la terre où la chaleur est la plus intense ; il dépasse même la mer Rouge à ce point de vue.

Au nord, la Perse est limitée par la mer Caspienne qui baigne les provinces du Gilan, du Mazandéran ou Tabaristan, et d'Astérabad. Elle est divisée en trois bassins ; celui du nord est le moins profond, à raison des alluvions déposées par la Volga ; celui du milieu l'est davantage ; les profondeurs les plus considérables se rencontrent dans celui du

(1) **XXVI**, t. I, p. 26.

(2) G. Ferrand, *L'élément persan dans les textes nautiques arabes des XVe et XVIe siècles*, dans le *Journal asiatique*, t. CCIV, 1924, p. 257.

sud. Son niveau a constamment baissé depuis les temps historiques.

La végétation du plateau est partout maigre et rare ; l'apparence générale est l'aridité ; la couleur jaune de la terre est prédominante. Peu d'arbres poussent naturellement, mais ils ont beaucoup de vigueur là où règne l'irrigation artificielle. Le gazon est inconnu, excepté dans de rares places marécageuses. Au printemps, pendant une période fort courte, les buissons se couvrent de fleurs et les collines produisent des milliers de plantes alpestres ; mais tout disparaît aux premières chaleurs de l'été. Le long des rivières et sur les terrains irrigués, l'arbre le plus fréquent est le peuplier ; viennent ensuite le tremble, le platane, l'orme, le frêne, le saule, le noyer ; le pin et le cyprès sont rares. Le peuplier fournit le bois de construction, le platane est utilisé pour la construction des portes, l'orme sert aux manches de charrues ; les autres arbres donnent le bois de chauffage. Le cyprès, l'acacia et l'orme du Turkestan (*Ulmus nitens*) servent à l'ornement des jardins, où l'on aime à retrouver le lilas, le jasmin, la rose rouge ; une des variétés de cette dernière fleur, appelée *Mahmoûdî*, est utilisée pour la fabrication de l'essence de roses. L'aubépine et l'arbre de Judée abondent dans les vallées des montagnes.

Les arbres fruitiers sont cultivés avec une extraordinaire abondance, bien qu'empiriquement, les paysans étant dénués de toute connaissance scientifique. Partout l'on trouve des poires, des pommes, des coings, des abricots, des raisins noirs et blancs, des pêches, des brugnons, des cerises, des mûres noires et blanches. C'est dans les contrées chaudes que croissent plus volontiers les figuiers, les grenadiers, les amandiers, les pistachiers ; c'est là que l'on rencontre le dattier et l'oranger ; le raisin et le melon sont célèbres. Dans les montagnes croissent la rhubarbe, les champignons, la manne, résine produite par le *Coloneaster nummularia*, et le tamarisc

poussant dans les cours d'eau ; le buisson épineux que broutent les chameaux fournit le *tar-angabin*, « miel humide ». Le carvi est la spécialité du Kirman ; l'*asa fœtida* croît en abondance dans l'Hindou-Koush.

Un certain nombre de plantes acclimatées en Europe proviennent originairement de la Perse. Nous savons par Pline que la luzerne, *Medicago sativa*, a été apportée de Médie en Grèce par les expéditions de Darius. Le Mazandéran est probablement l'habitat primitif de la vigne. La pêche (*Malum persicum*), la grenade, le jasmin, le lilas, le myrte proviennent de la même contrée. Quant à la rose, son nom même, dans les langues indo-européennes ainsi qu'en araméen et en arabe, indique sa provenance, car dans toutes il dérive du zend *varedha*, la « plante » par excellence.

Les bêtes féroces sont devenues rares ; le lion et le tigre, qui se rencontraient fréquemment aux périodes historiques, ont presque entièrement disparu. Le tigre existe encore dans les provinces caspiennes, et P. M. Sykes (1) a encore vu un cadavre de lion flotter sur le Karoun. L'ours (*Ursus syriacus*) est également rare. En revanche, les loups, les léopards, les hyènes, les lynx, les chats sauvages, les renards et les chacals pullulent. Les forêts des provinces qui bordent la Caspienne nourrissent des cerfs et des chevreuils ; le daim habite les montagnes du Zagros. Les collines sont peuplées de moutons sauvages et d'ibex ; le sanglier, que les musulmans ne chassent pas, se trouve partout ; les gazelles parcourent les plaines, et dans le voisinage des marais on trouve l'onagre. Le lièvre est rare.

La Médie est le pays où l'élevage du cheval s'est fait en grand, après la domestication de l'*Equus Przewalski* (2) (fig. 1) ;

(1) XXVI, t. I, p. 26.

(2) En Égypte, au contraire, le cheval, le chameau et les brebis ne sont pas figurés sur les monuments des plus anciennes dynasties, tandis que le premier s'y multiplie depuis les Hyksôs. Cf. XVIII, p. 9 et 323. La repré

les chevaux niséens du Khorasan ont été connus des anciens ; aujourd'hui, on distingue trois races de chevaux : arabe, turcoman et persan. Le bétail est représenté par notre bœuf ordinaire, *Bos taurus* ; le zébu, *Bos indicus*, se rencontre dans les provinces du nord et dans le Séistan ; dans les premières on élève aussi le buffle, ainsi que dans la Susiane. Le mouton est l'espèce queue grasse, *Ovis aries steatopyga*, répandue dans tout l'Orient. Le chameau est à une bosse, *Camelus dromedarius* ; ceux du Béloutchistan sont renommés pour la rapidité de leur course ; le chameau à deux bosses, *C. Bactrianus*, se voit parfois dans le nord, amené par les caravanes.

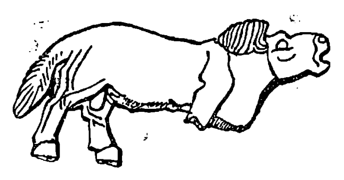


Fig. 1. — Cheval de Przewalski.

Les oiseaux de proie sont nombreux : aigles, faucons, vautours, surtout le vautour persique (*Gyps fulvus*) ; parmi ceux-ci il y a lieu de distinguer le gypaète ou *Lämmergeyer*, le *houmâ*, qui joue un grand rôle dans l'ancienne mythologie iranienne, car c'était le protecteur des rois ; l'adjectif *houmâyoûn* en est dérivé et signifie « auguste ». Beaucoup d'autres oiseaux de nos pays y sont représentés ; notons seulement le rossignol, aimé des poètes, qui ont chanté ses amours mystiques avec la rose. Le coq était inconnu dans l'ancienne Égypte ; il n'y a été introduit d'Asie que par la conquête perse ; mais on ne peut inférer de ce fait historique qu'il fût originaire de l'Asie centrale plutôt que de toute autre région (1).

sentation du cheval de Przewalski sur une plaquette d'ivoire provenant de Suse (fig. 1), est à rapprocher d'une décoration gravée sur un vase en argent de Maïkop, Kouban, Russie méridionale (ROSTOVZEW, *Rev. archéol.*, 5e sér., t. XII, 1920, p. 27).

(1) P. LACAU, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, sept.-oct. 1920, p. 963.

La Perse n'a pas de mines en exploitation, mais il n'en était pas ainsi autrefois. Les inscriptions cunéiformes d'Assyrie nous montrent que le lapis-lazuli provenait du mont Démawend. Shâh-Abbâs I[er] a tenté de remettre en honneur l'exploitation des mines, mais le profit en était maigre à raison du coût de la main-d'œuvre ; Tavernier parle des mines d'argent de Karven qui coûtaient dix pour rapporter neuf, ce qui était passé en proverbe. Cependant il y a encore, sur ce chapitre, quelque activité. On extrait de la houille près de Téhéran et de Mèchehèd, du cuivre dans la région de Sebzéwâr, ainsi que sur le bord oriental du grand désert, à Kala Zarrè. Il y a probablement du pétrole depuis le Caucase jusqu'au golfe Persique ; mais de rares sondages ont été jusqu'ici opérés. En 1907, on en a fait avec succès à 30 milles à l'est de Shouster, et cette industrie s'y développe actuellement (1). Il y a du pétrole dans l'île de Kishm, ainsi que des mines de sel gemme. L'ocre rouge est exploitée à Hormuz, Bou-Moûsà et Haloûl, sur le golfe ; on rencontre du soufre à l'est et à l'ouest de Linga. On trouve à Nîshâpoûr des turquoises, à Badakhshan le lapis-lazuli et le rubis balais, à Yezd un ambre jaune et transparent, dans l'Adherbaïdjan du fer, du plomb et du cuivre (2).

Les routes commerciales

Les routes, en Orient, ne sont que des chemins muletiers plus ou moins larges, plus ou moins battus par le sabot des bêtes de somme ; mais, comme partout, ils franchissent les montagnes par les passes les moins élevées ; après avoir servi aux relations commerciales, ils furent les voies d'invasion et servirent au transport des troupes, en cas d'expé-

(1) **XXVI**, t. I, p. 38.
(2) Frédéric Houssay, **X**, t. XXVI, p. 45 et suiv.

dition militaire (1) ; il est donc important, pour l'histoire, de les connaître.

Quand, en partant de la vallée du Tigre anciennement civilisée, il s'agit de faire l'ascension du plateau de la Médie, la route remonte d'abord la vallée de la Diyâla. Aujourd'hui, c'est Bagdad qui est le point de départ ; autrefois, c'était Séleucie, et auparavant Babylone, mais le chemin est toujours le même ; que ce soient de lentes caravanes ou des automobiles à l'allure rapide, la route passe par les mêmes endroits. Jadis, la première station était Artemita, dont il faut chercher l'emplacement aux ruines actuelles de Kourouster, près de Ba'koûbâ, non loin de Kizil-Robât ; puis on arrivait à Halman, actuellement Holwân (Ser-i-poul) ; c'est à partir de ce point que l'on commence à gravir les pentes des monts Zagros, qui portent le nom de Pousht-i-Koûh, « le dos de la montagne » ; on quittait alors la Diyâla pour atteindre la haute vallée de la Kerkha en traversant la province de Kambadène, dont la capitale Baotana est, soit Kirmanshah, soit un site plus rapproché du Kouh-Parrô, la montagne célèbre par les monuments sculptés au lieu appelé Bagistana, par les Achéménides, Bîsoutoûn ou Behistoûn par les modernes. On passait à Konkobar, aujourd'hui Kongavar, où se voient les traces d'un temple d'Artémis ; de là on atteignait Hamadan, l'ancienne Ecbatane. On était alors arrivé sur le plateau, et diverses routes rayonnaient autour de ce point.

Hamadan était relié à la Susiane par des routes qui, partant de Dizfoul au pied des montagnes des Bakhtiaris, se dirigaient au nord vers Khorrem-Abâd et Boroudjird.

De Bender-'Abbâs, qui jusqu'à la fin du XVe siècle s'est

(1) « Les grandes routes commerciales demeurent, depuis l'origine de la civilisation, les grandes routes de guerre. » [R. P. H. LAMMENS, *La Mecque à la veille de l'hégire* (Mélanges de l'Université Saint-Joseph, t. IX, p. 107), Beyrouth, 1924].

appelé Gomroûn, on suit la plaine jusqu'à Dârâbgird, où l'on trouve encore des palmiers ; puis, de là, deux chemins franchissent les montagnes, l'un au nord par le lac Bakhtégân appelé aussi lac de Nirîz, et l'autre par Fasâ et le lac salé de Mahlouya ; tous les deux aboutissent à Shirâz. En continuant au delà, on entre dans la vallée du Polvâr où se trouvent les ruines de Persépolis, et l'on remonte ainsi jusqu'à Yezdkhâst pour aboutir à Isfahan.

De Rey, l'ancienne Rhagès, remplacée aujourd'hui par Téhéran, on se rend dans l'Adherbaïdjan par une route facile, presque toute en plaine, par Qazwîn. De cette dernière ville, une voie se détache au nord pour emprunter la vallée du Safîd-roûd, « le fleuve blanc », passe à Roûdbâr pour aboutir dans le Gilân, à Lâhidjân ; actuellement elle se dirige sur Resht d'où il est aisé d'aller s'embarquer à Enzéli, sur la mer Caspienne.

Pour venir du Khorasan, une route conduit de Mèchehèd à Nîshâpoûr et contourne au sud le pied de l'Elbourz, par Damghan et Semnan ; de là, des sentiers de montagne franchissent les crêtes pour descendre au niveau de la mer, dans le Tabaristan.

L'Iran est séparé de l'Inde par les chaînes des monts Suléimân. Pour les franchir, on a utilisé et l'on utilise encore la vallée de la rivière de Kâboul, qui les termine au nord ; trois chemins permettent de descendre à Péshâwer sur l'Indus, mais le plus fréquenté, le plus court et le plus commode, est celui qui franchit la passe de Khaïber ; c'est là que sont passés les conquérants de l'Inde, Bâbour, fondateur de l'empire des Grands Mogols, Nâdir-Shâh qui délivra la Perse de la domination afghane ; c'est cette route qu'ont remontée les troupes anglaises lors des campagnes en Afghanistan. Du plateau que forme ce dernier pays on peut franchir l'Hindou-Koush pour gagner, par Bâmyân, Bactres (Balkh), dans la vallée du haut Oxus ; il y a, il est vrai, six passes,

mais quelques-unes ne sauraient être franchies que par des piétons (1).

Telles sont les principales voies d'accès ; le pays, d'ailleurs, presque entièrement montagneux, est sillonné de sentiers du même genre, mais ceux-ci ne servent guère qu'aux relations locales et n'ont pas d'intérêt général. Ce qu'il importait de déterminer, ce sont les routes de pénétration dont s'est servi le commerce international avant la découverte du Cap de Bonne-Espérance et qu'utilisèrent les armées des conquérants.

(1) CV, I, 5-119.

CHAPITRE II

LES ÉCRITURES DE L'ÉLAM ET DE LA PERSE

L'histoire du déchiffrement, de la lecture et de l'interprétation des diverses écritures dont se sont servis les Iraniens, au cours de leur longue évolution avant la conquête arabe, est un des chapitres les plus intéressants de l'érudition européenne et qui lui fait le plus d'honneur. C'est à la sagacité merveilleuse de plusieurs générations de savants que l'on doit de lire aujourd'hui les monuments laissés par l'antiquité iranienne. Alors que le point de départ du déchiffrement des hiéroglyphes par Champollion reposait sur l'inscription trilingue de Rosette, où la partie grecque présentait une base solide d'interprétation, les recherches restaient court en présence des inscriptions cunéiformes, sans correspondant bilingue et encore moins trilingue (ce n'est que tout récemment que l'on a signalé la présence, dans les collections du British Museum, de textes épigraphiques babyloniens accompagnés de leurs correspondants en langue grecque) ; on avait bien constaté l'existence de trois systèmes d'écriture différents, recouvrant probablement trois idiomes particuliers, mais par où attaquer ces textes, formés uniquement de clous, ou coins (d'où le nom d'écriture cunéiforme) placés en diverses positions ? C'est par des recherches méthodiques que l'on est arrivé à la solution du problème.

Les Perses se sont servis successivement de trois systèmes d'écriture :

1° L'écriture cunéiforme, employée en trois types différents, pour les inscriptions des Achéménides ;

2° L'écriture pehlevie des inscriptions et des monnaies des Arsacides, des commentaires de l'Avesta ;

3° L'écriture zende, dérivée de la précédente et employée pour transcrire les sons de la langue dite *Zend*, dans laquelle est écrit l'Avesta.

En même temps que l'écriture cunéiforme ils ont employé l'écriture araméenne. L'écriture grecque apparaît en Iran au temps des Séleucides.

Écriture cunéiforme perse. — Divers voyageurs européens avaient signalé, au milieu des ruines de Persépolis, des inscriptions de ce genre et en avaient rapporté des copies. Le chevalier romain Pietro della Valle, en 1622, avait remarqué que l'écriture se dirigeait de gauche à droite, comme dans nos langues de l'Europe. Le voyageur danois Carsten Niebuhr, en 1765, passa plusieurs jours sur le même site et rapporta de meilleures copies ; il constata que les inscriptions étaient rédigées en trois alphabets différents, et que le premier, le plus simple, comprenait environ quarante-deux signes ; il établit en outre, d'une façon irréfutable, que l'écriture se dirigeait bien de gauche à droite. O. Tychsen reconnut le signe qui sert à séparer les mots. F. Münter crut avoir affaire à du zend et essaya, sans succès, de lire des mots en employant le déchiffrement des systèmes cryptographiques reposant sur la fréquence des signes employés. En 1802 Grotefend reconnut dans l'inscription B de Niebuhr, au commencement, un mot x et dans G un mot y suivis de titres parmi lesquels Münter avait déjà remarqué celui de « roi ». Or, en B se trouvait plus loin un nouveau mot, z, et en G le même mot x avec le titre royal. Grotefend en conclut que x et y étaient deux noms de rois, et que le premier était le père du second. Quant au père de x, ce devait être z, qui n'était pas accom-

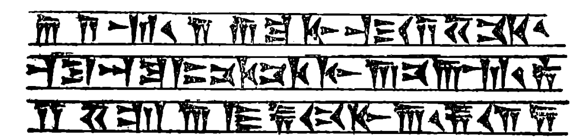
pagné du titre royal. En cherchant dans la liste des Achéménides, Grotefend rejeta Cyrus et Cambyse parce qu'il croyait, à tort, que ces deux noms commençaient par la même lettre : Artaxerxès était trop long ; il restait Darius et Xerxès pour *x* et *y*, et par suite *z* devait être Hystaspe, qui, en effet, n'avait pas exercé de fonctions royales. Il obtenait ainsi trois noms dans lesquels il avait déterminé les voyelles *a* et *u*, les consonnes (par lui lues isolément) de dix syllabes ouvertes et l'idéogramme de « roi ».

Le grand orientaliste français Silvestre de Sacy reconnut le mérite de la découverte de Grotefend et l'annonça au monde savant ; il était d'autant plus autorisé à traiter de cette matière qu'il avait lui-même déchiffré les inscriptions pehlevies des Sassanides. J. Saint-Martin lut correctement le nom de Vishtasp au lieu de la forme moderne Goshtasp, et reconnut la voyelle isolée *i*. R. Rask détermina le génitif pluriel en *anâm* et P. Bopp put alors lire le titre de « roi des pays ».

En 1836, E. Burnouf, utilisant les copies des inscriptions de l'Elvend et de Van trouvées dans les papiers de Schulz assassiné à Djoulamerk, découvrit le nom d'Ahoura-Mazda et un certain nombre d'autres signes, et établit que la langue des inscriptions était différente de celle de l'Avesta, quoique appartenant au même groupe. Lassen, la même année, constata que la plupart des signes sont syllabiques, établit la lecture définitive de quatorze de ces signes et identifia les idéogrammes de « pays » et de « terre ». A. Jacquet, l'année suivante, trouve la valeur de cinq signes syllabiques ; en 1845, Holtzmann et Windischmann, chacun, celle d'un autre signe.

Un grand pas fut fait lorsqu'en 1837 sir Henry Rawlinson put copier la plus grande partie de l'inscription de Bîsoutoûn, mais la mission que l'Angleterre lui confia en Afghanistan interrompit quelque temps ses recherches. De retour à Bag-

dad, en 1843, il acheva la copie de l'inscription de Darius et put déterminer, en 1846, la nature de onze signes dont huit étaient reconnus dans le même temps et indépendamment par E. Hincks. Après l'interprétation par J. Oppert, en 1851, du dernier des signes syllabiques il ne restait à déterminer que l'idéogramme du grand dieu Ahoura-Mazda : ce que fit Evetts en 1890.



Texte perse.

Texte élamite.

Texte babylonien.

Fig. 2. — Inscription trilingue achéménide.

Le syllabaire perse achéménide comprend quarante et un signes, quarante-deux si l'on tient compte d'une variante pour l'idéogramme de « pays », dont 3 signes vocaliques, 33 signes de syllabes ouvertes (c'est-à-dire composées d'une consonne suivie d'une voyelle), 4 signes idéographiques et un signe séparatif des mots.

Si l'on excepte ce signe séparatif formé par un clou oblique, le système cunéiforme perse se réduit à l'emploi de trois espèces de clous, clou horizontal, clou vertical et clou ouvert,

combinés de diverses façons et dont le nombre dans un même signe ne dépasse jamais six. C'est une adaptation des systèmes plus compliqués alors en usage, analogue à celle qui fut réalisée au XIVe siècle au bord de la Méditerranée, à Ougarit, en Phénicie.

Écritures cunéiformes élamites. — Le second système d'écriture des inscriptions trilingues achéménides de Persépolis était plus compliqué et ne comprenait pas moins de cent treize signes. L. Delaporte a rappelé dans le tome VIII de *L'Évolution de l'Humanité* que le premier essai sérieux de traduction est dû au Danois Westergaard, en 1844, et que les textes rédigés en élamite, encore peu nombreux, proviennent pour la plupart des fouilles de la Mission française qui, depuis 1897, travaille dans les ruines de Suse.

Cette écriture est le résultat d'une évolution du cunéiforme akkadien, évolution dont le point de départ remonte au XIIe siècle, aux règnes de Houban-noumena et de son fils Ountash-GAL qui abandonnèrent l'usage de la langue akkadienne dans les inscriptions et la remplacèrent par l'élamite ; et même beaucoup plus haut, quand un prince indigène reçut un traité de vassalité du puissant roi d'Akkad Narâm-Sin (p. 82, fig. 21).

Plus anciennement l'Élam avait utilisé un autre système cunéiforme. Celui-ci s'était formé à la fin des temps préhistoriques, lorsque les Sumériens avaient inventé l'écriture en Basse Mésopotamie. Les Élamites s'étaient empressés d'adopter ce progrès de civilisation, mais non sans discernement. Ils s'étaient fait un répertoire particulier de signes, la plupart idéographiques, au nombre de près d'un millier et ils s'en sont servis surtout, autant que nous en sommes informés, dans des documents de comptabilité. Les seuls textes lapidaires retrouvés dans les fouilles datent tous du règne de Pouzour-Shoushinak (p. 84 ss.), contemporain des rois d'Akkad

Narâm-Sin et Shar-kâli-sharri, dans la seconde moitié du troisième millénaire. Cette écriture, nommée proto-élamite par les modernes, cesse d'être en usage après Pouzour-Shoushinak et est remplacée alors par l'écriture akkadienne, parce que la civilisation akkadienne a imposé ses usages à l'Élam. Elle n'est pas encore déchiffrée ; cela tient principalement, semble-t-il, à ce que les textes sont exclusivement des documents de comptabilité où abondent les chiffres, et des inscriptions de caractère cultuel, avec listes d'offrandes, dont le texte akkadien qui parfois les accompagne n'est pas la traduction.

Écriture cunéiforme babylonienne. — La troisième écriture des inscriptions trilingues achéménides, c'est l'écriture en usage à Babylone au moment de la conquête perse. Au tome VIII de cette collection ont été indiquées les principales étapes du déchiffrement, depuis les premiers essais fructueux de Grotefend jusqu'à l'expérience concluante tentée par la Société asiatique de Londres, en 1857, expérience dans laquelle quatre savants prouvèrent par la transcription et la traduction indépendantes d'un long texte de Toukoulti-Apal-Esharra I que le déchiffrement de cette écriture était assuré. L'écriture cunéiforme babylonienne et l'écriture assyrienne remontent par une suite ininterrompue de chaînons à l'écriture akkadienne que les Élamites ont adoptée au temps de Pouzour-Shoushinak, et bien au delà, aux origines mêmes de l'écriture en Mésopotamie, invention des Sumériens.

Écriture araméenne. — Très répandue dans le Proche-Orient à partir du VIIIe siècle avant notre ère, époque à laquelle l'araméen commença à devenir une langue internationale. L'écriture araméenne, dérivée de l'écriture phénicienne, était utilisée dans des traductions de documents

officiels et même parfois dans des textes originaux. La légende d'un statère d'Artaxerxès III est en araméen (fig. 44, p. 273).

Fig. 3. — Écriture araméenne à l'époque achéménide.

Écriture grecque. — L'écriture grecque se rencontre en Iran depuis la fin du IVe siècle avant notre ère jusqu'au temps des Sassanides, dans des graffites, des inscriptions lapidaires, des textes sur parchemin. Le plus ancien monument, l'épitaphe d'un Grec de Sinope (fig. 4), mort à Suse, est peut-être antérieur à la conquête d'Alexandre (1).

Fig. 4. — Écriture grecque à Suse.

Écriture pehlevie. — Cette écriture dérive de l'écriture araméenne. Profitant des copies rapportées par les voyageurs Flower (1667), Chardin et Niebuhr, Silvestre de Sacy publia, en 1793, le résultat de son déchiffrement (2) de courtes inscriptions trilingues à Naqsh-i-Roustem et à Naqsh-i-Radjab, en grec et en deux dialectes pehlevis tracés en différents caractères appelés chaldéo-pehlevi et pehlevi-sassanide. D'autres, trouvées à Shâpour et à Tâq-i-Bostân sont dans ce dernier alphabet. Enfin, Haug utilisa la connaissance du pehlevi qu'il

(1) F. Cumont, *Inscriptions grecques de l'Iran*, dans MDP 20. Ajouter à la liste donnée par l'auteur les graffites signalés dans MDP 25, p. 181.
(2) CLVX.

avait acquise chez les Parsis de Bombay pour déchiffrer l'inscription bilingue trouvée dans une caverne, à Hâdji-Abâd, près de Persépolis ; elle est tracée dans les deux caractères indiqués plus haut, et les deux textes se complètent l'un par l'autre (1). Il en résulte qu'elle a été rédigée pour

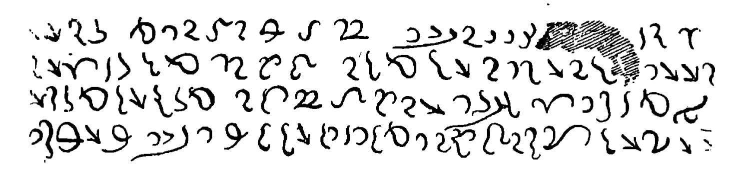


Fig. 5. — Écriture pehlevie des inscriptions.

commémorer un tir à l'arc pratiqué par le roi en présence de sa cour, probablement Bahrâm II (276-293 après J.-C.).

Des papyrus trouvés dans le Fayoum, en Égypte, nous ont conservé une écriture datant probablement du VIII[e] siècle et sont, par suite, les plus anciens spécimens existants de l'écriture manuscrite (2). D'autres exemples de vieille écriture se trouvent dans dix signatures de témoins sur une plaque de cuivre offerte à l'église syrienne dans l'Inde méridionale, supposées tracées au IX[e] siècle (3), et dans quatre inscriptions datées du XI[e] siècle, contenant les noms de Parsis ayant visité les cavernes bouddhiques de Salsette, près de Bombay (4). Ce n'est que trois siècles après ces inscriptions que fut tracé, à Kambay, le plus ancien manuscrit pehlevi conservé par les Parsis (1323).

(1) Haug, *Essay on Pahlavi*, p. 45-65.

(2) Sachau, *Fragmente von Pahlavi-Papyri aus Aegypten*, dans la *Zeitschr. für Aegypt. Sprache*, 1878, p. 114-116 ; P. Horn, *Zur Entzifferung der Pehlevi Papyrus*, *Z.D.M.G.*, XLIII, 50-52, 609-612. Leipzig, 1889.

(3) *Journ. of the Royal As. Soc.*, t. VII, p. 343 ; new series, t. IV, 388; Haug, *Essay*, p. 80, 81.

(4) West, dans *Indian Antiquary*, t. IX, p. 265-268, Bombay, 1880.

Écriture zende. — C'est à tort qu'on appelle *zend* la langue de l'Avesta, car ce mot, dans la tradition, désigne le commentaire pehlevi du livre sacré des Parsis ; c'est pour obéir à un usage invétéré que nous nommons *zende* l'écriture dans laquelle sont tracés les manuscrits de l'Avesta. Les consonnes et les voyelles de cette langue étant plus nombreuses que

Fig. 6. — Ecriture zende.

dans le pehlevi, on a dû, pour les transcrire, inventer de nouveaux caractères, dérivés en grande partie de l'alphabet dont on se servait sous les Sassanides.

Histoire du déchiffrement de l'Avesta

Thomas Hyde, professeur à l'Université d'Oxford, est le premier qui ait essayé de faire connaître la religion des Mages en étudiant les manuscrits orientaux qui lui étaient accessibles, c'est-à-dire les textes arabes et persans ; car il avait tenté sans succès de lire les quelques manuscrits des Parsis conservés dans les bibliothèques d'Angleterre. De ses recherches est sorti un traité de la religion des Perses où il donne, avec la traduction, un fragment du *Sad-der*, « les cent portes (ou chapitres) », poème didactique en vers persans sur les principes de la théologie mazdéenne (1). Avant

(1) *Historia religionis veterum Persarum.* Oxford, 1700.

lui, un pasteur de l'église anglicane de Surate, dans l'Inde, Henry Lord, avait signalé l'existence de manuscrits de l'Avesta (1), comme d'ailleurs Gabriel de Chinon et Chardin.

Anquetil-Duperron, qui savait que de nouveaux manuscrits avaient été apportés en Angleterre et avait eu l'occasion de voir à Paris, en 1754, quelques pages du manuscrit d'Oxford contenant le Vendidad-Sâdè, se sentit enthousiasmé, et résolut de se rendre dans l'Inde pour y apprendre la langue dans laquelle était écrit l'Avesta. Il n'était pas riche ; il s'engagea comme simple soldat au service de la Compagnie française des Indes orientales, fut embarqué le 7 février 1755, débarqua le 10 août de la même année à Pondichéry. Après de nombreuses aventures, il arriva à Surate en 1758 et y resta jusqu'en 1761. Il y reçut les leçons du *dastoûr* Dârâb, et, de retour en France, publia la première traduction en langue européenne de l'Avesta (1771).

Si imparfait que fût ce premier essai de traduction, fait sous l'inspiration de son maître Dârâb dont les connaissances en pehlevi et plus encore en zend étaient médiocres, il donna néanmoins le branle à toute une série de recherches qui se continuent encore de nos jours. Kleuker traduisit en allemand l'ouvrage d'Anquetil-Duperron et l'enrichit de recherches nouvelles (2). Le linguiste danois Rask entreprit, de 1819 à 1822, un voyage en Perse et dans l'Inde ; il rapporta à la bibliothèque de l'Université de Copenhague les plus anciens et les meilleurs manuscrits que l'on possède et établit les véritables rapports existant entre le zend et le sanscrit (3).

Eugène Burnouf créa le déchiffrement méthodique du livre sacré. Remontant aux sources et profitant des manuscrits

(1) *The religion of the Parsees*, 1630.
(2) *Zend-Avesta, Zoroasters lebendiges Wort*. Riga, 1776-1777.
(3) *Om Zends progets og Zendavestas aelde og œgthed*, Copenhague, 1826, traduit en allemand par von den Hagen, Berlin, 1826, sous le titre de *Ueber das Alter und die Echtheit*, etc.

rapportés à Paris par Anquetil, il tâcha d'établir par la comparaison des diverses versions un texte sûr, et tenta de l'expliquer en se basant sur la traduction sanscrite de Nériosengh ; il réunit les faits grammaticaux et essaya de constituer la lexicologie (1).

La publication du texte de l'Avesta par le Danois Westergaard (1852-1854), celle du Vendidad (1853), du Vispered et du Yasna avec la traduction pehlevie (1898) par Spiegel à Vienne, conduisirent ce dernier à donner une traduction allemande. James Darmesteter, savant français, reprenant la suite des travaux d'Anquetil-Duperron et de Burnouf, donna d'abord en anglais, puis en français, la plus récente traduction de l'Avesta, pour laquelle il se servit d'abord de l'interprétation traditionnelle, puis des ressources que lui offrait la linguistique comparée, et principalement le sanscrit védique. Il alliait ainsi les deux explications qui s'étaient fait jour au cours du XIXe siècle, celle qui se basait sur les traditions mêmes des Parsis et celle qui voulait expliquer les mots difficiles par les analogies sanscrites, en donnant, toutefois, la préférence à la première.

Écritures de l'Asie centrale

Les missions archéologiques qui, en ces dernières années, ont parcouru et étudié le Turkestan chinois ont rapporté des documents qui jettent un jour tout nouveau sur les rapports politiques et économiques entre la Perse du haut moyen âge et l'Extrême-Orient : ce sont celles de M. Aurel Stein en Angleterre, de MM. Grünwedel et von Le Coq en Allemagne, de M. Pelliot en France, surtout la dernière. Elles ont fait connaître plusieurs nouvelles langues indo-européennes, le sogdien et le tokharien, celle-ci avec deux variétés. Chose

(1) *Commentaire sur le Yaçna*, t. I, Paris, 1833-1835.

inattendue, ces langues se rapprochent plutôt du groupe européen que du groupe indo-iranien. Le sogdien, en particulier, a été au moyen âge « l'instrument d'une culture avancée et la langue internationale de toute l'Asie centrale » (1).

Écriture sogdienne. — Dès 1890, des fragments de manuscrits en écritures de l'Inde rapportés de l'Asie centrale avaient éveillé la curiosité des chercheurs et montré que l'on pouvait faire des découvertes intéressantes dans les ruines rencontrées dans ces pays presque déserts. En 1900, Sir

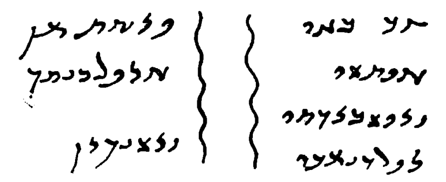


Fig. 7. — Écriture sogdienne ancienne.

Aurel Stein partait de l'Inde pour le Turkestan chinois et trouvait le texte persan le plus ancien à notre connaissance, tracé en caractères hébreux. Deux ans plus tard, MM. Grünwedel et Huth, envoyés en mission par le gouvernement allemand, firent, dans la région de Tourfan, la découverte de documents turcs et pehlevis (pour la première fois, ces derniers ne renfermaient pas d'idéogrammes), parmi lesquels M. F. W. K. Müller, au cours de son déchiffrement, rencontrait une langue indo-européenne nouvelle à laquelle M. Andreas donnait le nom de *sogdien*, d'après la province de Sogdiane représentée aujourd'hui par la région de Samarqand ; elle était transcrite en caractères manichéens. Une seconde expédition allemande, celle de M. von Le Coq, rapporta des

(1) ÉMILE BENVENISTE, dans *Bulletin de la Société de linguistique*, t. XXIV, n° 74, 1924, p. 40.

environs de Tourfan des fragments d'Évangiles en langue sogdienne et en écriture syriaque. Enfin, en 1907, M. Grünwedel, resté à Tourfan, eut vent de l'existence d'une grotte murée, à Touen-Houang, où une foule de documents chinois et autres avaient été entassés ; c'est cette même grotte où la mission française de M. Paul Pelliot réussit à se procurer des documents qui sont aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale et parmi lesquels Robert Gauthiot déchiffra des textes bouddhiques en langue sogdienne.

La seconde expédition de Sir Aurel Stein fournit de nouveaux textes. En explorant les fortifications construites par les Chinois pour barrer la route aux incursions des nomades, on trouva, dans une tour de garde, des documents sur étoffe et sur papier, pliés à la manière des lettres, et couverts de caractères araméens dans lesquels Gauthiot reconnut du sogdien. Or, l'abandon de ces vieilles fortifications remontant au premier siècle de notre ère, ces documents se trouvaient par là datés.

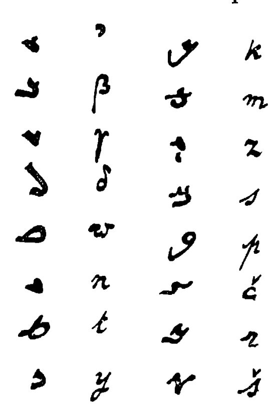


Fig. 8.
Écriture sogdienne moderne.

On est mis, en conséquence, en présence de deux étages successifs d'évolution de cette écriture : les lettres découvertes par Aurel Stein, qui datent du début de notre ère, et les textes bouddhiques, écrits du VIIe au IXe siècle.

Quelle est l'origine de cet alphabet ? Araméenne assurément, mais, comme pour l'ouïgour auquel il ressemble beaucoup, il faut renoncer à y voir de l'estranghélo ou syriaque archaïque : les nombreuses ressemblances avec le pehlevi des inscriptions nous reportent au palmyrénien et à l'ara-

méen des papyrus, qui paraissent avoir donné naissance aux divers types pehlevis. Dans le premier étage que nous venons de déterminer, le sogdien ancien, les lettres ne sont pas encore liées entre elles de façon régulière, tandis que dans le second, celui des documents bouddhiques, elles le sont, ce qui les rapproche des écritures syriaques et arabes. Cet alphabet est devenu ensuite l'ouïgour en s'appliquant à la langue turque, et celui-ci a enfanté le mongol et le mandchou, encore en usage chez ces deux peuples.



Fig. 9. — Écriture manichéenne.

La langue sogdienne, transcrite par cet alphabet, remonte à l'indo-européen à travers l'iranien septentrional ; elle n'a de correspondants, à l'époque actuelle, que le *yaghnôbî* parlé dans la haute vallée du Zérafchân, et l'ossète, dialecte iranien du Caucase.

Écriture manichéenne.— La religion de Manès, comme nous le verrons plus loin, a eu un grand succès en Asie centrale. Elle apportait avec elle, pour la transcription des livres sacrés rédigés par son fondateur, une écriture dérivée de l'araméen

et servant à translitérer des textes en pehlevi ou en turc. Des fragments de ces textes ont été rapportés par les diverses

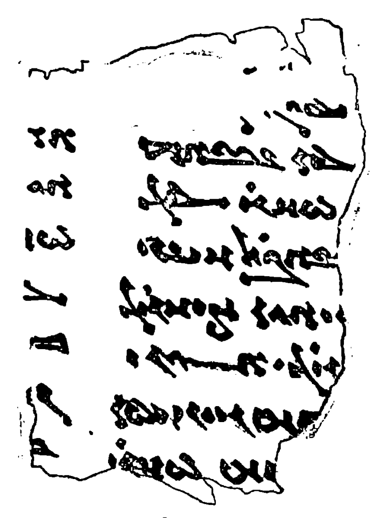


Fig. 10. — Écriture manichéenne.

missions énumérées ci-dessus, déchiffrés et étudiés en Russie par Salemann et Radloff, en Allemagne par F. W. K. Müller et von Le Coq.

Les langues de l'Élam, du Zagros et du Plateau iranien

Langue élamite. — De la langue élamite le plus ancien monument actuellement interprété, c'est le traité de Narâm-Sin, roi d'Akkad, avec un prince dont le nom ne nous est pas parvenu (p. 80). Elle est rattachée par les linguistes au groupe des langues dites asianiques, langues de l'Asie antérieure qui ne sont ni indo-européennes ni sémitiques ; par Marr et ses

disciples russes au groupe par eux nommé japhétique dont les langues caucasiennes sont les membres encore vivants.

Au cours de son développement l'élamite a emprunté des mots aux vocabulaires sumérien, babylonien, iranien, et a modifié sa phonétique. Il ne distingue pas de genres et n'a pas à proprement parler de flexion. Le sujet se met en tête de la proposition ; les autres cas sont déterminés soit par la place du mot dans la phrase soit par l'adjonction d'une postposition pour le génitif, d'un élément pronominal pour l'accusatif. Il existe deux types de conjugaison, quatre temps et cinq modes ; on ne connaît pas toutes les désinences temporelles. Il reste beaucoup à découvrir dans le domaine grammatical. Détail intéressant de la phonétique : le nom ancien des habitants de l'Élam, Haltam, et du pays Haltamti, comporte le groupe consonnantique *lt* qui dans les langues asianiques finit par se changer parfois en une seule consonne ; en élamite *l* est tombé et il est resté Hatam, Hatamti ; dans les transcriptions sumérienne, Elam, et akkadienne, Elamtou, c'est le *t* qui a disparu.

Langue kassite. — Dans le Zagros, les Kassites, ancienne population qui subsiste jusqu'au temps d'Alexandre, parlent, eux aussi, une langue qui paraît asianique. Il n'en a pas été retrouvé de monuments, à supposer qu'il en ait jamais existé. Toutefois quelques mots de leur vocabulaire ont été conservés et ils ont fait des emprunts aux Indo-iraniens, notamment de noms propres de divinités et d'êtres humains.

Mentionnons brièvement la langue hourrite, parlée dans le massif montagneux d'Arménie. C'est également une langue asianique ; son extension a été considérable au deuxième millénaire ; à l'est on constate son influence dans la région de Kerkouk, au pied du Zagros, et au cours de l'histoire de l'Iran se rencontrent quelques noms de princes qui appartiennent à l'onomastique hourrite.

Langue sumérienne et langue akkadienne. — Les Élamites ont utilisé dans une mesure indéterminée la langue sumérienne, autre langue asianique, celle des plus anciens habitants de la Basse-Mésopotamie. Ils ont été en contact avec eux par des guerres et par des relations économiques ; ils ont été sous leur domination au temps de la IIIe dynastie d'Our (p. 102) et l'on a recueilli dans les ruines de Suse des textes en langue sumérienne.

Toutefois de toutes les langues étrangères l'akkadien, qui appartient au groupe sémitique, est celle qui a exercé l'influence la plus développée en Élam avant l'époque des Achéménides. A partir de la conquête de l'Élam par les rois d'Akkad elle est, pendant des siècles, parlée et écrite à Suse (p. 82) et, même après la réaction nationaliste de Houbanmana au XIIIe siècle (p. 155), elle ne cesse pas d'être comprise et utilisée.

Langues iraniennes anciennes. — Les anciennes langues iraniennes, comme d'ailleurs les langues parlées actuellement sur le plateau iranien, forment avec les langues du Nord de l'Inde, une branche du groupe indo-iranien des langues aryennes ou indo-européennes. Celles qui ont été écrites autrefois, attestées par des monuments épigraphiques ou manuscrites, sont : 1° le vieux-perse des inscriptions cunéiformes achéménides ; 2° le zend ou langue de l'Avesta ; 3° le pehlevi des inscriptions sassanides, des commentaires de l'Avesta, des documents trouvés à Tourfan, en Asie centrale.

Le vieux perse est une langue indo-européenne d'un aspect archaïque, se rapprochant du sanscrit des Védas ; elle doit représenter, très probablement, le parler des Perses qui formaient l'entourage de Darius, sinon celui du roi lui-même ; c'était la langue de la cour, de la noblesse, non celle de l'administration ; car les bureaux se servaient sans doute de l'araméen. En effet, les Perses avaient des satrapes et des

généraux, mais ils n'avaient pas de scribes, de rédacteurs et d'expéditionnaires pour administrer le vaste empire fondé par Cyrus ; ils ont dû recourir à un personnel déjà tout formé, « dont les éléments se trouvaient à leur disposition en Babylonie » (1). Ce sont probablement ces employés qui ont inventé pour les inscriptions lapidaires les caractères cunéiformes qui forment les éléments de la graphie perse.

Le zend est une langue sœur du vieux-perse, dont les *gâthâ* ont conservé la forme la plus ancienne.

Le pehlevi ne continue pas exactement le vieux-perse, mais il représente comme lui un parler de la Perside (2). La lecture en a été longtemps embarrassée par de nombreux idéogrammes, mille environ, qui sont les équivalents araméens des expressions perses correspondantes ; mais les textes trouvés en Asie centrale sont dépourvus de ces idéogrammes, auxquels le lecteur contemporain substituait sûrement le mot perse équivalent. Le persan moderne est l'héritier directe du pehlevi.

Les langues qui se parlent actuellement sont :

1° La langue littéraire, le persan, parlé par les classes cultivées non seulement dans la Perse de nos jours, mais encore en Afghanistan ; elle a été, depuis la création de l'empire des Grands-Mogols au commencement du XVIe siècle jusqu'à la suppression de la Compagnie anglaise des Indes orientales en 1835, la langue savante écrite dans l'Inde ; elle est parlée par le peuple dans les grandes villes de l'Iran actuel.

2° L'afghan parlé par les aborigènes de l'Afghanistan : il s'appelle *pachtou* dans le sud et *pakhtou* dans le nord.

3° Le baloutchi, employé par les indigènes du Béloutshistan, et concurrencé par le brahouî, langue de l'Inde.

(1) **LXXIX** *bis*, p. 4, 13, 19.
(2) A. MEILLET, *Notes iraniennes* (*Mémoires de la Société de Linguistique*, t. XXII, 1921, p. 222-223.

4° Le kurde des montagnes du Kurdistan, divisé en plusieurs dialectes ; la frontière entre la Perse et l'ancien empire ottoman, aujourd'hui la république turque d'Angora, suivant les crêtes des montagnes et la ligne de partage des eaux, le kurde est réparti entre ces deux États. Les Bakhtiaris et les Lours ne veulent pas être comptés parmi les Kurdes, mais comme les dialectes parlés dans ces deux groupes sont étroitement apparentés au kurde, il est naturel, au point de vue linguistique, de les comprendre sous cette même appellation générique.

5° Les petits dialectes disséminés sporadiquement sur la surface du plateau de l'Iran : ceux du Pamir (sariqolî, chighnî, wakhî, ichkâchamî, sanglitchî, mungi ou mundjanî, yidgah), y compris le yaghnôbî, dernier reste vivant du sogdien ; ceux des bords de la Caspienne (mâzandérânî, gilékî, tâlidj, tât, semnânî); ceux du centre (kâchî, gabrî, Nâyîn, Natanz, sîwendî).

6° L'ossète, parlé par un peuple iranien qui habite les montagnes, les vallées et les passes du Caucase moyen, ayant à l'est la région du Kazbek, le plus haut sommet de cette chaîne, et s'étendant à l'ouest dans les montagnes qui avoisinent celle-ci. Ils paraissent être les descendants des Sarmates et des Scythes du Pont, et furent connus au moyen âge sous le nom d'Alains.

Les Juifs parlent et écrivent un judéo-persan, influencé par les divers milieux ; celui de Bokhara, par exemple, a subi l'influence du persan parlé par les Tâdjiks, population d'origine iranienne.

CHAPITRE III

LE CADRE CHRONOLOGIQUE

L'Iran ne fournit pas lui-même avant le temps des Achéménides le moyen de rapporter à un système de chronologie absolue les données de chronologie relative qui se dégagent des fouilles et des documents écrits. Ce rapport ne pourrait s'effectuer actuellement qu'à l'aide des synchronismes constatés avec le monde mésopotamien.

Dans celui-ci il n'existe point de date absolue définitivement fixée et antérieure au xe siècle avant notre ère. Pour le deuxième et le troisième millénaires, à mesure que l'on remonte dans le temps la marge d'erreur est de plus en plus considérable. On avait cru il y a quelque trente-cinq ans pouvoir définitivement fixer la période de trois siècles pendant laquelle les Amorrhéens ont régné à Babylone, et cela à l'aide de données astronomiques, des observations de la planète Vénus au temps d'un de leurs rois, Ammizadougga. La question est encore pendante et les divergences entre les solutions proposées sont très considérables : on n'est pas parvenu à faire concorder les données des documents assyriens avec celles des documents d'origine babylonienne, qui reposent les unes et les autres sur le même calendrier luni-solaire.

Aurait-on obtenu ce résultat, il faudrait de plus assurer un accord parfait avec la chronologie égyptienne, car il existe aussi des synchronismes entre le monde mésopotamien et l'Égypte, même avant le début des temps historiques, et

cette chronologie égyptienne repose sur un autre système de calendrier, purement solaire et réglé par des périodes sothiaques.

Le début de la *période proto-iranienne*, celle des plus anciens établissements de sédentaires en Iran, correspond à celui de la même civilisation en Haute-Mésopotamie, par exemple à Ninive, et semble appartenir au IVe millénaire.

Tepè Giyan, Tepè Moussian, Suse, Persépolis sont fondés plus tard, au temps appelé en Basse-Mésopotamie *période d'el Obeid.*

La *période intermédiaire* de Suse, également attestée à Tepè Sialk, montre l'influence en Iran de la *période d'Ourouk* en Basse-Mésopotamie qui a aussi des répercussions certaines dans l'art égyptien des époques préthinite et thinite dont les égyptologues placent la fin au XXVIIIe siècle.

Louhhi-ishshan et Hishep-ratep, rois d'Awan, en Élam, sont contemporains de Sargon d'Akkad, et Pouzour-Shoushinak, troisième successeur de Hishep-ratep, subit très nettement l'influence akkadienne dans la sculpture et l'emploi de la langue.

La liste reconstituée d'après les documents contemporains, des Hauts-Commissaires d'Élam prend place dans la chronologie absolue par le synchronisme de Kouk-Nashour avec Ammizadougga, dixième roi de la première dynastie de Babylone, certainement dans la première moitié du deuxième millénaire.

Ounpatar-Houban est contemporain du roi kassite Kashtiliash III, au début de la seconde moitié du XIIIe siècle, et cela permet de fixer la date de son prédécesseur immédiat, Ountash-GAL, un des plus grands constructeurs parmi les rois d'Élam.

Le régne très court de Zababa-shoum-iddin, en 1178 probablement, est le point de repère qui détermine l'époque de l'invasion et du pillage de la Babylonie par le roi élamite Shoutrouk-Nahhountè I.

Les Annales des derniers rois d'Assyrie, dont les années de règne sont sans conteste reportées dans le calendrier universel, permettent de classer assez exactement les derniers rois élamites, au VIIIe et au VIIe siècles.

Au temps des Achéménides et de leurs successeurs il ne se présente plus d'incertitude que pour des événements particuliers ; le cadre général est très nettement tracé.

PREMIÈRE PARTIE

L'IRAN AVANT L'IMMIGRATION DES MÈDES ET DES PERSES

CHAPITRE PREMIER

L'ÈRE PROTO-IRANIENNE

Les découvertes effectuées depuis moins de vingt ans en Iran, en Mésopotamie, en Haute Syrie et en Asie Mineure ont révélé la civilisation de ces régions depuis les premiers établissements néolithiques ou chalcolithiques jusqu'au début des temps historiques.

La division chronologique actuelle de cette époque préhistorique en quatre périodes repose sur la documentation recueillie en Basse-Mésopotamie où l'on distingue successivement la *période d'el-Obeid,* la *période d'Ourouk* et la *période de Djemdet-nasr,* d'après les noms de sites dans lesquels on a découvert de la céramique et d'autres objets caractéristiques. La Basse-Mésopotamie, terre d'alluvions, a été habitée pour la première fois par des sédentaires, à une époque tardive ; dans les régions élevées qui la dominent, la présence de l'homme fixé au sol est plus ancienne, mais à défaut de termes exacts que pourront déterminer les découvertes nou-

velles les restes de la civilisation de l'époque primitive de la sédentarisation sont groupés sous la dénomination générale de *période de Pré-Obeid* ; dans la région iranienne on emploie plus volontiers l'expression *période proto-iranienne.*

1. — Sur le plateau d'Iran

Sur le haut plateau d'Iran, le long de la route bordière du désert central, les sites de Tepè Sialk près de Kashan, Qoum et Mesré plus au nord, Rey (la classique Rhagès), et enfin Tepè Hissar près de Damghan présentent les caractéristiques d'une même civilisation. Tepè Hissar est de fondation plus récente que Tepè Sialk et que Rey. Les deux autres sites n'ont pas encore été fouillés ; on y a seulement recueilli quelques vases et des tessons. Au nord-est du plateau, près du versant septentrional de l'Elbourz, Anau, dans le Turkestan russe, se rattache à la même évolution culturelle.

Les premiers sédentaires semblent être descendus des terrasses de la montagne voisine quand le dessèchement progressif de la région eut amené les animaux à chercher leur nourriture dans la plaine nouvellement formée aux dépens des anciens marécages. Tout en poursuivant, à la masse de pierre ou à la fronde avec des balles en terre crue, la gazelle (*gazella subgutturosa* et probablement *gazella gutturosa*), l'égagre (*capra aegagrus*), le taureau sauvage, le lion et la panthère, ils commencent, ou continuent, la domestication des bovidés (*bos taurus*), des capridés, des ovidés (*ovis vignei*, qui habite encore à l'état sauvage les montagnes de l'Iran, et *ovis aries*) ; les porcins apparaissent plus tard (*sus scrofa* et *sus vittatus*), avec le chien et un équidé, l'*equus caballus Pumpellii*, ainsi nommé par Duerst parce que sa présence a été constatée tout d'abord dans le site d'Anau fouillé par Pumpelly.

Ces premiers sédentaires connaissent ou découvrent les

propriétés des plantes textiles et en filent les fibres en utilisant des fusaïoles en terre crue ; ils constatent la valeur nutritive de l'orge et du froment qui croissent dans la région à l'état sauvage ; ils en font la culture, et comme l'irrigation des champs nécessite des ententes entre voisins, c'est l'une des causes de l'organisation d'une société policée.

Le village est installé à quelques kilomètres de la montagne, peut-être par mesure de sécurité, un ennemi éventuel ne pouvant l'atteindre qu'en passant dans un terrain découvert ; il s'élève près du sentier qui conduit par delà la montagne, et à faible distance d'un point d'eau

A Tepè Sialk, exploré par Roman Ghirshman, en 1933, 1934 et 1937, c'est primitivement une agglomération de huttes en roseaux dont il ne reste que des lits de cendres ; dans les ruines de la Suse primitive, qui est plus tardive, on a trouvé dans des mottes de terre crue les traces de l'encastrement des roseaux ; le même type d'habitation a été utilisé par les habitants de la Basse-Mésopotamie où son usage se conserve encore de nos jours. Aux huttes succèdent des maisons en terre crue, sans soubassement et sans enduit. Le village est entouré d'un mur d'enceinte : c'est le lieu où demeurent les vivants. Sur le plateau est celui où reposent les morts.

Couffes et paniers en fibres végétales sont parfois enduits d'argile pour les rendre étanches. De là dérivent les vases en terre crue, séchés au soleil. Placés accidentellement auprès du feu ces vases acquièrent plus de dureté et deviennent plus résistants ; la céramique est découverte. Des différences dans les argiles, dans la cuisson, les formes, le polissage ou le décor, sont des caractères distinctifs qui se modifient d'une époque à l'autre et à un moment déterminé présentent des types différents en des lieux divers. Dans le Proche-Orient les vases et les fragments rejetés ou abandonnés sont parmi les plus précieux documents pour la délimitation des périodes dans les civilisations préhistoriques.

La première époque de sédentarisation dans la partie centrale du plateau iranien est ainsi caractérisée par de la *céramique peinte.* Les habitants ne se contentent pas de marmites et de terrines sans décor, modelées et lissées à la main ; ils utilisent aussi une poterie noire, fumigée, mais donnent la préférence à une céramique rouge, à engobe, dont la qualité se perfectionne à mesure que s'améliorent les conditions de la cuisson : le potier parvient enfin à obtenir une surface de couleur uniforme et sans taches, mais il ne sait pas encore régler le feu pour parvenir à une cuisson homogène dans toute l'épaisseur de la pâte ; la surface du vase est saisie, et à la cassure l'intérieur apparaît gris-noir ou même noir. Les vases rouges se couvrent d'ornements peints, en noir brillant qui plus tard tourne au gris et devient mat ; ce décor est purement géométrique et son origine semble être une imitation des dessins que forme la vannerie.

Au temps où à Tepè Sialk la maison en terre se substitue à la hutte en roseaux apparaît une poterie plus grossière, de couleur blanchâtre, fabriquée également à la main, et dont la surface est égalisée tantôt à la main nue, tantôt à l'aide d'un chiffon ou d'un morceau de peau. Les premières écuelles sont à base étroite et concave, à bord aminci ; plus tard on invente le support à partie inférieure tronconique et le vase à pied. Le vase le plus caractéristique sur le plateau iranien c'est le calice, dont l'apparition est un peu plus récente.

C'est au début, ou peut-être au cours de la première période de Tepè Sialk que le métal est utilisé pour la première fois. On a recueilli seulement du cuivre, et à partir du strate 3 ; il est travaillé au marteau sous forme d'alènes, d'aiguilles et d'épingles.

Dans les maisons et dans les tombes se rencontrent beaucoup d'armes et d'instruments en pierre : masses, porte-silex, haches et houes, étaux, pierres à affûter, couteaux, scies, grattoirs et perçoirs, à côté de vases taillés, de mortiers, de bracelets et de longues perles cylindriques.

Ces perles en pierre ne sont pas en usage dès le début de la sédentarisation. Elles ont été précédées : aux premiers temps du village, les habitants se contentaient de perles en terre crue formées de boules accolées, ou roulées en cylindre grossier ; après la construction des premières maisons il s'est produit un grand progrès dans la forme qui devient ovoïde ou en double cône ; plus tard, les perles sont en terre cuite, et quand sont créées les perles en pierre la perle en coquillage commence à jouir aussi de la faveur des gens.

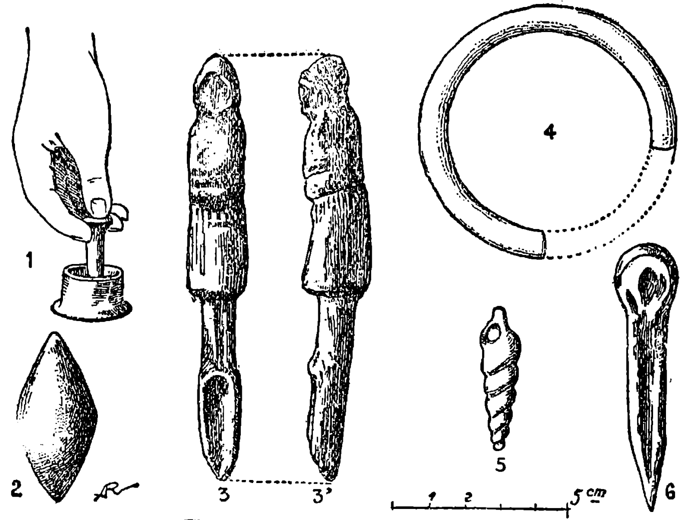


Fig. 11. — Objets divers de Sialk.

Des petits pilons en terre cuite très fine servent dès le début de la sédentarisation à broyer dans des mortiers minuscules, en terre cuite ou en pierre, du fard dont les traces sont de couleur brune.

Des goûts artistiques se manifestent tout particulièrement

dans un abondant outillage en os, par des porte-silex sculptés en forme de tête d'animal ou de personnage humain. Cette sculpture purement décorative, il en existe des exemples dans l'Égypte préhistorique, chez les Badariens. La plus ancienne représentation de l'homme sur le plateau iranien le montre vêtu d'une pièce rectangulaire, étoffe ou peau, enroulant le bas du corps de gauche à droite, et formant bourrelet à la taille, la tête coiffée d'une calotte conique. Malheureusement le visage est mutilé par une cassure ; mais fût-il complet qu'il ne nous donnerait probablement pas très exactement le type ethnique, car le sculpteur a été obligé de tenir compte de la forme de l'os dans lequel il a exécuté son travail. Le type est connu par les ossements recueillis à Sialk sous les maisons du village et sous les espaces découverts. Les morts adultes sont inhumés dans des fosses, déposés directement sur la terre, couchés sur l'un des côtés, les jambes modérément fléchies, les bras dans des positions variées ; soit avant l'enterrement, soit dans la fosse même ils ont été recouverts par un colorant rouge qui a pénétré profondément dans le squelette. Dans une tombe tardive le mobilier funéraire se compose d'une hache en pierre placée près de la main et de deux mâchoires de mouton à proximité de la tête ; c'est, entre plusieurs exemples, un témoin de la croyance de la population à une certaine survie. Les enfants sont parfois déposés dans une jarre, et parfois leurs ossements sont partiellement calcinés.

Types ethniques. — Ces plus anciens sédentaires de la partie centrale du plateau iranien, connus par les seules fouilles de Tepè Sialk, ne présentent pas les caractères d'une race unique. Deux squelettes sont du type appelé *proto-méditerranéen* quatre autres, du type *proto-iranien*, un septième est *mésocéphale* : un homme et une femme entre 20 et 30 ans, deux hommes et une femme entre 30 et 40 ans ; une femme entre 40 et 50 ans. Ce serait insuffisant pour tirer des conclusions

générales, mais celles-ci s'appuient sur les types anthropologiques de 38 crânes appartenant aux diverses phases de Tepè Sialk et sur ceux de nombreux squelettes exhumés dans d'autres sites antiques du Proche-Orient, de l'Égypte à la vallée de l'Indus.

Le type anthropologique que le Dr Vallois a proposé d'appeler *hyperdolichocéphale proto-iranien* se manifeste à Tepè Sialk d'une façon presque indépendante : deux hommes et deux femmes sur les six squelettes des récentes couches de la première phase lui appartiennent. Il se retrouvera pendant les deux phases suivantes du développement du site, avec deux têtes sur cinq dans chaque cas, puis disparaîtra complètement. Les caractères généraux sont sensiblement les mêmes : « Les têtes y sont vigoureuses, avec des os particulièrement épais ; le crâne est très long et très étroit, la face est très prognathe dans son segment inférieur, avec un nez fin, des orbites de hauteur moyenne et un palais allongé (1). » On le trouve dans l'Iran et autour de l'Iran, mais disséminé parmi les proto-méditerranéens et non groupé comme à Sialk. A Mohendjo-daro, dans la vallée de l'Indus, où les ressemblances sont considérables ; à Tepè Hissar où un tiers des crânes des deux premières périodes est de ce type ; à Our et à Kish, en Mésopotamie.

Le type *proto-méditerranéen* se « rattache à la race méditerranéenne actuelle, mais avec certaines différences ». Il est largement répandu dans tout le Proche-Orient dès le mésolithique et jusque dans la période du bronze. Il se trouve en Égypte et dans l'Asie antérieure, de la Méditerranée à l'Indus, du golfe d'Oman à la Caspienne. On constate sa présence en Palestine et en Syrie, en Asie Mineure, en Sumer et en Akkad, à Anau au sud du Turkestan russe, à Nal au sud du Béloutchistan et à Mohendjo-Daro dans la vallée de

(1) *Fouilles de Sialk*, II, p. 131.

l'Indus. En Iran, il se rencontre à Suse, à Tepè Giyan, Tepè Bad-Hora, Tepè Djamshidi, dans la région de l'ouest et du sud-ouest. A Tepè Hissar où des centaines de têtes ont été recueillies il est l'élément de beaucoup le plus nombreux. A Tepè Sialk si un seul des six crânes de la première phase d'occupation lui appartient il est aussi fréquent aux deux phases suivantes que le type proto-iranien et après la disparition de celui-ci il se maintient jusqu'aux derniers temps de l'occupation du site, sans subir pour ainsi dire de variations.

Le type proto-iranien est-il antérieur en Iran au type dolichocéphale proto-méditerranéen ? Est-il autre chose qu'une différenciation locale ? C'est là une question à laquelle une réponse ne pourra être donnée qu'après étude des documents anthropologiques de Tepè Hissar ou de nouvelles découvertes dans les sites iraniens les plus anciens.

Le sixième crâne de la première phase de Tepè Sialk est mésocéphale, à la limite de la brachycéphalie ; ses caractères sont un mélange du type hyperdolichocéphale proto-iranien avec un élément d'un type modérément brachycéphale qui apparaît nettement à la deuxième phase de Tepè Sialk pour disparaître après la quatrième. Ce nouveau type est distinct du type arménoïde qui ne se montrera pas à Tepè Sialk antérieurement au premier millénaire avant J.-C. (p. 175). Autant qu'on en peut juger d'après le très petit nombre d'éléments dont on dispose ce plus ancien type brachycéphale constaté sur le plateau iranien c'est le type alpin, d'origine probablement asiatique, répandu en Europe centrale et méridionale où il existe encore aujourd'hui.

Deuxième période de Sialk. — Des modifications se produisent, dont les plus importantes sont la construction en briques et l'apparition de vases à fond rouge avec décor noir. C'est alors la deuxième période de Tepè Sialk, développement normal de la civilisation antérieure.

Le premier progrès c'est l'invention de la brique crue ; elle est simplement pétrie à la main, avec un peu de charbon comme dégraissant, en pâtés rectangulaires à arêtes arrondies, et porte sur une de ses tranches quatre ou six empreintes de doigts qui faciliteront la liaison avec le reste du mur. Au début, les briques crues sont utilisées seulement, en une ou deux couches, comme soubassement et pour le sol des chambres ; l'élévation des murs est en pisé et le sol recouvert d'un enduit en terre ; plus tard le mur est entièrement construit en briques appareillées, une couche de briques disposées en longueur alterne avec une couche de briques en travers. Murs de pisé et murs de briques sont souvent enduits de peinture de couleur ocre rouge, à l'intérieur des maisons.

C'est alors que l'on constate avec certitude la domestication du chien, du porc et du cheval. Les ossements de chevaux trouvés dans les maisons de Tepè Sialk sont les plus anciens témoins de la domestication des équidés dans le Proche-Orient.

La technique du métal n'a guère varié, mais les objets en cuivre martelé deviennent plus nombreux tandis que les objets en os tendent à se raréfier ; l'outillage en pierre présente des perfectionnements et l'industrie des vases en cette matière se développe.

Les anciens objets de parure sont abandonnés. Les perles en terre cuite deviennent plus rares que les perles en pierre ; pour celles-ci l'artisan choisit la diorite et, vers la fin de la période, la turquoise et la cornaline ; pour les bracelets on préfère maintenant l'albâtre veiné, le calcaire blanc ou vert clair, ces bracelets ne sont plus uniformément à section carrée ou ovale, il en est dont la section est triangulaire ou à nervure centrale.

Les types de céramique caractéristiques de la première période de sédentarisation disparaissent lentement et font place de plus en plus marquée à des vases en terre fine, de

dimensions plus réduites que les vases à fond clair décorés de noir. La poterie de cette seconde période, également décorée en noir, présente un fond rouge qui se perfectionne à mesure que le potier devient plus maître de ses procédés de cuisson. C'est vers ce temps que le village de Tepè Hissar est fondé ; on y trouve près du sol vierge la même poterie à fond rouge. Shir-e-Shian, à 15 kilomètres à l'ouest de Damghan est un établissement de semi-nomades contemporain. Aux triangles, aux losanges, aux lignes ondulées de l'ancienne céramique s'ajoutent des imbrications, des tresses, des échiquiers. Des emprunts sont ensuite faits au règne végétal, et plus fréquemment au règne animal : des oiseaux, des bouquetins et des sangliers sont figurés dans un style fort inégal où le naturel côtoie une schématisation très accentuée et même la désagrégation du motif. Aucune influence extérieure ne se manifeste ni dans les scènes réalistes ni dans la stylisation.

Troisième période de Sialk. — A Tepè Sialk et à Qoum le site est abandonné à la fin de cette période ; à Rey et à Tepè Hissar la vie continue sur le même emplacement. A Tepè Sialk une épaisse couche de cendres couvre les plus récentes

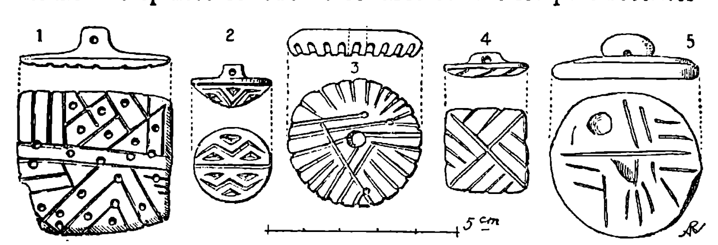


Fig. 12. — Sceaux de Sialk et leurs empreintes.

constructions ; les habitants vont s'établir sur une éminence, à quelque six cents mètres au sud de l'ancien village. Au cours de cette troisième période de Tepè Sialk va se réaliser

l'unité de la civilisation proto-iranienne par la diffusion d'une même céramique peinte depuis la région occidentale de l'Iran jusqu'à sa région orientale en passant par les contrées méridionales.

A Tepè Sialk sept couches de ruines se distinguent. Pour combler les différences de niveau dans les emplacements où l'on bâtit, les murs sont parfois élevés sur un petit massif de galets. Des briques crues de deux formats standardisés, permettent des assemblages variés et sur les façades des maisons, lissées avec enduit en terre, des panneaux saillants. Pour éviter que l'humidité décolle l'enduit, des tessons de céramique sont juxtaposés à la base des murs. Des couloirs en chicane apparaissent à la cinquième couche et se multiplient ensuite. Les ruines des murs sont assez élevées pour permettre de constater l'existence de petites ouvertures qui servent de fenêtres ; des portes basses et étroites, hautes de 80 centimètres seulement, obligent à ramper pour pénétrer dans les maisons. Rien n'est conservé des parties hautes, mais le grand nombre de briques entassées pêle-mêle dans les chambres autorise à penser que les maisons étaient voûtées.

Au temps du cinquième strate les habitants du village sont victimes d'une catastrophe, tremblement de terre ou attaque à main armée. Une femme accroupie le long d'un mur, avec un enfant sur ses genoux et un autre auprès d'elle, semble avoir été surprise par la chute de ce mur et son dernier mouvement fut pour protéger les deux petits ; ailleurs, projeté sur le sol, un homme s'est affaissé à droite et a été écrasé sous les ruines d'un autre mur.

Quelques modifications se produisent dans les rites d'inhumation. La couleur rouge remarquée sur tout le squelette aux périodes précédentes existe encore dans les trois premiers strates, mais seulement sur les crânes ; elle disparaît ensuite complètement en même temps que l'orientation du mort semble devenir moins régulière et qu'il est couché de préfé-

rence sur le côté gauche. Pour la première fois au quatrième strate, quand se produisent ces changements, un vase à boire est placé dans la tombe, près de la bouche ou derrière le crâne du mort ; au strate suivant il y en aura trois, et plus tard tantôt deux, tantôt un seul. A Tepè Hissar, dès le début de cette période, mais surtout dans le strate I C, des objets d'ordinaire en pierre, en terre cuite ou en bitume, plus rarement en métal, et taillés comme des sceaux, se rencontrent parfois au nombre de six, et même plus, auprès des bras du squelette ; ce sont donc plutôt des ornements que des cachets.

La céramique continue une évolution lente, mais régulière dans la composition de la pâte et dans la cuisson qui maintenant agit sur toute l'épaisseur de façon égale et rend le vase sonore. La couleur est le brun clair, mais après un léger lustrage avec un outil l'artisan la recouvre d'un enduit où tout d'abord prédomine le rouge, couleur caractéristique de la période précédente ; le chamois est préféré aux strates 4 et 5 et disparaît vers la fin de la période. A Tepè Sialk les vases sont encore au début faits à la main, tandis qu'à Tepè Hissar la tournette, et presque aussitôt après le tour, sont en usage depuis l'apparition, dans la période précédente, des motifs animaux (Hissar I B). On n'invente pas de nouvelles formes ; les anciennes se modifient et se perfectionnent : l'ouverture du gobelet s'accentue, sa paroi est soit verticale soit légèrement évasée ; vers la fin de la période il est muni d'une base en rondelle, de plus en plus fréquente. Les dimensions du bol tendent à se réduire ; sa paroi, presque verticale, évolue vers une forme concave, le fond bombé devient tout à fait convexe et si petit qu'il faut créer un support en réunissant par leurs bases deux coupes de dimensions égales. Le calice dont la coupe à pied de la période précédente est l'ancêtre, présente de nombreuses variétés. D'abord droit, le pied s'élargit puis diminue de hauteur et finit en large pavillon qui assure au vase une plus grande stabilité et permet



Fig. 13. — Vases peints.

l'agrandissement du volume de la coupe. Des vases thériomorphes recueillis dans le strate le plus récent imitent un capridé ou un oiseau, le liquide s'écoulait par une ouverture placée au-dessous de la tête.

Le décor, noir et luisant, appartient à un répertoire très varié, où dès le début des motifs nouveaux, volutes superposées et serpents dressés, s'ajoutent aux sujets géométriques, aux suites d'oiseaux, aux losanges cornus dérivés du décor analogue de la période précédente.

Plus tard, des hommes, des théories de danseuses, des animaux silhouettés, bouquetins, aigles, éperviers, ensuite des léopards et en dernier lieu des chiens sont disposés en frises bien alignées. Le même répertoire est utilisé dans tout l'Iran qui atteint à ce moment à un stade de civilisation unique. En Basse-Mésopotamie, alors à sa période primitive, celle d'el-Obeid, des motifs semblables se rencontrent aussi.

Puis, après une longue floraison de naturalisme il se produit, comme précédemment, un retour vers la stylisation et la schématisation : ce nouveau type a été appelé, pour Suse, céramique de « Style I », par opposition au « Style II », celui des vases peints qui, à la fin de la période III de Tepè Sialk portent des scènes naturalistes dans lesquelles la composition n'est plus la même, les files de personnages et d'animaux étant maintenant remplacées par des scènes dans lesquelles les êtres vivants agissent dans un paysage figuré.

L'industrie du métal se développe. Aux épingles et aux aiguilles martelées dont la forme et la longueur se modifient sans cesse s'ajoutent à partir du quatrième strate des armes martelées ou coulées dans un moule univalve ; il n'y aura plus de progrès dans la métallurgie, si ce n'est dans le décor des épingles.

Les grandes épingles à tête hémisphérique, conique, biconique ou pyramidale, sont des objets de parure, comme les perles en cornaline, en turquoise ou en lapis-lazuli, et les pen-

dentifs en coquille, en cristal de roche ou en jade. Des disques plats percés au centre et incisés de lignes droites, des boutons à bélière ornés d'un décor géométrique sont également des pendentifs, mais aussi peut-être les plus anciens sceaux utilisés sur le plateau iranien.

Le développement de l'industrie métallurgique nécessite des rapports avec la région d'Isfahan qui produit du cuivre ; la coquille marine est importée du golfe persique ; le lapis-lazuli et la turquoise, du Khorasan ; et le jade, de régions encore plus lointaines.

La civilisation autochtone du plateau iranien se brise au temps où, par l'intermédiaire de l'Élam, certains progrès accomplis en Basse-Mésopotamie se manifestent à Sialk. Alors disparaît en ce lieu la céramique peinte qui en était le produit le plus caractéristique.

2. — Dans l'ouest et le sud-ouest de l'Iran

Dans l'ouest et le sud-ouest de l'Iran, Tepè Giyan, Tepè Djamshidi et Tepè Bad-Hora, près de Néhavend, Mousian, (qui englobe les tepès Moussian, Hazinè, Ali-Abad, Mourad-Abad et Mohammed-Djaffar), entre le Kouh Hamrin et le Kouh Syak dans le Pousht-i-Koûh, Suse et Tshok-e-Zembil dans la haute plaine élamite, Bender-Boushir dans une île du golfe persique, et Persépolis sont les seuls sites antiques actuellement fouillés.

Zagros. — Cette région de l'Iran se compose de longues chaînes de montagnes, le Zagros, qui dans sa partie septentrionale sépare le plateau central de la vallée du Tigre vers laquelle il envoie la majeure partie de ses eaux. Plus au sud, dans l'antiquité, les rivières se jetaient dans un lac salé séparé du golfe persique par une chaîne d'îlots, après avoir arrosé une plaine extérieure formée de deux paliers ; sur le palier

supérieur s'élevait la ville de Suse. Plus loin, enfin, dans la province qui porte aujourd'hui le nom de Fars, au pied de la partie orientale de la chaîne de montagnes, la plaine avait une plus grande étendue. Persépolis dans les montagnes et Liyan, l'île de Boushir, étaient les points les plus méridionaux.

Le Zagros, long d'un millier de kilomètres et large de plus de deux cents kilomètres, forme des chaînes épaisses, régulièrement plissées, qui descendent du nord-ouest vers le sud-est et s'étendent depuis la latitude du lac d'Ourmia où elles s'appuient sur le massif d'Arménie, jusqu'à la région de Persépolis. L'Elvend de Hamadan, vers l'intérieur de l'Iran, est constitué par un axe granitique ; les chaînes les plus élevées du Louristan sont en calcaire jurassique ; les autres, en crétacé ; à mesure que l'on s'approche de la Mésopotamie apparaissent d'abord des formations nummuliques, puis des gypses et des grès ; au pied des dernières ondulations se rencontrent les nappes de pétrole.

Entre ces chaînes aux falaises abruptes, des dépressions dont la longueur atteint rarement plus de cent kilomètres, et dont la largeur varie de 8 à 20 kilomètres, s'étagent entre 1.000 mètres, à l'ouest, et 1.700, à l'est. Des cols élevés, — celui de Badoush au nord de Suse, près de Dizfoul, est à une altitude de 3.040 mètres, — sont les seuls points de communication utilisables, car les vallées des rivières sont des cluses inaccessibles et pratiquement infranchissables.

Les différences d'altitude ont une grande influence sur le climat ; le dattier et l'oranger poussent à Kars-i-Shirin ; le figuier et le grenadier se rencontrent jusqu'à Kirind, à 1.160 mètres, la vigne atteint 1.700 mètres et les forêts de chênes jusqu'à 2.500. Dans les alpages des hautes régions des semailles sont faites en septembre, la moisson aura lieu l'été suivant.

Le Zagros est habité par des sédentaires, des demi-séden-

taires et des nomades. Il devait en être de même dans l'antiquité.

Il existe une seule route entre le plateau d'Iran et la Mésopotamie, pour traverser l'ensemble des chaînes de montagnes. Elle passe à Kirmanshah et Kirind dans la haute vallée de la Kerkha, atteint à Kars-i-Shirin la vallée de la Diyala, d'où elle gagne par Kanikin la région des capitales, aujourd'hui Baghdad, jadis Ctésiphon ou Babylone. C'est sur cette route et dans les principales plaines que sont les villes, pour la plupart des petites bourgades de 4 à 5.000 habitants, marchés et forteresses, dans des régions plantureuses que les difficultés d'accès ne permettent pas d'exploiter avec bénéfices. Seule Kirmanshahân, avec une population de 30 à 40.000 habitants, est une cité de quelque importance.

Les demi-sédentaires, mélanges de diverses races, ne sont pas installés dans les basses vallées du sud-ouest où l'on peut faire deux récoltes par an ; l'insalubrité de l'été ne permet pas d'y rester à demeure. Ils occupent dans les hautes vallées des villages-forteresses comme devaient être les « villes fortes » que les Assyriens se vantent d'avoir parfois conquises en quelques heures. L'insécurité est grande ; les maisons de chaque village se serrent sur un tertre, à l'intérieur d'une fortification sur plan carré, dans laquelle est ménagée une seule entrée ; les cultures s'étendent seulement à une portée de fusil ; quiconque fait à une plus grande distance des semailles n'est pas certain de faire la moisson une fois sur quatre. L'été venu, les demi-nomades se déplacent continuellement entre la plaine et les alpages. La mobilité de cette population explique avec quelle facilité elle s'éloignait à l'approche des Assyriens pour revenir dans ses misérables villages dès que l'ennemi s'était éloigné.

Plus mobiles encore sont les véritables nomades ; braves et farouchement indépendants, ignorants et pillards, ils forment des tribus soumises à une autorité patriarcale.

L'hiver ils sont dans les basses vallées, le long du Tigre ; l'été, dans les alpages et les hautes vallées. Les chefs ont des forteresses, mais comme les autres membres de la tribu ils préfèrent vivre sous la tente ou dans des cabanes de branchages. En toute saison la tribu se déplace presque continuellement. Ces nomades sont la terreur des demi-sédentaires à qui ils disputent la possession des terrains et des passages, et que souvent ils rançonnent.

Dans l'antiquité Tepè Moussian et les sites voisins présentent les caractères des établissements de semi-nomades. Il paraît en avoir été presque de même à Tepè Giyan, par 1.800 mètres d'altitude, dans la plaine de Néhavend où le Gamas-âb prend sa source.

Le Gamas-âb, c'est le cours supérieur de la rivière qui devient le Séinmerrè après être sortie de la plaine de Mahidesht par des défilés encombrés de nombreux rapides, et qui, à son entrée dans la plaine d'Élam prend le nom de Kerkha ; les anciens Mésopotamiens l'appelaient Ouknou, et les auteurs classiques Choaspès.

Élam. — La plaine d'Élam, dont Suse est la ville la mieux connue dans la période dont nous considérons l'histoire, était limitée du côté du golfe persique par les derniers contreforts du Pousht-i-Koûh et par une chaîne d'îlots qui bordaient un lac salé où se jetaient, à l'intérieur de la dépression, les eaux de quatre rivières, la Kerkha, le Balad-roûd, l'Ab-i-Diz et le Karoun. Aujourd'hui la Kerkha s'écoule dans des marais et ses eaux finissent par se déverser dans le Shatt-el-Arab ; le Karoun, grossi des eaux des deux autres rivières, traverse près d'Ahwaz le seuil de rochers qui dans l'antiquité formait barrière entre le lac intérieur et le golfe persique, et par des dépôts considérables, un demi-million de tonnes par an, contribue à combler peu à peu le golfe persique.

Le Karoun, dans l'antiquité Lirouda, Oulaï, Eulaeos chez les Grecs, prend sa source au Zer-i-Koûh, dans le pays bakhtiari. L'Ab-i-Diz et le Balad-roûd viennent du Louristan.

La plaine d'Élam est une steppe au printemps, un désert en été partout où l'eau fait défaut. Le vent du nord-est commence à souffler vers le mois de novembre.

Le vent du sud-est lui succède et amène avec la pluie un refroidissement de la température, mais la pluie est plutôt peu abondante. Le printemps apparaît en février, la végétation se développe rapidement, et la récolte du grain se fait dès la fin d'avril. Avec mai apparaît le vent du sud-ouest, vent brûlant dont les Babyloniens avaient fait un mauvais démon ; il dessèche tout ; les oiseaux migrateurs gagnent la montagne, les autres animaux se terrent, les hommes cessent tout travail ; c'est seulement en octobre qu'on ramassera le sorgho, après l'avoir copieusement arrosé à la fin de l'été.

Les fleuves sont profondément encaissés dans les alluvions, parfois jusqu'à 15 mètres. Ils ne sortent presque jamais de leur lit ; il faut que des pluies exceptionnelles coïncident avec la fonte des neiges ; à la fin du siècle dernier J. de Morgan a enregistré les souvenirs de quelques vieillards qui se rappelaient une inondation dont le pays avait été victime dans leur enfance ; une nuit la Kerkha et l'Ab-i-Diz avaient débordé et réuni leurs eaux, hommes et animaux avaient été emportés par le courant et s'étaient noyés. Une irrigation de la Susiane ne peut être assurée que par de puissants barrages. Il en a existé dans les temps anciens, dont on trouve encore ici où là des ruines imposantes. Les travaux entrepris depuis l'exploitation moderne de gisements de pétrole dans le Zagros ont prouvé la fertilité de cette région quand on sait utiliser l'eau, toujours abondante, de ses rivières.

Les arbres sont fort rares ; saule, tamaris, acacia sont les

seuls qui se rencontrent, et c'est seulement au bord des eaux. On cultive surtout le blé, l'orge et le sorgho.

Les oiseaux migrateurs qui habitent la Susiane pendant la période hivernale, ce sont notamment la cigogne, le héron, la grue, le pélican, la mouette, le canard, l'oie, l'outarde, la bécasse, la caille, la grive, le pigeon. Les animaux sauvages, ce sont actuellement l'ours, la panthère, le loup, le sanglier, le chat, le chien, le lynx, le chacal, le renard, le porc-épic. Le lion est très rare ; l'éléphant a complètement disparu.

Le nom d'Élam désigne une région géographique et une organisation politique dans cette région. Les Sumériens l'ont tiré, en simplifiant la consonne double, de Haltam, plus tard Hatam, l'ethnique par lequel les habitants de cette région se désignaient eux-mêmes. Les Akkadiens ont donné la préférence au nom du pays, Haltamti, Hatamti, « pays du Haltam », identifié à la forme ordinaire du génitif féminin dans leur langue, d'où le nominatif Élamtou. Dans la Bible ce nom est devenu Élam où reparaît la gutturale initiale et du grec classique nous avons formé Élymaïde.

L'Élam dont l'extension reste indéterminée comprenait aussi dès les temps les plus reculés la plaine extérieure où s'élevait Suse. Cela s'explique par le fait que la Basse-Mésopotamie était pratiquement séparée par des marécages de cette plaine que l'on atteignait seulement en suivant les dernières pentes du Pousht-i-Kouh.

L'Élam, entité politique, c'est parfois un district voisin d'un pays appelé Anshan ; c'est le plus souvent l'ensemble des régions soumises au « roi d'Anshan et de Suse ». C'est à peu près la seule partie de l'Iran où il a été recueilli des documents écrits antérieurs à l'époque achéménide, documents qui combinés avec ceux des Sumériens, des Babyloniens et des Assyriens permettent de reconstituer en partie l'histoire de ce pays. Mais tant que des recherches archéologiques n'ont pas été entreprises pour tenter de fixer l'em-

placement des principales cités, la géographie politique de l'Élam ne peut être établie sans de grandes chances d'erreur et les listes des cités conquises par Shilhak-Inshoushinak au milieu du XIIe siècle sont insuffisantes pour y suppléer.

Anshan, Barahsou, Simashu, Kimash, Nagiti, Liyan. — Si nous connaissons le site de Suse, nous ne savons pas où placer exactement Anshan, — ou Anzan, les deux formes se rencontrant dans les textes indigènes, — et cependant Anzan n'est pas moins important, puisque nombre de princes portent le titre de « roi d'Anzan et de Suse ». En 1930, Georg Hüsing a proposé de le placer dans la plaine du Séinmerrè, au nord-ouest de Suse, et cette hypothèse a été généralement acceptée. Anshan ne pouvait pas être très loin de Dêr, ville de la vallée du Tigre, dont un shakkanakkou nommé Anoumoutabil se fait gloire d'être le briseur des têtes des troupes d'Anshan, Élam et Simash, le vainqueur de Barahsou (p. 113)

Le site de Barahsou n'est pas mieux déterminé. Ce nom se retrouve mainte fois rapproché de celui de Suse.

Simash apparaît peut-être pour la première fois comme celui d'un pays lointain dont le roi vient saisir les pieds de Pouzour-Shoushinak (p. 85). On connaît une lignée de ses rois au temps de la troisième dynastie d'Our (p. 99 ss.) et ensuite, quand l'Élam est dirigé par un soukkalmahhou, le second personnage de l'État porte le titre de Soukkal d'Élam et de Simash (p. 115). Selon Cameron cette région serait encore mentionnée par Sargon II d'Assyrie comme frontière du pays des Mèdes dans le récit de la campagne de l'an 9 de son règne ; il le place dans le pays des Bakhtiaris, entre le Karoun et la rivière d'Isfahan. Franz König le situe plus au sud dans la plaine de Malâmir, où les Bakhtiaris ont des stations d'hiver, à quatre journées de marche de Shouster, à gauche de la vallée du Karoun.

La dynastie de Simash est précédée par une dynastie

d'Awan. Awan ne saurait être loin de la Basse-Mésopotamie ; d'après les Listes royales des dynasties qui ont étendu leur hégémonie sur Sumer et Akkad, listes compilées au temps de la dynastie d'Isin, Awan aurait imposé son joug à la région des deux Fleuves comme quatrième dynastie après le Déluge. Sargon d'Akkad la pille au cours d'une campagne contre l'Élam et le Barahsou ; Rimoush situe un endroit entre Awan et Suse ; Ibi-Sin se dit conquérant de Suse, d'Adamdoun et du pays d'Awan.

Tandis que Franz König place Kimash, région de mines de cuivre, au bord du Karoun dans le pays des Bakhtiaris, Arno Pœbel l'a recherché dans le Kurdistan à l'est de Kerkouk et de Souleïmanié.

La situation de Nagîtou, l'endroit où Sennachérib en 694 fit débarquer ses troupes qui avaient traversé le golfe persique, n'est pas déterminée. Mais des recherches archéologiques ont permis d'identifier Liyan, où plusieurs rois élamites ont laissé des monuments de leur puissance, avec l'île de Boushir, en face du rivage où aboutit à la mer la grande route qui descend du plateau par Isfahan, puis passe à Persépolis et à Shirâz.

Civilisation. — Tepè Mohammed-Djaffar semble être de l'époque néolithique. L'ouvrage est en pierre et on y rencontre de l'obsidienne qui ne provient pas de la région voisine. La poterie est épaisse, de couleur jaune ocre, brun foncé ou rouge sombre. Des vases rouge sombre sont lissés ; ils portent parfois des anses en bouton à trou de suspension et un décor incisé ; une première tentative de décor peint est représentée par quelques traits en rouge plus foncé.

A Persépolis même Erich Schmidt a recueilli, sur le sol vierge dans un mamelon artificiel (colline B), une céramique rouge et sans décor, comparable à celle du début de la première période de Tepè Sialk sur le plateau. Une céramiqu

peinte lui succède, puis les habitants abandonnent leur village et émigrent vers un endroit (colline A) où Ernst Herzfeld avait mis au jour une civilisation apparentée par sa poterie à celle de Suse dite de « Style I », au temps où s'achève sur le plateau le stade semblable, celui de Sialk III 6-7 et de Hissar I c.

A Tepè Giyan, fouillé par Georges Contenau et Roman Ghirshman, en 1931 et 1932, la tournette et le tour de potier sont en usage dès le début ; les cachets en bouton apparaissent très tôt. Ces faits archéologiques et le caractère de la céramique peinte obligent à fixer la fondation du village vers la fin de Sialk II. La période primitive de Giyan, période V, donne une stratification de grande valeur parce que l'évolution de la céramique ne s'y présente pas exactement comme dans les autres sites. Les premières installations sont précaires ; l'outillage est en silex et en os ; l'obsidienne apparaît plus tardivement.

Tepè Moussian, à trois kilomètres et à l'est de Tepè-Mohammed-Djaffar, a été étudié, en même temps que les sites voisins, au début de 1903 par Joseph-Étienne Gautier et G. Lampre. La fouille a été arrêtée à 2 m. 50 au-dessus du niveau de la plaine et à cette cote il a été recueilli seulement des silex taillés. La céramique peinte commence un peu plus haut ; son décor, très apparenté à celui de Tepè Giyan, se retrouve également à Tepè Ali-Abad, à 1 km. 500 de là, tandis que Tepè Mourad-Abad a livré seulement de la céramique plus récente, du style I de Suse.

A Suse il a été recueilli très peu de céramique peinte primitive, mais près du sol vierge, dans la partie fouillée par la Délégation en Perse au cours des hivers 1906-1907 et 1907-1908, tant dans le village que dans la nécropole voisine, il a été fait une abondante récolte de vases fabriqués au tour. C'est à ces vases que Edmond Pottier a attribué la dénomination de « Style I », par opposition au « Style II » qui repré-

sente sur le même site une étape ultérieure de l'évolution de la céramique peinte. Mais tandis qu'à Suse il semble y avoir une solution de continuité entre ces deux styles, à Tepè Sialk ils sont en contact et à Tepè Giyan la transition est absolument insensible ; le style II est une évolution naturelle du style I.

Le village primitif de Suse se compose de huttes, comme plus anciennement celui de Tepè Sialk. On a retrouvé dans des mottes de terre crue les traces de l'encastrement des roseaux ; un mur d'enceinte le séparait de la campagne environnante.

Les morts n'étaient pas enterrés dans le village et à l'intérieur des maisons, selon la coutume des habitants du plateau, mais en dehors de l'enceinte, et les sépultures, serrées l'une contre l'autre, forment des groupes disposés sans ordre apparent. Le plus souvent les morts sont allongés, et non point en position contractée, mais les squelettes se sont trouvés écrasés et réduits en matière pulvérulente, en sorte que le type anthropologique ne peut être établi. Le mobilier funéraire est abondant : un grand vase tronconique pour la boisson, un ou deux vases à panse sphérique pour les aliments, et une ou deux coupes, le plus souvent en céramique peinte, se groupent près de la tête du mort, avec des armes et des instruments en pierre ou en métal dans les tombes des hommes, des miroirs et des petits vases à fard dans les sépultures des femmes. Les deux sexes portent des colliers.

A Tepè Haziné, à 3 kilomètres au sud-est de Tepè Moussian, une tombe en amas de cailloux contenait une coupe en cuivre. Dans les tombes rectangulaires, à parois en briques crues sur une infrastructure en gros galets, les ossements effrités ne permettent pas de déterminer le mode d'inhumation et le mobilier funéraire, vases peints, cruches et supports en terre sans décor, vases en pierre et rares armes en cuivre, est disposé sans ordre le long des parois ; les morts n'y ont pas de colliers comme ceux des autres sites.

Trois types de sépultures rectangulaires, datés par la présence de céramique peinte, se distinguent à Tepè Ali-Abad : une tombe en briques crues comblée de terre, une tombe à voûte en cintre surbaissé et une tombe à voûte en ogive. Dans une même tombe deux morts sont étendus sur le dos, comme plus tard à Suse. Il n'a pas pu être tiré de conclusion générale sur l'orientation, la disposition des morts ou celle du mobilier funéraire, aussi varié qu'à Tepè Hazinè ; ici les perles de collier sont nombreuses, en cornaline et en lapis-lazuli.

Tepè Giyan n'a livré dans sa couche la plus ancienne que trois sépultures, celles d'enfants déposés chacun dans une grande jarre.

La céramique peinte de la périphérie de l'Iran, à l'ouest et au sud-ouest, est comparable à celle de la Basse-Mésopotamie au temps de la période d'el-Obeid. Elle comprend tout d'abord des grands vases à parois épaisses, en pâte grossière et poreuse, et des vases plus petits en pâte plus fine et bien cuite. Le décor, monochrome, est noir, sur engobe chamois clair, mais plus tard, à Tepè Giyan, quand apparaissent les premières constructions en pisé, l'engobe devient blanc jaunâtre ou verdâtre et la peinture parfois brun rouge. Ce décor, purement géométrique, présente des combinaisons qui se rencontrent en plusieurs sites : quatre triangles pleins unis au sommet d'un carré forment à Tepè Giyan et à Tepè Moussian une sorte de croix de Malte qui jouera un rôle considérable à Suse dans le décor des écuelles du style I. D'autres combinaisons présentent des variantes en des localités diverses. Tepè Giyan utilise fréquemment le fuseau, le losange ou le triangle, simple ou répété, mais muni d'appendices portant des digitations externes, peut-être s'agit-il d'oiseaux stylisés, comme le suggère R. Ghirshman, quand les appendices sont coudés et les digitations des traits parallèles. A Tepè Hazinè, où l'appendice se réduit à un trait vertical, J.-E.

Gautier et G. Lampre ont proposé d'y voir une tête de mouflon stylisée, et quand il est coudé, comme à Tepè Giyan, mais terminé par trois doigts dressés, ils ont admis une stylisation du buste humain, ce qui a été confirmé par les découvertes de Persépolis.

Tandis que sur le plateau, au temps de Sialk II, des animaux sont représentés dans le décor céramique, l'ouest et le sud-ouest de l'Iran qui ne connaissent pas encore la forme du calice, s'attardent au décor géométrique sur des gobelets semi-ovoïdes à base étroite. Le décor animal, caractéristique de la deuxième phase de la première période dans ces régions, vers le temps de Sialk III 3, commence à Tepè Giyan et à Tepè Moussian par la représentation du bouquetin, à peu près en même temps qu'apparaissent des cachets sur lesquels à des capridés de trois types différents succèdent des oiseaux et ensuite des panthères. Ces sceaux de Tepè Giyan à décor animal n'ont leurs semblables ni à Tepè Sialk ni à Tepè Hissar ; ils proviennent, comme l'usage des fondations en pierre sous les murs de brique des maisons, d'une influence exercée par la Haute-Mésopotamie, Tepè Gaura, Ninive,... qui ne franchit pas le Zagros et n'atteint pas la partie centrale du plateau iranien.

Mais des échanges s'établissent entre le plateau et sa périphérie occidentale pour le décor céramique quand aux figures naturalistes succède une nouvelle stylisation ; elle n'est pas la même tout d'abord dans les différents centres, mais elle tend à s'unifier et elle finit par aboutir dans tout l'Iran à des types identiques.

3. — Extension vers l'est de la civilisation proto-iranienne

La civilisation préhistorique de la région centrale du plateau d'Iran, caractérisée plus particulièrement par un cer-

tain développement de la céramique peinte, après s'être étendue au Zagros et à l'Élam, ne tarde pas à gagner par la Perside les régions orientales et à atteindre le Béloutchistan où elle rencontre une civilisation différente avec laquelle elle s'amalgame. Les explorations de sir Aurel Stein l'ont abondamment prouvé ; quelques exemples choisis en diverses régions suffisent à le démontrer.

En Perside des animaux stylisés comme à Persépolis et des cornets à fard de Suse I ont été recueillis à Kamal-abâd ; les animaux de Khousou sont traités comme ceux de Suse II, avec cette seule différence que les hachures qui couvrent tout le corps sont remplacées par des lignes ondulées.

Au Makran persan le site de Tal-i-Pir est particulièrement intéressant du fait que l'on y trouve en même temps l'influence de Persépolis et celle de Suse dans des formes différentes de vases, dans des motifs de décors communs, avec des cachets à motifs géométriques semblables à ceux de Persépolis.

Si à Bampour domine dans le strate le plus récent un décor naturaliste attesté au Makran britannique, il est accompagné de vases à décor incisé commun à Suse et en Basse-Mésopotamie au temps des premières dynasties post-diluviennes, celui de Suse II. Dans la couche précédente le décor stylisé est celui de Suse I.

La plus ancienne poterie peinte de Tepè Giyan et de Tepè Moussian a été constatée à Tal-i-Iblis, dans la province de Kirman.

En remontant vers le nord, la même céramique est attestée à la limite orientale de l'Iran dans la riche plaine du Séistan qui semble avoir servi d'intermédiaire pour la propagation de la civilisation proto-iranienne vers le Béloutchistan où, dans la nécropole de Shah-i-Toump, le mobilier funéraire comprend des vases des styles I et II de Suse, où, à Nal, le décor d'un vase s'apparente à celui d'une poterie de Sialk III 7.

4. — Influences de la civilisation proto-iranienne vers le nord et en Basse-Mésopotamie

L'influence de l'art proto-iranien s'est exercée également dans les régions septentrionales. A Maïkop, dans le Caucase, dans la région de la rivière Kouban, N. I. Veselowski a recueilli dans un kourgane, en 1897, des vases en argent décorés de frises d'animaux dont le style et la disposition rappellent de façon évidente les types dont on suit le développement sur la céramique peinte de l'Iran et dans les scènes des cylindres-sceaux de Basse-Mésopotamie et d'Élam qui en découlent.

En Basse-Mésopotamie c'est seulement dans la glyptique que l'influence se manifeste, car la céramique peinte s'en tient au décor purement géométrique ; il y a d'ailleurs une contre-partie : Sialk III 5 commence à utiliser dans sa poterie le bec cylindrique ; III 6 connaît le bec tubulaire ; et III 7, les oreillettes, trois éléments en usage dans la basse vallée de l'Euphrate.

5. — Disparition de la civilisation proto-iranienne. Son influence en Assyrie

Avant le début des temps historiques la civilisation proto-iranienne perd son unité. Par l'intermédiaire de Suse la Basse-Mésopotamie étend subitement son influence artistique sur Tepè Sialk. Rey et Mourteza Gert sont abandonnés. Un élément nouveau s'infiltre, lentement, à Tepè-Hissar et y introduit une civilisation qui subsiste au moins jusqu'au milieu du deuxième millénaire. Ni l'une ni l'autre de ces poussées n'atteint Tepè Giyan, dans le Zagros. Dans ce site (couche IV) et à Tepè Djamshidi (IV) le décor céramique se maintient encore pendant près d'un millénaire, sans inter-

ruption, et constitue une simple transformation graduelle du décor antérieur. A Suse, il composera le « style II », mais

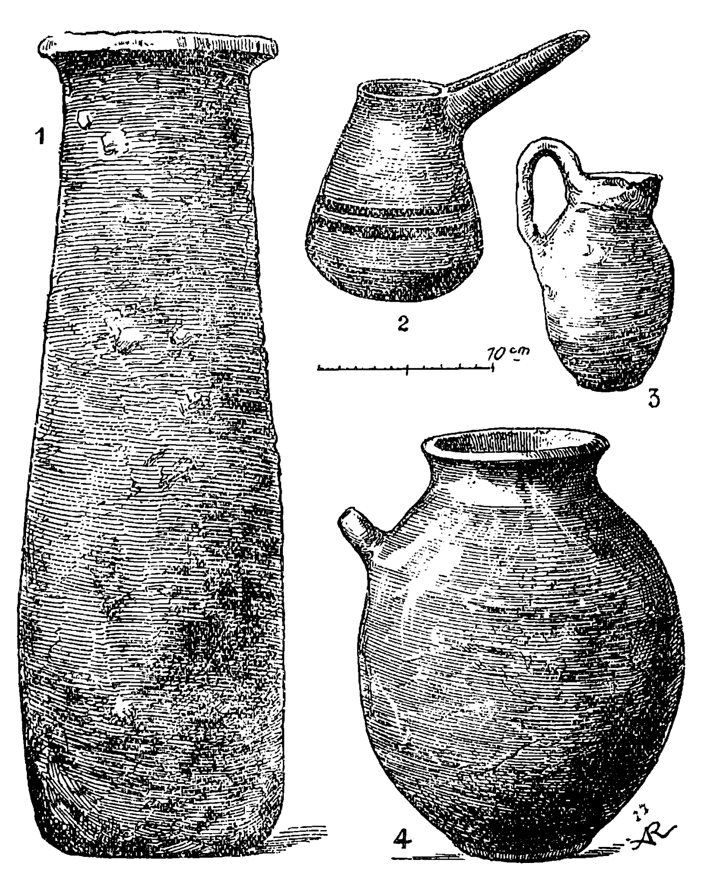


Fig. 14. — Poterie de l'époque intermédiaire.

peut-être seulement après une période d'interruption, dite « couche intermédiaire » qui s'étend sur toute la ville ou seu-

lement sur certains quartiers, période caractérisée par une poterie sans peinture, imitée de celle en usage alors à Ourouk, en Basse-Mésopotamie.

A Tepè Giyan l'un des sujets les plus remarquables c'est l'oiseau-peigne (pl. I, fig. 3), stylisation de l'aigle aux ailes éployées au moment où il va s'abattre sur sa proie, tout à fait comparable au bouquetin-peigne fréquent à Suse à une époque antérieure.

De Tepè Giyan cet art proto-iranien se répand, par les vases en forme de calices et par le décor peint, dans la vallée du Tigre où on le rencontre dans les sites de Tell Billa (niveau 7), de Tepè Gaura (niveau VIII A) et de Ninive (niveau V).

A Tepè Giyan le mobilier funéraire témoigne d'un goût développé pour la parure. Hommes, femmes et enfants, déposés en terre en position contractée, portent des bagues et des bracelets en bronze ou en argent, un torque en métal ou un collier de perles avec pendentif en agate. Des épingles sans tête, parfois décorées de cercles et de zigzags incisés, fixent le vêtement sur la poitrine ; d'autres épingles dont la partie supérieure est aplatie et enroulée sont d'un type commun à Troie où il a été longtemps en usage et d'où il est passé à la région montagneuse du Zagros probablement par l'intermédiaire de la Basse-Mésopotamie qui le connaît dans les tombes royales d'Our au début des temps historiques.

6. — La civilisation de Tepè Hissar, depuis l'abandon de la céramique peinte jusqu'a la fin de l'occupation du site.

A Tepè Hissar la transition entre la culture des vases peints et celle de la poterie sans décor peint se fait progressivement, au cours de la période II, qui se subdivise en deux parties. Pendant II A l'ancienne céramique garde ses tra-

ditions et même adopte des motifs nouveaux, la gazelle au long cou et les éléments de la désagrégation complète du léopard. Cependant elle disparaît graduellement et est remplacée par des vases gris-noir qui adoptent parfois les formes traditionnelles proto-iraniennes, et parfois sont des jarres sans col ou sans pied, des bols et des gobelets à pied bas ou sans pied. Les influences étrangères qui se manifestent ainsi semblent venir de la steppe turcomane où une culture semblable a été reconnue par Frédéric Wulsin et A. J. Arne (1),sans toutefois que l'on puisse affirmer si cette région en est le centre primitif. A côté des figurines d'animaux apparaissent pour la première fois des figurines d'êtres humains. Il existe encore des sceaux en pierre ; il y en a aussi en terre cuite et en bitume, mais le type caractéristique de cette sous-période c'est le sceau en cuivre. La métallurgie s'est considérablement développée.

Les anciennes traditions d'inhumation continuent, mais pour la première fois on utilise la tombe en ciste. 91 squelettes ont été exhumés. Comme à la première période, où sur 144 individus la proportion était de 2 à 1, les hommes sont plus nombreux que les femmes. C'est seulement au cours de la sous-période II B, représentée par 87 squelettes, que se produit une quasi égalité des sexes, avec une longévité supérieure en faveur des femmes dont quelques unes vivent plus de cinquante ans. Cette égalité ne se maintient pas et par la suite le nombre des hommes redevient plus grand que celui des femmes. Il serait intéressant que ces proportions soient contrôlées par des découvertes dans d'autres sites et que l'étude anthropométrique des squelettes de Tepè Hissar nous renseigne sur les divers éléments ethniques de sa population.

La sous-période II B est caractérisée par la disparition complète de la céramique peinte. Les murs en pisé deviennent

(1) *I, *II, *XX.

très rares. L'industrie métallurgique produit en grande quantité des petits objets, masses, épingles, bracelets et anneaux, d'ordinaire en cuivre, plus rarement en or et ou argent.

De nouvelles influences étrangères caractérisent une troisième et dernière période de la civilisation à Tepè Hissar. La vaisselle grise, qui au cours de la deuxième période a remplacé la céramique peinte, reste seule en usage et est le plus souvent fabriquée à la main. Le décor au polissoir se géométrise; des trous de suspension lui faisaient un ornement, ils se maintiennent, et parfois des anses peu développées s'y ajoutent. La coupe caliciforme, si appréciée dans la civilisation proto-iranienne, se raréfie au début (III A), puis disparaît complètement et est remplacée par des vases apodes (III B et C).

Le deuxième strate de cette période semble contemporain de la civilisation dite de Djemdet nasr en Basse-Mésopotamie. On y trouve des cylindres-sceaux de cette culture. Mais il peut aussi lui être postérieur, car les monuments de la glyptique sont de ceux qui se sont le plus facilement déplacés et ont été conservés comme objets de luxe ou de curiosité longtemps après l'époque de leur fabrication. La même observation s'applique aux intailles importées d'Élam qui présentent des affinités avec la culture de Mohendjo-Daro dans la vallée de l'Indus.

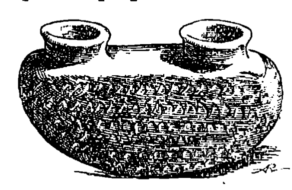


Fig. 15. — Vase en albâtre.

La présence de petits vases en albâtre dans le strate III C renforce toutefois cette hypothèse puisque de tels vases sont abondants en Basse-Mésopotamie, et en Élam immédiatement après la période de Djemdet nasr au début des temps proto-historiques.

Le sceau plat en cuivre reste en faveur, en un temps où se développe l'emploi du métal. On fabrique un grand nombre de vases, en cuivre, en bronze, en or, en argent, plus rarement en plomb.

Les haches-herminettes, les fourches, les épingles à disque et les idoles en métal de Hissar III C ne sont pas dans la tradition locale. Heine-Geldern les attribue aux éléments indo-iraniens arrivés en Iran au cours du deuxième millénaire ; Roman Ghirshman, de son côté, a remarqué certains types de céramique et d'objets en métal, précurseurs certains de ceux de la nécropole B de Tepè Sialk (p. 175), qui se place au premier millénaire avant J.-C., entre le xe siècle et le début du VIIIe.

Les figurines d'hommes et d'animaux abondent ; il en est en toute sorte de matières, en métal, en pierre, en os, et même en terre crue.

Quelques changements se produisent dans les rites de l'inhumation. Le défunt, rarement placé dans une tombe à ciste, n'est plus aussi régulièrement couché sur le côté; il est parfois étendu sur le dos, ou sur le ventre. 429 squelettes exhumés, dont la majeure partie provient du strate III B, ont permis de constater un pourcentage d'hommes plus élevé que celui des femmes. L'étude anthropologique de ces squelettes présenterait un grand intérêt, car la ville a été détruite à la fin de la sous-période II B par un violent incendie, et dans la population qui occupe ensuite le site apparaissent probablement des éléments nouveaux apparentés à ceux qui déterminent les changements constatés dans le matériel archéologique.

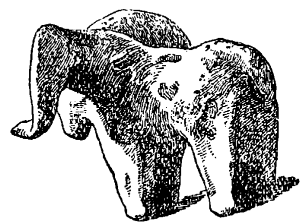


Fig. 16. — Petit bélier en terre.

La nécropole A de Tepè Sialk, Tureng-Tepè et le Talyche présentent des termes de comparaison qui permettent de fixer vers le XIIe siècle av. J.-C. la fin du strate III C, le dernier de l'occupation de Tepè Hissar.

CHAPITRE II

L'HISTOIRE PRIMITIVE DE L'ÉLAM ET LA DYNASTIE D'AKKAD

L'événement le plus ancien de l'histoire de l'Élam, actuellement connu, ce peut être la soumission de cette région par Enmenbargigour, vingt et unième et avant-dernier roi de la première dynastie de Kish, en Basse-Mésopotamie. Il est mentionné auprès du nom de ce prince dans les Listes royales compilées au temps de la dynastie d'Isin (1), mais ces listes tardives n'ont pas pour la période ancienne une valeur indiscutable. Aucun document contemporain n'a été recueilli en pays sumérien pour permettre de considérer comme personnages historiques les rois de la première dynastie de Kish ni ceux de la première dynastie d'Ourouk qui lui aurait succédé.

D'après une épopée fragmentaire (2), les Élamites auraient envahi la Basse-Mésopotamie au temps du divin Lougalbanda, troisième roi de la première dynastie d'Ourouk, qui aurait eu aussi à lutter contre Tidnoum, en Syrie septentrionale. Selon le même texte les Élamites seraient revenus dans la plaine du Tigre et de l'Euphrate au temps de son successeur, le divin Doumouzi.

Après la première dynastie d'Our, qui appartient maintenant à la période historique, les Listes royales placent une

(1) Clio I, 1, p. 29 ss., 76 ss., 85 ss.
(2) A. Poebel, *Historical and Grammatical Texts*, PBS V, nos 20 et 21.

dynastie d'Awan dont l'hégémonie se serait imposée pendant quelque temps à la Basse-Mésopotamie. Il n'existe pas encore d'autre preuve de ce fait ; mais la tradition qui garde ainsi le souvenir de luttes dans lesquelles le pays sumérien aurait parfois subi des défaites et aurait été subjugué par les troupes d'Awan est très vraisemblable, car les rois d'Awan domineront en Élam, moins de deux siècles plus tard, au temps de la dynastie d'Akkad en Basse-Mésopotamie. Aux princes d'Awan succède une dynastie de Kish. Les Élamites reviennent à la charge ; un prince de Hamazi, nommé Hadanish, est mentionné comme roi de la sixième des dynasties ; les Listes lui attribuent un règne de 360 ans, longévité fabuleuse analogue à celle de la plupart des princes indiqués avant lui.



Fig. 17. — Élamite.

Éanatoum de Lagash, si l'on s'en rapporte à l'ordre des expéditions militaires signalées dans ses inscriptions (1), entre en lutte tout d'abord avec l'Élam et y amoncelle des tertres funéraires ; le prince d'OUROU A X, ville de site inconnu, mais plusieurs fois mentionnée à diverses époques, lève l'étendard de sa cité, se met à la tête de ses guerriers, mais ne peut repousser le Sumérien. Après des victoires sur Oumma, sur Ourouk et Our, sur Ki-Babbar entre Kish et Nippour, Éanatoum revient en Élam et s'empare d'OUROU A Z dont le prince est mis à mort. Quand il a vaincu Zouzou,

(1) ISA, p. 24 ss.

roi d'Opis, il se livre à des œuvres pacifiques et commence le creusement d'un canal sur le territoire de Lagash, mais les Élamites, à l'est, les troupes d'Opis et de Kish, au nord, l'attaquent ; ils sont repoussés. Des coalitions se reforment, plus puissantes. Les gens de Shoubour et d'OUROU A X se joignent aux Élamites ; le roi de Mâri envoie des renforts à Opis. En deux batailles, sur le territoire de Lagash, ils sont séparément mis en déroute. Un bloc d'argile bitumeuse durcie, apporté d'OUROU A X, est sculpté pour servir de support de masse d'armes et dédié à Ningirsou, le dieu de Lagash, par le grand-prêtre Doudou.



Fig. 18. — Singe.

Le seul roi de la neuvième dynastie mésopotamienne, Lougal-annimoundou d'Adab, est le héros d'un texte pseudo-historique (1) ; il aurait combattu contre l'Élam, Barahshé (au nord de l'Élam) et Gouti (dans le Zagros).

Plus tard le grand-prêtre Enétarzi qui, à cette époque, n'est probablement pas encore *ishshag̊* de Lagash mais deviendra le quatrième successeur d'Éanatoum, reçoit une lettre de Lou-ena, grand-prêtre de la déesse Ninmar : Lou-ena a attaqué, alors qu'ils se retiraient avec du butin, 600 Élamites venus pour piller le territoire de Lagash ; il leur a livré bataille et les a mis en déroute.

L'Élam au temps des premiers rois d'Akkad. — La civilisa-

(1) Trad. par H. Güterbock, ZA 42, p. 40 ss.

tion de l'Élam est ensuite intimement liée à celle de la Basse-Mésopotamie, au temps de la dynastie d'Akkad, fondée par le sémite Sargon au cours du XXVIe siècle, peut-être même au XXVe siècle s'il faut, comme on a tendance à le faire actuellement, abaisser l'époque de la première dynastie babylonienne dont la chronologie règle l'ensemble des périodes antérieures.

Un texte hourrite, tardif, de Hattous, la capitale des Hittites, fait mention d'un certain Aoutallouma, *roi des rois d'Élam*, avant le temps de Manishtousou, le troisième des rois d'Akkad. Une tablette de Suse présente la liste des princes de deux dynasties élamites successives : l'une à Awan, dont le huitième et le neuvième rois sont contemporains de Sargon ; l'autre à Simash. Des sept premiers princes de cette nouvelle dynastie d'Awan les noms seuls nous sont parvenus ; ils s'appellent *Péli* (?), *Târ* (?), Oukkou-tahesh, Hîqattash, Shoushoun-tarana, Napilhoush, Kikkou-shime-temti. Louhhi-ishshan, le huitième roi, fut vaincu par Sargon. Après avoir réduit Kazallou, à l'est de l'Euphrate, et s'être emparé de Dêr (*Badrah*), Sargon attaque Barahshé et l'Élam. Une liste détaillée de hauts personnages vaincus signale deux shakkanakkoû de Barahshi, Oul [...] et Sidgaou, le juge Koundouba, Dagou, frère du roi de Barahshé, Zina, *ishag* de Houhounouri, Hidarida [...], *ishag* de Gounilaha, Sanam-shimout, ishag d'Élam, et le roi d'Élam Louh-ishan, le Louhhi-ishshan de la liste des rois d'Awan. Les villes mentionnées sont Saliamou, Karne [...], Bounban (?), OUROU A X, et Awan.

Dans une autre guerre Sargon trouve encore comme adversaires Sidgaou et Koundouba, auquel se joint un nouvel adversaire, l'*ishag* de Shirihou, puis Sanam-Shimout et Louhhi-ishshan. Celui-ci disparaît ; il est remplacé par son fils, « Hishep-rashir, roi d'Élam », le Hishep-ratep de la liste dynastique, qui s'empresse d'obtenir la paix en faisant porter un tribut.

Si la description géographique de l'empire que d'aucuns

rapportent au temps de Sargon I d'Assyrie, est attribuée, avec la plupart des assyriologues à l'époque de Sargon d'Akkad, ce prince aurait par la suite étendu son pouvoir jusqu'à Anshan dont le territoire, encore mal délimité, était situé au nord-est de l'Élam proprement dit, dans le voisinage du Parsoumash.

La fin du règne de Sargon est troublée par des révoltes. Rimoush, son fils, après avoir rétabli l'ordre dans les pays plus proches d'Akkad, attaque Awan, soutenu par le pays de Zahara, et Barahshé, dont le roi est Abalgamash et le shakkanakkou, Sidgaou, l'ancien adversaire de Sargon. Des dépouilles de l'Élam et du Barahshé Sargon prélève des vases de pierre et des masses d'armes pour les offrir aux dieux Enlil de Nippour et Nannar d'Our.

Au temps de Manishtousou, successeur de Rimoush, un ishag d'Élam, dont le nom, Géba, est de lecture encore incertaine à cause de la polyphonie des signes, témoigne son loyalisme par la dédicace d'un buste de son suzerain à la divinité Narouté (pl. 2). Manishtousou envoie une armée guerroyer au nord et au nord-est de l'Élam dans les régions montagneuses d'Anshan et de Shirihou ; on en ramène un roi vaincu et il est traîné aux pieds du dieu Shamash, à Sippar. Une autre armée, dirigée par mer vers la côte élamite du golfe persique, s'ouvre, par la défaite des troupes de trente-deux villes, la voie vers des carrières de diorite et des mines de métaux précieux (1).

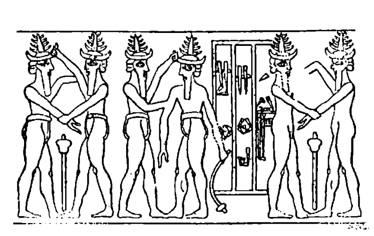


Fig. 19. — Empreinte du cylindre sceau de Géba

(1) MDP XIV, 1 ss. : RA VII, 174 ss., IX, 91 ss., n° 274.

Loulloubou et Élam au temps de Narâm-Sin. — Si l'on en croit des documents de valeurs diverses Narâm-Sin, le successeur de Manishtousou, aurait eu à lutter contre des coalitions importantes. Des textes contemporains des événements font mention d'une guerre au pays des Loulloubou. Un autre, plus tardif, probablement un exercice scolaire, projette dans la perspective géographique de la III[e] dynastie d'Our le motif de la coalition contre le roi d'Akkad ; il y est fait mention de Poutti-Madal, roi de Simourroum, dans la région de l'actuelle Altoun Keupru sur le Zab inférieur, et de Houbshoumkibi, roi de Barahshé (1). Au point de vue historique il ne présente pas plus d'intérêt que celui de Boghazkeuy où se reflète la même tendance au temps du Nouvel Empire hittite (2).

La légende d'une statue, d'après une copie exécutée à l'époque de la dynastie d'Isin, fait mention de l'emprise de ce roi sur l'Élam tout entier jusqu'au Barahshé et sur le Soubartou, la Haute-Mésopotamie, jusqu'à la Forêt des Cèdres, l'Amanus. La statue en diorite de Magan dont le fragment recueilli à Suse commémore une victoire sur Manioum, prince de Magan, celle érigée par le devin domestique du roi d'Akkad, un vase en albâtre à légende mutilée (3) n'étaient peut-être pas primitivement destinés à des sanctuaires élamites et ont pu être transportés à Suse comme butin de guerre, ainsi qu'il est arrivé pour la stèle de victoire sur les Loulloubou.

Quoi qu'il en soit, la domination de Narâm-Sin sur l'Élam est un fait incontestable. A Suse il érige des constructions en briques timbrées à son nom (4) ; un traité de vassalité est consenti par lui à un élamite (5) et l'influence de la civilisation akkadienne se manifeste vers cette époque dans les monuments des princes locaux, dans l'ensemble des documents écrits (6).

(1) RA, 16, 157 ss. Cf. ZA 35, 215 s. ; 42, 77 ss.
(2) Voir mes *Hittites*, n° 274, pp. 42. — (3) MDP, VI, 2, 6 ; IV, 1.
(4) MDP II, 56. — (5) MDP XI, 1 ss. — (6) MDP XIV, 62 ss.

Les Loulloubou (1) et les Gouti sont deux populations du Zagros central et septentrional, parlant des langues apparentées, l'une et l'autre asianiques et voisines de l'élamite. Les Loulloubou sont établis dans la plaine fertile aujourd'hui appelée Sherizor dont le centre administratif est la ville de Souleïmanié dans la partie supérieure de la vallée de la Diyâla, affluent du Tigre, à l'est de Gashour (plus tard Nouzi, Yorgan tepè, près de Kerkouk) alors elle-même sous l'influence akkadienne. Ils contrôlent le trafic de la route qui monte d'Akkad vers le plateau iranien et rejoint sur leur territoire celle de Simourroum et de Gashour pour ne faire plus qu'un avec elle dans la suite de son parcours. Les Gouti habitent plus au nord, entre les deux Zab, dans la montagne en face d'Ourbilloum que nous appelons Arbèles et dont le nom moderne est Erbil.

La cause de l'expédition de Narâm-Sin contre Satouni de Loulloubou et ses alliés nous est inconnue. La bataille décisive se livre dans le sud du Sherizor et la victoire du roi d'Akkad est commémorée par un bas-relief sculpté dans la Montagne noire (Kara Dagh), sur la paroi rocheuse d'une gorge qui lui doit son nom persan moderne de Darban-i-Gawr « le défilé du païen » (2). Ce relief est l'ébauche de la stèle de victoire (3), œuvre d'art exceptionnelle à cette époque pour le sens de la composition en perspective, que Shoutrouk-Nahhountè emportera à Suse au XII[e] siècle avant notre ère, aujourd'hui une des pièces maîtresses du Département des Antiquités Orientales au Musée du Louvre.

Le traité de vassalité auquel nous avons précédemment fait allusion est rédigé sous forme de deux documents unilatéraux, suivant une tradition commune à tout le Proche

(1) Loulloubou, pluriel de Loullou, se présente aussi dans les documents avec une voyelle finale *e*, *i* ou *a*.

(2) Description et photographies : *Geographical Journal*, 65, 64 et pl.

(3) MDP I, pl. X ; II, pl. 11 (partie). Cf. tome VIII, fig. 4.



Fig. 20. — Relief de Narâm-Sin au Darban-i-Gawr.

Orient asiatique et dont on trouve de nombreux exemples chez les Hittites au XIVe et au XIIIe siècles (1). Chacun des contractants remet à l'autre un texte convenu, authentiqué par l'empreinte de son sceau. La phrase « l'ennemi de Narâm-Sin est mon ennemi ; l'ami de Narâm-Sin est mon ami » (fig. 21) prouve que la tablette recueillie à Suse, bien que dans un déplorable état de conservation, est une copie du document établi par le prince élamite dans sa propre langue et remis par lui au roi d'Akkad. C'était un usage constant de lier le vassal par un serment envers les dieux du pays dont il se reconnaissait dépendant; mais, pour renforcer son obéissance, on le faisait jurer en outre par ses propres dieux et ainsi toutes les puissances divines des deux régions se trouvaient invitées à se tourner contre lui s'il venait à manquer à sa parole. Le prince élamite, vassal de Narâm-Sin, prend à témoins Houban et Nahiti, Inshoushinak et Shimout, Hourbi et Houtran, Ninkarak, Nahoudè et maint autre parmi ses dieux. La place attribuée dans cette énumération à Inshoushinak, le dieu de Suse, permet de supposer qu'il ne s'agit peut-être point d'un prince susien.

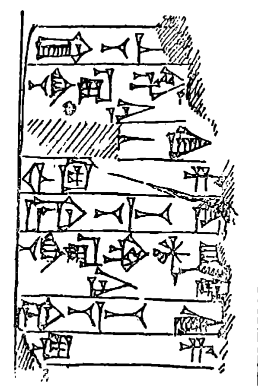


Fig. 21. — Extrait du texte élamite du traité de Narâm-Sin.

La civilisation akkadienne à Suse. — L'influence exercée par la civilisation akkadienne se manifeste à Suse par la rédaction de tablettes en langue sémitique dont l'écriture est semblable à celle de la Basse-Mésopotamie (2). Si l'incan-

(1) Cf. t. VIII *bis*, *Les Hittites*, p. 198.
(2) MDP XIV, 62 ss.

tation, en sumérien, « Demeure de lumière » est d'origine étrangère puisqu'il en existe des originaux babyloniens, si le texte dans lequel il est question d'une brebis vierge, à toison noire, immolée dans un verger, en vue d'opérations magiques, peut être également suspecté, s'il en est de même pour les listes de composés avec les signes *ka*, *sag*, *gal*, *shim*, répertoires à l'usage des scribes, on ne peut en dire autant des textes de comptabilité, humbles témoins de la vie journalière. Sur une petite tablette, par exemple, se lit : « 6 fouets doubles : le *mashkim* du roi ; 3 fouets doubles : Agishgibilgi. Dépensé. » Tel compte concerne pour un jour ou pour un mois l'orge livré comme salaire et nourriture à près d'un millier de gens groupés par équipes, probablement le personnel d'une grande maison. Le plus grand nombre des hommes reçoit le maximum, une mesure de 60 *qa*, quelle que soit la profession, cuisinier, barbier, graveur de pierre, charpentier, forgeron, savetier, tailleur, cultivateur, pâtre, ânier,... ; d'autres sont inscrits pour les deux tiers ou la moitié de cette ration, et les jeunes garçons reçoivent seulement un tiers, soit 20 *qa*. Pour les femmes la dépense normale est la moitié de celle des hommes les mieux rétribués ; elles ont donc 30 *qa*, mais les femmes âgées et les fillettes sont au taux des jeunes garçons, 20 *qa*, probablement le minimum vital. Dans tel autre compte, pour des soldats ouvriers, l'échelle des salaires est plus complexe. Des rôles d'ouvriers et d'employés voisinent avec la comptabilité du produit en orge de certains domaines, des listes de noms, quelque contrat de donation et partage, le résultat de la fonte d'un minerai qui a donné en métal le huitième de son poids, un chargement d'orge dans des barques, des messages, des reçus, des copies de reçus. Écarte-t-on quelques pièces, — toutes n'ont pas été trouvées en un seul endroit, — il reste un ensemble homogène d'où découle l'impression que cette comptabilité est celle d'une maison princière : dans la plupart des documents les

terrains de culture sont les mêmes ; l'un d'eux se termine par la mention *Ennammoubi ishshag de Suse.*

Ce prince est également connu par la légende du cylindre-sceau d'un serviteur qui a choisi un sujet mésopotamien, le héros nu sumérien, aux cheveux frisés, en rapport avec des quadrupèdes dressés, et par celle de son propre sceau dont il nous est parvenu une empreinte à scène religieuse difficilement identifiable. Ennammoubi était alors devenu shakkanak d'Élam (1).

Pouzour-Shoushinak

Le nom du dernier roi d'Awan est toujours écrit au moyen de l'idéogramme BA.SHA qui a, en babylonien, la valeur Pouzroum, mais qu'on prononçait peut-être d'après l'équivalent élamite inconnu. Les modernes le lisent Pouzour-Shoushinak, cette forme de nom théophore étant connue dans l'onomastique mésopotamienne.

D'abord ishshag de Suse, et plus tard, tout en conservant ce titre, shakkanak d'Élam, Pouzour-Shoushinak termine sa carrière comme roi d'Awan. Il est le dernier roi de la dynastie, et le pouvoir passe après lui à un prince établi à Simash.

Comme ishshak de Suse Pouzour-Shoushinak fait exécuter en calcaire blanc la statue d'une déesse assise sur un siège orné de lions (2) dont l'accoudoir gauche porte en langue sémitique cette dédicace : « A (la déesse)..., Pouzour-Shoushinak, ishshak de Suse. O toi ! de tes oreilles écoute ma prière ! défends mon droit ! » Sur le côté droit du monument, un texte proto-élamite dont la formule n'est pas encore intelligible puisque la valeur des signes du syllabaire proto-élamite n'est pas établie. De la même période une crapaudine porte en akkadien le nom et le titre du prince (3).

(1) MDP XIV, 5 ss. ; L. DELAPORTE. *Cat. des Cylindres* du Louvre, S 475.
(2) MDP XIV, pl. IV. — (3) MDP VI, 7.

Devenu shakkanak d'Élam tout en conservant ses fonctions d'ishshak de Suse, Pouzour-Shoushinak fait une guerre déclarée défensive contre Kimash, en face de Arrapha (Kerkouk), et le pays de Hourtim, probablement identique au Houmourtim des dates de la IIIe dynastie d'Our. Au retour il soumet Houpsana et un grand nombre de villes, plus de soixante, parmi lesquelles Kashshen, le pays d'où les Kassites (*Kashshoû*) tirent leur nom ; Goutoum qui est Goutioum, le pays des Gouti ; Houtin, Ittin et Iroutou, respectivement Houdounou, Étini et Irouti des Annales du roi d'Assyrie Assur-natsir-apla II dans une campagne dans les vallées du Zâb inférieur et du Radânou ; Houhounri, fréquemment mentionné à l'époque de la IIIe dynastie d'Our et ravagé en l'an 7 de Bour-Sin. Rentré en Élam, Pouzour-Shoushinak est heureux d'accueillir le roi de Simashgi dont on ne sait s'il faut l'identifier avec Simash ; ce prince vient se jeter aux pieds du vainqueur, implorer sa bienveillance et la faveur du dieu Shoushinak. De tous ces succès gloire est rendue à Shoushinak. Le shakkanakkou lui offre sa propre statue assise, en calcaire, dont la moitié inférieure, tout ce qu'il en reste, est couverte par une inscription en langue babylonienne. Une stèle, dérobée alors qu'on la transportait de Suse en France, commémorait les mêmes faits (1).

Le temple de Shoushinak est rebâti ; un sacrifice journalier de deux moutons y est instauré et des musiciens s'y réunissent matin et soir pour exécuter des chants. Le shakkanakkou offre au dieu des emblèmes d'argent et d'or, un grand glaive, une hache à quatre tranchants ornés d'argent. « Un jugement d'équité dans la ville il juge. » La stèle commémorative existe encore (2), mais de la maison du dieu il reste seulement un bloc de pierre taillé en losange dont un angle s'orne d'une tête de lion (3). Près de cette tête, sur la face

(1) MDP XIV, p. 7 ss ; VI, p. 14 ss. — (2) MDP, IV, 4.
(3) MDP VI, 8 ; VIII, 162 ss.

supérieure, une inscription en langue akkadienne commémore la dédicace d'une barre en bois revêtu de métal, pour la fermeture de la porte ; elle est suivie par une inscription en écriture proto-élamite de caractère cultuel, la mention d'offrandes instituées par le prince (fig. 22).

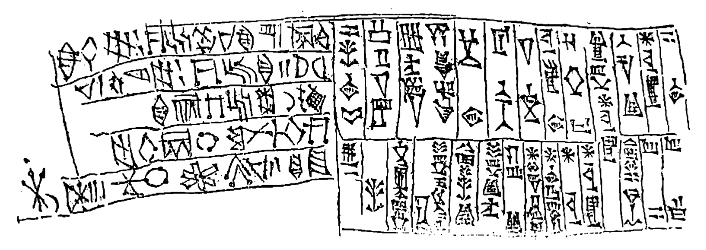


Fig. 22. — Inscription de Pouzour-Shoushinak. Le texte de droite est en akkadien, le texte de gauche, en proto-élamite.

D'après la légende de cônes en argile (1) une demeure est bâtie pour la divinité Shougou. Des statuettes consacrées à diverses divinités (2) portent une légende selon laquelle la pierre est à cette époque plus estimée que le métal puisqu'on prend soin de signaler qu'elles ne sont ni en argent ni en cuivre. Cette légende, comme toutes celles des monuments de Pouzour-Shoushinak, se termine par des malédictions contre quiconque oserait déplacer, endommager ou détruire une œuvre du prince mise sous la protection des dieux. On y lit les noms de divinités élamites, comme Shoushinak et Naroudè, mais aussi des noms qui, à première vue, semblent ceux de divinités akkadiennes. Il serait imprudent d'en conclure que Pouzour-Shoushinak honorait les dieux d'Akkad ; bien plus probablement sous la graphie adoptée par les scribes se dissimulent les noms de divinités élamites identifiées à des divinités de Mésopotamie.

Devenu roi d'Awan, Pouzour-Shoushinak s'attribue le

(1) MDP I, 117 ; II, 58. — (2) MDP II, 63 ; X, 11 ; XIV, 20.

qualificatif de « fort » (*dannoum*) dont se parent volontiers les rois d'Akkad. Il offre à Shoushinak un *doumouqou* en pierre, objet que l'on faisait primitivement en bois et dont la nature nous est inconnue parce qu'il est désigné par une simple épithète ; cette offrande jugée digne d'être commémorée par une stèle gravée (1) est faite l'année où la faveur de son dieu lui attribue un nouveau titre fort apprécié, celui de « roi des quatre régions ». Pour l'obtenir il a fallu vaincre le roi d'Akkad qui le détenait. Comment cela s'est-il produit ? Ce ne peut être avant la mort de Narâm-Sin, car son successeur, Shar-kâli-sharri, commémore dans le nom d'une année de son règne une victoire contre l'Élam et Zahara qui ont entrepris des hostilités contre Akshak, dans la région où plus tard s'élèvera Séleucie, au bord du Tigre. Il est vraisemblable que l'Élamite revint à la charge et la seconde fois le sort lui fut plus favorable. Shar-kâli-sharri se déclare roi d'Akkad et il n'existe de lui aucune inscription lui attribuant, comme à son prédécesseur, la royauté des quatre régions.

Ainsi, sans qu'aucun texte donne explicitement un synchronisme avec les rois d'Akkad, le règne de Pouzour-Shoushinak prend place certaine dans la chronologie. L'archéologie permet de le rapprocher également de Goudéa de Lagash dont l'époque n'est aussi fixée que de façon approximative. Un fragment de cuve de Tello (2) est orné dans un angle d'une tête de lion, comme la pierre en losange de Pouzour-Shoushinak ; un dieu agenouillé, enserrant des deux mains un pieu de fondation et une déesse qui fait le geste d'intercession, figurés ensemble sur un bas-relief malheureusement mutilé mais daté par la présence d'une inscription en caractères proto-élamites (pl. 3), s'apparentent aux personnages des stèles de l'ishshag de Lagash.

(1) MDP X, 9 s.
(2) E. de Sarzec et L. Heuzey, *Découvertes en Chaldée*, pl. XXIV, fig. 3.

Écriture. — Pouzour-Shoushinak est le seul prince dont il existe des inscriptions en caractères proto-élamites et ses légendes en langue akkadienne présentent des particularités qui s'écartent de la tradition mésopotamienne. Il convient donc de considérer l'emploi qu'il fait des deux systèmes d'écriture.

Dans le texte akkadien de la statue commémorative de la guerre contre Kimash les signes cunéiformes sont placés, comme en Mésopotamie, l'un au-dessous de l'autre, dans des cases disposées en rangées horizontales. Le lapicide s'écarte de l'usage courant en commençant à graver le texte à gauche pour continuer vers la droite ; toutefois si les éléments d'une expression ne peuvent être sculptés en une seule ligne il en met la première ligne à droite et la seconde à gauche ; ainsi dans la liste des villes conquises, suivies chacune du signe *ki* déterminatif des noms de lieu, Adarhi, Houhshè, Laharbitah, Manzoulmè sont disposés de la façon suivante :

1	2	3	4
a-dar-hi-ki	hou-ouh-she-ki	la-ha-ar- bi-tah-ki	ma-an-zou- oul-me-ki

Sur les tablettes akkadiennes, quand la face est remplie, on continue immédiatement à la suite pour le revers, en sorte que la dernière ligne se trouve placée à côté de la première. Il en est de même sur cette statue, mais comme l'écriture est disposée de gauche à droite, l'inscription commence sur le côté droit du vêtement du prince et se poursuit sur le côté gauche en passant par le devant de la statue. Des trois rangées de cases du côté droit la supérieure est la première ;

quand le lapicide est arrivé au bas du costume il continue à graver à la suite de la rangée inférieure et quand il parvient à gauche, au bord du siège, il place la rangée suivante au-dessus de la précédente.

Cette disposition, d'ailleurs exceptionnelle, s'explique par la pratique des lapicides pour les inscriptions en caractères proto-élamites ; les autres inscriptions akkadiennes de Pouzour-Shoushinak sont gravées selon la pure tradition mésopotamienne, dans des cases disposées de droite à gauche et des rangées de haut en bas.

D'après les types d'écriture et le nombre des signes qui déterminent les objets, Scheil a divisé les tablettes de comptabilité proto-élamites en trois groupes dont le plus ancien est caractérisé par la rareté des signes qui précèdent les nombres et par le soin apporté à la gravure. Le plus récent semble appartenir au temps de Pouzour-Shoushinak ou le précéder de fort peu ; les signes y sont d'un aspect plus cursif et plus négligé et leur grand nombre auprès de chaque chiffre fait admettre la présence d'éléments phonétiques, conséquence du développement de l'emploi de l'écriture.

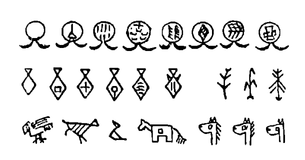


Fig. 23.
Signes proto-élamites.

La méthode d'enregistrement comptable est nettement marquée sur certaines tablettes de réception ou de livraison. Le scribe mentionne en premier lieu, pour chaque compte, la personne ou sa fonction ; en second lieu, la nature de l'objet ; en dernier lieu, la quantité. Un résumé indique le total de chaque espèce d'objets. Les signes permettent parfois de reconnaître la nature des objets de transaction, vases ou leur contenu, distingués par des étiquettes ou des marques sur la panse, ballots, pièces d'étoffe, plantes, animaux (fig. 23) ; dans un compte de cent quatre-vingt-cinq équidés les animaux

sont représentés simplement par des têtes ; mais les étalons ont la crinière rebroussée ; les juments, la crinière pendante ; et les poulains sont sans crinière (même fig.).

Système numéral. — Le système numéral est décimal et seximal. Les unités successives sont :

1	10	60	100	100	600	6 000

60 et 600 se distinguent de l'unité par la plus grande largeur du signe ; entre eux, par leur place avant ou après le chiffre 100. Celui-ci est à 10 ce que 60 est à 1 ; c'est un cercle, mais beaucoup plus grand que le cercle des dizaines avec leq el on ne peut le confondre. Quant à 6.000 on l'a obtenu en inscrivant le chiffre 100 dans le chiffre 600, d'où la valeur 600 × 100, soit 6.000. Parfois le chiffre 100 est figuré d'une autre façon, deux signes de l'unité opposés l'un à l'autre.

Quand un signe numéral est répété, les chiffres successifs s'ajoutent sur une même ligne s'ils ne sont pas plus de trois ; à partir de quatre on les place sur deux lignes et si le nombre est impair le dernier chiffre de l'unité considérée est mis d'ordinaire dans le rang supérieur, et parfois entre les deux rangs ; il peut même occuper la hauteur des deux rangs :

915	247	177	$83 \frac{3}{5} \frac{1}{2}$

Il est rare, au-dessus de trois chiffres semblables, de les placer sur un seul rang ; cependant tout le texte d'une tablette représente le seul nombre 285, disposé en trois lignes :

Il existe au moins six sous-multiples ou nombres fractionnaires, dont deux seulement sont de valeur actuellement déterminée : l'ongle, cinquième de l'unité, et un groupe de deux signes de l'unité, opposé horizontalement, pour la demie unité.

$\frac{1}{5}$ $\frac{1}{2}$

Sur les tablettes les signes se suivent de droite à gauche, et non de haut en bas comme dans l'écriture akkadienne, mais cette méthode n'est pas absolument obligatoire et le scribe a toute liberté, les inscriptions lapidaires de Pouzour-Shoushinak le prouvent, d'écrire de gauche à droite ou de droite à gauche, comme l'ont fait les anciens Égyptiens et les habitants de l'Asie Mineure et de la Haute-Syrie dans l'emploi des hiéroglyphes d'Asie improprement appelés hiéroglyphes hittites ; toutefois il n'apparaît pas que, comme ces derniers (1) et certains Grecs, les Élamites aient, dans un même texte, employé, d'une ligne à l'autre et alternativement, les deux sens d'écriture.

Glyptique. — A toute époque la glyptique orientale trahit les préoccupations générales, les usages, le sens artistique et religieux des contemporains. Les Proto-élamites ne représentent guère les êtres humains, encore moins les dieux. Aux animaux sauvages ils donnent parfois des attitudes et des gestes d'hommes, comme l'ont fait les Sumériens, tout au début des temps historiques, et ils créent des monstres composites.

Ce n'est pas seulement sur des pièces de comptabilité, et pour en authentiquer le texte, que se rencontrent des empreintes de cylindres, mais aussi sur des bouchons de jarre

(1) Cf. t. VIII *bis*, *Les Hittites*, p. 308.

et d'autres mottes d'argile, véritables scellés placés à l'ouverture des vases et sur les ballots pour en garantir l'inviolabilité.

Comme dans le décor céramique le lapicide utilise parfois,

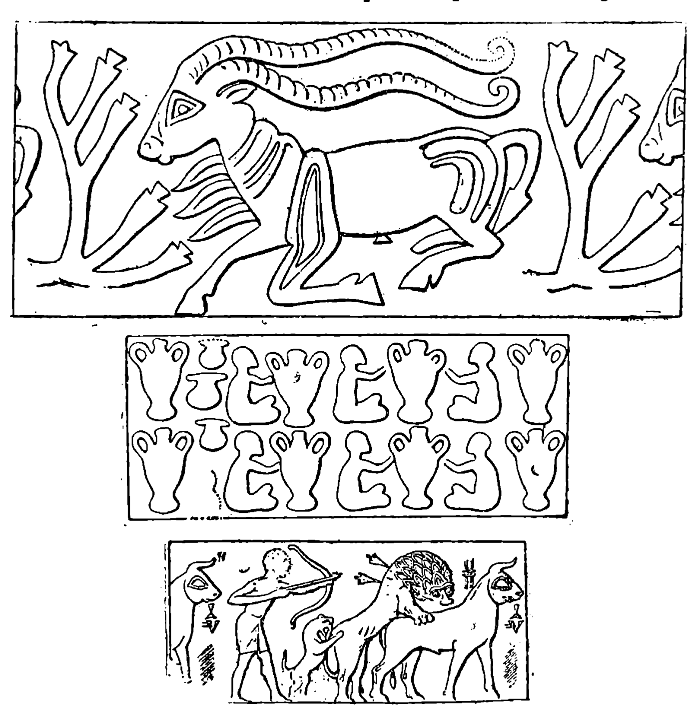


Fig. 24. — Empreintes de cylindres-sceaux proto-élamites.

surtout aux périodes anciennes, des ornements géométriques, triangles, carrés, losanges, grilles, croix, rosaces, cercles... ; l'idée générale est la même, qu'il s'agisse d'ornements purement géométriques ou de figures dans lesquelles se reconnaît

la stylisation d'un filet, d'un enclos, d'une fleur, d'un arbre... Tout comme sur les vases le décor est choisi et combiné d'après la forme de la surface à couvrir, ici une nappe cylindrique dont le développement sur une surface plane formera une bande continue et la répétition indéfinie, en frise, d'un même sujet.

Beaucoup plus nombreuses sont les scènes agrestes à fond de paysage ; montagne, plantes herbacées, plantes sèches des régions désertiques, roseaux, épis, conifères, fleurs aux formes étranges, parcs, enceintes, éléments d'architecture situent la scène dans laquelle se meuvent personnages et animaux. Soucieux de donner une idée exacte et complète du sujet traité, le lapicide dispose les éléments de la scène sur des plans divers, par rabattement des figures verticales, comme nous-mêmes le faisons dans certains jeux d'enfants composés de figures découpées.

La faune est riche : araignée à gros corps et multiples pattes, mouche, tortue, lézard, serpent, scorpion, poissons ; quadrupèdes sauvages, tels que chèvre, antilope, mouflon, cerf, daim, lion, panthère, loup, renard, taureau, sanglier ; animaux domestiques, âne, taureau et chien. La représentation des femelles est extrêmement rare. Le bœuf domestique, par exemple, est représenté en longues théories ou accroupi au pâturage ; parfois les gens de la ferme et des vases à lait forment le fond du tableau. On en connaît deux espèces sauvages : le *bos primigenius*, aux cornes divergentes, et le bison, aux cornes en croissant.

L'Élamite fait la chasse à l'arc, à l'épieu, à l'herminette ; parfois il utilise le chien courant, gros molosse à queue courte ou chien moins volumineux à queue relevée en panache. Le lion, le daim, le sanglier, le mouflon, l'antilope, le bouquetin sont les bêtes dont il se met en quête. Le taureau ne semble pas être figuré ; c'est que probablement on le prenait vivant au piège, dans une fosse ou dans une enceinte renforcée.

A la chasse et dans certaines circonstances l'Élamite est dans un état de nudité absolue ou presque complète. Au milieu de ses troupeaux, dans la conduite des ânes de somme, dans les travaux ordinaires il porte un vêtement court qui descend jusqu'aux genoux.

Les femmes s'occupent des soins du ménage, filent, tissent, fabriquent des pots de terre, assises sur leurs jambes repliées et posées sur des coussins, des nattes ou des tabourets ; le buste est représenté de face et tout le reste du corps est de profil. Les hommes, eux aussi, sont assis dans la même position quand leurs occupations n'exigent pas la station verticale : gardien du cellier, scribe occupé à noter les mesures d'orge apportées au grenier ou les quantités de vin tirées des grandes jarres à provisions. Un portefaix pliant sous le fardeau monte à l'échelle pour déverser des sacs de grain dans le silo de terre battue construit sur plateforme isolante.

Le palais royal est représenté dans ces petites scènes, mais seulement par un détail où se manifeste la splendeur de son architecture : créneau, coupole, grande porte cintrée, chapiteau à têtes de taureau et d'antilope, lointain prototype des curieux chapiteaux des colonnes achéménides. Dans une scène guerrière le prince se tient en avant de son palais orné de cornes de taureau en saillie ; il bande son arc et met en fuite ses ennemis ; l'un brise son arme et par un geste implore la clémence, un autre fuit et est atteint par une flèche.

Le goût du merveilleux se traduit dans la composition d'animaux fantastiques, le lion ailé, le griffon mi-aigle et mi-lion, le pélican à gros bec, le lion et le taureau à attitudes humaines, le quadrupède en bateau tenant en main la rame ou la gaffe.

Ce répertoire disparaît en même temps que l'écriture proto-élamite à laquelle il semble avoir été lié depuis les origines, en même temps que la poterie peinte, les reliefs en asphalte,

les petits vases thériomorphes en albâtre. Toute la tradition proto-iranienne, dont le développement, continu à Tepè Giyan, avait été un moment entravé à Suse et à Tepè Sialk, est abandonnée en Élam et y est remplacée par l'art et les techniques des Akkadiens dont l'Élam est devenu le vassal. L'écriture akkadienne, évoluée depuis longtemps au point d'exprimer toutes les nuances de la pensée, se substitue à l'écriture proto-élamite demeurée à un stade assez voisin de l'idéographie pure et utilisée presque exclusivement pour la rédaction de documents comptables. Le traité d'un prince élamite avec Narâm-Sin (1) montre comment un scribe élamite a su débarrasser le syllabaire akkadien des idéogrammes qui l'encombrent pour l'adapter, sous une forme purement syllabique, à l'expression de la langue élamite. Mais presque immédiatement on va beaucoup plus loin dans l'adoption de la civilisation akkadienne ; la langue nationale n'est plus admise dans les milieux cultivés ; la langue akkadienne la supplante et restera en usage, même après la réaction du XIIe siècle, et jusqu'au temps des Achéménides.

En glyptique on fait complètement table rase de la tradition ; on lui substitue la représentation des dieux et des héros, comme en Akkad. La sculpture adopte les figures et les techniques de la Basse-Mésopotamie : le seul bas-relief du règne de Pouzour-Shoushinak s'apparente étroitement à ceux de Goudéa, ishag de Lagash, dont le principat appartient à la période immédiatement postérieure à la dynastie d'Akkad.

Comment après Pouzour-Shoushinak le centre du pouvoir passe d'Awan à Simash, aucun texte ne le fait savoir. En Akkad, après le règne de Shar-kâli-sharri c'est l'anarchie ; le pays est dévasté par les Gouti qui y établissent leur domination.

(1) Cf. p. 81.

Les Loulloubou se sont ressaisis à la suite de leur défaite par Narâm-Sin ; ils se sont étendus en direction de la plaine et ont réalisé une certaine assimilation à la civilisation plus



Fig. 25. — Stèle de Hourin-Sheikh-Khân.

développée de leurs ennemis. Dans le district de Holwan, à Sheikh-Khân, un prince dont le nom est en grande partie effacé érige une stèle (fig. 25) et invoque contre quiconque la détruirait la colère du dieu Soleil et du dieu de l'orage. Un autre

prince, celui-ci roi des Loulloubou, Annou-banini, s'intitule « roi fort », comme les rois d'Akkad, et se fait représenter en

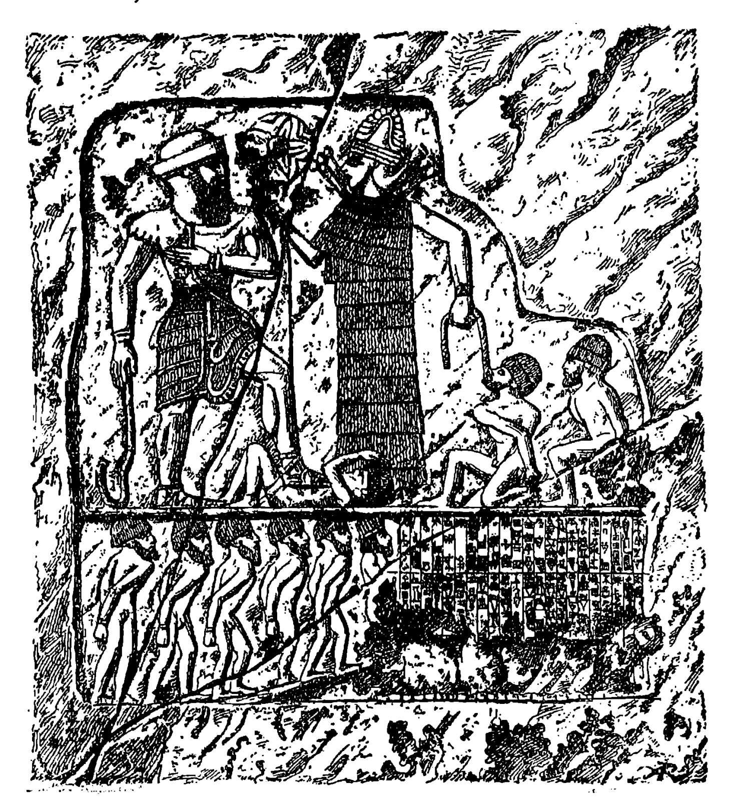


Fig. 26. — Stèle du roi Annou-banini.

face de la déesse Ninni (fig. 26) dans un des trois bas-reliefs sculptés sur le mont Batir (Hazar-Gèri) et un autre roc à Halman (Ser-i-poul) ; la légende, en langue akkadienne, sou-

haite contre les iconoclastes l'intervention d'Anou et d'Antoum, d'Enlil et de Ninlil, du dieu de l'atmosphère et de Ninni, du dieu Lune, du dieu Soleil et de mainte autre divinité dont les noms ont disparu. La tradition fera d'Annoubanini un roi des Gouti, puis un prince mythique de Koûta, dont les sujets avaient une tête d'oiseau avec un bec de rapace. C'est un souvenir de l'impression de terreur faite par les hordes de Goutioum quand elles déferlèrent sur le royaume d'Akkad. Une première fois elles avaient été repoussées par Shar-kâli-sharri et l'événement commémoré dans le nom d'une année ; mais elles reviennent à la charge ; une lettre est le témoin d'un fait particulier, une razzia de bétail dont ils sont les auteurs en Akkad, au temps du même roi, avant le moment où ils imposent leur domination.

CHAPITRE III

LES ROIS DE SIMASH EN BASSE-MÉSOPOTAMIE, LES GOUTI ET LA IIIe DYNASTIE D'OUR

Domination des Gouti en Sumer et Akkad. — Les Gouti, dont on rapporte qu'ils n'avaient pas de chefs avant de s'établir en Akkad, sont mentionnés dans des listes royales compilées au temps de la dynastie d'Isin, mais les données sont suspectes. D'après le document le moins mutilé ils auraient eu, pendant l'occupation de la Basse-Mésopotamie, le nombre considérable de vingt rois dont un seul règne plus de sept ans ; d'après un autre document ils seraient demeurés en Akkad environ un siècle un quart ; mais le chiffre global inscrit par les scribes akkadiens est supérieur au total des années des différents règnes, et d'au moins trente-quatre ans, différence actuellement inexplicable (1).

D'autre part, les noms des princes mentionnés dans les textes contemporains sont tous, sauf un seul, le dernier, étrangers aux listes, et celles-ci en deviennent encore plus suspectes. Lasirab inscrit son nom sur une masse d'armes ; Erridoupizir, qui détient le titre de « roi des quatre régions » porté avant lui par Narâm-Sin d'Akkad et par Pouzour-Shoushinak d'Awan, dédie un objet à Enlil de Nippour ; un shshag d'Oumma, Lougal-annandou, proclame la prospérité de sa principauté pendant trente-cinq ans, sous le règne de

1) L. Delaporte, *Le Proche-Orient asiatique*, ch. I p. 34 et 103.

Sioum dont il est le vassal ; un autre ishshag d'Oumma reconstruit un temple au temps d'Arlagan, et dans la même ville une plaque votive est dédiée au roi de Goutioum Saratigoubisin (1).

La situation favorisée d'Oumma, en opposition avec l'état lamentable de plusieurs autres villes rapporté dans une copie datée de 297 avant notre ère, mais dont l'original semble remonter à l'époque de la domination de Goutioum, s'explique bien par la teneur même de ce dernier document où les cités opprimées forment deux groupes, l'un dans le territoire du nord, autour de la ville d'Akkad, l'autre dans le territoire du sud, autour de la ville d'Ourouk (2). Dans ces groupes sont les villes qui ont résisté à l'envahisseur et sont traitées avec dureté. Les villes qui ont plié sous le joug jouissent d'une paix sans honneur mais leur prospérité se développe. Tel est, comme pour Oumma, le cas de son ancienne rivale, Lagash, au temps de son ishshag Goudéa, où dans le temple principal de la cité, somptueusement restauré en matériaux de luxe importés de lointaines régions, avec le concours d'ouvriers spécialistes étrangers, des stèles et des statues en grand nombre remplissent les parvis.

Cependant en Akkad et en Sumer, si profondément divisés, couve un esprit de révolte contre la domination étrangère. Il se concrétise à Ourouk en Sumer. Quand Tiriqân devient roi de Goutioum, Outou-hégal d'Ourouk se dresse contre lui, le défait, s'empare de ses trésors et lui enlève le titre de roi des quatre régions avant qu'il ait régné plus de quarante jours (3). Immédiatement, du Zagros au golfe persique se reconstituent des principautés indépendantes : Ourbilloum, qui est Arbèles ; Kimash, à l'est de Kerkouk ; Simourroum (Altoun Keupru), sur le Zab inférieur ; Harshi (Touz

(1) ISA, p. 244 s. ; BE, série D, t. V, p. 20 ss. ; CRAI, 1911, p. 318 ss. ; PSBA 38, p. 199 s. ; RA 9, p. 73 ss.
(2) S. Smith, IRAS, 1932. — (3) RA 9, p, 111 ss,

Hourmatli). Les Loulloubou se regroupent dans la montagne et Marhashi, que les textes akkadiens nomment Barahshi, se reconstitue.

Our-Nammou et Shoulgi, rois d'Our. — Quelques années plus tard, Our-Nammou, gouverneur d'Our, une des villes qui avaient échappé à la destruction par les Gouti, se révolte contre le roi d'Ourouk son suzerain, se proclame roi, fonde la troisième des dynasties d'Our qui ont exercé l'hégémonie dans la Basse-Mésopotamie. Le début du règne d'Our-Nammou se place à environ 223 ans avant le commencement de la première dynastie de Babylone et, par conséquent, quel que soit le moment où a régné celle-ci, dans le dernier quart du troisième millénaire avant notre ère.

Au temps de Shoulgi, fils d'Our-Nammou, prince dont le règne dure presque un demi-siècle, se développe la politique d'expansion vers le Zagros et au delà de l'Élam. Cela ressort surtout de la série des noms des années du règne et par conséquent comme en général ces noms doivent se rapporter à des faits antérieurs, les dates relatives que nous allons mentionner sont pour la plupart à baisser d'une unité. Le nom de l'an 10 commémore le rétablissement du dieu Satran dans le temple de Dêr (?) ; l'année suivante, Noumoushda rentre dans son temple de Kazallou. L'an 17, une fille du roi d'Our devient reine par son mariage avec le roi de Marahshi. Huit ans plus tard, Ganhar, dans le voisinage des Loulloubou, est ravagé, puis Shoulgi guerroie contre Simourroum (nom de l'an 26) et Loulouboum. Il faut immédiatement une seconde campagne contre Simourroum (an 27), suivie d'une guerre contre Harshi (an 28). La politique matrimoniale décide Shoulgi à donner une de ses filles à l'ishshag d'Anshan (an 31). Cependant Ganhar et Simourroum n'acceptent pas leur défaite ; la première est encore deux fois attaquée, à deux années d'intervalle (ans 32 et 34), et la seconde (an 33)

ne se considérera pas encore comme soumise. Le prince d'Anshan, gendre du roi d'Our, ne supporte pas son état de vassalité et il faut marcher contre lui (an 35). Puis, après quelques années pendant lesquelles des œuvres de paix paraissent les événements les plus dignes d'être commémorés, les mentions de guerres se retrouvent dans la chronologie du règne : destruction de Shashrou (an 43), ruine de Loulloubou et de Simourroum (an 45), considérée comme complète, mais qui ne l'est pas puisque les deux mêmes noms se retrouvent dès l'année suivante avec, en plus, ceux d'Ourbilloum et de Ganhar. Kimash et Houmourtou sont attaqués (an 47), et après une année sans faits importants, ces deux mêmes principautés sont encore une fois ravagées, en même temps que Harshi. C'est alors que disparaît Shoulgi.

Dans cette liste, nécessairement incomplète, des cités, des pays attaqués, et plus ou moins réduits en vassalité, ne figurent ni l'Élam ni Suse ; c'est seulement en l'an 31 de Shoulgi que l'on trouve pour la première fois la mention d'un ishshakkou de Suse. L'Élam où l'empreinte de la civilisation akkadienne avait été si profonde, devient rapidement une province assimilée. Anshan, Simash, capitale de la région, Houhounouri, Marhshi et d'autres villes reçoivent comme Suse les courriers, les ishshakkoû, les soukkalloû et autres envoyés qui, sous la protection des gens d'armes, assurent les relations du gouvernement central avec les princes et les résidents ; des centaines de tablettes sont les témoins de ce mouvement continuel, simples pièces comptables des quantités de nourriture, de boisson, d'huile, délivrées aux voyageurs dans les gîtes d'étapes, portant la mention d'origine ou de destination.

L'influence sumérienne à Suse. — Dans les écoles de Suse la formation des scribes est la même qu'en Basse-Mésopotamie. On se sert de textes identiques ; on ajoute seulement

quelques éléments locaux, notamment dans les listes de noms propres. Il existe tout d'abord un grand alphabet syllabique donnant l'équivalence akkadienne de mots sumériens composés avec un certain signe, par exemple :

shi-bar	*bâroum* « voyant »
shi-shi	*patanoum* « digestion »
shi-shi-shi	*nablakoutoum* « violation »
a-shi	*oubânoum* « doigt »

Comme dans nos écoles on possédait des listes de mots groupés d'après le sens : noms de divinités, de plantes, de bois, de métaux, de pierres, de vêtements, d'objets en cuir, d'instruments en bronze, de vases, d'animaux, de matières grasses, de boissons, de parties du corps... D'autres listes présentent des mots groupés d'après un élément commun : noms théophores dans lesquels entre Shoushinak, Sin, Shamash, ou Adad ; mots écrits avec *mash*, *koush*...

La grammaire, la rédaction des divers types de documents sont enseignées par des séries d'exemples et l'on incite l'élève à réfléchir en mettant entre ses mains un document dont la face porte un texte à interpréter et le revers la solution à découvrir.

L'enseignement de l'arithmétique, si nécessaire dans une civilisation où la comptabilité des palais et des temples avait pris une extension considérable, comportait des tables analogues à nos tables de multiplication et de division. A Suse, le système de numération comprenait seulement deux types de chiffres ; comme dans la transcription des sons on avait réalisé un grand progrès de simplification par rapport au système de la Basse-Mésopotamie, et au système de l'ancienne écriture proto-élamite (p. 88). Ces deux types sont le clou vertical et le clou ouvert. Ils alternent pour exprimer les différents ordres d'unités dont la valeur est fixée par l'alternance des multiplicateurs 10 et 6 ; dans un nombre écrit chaque unité d'ordre supérieur, mais de même type, vaut

donc soixante fois plus que l'unité qui la suit. Si nous donnons au clou vertical la valeur 1 et si nous transcrivons le clou ouvert par le même chiffre en caractère italique *1*, le tableau des unités élamites se présente comme suit :

𒌋	𒁹	𒌋	𒁹	𒌋	𒁹	𒌋	𒁹
1	1	*1*	1	*1*	1	*1*	1
$=\frac{10}{360}$	$\frac{1}{60}$	$\frac{10}{60}$	1	10	60	600	3600
$=\frac{10}{360}$	$\frac{10}{360}\times 6$	$\frac{1}{60}\times 10$	$\frac{10}{60}\times 6$	1×10	10×6	60×10	600×6

Le clou vertical, dans certains cas remplacé par le clou horizontal, exprime les unités, les soixantaines, les trois-mille-six-centaines, et également les soixantièmes. Le clou ouvert, remplacé par le clou oblique à partir de 4 unités, sert pour les dizaines des unités précédentes, c'est-à-dire pour les dizaines, les six-centaines, les dizaines de soixantièmes et les dizaines de trois-cent-soixantièmes. Il n'existe pas de signe correspondant à notre zéro pour marquer l'absence d'un ordre d'unités, la confusion étant impossible dès qu'il y a plus de trois signes semblables.

Les différents chiffres s'expriment dans chaque ordre par la répétition de l'unité, jusqu'à 9 fois pour le clou vertical, jusqu'à 5 fois seulement pour le clou ouvert, puisque le clou ouvert vaut 10 fois plus que le clou vertical de l'ordre suivant, et le clou vertical seulement 6 fois plus que le clou ouvert de l'ordre suivant.

Jusqu'au nombre 3 inclus les clous d'un même ordre, verticaux ou ouverts, s'écrivent à la suite ; s'il y a quatre clous verticaux le quatrième se place au-dessous des trois premiers, soit exactement sous le troisième, soit entre le deuxième et le troisième, le cinquième se met à gauche du quatrième, et le sixième immédiatement sous le premier ; à partir du septième on forme une troisième rangée au-dessous de la se-

conde. S'il y a plus de trois clous ouverts on emploie des clous obliques ; le quatrième et le cinquième se placent en dessous des trois premiers. La série des chiffres, dans chaque ordre, est donc

1 2 3 4 (4) 5 (5) 6 7 (7) 8 (8) 9

1 *2* *3* *4* *5*

L'échelle se composant uniquement de deux types d'unités peut se développer en multiples et en sous-multiples indéfiniment, en sorte qu'il faut connaître l'unité fondamentale du multiplicande ou du dividende quand on se trouve en présence d'une table pour faire la transposition dans notre système de numération. Voici, par exemple, une table de multiplication extraite d'une tablette fragmentaire (1), dont nous donnons la transcription d'après le tableau ci-dessus :

5	3 *4* 2 *1* 3 *2*
6	4 *2* 6 *4*
7	5 *1* 1 6 *4*
8	5 *5* 5 *3* 3 *2*
9	6 *4*
10	7 *2* 4 *2* 6 *4*
11	8 8 *5* 3 *2*
12	8 *5* 3 *2*
13	9 *3* 7 *4* 6 *4*
14	*1* *2* 2 *1* 3 *2*
15	*1* 1 6 4
16	*1* 1 *5* 1 6 *4*

de là il résulte que le multiplicande est *4* 4 *2* 6 *4*, c'est-à-dire, dans notre système numéral, 44 26/60 4/360 ou 2666 2/3

(1) MDP 27, nº 296.

selon le rang où l'on choisit le chiffre des unités. La transcription est alors

multiplicande 44 26/60			multiplicande 2666 43	
multiplicateur	produit	ou	multiplicateur	produit
5	222 2/9		5	13333 1/3
6	266 2/3		6	16000
7	311 1/9		7	18666 2/3
8	355 5/9		8	21333 1/3
9	400		9	24000
10	444 4/9		10	26666 2/3
11	488 8/9		11	29333 1/3
12	533 1/3		12	32000
13	577 7/9		13	34666 2/3
14	622 2/9		14	37333 1/3
15	666 2/3		15	40000
16	711 1/9		16	42666 2/3

Il y a peu de tables aussi compliquées ; d'ordinaire, le multiplicande est un chiffre entier ou un chiffre entier suivi d'une fraction simple, 1/5 ; 1/3 ; 1/2 ; 2/3, ce qui ne crée aucune difficulté dans un système qui ramène toutes les fractions au 60e de l'unité d'après le principe de la numération.

Le système pondéral se compose de grains (*she*), sicles (*gin*), mines (*mana*) et talents (*goun*) ; du texte d'une tablette qui indique une série de poids depuis 1/2 sicle jusqu'à 2 talents il découle que le sicle comprend 180 grains, la mine 60 sicles, et le talent 60 mines. Sur cette tablette la forme des signes n'est pas celle que nous avons décrite, et le système de numération est celui de la Basse-Mésopotamie.

Les poids de cette époque, retrouvés en grand nombre, le plus souvent en hématite, sont d'ordinaire de forme ellipsoïdale allongée ; la série connue s'étend du sixième de sicle à la demi-mine et parfois un chiffre gravé indique la valeur en sicles. On en a déduit que, comme en pays sumérien, la mine, quelque peu supérieure à une livre, équivaut à environ 500 grammes.

Le roi d'Our se montre généreux envers Suse. Il y érige un temple en l'honneur de Shoushinak et dans les fondations

dépose, suivant la tradition sumérienne, par dizaines, des tablettes commémoratives accompagnées chacune d'une statuette de canéphore en bronze qui porte, elle aussi, un texte votif par lequel le divin Shoulgi, mâle fort, roi d'Our, roi de Sumer et d'Akkad, déclare avoir construit pour Nin Shoushinak, son roi, sa maison bien-aimée appelée *a-ar-ge-shou*, nom pour lequel Scheil a proposé le sens de « Bosquet de fraîcheur » (1). Pour Ninhoursag, Shoulgi bâtit aussi un temple. Il est moins certain que le cylindre en cornaline voué avec dédicace à Ningal, sa mère, ait été primitivement destiné à un temple de Suse ; ce peut être un de ces objets précieux que le vainqueur aimait s'approprier et emporter comme butin (2). Une masse d'arme offerte à la « Dame de la Cité » pour la vie du roi témoigne du loyalisme et de la déférence de deux importants fonctionnaires susiens, Our-nigin-mou et Nin-kisalshou (1).

Suse jouit à cette époque d'une grande tranquillité qui s'étend à d'autres cités. La longue durée des principats en est la preuve, en même temps que des bons rapports avec le gouvernement royal sumérien. Dans les trois premières années de Bour-Sin on ne connaît aucun changement. En l'an 4, un nouvel ishshakkou est installé à Suse et le procès-verbal de son intronisation ne compte pas moins de dix témoins. Dans la même ville le voyant d'un temple offre une tablette inscrite, à une divinité, pour la vie du roi d'Our. Nagidda est ishshag d'Adamdoun où les noms de deux de ses prédécesseurs contemporains de Shoulgi ont été conservés. A Marhashi, le prince s'appelle Libanougshabash ; à Simanou, Bousham est en fonctions dans la sixième année et à Awak Sharroum-bani gardera son poste pendant seize ans. Our-ishkour ne sera pas plus de cinq ans à Hamazi, à partir de la septième année de Bour-Sin.

(1) MDP IV, 8 et VI, 20 ; VI, 21 ; VII, 11.
(2) MDP VI, 22, VII, 94. — (3) MDP XIV, 22.

Boûr-Sin et Gimil-Sin, rois d'Our — Les régions septentrionales où tant de fois Shoulgi a porté ses armes n'ont point accepté le joug. Par le nom de sa 46e année, Shoulgi avait commémoré une expédition contre Ourbilloum ; cinq ans plus tard, l'année d'après son accession au pouvoir, Boûr-Sin fait mention d'un événement identique. En l'an 6, il signale la destruction de Shashroum, mais il s'agit peut-être d'un fait déjà un peu ancien puisqu'au cours de sa quatrième année le roi d'Our a fait porter à Pouzrish-Dagan (Dréhem), une partie du butin fait dans cette ville et par lui offert à Enlil, le dieu souverain de Sumer. Le nom de l'année 7 rappelle la ruine et la dévastation de Houhounouri ; une formule plus développée ajoute Bîtoum-rabioum (La Grande Maison) et Dabrou. Un ishshag appelé Simhouzia est établi à Houhounouri ; à Magda (Kifri, ou Touz Khourmali ?) le shakkanakkou Hounnini est en même temps ishshag de Kimash : le Musée de l'Ermitage possède un cylindre-sceau sur lequel son nom a été gravé par son serviteur Ougougou.

Au temps de Gimil-Sin, successeur de Boûr-Sin, Simanoum se révolte : le nom de la troisième année en commémore la répression ; celui de la 7e année fait une mention semblable pour Zabshaloum, cité élamite appelée plus tard Zabzali dans les textes de comptabilité du temps d'Addapakshou (1). Une fille du roi d'Our devient l'épouse de l'ishshag d'Anshan, et une seconde est donnée en mariage à l'ishshag de Zabshaloum.

A Suse, où Beliarik remplace Zarikoum, le roi d'Our fait restaurer le temple de Shoushinak ; la légende de ses briques est des plus courtes : « Gimil-Sin, chéri d'Enlil, roi puissant, roi d'Our et roi des Quatre Régions. »

Le pouvoir direct sur les pays vassaux périphériques, du nord-ouest au nord-est, se concentre entre les mains du

(1) MDP X, 76.

ministre Warad-Nannar, qui a succédé dans sa charge à son père et à son grand-père. Ce haut fonctionnaire n'est pas seulement ishshag de Lagash où il érige un temple en l'honneur de son divin maître, il est aussi ishshag de Zaboum, Gouteboum, Al-Gimil-Sin, Hamazi et Ganhar ; il est en outre shakkanak d'Ouzourgarshana, Bashimè, Timât-Enlil, Ourbilloum, Ishar, du Soubartou et du pays de Karda. L'Élam, Anshan, Marhashi échappent à sa juridiction. D'ailleurs, en dehors de Suse et de son district, l'Élam oriental ne dépend point du roi d'Our mais reste sous la suzeraineté probablement indépendante du roi de Simash.

Ibi-Sin, roi d'Our, emmené captif en Élam.. — Ibi-Sin, successeur de Gimil-Sin, fait mention de la dévastation de Simourroum qui semble avoir eu lieu en la troisième année de son règne. En la deuxième année, Sharroum-bâni, ishshag d'Awan, est nommé dans des documents commerciaux ; à Suse, au cours des trois premières années, les textes sont datés par les formules en usage à Our.

Pour une raison qui nous est inconnue Ibi-Sin se jette sur Suse, Adamdoun et le pays d'Awan (1) et il offre à son dieu divers objets précieux provenant du butin. On a pensé trouver dans une expression énigmatique, *en bi lou a*, désignant une des prises du roi d'Our, le nom du cinquième roi de la dynastie de Simash connu seulement sous la forme mutilée E... louhhan ; il faut renoncer à cette identification si, comme il est probable, le Tan-Rouhouratir d'un reçu de sésame, daté de l'année après celle où le roi fit quatre statues d'argent, est le troisième successeur d'E... louhhan : l'on a roulé sur la tablette un cylindre dédié au roi d'Our ...-Sin ; cette année appartient donc à Ibi-Sin, le seul des rois d'Our pour lequel les noms des années ne sont pas complètement connus.

(1) C. J. Gadd et L. Legrain, *Royal Inscriptions*, n° 289. Cf. n°s 210, 211.

Le prédécesseur de Tan-Rouhouratir sur le trône de Simash s'appelait Idaddou, premier du nom. Comme au temps de Pouzour-Shoushinak la carrière politique des princes se fait par échelons. Il faut avoir été ishshag de Suse, puis shakkanak d'Élam avant de devenir roi de Simash. Idaddou, au temps de Kindattou, est ishshah de Suse et shakkanak d'Élam. Il donne tout d'abord ses soins à rendre la cité inexpugnable et l'entoure de fortifications ; il s'occupe ensuite de l'embellir, de restaurer des temples et d'en construire de nouveaux. Il dédie à Shoushinak un grand bassin en pierre calcaire sur lequel il fait graver une inscription en langue akkadienne. Idaddou-Inshoushinak, tel est son nom sous sa forme la plus complète, s'y déclare fils de Bêbi, personnage par ailleurs inconnu. Au XIIe siècle, Shilhak-Inshoushinak le dit *rouhou shak* de Houtran-tepti, prince qui disparut de la scène politique avant d'avoir atteint à la dignité suprême, puisqu'il ne figure pas dans la liste des rois de Simash, mais qui exerça le pouvoir à Suse et au témoignage du même Shilhak-Inshoushinak fit des travaux au temple du grand dieu de la cité (1) ; le nom d'une année commémore la fabrication de sa statue en bronze (2). Le sens de l'expression *rouhou shak* n'est pas encore bien fixé : au temps de Hammourapi les Babyloniens l'entendent comme « fils d'une sœur » ; au temps des Achéménides elle est traduite par « petit-fils ».

Tan-Rouhouratir, fils d'Idadou I, épouse Mekoubi, fille de Bilalama, ishshag d'Eshnounna (Tell Asmar), à l'est du Tigre. Cette dame construit à Suse un temple en l'honneur de la déesse Inanna (3), et son époux, au témoignage de Shilhak-Inshoushinak, s'occupe de l'entretien du temple de Shoushinak.

La menace d'une invasion d'Amorrhéens venus de Mâri

(1) MDP III, 54. — (2) MDP XXIV, n° 385. — (3) MDP XIV, 24.

(Tell Hariri) sur le Moyen Euphrate avait incité Gimil-Sin à prendre des précautions, à élever un mur de défense, le Mur d'Amourrou, pour fermer le passage entre le Tigre et l'Euphrate. Maintenant cette menace se précise et le chef de l'entreprise est un certain Ishbi-Irra de Mâri. On s'inquiète de ses agissements ; l'ishshakkou de Kazallou, directement visé, réclame de son suzerain une aide efficace. On lui répond par de bonnes paroles, on lui promet l'aide d'Enlil, le grand dieu de Sumer, et le secours des Élamites qui, dit-on, sont en marche sur Our. Les troupes de Simash et d'Anshan s'avancent, il est vrai, mais ce n'est point pour marcher contre Ishbi-Irra avec lequel elles ont fait un accord secret. Ibi-Sin ne peut empêcher le démembrement de son royaume ; il conserve la ville d'Our, mais Ishbi-Irra se fait proclamer roi à Isin tandis qu'un certain Naplanoum ceint la couronne à Larsa, en la huitième année du roi d'Our. Celui-ci se maintient encore dix-huit ans avant de tomber aux mains des Élamites et il est emmené prisonnier avec le dieu de sa ville, le dieu Lune, Nannar. La chute d'Ibi-Sin entraîne la disparition complète de Sumer comme puissance politique. Depuis la fondation des royaumes d'Isin et de Larsa chaque cité-état avait recouvré son indépendance. A Hourshitou, sur l'Aksou, affluent de l'Adhem, le roi Pouhia, fils d'Asiroum, construit son palais avec des briques à légende akkadienne (1). A Ganhar, Masiam-Ishtar dédie à son roi, Kisâri, un cylindre-sceau (2) dont le sujet, un homme, les mains jointes en signe de respect et d'attention, debout en face d'un prince divinisé qui tient à la main une coupe et est assis sur un fauteuil, est l'une des scènes caractéristiques de la glyptique au temps de la troisième dynastie d'Our.

Cependant Nannar ne reste pas plus d'une vingtaine d'années captif en Élam. Gimil-ilishou, deuxième roi d'Isin (3),

(1) ISA, p. 246. — (2) Collection de Clerq, n° 121.
(3) MDP III, 56 et V, 90.

qui porte en outre le titre de roi d'Our, déclare avoir ramené le dieu dans son sanctuaire.

Les derniers rois de Simash. Conquête de l'Élam par le roi de Larsa. — D'Ebarti II, successeur de Tan-Rouhouratir, on connaît tout au plus, et par la souscription de tablettes (1), un nom d'année, celle qui a suivi son intronisation.

Idadou II qui lui succède est fils de Tan-Rouhouratir. Pendant qu'il remplissait les fonctions d'ishshag de Suse deux de ses subordonnés ont fait graver son nom sur leur propre cylindre-sceau : Ishmenni a choisi une scène d'intercession, et Poudoudou une scène d'adoration, sujets courants de l'iconographie caractéristique de l'époque de la III[e] dynastie d'Our. L'ishshag qui se dit lui-même aimé de Shoushinak témoigne sa faveur au juge Kou-Shimout par le cadeau d'un sceau, comme l'avaient fait les rois d'Our. Ses constructions de temples à Suse sont commémorées par des textes en sumérien ou en akkadien, tracées à la main sur les briques ; il n'a pas, déclare-t-il, restauré les vieux murs, il a préféré les faire rebâtir en briques, pour obtenir de Shoushinak une longue vie (2). Il s'emploie en particulier à rendre plus efficaces les fortifications de la ville par la construction du mur d'Ourouanna (3).

Devenu roi de Simash, Idadou II continue à s'intéresser à la ville où il avait rempli les fonctions d'ishshag : le nom de l'une de ses années commémore l'érection d'un temple en l'honneur d'Inanna d'Ourouanna (4). D'autres témoignent de son activité guerrière : destruction de Zidanou (5), sac de Shendilibbou (6). Une centaine de documents de comptabilité datent pour la plupart de son règne (7).

La liste des rois de Simash porte encore deux noms après

(1) RA 23, 148 s. — (2) MDP II, 69 ss., 72 ss. — (3) MDP X, 18.
(4) MDP XVIII, n° 125. — (5) MDP XVIII, n° 123-4.
(6) MDP XVIII, n° 85. — (7) MDP, n[os] 67-8, 80-197.

celui d'Idadou II ; ce sont ceux d'Idadou-napir « Idadou est dieu » et d'Idadou-temti « Idadou est seigneur » ; nous ne savons rien de plus au sujet de ces deux princes. Mais, d'après la souscription d'une tablette datée de la seizième année de Goungounoum, roi de Larsa, l'Élam est à cette époque passé au moins en partie sous la domination du roi de Larsa (1). Comment cela s'est-il produit ? La liste des années de la dynastie de Larsa et un document d'Anou-moutabil de Dêr permettent de reconstituer en partie les événements. Goungounoum, cinquième roi de Larsa, a enlevé au roi d'Isin le titre de roi de Sumer et d'Akkad et s'est emparé d'Our. Il a pris ombrage de ce que Anou-moutabil, le roi de Dêr, a étendu son pouvoir sur Eshnounna et a détrôné le prince de cette ville. Anou-moutabil se voit contraint d'abandonner son titre de roi et d'accepter celui de shakkanakkou, d'envoyer ses forces avec celles du roi de Larsa contre la ville de Bashimè. Cela se passe tout au début du règne du roi de Larsa, puisque la campagne contre Bashimè est commémorée par le nom de sa troisième année. Deux ans plus tard on fait mention de la conquête d'Anshan et Anou-moutabil se glorifie sans vergogne d'être « briseur des têtes des troupes d'Anshan, Élam, Simash, et vainqueur de Barahshou » (2).

Quand l'Élam va retrouver son indépendance le détenteur du pouvoir ne portera plus le titre de roi, mais un titre nouveau, celui de soukkalmahhou ou Haut-Commissaire.

(1) MDP X, n° 124. — (2) ISA, 250.

CHAPITRE IV

PÉRIODE DES HAUTS-COMMISSAIRES

1. Les Chefs

Combien de temps se maintint à Suse le pouvoir du roi de Larsa, nous l'ignorons complètement. Cette époque est troublée, en Basse-Mésopotamie, par la lutte entre les deux dynasties rivales. Abi-Sarê, le successeur de Goungounoum, commémore en l'an 9 de son règne une lutte contre Boûr-Sin dont l'armée est battue. Mais Boûr-Sin, à un moment de son règne, — nous en avons la preuve dans la légende du cylindre-sceau du scribe Lou-Enlil, son serviteur, — enlève à son rival le titre de roi de Sumer et Akkad. Soumou-iloum, roi de Larsa, successeur d'Abi-sarê, se dit seulement roi d'Our. Ce prince date la quatrième année de son règne de la destruction d'Akouz où étaient établis des Amorrhéens et d'une lutte victorieuse contre la ville de Kazallou. Quatre ans plus tard il attaque Ka-idda, la Bouche-des-Fleuves.

Un contemporain de Soumou-iloum et de Boûr-Sin, l'Amorrhéen Soumou-aboum, fonde un royaume à Babylone, en la 133e année de la dynastie de Larsa. Ce royaume va s'étendre peu à peu et en sa 132e année, au temps de Hammourapi, son sixième roi, il établira définitivement son hégémonie, constituera la première véritable unité de Sumer et Akkad. L'an 13 de Soumou-aboum de Babylone commémore la destruction de Kazallou. 19 ans plus tard, Soumou-iloum de Larsa et Soumou-la-iloum de Babylone, fils et suc-

cesseur de Soumou-aboum, luttent l'un et l'autre, peut-être en alliés, contre la même ville dont le roi, Jahzir-il, est chassé. L'armée de Kazallou est vaincue deux ans plus tard, et Jahzir-il résiste encore trois autres années.

En Élam le pouvoir est passé à un prince qui s'attribue le titre de *soukkalmahhou* « messager exalté, haut-commissaire ». Ce titre paraît d'origine religieuse et manifester un rapport de dépendance envers les dieux du pays. Au-dessous du *soukkalmahhou* il existe un *soukkal* d'Élam et Simash, puis le *soukkal* de Suse, qui porte aussi le titre de roi de Suse. Le *cursus honorum* prévoit que le soukkal d'Élam et de Simash accède à la fonction suprême après la mort du titulaire ; le soukkal de Suse devient soukkal d'Élam et de Simash, et un nouveau soukkal de Suse est choisi. Celui-ci est désigné dans les textes comme descendant du soukkalmahhou ou comme son *rouhou shak*, expression interprétée à cette époque dans la langue akkadienne par *mâr ahatim* « fils d'une sœur ». On compte ainsi douze soukkalmahhoû, dont le premier est fils d'un certain Ebarti.

Il ne nous est pas parvenu de liste analogue aux listes royales d'Awan et de Simash. Le classement des princes a été établi par Scheil avec des éléments recueillis dans des *Actes juridiques susiens* (1). On ne sait pas exactement à quelle époque placer Ebarti, le père du premier soukkalmahhou, mais on rattache le groupe entier à la chronologie générale par le synchronisme de Kouk-Nashour I, son neuvième prince, avec Ammizadougga, le dixième roi de la première dynastie de Babylone.

D'Ébarti à Temti-Shilhak. — D'Ébarti le nom se présente sans titre sur le sceau de son serviteur Gimil-Baba. Plus tard, la légende d'un autre sceau lui donne le titre de roi. Dans

(1) MDP 24, p. 11. Cf. MDP, 28, p. 14.

une inscription d'Addapakshou, soukkal de Suse qui ne parviendra pas à la fonction de soukkal d'Élam et de Simash, il est désigné comme « roi d'Anshan et de Suse » (1). Shilhak-Inshoushinak le mentionnera parmi les restaurateurs du temple d'Inshoushinak. Il est le père de Shilhaha ou Temti-Shilhak, dont le nom s'écrit en akkadien Shimti-Shilhak.

Temti-Shilhak est le premier qui s'attribue le titre de Haut-Commissaire. Addapakshou, trois générations plus tard, signalera son activité en faveur du temple de Nannar à Suse et Shilhak-Inshoushinak celle qu'il déploya pour le temple d'Inshoushinak. Ses autres œuvres sont inconnues ; il est pour les générations suivantes l'ancêtre auquel on fait remonter la généalogie.

Au temps de Temti-Shilhak le soukkal d'Élam et de Simash s'appelle Shiroukdouh ; c'est d'après Shilhak-Inshoushinak un descendant du Haut-Commissaire. Le soukkal de Suse, Simout-wartash, étend son pouvoir jusque sur la côte du golfe persique. A Liyan, ville de l'île de Boushir, à 400 kilomètres de Suse, où la céramique proto-iranienne avait été connue mais utilisée seulement avec un décor purement géométrique, et où la céramique sans peinture est plus originale, Simout-wartash offre à Kiririsha, la déesse de la ville, un petit objet placé sur un support d'albâtre qui porte une dédicace en langue babylonienne. Les ruines de Liyan forment un tepè situé au sud-est de Sâbs-Abad, dans la partie méridionale de l'île (2).

Koudour-Maboug et ses fils. — Temti-Shilhak avait un fils appelé Koudour-Maboug. Ce prince s'établit en Émoutbal et y prit le titre d'*Adda* « Père », que son propre père avait adopté en Élam pour marquer ses rapports avec ses sujets. D'Émoutbal Koudour-Maboug menaçait l'indépen-

(1) MDP 28, n° 4.
(2) M. Pézard, *Mission à Bender-Bouchir*, MDP 15, p. 91.

dance de Larsa. Sin-iqisham devenu roi de cette ville en l'an 3 de Zâboûm de Babylone attaque dès l'année suivante Ka-idda et Nazaroum, mais il ne peut pousser plus loin son entreprise et est supplanté par Tsilli-Adad après cinq ans de règne. Celui-ci ne fait que passer sur le trône et Warad-Sin, fils de Koudour-Maboug, devient roi de Larsa. On ne voulut pas rompre avec la tradition d'après laquelle on ne donnait le nom du nouveau souverain qu'à la première année complète du règne ; la fin de l'année de l'accession de Warad-Sin fut appelée dans les documents écrits année de la déposition de Tsilli-Adad.

Pendant les cinq premières années du règne de Warad-Sin Koudour-Maboug exerce la régence. Le nom de la deuxième année commémore la ruine de Kazallou dont le rempart est démantelé ; une inscription rapporte comment les armées de Kazallou et de Mouti-abal, le district environnant, furent massacrées à Larsa et à Émoutbal, comment Koudour-Maboug assura l'existence de la ville ruinée. Il prit alors le titre d'*Adda* d'Amourrou, parce que la région vaincue était peuplée d'Amorrhéens. Le nom de la treizième année de Zâboûm de Babylone commémore également une expédition contre Kazallou, sans qu'il soit possible d'affirmer s'il s'agit du même événement.

Au cours des sept années suivantes, les dernières du règne de Warad-Sin, Koudour-Maboug ne prend plus part active à la vie politique de Larsa ; cependant l'an 9 commémore l'érection d'une statue dorée de ce prince dans le temple de Shamash et son nom est inscrit après celui du roi dans toutes les inscriptions votives. Il n'est pas nécessaire de supposer qu'il fut rappelé en Élam par la mort de son père, puisque la transmission du pouvoir était réglée en dehors de lui et qu'il n'avait rien à prétendre. Comme il n'avait pas accepté pour lui-même la royauté de Larsa, il est très probable qu'à la majorité de son fils il se retira en Émoutbal. On s'explique

ainsi comment, à la mort prématurée de Warad-Sin, il reparaît. Son second fils, Rîm-Sin, qui recueille la succession de son frère, devait être également très jeune et la présence d'un régent s'imposait une seconde fois. Comme au début du règne de Warad-Sin le père occupe la première place dans les inscriptions pendant la minorité du roi. D'après le nom de la troisième année, quatre statues en bronze à l'effigie de Koudour-Maboug furent érigées dans le temple de Nannar, et deux ans plus tard deux autres statues et une stèle de même métal, dans l'Égalbarra, temple par ailleurs inconnu. Le règne de Rîm-Sin dure soixante années ; il se termine par la ruine du royaume de Larsa, annexé au royaume de Babylone, malgré le secours de l'Élam, impuissant à le défendre contre Hammourapi.

C'est peut-être au temps du Haut-Commissaire Koudouzouloush I que se produit la conquête de Larsa par le roi de Babylone. Rîm-Sin qui avait bâti des temples, érigé des statues, reconstruit les murs d'enceinte de certaines villes avait commémoré en l'an 14 de son règne une victoire sur l'armée d'Ourouk, appuyée par une coalition d'Isin, de Babylone, de Rapiqou et de Souti. L'année suivante il avait pris Kaidda et Nazaroum, plus tard Imgour-Ellil et Zibnâtoum, puis Bît-Gimil-Sin et Ouzarpara ; il avait annexé Kisourra, avait encore une fois détruit Ourouk, et entre temps avait creusé ou amélioré des canaux importants. L'an 25 il commémore la prise d'Isin, la capitale du royaume rival où régnait Damiq-ilishou. Sin-mouballit de Babylone lui dispute cette conquête et prend aussi la ville d'Isin, mais dès l'année suivante la ruine du royaume d'Isin est définitivement accomplie par Rîm-Sin. Cet événement paraît très important ; il devient le début d'une ère : les 30 dernières années de Rîm-Sin ne recevront pas un nom nouveau, elles seront chacune telle ou telle année de la prise d'Isin.

Hammourapi, devenu roi en la 33e année de Rîm-Sin,

continue la lutte contre le roi de Larsa. Il commémore par le nom de sa septième année la prise d'Ourouk et d'Isin. L'année suivante il pénètre en Émoutbal, puis il détruit les troupes et la population civile de Malgoû. Quelques années se passent. Rîm-Sin fait appel à l'Élam. Le Haut-Commissaire envoie une armée qui débouche de Barahsi ; elle est battue avec de nombreux guerriers du Soubartou, du Gouti, d'Eshnounna et de Malgoû, qui se sont joints à elle. Cet événement est commémoré par le nom de la 30e année. Au printemps suivant le pays d'Émoutbal est envahi ; le royaume de Larsa disparaît ; Rîm-Sin s'enfuit. Et quand, après un nouvel hiver, la lutte reprend contre Eshnounna, le Soubartou et le Gouti, les Élamites ne viennent pas à leur secours.

Koudouzouloush I et ses successeurs. — En Élam, le soukkal de Suse contemporain du Haut-Commissaire Koudouzouloush I s'appelle Addapakshou. Il avait été d'abord pasteur des peuples de Suse ou de Shoushinak et il se présente comme descendant d'une sœur de Shilhaha ; en cette qualité il a construit des temples pour le dieu Narouté, pour les déesses Anunit et Nin-Égal, et un pont dédié à Inshoushinak. Devenu soukkal de Suse, il exécute des travaux au temple de Nannar et dans sa dédicace fait commémoration d'Ébarti et de son fils Shilhaha. Pour diriger l'économie il érige dans le bazar une stèle où sont inscrits les prix de diverses marchandises ; la légende des briques du soubassement de cette stèle exprime le souhait que Shamash, le dieu de la justice, fasse obtenir à quiconque le juste prix (1).

Un autre personnage se dit aussi « pasteur de Suse, fils d'une sœur de Shilhaha » ; il s'appelle Tetep-mada, mais nous ne savons rien de plus à son sujet.

Quand Koutir-Nahhounté devient Haut-Commissaire,

(1) MDP, 28, n° 2. Cf. nos 5 et 6, et MDP, 4, 10.

peut-être Addapakshou est-il mort. C'est un certain Tata qui remplit désormais les fonctions de Commissaire d'Élam et de Simash et il a pour successeur Temti-agoun, le nouveau soukkal de Suse, remplacé par Koutir-Shilhaha.

Temti-agoum, alors qu'il est soukkal de Suse, se dit fils d'une sœur de Shiroukdouk, le Haut-Commissaire de la génération antérieure. L'influence de Babylone est telle que ce prince rédige ses inscriptions en langue akkadienne. Pour la vie du Haut-Commissaire et des membres de sa famille, Lila-irtash, Temti-hisha-hanesh, et Pilki sa vénérable mère, il dédie les travaux faits au temple de Inshoushinak, les statues offertes à ce dieu, un temple en l'honneur d'Ishmékarab, divinité souvent invoquée dans les textes juridiques de cette époque. Devenu Haut-Commissaire, Temti-agoum choisit Kouk-Nashour pour remplacer dans la fonction de soukkal de Suse Koutir-Shilhaha promu soukkal d'Élam et de Simash. Kouk-Nashour, dans la charte de concession d'un fief à un de ses favoris et dans la légende de son sceau, se dit fils de la sœur de Temti-agoun ; plus tard, quand il a accédé au pouvoir suprême, il consent de nouvelles faveurs au même favori, mais alors il modifie sa généalogie et la fait remonter à la sœur de Shilhaha. Comme après lui d'autres auront les mêmes prétentions, il ne faut pas accepter dans le sens propre le titre de « fils de la sœur de Shilhaha », qui peut tout au plus indiquer un vague lien de famille.

Au temps du Haut-Commissaire Koutir-Shilhaha, il y a successivement deux rois à Suse. D'abord Shirtouh qui, dans un texte de concession de terres à des courtisans, se dit fils d'une sœur de Kouk-Nashour, alors soukkal d'Élam et de Simash. Puis Temti-raptash qui deviendra Haut-Commissaire, Shirtouh ayant disparu prématurément.

Kouk-Nashour I accède enfin au pouvoir suprême. Il est certain que Temti-raptash devient soukkal d'Élam et de Simash et est remplacé à Suse par Koudouzouloush,

deuxième du nom. Mais un texte juridique donne encore le titre de soukkal d'Élam à Kouk-Nashour, alors que Koudouzouloush est déjà soukkal de Suse. La solution possible de cette petite difficulté est peut-être dans l'usage pour le Haut-Commissaire de s'attribuer simultanément les titres des trois fonctions qu'il a successivement remplies, soit dans les légendes de ses briques de construction, soit dans celle de son cylindre-sceau. Kouk-Nashour continue à se montrer généreux envers ses serviteurs et à leur attribuer des terres. Une de ses donations porte une date babylonienne, celle de la première année d'Ammizadougga, le dixième roi de la première dynastie de Babylone ; c'est le seul synchronisme certain pour la période des Hauts-Commissaires d'Élam. Les terres concédées s'étendent de Houtekouk à Houteshekin, d'Asirsir à Hitpouli, de Manhashhour à Shoumanahê, près de la Babylonie. Kouk-Nashour s'intéresse, comme ses prédécesseurs, à l'entretien du temple d'Inshoushinak et des autres sanctuaires. Dans une copie du XIIe siècle il sera confondu avec un second Kouk-Nashour, soukkal d'Élam au temps du Haut-Commissaire Temti-Halki.

Sous le gouvernement de Temti-raptash, qui a comme subordonnés Koudouzouloush II et Tan-Ouli, l'activité économique semble considérable à Suse d'après le grand nombre des documents écrits.

A Temti-raptash succèdent Koudouzouloush II, Tan-Ouli et Tempi-halki. Ce dernier, en qualité de soukkal de Suse, avait dédié par une inscription akkadienne le temple d'Inshoushinak ; il recommence quand il est parvenu au pouvoir suprême et se dit alors, comme plusieurs de ses prédécesseurs, fils d'une sœur de Shilhaha.

Les derniers documents de cette période ne permettent pas de reconstituer avec une certitude absolue la succession de Temti-halki. Kouk-Nashour II avait disparu, ainsi que Bala-ishshan inséré dans la liste de Shoutrouk-Nahhounté

parmi les princes qui s'intéressèrent au transport de bois précieux destinés au temple d'Inshoushinak. Bala-ishshan a pour successeur Kouk-Kirwash, soukkal de Suse, qui succède ensuite à Temti-halki. Les subordonnés de Temti-halki sont Kouk-Nahhounté qui l'a remplacé à Suse après un certain Tem-Shanit et a pour successeur dans cette ville Kouk-Nashour, troisième du nom. Kouk-Kirwash restaure une fois de plus le temple d'Inshoushinak ; il remplace les vieux murs de briques crues par un appareil en briques cuites dont la légende, en langue sumérienne, lui accorde simultanément ses titres successifs et le considère comme fils, lui aussi, de la sœur de Shilhaha. Au temps de Shilhak-Inshoushinak il sera considéré comme fils d'un certain Lankoukou, personnage inconnu par ailleurs.

2. La civilisation élamite pendant la période des Hauts-Commissaires

L'emprise de la civilisation akkadienne est nettement marquée, sous le régime des Hauts-Commissaires, par l'emploi d'une langue akkadienne très pure dans les textes juridiques et économiques, qui sont à peu près les seuls documents actuellement connus.

L'écriture élamite s'éloigne de plus en plus de l'écriture de la Basse-Mésopotamie ; elle présente une grande variété de formes, soignées, négligées ou archaïsantes. Comme un même scribe modifie fréquemment la graphie des signes on ne peut s'appuyer sur les variantes pour établir des rapports chronologiques entre les documents. Les tablettes sont en terre crue, sans aucune trace de cuisson.

L'importance de l'influence exercée par la civilisation akkadienne se manifeste, en outre, dans l'utilisation de noms sémitiques pour désigner les mois, et dans la composition des noms de personnes, calqués sur l'onomastique contempo

raine des royaumes d'Isin, de Larsa et de Babylone. Les noms sémitiques de personnes sont à Suse beaucoup plus nombreux que les noms élamites, mais cette mode des noms sémitiques ne semble pas avoir atteint la haute société ; les princes ne l'ont pas adoptée. Elle ne s'est peut-être pas répandue bien loin ; à Malâmir, à 180 kilomètres à l'est de Suse, les noms de métiers et de fonctions apparaissent en langue élamite dans un contexte akkadien, et les noms de personnes sont en très grande majorité purement élamites.

Actes juridiques

Dans les quelques centaines d'actes juridiques de cette période, recueillis à Suse depuis 1927, se retrouvent partout, avec peu de variantes, les mêmes formules, en dehors de l'élément propre à chaque type particulier de documents.

On donne les noms des personnes en cause, on signale « les démarches et cérémonies » qui d'ordinaire constituent les deux opérations successives pour la réalisation de l'acte, les peines prévues contre les réclamants et les transgresseurs, la liste des témoins dont les deux premiers sont presque invariablement les dieux Shamash et Soushinak. On note la prestation du serment, soit par les dieux Shoushinak et Ishmekarab, soit par le Haut-Commissaire et l'un des soukkalloû. Pas de date, sauf dans quelques textes ; la mention de l'un ou l'autre des princes y supplée parfois et permet de classer un certain nombre de documents.

Les textes de Malâmir diffèrent de ceux de Suse dans certains éléments de leur rédaction, notamment dans la description de l'objet de l'acte. Avec Shoushinak on y invoque Salla, et non Ishmekarab.

1. *Droit familial.*

Les actes de mariage, d'adoption, de donation et d'avance d'hoirie fournissent quelques renseignements sur le droit familial susien.

a) *Mariage.* — Un acte de mariage, malheureusement pièce unique, est daté par la mention des soukkalloû Tata et Temti-agoun, par conséquent au temps du Haut-Commissaire Koutir-Nahhounté. Il constate l'union d'un homme appelé Shoushinak-mouballit avec la femme Ilisha-hingal ; ils « se sont épousés de plein gré » auprès de la chapelle (*zouqou*) de Tata et Temti-agoun, en présence des dieux Shamash et Shoushinak et de dix autres témoins. Une malencontreuse lacune empêche de savoir par qui la femme « a été constituée » l'épouse de l'homme.

b) *Adoption.* — L'adoption est l'acte par lequel une personne prend une autre personne soit comme enfant, soit comme frère ou sœur.

L'adoptant fait don de ses biens à l'adopté dans la limite imposée par la loi, mais n'acquiert aucun droit sur les biens antérieurement possédés par l'adopté. Des peines sont prévues contre celui qui enfreindrait la convention, par exemple le paiement de 20 mines d'argent, somme considérable ; la colère du dieu et du roi est appelée à le faire disparaître, « pour avoir pollué le *kidennou* de Shoushinak ».

D'après une décision judiciaire relative à une réclamation élevée par deux hommes au sujet d'un bien ayant appartenu à leur père et actuellement aux mains du fils de l'homme adopté comme frère par ce père, l'adoption donne à l'adopté des droits égaux à ceux de la parenté naturelle. Si donc quelqu'un est adopté comme frère il partage avec l'adoptant les biens ayant appartenu au père de celui-ci. C'est l'argument du défendeur : « X a pris en fraternité. Selon les rites (*koubouzzê*) qu'une fraternité (adoptive) vaut une fraternité (na-

turelle) et une filiation (adoptive) une filiation (naturelle), de Shoushinak et d'Ishmékarab on a observé les rites, et ainsi c'est le bien de mon père qui est le mien. »

Peut-être l'adoption permettait-elle de changer le nom de l'adopté. D'après le même acte, où le bien contesté est entre les mains du fils d'Ahouhouti à qui il est confirmé, le partage a été fait entre Damqija, le père des demandeurs, et son frère Amour-nourshou. Amour-nourshou et Ahouhouti semblent être deux noms d'une même personne.

L'adoption peut être réciproque. Au temps de Shiroukdouh deux hommes se déclarent frères ; chacun possédera le bien de l'autre, peu ou beaucoup. Ce que l'un gagnera en nature ou en argent l'autre en sera copartageant, et le survivant remplira envers l'autre les devoirs de l'héritier. L'acte est fait devant les dieux témoins et devant deux témoins humains, avec serment par le nom du prince.

c) *Donations.* — Les donations de biens immobiliers, avec ou sans biens mobiliers, sont faites par un mari à sa femme, par un père ou une mère à l'un de ses enfants, par une personne à d'autres personnes dont les liens de parenté ne sont pas mentionnés. La donation peut être faite en usufruit seulement ; c'est le cas d'un acte rédigé en faveur de sa mère par un homme qui réserve la nue-propriété à ses propres enfants.

Le donataire se dit « en bonne santé » et agit « pour l'expression de sa volonté » ; « sa bouche est bien portante, ses lèvres bien portantes ». Les biens donnés sont décrits. L'ordalie est prévue contre quiconque se lèverait pour réclamer : « Il se rendra à l'eau ; qu'il monte à l'eau, et que le dieu Shazi lui fracasse la tête ! Par l'ordre du dieu et du roi, qu'il disparaisse ! » L'ablation de la langue et des mains est prévue pour celui qui transgresserait la décision. La liste des témoins est semblable à celle des autres actes, avec mention des dieux Shamash et Shoushinak au premier rang, ainsi

que la mention du serment. L'ongle du donataire est imprimé à la marge de l'acte.

Il peut être fait mention d'obligations imposées au donataire : « Tant que je vivrai, déclare un père qui attribue ses biens à une fille, elle me donnera la nourriture ; quand je serai mort elle fera l'offrande funéraire. »

Un mari qui dispose en faveur de sa femme prendra soin de déclarer qu'elle pourra donner les biens reçus de lui à qui bon lui semblera ou même les vendre ; de même, que tels autres biens décrits ne font pas partie de la donation, mais doivent aller à ses enfants. Il lui est loisible, cependant, de faire une attribution à titre universel : « Le labeur et tout ce qu'il possède et acquiert », « parce qu'avec lui elle a peiné et fait la besogne cela lui est donné et offert en cadeau. » Et, ajoute le texte, quiconque parmi ses fils ou ses filles dirait: « Ce n'est point à toi, cela ne t'a pas été donné, dans la maison de Bêltani (la mère) il n'entrera plus, n'y mangera plus sa nourriture... L'enfant qui la révérera demeurera auprès d'elle et obtiendra la possession de ce qu'elle gagnera... Où elle voudra, à qui viendra après, elle redonnera. » Ce texte si explicite contient cependant une réserve : « Tout argent qui est commun entre eux, ils donneront (sa part) à leur sœur Ilsha-hegal. »

Malgré le soin pris pour rendre définitif l'acte juré et conclu devant témoins et malgré les peines graves prévues, il surgissait parfois des difficultés, des réclamants se dressaient.

Arad-Koubi, personnage fréquemment nommé, dont l'activité se déploie en ville et dans la campagne, avait reçu en don le bien d'un certain Tattâ. Deux personnes portent plainte au *teppir*. Les juges siègent et sur leur demande le défendeur amène six témoins. Après leur audition le tribunal déclare : « Il n'y a personne à contestation (valable) » et devant des témoins parmi lesquels, cette fois-ci, les dieux ne sont pas mentionnés, ils confirment Arad-Koubi dans sa propriété.

Une autre fois, deux femmes viennent déclarer à la justice qu'un certain « Mâr-oûm-eshrâ, afin que la prêtresse Mannijatou possédât un bien, lui en avait laissé un sur sa sueur et son sang, et celle-ci le donna à la nourrice Touzidamqat ». Il était important de constater les donations successives, afin d'établir l'origine de propriété et permettre au dernier tenant de justifier de ses droits.

A Malâmir, un certain Atta-hatet se dresse contre la femme Aïn-loungou et prétend ne pas lui avoir donné un certain bien. Celle-ci amène dix femmes qui témoignent en sa faveur. Il semblerait que l'on doive appliquer la peine ordinairement prévue pour le transgresseur. Il n'en est point ainsi ; il est question d'ordalie, et encore n'est-ce pas au réclamant, mais à la défenderesse qu'elle est imposée. « Si à l'épreuve de l'eau ils veulent aller et jurer, Atta-hatet dira : « Dure à jamais Shoushinak et vive Salla ! Ce que d'abord je n'ai pas donné je le donne à présent. » Si Aïn-loungou enfonce dans l'eau, Atta-hatet a gain de cause. »

L'ordalie existe également à Suse. Une femme ayant distribué le bien de son père entre ses deux filles par un acte séparé en faveur de chacune d'elles, le texte ajoute : « Quiconque revendiquerait contre celle-ci, qu'il monte à l'eau et que par la volonté de la divinité et du roi il soit confondu. »

d) *Avance d'hoirie et partage de biens.* — La donation n'est pas le moyen le plus ordinaire de transmettre ses biens à ses enfants. Il est permis d'en faire le partage de son vivant, de faire aux enfants une avance d'hoirie, par un acte en tout semblable à celui d'un partage après décès. Après la mort du père ou de la mère un nouvel acte pourra intervenir, d'un commun accord, pour confirmer ce qui avait été antérieurement admis, ou pour le modifier.

Si le partage se fait du vivant du père il est considéré comme une donation, mais une donation qui englobe tous les héritiers naturels. Tel est le cas dans l'acte qui commence

par cette déclaration : « Inanou étant en bonne santé et dans l'expression de sa volonté, son avoir en ville et en campagne, son bien propre dans les trois secteurs de la ville, le secteur *ourou-dag*, le secteur *gal*, le secteur *igi-ourouki*, son terrain de culture, son verger, plus ou moins, champ aride et champ irrigué, à ses enfants (la fille) Shounajaouti et Inzazou, a donné en cadeau. »

Après le décès du père ou de la mère tout héritier peut se lever contre ses cohéritiers au sujet de son droit et exiger la liquidation de l'indivision. Le partage se fait d'ordinaire à l'amiable. Le contrat spécifie que les partageants, agissant « de leur plein gré et dans l'expression de leur volonté ont effectué un partage ». Le plus souvent on ajoute « leur avoir en ville et à la campagne », mais le détail des biens est rarement spécifié ; tout au plus indique-t-on dans lequel des secteurs de Suse il se trouve. Sans utilité pratique on énumère, en termes généraux, « terrain de culture, propriété bâtie, verger, terre en friche ou en culture », et l'on peut ajouter « labeur de leurs bras, gros et petit bétail, grain, argent, or » ; même « une porte », et aussi « tout ce que la divinité a donné en propre à l'homme ». D'autres actes exposent le détail de chacune des parts et leur attribution.

Les divers actes successifs de l'opération ce sont : le partage, la discussion ou ventilation des portions, l'entrée en possession, le serment de conclusion par un dieu, rarement nommé : Shoushinak, une fois Adad « dieu des contractants ». Cette mention d'un serment dans le texte avant la liste des témoins n'empêche pas d'en mentionner un autre à la fin du document. Il semble que l'attribution des lots se fait par le sort, par le dé.

Pour éviter que quelqu'un des contractants revienne sur le partage effectué et accepté, on insère ensuite une formule qui le menace de peines graves : « Eux, l'un contre l'autre, et leurs enfants, l'un contre l'autre, ne se dressera pas, ne contestera

pas. Celui qui dirait : « Je n'ai pas partagé, je n'ai pas discuté, je ne suis pas entré en possession, je n'ai pas juré », ou bien « il se rendra à l'eau, dans l'eau du tourbillon que le dieu Shazi brise sa tête, et par ordre du dieu et du roi qu'il disparaisse ! La colère du dieu et du roi soit sur lui ! » ou bien « on lui coupera la langue et les mains » ; plus simplement encore, « il mourra ». Une amende considérable, 10 mines d'argent, peut lui être en outre imposée, ainsi que « la perte de tout ce qu'on lui a livré ». La raison de ces sévérités, c'est qu'en réclamant il viole le serment par lui prononcé, il a donc « pollué le *kidennou* » de Shamash ou de Shoushinak, « il a touché la tête de son dieu », « il a encouru la colère du pouvoir divin et du pouvoir civil ».

Le partage peut entraîner la création de clôtures, le creusement de citernes, l'exécution d'autres travaux imposés par suite de la cessation d'indivision ; l'acte indique à qui incombent les travaux et les frais qu'ils comportent. Dans quelques cas il est fait mention d'aliments, d'entretien en vêtements et peut-être d'une tombe (*qoubourtoum*) dont est responsable un des copartageants.

L'acte est conclu en présence de témoins plus ou moins nombreux, hommes et femmes, — on en compte de 7 à 42 —, en tête desquels sont, presque invariablement Shamash, dieu de la justice, et Shoushinak, le dieu de Suse. S'il est fait mention d'un serment en présence des témoins, ce serment est juré par les dieux Shoushinak et Ishmékarab, ou par le Haut-Commissaire et soit le soukkal d'Élam, soit celui de Suse.

Parfois chacun des contractants marque une empreinte d'ongle à la marge ; parfois cette formalité n'est accomplie que par quelques-uns des copartageants.

L'acte de partage peut être remplacé par autant d'actes qu'il y a de parties. Un seul des attributaires est nommé, celui qui recevra cette tablette, mais les témoins sont les mêmes

pour toutes les tablettes. Un partage de ce genre, où il n'est fait mention ni des dieux ni du Haut-Commissaire, est l'œuvre d'un agent d'affaires qui a constitué les lots et les a répartis.

Le partage terminé il est loisible à quelques-uns des contractants de réunir leurs lots respectifs par un acte juridique d'une autre nature auquel le premier ne peut faire opposition. Mais il est prudent de faire mention du partage antérieur. « Tels et tels ayant partagé avec tel et tel sont revenus là-dessus. Leur avoir et leur bien et tout ce que d'avec leurs frères ils ont obtenu en part, — champ, propriété bâtie, verger, — par le nom de Tan-Ouli et de Tempi-halki (le Haut–Commissaire et le soukkal d'Élam), Oubazou et Sin-moushalim ont exploité en commun ». Cet acte, comme le partage, est fait devant de nombreux témoins, dont les dieux Shamash et Shoushinak.

Il peut arriver que l'acte de partage disparaisse ; on le remplacera par une sorte de mémorandum : « Au sujet de la propriété bâtie de (la femme) Koulittana et de (la femme) Kouner-ourkit, qu'ensemble elles ont partagé. » Suit seulement une liste de sept témoins.

Au sujet d'un partage de patrimoine dont nous avons la minute, une tablette supplémentaire constate que les trois contractants ont prêté un autre serment relatif à la quote-part attribuée à chacun.

2. *Donations royales.*

Le Haut-Commissaire, le soukkal d'Élam, le soukkal de Suse accordent à des fidèles serviteurs des franchises soit pour des domaines qui leur appartiennent, soit pour des domaines donnés par le prince en récompense de leurs loyaux services.

Kouk-Nashour, alors qu'il est soukkal de Suse et se dit,

même dans la légende de son cylindre-sceau, fils de la sœur de Temti-agoun le Haut-Commissaire, accorde des franchises à son serviteur Sin-imgouranni pour une propriété composée de champs, de vergers et d'esclaves, que celui-ci a acquise et pour laquelle sont remplies les formalités *zoulloum* et *koubouzzoum* qui, sans être absolument nécessaires, font partie intégrante de la plupart des contrats. Des imprécations sont proférées au nom du Haut-Commissaire et au nom du soukkal de Suse contre quiconque descendrait dans ces terres pour y faire la récolte.

Une tablette plus récente et mieux conservée, alors que le prince est devenu soukkal d'Élam, se rapporte à la même propriété. Kouk-Nashour confirme les franchises (*mashoûtoum*), à condition que le *zoulloum* et le *koubouzzoum* soient de nouveau accomplis. Sin-imgouranni ne pourra pas être cité pour ce bien à la porte, c'est-à-dire au tribunal ; on ne s'emparera pas de ses charrues, ses instruments de travail ; on ne molestera pas ses serviteurs, des troupeaux étrangers ne pourront paître dans ses pâtures. Kouk-Nashour prononce sa malédiction et implore celle des dieux GAL et Shoushinak contre le fonctionnaire *happir* ou *zoukkir* qui contesterait l'octroi de ce bien ou se mettrait en contradiction avec la *mashoûtoum*, la franchise accordée.

Les mêmes divinités, mais alors l'idéogramme GAL est remplacé par sa valeur babylonienne *rabîm*, se retrouvent dans l'acte semblable du même prince en faveur de deux citoyens de Houmman, qui, par sa date, nous donne avec la Babylonie le seul synchronisme de la période des Hauts-Commissaires.

A la même époque, Sirtouh, roi de Suse, qui se dit neveu de Kouk-Nashour, fait un don semblable à l'un de ses serviteurs.

3. *Vente de propriété.*

L'acte de vente d'une propriété indique la nature de cette propriété : champ, verger, domaine, maison, sans en donner toujours la contenance, mais en spécifiant alors qu'elle est livrée telle qu'elle se comporte, « peu ou beaucoup ». La contenance est-elle indiquée, elle est d'ordinaire exprimée par la quantité de semence nécessaire, non seulement pour les champs arables, mais aussi pour les vergers. C'est à partir du temps de Bala-ishshan, soukkal d'Élam, que l'on trouve sporadiquement la contenance indiquée en mesure de superficie. Dans des cas très rares la propriété est mesurée par le scribe ; et le prix convenu sera modifié si la contenance est mal établie : « Le verger est-il moindre, l'argent sera réduit selon les *koubouzzoû* ; est-il plus étendu, l'argent augmentera. »

Souvent on indique l'origine de propriété : don, part d'héritage, acquisition antérieure par le vendeur...

Viennent ensuite les noms du vendeur et de l'acheteur. Mention est faite du prix et de son versement, d'ordinaire en argent, parfois, même et pour partie seulement, en orge ou en sésame. Le vendeur peut s'interdire le rachat et ne pas donner de gage ; on spécifie les *koubouzzoû* selon lesquels on a agi. Cependant le vendeur est responsable « pour toujours et à jamais, pour la postérité, contre tout réclamant ou contestant ».

La liste des témoins, parfois nombreux, commence d'ordinaire par les noms des dieux Shamash et Shoushinak. Il est fait mention du serment. Des peines corporelles, ablation des mains et de la langue, « qu'il a exposées », soit une compensation énorme, — d'une à dix mines d'argent, — plus rarement une peine moins grave, comme la livraison d'un *gour* d'orge, soit les deux ensemble, sont prévues contre celui qui

transgresserait la convention. Une fois même, tel réclamant éventuel, probablement le fils ou un proche parent du vendeur, s'expose à être envoyé parmi les bergers, comme esclave. L'impression de l'ongle du vendeur dans la marge de la tablette ne semble pas constituer une garantie supplémentaire, puisqu'elle n'apparaît pas dans tous les actes.

Certains contrats précisent davantage ou donnent des détails supplémentaires. On signale que les murs, les clôtures, les portes, sont compris dans la vente ; on indique la situation de la propriété vendue, par le voisinage de telle ou telle autre propriété. Si le vendeur possède des biens voisins, mention est faite du bornage effectué, on signale parfois comment se fait l'irrigation, notamment quand elle résulte de servitude active sur un canal. La formule relative à l'étendue non garantie peut être remplacée par une formule équivalente, mais relative au prix d'achat : « que la somme soit exagérée ou qu'elle soit insuffisante, à l'avenir on n'y reviendra pas ».

A Malâmir s'ajoute une formule par laquelle le vendeur reconnaît avoir « livré son domaine pour un prix, étant en bonne santé et dans l'expression de sa volonté ». La formule par laquelle il se reconnaît responsable vis-à-vis des réclamants peut comporter un développement, « il purgera ou rejettera (la plainte) ».

L'expression « comme un père achète pour son fils, X (l'acheteur) dans le *kidennou* de Shoushinak pour jamais a acheté », a un sens juridique et se réfère à l'une des opérations constitutives de l'acte. Ce que spécifie « le piquet fiché » ensuite dans le domaine ou sur la maison, expression laconique, mais qui avait un sens très net pour les contemporains, on l'apprend par un texte dans lequel les vendeurs sont au nombre de trois ; il y est dit explicitement que le piquet de l'acheteur, expressément nommé, a été fiché dans les propriétés respectives des vendeurs. Ce piquet est donc le sym-

bole de droits éventuels de l'acquéreur, de son hypothèque sur les biens du vendeur, pour le cas où s'élèverait une réclamation ou une contestation. Les biens sur lesquels est le piquet deviennent un gage donné par le vendeur.

Si l'on ajoute « après qu'il eut porté ses pas dans les domaines de Shoushinak il a acheté le domaine », c'est qu'il y avait deux opérations distinctes, comme dans le cas où il est fait mention « de démarches et d'une cérémonie » ; la première de ces opérations se passait dans le temple de Shoushinak, le dieu du pays et par conséquent le propriétaire éminent du domaine, ou au palais, la seconde devant les témoins.

Le serment est par le nom du roi, en particulier dans les contrats les plus anciens, dont quelques-uns peuvent être antérieurs au régime des Haut-Commissaires, par le nom du Haut-Commissaire et celui du soukkal d'Élam ou du soukkal de Suse, enfin, par Shoushinak et Ishmekarab à Suse, par la déesse Salla, seule ou avec Shoushinak à Malâmir. Très exceptionnel est le cas du serment juré par un prince et par un dieu, le prince étant d'ailleurs nommé en premier lieu, avant le dieu : Tepti-ahar, roi de Suse, avec Shoushinak, à Malâmir ; Siwepalar-houppak et Koudouzouloush, avec Shoushinak, Shamash et Ishmekarab, à Suse. Si Shamash et Soushinak sont toujours les premiers parmi les témoins dans les contrats susiens, à Malâmir on trouve une fois Rouhouratir avant le dieu Shamash.

L'acheteur qui avait fiché son piquet sur une partie convenue du bien du vendeur avait le droit d'acquérir là-même l'équivalent du tort qui lui était causé en cas de réclamation justifiée, par une tierce personne. Le contrat qui en résultait était rédigé comme un acte de vente : « 4 *gouzatoum* de verger, là où Nour-Adad avait fiché son piquet, de Koubi-nada Nour-Adad a acheté. Pour son prix du tout x sicles d'argent il a pesés. Pour toujours et à jamais, pour la postérité ; contre revendication et contestation Koubi-nada pour Nour-Adad

sera responsable. Devant Shamash, devant Shoushinak » et quatre autres témoins, « devant six témoins, le nom du roi ils ont invoqué. Quiconque transgresserait, mains et langue on lui coupera, deux mines d'argent il paiera ».

D'autres fois on prévoit que si le bien est légitimement revendiqué l'acquéreur aura le droit de prendre tel autre bien déterminé ou recevra une certaine somme d'argent prévue au moment de la vente.

A certaines terres s'appliquait une *mashoûtoum*, une franchise, pour laquelle il existait une redevance. Il en est fait mention, ainsi que de la façon dont cette redevance sera réglée.

4. *Louage de terre.*

L'acte de louage d'une terre ressemble beaucoup à un acte de vente. Dans la vente une personne « achète pour toujours » d'une autre personne, ou bien c'est une personne qui, « pour un prix », livre son bien à une autre. Dans l'acte de louage quelqu'un « loue » un domaine pour un nombre spécifié d'années, généralement trois ; plus souvent il le « fait sortir », et c'est, semble-t-il, pour une seule année. Le texte indique dans lequel des trois secteurs du territoire de Suse se trouve la portion louée, dont la valeur est exprimée, comme dans la plupart des actes de vente, par la quantité de semence nécessaire : de 10 *qa* à 1 *gour*, une fois même 10 *gour*.

Les vergers sont mesurés de la même manière ; on dit couramment « un verger de x *qa* de semence », et ce verger a parfois une valeur triple du champ de même superficie.

Les moyens d'irrigation sont précisés ; c est en général un canal déterminé ; ce peut être un réservoir. Les limites sont soigneusement notées, et si tout le terrain n'est pas mis à la disposition du locataire on le spécifie expressément. Vient ensuite le nom du propriétaire, parfois une femme ou une

divinité, puis celui du preneur. La location étant annuelle il n'est pas étonnant de trouver plusieurs fois le nom du même preneur dans les actes, notamment celui d'Arad-Koubi, qui travaille de compte à demi avec le temple de Shamash.

Le fermage se paie en argent et d'avance, un demi-sicle pour un terrain de 10 *qa*, un sicle pour 20, 25 ou 30 *qa*, 3 et 7 sicles pour 1 *gour*, trente-quatre sicles pour 10 *gour*, versés à tel endroit « pour récolter et emporter », pour « orge, sésame, ou *kakkoum* », qui est peut-être la lentille, le haricot ou la fève. Mention est faite du mois, entre juillet et mars, où le locataire a « fait sortir » le terrain loué ou « l'a réclamé ». Parfois il est fait mention d'une démarche semblable à celle des contrats de vente ; tantôt le locataire « foule les sentiers de Shoushinak », tantôt c'est au palais qu'il se rend, il « suit le sentier aux demeures des soukalloû ».

Comme dans les actes de vente on trouve le piquet fiché dans le terrain du propriétaire, à un endroit précisé. Souvent il est prévu une peine qui frapperait celui qui transgresserait la convention ; ce peut être le paiement du double du fermage ; c'est d'ordinaire le versement d'une quantité d'orge sans rapport exact avec l'importance du terrain : 5 ou 10 *gour* pour une terre de 70 *qa* de semence, mais 20 *gour* pour une terre de 20 *qa*, comme d'ailleurs pour une terre de 1 *gour* ; pour le champ de 10 *gour* de semence le dédommagement est fixé à 200 *gour* ; une fois, c'est l'ablation de la langue et des mains.

En tête de la liste des témoins paraissent presque toujours les dieux Shamash et Shoushinak. Le serment se fait indifféremment par les dieux ou par les princes.

La location se renouvelle parfois sans déclaration écrite : un certain Simout-ilouma-hablanni conserve pendant 5 ans quatre champs dont la superficie totale est de 520 *qa* ; une sorte de mémorandum constate qu'il a été autorisé par une

personne, probablement le propriétaire, et celle-ci s'engage à ne s'enquérir de rien.

Métayage. — La culture des terres ne se fait pas seulement par fermage, à prix d'argent, mais aussi par métayage. Le terrain est décrit de la même façon, il y a mêmes démarches au temple ou au palais, mêmes témoins, même serment, mêmes sanctions. Mais l'expression « faire sortir » le champ est remplacée par « prendre pour la culture ». La convention prévoit pour le métayer les obligations suivantes : « Il labourera, peinera et mènera à maturité ; lors de la récolte, orge et paille, tout à égalité on partagera. Un espace vide de champ, qui serait dû à la négligence, ira au compte de X (le métayer). »

Champ donné en gage. — A la culture des champs se rapportent encore deux autres genres de contrats, relatifs aux terres données en gage pour dettes.

Le terrain peut être mis à la disposition d'un cultivateur qui fera le travail, mais la récolte appartient à une tierce personne. Un propriétaire, qui engage un mercenaire dans ces conditions pour faire valoir une terre dont la contenance n'est pas indiquée, déclare, devant témoins et par serment, donner à ce mercenaire 16 *gour* d'orge et 1 sicle 3/4 d'argent, cet argent représentant le prix d'un mouton. Il est très probable que le propriétaire du champ avait une dette envers le récoltant ; une situation semblable est envisagée dans le paragraphe 7 de la loi de Hammourapi.

La situation est plus claire dans un contrat du temps de Simout-wartash. Une femme « donne en garde » un terrain et « en confie la culture » à Itti-ili-balit, riche propriétaire, possesseur de nombreuses terres ; s'il s'élève une revendication relative à ce champ, Itti-ili-balit versera une somme fixée pour indemniser le réclamant et deviendra propriétaire du terrain qui lui est confié. En Babylonie la loi de Hammourapi envisage la même situation.

Louage d'irrigation. — En rapport avec l'exploitation des terres est le louage d'irrigation. Le terme technique pour cette opération c'est « prendre les eaux ». Qui prend l'irrigation d'un domaine est considéré ni plus ni moins qu'un chef de culture : « chef pour chef, il sera chef. » Il doit « faire monter les eaux » ; il reçoit pour ses frais, de l'argent, de l'orge en rapport avec l'exploitation du champ, parfois même du bétail. L'affaire se traite devant témoins ou devant un juge. Les actes de « prise d'eaux » sont seulement au nombre de deux ; ils portent chacun une empreinte de cylindre à longue inscription : l'une est à peu près illisible ; l'autre, mutilée, porte une formule d'imprécation.

5. *Prêt.*

A Suse on prête de l'argent, des produits agricoles, des instruments de travail. Le contrat indique la nature de l'objet du prêt et sa quantité, le nom du prêteur et celui de l'emprunteur, le lieu et la date de la convention. Si le prêt est gratuit, « pas d'intérêt (sur l'argent) », « pas de bénéfice (sur le grain) », c'est seulement jusqu'au moment prévu pour le remboursement ; à partir de ce moment, si l'emprunteur ne se libère pas, des intérêts lui seront comptés, et même il peut être prévu une très forte indemnité supplémentaire : pour un prêt de 2 sicles d'argent à 33 % et de 150 *qa* d'orge à 10 %, après avoir laissé passer la date fixée l'emprunteur verserait la quantité considérable de 5 *gour* d'orge.

Plus souvent, en effet, il est dû des intérêts. Sauf dans un cas où il est fixé à 50 %, et dans le cas ci-dessus où il est seulement de 10 %, l'intérêt n'est pas spécifié pour les produits agricoles et était réglé par la coutume ; le remboursement se fait en principe au temps de la récolte. L'argent porte un intérêt variable, tantôt le tiers, tantôt le quart du capital ; le remboursement se fait parfois à vue et au porteur : « à la

demande de l'ayant droit » ou « quand paraîtra sur le marché un porteur quelconque de la tablette », étant sous-entendu que la présentation du titre se fera seulement au temps de la récolte, au temps où l'emprunteur dispose de produits qui lui permettent d'acquitter sa dette. Il est parfois spécifié que le remboursement d'un prêt d'argent se fera en produits agricoles, au cours du jour, « selon les prix qui iront ». L'époque de la récolte était, à Suse, le moment des règlements de comptes entre créanciers et emprunteurs.

Comme dans les actes de vente, si le dieu Shamash est avec un tiers l'une des parties du contrat, il est nommé parmi les témoins. Dans un acte où il est seul prêteur tous les témoins sont des dieux, et il figure parmi eux, mais seulement au sixième rang ; dans ce même acte mention est faite du « jet du *boukanoum* », geste symbolique mainte fois indiqué dans les documents babyloniens, mis ici en rapport avec l'hypothèque prise sur le bien de l'emprunteur.

L'emprunt est fait d'ordinaire selon certains *kidennoum* et *koubouzzoû*. Il y a ceux des gens de Suse et de Zoukkizoukki, comme ceux de Shamash, de Shoushinak, ou des princes. Mais il y a des prêts sans kidennou ni koubouzzoû ; on le déclare expressément : « ils n'ont affaire ni avec *kidennoum* ni avec *koubouzzoû* » ; « on ne lui opposera pas quoi que ce soit du règlement de Shamash, *kidennoum* ou *koubouzzoû* ».

Le prêteur peut exiger un gage, par exemple un vêtement. S'il possède maison ou terrain, un piquet sera fiché sur ses biens immeubles jusqu'au moment du remboursement, pour symboliser les droits éventuels du prêteur ; en ce qui le concerne personnellement, et ses animaux, « la clôture est rompue » ; l'ensemble de ses biens devient, pour l'emprunt d'une mine, le gage de l'emprunteur.

A Suse, comme en Babylonie, le prêt d'orge et celui d'argent ne se font pas au même taux. Itti-Sin-milki ayant emprunté à Ishmeani « 10 sicles d'argent pour prix d'orge »

mesurera pour le remboursement, au temps de la moisson, 2 *gour* 100 *qa* de grain « dans Suse, avec une mesure légale » ; Beli, qui a reçu du même capitaliste 3 sicles 1/2 d'argent « pour des achats », mesurera à la même époque 1 *gour* de grain, quantité relativement plus grande que la première.

6. *Échange.*

Les actes d'échange sont très rares. L'échange implique tradition réciproque d'objets d'égale valeur. S'agit-il, par exemple, de deux champs, il est rare qu'ils soient de même valeur ; pour rétablir l'équilibre on fixe une soulte en argent. Celui qui reviendrait sur l'affaire s'exposerait aux peines ordinaires prévues dans les actes juridiques de l'époque : très forte indemnité, ablation des mains et de la langue. Mention est faite des témoins et du serment.

Sous l'apparence d'un échange on rédige parfois un acte qui est en réalité la tradition d'un bien à un créancier. « Ils ont fait échange », est-il déclaré, mais il est fait mention d'un seul bien livré, et la contre-partie est passée sous silence.

7. *Sociétés d'intérêts.*

Un capitaliste prête pour trafiquer une somme plus ou moins élevée d'argent, pesée au poids de tel ou tel lieu, à une ou plusieurs personnes qui « la prennent de lui », à une date et dans un lieu déterminés. Il s'interdit d'en réclamer tout ou partie avant la date d'échéance, et parfois d'alléguer *kidennoum* et *koubouzzoû*. Il ne supportera pas les pertes, s'il s'en produit, ni les frais de route. A la fin des opérations le capital sera rendu et les bénéfices partagés. L'argent revenant au capitaliste sera remis au porteur de la tablette.

Dans un prêt de 5 mines il est constitué un gage de 60 moutons, dont la valeur totale est entre 1 et 2 mines.

Dans un autre cas, une femme emprunteur « confie » un champ aux prêteurs, suivant la formule utilisée pour désigner la constitution d'un gage.

Les témoins sont, comme dans les autres actes, les dieux Shamash et Shoushinak, avec quelques personnes. A la marge se trouve soit l'empreinte de l'ongle de celui qui reçoit l'argent, soit celle de son cylindre-sceau.

Les dieux, c'est-à-dire leurs temples, prennent part aux contrats de société comme capitalistes, soit seuls, soit en compte avec un particulier. Le contrat de 5 mines dont il vient d'être question est consenti par le dieu Shamash associé à un certain Shamash-bâni ; dans celui de la femme emprunteur, Shamash et Warad-Martou sont les prêteurs. Comme Shamash n'est pas seul en face de la personne qui reçoit l'argent il se trouve mentionné aussi avec Shoushinak en tête des témoins.

La nature de l'association entre le dieu et ses associés est précisée dans un autre contrat, où il n'est pas témoin, étant partie comme seul prêteur à un homme qui s'occupe beaucoup de culture dans la campagne de la ville de Suse, Arad-Koubi, dont le nom apparaît souvent dans les textes de l'époque. Ce contrat constate simplement une situation de fait, identique à celle qui existait antérieurement entre le dieu et le père d'Arad-Koubi : « En ville et à la campagne, pour argent et pour or (le dieu) Shamash et Arad-Koubi, comme son père précédemment, sont associés. Le père travaillait et pour Shamash il travaillait. Devant (le dieu) Shoushinak, devant Adad-ihnishou, devant Warad-Martou. » Ce dernier témoin est, lui aussi, nous venons de le voir, un des associés du dieu pour faire fructifier les biens du temple.

Règlement des litiges et affaires judiciaires. — Quelque documents renferment des renseignements sur la marche des affaires judiciaires et leur règlement.

« Attaquer en justice », c'est aussi « faire monter au *kidennoum* » ; quand le conflit est réglé on laisse le défendeur « descendre du *kidennoum* ».

Les procès sont portés soit devant une sorte de jury qui peut déférer le serment et prononcer un jugement, soit devant le *teppir* et un juge.

Le premier type de procédure est illustré par un acte relatif à la propriété d'une maison, contestée par les fils d'un ancien propriétaire au fils du dernier occupant. 34 personnes « exercent leur office de juge » et imposent au défenseur le serment. Celui-ci ayant affirmé en présence de la divinité qu'il tient de son père la tablette de propriété et qu'il n'a pas fabriqué une fausse tablette, ces 34 témoins « lui blanchissent la maison », reconnaissent qu'elle lui appartient.

Le second type apparaît dans un litige au sujet d'un bien transmis par un acte d'adoption en fraternité. Avec le *teppir* et le juge siègent deux hauts fonctionnaires, le *hashsha* et le *kiparou*, et 21 habitants de Suse, pour établir à l'aide des anciennes tablettes l'état des biens que possédait le père des demandeurs au moment de l'adoption d'un frère. Ensuite *teppir* et juge présentent les tablettes du partage entre les deux frères. Le *hashsha*, le *kiparou* et les habitants de Suse sont seulement une sorte de conseil consultatif, car il est expressément déclaré : le *teppir* et le juge fixent le droit de chacune des parties. Le jugement ne fait pas mention de peines infligées aux réclamants ; après la liste des témoins, parmi lesquels n'apparaissent pas les dieux, on ajoute seulement « Que Anih-Shoushou et Loulou, — ce sont les demandeurs, — fassent (telle chose, aujourd'hui illisible) et s'en aillent à la maison de leur père ! »

Cette tablette porte l'empreinte d'un cylindre-sceau officiel, sur lequel, à côté d'une scène religieuse, est gravée une longue légende qui fait mention de diverses formules souvent insérées dans le texte même des actes : « (le dieu ou son

emblème) de l'intérieur de Suse au dehors de ses portes *est sorti*; il a donné cette tablette scellée. Après qu'ils l'ont emportée, celui-là et son adversaire en justice, — qui reviendrait dessus, et la changerait et *infirmerait* le jugement de Gal et de Shoushinak, et celui qui annulerait cette tablette scellée, — que par l'ordre de Shamash et de ... la malédiction d'Ishmekarab soit sur sa tête ! »

Le lieu où se rend la justice n'est pas unique ; ce peut être dans un temple, au verger de Shamash, à la porte du *teppir*, et bien souvent c'est à la porte de la ville.

Il est tenu, pour chaque séance, un rôle des affaires en instance : déclarations de parties qui amèneront leurs témoins, audition de témoins, déclarations que l'affaire a été réglée à l'amiable, remise à une date ultérieure...

Religion

Les dieux les plus honorés dans les documents juridiques, ce sont Shamash et Shoushinak, témoins, avec quelques êtres humains dans la plupart des actes. Le nom de Shamash est toujours écrit idéographiquement, et l'on peut se demander s'il ne faudrait pas lui substituer la divinité élamite Nahhounté, pour qui le même idéogramme est utilisé parfois dans le nom du prince Kouter-Nahhounté. Il paraît difficile de résoudre cette difficulté, puisque des dieux sémitiques sont en grand nombre honorés en Élam, à cette époque, comme nous allons le constater dans la composition des noms de personnes.

Shamash est presque toujours nommé le premier, peut-être parce qu'il est à un degré éminent le gardien de la justice, bien que Shoushinak aurait à Suse le droit de prétendre à la préséance, en sa qualité de dieu de la cité.

A Malâmir, Shoushinak est remplacé par Rouhouratir.

Shoushinak reparaît sans Shamash dans la mention du

serment. Il est alors associé, dans les textes de Suse, à Ishmekarab, une fois à Nergal ; à Malâmir, il se rencontre avec Salla, qui parfois est seule nommée.

A Suse ce n'est pas la coutume ordinaire, comme on le fait en Sumer et Akkad, d'unir des dieux et des princes dans la formule du serment. Ce n'est pas que le serment, acte essentiellement religieux, ne puisse être fait par le nom des princes ; ceux-ci sont des maîtres pour leurs sujets, tout comme les dieux dont ils sont les élus et les représentants auprès des hommes. Les exceptions sont rares. A Suse, dans le contrat de vente d'un verger, Siwepalar-houppak et Koudouzouloush sont nommés avec Shoushinak, Shamash, Ishmekarab, et *avant* eux. A Malâmir, on trouve de même Tepti-ahar, avec et avant Shoushinak.

La formule du serment est très simple dans les cas très rares où elle est reproduite. Ikishouni, à qui l'on conteste la possession de sa maison, fait serment dans le temple de Ninni en ces termes : « O Ninni, tu sais que je n'ai pas fait de fausse tablette, et que c'est mon père qui m'a laissé cette tablette-ci ! » Taklakou-ana-Shoushinak se lave d'une accusation en déclarant au dieu Shoushinak : « Vive Shoushinak ! La bière de Sin-oubalizou je n'en ai point livré en société d'intérêt à Kitroubou-shemi. » Dans un démêlé « entre homme et femme », à Malâmir, six témoins déclarent : « Vive Shoushinak et prospère Salla ! Raboû-Shoushinak est parti d'auprès (de sa) femme. » Le nom d'un prince peut être uni à celui de la divinité. Dans l'acte de location d'un champ concédé à un certain Abaki-Shoushinak, le propriétaire jure en disant : « Vive Shoushinak et prospère Tepti-ahar ! Le champ de 50 *qa* est (à la disposition de) Abaki-Shoushinak. »

Kidennoum ou son synonyme *zoulloum*, et *koubouzzoû* sont des expressions qui reviennent fréquemment dans les textes et dont le sens n'est pas encore bien déterminé. Ce sont,

semble-t-il dans certains cas, des règlements, des décrets, édictés par une autorité religieuse ou civile, aux termes desquels adhèrent les parties. Les uns sont en rapport avec le dieu Shoushinak, d'autres en rapport avec les princes, dans des conditions par ailleurs identiques, tant il est évident que la puissance du dieu et la puissance du prince ont la même importance dans la vie des habitants de l'Élam.

On peut ne pas adhérer à un *kidennou*, à un *koubouzzou* ; plusieurs fois il est spécifié qu'il n'y en a pas entre les parties pour l'acte qu'elles accomplissent, ou que l'une des deux n'en opposera pas à l'autre. Mais s'il en existe celui qui reviendrait sur l'affaire serait gravement coupable, pour avoir violé le *kidennou* de Soushinak. La colère du dieu et celle du roi s'abattraient en même temps et de la même façon sur lui.

Une cérémonie mentionnée dans un acte consistait à « toucher », soit en réalité, soit symboliquement , « la tête de son dieu ».

Indépendamment d'autres sanctions, telles que le paiement d'une forte indemnité ou l'ablation des mains et de la langue, les actes juridiques susiens prévoient souvent l'ordalie contre ceux qui reviennent sur une affaire réglée. Les exemples que nous possédons de litiges ainsi soumis à l'autorité judiciaire n'en font pas l'application, mais ce n'était pas cependant une simple clause de style : l'ordalie, prévue comme moyen de connaître la vérité, était en usage dans tout le Proche Orient,et une tablette de Mâri,sur le Moyen-Euphrate, rapporte un cas où elle a été utilisée. C'est alors le dieu Shazi, fils du dieu Fleuve, qui intervient et brise la tête du coupable. Des imprécations sollicitent la colère de la divinité et celle du roi. Sur un cylindre dont l'empreinte accompagne un acte de location d'irrigation la formule est plus développée que d'ordinaire ; les dieux y sont plus nombreux et avec eux sont mentionnés quatre princes dont un au

moins, Shilhaha, ne devait plus être vivant. « (Le violateur de cette convention,... par ordre) de Sin, d'Adad et des grands dieux, par l'ordre de Silhaha, par l'ordre de Sirouk-douh, par l'ordre de Siwipalar-houpak et par l'ordre de Koudouzouloush qu'il sorte ! Que Shoushinak, roi de Suse, quiconque... (châtie !) »

Il est possible que le Haut-Commissaire et les *soukkalloû* aient reçu des honneurs divins ; dans l'acte de mariage rappelé ci-dessus la cérémonie a lieu au voisinage du *zaqqou* de deux des princes, endroit dont le nom est synonyme ou équivalent de *parakkou* « sanctuaire ».

L'onomastique est un précieux témoin de la piété populaire envers les dieux. A Suse, la plupart des noms théophores sont sémitiques et composés des éléments en usage, à la même époque, en Sumer et Akkad. Shoushinak, le dieu de Suse, est peut-être celui qui se retrouve le plus souvent, mais certainement Sin, le dieu-lune, ne lui est guère inférieur pour le nombre de composés dans lesquels il se rencontre. Adad, le dieu de l'atmosphère, et Shamash, le dieu Soleil, dieu de la justice, les suivent de loin avec le dieu personnel de chaque être humain, ilî (mon dieu).

Bien que l'on ne puisse affirmer de certaines divinités si elles sont autochtones ou étrangères, notamment celles dont le nom est toujours représenté par un idéogramme, on reconnaît des divinités honorées dans les deux régions : Announitoum, Ea, Enlil, Gishgamash (en élamite, le Gilgamès akkadien), Irra et Irrak, Ishoum, Kal pour lequel il existe, dans les tablettes susiennes, la lecture sémitique Rabi'oum), Kabta, Koubi, Martou, Nannar, Ninshoubour et Shouboula. D'autres divinités sont seulement honorées en Élam, telles sont Haprou, Houlappou, Igishta, Ishmekarab, Kilala, Koulou, Koune, Kouter, Menra, Migir et Mougrou, Narouté, Padoum, Pirti, Poul, Simout, Shappa, Shazi, Shoujashoum, Shoukou, Tiranna.

Au lieu d'un nom divin on rencontre aussi l'appellation *ilou* « le dieu » et ses dérivés *ilî* « mon dieu », *iloushou* « son dieu », ainsi que des titres et des épithètes, comme *Abou* « le père », *Ammou* « la mère », *Ahhou* « le frère »... Le nom du dieu Al semble provenir du milieu hourrite ; il se retrouve en Asie Mineure au temps des tablettes paléo-assyriennes, c'est-à-dire au cours de la période dont il est ici question, et plus tard, en Haute-Mésopotamie dans l'onomastique de Harrân.

Les noms théophores présentent plus de deux cents formules différentes ; les dieux Shoushinak et Sin y apparaissent avec la plus grande variété de titres, plus de quarante pour chacun d'eux.

De telle ou telle divinité le nom proclame qu'elle est « dieu », Shoushinak-ilou ; « créateur » Ishmekarab-bani ; « elle a créé » Shamash-ibni. Le dieu « est roi » Sin-sharroum ; Shoushinak, en particulier, est « roi du pays » Shoushinak-shar-mâti » ; et, comme Sin, « roi des dieux » Shoushinak-(Sin-) shar-ilî. Il est « pasteur » Shoushinak-rê'ou. Shamash « est juge » Shamash-dajan.

Le dieu « connaît le fidèle » ilou-kînam-idi ; il « fait vivre » Shoushinak-mouballit, Shamash-ouballit, même « le mort » Shamash-mîta-ouballit. Il « est directeur » Shoushinak-moushteshir ; il « préserve » Adad-moushallim ; il « est protecteur » Mougla-nâtsir ; il « a accordé sa faveur » Imgour-ilou ; il a « exaucé » Ishmi-Adad ; et il « exauce » encore Ninshoubour-shemi ; c'est un « conseiller » Ea-mâlik ; il est « sûr » Ea-shâlim ; et « fidèle » Shamash-kênou ; il « a sauvé » Igmil-Sin, et est toujours « sauveur » Ilî-gâmil ; cette dernière qualité est celle qui entre en composition avec le plus grand nombre de noms divins : Shoushinak, Adad, Ellil, Houlouppou, Irra, Martou, Ninazou, Padoum, Shamash, Shazi, Shouboula, Shouma, Simout, Sin... A Shoushinak est attribué le beau titre de « père du pauvre » Shoushinak-abi-ensi.

Le fidèle se dit « homme de la divinité » Awil-ili ; d'un dieu il dit : il est « mon père » Shoushinak-abî ; d'une déesse, elle est « ma mère » Tiranna-oummî. Il manifeste sa confiance : « j'ai foi en Sin » Atkal-Sin. Il affirme les bienfaits de la divinité envers lui, plaçant tantôt le dieu en avant, et tantôt appuyant sur la faveur dont il est l'objet. « Mon dieu m'a été favorable » Ilî-imgouranni ; le dieu « m'a sauvé » Shoushinak-igmilanni ; il « m'a exaucé » Ishmekarab-ishmeani ; « tel dieu est ma protection » ou « ma protection c'est tel dieu » Shoushinak-Tsillî, Tsillî-Irra. « Mon Seigneur, mon soutien, ma droite, ma forteresse, mon abondance, c'est tel dieu » Belî-Koukou, Imdî-Irrak, Irra-imittî, Sin-doûrî, Shoushinak-qashtî. Aussi le fidèle souhaite-t-il que la divinité demeure à jamais » Shoushinak-loudarrou !

Art

Sur les tablettes des actes juridiques de l'époque des Hauts-Commissaires l'art est représenté par de rares empreintes de cylindres. Elles prouvent que la glyptique subit elle aussi l'influence de la civilisation babylonienne.

Au temps d'Addapakshou son serviteur Adad-rabi fait encore graver la scène d'intercession qui était en honneur pendant la période de la troisième dynastie d'Our. Par ailleurs un certain nombre d'intailles recueillies à Suse présentent des scènes identiques à celles de la Basse-Mésopotamie pendant la première dynastie babylonienne. L'une de ces intailles est le sceau d'une femme appelée Kishtoum, fille de Temmimi. Le Père Scheil pense que c'est la même personne qui, dans un acte relatif à la location de l'irrigation d'un champ, exploite ce champ « pour Temmimi ». Son sceau, retrouvé avec plusieurs autres dans les dépôts du temple de Shoushinak, aurait été gravé dans la période la plus ancienne des Hauts-Commissaires, puisque la tablette porte,

sur une empreinte de cylindre, les noms de Shilhaha et de trois princes qui ont gouverné immédiatement après lui. Les cylindres susiens de cette époque ont des légendes akkadiennes ; les noms du possesseur et de son père sont le plus souvent sémitiques, et, comme en Babylonie, elles comportent une déclaration de servitude en l'honneur d'une divinité.

Sur environ la moitié des tablettes il existe à la marge une empreinte d'ongle, en général accompagnée du nom de son auteur, la personne qui contracte une obligation ou qui renonce à contester les droits conférés à l'autre partie. C'est là un usage dont on n'a, avant cette époque, aucun exemple dans le Proche-Orient. On le constate pour la première fois en Babylonie, également à la même époque, mais seulement sur 6 tablettes, toutes de Dilbat, sous le règne d'Ammizadougga ; ensuite il y devient fréquent au cours de la dynastie kassite. On est donc en droit d'admettre dans ce cas une influence de l'Élam sur Babylone. L'empreinte d'un ongle ne peut être considérée comme une marque personnelle, comme l'est celle d'un cylindre ; même actuellement on ne possède aucun moyen de l'identifier, et d'ailleurs, dans l'antiquité, on lui a parfois substitué une empreinte analogue obtenue avec un objet approprié. M. Ch. Boyer a étudié l'ensemble des documents pour toutes les périodes ; selon lui, l'empreinte de l'ongle a joui primitivement d'une efficacité particulière qui nous échappe, peut-être un complément d'adhésion aux stipulations énoncées ; au temps des Hauts-Commissaires d'Élam elle n'est plus obligatoire, elle est devenue facultative.

CHAPITRE V

LES KASSITES

Dans le Zagros central, entre le Louloubou et le Parsou(m)ash, dans le territoire actuel du Louristan mais s'étendant dans la même faille un peu plus au nord, au delà de la frontière du Kurdistan, jusque vers la Diyala, il existe un pays de Kashshen mentionné dès le temps de Pouzour-Shoushinak. Là est établie à l'époque où le gouvernement de l'Élam est aux mains des Hauts-Commissaires une population à laquelle les Élamites donnent le nom de Koussi, et les Babyloniens celui de Kashshoû que les modernes appellent Cosséens ou Kassites. Ce peuple, dont on ignore l'origine et la date d'installation en Kashshen d'où il tire son nom, est alors un mélange de deux éléments bien différents. Le fond ethnique est d'origine asianique si l'on en juge par une liste de mots kassites compilée par des scribes babyloniens et par les noms personnels recueillis dans les documents de la période de domination en Babylonie. Une autre liste donne l'interprétation en akkadien des noms de rois kassites. Dès avant leur installation en Babylonie un syncrétisme s'est produit et leurs divinités se sont assimilées aux dieux honorés en Basse-Mésopotamie. Parmi ces dieux on distingue trois groupes d'après leurs noms : les uns sont de type asianique, d'autres se retrouvent dans le monde indo-européen, et les derniers n'ont encore été rattachés à rien de connu. Asianiques sont Shipak, assimilé à Mardouk, Sah équivalent de Shamash, Houdha identifié à Adad, Harbè, le Hourbi du traité de Narâm-Sin avec un prince élamite, rapproché

d'Enlil. Indo-européens sont Shouriash assimilé à Shamash, Sourya en hindou ; Marouttash, le Marout indien, équivalent de Ninourta ; Bouriash, autre figure d'Adad, le Boreas des Grecs. D'origine indéterminée, Kashshou, leur dieu éponyme, qui semble bien asianique ; Kamoulla identifié à Ea ; Hala, la déesse Goula ; Dour et Shougab, équivalents de Nergal ; Shouqamouna, qui est tantôt Nergal et tantôt Nouskou ; Shoumalia ou Shibarrou ; Gidar, autre hypostase de Ninourta, et Mirigir ou Bêltou. Ainsi plusieurs divinités babyloniennes s'assimilent chacune plus d'une divinité kassite. Ce panthéon hybride est la meilleure preuve d'un mélange de populations d'origines différentes. Au milieu du groupe asianique est venu se fondre un groupe indo-européen qui s'est emparé du pouvoir mais a perdu l'usage de sa propre langue, n'en conservant que quelques mots et notamment des noms propres. Ceci n'est point un fait unique dans le Proche-Orient au cours de la première moitié du deuxième millénaire. Il en existe un autre exemple, et cela dans le pays de Hourri dont le centre se trouve dans le massif montagneux d'Arménie, vers le lac de Van. Dans le royaume hourrite de Mitanni, créé par scission en Haute-Mésopotamie, une caste indo-européenne domine, celle des marijanni dont le nom est d'origine indienne, les compagnons du prince, en sanscrit *marya* « héros » ; on y honore les dieux Indra, Mitra, Varouna et les Nâsatias, et si dans la vie courante on se sert de la langue asianique de la population asservie, on continue à employer des termes techniques d'origine indienne et les noms de nombres indiens. Le phénomène inverse s'est produit, mais non dans des régions où a abouti la migration d'Indo-européens orientaux ou Ariens ; on le constate en Asie Mineure où des Indo-européens occidentaux, établis dans le pays de Hatti, ont imposé leur langue et n'ont gardé de la langue asianique que des formules de caractère cultuel ou des noms propres.

Les Kassites de l'histoire sont, avec les Hourrites et les Hittites, avec aussi les Louïtes, qui ont précédé les Hittites en Asie Mineure, et ce peuple encore inconnu dont la langue est celle des documents en hiéroglyphes d'Asie, les témoins des premières infiltrations d'Indo-européens dans le Proche-Orient asiatique. Qu'ils aient été à cette époque cantonnés dans la région de Kashshen cela découle des revendications postérieures d'un roi kassite de Babylone, Agoum II kakrimè qui se proclame roi de Kashshou, roi de Padan et d'Alman, la région de Holwan, roi de Gouti. Qu'ils aient encore existé dans les mêmes régions au IXe siècle, le nom du chef du pays de Namri, le territoire des Loulloubou, le prouve au temps du roi d'Assyrie Salmanasar III : ce chef est appelé Ianzou, terme kassite équivalent à « roi ». Les Grecs de l'époque classique les y ont encore connus et les nomment *Kossaioi.*

Les Kassites s'emparent du pouvoir à Babylone dont ils changent le nom en Kâr-Douniash, et l'enlèvent aux rois du Pays-de-la-Mer qui en étaient détenteurs depuis la ruine de la première dynastie par Moursil I de Hatti et les princes du Moyen-Euphrate. De leur progression en Babylonie avant leur accession au pouvoir il reste quelques documents. Ils y apparaissent pour la première fois sous le règne de Samsou-ilouna, le fils de Hammourapi ; d'après le nom de sa neuvième année ils se sont montrés hostiles et ont été repoussés. Pendant un siècle et demi que dure encore la dynastie ils s'infiltrent comme travailleurs agricoles et comme manœuvres et forment des groupements de plus en plus denses. D'après une liste royale aujourd'hui fragmentaire, combinée avec une Chronique babylonienne, l'Histoire synchronique de l'Assyrie et de la Babylonie, et divers synchronismes, c'est vers le milieu du XVIIIe siècle qu'ils fondent leur dynastie, la troisième qui ait régné à Babylone, la plus durable puisqu'elle se maintient jusque vers 1171, pendant environ 576 ans. Les actes des premiers de ses rois n'im-

portent point à notre sujet, sauf la prétention déjà rappelée d'Agoum II à la royauté sur les Loulloubou et les Gouti, et la ruine de la dynastie du Pays-de-la-Mer, — aussi parce que le dernier roi de cette dynastie s'en alla chercher un refuge en Élam.

Nous n'avons pas davantage à considérer l'influence exercée par les Kassites et les réactions des Babyloniens. Deux faits toutefois, d'importance d'ailleurs inégale, sont à signaler. Comme les autres Indo-européens immigrés dans le Proche-Orient asiatique ils introduisent l'emploi habituel du cheval et enseignent les méthodes de son dressage. Au XVIe siècle, dans un temple bâti à Ourouk par un de leurs rois, Kara-Indash (v. 1445-1427), la partie inférieure des murs d'une façade s'orne d'une rangée de divinités moulées en demi-relief dans la brique et engagées dans des niches (1). Le même type de décor architectural se constate plus tard, au temps de Koutir-Nahhountè II et de son fils Shilhak-Inshoushinak à Suse, où alternent l'homme-taureau de l'antique tradition sumérienne, devenu bon génie, et une déesse ou une prêtresse qui fait un geste religieux (fig. 30).

De l'Élam proprement dit nous ne savons plus rien pendant quelques siècles. Le gouvernement des Hauts-Commissaires, d'après la documentation actuellement accessible, cesse peu après la fin de la première dynastie de Babylone et le premier personnage historique dont il est ensuite fait mention en Élam c'est le roi Hourpatila, contemporain du Kassite Kourigalzou III (vers 1344-1320), d'Ellil-nirâri en Assyrie, de la fin de la XVIIIe dynastie pharaonique illustrée dans le demi-siècle précédent par Aménophis III et Aménophis IV.

(1) Albrecht GOETZE, *Hethiter, Churriter und Assyrer*, 1936, pl. 59, d'après la reconstitution faite aux Musées Nationaux de Berlin.

CHAPITRE VI

ROIS D'ANZAN ET DE SUSE

De Hourpatila a Attar-kittah

Hourpatila gouverne Babylone pendant au moins quatre années. Les listes officielles n'ont pas enregistré son nom ; il se place très vraisemblablement après l'usurpateur Nazi-bougash, et certainement avant Kourigalzou III (1344-1320) dont il est contemporain. Un document babylonien, la *Chronique P*, présente sous une forme romancée les rela-

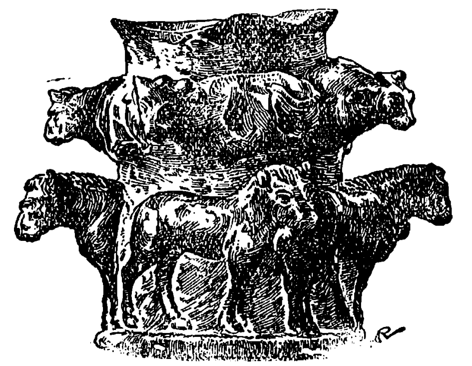


Fig. 27. — Douille en bronze.

tions entre Hourpatila et Kourigalzou. Le roi d'Élam aurait lancé un défi au roi de Babylone, lui demandant de lui livrer bataille à Dour-Shoulgi, forteresse bâtie par Shoulgi, roi de

la troisième dynastie d'Our, à l'est du Pays-de-la-Mer. L'issue de la lutte devait décider de la fortune des deux adversaires. Hourpatila fut abandonné par ses troupes et l'Élam incorporé à l'empire babylonien. Chose certaine, le roi de Babylone exerça sa domination sur l'Élam dans la ville de Suse : Kourigalzou offre un scarabée d'agate au dieu Saharan et un pommeau de sceptre à Ellil ; l'inscription d'une statuette le représentant, commémore la défaite de Suse et de l'Élam, et le pillage de Barahsi.

Une tablette en agate offerte à la déesse Innana de Suse pour la vie de Shoulgi, presque un millénaire auparavant est emportée par Kourigalzou et présentée avec une nouvelle dédicace rappelant la conquête de Suse, au dieu Ellil de Nippour.

Un peu plus tard, le roi d'Assyrie Arik-dên-ilou attaque Nimgiti à l'est d'Arbèles et les Jashougaballa qui occupent un district voisin. Son fils Adad-nirâri I marche contre les Gouti et les Loulloubi, puis se tourne contre Nazi-marouttash (1319-1294) de Babylone. L'Élam profite de cette circonstance pour se détacher de Babylone ; une nouvelle dynastie est fondée par Pahir-ishshan, fils d'Igi-halki. De ce prince nous savons seulement, et par l'intermédiaire de Shoutrouk-Nahhounté, qu'il continue le transport des bois précieux dont semble s'être occupé, en dernier lieu avant lui, Bala-ishshan. Ce travail fut enfin achevé par Attar-kittah, frère et successeur de Pahir-ishshan.

Houban-mana et Ountash-Gal

Houban-mana (Houbannoumena dans les inscriptions de son fils), fils d'Attar-kittah, est roi d'Anzan et de Suse ; il se dit en outre agrandisseur de l'empire. Lui aussi sera considéré par Shilhak-Inshoushinak comme descendant de Shilhaha. Les textes de ce prince sont rédigés en langue

élamite ; celui des briques du temple de Liyan, dans l'île de Boushir, commémore l'érection d'un sanctuaire, pour sa vie et celle des femmes Mishimrouh et Rishapanka, en l'honneur du dieu GAL, de sa parèdre Kiririsha, la déesse de la ville, et des divinités Pahahoutip. Le souvenir de cet événement se retrouve au siècle suivant dans les textes de Shoutrouk-Nahhountè, de Koutir-Nahhountè et de Shilhak-Inshoushinak ; ce dernier signale, en outre, un temple pour la seule déesse Kiririsha, et des travaux, à Suse, en l'honneur d'Inshoushinak.

Le plus grand roi de cette époque c'est certainement Ountash-GAL (1), dont le nom est lu par certains orientalistes Ountash-Houban. Il est fils et successeur de Houban-mana, contemporain de Toukoulti-Ninourta I d'Assyrie (1255-1218), de Shagarakti-Shourriash de Babylone (1262-1250) et de son successeur Kashtikiash III (1249-1242).

Ountash-GAL dispose de ressources considérables dont témoignent ses nombreuses constructions d'édifices religieux et l'érection de statues en pierre et en métal (pl. 6). Ces ressources proviennent peut-être de campagnes victorieuses, au début du règne, dont le souvenir était consacré par des stèles : de l'une de ces stèles le texte a été conservé par Shoutrouk-Nahhountè ; d'une autre il reste quelques fragments historiés, au Musée du Louvre (fig. 28) et pl. 5). Sur l'acropole de Suse s'élevèrent des temples consacrés à des divinités sémitiques, Nabou, Sin, Adad et sa parèdre Shala, Belala, Bêlit-âli. Plus nombreux et probablement plus importants étaient les édifices dédiés à des dieux d'Élam, à une époque où le sentiment national est très développé et se manifeste à l'encontre de la civilisation babylonienne. Des inscriptions rappellent les temples de Hishmitik et

(1) Suivant l'usage nous transcrivons en majuscules la valeur sumérienne des idéogrammes dont la lecture est incertaine. Certains orientalistes lisent le nom : Ountash-Risha.

Rouhouratir, Napratep, Nazit, Nounsounkik (probablement équivalent de l'akkadien Ea-sharrou), Pinikir, Shimout. Le temple d'Oupourkoupak est transformé magnifiquement. Gal et Inshoushinak ont chacun leur sanctuaire particulier; ensemble, sous le titre babylonien de princes des dieux (*malki ilâni*), ils sont dotés d'un autre temple dont le sanctuaire est appelé Lumière des Régions du monde (*noûr kiprât*); dans ce temple le roi place sa propre statue en calcaire, où se manifeste dans une inscription bilingue le début d'une nouvelle évolution de l'écriture élamite. Une chapelle appelée Pour-maville (*alloummima*), un *koukounnoum* ou *gigounoum* en briques émaillées qu'il appelle briques d'or, d'argent, d'ocre blanche et d'albâtre, et également une lyre nommée « glorification du nom » sont dédiés à Gal et à Inshoushinak (1).

Au temps de Kastiliash III il se produit entre l'Élam et la Babylonie un conflit dont seul un texte akkadien d'Ountash-

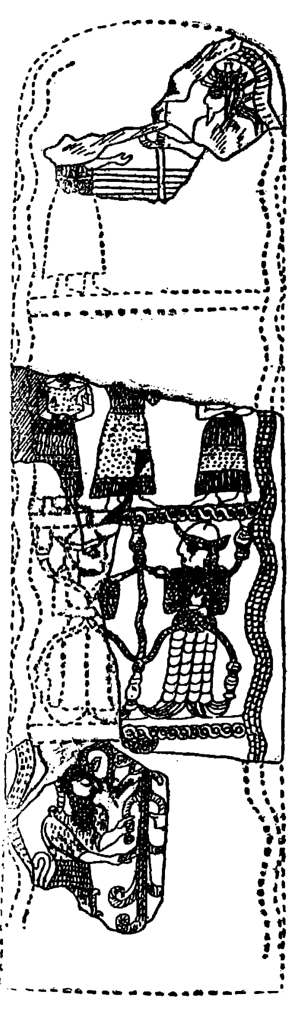


Fig. 28. — Stèle d'Ountash-Gal.

(1) MDP 11, n° 89 (élamite), et 28, n°s 16 et 17 (babylonien.)

Gal conserve le souvenir. Un corroyeur appelé Agabtaha s'étant enfui du Hanigalbat (la Djézirè), s'était réfugié en Babylonie, avait fabriqué pour le roi de Babylone un bouclier en cuir et, comme salaire, reçu un domaine près de Padan, ville de la frontière nord-est de la Babylonie. Ountash-Gal en prend ombrage, peut-être parce que le territoire dont faisait partie le terrain donné était cause de difficultés entre les deux royaumes ; il s'empare du koudourrou sur lequel est gravé l'acte de donation et l'emporte à Suse avec la statue d'un dieu protecteur de Kashtiliash, Immiria (1), qui est confié à la garde des grandes divinités élamites, Gal, Inshoushinak et Kiririsha ; après les imprécations contre quiconque enlèverait cette statue et l'emporterait en pays étranger, Ountahsh-Gal ajoute : « Quant à un roi d'Élam, s'il veut déplacer l'objet, qu'il le déplace, et dans le lieu de son gré qu'il le mette ! »

De Napir-asou, l'épouse d'Ountash-Gal, le musée du Louvre possède une fort belle statue en bronze (pl. 9), chef-d'œuvre de métallurgie.

Le successseur d'Ountash-Gal n'est point son fils, mais son oncle. Il s'appelle Ounpatar-Houban. Sous son règne de quelques années Toukoulti-Ninourta I pénètre dans le Zagros, depuis la rive méridionale du Zab inférieur jusque dans la région des Gouti. Il attaque ensuite Kashtiliash III et l'emmène captif ; à la suite de cet exploit il compte dans les limites de son royaume des villes dont c'est le triste sort d'appartenir tantôt à l'Élam et tantôt à la Babylonie, telles Tournasouma dans la région du Mê Tournat et Oulaiash près des sources de la Kerkha.

Ellil-nâdin-shoumi (1241-1240), le successeur de Kashtiliash III d'après les listes officielles babyloniennes qui ne reconnaissent pas la proclamation de Toukoulti-Ninourta

(1) MDP 10 pl. 1.

comme roi de Babylone, est contemporain, ainsi que ses trois premiers successeurs, de Kidin-Houtran, frère de Ounpatar-Houban. Pour se venger de l'affront de Toukoulti-Ninourta, Kidin-Houtran se jette sur la Babylonie, saccage Dêr et son temple du dieu Anou, s'avance jusqu'à Nippour. Aucun document de source élamite relatif à cette époque n'a été retrouvé, mais d'après la *Chronique P* il revient sous le règne d'Adad-shoum-outsour (1233-1203), et s'avance sans être inquiété jusqu'à Isin, jusqu'à Maradda, à l'ouest de Nippour.

De Halloutoush-Inshoushinak I, le successeur de Kidin-Houtran, on connaît seulement le nom. Il a lui-même pour successeur son fils Shoutrouk-Nahhountè, le premier des trois grands rois élamites du XIIe siècle.

Shoutrouk-Nahhountè

Shoutrouk-Nahhountè rédige en langue élamite les inscriptions de ses monuments. Sur une importante stèle dont le texte nous est souvent obscur il décrit tout d'abord comment la pierre du monument a été transportée de Aia à Suse pour être dédiée à Inshoushinak. Il rappelle ensuite que quelques rois avant lui, parmi lesquels les Hauts-Commissaires Siwepalarhouppak et Bala-ishshan, plus récemment Pahir-ishshan et Attar-kittah, son frère, ont fait en un lieu dont on avait perdu le souvenir des plantations d'essences précieuses pour procurer des bois de luxe au temple d'Inshoushinak. A sa prière le dieu lui révèle cet endroit : le chemin à suivre passe par Tahirman, Teda et Kel ; il traverse le défilé de Hashmar, au point où la Diyâla pénètre dans le Djébel Hamrin ; puis par Shanam il atteint les localités de Shili, Mimourashi et Louppouni. Shoutrouk-Nahhountè fait lui aussi des plantations ; comme ces illustres prédécesseurs il fait transporter des troncs d'essences précieuses pour les employer dans le

temple d'Inshoushinak. Ainsi il réalise des exploits qu'il n'avait pas été donné à beaucoup d'autres princes d'accomplir, et cela c'est pour la gloire de Houban et d'Inshoushinak. Cependant Shoutrouk-Nahhountè ne connaît pas tout ce qui pourrait l'intéresser ; dans le pays d'Anzan il découvre une ancienne stèle, mais il ne peut parvenir à apprendre le nom du prince qui l'a fait ériger. Dans un passage obscur il est question d'une ville située au nord-est de Suse, Dour-Ountash sur la rivière Hithitè, où quelques siècles plus tard fera étape Houmbanaldash se retirant devant Assurbanipal vers la capitale.





Fig. 29. — Têtes en terre cuite.

Dans ses inscriptions Shoutrouk-Nahhountè signale volontiers les travaux de ses prédécesseurs. Si un temple tombe en ruines il fait rechercher dans les amas de terre les briques inscrites ; il agit ainsi à Liyan et retrouve des matériaux de Houban-noumena dans le temple de la déesse Kiririsha ; il agit de même à Suse pour le temple de la déesse Manzat. Une chapelle d'Inshoushinak reçoit un revêtement de briques cuites. Des cuves de pierre sont offertes, pour le culte, à Souhsipa et à Inshoushinak. Un seul texte est en langue akkadienne, encore le Père Scheil doute-t-il de son historicité ; c'est une dédicace à la divinité akkadienne Ishmekarab, à

laquelle on avait un grand attachement au temps des Hauts-Commissaires.

Assur-dân I d'Assyrie (1189-1154) attaque Zababa-shoum-iddin de Babylone (1174) qui vient de succéder à Mardouk-apal-iddin I. D'après l'*Histoire synchronique* il lui enlève Zaban, sur le Zâb inférieur, et d'autres lieux. Shoutrouk-Nahhountè profite de la défaite du Babylonien pour se jeter lui aussi sur son pays. Avec son fils Koutir-Nahhountè et à la tête d'une puissante armée il va camper à Éli, s'empare de plus de sept cents bourgades et pénètre en Babylonie. A Eshnounna il prend notamment des statues de rois, dont une porte une inscription de Manishtousou, le troisième roi de la dynastie d'Akkad ; à Sippar il enlève la stèle en grès érigée par Narâm-Sin pour commémorer sa victoire sur les Loulloubi et la stèle en diorite qui porte le texte des lois de Hammourapi ; dans la région de Kish, un obélisque de Manishtousou et deux statues de ce roi ; dans le pays de Karnitash, une stèle du roi kassite Mélishipak. Il atteint Babylone, dépose Zababa-shoum-iddin et le remplace par son fils Koutir-Nahhountè. Des tributs sont fixés pour chaque ville, ainsi que des impôts destinés à assurer la reconstruction des temples dévastés et des enceintes détruites. Rentré à Suse en triomphateur, Shoutrouh-Nahhountè offre les principaux trophées de sa victoire à Inshoushinak et commence à y graver des dédicaces. Il meurt et ce travail reste inachevé : sur la stèle des lois de Hammourapi qui ne présentait pas d'espace libre une partie du texte gravé a été effacée, l'emplacement ainsi préparé n'a jamais été utilisé.

Koutir-Nahhountè

Babylone n'avait point accepté les conséquences de sa défaite. Sous la direction d'Ellil-nâdin-ahhê (1173-1171) s'organise une résistance qui dure trois ans. Enfin Koutir-

Nahhounté en vient à bout. Avec Ellil-nâdin-ahhê disparaît la dynastie kassite, celle qui a régné le plus longtemps à Babylone. La statue de Mardouk prend le chemin de la captivité, en compagnie de Nana, déesse d'Ourouk. Mar-

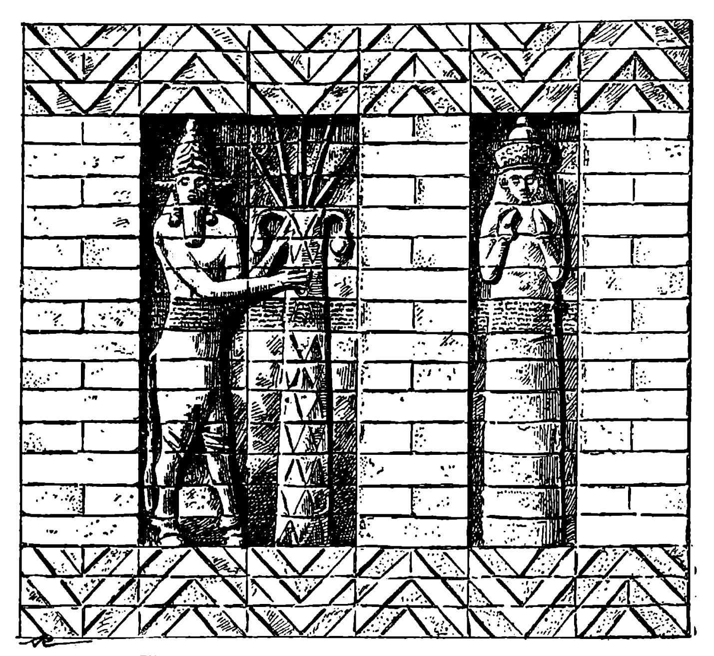


Fig. 30. — Lambris du temple d'Inshoushinak

douk restera en Élam seulement jusqu'au temps de Nabuchodorosor I (1146-1123) qui ira le faire sortir ; Nana ne rentrera en Babylonie qu'au VII[e] siècle, après la ruine de l'Élam par Assurbanipal.

Avant de devenir roi Koutir-Nahhounté avait commencé à réaliser des embellissements à l'extérieur et à l'intérieur

du temple d'Inshoushinak ; des reliefs en briques représentant, les uns, une déesse, les autres, un monstre semi-humain semi-taureau, qui tient des deux mains un palmier, sont disposés en lambris, (fig. 30). comme jadis, au xve siècle, en Kâr-Douniash, à Ourouk, dans le temple construit par le kassite Kara-indash La statue du roi est érigée dans le temple. Le sanctuaire ruiné de Lagamal, à Suse, est restauré. Des travaux sont entrepris au temple de Kiririsha, à Liyan, pour sa propre vie, celle de son épouse, Nahhountè-Outou, et pour la vie de sa progéniture.

Shilhak-Inshoushinak

Le règne de Koutir-Nahhountè est de courte durée. Il a pour successeur son frère Shilhak-Insoushinak I, et sa veuve devient la femme du nouveau roi. Dans l'inscription d'une stèle, Shilhak-Inshoushinak invoque tout d'abord nominativement les principales divinités, puis en bloc les dieux d'Élam et les dieux de Suse. Il voue cette stèle pour sa vie, celle de son épouse, celles de ses cinq fils et de ses quatre filles. Il n'oublie pas de mentionner ses œuvres pies et celles de son épouse en l'honneur de Shoushinak. Après cette longue introduction le roi rappelle, les divisant en huit groupes principaux, les noms de tous les lieux par lui conquis. La liste comprend plus de deux cent cinquante bourgades ; elle est malheureusement très mutilée et plus de la moitié des noms ne sont plus lisibles ; ceux de plusieurs villes principales ont été intentionnellement effacés.

Le premier groupe comprenait quarante-deux noms, dans une région habitée par des Sémites ; ceux qui subsistent commencent tous, en effet, par le relatif *sha* « de » ou par *bît* « maison de » ; ce sont Sha Shilitou, Bît-Bouli, Shenkou-:ou, Bît-Nappahê (maison des forgerons), Sha Imirê (des ânes), Bît-Nakirou, Bît-Pilankou.

Le second groupe donne des noms de même origine ; il en reste seulement deux : Sha Barbarî (des loups) et Sha... Nankarî (de ... charpentiers).

La localisation du troisième groupe est mieux déterminée ; les trente et une villes qu'il comprend sont dans la région de Sallou connue par une campagne d'Ashour-dân I d'Assyrie et dans la région du mont Ébih que Shamshi-Adad V traversera dans ses quatrième et cinquième campagnes, en marchant de Zaban (Altoun Keupru) vers Mê Tournat, sur la Diyâla. Parmi les villes signalées, Sellam, Tounni, Maktou (Touz Hourmath), des cités dont le nom sémitique est composé avec bît « maison », Bît-Sin-iriba, Bît-Kadashman, Bît-Lassi, Bît-Sin-shemi, Bît-Etelle, et encore, Appi-sini-beti, Sha-warad-ekalli « du serviteur du palais », Kiprat.

Du quatrième groupe le nom, ...tilla, est en partie disparu ; la localisation est assurée par la mention d'Arrapha (Kerkouk) et de Nouza, que les orientalistes appellent plus volontiers Nouzi, forme génitive fréquente sur les tablettes recueillies dans ses ruines par la mission archéologique de l'Université de Chicago. Des onze villes signalées on lit encore Titourrou, Hanbate et Sha-nishê « des gens ».

Le cinquième groupe se place dans les régions de Douroun (Tournat), Ébeh, Shatrak et Jalman (Holwan) ; il comprenait 41 villes, parmi lesquelles Tounnati, Sha-Hanta, Bît-ri'e-rappi « Maison du chef pasteur », Bît-Bahe, Sha-pournamashhoum, Bît-Ishtar, Houratou, Ishirtou-sha-Adad « Sanctuaire d'Adad », Sha-Anpima, le grand et le petit Bît-ridûti, Bît-Ittatou, Rêshou, Bît-rigîm-Adad « Maison du tonnerre d'Adad », Bît-Mougia.

C'est encore dans la région de Holwan que se trouvent les districts de Balahoute, Jalman et A...zahaya dont les 49 sites composent le sixième groupe : Nahish-Barare, Sha-Hilik, Sha-Balihou, Mourattash, au sud du Zab inférieur ; Bît-Nagia, Sha-Kattarzah, Douhoupana, au sud de la rivière

Tournat ; Annahhoutash, Bît-Sinishmanni, Bît-ilia, Bît-Zahmi, Bît-Houbbani « maison des citernes », Sha-Marazza, Sha-Iklai, Sha-Shangibari, Tintou-illi-erish, Bît-Matimou, Bît-Laqipou, Tintou, Bît-rigîm-Adad, Bît-Tamtea, Habartou. Quelques noms montrent que l'on est dans une région qui a subi une forte influence kassite : Bît-Shoumalia « Maison du (dieu) Shoumalia », Bît-Tasak-Sunkik, Bît-Milshipak « Maison de Mélishipak », Sha-Burra-houtte. On lit en plus Bît-Barbarî « Maison des loups » et Kaplou.

Le district qui forme le septième groupe portait un nom maintenant mutilé, ...kattar. Il comprend les villes de Bît-Kilalla, Bît-Nankarî « Maison des charpentiers », Tan-Silam, Bît-Kounzouhati, Pouhoutou, Nakapou, Zallat, Kishou, Bît-Rapiqou.

Le dernier groupe, dans une région dont le nom est illisible, comprenait 26 villes, notamment Kitan, Nâr-Sillam, Harap et Bît-Gimil-Adad.

Sur d'autres fragments de stèles se lisent encore des noms de villes conquises, et de l'ensemble on peut se faire une idée générale des campagnes de Shilhak-Inshoushinak.

De la région de Sallou il passe dans celle du mont Ébih, puis, plus à l'ouest, il soumet de nombreuses tribus araméennes cantonnées sur la rive gauche du Tigre. La prise de Maktou lui fait prendre pied dans un territoire qui appartient à l'espace vital de l'Assyrie ; il s'avance même jusqu'à Arrapha et à Nouzi, et peut intervenir dans les affaires du roi d'Assyrie.

Par Douroun et Jalman il atteint des régions où s'est conservé le souvenir des Kassites.

L'Élam n'a pu conserver le contrôle de la Babylonie. Mardouk-shâpik-zêrim, le fondateur de la 4e dynastie, intervient lui aussi en Assyrie où des troubles se produisent à la mort du roi Assur-dân I. C'est peut-être le prétexte d'une campagne élamite en Babylonie. Shilhak-Inshoushinak

est d'abord vainqueur aux bords du Tigre ; il s'avance ensuite vers la ville de Houssi, remonte l'Euphrate jusqu'à Nimetti-Mardouk, le mur d'enceinte de Babylone ; mais nous ignorons la suite des événements.

Les Balahouté, habitants du centre du Zagros, ont enlevé des vases appartenant au dieu Shoushinak. Le roi d'Élam les reprend par la force ; sa campagne le mène à Éli, Anzan, Oulan et Sha-pourna-mashhoum.

A la suite de ses victoires Silhak-Inshoushinak prend, comme jadis Houban-mana, le titre d' « agrandisseur de l'empire ».

De l'extension géographique du royaume il existe une preuve plus importante peut-être que les listes impressionnantes de lieux conquis, où la domination pouvait être de courte durée et très précaire. On la trouve dans la mention des temples édifiés ou restaurés. Shoushinak n'est plus honoré dans la seule ville de Suse ; ses sanctuaires s'élèvent un peu partout ; une seule inscription signale ceux de Tettou, Sha-Atta-mitik, Ékallat dans la région disputée, bordière de la Babylonie, Berraberra, Sha-Attata-ekal-likroub, Marrout et Sha-Hantallak. Un temple est bâti à Bît-Houlmi en l'honneur de Lagamar ; un autre, pour Houban, à Baptarsijan-sit. L'île de Boushir, dans le golfe persique, reconnaît sa suzeraineté ; il y restaure à Liyan le temple jadis consacré par Houban-mana à la déesse Kiririsha, ainsi que le temple dédié à cette déesse et au dieu GAL. Des briques de constructions vouées pour sa vie et celle des membres de sa famille ont été recueillies entre Ramouz et Shiraz ; ce sont des précieux témoins de l'extension du royaume au sud-est de Suse.

Shilhak-Inshoushinak dispose de ressources considérables ; il en emploie une partie à transformer et embellir les quartiers de la ville de Suse où s'élèvent les palais et les temples. Il achève le sanctuaire d'Inshoushinak commencé par son frère ; il y place sa propre statue, en terre cuite, et dans la

légende de bas-reliefs implore la faveur du dieu pour son œuvre pie. Il restaure le sanctuaire érigé par Ountash-Gal en l'honneur de Pinikir, et celui de Souhsipa auquel s'était intéressé Shoutrouk-Nahhountè. Une stèle d'albâtre est placée dans le sanctuaire de Houban l'exalté ; des ornements divers sont ajoutés dans la chapelle de Bêltia et dans celle de Tâb-migirshou, une chapelle nouvelle est construite pour le roi et sa famille. Le temple de Manzat et Shimout, celui d'Inshoushinak et Lagamar sont restaurés. Il en est cons-

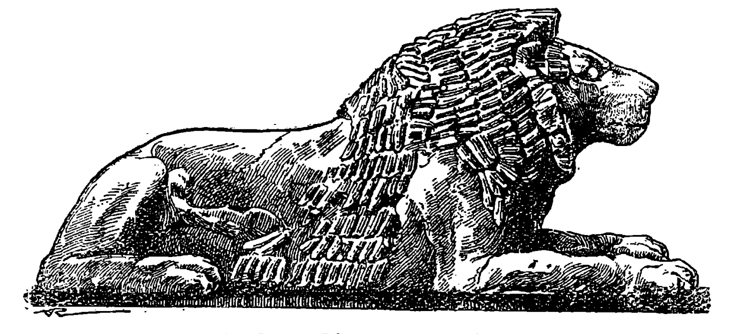


Fig. 31. — Lion en terre cuite.

truit un nouveau en l'honneur d'Ishmekarab dont le nom s'écrit maintenant Ishnikarab ; le roi semble avoir un culte particulier pour cette divinité : il met sous sa protection une de ses filles, en l'appelant Ishnikarabbat, et l'une des portes de son palais.

Les deux monuments les plus importants, ce sont toutefois le temple de Ninhoursag, élevé sur l'emplacement d'un plus ancien bâti au temps de Shoulgi, roi d'Our, et le grand temple d'Inshoushinak. Dans les dépôts de fondation, huit pour chacun de ces temples, le roi fait entasser de nombreux objets précieux, statues de Pouzour-Shoushinak, tablettes de Shoulgi, vases de métal et de pierre, cylindres-sceaux...

Les crapaudines de la porte principale du temple d'Inshoushinak portent des légendes qui commémorent les noms d'anciens princes qui ont donné des soins pieux à ce monument. Des briques et des pommeaux émaillés rappellent aussi ce qu'ont fait d'autres rois et comment Shilhak-Inshoushinak a consacré cette porte pour sa vie, celle de Nahhountè-Outou son épouse, et celles de sa descendance. Cela lui paraît encore insuffisant pour transmettre son souvenir aux générations futures, en même temps que celui de ses prédécesseurs. Dans le placage en briques cuites des murs en briques crues de ce temple il insère, ici et là, une brique inscrite, parfois émaillée, pour commémorer le nom d'un ancien prince, ou pour rappeler qu'avec toute sa famille il dédie ce sanctuaire en offrande pour la ville de Suse. M. Cameron a signalé un fait curieux : Shilhak-Inshoushinak accompagne parfois la copie d'une ancienne inscription d'un commentaire où il prétend avoir traduit le texte de son prédécesseur, ce qui lui permet de le commémorer ; un texte akkadien de Temti-agoun, des textes sumériens, plus récents, de Kouk-Nashour et de Kouk-Kirwash, sont reproduits avec un commentaire sensiblement identique, preuve que le roi et ses scribes n'avaient guère de notions précises sur la langue sumérienne.

Houteloudoush-Inshoushinak

A Shilhak-Inshoushinak succède son fils Houteloudoush-Inshoushinak. Celui-ci se dit descendant de Koutir-Nahhountè et de Shoutrouk-Nahhoutè. Il ne garde pas le titre de « roi d'Anzan et de Suse », mais continue à se proclamer « agrandisseur de l'empire ».

En fait, le nouveau roi est contraint de lutter contre Nabuchodorosor I (1146-1123), le 3e prince de la 4e dynastie de Babylone, qui veut venger la défaite de son pays par Sou-

trouk-Nahhountè et ramener dans sa ville le dieu Mardouk retenu captif dans le Haut-Pays. Nabuchodorosor pénètre en Élam jusqu'aux sources de l'Ouknou, et là il attend la riposte de Houteloudoush-Inshoushinak. Celle-ci est violente ; l'armée babylonienne est bousculée, sa cavalerie s'enfuit en désordre ; il faut céder du terrain devant un ennemi qui sans cesse poursuit les fuyards, et reculer jusqu'à Doûr-Apil-Sin. L'Élamite remporterait probablement une victoire définitive, mais il est trahi par quelques-uns des siens. Deux koudourrous portent témoignage de la reconnaissance de Nabuchodorosor envers certains félons, Ritti-Mardouk, Shamou et son fils Shamaja, dont l'appui, s'il n'assure pas la conquête intégrale de l'Élam, permet au roi de Babylone de le piller, d'agrandir le territoire de sa domination, avec la joie de ramener son dieu.

Ritti-Mardouk est gouverneur de Bît-Karziabkou, dans le voisinage de Holwan ; Shamou et son fils sont des prêtres du dieu Ria, dans la ville de Dîn-Sharri, non loin de Suse ; ceux-ci se sont enfuis de leur ville et se sont déclarés partisans du Babylonien.

De Dêr, base de départ, une marche forcée rendue très pénible par la chaleur, la poussière, le manque d'eau, amène les troupes babyloniennes en Élam. Houteloudoush-Inshoushinak n'oppose pas de résistance. Sans coup férir Nabuchodorosor parvient jusqu'à l'Oulaï, non loin de Suse. Là se produit enfin le choc entre les adversaires ; c'est une ruée formidable ; le soleil est obscurci par les nuages de poussière que soulèvent les combattants. Enfin, sur l'ordre d'Ishtar et d'Adad la partie devient inégale, le roi d'Élam recule et « se tient sur sa montagne » ; lui mort, son armée perd courage, les Babyloniens pillent et dévastent tout le pays, Mardouk reprend triomphalement le chemin de son sanctuaire.

Au cours de la lutte Ritti-Mardouk s'est distingué par sa

vaillance. Il supplie le roi de Babylone de rendre à son pays la liberté qui lui a été ravie ; réduite en vassalité sous un joug ennemi et hostile à ses coutumes, Bît-Karziabkou a été contrainte de payer le tribut à la ville de Namar. Nabuchodorosor fait droit à cette demande et met les franchises accordées sous la protection de Ninourta et d'Adad, de la déesse kassite Shoumalia « dame des montagnes brillantes, qui habite sur les sommets », de Nergal et de Nana, de Shahan « le brillant dieu, fils du temple de Dêr », de Sin, de la Dame d'Akkad, enfin des dieux du Bît-Habban.

Shamoua et Shamaja reçoivent eux aussi leur récompense. Le dieu Ria est transporté de Dîn-Sharri à Houssi où on lui attribue, pour réjouir le cœur des deux prêtres, une demeure permanente, avec une importante fondation de revenus pour assurer la décence de son culte : ces revenus seront assurés par les pays d'Opis et de Doûr-Sharroukîn, de Bît-Sin-asharidou au bord du canal Takkirou, de Bît-Bazi sur le Canal Royal et de Bît-Akarnakkandi.

D'après le koudourrou de Ritti-Mardouk Nabuchodorosor aurait repoussé les puissants Loulloubi et dépouillé les Kassites ; il a eu contre lui des gens de Loulloubi dans l'armée élamite, mais aucun autre document ne donne des détails sur ses rapports avec ces deux groupes ethniques.

Houteloudoush-Inshoushinak a laissé à Shaloulikki, au Pays de la Mer, l'inscription commémorative d'un temple consacré à Oupourkoupak. A Suse, dans le temple de Manzat et Shimout l'élamite, il place une crapaudine dédiée à la déesse Manzat, pour sa vie, celle de sa mère et celles de ses frères. En Élam, à Kipou, il érige un temple à Ishnikarab pour sa vie et celle des membres de sa famille. Une petite chapelle en briques vertes émaillées est offerte à Inshoushinak ; elle sera protégée contre les malfaiteurs par la colère du roi et celle de son lointain prédécesseur Shilhaha. Enfin, dans la légende d'une stèle très mutilée il invoque les dieux d'Anshan et de

Suse, puis Inshousinak, Kiririsha, Nahhountè, Oupourkoupak, Tirou et Manzat.

Le souvenir de Houteloudoush-Inshoushinak est rappelé à la fin du VIIIe siècle par Shoutrouk-Nahhountè ; celui-ci connaît également son jeune frère, Shilhina-hamrou-Lagamar qui recueille une succession difficile. De ce prince on sait seulement qu'il éleva à Suse un *shougir*, petit monument sur la nature duquel nous n'avons pas de données précises.

Pendant plus de trois siècles, d'environ 1150 à 821, les documents de source élamite vont faire complètement défaut.

DEUXIÈME PARTIE

DE L'IMMIGRATION DES MÈDES ET DES PERSES A LA CONQUÊTE D'ALEXANDRE

CHAPITRE PREMIER

L'IMMIGRATION

Après l'abandon de Tepè Sialk et de Rey, Tepè Hissar dans l'Iran septentrional et Tepè Giyan dans la plaine de Néhavend n'ont pas cessé d'être habités jusqu'au début de l'âge du fer, époque où de nouveaux venus s'installent à Rey et à Tepè Sialk.

Ceux-ci se servent presque exclusivement de la céramique gris-noir qui, sous une influence nordique avait remplacé à Tepè Hissar la céramique peinte proto-iranienne (p. 71). A Shah-tepè, à Toureng-tepè, dans la plaine turcomane au sud de la Caspienne, fleurit une civilisation apparentée, mais non identique. La jarre très pansue, étroite et concave vers le bas, bordée à l'orifice d'une lèvre rabattue à l'extérieur est très employée à Tepè Sialk et à Toureng-Tepè, moins fréquemment à Shah-tepè ; dans ces deux derniers sites se

rencontre, comme à Tepè-Sialk, le décor incisé et en pastillage qui fait complètement défaut à Tepè Hissar, mais Tepè-Sialk seule utilise une poterie peinte à décor géométrique et des vases tripodes.

Le vase tripode est apparu à Tepè Giyan vers le temps de la 1re dynastie de Babylone ; il ne s'y voit plus pendant un certain temps, alors qu'il reste en usage à Tepè Bad-Hora dans la plaine d'Assa-Habad, à 70 kilomètres à l'ouest de Hamadan, qui ne subit pas complètement l'influence de Tepè Giyan. Il reparaît vers la fin du IIe millénaire à Tepè



Fig. 32. — Vases tripodes.

Giyan et à Tepè Sialk. Le vase tripode a été longtemps en faveur dans la région montagneuse ; on le trouve à Soldouz à l'ouest du lac d'Ourmia, à Ialaïlou-tepè en Transcaucasie à Toprak-kalè, et les guerriers de Sargon II d'Assyrie à la fin du VIIIe siècle emportent ceux du temple de Moutsatsir.

En Transcaucasie comme à Tepè Sialk et à Tepè Giyan on fabrique en céramique gris-noir des vases à anses et des vases à tenon en forme d'animal que n'ont pas connu les potiers de Tepè Hissar. Ressemblances et dissemblances dans la culture des divers sites sont telles que l'on doit admettre des courants nouveaux sans être encore en mesure de préciser leur origine et leur ampleur.

.. Tepè Sialk, comme à Toureng-tepè dans la dernière période de l'occupation du site, les morts ne sont plus enterrés dans les maisons, mais dans une nécropole. Ils sont déposés dans une fosse, indifféremment couchés sur le côté droit ou sur le côté gauche, rarement sur le dos. Le mobilier funéraire est le plus souvent groupé autour de la tête.

La nécropole, située au sud du village, où toutes les tombes étaient celles de gens possédant à peu près le même standard de vie, est remplacée par un cimetière établi à l'ouest, où voisinent des tombes, recouvertes de dalles posées en dos d'âne, dont la richesse des unes et la pauvreté des autres forment un contraste frappant. A la place de l'ancienne population dolychocéphale est venue s'établir une population d'une homogénéité remarquable que l'examen de huit crânes d'hommes et de sept crânes de femmes a permis au docteur Vallois de classer parmi les brachycéphales. Les nouveaux venus, de stature un peu supérieure à la moyenne, aux cheveux noirs, présentent dans l'ossature des membres des caractères « sensiblement comparables à ceux des populations actuelles de l'Europe ». Ce sont des alpins arménoïdes dont on n'a trouvé aucune trace sur le plateau iranien avant cette époque.

A la fin du IIe millénaire il se produit de grands changements dans le bassin oriental de la Méditerranée : les Hittites, bousculés par les Phrygiens, à la suite de la guerre de Troie, ont dû s'éloigner vers l'est et se cantonner dans la vallée de l'Euphrate, à Malatya notamment, où ils maintiennent leurs traditions (1) ; les Philistins se sont établis sur la côte de Canaan. Et voici que les deux nécropoles si différentes de Tepè Sialk, prouvent sur le plateau iranien, vers le même temps, deux apports successifs de civilisation : le premier, encore obscur dans ses origines ; le second, lié à la

(1) L. DELAPORTE, *Malatya* I, 1940.

migration des Iraniens, Mèdes et Perses, ou leurs prédécesseurs immédiats, migration qui ne présente pas le caractère d'invasion par la violence comme celle des Philistins, mais se fait pacifiquement comme celle qui avait amené au début du IIe millénaire les Hittites en Asie Mineure, les éléments indo-européens devenus dominants chez les Hourrites et parmi les Kassites.

Des bandes de guerriers étrangers se mettent au service des princes ; en récompense de leurs bons offices elles reçoivent des villages et, par la suite, leurs chefs deviennent les maîtres des cantons.

Au début de l'âge du fer ces Indo-européens sont en Russie méridionale, au Caucase septentrional, en Transcaucasie. L'Iran est atteint au temps des dernières installations de Tepè Hissar et de Tourang-Tepè. Puis, tandis que les uns s'en vont à l'est vers la vallée de l'Indus, d'autres occupent Tepè Sialk et de là rayonnent dans les plaines et les vallées du Zagros. Ils entrent en contact avec les cultures de la plaine, celles de l'Assyrie, de la Babylonie et de l'Élam, perfectionnent leur armement, développent leur civilisation. Les villages situés le long des grandes routes deviennent des forteresses et la nécropole s'étend à proximité de la muraille. La culture de ces populations est celle que décrivent les plus anciens Yasht, celle des premiers rois iraniens, et tout concourt à placer vers le xe siècle leur arrivée et leur installation sur le plateau.

Tepè Sialk est situé dans la partie de la Médie appelée par les Grecs Parétacène. Tepè Giyan, où de rares tombes de quelques-uns des nouveaux venus se rencontrent au milieu de celles de l'ancienne population, fait déjà partie du Zagros. Le reste des tombes fouillées est situé dans le Louristan, les unes dans le couloir profondément encaissé du Dasht-é-Kawa, habité seulement pendant la saison chaude, les autres dans des vallées plus basses et protégées des vents froids, où,

comme les anciens habitants, les Lours actuels transhument chaque année pour la saison froide.

Dans le Dasht-é-Kawa les établissements de cette époque sont tous à proximité des sources. Il en existe un auprès de chacune, car les sources sont peu abondantes. L'eau sourd dans un bassin rectangulaire construit en galets, se répand dans une mare creusée pour abreuver les animaux, puis s'écoule dans quelques canaux et à faible distance est absorbée par le sol. Un mamelon artificiel est, semble-t-il, un lieu de refuge, peut-être protégé par une enceinte, mais les gens n'y habitent pas ; ils plantent leurs tentes en un endroit voisin, reconnaissable par la terre battue et par la présence de débris de poterie. A quelque distance, là où se trouve un promontoire impropre à la culture et à l'installation d'un campement, on place la nécropole. Tous les sites se ressemblent ; et il en est de même dans les vallées d'hivernage, avec cette seule différence que parfois il s'y rencontre des ruines de masures, traces d'une ébauche de village permanent.

Aucun mamelon artificiel n'a été fouillé. C'est donc la tombe seule qui nous renseigne sur les habitants. Elle est le témoin des relations avec l'ancien habitat, avec le plateau iranien, avec la Mésopotamie.

Des plaines vient l'usage d'un grand vase en terre cuite dans lequel on place parfois le défunt ; de l'ancien habitat, la tombe construite en pierre, plus ou moins enfoncée selon la nature du sol; les parois sont en pierres dressées et la couverture réalisée par des dalles, comme à Tepè Sialk.

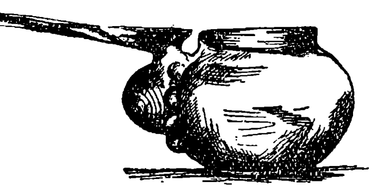


Fig. 33. — Vase en bronze à long versoir.

Les rites d'ensevelissement sont les mêmes ; on se sert notamment de vases dont le versoir, immense, possède à sa base un ren-

flement destiné à régulariser l'écoulement du liquide; les nomades du Louristan le réalisent en bronze (fig. 33) ; les sédentaires de Tepè Sialk préfèrent, en général, un vase en céramique richement décoré, orné de dessins géométriques, auxquels, dans les ensembles les plus variés s'ajoutent des animaux et parfois des personnages (fig. 34), ou une cruche à bec aplati à décor en collerette (fig. 35). Cette poterie n'a point d'attache avec l'ancienne céramique proto-iranienne ni avec la pauvre céramique peinte du Louristan. Pour éliminer les impuretés du liquide on utilise des passoires, en bronze au Louristan, en terre à Tepè Sialk, et dans les deux régions des chalumeaux en métal.



Fig. 34. — Vase en céramique à long versoir.

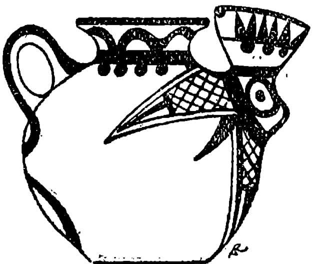


Fig. 35. — Cruche à décor en collerette.

Au Louristan le poignard le plus commun est à manche métallique évidé et rempli par des pièces de bois ou d'os, arme en usage vers la fin du IIe millénaire en Asie occidentale et qui ne parvient pas jusqu'à Sialk où le poignard est simplement muni d'une soie avec rivet. L'épée de fer, progrès appréciable de l'armement au Louristan, est fort rare à Tepè Sialk où la hache-herminette est d'origine européenne et se distingue de la hache à douille d'origine sumérienne des gens de la vallée du Dasht-é-Kawa.

Dans ces régions renommées pour l'élevage et le dressage du cheval on ne s'étonne pas de constater l'emploi d'un

mors sous la tête du défunt comme « oreiller funéraire », mors brisé et fort simple, mais aussi, dans le Louristan seulement, mors rigide à montants brillamment ornés de motifs animaliers (pl. 11) ou mythologiques (fig. 36), objet d'apparat et en même temps d'usage courant. Les tombes renfermaient également des pièces de harnachement dont il reste des grelots, des clochettes et des ornements en métal que les sculpteurs assyriens ont exactement rendus dans les reliefs du palais de Doûr-Sharroukîn à la fin du VIIIe siècle.



Fig. 36. — Mors du Louristan orné d'une image du héros sumérien.

Le goût de la parure est très développé. Hommes, femmes et enfants, portent des bijoux en bronze, en argent ou en fer ; en or il n'en a été recueilli qu'au Louristan. Ce sont à Tepè Sialk des diadèmes à pendants en argent sur âme en pâte de verre, des plaques d'argent décorées au repoussé sur des résilles et des chaînes métalliques pour enserrer la chevelure. Dans les deux régions, des boucles d'oreilles très simples, des torques, des colliers en chapelets ou à pendentifs, qui sont à Tepè Sialk des petites statuettes humaines, au Louristan des animaux. Poignets et chevilles portent des bracelets, parfois jusqu'à six. Les ceintures s'ornent de plaques décorées et de nombreuses épingles sont plus souvent des ornements que des objets d'utilité. Elles sont bien différentes dans les deux régions. A Tepè Sialk il en est en bronze et surmontées d'une tête de lion ou de bouquetin ; d'autres en pâte de verre, en terre cuite ou en pierre ; d'autres, enfin, de simples tiges en fer. Au Louristan l'épingle a souvent une tige en fer ; la tête en bronze est ronde ou en forme de disque ; parfois objet de grand luxe elle comporte un décor moulé et fondu

à cire perdue, dans lequel le héros traditionnel des Sumériens (fig. 36), paraît entre des animaux dressés ; mais l'imagination de l'artiste mède n'y voit plus qu'un motif à exploiter ; il utilise les éléments de la scène dans un but purement décoratif ; remarquable animalier, comme les Assyriens, il s'intéresse surtout aux bêtes et néglige, jusqu'à le supprimer, le personnage qui dans l'art mésopotamien joue le rôle principal. Le héros sumérien, avec ses bêtes, qui dès les temps préhistoriques avait gagné l'Égypte, où il figure notamment sur un manche de couteau en ivoire découvert au Gebel el-Araq (1), a aussi cheminé à travers le plateau iranien et



Fig. 37. — Le motif du héros sumérien sur un ivoire de Begram, Afghanistan.

J. Hackin l'a retrouvé à Begram en Afghanistan, sculpté sur une plaque d'ivoire (fig. 37).

Au Louristan on utilise la fibule, et c'est une preuve entre plusieurs autres que de nombreuses tombes du Dasht-é-Kawa ne remontent pas plus haut que le VIIIe siècle et sont postérieures à l'ensemble des tombes de Tepè Sialk.

La fibule n'est pas d'usage courant dans le Proche-Orient asiatique avant le VIIIe siècle. On la constate alors à Ivriz, vers le milieu du siècle (2), à Zendjirli, à Ninive dans les constructions de Sennachérib, et en Transcaucasie dans les

(1) Cf. t. VI, fig. 20, p. 245. — (2) RHA IV, pl. I.

tombes de Lelvar qui sont d'une époque postérieure où le fer a complètement remplacé le bronze.

Le Louristan se distingue encore de Tepè Sialk par des statuettes sur socle de métal où, comme dans le décor des épingles et des montants de mors apparaît le héros sumérien ; plus rarement c'est une déesse nue pressant ses seins, autre emprunt à l'art mésopotamien que ne connaît pas davantage Tepè Sialk où les déesses des colliers ont les mains ramenées sur l'abdomen.

Si grandes que soient les divergences, sur lesquelles nous avons peut-être trop insisté, la parenté des Mèdes parétacènes, habitants de Tepè Sialk sur le plateau, et des habitants du Dasht-é-Kawa, dans le Zagros, est certaine. La civilisation du Louristan est plus brillante, plus perfectionnée, mais moins homogène. Dans l'ensemble elle est plus jeune et elle a profité d'emprunts à la civilisation de la Mésopotamie.

Ces Mèdes dont nous venons de constater la culture matérielle dans les premiers siècles de leur établissement en Iran, parlaient une langue indo-européenne ; nous avons sur ce fait le témoignage de Strabon (1) ; il nous informe que les Mèdes, les Perses, les Bactriens et les Sogdiens parlaient une même langue avec de légères différences.

Ils étaient divisés en six tribus, dont Hérodote nous a conservé les noms : les Bouses, les Parétacènes, les Stroukhates, les Arizantes, les Boudiens et les Mages. C'était un peuple de pasteurs, qui possédait des chevaux, des bœufs, des moutons, des chèvres, et avait dressé le chien de garde. Ils se transportaient dans des chariots dont les roues et les essieux étaient grossièrement taillés dans des troncs d'arbre. La famille était basée sur l'autorité paternelle et la polygamie ; la jeune épouse était enlevée de vive force, c'est-à-dire qu'on pratiquait l'exogamie.

(1) V, xv, 724.

Une fois établis en Iran ils deviennent agriculteurs, mais ils restent séparés en clans indépendants, qui pourtant savaient s'associer en cas de danger.

Ils entrent en conflit avec les Assyriens au temps de Salmanasar III, au début de la seconde moitié du IXe siècle, antérieurement à la période la plus brillante de la civilisation dans le Louristan.

Mais il nous faut d'abord rappeler les rapports des Assyriens au cours des siècles précédents avec les habitants du Zagros.

CHAPITRE II

LES ASSYRIENS DANS LES RÉGIONS AU NORD DE L'ÉLAM

Les rois d'Assyrie et de Babylonie continuent à guerroyer dans les régions au nord de l'Élam. Assur-rêsh-ishi (1149-1117) prétend avoir soumis les Loulloumê et tous les Goutî. Téglathphalasar I (1116-1090), dès l'an 2 de son règne, traverse le Zab inférieur et conquiert les pays de Mourattash et de Saradaoush, dans les régions montagneuses d'Asaniou et d'Atouna. De Mourattash, dont il s'empare en quelques heures, il emporte des dieux, des vases de bronze et aussi des lingots du même métal dont il fera présent au dieu Adad. Il marche ensuite contre le pays de Sougi, un district du Kirhi : il y combat les guerriers des régions de Himè, Arirgi, Alamoun, et Nimni, c'est-à-dire l'ensemble des Kourtî ; il a contre lui 6.000 hommes ; il entasse leurs cadavres sur les pics de la montagne Hirihi qui est teinte de leur sang comme de la laine rouge. Les habitants du Sougi se soumettent ; il les accepte comme vassaux, mais il leur enlève leurs 25 dieux pour les offrir aux divinités de l'Assyrie.

Dans sa lutte contre Mardouk-nâdin-ahê de Kardouniash, Téglathphalasar perd la ville d'Ekallâte, jadis soumise par Shilhak-Inshoushinak d'Élam ; Adad et Shala, les divinités de cette ville, sont emmenés captifs à Babylone et ne seront délivrés que quatre siècles plus tard, par Sennachérib.

Une autre campagne contre le Kardouniash mène le roi d'Assyrie encore une fois au delà du Zâb inférieur ; il prend la

ville d'Arman, dévaste la plaine de la ville de Salloum et s'avance jusqu'à Loubdou ; il traverse le Radanou et s'arrête au pied des monts Kamoulla et Kashtilla.

Il est à remarquer que dans la seconde moitié du XIe siècle deux des trois rois de la 5e dynastie de Babylone, dite du Pays de la Mer, portent des noms kassites : Simmash-Shipak et Kashshou-nâdin-ahê. Le seul roi de la 7e dynastie, Mâr-bîti-apal-outsour (996-971) se dit d'origine élamite.

Adad-nirâri II (911-890) s'avance dans les territoires du pays des Loulloumê, de Kirhi et de Zamoua jusqu'aux passes du pays de Namri, et de là étend sa campagne jusqu'en Ourartou.

Son second successeur, Assur-natsir-apli II (884-859), dès sa première campagne (883), va du Kirrouri au Kirhi par la passe de Houloun. Dans l'Ousou, l'Aroua, l'Arardi (Alarout), régions montagneuses de ce pays, il prend les villes de Hatou, Hatarou, Nishtoun, Irbidi, Mitkia, Arsania, Têla et Haloua. Une partie de la population s'est réfugiée avec des guerriers dans la montagne « dont le sommet est suspendu comme un nuage », près de la ville de Nishtoun. 260 soldats y sont tués et leurs têtes entassées en monticules. D'autres parviennent à se dérober et s'établissent dans la montagne « comme dans un nid ». La population fait sa soumission. Boûbou, fils de Boubâ, le chef de la ville de Nishtoun, est emmené à Arbèles et sa peau est étendue sur le mur de cette importante cité.

Assur-natsir-apli et le Zagros

En la 3e année de son règne (881) Assur-natsir-apli, apprend que Nour-Adad le nâsikou (sheikh) du pays de Dagara, l'un des districts du Zamoua, a entraîné dans une révolte générale tout le Zamoua et a construit un mur de défense en travers de la passe de Babité. Le roi d'Assyrie part en campagne pour châtier les rebelles ; il se dirige vers la

passe de Babité et y livre bataille ; 1.460 ennemis restent sur le terrain. Les forteresses d'Ouzê, de Biroutou et de Lagalaga tombent en son pouvoir et il fait prisonniers 12.000 soldats. De Dagara le roi d'Assyrie gagne Bâra, s'en empare et y tue 320 ennemis. De Kakzi il revient à la passe de Babité, atteint le mont Nitsir, appelé Kinip par les Loulloubi, et entre dans Bounâsi, dont le gouverneur, Mousasina, a fui avec ses troupes dans la montagne ; il les y poursuit « comme des oiseaux » et en tue 326. Sept villes fortes de la région du Nitsir sont prises et brûlées, leurs habitants passés au fil de l'épée. Larbousa, la forteresse de Kirtiara, est également prise ; ses habitants ont fui sur un pic de montagne semblable à la pointe d'un poignard en fer ; on jette en bas leurs corps, on suspend leurs têtes aux troncs des arbres ; les jeunes hommes et les jeunes filles sont brûlées vifs. Les 150 bourgades habitées par les gens de Larbousa, Doûr-Loulouma, Bounâsi et Bâra ont été détruites, pillées, brûlées ; les chefs du Zamoua s'avouent vaincus ; ils amènent des chevaux, ils apportent de l'argent et de l'or, ils acceptent d'avoir au-dessus d'eux un gouverneur assyrien, et s'engagent à payer un tribut qui sera formé de chevaux, d'argent, d'or, de grain et de paille ; ils feront des corvées pour le roi d'Assyrie. De Toukoulti-Assur-atsbat le roi gagne la région du mont Nishpi où Nour-Adad a regroupé la population hostile à l'Assyrie et il met le feu à la ville de Biroutou.

Au début de l'année suivante (880), Assur-natsir-apli se met en route, pour la troisième fois, vers le Zamoua : Ameka de Zamri et Arashtoua d'Ammali n'avaient pas envoyé le tribut et n'avaient pas fait de corvées. Parti de Kakzi, le roi franchit le Zâb inférieur, la passe de Babité et le Radânou. Après avoir reçu le tribut du pays de Dagara, bétail et vin, et passé au pied du mont Simaki, il franchit le Tournât et détruit Ammali. Houdoun et son district, dont le gouverneur s'appelle Sabmi, les villes de Bâra, de Doûra, de Bounâsi,

qui avec leurs districts forment le territoire gouverné par Arashtoua, sont détruits par le feu, les habitants tués, les jeunes hommes et les jeunes filles livrés aux flammes. Par la passe de Hashmar, entre les monts Lâsa et Bidirgi, Assur-natsir-apli gagne le Zamoua proprement dit. Ameka s'est retiré sur le mont Étini, au delà de la rivière Lalloû. Dans Zamri, la capitale, son palais est pillé ; au mont Étini on lui enlève de nombreux objets en cuivre, sa principale richesse, qu'il avait tenté de sauver. Le jour suivant le roi d'Assyrie le poursuit au delà de la rivière Édir dans les monts de Soû et d'Élaniou, et il lui prend son cheval. Ameka échappe à la poursuite et se retranche sur le mont Saboua. Zamri, Arasitkou, Ammarou, Parsindou, Iritou et Souritou, villes fortes du Zamoua, sont prises ainsi que de nombreux villages ; des têtes d'ennemis tués sont suspendues aux arbres de la cour du palais royal et vingt autres, pris vivants, sont emmurés autour de cette cour.

Après avoir reçu les objets en cuivre apportés par des gens du pays de Sipirmena, « qui parlent comme des femmes », Assur-natsir-apli quitte Zamri et s'en va par le chemin du mont Lâra à Toukoulti-Assur-atsbat que les Loulloubi appellent Arakdi ; il y reçoit de nouveau la soumission des chefs du Zamoua. Le tribut sera plus lourd que celui de l'année précédente : argent, or, plomb, cuivre, vêtements de diverses couleurs, chevaux, bétail et vin. Des otages sont emmenés à Kalhou et y seront soumis à des travaux forcés. Pour assurer la fidélité du Zamoua, pour entreposer les grains et la paille du pays, Assur-natsir-apli rebâtit la ville ruinée d'Atlila qui avait jadis appartenu au Kardouniash ; il y élève un palais ; il lui donne le nom de Doûr-Assur.

PREMIÈRE MENTION DES MÈDES ET DES PERSES

Les princes et gouverneurs du Zamoua, où trois années Assur-natsir-apli a été contraint de guerroyer, portent tous, à l'exception de Noûr-Adad, des noms asianiques ; aucun n'est Indo-européen. Il en est encore de même, en 856, quand, en la 4e année de son règne, Salmanasar III, ayant franchi le mont Koullar par la passe de Bounagish, descend au Zamoua et s'y trouve en lutte contre deux chefs dont les noms sont également asianiques, Nikdiara d'Ida et Nikdima. Ces deux princes sont faits prisonniers dans une bataille navale, et, ajoute le roi dans l'inscription du monolithe de Kourkh, « de leur sang je teignis la mer comme de la laine ».

En 844, parti d'Arbèles, Salmanasar traverse de nouveau le mont Koullar ; par le Zamoua et le Moum il atteint l'Allabria où dans la capitale, appelée peut-être Adira, il enlève les revêtements en or des portes du palais de Janzi, dont le nom signifie « roi » en langue kassite ; peut-être y a-t-il ici une confusion de scribe entre le titre de ce personnage et son nom personnel, comme cela s'est produit d'autres fois dans les Annales des rois d'Assyrie. De l'Allabria, Salmanasar gagne le Parsoua, et pour la première fois il est ainsi fait mention de rapports entre les Assyriens et les Iraniens.

Maintenant Mèdes et Perses entrent dans l'histoire. La géographie politique du territoire entre l'Élam et le lac d'Ourmia, comprend à ce moment quatre régions principales : Ellipi, Zamoua, pays des Mannaï, Parsoua (pays des Perses). L'Ellipi, au nord-est de Dêr, s'étend peut-être jusqu'à la région de Néhavend, jusqu'au chemin de Bagdad à Hamadan par Kirmanshah. Le Zamoua des inscriptions assyriennes, c'est l'ancien pays des Loulloubi, la plaine de Shehrizor, c'est aussi les territoires des Goutî et des Kassites, c'est encore le Namri, non pas dans le sens vague qu'il a souvent

dans les textes assyriens, mais dans son sens restreint, quand il désigne la région où le Tournat sort de la montagne. Entre le Zamoua et le lac d'Ourmia, au sud et au sud-est de ce lac, sont cantonnés les Mannaï, des Mèdes ; à l'ouest du lac, c'est le Parsoua, pays des Perses. Salmanasar, le premier parmi les rois d'Assyrie, va se trouver en conflit avec les Perses, et aussi avec les Mèdes qui, deux siècles plus tard, s'empareront de Ninive et ruineront à jamais la puissance assyrienne.

Au Parsoua, Salmanasar répand la terreur. En quittant cette région il pénètre dans le Namri, dont le roi, au nom babylonien, Mardouk-moudammiq, tente de lui barrer la route, avec de la cavalerie et des fantassins, à la rivière Namrité ; sa cavalerie est prise par l'Assyrien qui le poursuit, prend dans son pays de Toukliash les villes de Shoumourzou, Bît-Adad et Nika, s'empare de ses biens et d'un grand nombre de chevaux. Il intronise Janzoû comme roi de Namri et à la passe de Toukliash reçoit le tribut de Paroû d'Ellipi.

Huit ans plus tard, en 835, Salmanasar III revient dans les mêmes régions et cette fois-ci il pénètre au pays des Mèdes. Entre temps il avait guerroyé en Syrie contre Hazaël de Damas, en Cilicie, et dans la région de Malatya. Janzoû de Namri a certainement profité de l'éloignement du roi d'Assyrie pour desserrer ses liens de vassalité. Après avoir traversé le Zâb inférieur et le pays de Hashimou, Salmanasar descend au Namri ; Janzoû fuit dans la montagne ; les villes de Sihishalah, Bît-Tamoul, Bît-Shakki, Bît-Shêdi sont pillées et brûlées. Dans le Parsoua où il se rend ensuite, Salmanasar reçoit les cadeaux de 27 rois de ce pays, et il semble n'y avoir accompli aucune opération guerrière. De là il descend au pays des Mèdes, vers Araziash et Harhâr. Il détruit, en passant, Kouakinda, Tarzanabi, Esamoul, Kinablila. A Harhâr, au sud du lac Zeribor, il érige sa royale statue. En 829

l'armée assyrienne marche de nouveau contre Oualki le Mannéen qui échappe par la fuite. Elle s'approche de Shourdira et le prince de cette ville, Artasari, au nom iranien, paie le tribut. Puis elle ravage les villes du Parsoua qui ne sont pas empressées d'apporter leurs redevances. Le Namri est mis à feu, le Zamoua est resté dans la stricte obédience, puisque l'éponyme de 830 est le gouverneur de Mazamoua.

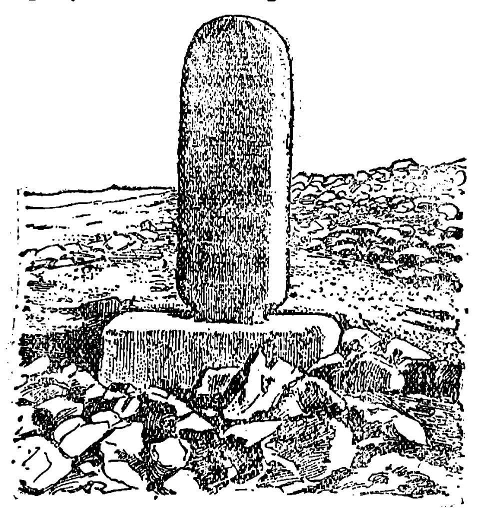


Fig. 38. — Stèle de Kel-i-Shin.

Des troubles en Assyrie et la mort de Salmanasar III permettent aux peuples subjugués de recouvrer leur liberté. Toutes les régions orientales redeviennent autonomes, sauf le Parsoua qui est occupé par une nouvelle puissance, l'Ourartou, établie sur les ruines du Hourri dans les montagnes d'Arménie. Le roi d'Ourartou érige une stèle (fig. 38) dans le défilé de Kel-i-Shin, au sud du lac d'Ourmia. Shamshi-Adad V (825-812), le nouveau roi d'Assyrie, en prend ombrage

et la troisième campagne de son règne est dirigée contre les Mannai, le Parsoua, le Mesou, le Gizilboundou dans la vallée du Jaghati, dont le roi Piri-shîte, au nom iranien, est fait prisonnier avec douze cents guerriers. D'autres noms de roitelets, Irtisari, Satirai, Artasirarou, montrent qu'au milieu des populations asianiques des régions voisines de l'Ourartou il existe un certain nombre de cités où les Ariens ont assumé le pouvoir. Dans le pays des Madai ou Mèdes, le chef porte un nom asianique, Hanasirouka ; il semble donc que cette région n'est pas encore occupée par les Indo-iraniens ; on lui tue 2.300 hommes, on lui enlève une centaine de cavaliers ; sa capitale, Sagbitou, est mise à feu et à sang.

La quatrième année de son règne, le roi d'Assyrie fait campagne contre la Babylonie dans les régions à l'est du Tigre où mainte fois les Élamites sont intervenus. Il s'empare de Mê Tournat et de Di'bina. L'année suivante il occupe Dêr dont les habitants se réfugient en Élam ; il pille toute la région depuis le Parsoumash jusqu'à Bît Bounakki sur la Kerkha.

Adad-nirâri III (812-782) se vante d'avoir conduit sept campagnes en Médie. Mais l'Assyrie est dans une période de décadence et les scribes se servent pour la rédaction des Annales de formules empruntées aux règnes précédents. L'Ourartou occupe de nouveau le Parsoua, et son roi Menoua fait graver une inscription sur le Tash tepè, au sud du lac d'Ourmia.

Déportations. Bas-reliefs assyriens

Au temps de Téglath-phalasar III (746-728) le mélange des populations est plus considérable que dans les époques antérieures ; aux éléments nouveaux qui dans chaque région proviennent de déplacements volontaires s'ajoutent les déportations en masse des victimes de la guerre, nouvelles mé-

thodes de conquête instaurées par le roi d'Assyrie. Sur Hamath, en Syrie, par exemple, il évacuera des Loulloubou et des gens du Naïri. Dans le Zagros la poussée arienne continue plus pressante et l'élément iranien devient prépondérant.

Dès la seconde année du règne le Shehrizor est transformé en province assyrienne sous la direction d'un gouverneur, une autre campagne conduit les troupes d'Assyrie jusque dans la région voisine de Bane et de Bistan, à quelque cent quatre-vingts kilomètres d'Arbèles. Une campagne plus importante, en 737, atteint le mont Bikni, le Demavend, qui doit à la couleur bleuâtre de son pic enneigé d'être appelé par les scribes assyriens « une montagne de lapis-lazuli ».

Quinze ans plus tard, en 722, Sargon II s'empare de Samarie et transporte au loin la population du royaume d'Israël, ainsi qu'il est raconté dans le second Livre des Rois (XVII, 6); les Israélites sont distribués entre Kalhou, en Assyrie, les rives du Khabour et enfin les cités des Mèdes.

Une révolte s'étant produite au pays des Mannaï à l'instigation du roi d'Ourartou qui soutient en secret un chef iranien, Metatti, du pays de Zikirtou, Sargon intervient en 719, puis en 716. L'année suivante l'Ourartéen se découvre en envoyant des troupes au pays de Mannaï soutenir la cause d'un autre chef indigène au nom arien, Dajakkou, contre Oullousounou que Sargon avait établi à la suite de sa récente campagne. Sargon agit avec promptitude. Il s'empare de Dajakkou, et, contrairement à l'habitude invétérée, il épargne la vie du prisonnier et l'envoie avec sa famille en exil à Hama, en Syrie. Or, ce nom de Dajakkou est le même que celui du fondateur de l'empire des Mèdes, que les Grecs nous ont transmis sous la forme de Deiokes (Déjocès) ; mais la similitude de nom n'indique pas qu'il s'agisse du même personnage. La souveraineté de l'Assyrie fut une fois de plus reconnue pour quelque temps, et vingt-deux chefs de tribus mèdes prêtèrent le serment d'allégeance.

D'après le rapport détaillé envoyé au dieu Assur par Sargon pour lui faire connaître les détails de l'expédition de 714 à travers l'Iran occidental et l'Ourartou, expédition dont le but primitif était de châtier Metatti de Zikirtou et le chef d'Andia, l'armée assyrienne, composée d'archers, de lanciers, de cavaliers, de sapeurs et de pionniers, traverse les deux Zab et par les défilés des monts Koullar, au pays des Loulloubou, également appelé à cette époque Zamoua, atteint après avoir traversé le district de Soumbi dans la plaine de Shehrizor, la province de Sourikash, au pays des Mannéens dont le Djaghatou est la rivière principale. Oullousounou, maintenant fidèle vassal, s'empresse d'accourir avec tous ses hauts fonctionnaires à la limite de son district et d'offrir, outre du bétail, des chevaux de trait avec tout leur attirail. Du pays des Mannéens Sargon descend au Parsoua, au sud-ouest du lac d'Ourmia, puis il y rentre par le Missi, le district dont Oullousounou est le chef ; il y est reçu avec de grands honneurs ; un banquet et des réjouissances sont organisés pour les chefs de l'armée assyrienne. Deux chefs du Gizilboundi sur la ligne de partage des eaux entre le bassin de la Caspienne et celui des lacs du plateau iranien, font leur soumission. Le but de l'expédition va être atteint ; déjà les avant-postes du Zikirtou sont massacrés, mais Metatti a quitté sa capitale, Parda, s'est réfugié dans le massif montagneux de l'Ouasous (le Sahend), a de concert avec le chef de l'Andia envoyé des messagers demander assistance à Oursa, le puissant roi d'Ourartou. Les espions assyriens en ont eu connaissance ; ils savent les dispositions prises par Oursâ pour entrer immédiatement dans la lutte (1).

Informé de ces faits et sachant que le roi d'Ourartou est parvenu dans l'Ouishdish, région côtière du lac d'Ourmia, au pied de l'Ouaoush, que récemment il a annexée à son

(1) Harper, n° 515.

royaume, Sargon se jette à l'improviste sur ce nouvel adversaire que vient de rejoindre Metatti. A la tête de sa garde, et sans l'appui du gros des troupes, il le met en déroute, le poursuit sur une distance de six lieues. Il n'est plus nécessaire de continuer les opérations contre le Zikirtou et l'Andia ; le roi d'Assyrie se retourne contre l'Ourartou.

Une expédition de moindre envergure, en 712, conduit les troupes assyriennes en Ellipi et aux abords de la Médie. Oullousounou s'empresse d'envoyer son tribut annuel ; le gouverneur assyrien de l'Allabria l'imite, et quarante-cinq villes de Médie font acte de soumission ; on dénombre 4.609 têtes de chevaux et de mules offertes au roi d'Assyrie. D'après les inscriptions des barillets de fondation de Doûr-Sharroukîn (Khorsabad) la conquête assyrienne s'étend jusqu'à Simash en pays élamite.

Ces succès militaires sont commémorés par des reliefs et des inscriptions sur les murs des appartements de réception dans le palais royal de Doûr-Sharroukîn, le « Versailles » de Sargon. Des scènes de batailles, des sièges de villes, des défilés de tributaires montrent le type conventionnel des habitants du Zagros et du plateau iranien, leur costume, leur armement, l'importance de leurs forteresses. Kisheshim, dans le Parsouash, n'a pas moins de trois murs d'enceinte flanqués de magnifiques tours (fig. 39) ; à Kind l'accès de la porte principale de la ville est précédé d'une chaussée au milieu d'un marécage ; Sikkris, dans la province de Kar-Sharroukîn, possède une seule muraille, avec des tours.

Les habitants, quel que soit le groupe ethnique dont chacun relève, sont tous représentés avec une barbe courte et bouclée, des cheveux taillés de la même façon et retenus par un bandeau ou couverts d'un bonnet bas. Le vêtement se compose d'une tunique à manches courtes, descendant jusqu'aux genoux, serrée par une ceinture, et d'une peau de mouton pendant sur les épaules. Sur le champ de bataille cette

peau de mouton devient une arme défensive, moins efficace que la cotte de mailles et le col métallique des Assyriens. Les chefs

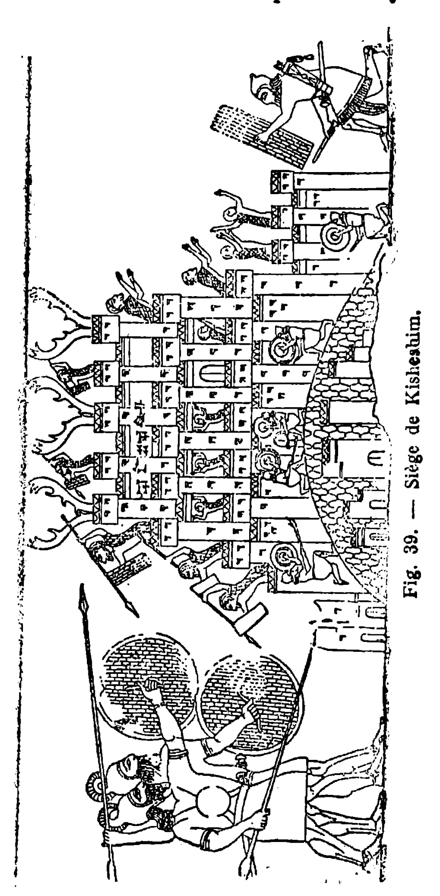


Fig. 39. — Siège de Kisheshim.

ont souvent les pieds nus comme les simples soldats, parfois ils chaussent des hautes bottes à lacets dont la semelle se

relève en avant et en pointe, comme c'est encore l'usage en Orient dans certaines régions montagneuses. Leur arme offensive est une longue lance ; l'arme défensive, un bouclier rectangulaire en osier.

L'onomastique seule permet de déterminer la présence d'éléments ethniques différents, asianiques ou indo-européens. Le récit de la campagne de 714, par l'ampleur des renseignements, est à ce point de vue très précieux et est complété par une liste de tributaires dans le texte de l'un des prismes rédigés à une époque antérieure. Les difficultés rencontrées par les scribes assyriens dans la transcription des noms étrangers rendent parfois difficile le discernement des véritables composantes de certains noms.

CHAPITRE III

LE ROYAUME NÉO-ÉLAMITE

HOUBAN-NOUGASH ET SHOUTROUK-NAHHOUNTÈ II

Une nouvelle période pour laquelle des lueurs sont jetées sur l'histoire de l'Élam par les récits des opérations militaires des rois d'Assyrie, par la Chronique babylonienne, par les rapports des fonctionnaires assyriens, par les reliefs sculptés des palais de Doûr-Sharroukîn et de Ninive, commence dans la première moitié du VIIIe siècle. Les sources indigènes sont peu nombreuses et dans un état défectueux. Une seule chose bien nette se dégage de cet ensemble incomplet : dans la lutte contre l'Assyrie dont la puissance grandissante anéantit successivement tous les royaumes indépendants qui l'entourent, l'Élam succombe un des derniers, mais le reste de l'Iran n'est pas subjugué, et bientôt, après la ruine subite et définitive de l'Assyrie sous les coups des Mèdes, l'Iran prend sa revanche et avec les Perses Achéménides devient le centre d'un empire plus vaste, mieux organisé, plus humain, dont le territoire s'étend jusqu'à la limite occidentale de l'Asie.

Comme un millénaire plus tôt le pouvoir suprême en Élam est aux mains d'un prince qui a occupé auparavant des charges moins importantes et qui porte maintenant le titre de « roi d'Anzan et de Suse ». A l'échelon immédiatement inférieur est le gouverneur de Suse ; les Babyloniens ont coutume de l'appeler « le roi d'Élam ».

Le premier prince dont nous savons autre chose que le nom

s'appelle Houmban-nougash et est fils de Houmban-tahrah. Babyloniens et Assyriens le nomment Oummanigash et transcrivent par Oumbadarâ le nom de son père. D'après la Chronique babylonienne il commence son règne en 742. Il est contemporain de Houmban-immena, roi d'Anzan et de Suse, qui prend sa sœur pour épouse. Par la prise de Karintash (Karind) sur la route des caravanes entre la plaine de Mésopotamie (Bagdad) et le plateau iranien (Kermanshah), Houmban-immena fait contrepoids à l'influence assyrienne en Ellipi et dans le Zagros. Toutefois il ne s'élève pas de conflit quand le roi d'Assyrie, Téglath-phalasar III entreprend des opérations militaires contre les tribus araméennes cantonnées sur la rive orientale du Tigre, mais quand, au début de son règne, Sargon II marche contre Akkad devenue vassale de l'Élam ou tout au moins passée sous son influence directe, Houmban-nougahs lui fait subir une défaite près de Dêr, sans toutefois s'emparer de cette ville (721).

Trois ans plus tard, Shoutrouk-Nahhountè II, fils du roi d'Anzan et de Suse, et neveu de Houmban-nougash, succède à celui-ci comme roi d'Élam à Suse. Quand, plus tard, il accède au pouvoir suprême, il manifeste sa reconnaissance envers Shoushinak par la consécration d'une chapelle en briques émaillées construite sur plan carré. De l'importance de son royaume témoigne l'érection de sa propre statue dans trente villes dont la plupart ne sont pas encore localisées.

Shoutrouk-Nahhountè soutenait la Babylonie contre l'Assyrie. En 710, Sargon fait une démonstration contre l'Élam, s'empare de Dour-Athara, à moins de 100 kilomètres de Suse et en fait le chef-lieu d'une nouvelle province assyrienne ; la même année il entre dans Babylone, occupe la région du Bas-Euphrate, et Mardouk-apal-iddin, roi de Babylone, se réfugie en territoire élamite.

En 708, l'Élamite et l'Assyrien sont invités à s'immiscer dans les affaires d'Ellipi. Taltâ, chef de ce pays et vassal de

l'Assyrie, vient de mourir en laissant deux fils, nés de mères différentes, qui se disputent sa succession. Nibê demande l'appui de Shoutrouk-Nahhountè et celui-ci lui accorde 4.500 archers ; Ishpabâra sollicite l'intervention de Sargon qui envoie une armée l'établir sur le trône. Shoutrouk-Nahhountè ne se décourage pas et continue la lutte. Il rappelle Mardouk-apal-iddin, lui constitue une armée de 80.000 archers et d'un grand nombre de cavaliers, divisée en dix corps, sous le haut commandement du tourtan Imbappa et la direction effective du Soutéen Nergal-nâtsir dont les Assyriens redoutent la vaillance. Araméens et Chaldéens se rangent immédiatement à ses côtés. En peu de temps la Babylonie tout entière a défait l'Assyrie et concentre son armée à Koutha (702). Sennachérib, qui vient de succéder à son père Sargon, quitte Assur le 20 Shebat ; par l'assaut de Koutha et la bataille de Kish il met ses ennemis en déroute ; la Babylonie retombe sous le joug assyrien.

L'année suivante, Sennachérib marche contre les Kassites et les Jashoubigallai et déporte les prisonniers dans le district d'Arrapha.

Le gouverneur de Harhar lui ayant mandé l'agitation d'Ishpabâra d'Ellipi et la révolte, dans une région un peu plus éloignée, de Ouaksatar (Cyaxare), Sennachérib dévaste l'Ellipi, le dépeuple et annexe à l'Assyrie une partie de son territoire ; le sort du pays de Cyaxare reste inconnu, il a probablement donné de nouveaux gages de vassalité car le roi d'Assyrie déclare avoir reçu des Mèdes lointains un important tribut.

Bêl-ibni, créature du roi d'Assyrie, élevé dans son palais et fait par lui roi de Sumer et d'Akkad à la suite de la campagne de 703, n'a pas tardé à souffrir de son état de vassalité ; il s'est abouché avec son prédécesseur, Mardouk-apal-iddin et avec le roi d'Élam. Il est emmené captif (700) et remplacé par Assur-nâdin-shoumi, l'un des fils du roi d'As-

syrie. Mardouk-apal-iddin s'est réfugié à Nagitou, ville d'Élam, à l'embouchure de l'Oulaî, sur le golfe persique. Quant au roi d'Élam, il est renversé par une révolution de palais ; son oncle maternel, Halloushou-Inshoushinak (699-693), frère de Houban-nougash et fils de Houban-tahrah, le fait prisonnier et se fait proclamer roi d'Anshan et de Suse (1).

De Halloushou-Inshoushinak a Houban-immena II. Bataille de Haloulè

Cinq ans plus tard, une armée assyrienne s'est embarquée sur le golfe persique pour tenter d'atteindre Mardouk-apal-iddin à Nagitu ; il y a, dans ce fait, une violation du territoire élamite. Halloushou, par une initiative hardie, tente de couper la route du retour en lançant une armée sur la région où le Tigre et l'Euphrate se rapprochent ; il occupe Sippar, s'empare d'Assur-nâdin-shoumi, l'emmène en Élam pour y être exécuté, place sur le trône de Babylone Nergal-oushézib et poursuit la conquête de la Babylonie. Mais ces succès sont précaires. Sennachérib met à mort le fils du roi d'Élam ; une armée assyrienne reprend Ourouk, poursuit les Élamites et s'empare de Nergal-oushézib sous les murs de Nippour. Halloushou disparaît après six ans de règne, détrôné par ses sujets.

Le nouveau roi s'appelle Koudour-Nahhountè. Il a pour capitale Madaktou, ville de la vallée de la Kerkha dont la localisation encore indéterminée semble devoir être cherchée près de Derre-i-Shahr dans la plaine du Séinmaré. Sennachérib ne lui laisse pas le temps de concentrer de nouvelles forces. Il lance ses troupes contre Rashi et les possessions élamites à l'est de Dêr. Cette opération coupe les communications entre l'Élam et Moushézib-Mardouk, son vassal,

(1) *Chronique babylonienne*, B II, 3-34. Briques émaillées d'une petite chapelle en l'honneur d'Inshoushinak : MDP, I, p. 128, III et V, n° 62.

établi roi de Babylone après la capture de Nergal-oushézib ; elle permet à l'armée assyrienne, qui opère près du golfe persique, de rétablir sa liaison avec Ninive. Poursuivant son plan de campagne, l'armée qui a pris Rashi et Bît-Imbi, remonte vers les sources de l'Ouknou. Madaktou est menacée, Koudour-Nahhountè s'enfuit à Hidalou qu'il faut peut-être situer à Diz-Malkan sur le moyen Karoun, sur la route entre Dizfoul et Isfahan. Les Assyriens sont arrêtés par la crue des torrents au mois de janvier ; ils n'atteignent pas Madaktou et se retirent en bon ordre. Koudour-Nahhountè subit le sort qui, dix mois auparavant, avait été celui de son prédécesseur (1).

Il est remplacé par son frère Houban-immena II (692-688) appelé par les Assyriens Oumman-menanou. Moushezib-Mardouk, revenu d'Élam, a repris le pouvoir à Babylone. D'après Sennachérib il pille les temples pour faire des cadeaux somptueux au roi d'Élam et obtenir son concours contre l'Assyrie. L'Élamite « qui n'a ni sens si jugement » et « semble avoir oublié la conquête et la ruine des villes de son pays » dans la précédente campagne des Assyriens, rassemble une puissante armée ; des régions iraniennes viennent des troupes de Parsouash, où le pouvoir est probablement déjà détenu par Achéménès, le chef de la double lignée des Achéménides, d'Anzan, de Pasherou et d'Ellipi ; les tribus araméennes campées à l'est du Tigre et sur les bords du golfe persique se joignent à cette masse que le scribe assyrien compare à une nuée de sauterelles au printemps, et qui soulève sur son passage une telle poussière que le ciel en est obscurci par des nuages très denses. La rencontre se produit près de Haloulê sur le Tigre, dans le nord-est de la Babylonie. Houmban-undasha, le maréchal de camp (*nagirou*) du roi d'Élam, dont l'ennemi souligne l'habilité technique, et les

(1) *Chronique babylonienne*, B III, 9-15. *Annales de Sennachérib.*

nobles élamites, distingués par le poignard d'or suspendu à la ceinture et les bracelets d'or et d'argent, dédaigneusement comparés à des animaux gras enchaînés, tombent dans la mêlée et sont égorgés comme des moutons ; on répand leurs entrailles à terre, leurs parties sexuelles sont arrachées comme des graines de concombres au mois de juin, leurs mains coupées pour leur enlever les bracelets en matière précieuse, et leurs ceintures tranchées pour s'emparer des poignards d'or.

Houban-immena, le roi de Babylone et les grands chefs chaldéens abandonnent leurs tentes et s'enfuient « comme de jeunes colombes poursuivies ». La victoire est complète, d'après les Annales assyriennes ; cependant les troupes envoyées à la poursuite des princes ne parviennent pas à les atteindre et la Chronique babylonienne affirme que l'issue du combat est indécise. Un événement inespéré fait tourner la fortune du côté de l'Assyrien. Houban-immena est frappé de paralysie ; c'en est assez pour que son armée se disloque ; abandonnés à leurs seules ressources les Babyloniens doivent céder et au mois de novembre Sennachérib fait son entrée dans Babylone où il exerce une affreuse vengeance.

De Houban-haltash I a la bataille de Toulliz

Le 17 adar (mars) suivant, le roi d'Élam meurt. Il a pour successeur Houban-haltash I (Oumanaldasi) (688-681) dont nous ne savons rien de plus jusqu'à sa mort.

Pour les années qui suivent les sources susiennes font mention de Shilhak-Inshoushinak II, fils de Houban-immena, constructeur d'un temple en l'honneur de Dilbat, la 3e dame de la Ville » (1). La Chronique babylonienne donne comme successeur à Houban-haltash un prince de même nom,

(1) MDP, XL, n° 101. Cf. I, p. 127 et 131, VII, p. 38.

Houban-haltash II (681-675) qui s'attire la bienveillance de l'Assyrie par la mise à mort de Nabou-zêr-kênish-lishir, fils fugitif de Mardouk-apal-iddin. Mais bientôt l'échec de la campagne d'Asarhaddon (681-669) contre l'Égypte l'incite à se jeter sur la Babylonie, annexée à l'Assyrie. Il atteint Sippar, mais l'Assyrien use de diplomatie et, bien que les opérations divinatoires ne soient pas très rassurantes au sujet d'Ourtakou, le frère du roi d'Élam (1), travaille en faveur de ce prince. Ourtaki devient roi en 675. Trois ans plus tard, il témoigne d'excellentes dispositions envers Asarhaddon qui, fils d'une Babylonienne, portait un intérêt particulier aux choses de Babylone, en renvoyant dans leurs sanctuaires Ishtar d'Akkad et les autres statues de divinités akkadiennes depuis longtemps captives en Élam. Asarhaddon offrait à Suse un *Prisme* de ses Annales récemment terminé, et les prêtres susiens s'empressaient à copier en babylonien et à traduire dans leur propre langue l'*Enuma Anu Enlil*, le grand recueil d'astrologie babylonienne ; la divination, l'une des sciences les plus illustres et les plus renommées de la Babylonie, exerçait une grande influence en Élam comme dans tous les pays civilisés du Proche-Orient asiatique.

Une famine causée par la sécheresse ravage l'Élam ; Assurbanipal, qui vient de succéder à son père, Asarhaddon sur le trône d'Assyrie, fait l'envoi à Ourtaki de provisions de grains, reçoit avec bienveillance les Élamites qui se réfugient dans ses états et, bien que les usages de l'époque lui eussent permis de les garder, il les renvoie dès que le retour des pluies permet des récoltes suffisantes. Mais Ourtaki change de politique quand, par une alliance matrimoniale, il est devenu le beau-frère du fils de Shilhak-Inshoushinak II, Tepti-Houban-Inshoushinak, appelé Téoumman dans les textes assyriens.

(2) KNUDTZON, *Gebete*, n° 76.

Tepti-Houban s'efforce de soulever les habitants du Pays de la Mer contre leur gouverneur, le vieillard Naïd-Mardouk (576) ; ses tentatives restant vaines il attaque, démolit, incendie un de leurs ponts. Après la mort de Naïd-Mardouk il revient encore à la charge. Pendant ce temps un général élamite au nom babylonien, Mardouk-shoum-ibni, s'abouche avec un haut fonctionnaire assyrien nommé Nabou-shoum-eresh et avec Bêl-iqîsha, gouverneur assyrien de Gamboulou, et c'est lui qu'Assurbanipal accuse d'avoir détourné Ourtaki de l'Assyrie. Le plan de Tepti-Houban se précise : il fera la conquête du Pays de la Mer tandis qu'Ourtaki avec Bêl-iqîsha se jettera sur la Babylonie. Pour s'assurer du loyalisme d'Ourtaki dont il ne semble pas encore douter, Assurbanipal lui envoie un messager ; celui-ci rapporte la nouvelle que les Élamites couvrent déjà la Babylonie comme une nuée de sauterelles et ont dressé leur camp devant Babylone. Une armée assyrienne envoyée contre eux les poursuit jusqu'à la frontière de leur territoire. Les dieux de la peste, Nergal et Ishoum, enlèvent Ourtaki par la fatigue et la maladie ; Bêl-iqîsha de Gamboulou est tué par un sanglier ; Nabou-shoum-eresh et Mardouk-shoum-ibni meurent cette même année et Tepti-Houban-Inshoushinak (Teoumman), fils de Shilhak-Inshoushinak, accède au pouvoir. Houban-nougash (Oummanigash), Houban-a'pi (Oummanappa) et Tammaritou, les trois fils d'Ourtaki, s'enfuient avec leurs cousins Koudanou et Paroû, fils de Houban-haltash II, les princes de leurs familles, des archers et des nobles. Assurbanipal refuse d'accorder leur extradition, sollicitée par Houtran-tahrah (Ombadarâ) et Nabou-dâmik, ambassadeurs de Tepti-Houban.

Pendant dix ans il n'y a pas d'hostilités entre l'Élam et l'Assyrie. Tepti-Houban fait la conquête des pays des Balahouté et des Lallari dont il offre le butin à Inshoushinak dans son temple restauré. Une inscription gravée sur une

grande pierre énumère les hauts dignitaires de la cour et du temple, leurs offrandes et leurs tributs (1).

Au mois de juillet 653, il se produit une éclipse de lune et le soleil reste obscurci pendant trois jours. Les astrologues du roi d'Assyrie en tirent des mauvais présages pour l'Élam : fin de la dynastie et destruction du pays. Dans le même temps Tepti-Houban est atteint d'épilepsie ; cela ne l'empêche pas de se mettre en campagne au mois d'août. Assurbanipal l'apprend à Arbèles, pendant qu'il accomplit un pèlerinage au sanctuaire d'Ishtar. La déesse le rassure : « Puisque tu as élevé les mains vers moi, lui dit-elle, et tes yeux remplis de larmes, j'ai eu pitié de toi. » Cette même nuit, un voyant pratiquant l'incubation, a un songe excellent : il voit la déesse réconforter le roi et lui promettre la victoire. Fort de ces présages, il envoie vers l'Élam une armée qui emmène avec elle Houban-nougash et les autres princes élamites réfugiés ; elle se met en route en septembre et va camper à Dêr. Simbarou, le commandant (nâgirou) d'Élam fait défection et se livre aux Assyriens. Le roi d'Élam ne livre pas bataille mais se replie vers l'Oulaï dans la région de Tel Toûbou et de Toulliz, villes de sites encore indéterminés. Il dispose son armée dans une plaine en partie couverte de palmiers, appuyant une de ses ailes sur le fleuve et l'autre sur des hauteurs (pl. 10). Les Élamites sont bousculés, les uns jetés à la rivière, les autres tués en rase campagne. Ourtaki, gendre du roi, atteint par une flèche mortelle, supplie un Assyrien de lui couper la tête. Le général Itouni, jadis ambassadeur en Assyrie, voyant la bataille perdue, essaie de briser son arc avec son poignard, il est saisi par les cheveux et décapité. Tepti-Houban, son char renversé et pressé par l'ennemi, exhorte encore son fils à tirer de l'arc ; l'un et l'autre ont la tête tranchée et en toute hâte, sur un

(1) MDP III, nº 59, V, nº 87, XI, nº 102.

charriot élamite traîné par des mules, la tête du roi et ses armes sont emmenées en Assyrie.

Houban-nougash

La défaite complète, la situation est immédiatement réglée : un haut fonctionnaire assyrien présente Houban-nougash aux Élamites (pl. 11) et l'établit roi avec résidence à Madaktou. Tous ces épisodes sont figurés dans un des salons du Palais de Ninive par des bas-reliefs accompagnés de courtes légendes explicatives.

Le commandant (*nâgirou*) de Hidâlou, ville de la région de l'actuelle Diz Malkan sur le moyen Kârοûn, s'est révolté contre son suzerain, Shoutrouk-Nahhountè ; il l'a assassiné et a apporté sa tête aux Assyriens. Un autre fils d'Ourtaki, Tammaritou, est nommé roi de Hidâlou, et ainsi l'influence assyrienne est apparemment rétablie en Élam.



Fig. 40.
Adda-Hamiti-Inshoushinak

A Suse, Adda-Hamiti-Inshoushinak, fils d'un certain Houtran-Tepti, prend ou reçoit le pouvoir et se maintient pendant six ans. Les Annales assyriennes ne le connaissent pas, mais elles font mention sous le nom d'Attametou d'un chef d'archers qui est son homonyme et l'un des principaux fonctionnaires de la cour de Houban-nougash II.

Ce prince, dont les traits nous ont été conservés sur une stèle, s'intitule prince d'Élam et de Gishati ; ce dernier terme

semble être une mauvaise transcription de l'expression *shar kisushati* du protocole mésopotamien. Les inscriptions d'Adda-Hamiti-Inshoushinak fourmillent d'emprunts à la langue babylonienne ; elles commémorent ses œuvres dans les pays de Bessit et de Shepshilak.

Quand Shamash-shoum-oukîn se révolte contre Assurbanipal et que commence la grande guerre de Babylonie dont l'issue, après quatre années de lutte, sera la famine pour la population de Babylone et une mort tragique pour son roi, Houban-nougash, s'empresse d'oublier ses serments, de secouer le joug pesant de l'Assyrie, de favoriser l'entreprise du Babylonien en lui envoyant ses meilleures troupes sous la conduite d'Oundasi, autre fils de Tepti-Houban-Inshoushinak qu'il a incité à venger ainsi la mort de son père.

Un prince élamite, du nom de Houban-menanou (en assyrien Menana), s'était attiré la faveur du roi d'Assyrie par le meurtre de Simbourou, le général transfuge qui avait abandonné Tepti-Houban-Inshoushinak avant la bataille de Toulliz et plus tard s'était retourné contre les Assyriens. Dans un message officiel, Assurbanipal lui exprime son mécontentement du peu de zèle des espions élamites qui ne s'informent pas suffisamment des desseins de Houban-nougash et de ses tractations avec le roi de Babylone.

Le premier acte de la guerre, c'est, en 652, la défaite complète d'Oundashi et de l'armée élamite près de Mangisi, dans la région de Dêr. A la suite de la déroute de ces troupes, une révolte éclate en Élam. Le bruit s'en répand jusqu'au Pays de la Mer et le gouverneur Naboû-bêl-shoumâtê en rapporte la nouvelle dans une de ses dépêches au roi d'Assyrie. D'après une autre lettre, Houban-nougash se rend avec son fils à Hidalou pour obtenir le concours de son frère et se rencontre là avec des gens de Parsouash, des gens de Rashi et un envoyé de Shamash-shoum-oukîn chargé de ramener des renforts en Babylonie. La révolte triomphe. Le nouveau ro

de Madaktou s'appelle Tammaritou ; par son père, Houban-nougash, il est le neveu de Houban-haltash II, d'Ourtaki et de Tepti-Houban-In houshinak ; il est donc le cousin de son prédécesseur. Pour le distinguer de ses cousins du même nom, le roi de Hidalou, fils d'Ourtaki, et le fils aîné de Tepti-Houban, les Assyriens l'appellent Tammaritou arkoû (Tammaritou II).

Tammaritou II

De sa correspondance avec Assurbanipal il reste quelques fragments de lettres recueillis dans les archives de Ninive ; l'une d'elles traite de questions économiques dans les régions frontières des deux royaumes.

La politique extérieure du nouveau roi se maintient dans la ligne adoptée en dernier lieu par son prédécesseur. Il soutient donc Shamash-shoum-oukîn contre son frère, d'abord en autorisant Naboû-bêl-shoumâtê du Pays de la Mer, maintenant en révolte contre l'Assyrie, à faire du recrutement dans son territoire, et ensuite en envoyant lui-même des troupes en Babylonie. Assurbanipal tente une diversion en dépêchant le général Mardouk-shar-outsour en Élam ; on lui avait donné le conseil d'agir ainsi pour empêcher le prince de Hidalou de se décider à rallier l'armée élamite et pour maintenir dans leurs dispositions de neutralité les gens de Parsouash, insensibles jusqu'à ce moment aux avances de Tammaritou.

Moins de deux ans après son avènement Tammaritou est victime d'une révolte militaire semblable à celle qui l'a fait roi. La nouvelle en est annoncée à Assurbanipal par Bêl-ibni, le nouveau gouverneur du Pays de la Mer, le successeur de Nabou-bêl-shoumâtê réfugié en Élam. Un *nâgirou* a fomenté, rapporte-t-il, une insurrection contre le roi d'Élam ; tout le pays est dans la terreur et le roi marche contre lui. Tammaritou, vaincu par les rebelles, passe la frontière avec ses

frères, 17 membres de sa famille et 85 nobles ; il finit par tomber entre les mains du général Mardouk-shar-outsour et Bêl-ibni le fait conduire à Ninive avec tous les siens.

Les Assyriens témoignent au roi déchu un grand mépris. Dans les Annales on lui reproche la manière dont il a souligné la nouvelle de la mort tragique de son oncle Tepti-Houban à la bataille de Toulliz : « Décapite-t-on un roi d'Élam, aurait-il dit, devant ses troupes, dans son pays ? » Et l'on se plaît à souligner son manque de dignité dans sa prostration aux pieds du roi d'Assyrie. Assurbanipal, le prince « au grand cœur », estime de bonne politique de lui témoigner une certaine bienveillance, bien qu'il n'ait pas eu à se louer de l'attitude prise jadis envers les fils d'Ourtaki, et il le garde avec toute sa suite à la cour de Ninive.

Indabigash

Le chef de la rebellion, Indabigash, devient roi à Madaktou. Quelle va être son attitude envers l'Assyrie ? Dans l'ignorance de ses dispositions le vice-roi du Pays de la Mer, Bêl-ibni, conseille à Assurbanipal de s'opposer à l'exécution d'accords faits par Nadan et les Pouqoûdou avec Naboû-bêl-shoumâtè. Un messager lui a rapporté que ces gens sont allés trouver Nabou-bêl-shoumâtè à Targibati, ont conclu avec lui une convention, lui ont donné comme prix de sa faveur 50 ou 60 têtes de gros bétail et lui ont demandé l'autorisation de faire paître leurs troupeaux dans le territoire de la tribu des Oubânat, en l'assurant qu'il pourrait compter sur eux. « Envoie un messager faire savoir à Nadan, conseille Bêl-ibni à son maître, que s'il vend quoi que ce soit à l'Élam ou si quelque tête de bétail transhume dans les pâturages élamites, tu ne le feras plus vivre. » Dans la même lettre le vice-roi annonce la présence près de lui de Shouma, un petit-neveu de Tammaritou ; cet homme, fugitif d'Élam, s'est

réfugié dans la tribu des Tahha ; on s'est assuré de sa personne et dès qu'il sera guéri de la maladie dont il souffre on le transférera à Ninive.

Indabigash est devenu roi au moment où la situation militaire tourne, semble-t-il, au désavantage de Shamash-shoum-oukîn et cela l'incite peut-être à entretenir avec l'Assyrie des relations meilleures que celles de ses prédécesseurs. Dans une recension des Annales, Assurbanipal fait mention du retour dans leurs foyers d'Assyriens jadis envoyés par lui, en qualité d'ami et d'allié, à Nabou-bêl-shoumâtè, quand celui-ci était vice-roi du Pays de la Mer, pour protéger son territoire ; le prince babylonien les avait retenus comme prisonniers et les avait emmenés en Élam lors de sa défection. Ce témoignage de ses bonnes intentions eût été probablement jugé insuffisant à la cour de Ninive ; aussi Indabigash sollicite-t-il un traité de vassalité. Cependant il ne s'engage pas à fond, ménage Naboû-bêl-shoumâtè, retient un certain nombre des soldats assyriens, et bientôt intrigue en Babylonie où il envoie des petits groupes de gens armés. Les gouverneurs assyriens s'inquiètent et pressent le roi d'Assyrie de renforcer leurs garnisons ; on lui demande 500 cavaliers pour protéger Nippour, et cent autres pour Ourouk. A Ninive, Tammaritou suit de près les événements ; bientôt il estime venu pour lui le moment de conquérir un trône, il sollicite d'être envoyé à la frontière d'Élam avec une armée. Assurbanipal accepte ; il a déjà entretenu directement une correspondance secrète avec le général élamite Houban-shibar pour fomenter par son intermédiaire une révolution en Élam et maintenant il l'abouche avec Bêl-ibni qui, de son côté, envoie des troupes rejoindre à Dêr l'armée royale. Et voici l'ultimatum. Assurbanipal renvoie l'ambassadeur d'Indabigash à qui il confie ce message pour son maître : « Puisque tu ne veux pas extrader ces gens (il s'agit de Naboû-bêl-shoumâtè et des soldats assyriens), je vais aller détruire tes

villes et emmener en captivité les habitants de Suse, de Madaktou et de Hidalou. Je te précipiterai de ton trône, j'y établirai un autre à ta place et je te causerai le mal infligé à Teoumman. »

Ce message ne parvient point à son destinataire. A l'annonce de l'imminence d'une invasion il se produit en Élam septentrionale une révolte au cours de laquelle Indabigash disparaît.

Premier règne de Houban-haltash III

A Suse, Houban-haltash III (648-638 ?) a succédé à son père Adda-Hamiti-Inshoushinak. Il prend possession du trône de Madaktou et réunit dans cette ville ses partisans pour leur exposer la situation : il livrera Nabou-bêl-shoumâtè pour éviter l'invasion. Les Élamites rejettent cette proposition et sont partisans de la résistance. Les événements des dernières décades ont tellement affaibli le pouvoir royal qu'il n'est plus en mesure de faire prévaloir sa volonté.

La guerre est terminée entre l'Assyrie et la Babylonie ; Shamash-shoum-oukîn a péri dans l'incendie de son palais et Babylone est un monceau de ruines. L'Assyrie va pouvoir tourner toutes ses forces contre l'Élam. La première guerre contre Houban-haltash va porter sur deux objectifs : Suse et Madaktou, les deux capitales. Vers Suse vont marcher les troupes réunies par Bêl-ibni au Pays de la Mer ; vers Madaktou, l'armée de Dêr, maintenant concentrée à Bît-Imbi.

Tout d'abord Naboû-bêl-shoumâtè, certain de l'appui de nombreux partisans en Élam, commence des escarmouches contre le Pays de la Mer. Par l'appât de quelques boisseaux de dattes et de deux esclaves il groupe quelques centaines d'Araméens, Hilim, Pillat, Goumgouhou, Ishian, Lakabrou, sous la conduite de gens d'Our et d'autres lieux, et s'en va faire une razzia au Pays de la Mer. Bêl-ibni riposte par l'envoi de

quatre cents archers qui traversent le golfe, font un carnage de quelques centaines de bœufs chez les Hilim et les Pillat. Une autre fois il s'empare du trésor d'Admanou, prince du pays de Manamou dans le pays de Nahal. Des Hijaloushou, au nombre de cent cinquante, envoyés contre les pays d'Akbanou et d'Aliè, au delà de la rivière Takkatap, brûlent ces deux villes et font trois cents prisonniers. Au retour de cette expédition, une embuscade leur est tendue à la rivière Nahal à vingt-huit heures de la frontière du Pays de la Mer par trois cents archers de la tribu Halat. Avertis du danger ils modifient leur itinéraire et parviennent à traverser le cours d'eau avant d'être attaqués. Effrayés par le nombre de leurs adversaires ils ne perdent pas courage mais se promettent de succomber en héros. Ils se défendent avec une telle ardeur qu'ils comptent seulement vingt blessés tandis que le parti ennemi dénombre dix-sept morts et plus de soixante blessés. Bêl-ibni vient à la rescousse avec six cents archers et cinquante cavaliers, enlève quinze cents têtes de gros bétail qui appartenaient au roi d'Élam et au chef des Pillat. Il en périt un certain nombre, notamment dans la traversée du golfe persique ; les deux tiers environ parviennent au Pays de la Mer où on les distribue entre les gens d'armes, après avoir choisi pour la cour une centaine des meilleures bêtes qui seront convoyées jusqu'à Ninive par une quarantaine de bouviers.

Les premières opérations des troupes de l'armée du sud sont exposées par les annalistes assyriens dans les termes suivants : « Les habitants (des villes) de Hilmou, Pillati, Doummouqou, Soulai, Lahira et Dibirîna apprirent l'approche de ma puissante armée, ma marche contre l'Élam. L'éclat d'Assur et d'Ishtar, mes seigneurs et la crainte de ma Majesté les terrassa. Eux, leurs gens, leur gros et leur petit bétail, se précipitèrent vers l'Assyrie pour devenir mes serviteurs et saisirent mes pieds royaux. » Par une chance bien rare il nous est parvenu les rapports officiels, écrits au mo-

ment même des faits, par Bêl-ibni, le vice-roi du Pays de la Mer, qui commandait l'armée du sud. Nous avons vu précédemment comment les choses se sont passées avec les gens de Hilmou et de Pillati ; et voici comment lui-même raconte ce qui concerne la tribu des Iâshian et la ville de Lahira. Il a envoyé, écrit-il, cinq cents hommes sous la conduite de son neveu, Moushézib-Mardouk, fils de sa sœur, avec ordre d'établir un poste à Zabdanou, de faire à partir de ce point des incursions en Élam pour massacrer et ramener des prisonniers. Cette troupe s'est avancée jusqu'à Irzidou, à quatre heures de Suse, elle a tué Ammaladin, chef de la tribu des Iâshian, ses deux frères, trois oncles, deux neveux et deux cents nobles ; elle a fait cent cinquante prisonniers. Comme les Assyriens approchaient de leur ville, les chefs de Lahirou et la tribu des Nougoû se sont empressés de faire leur soumission et de donner des gages à Moushezib-Mardouk en mettant tous leurs guerriers à sa disposition.

Le même rapport se termine par des nouvelles importantes que communique Moushezib-Mardouk, à la suite du retour d'espions ou de l'interrogation de prisonniers. Houban-nougash, fils d'Amedirra, est en révolte contre Houban-haltash et depuis la rivière Houdhoud (ailleurs nommée Ididè) jusqu'à la ville de Hâidanou le peuple a pris son parti. Houban-haltash a envoyé des troupes contre Houban-nougash et les deux adversaires sont sur le point de s'attaquer.

Au mois de juillet le ministre est informé par un certain Mardouk-natsir de la concentration près de la frontière, dans la forteresse de Bît-Imbi en face de Dêr, des troupes de l'Élam supérieur et de l'arrivée dans cette ville du Commandant du Palais (*nâgir ekalli*). Les Assyriens s'emparent de Bît-Imbi et y font un grand carnage. Le Commandant de la forteresse est pris vivant, chargé de fers et transféré en Assyrie, avec la femme et les enfants de Tepti-Houban, le roi décapité, et de nombreux prisonniers, dont certains ont les

lèvres percées, pour être exposés aux moqueries de la populace. Une fois de plus, nous apprend Bêl-ibni, des troubles éclatent en Élam. Houban-haltash se voit contraint de quitter Madaktou et de se réfugier dans la montagne. Les annalistes assyriens attribueront sa fuite à la crainte de voir l'armée ennemie s'avancer davantage dans son pays et reportent après la disparition du roi le commencement des troubles. Un certain Houban-haboua (Oumbahaboua) devient roi et fixe sa capitale à Boubilou, non loin de Suse, mais les progrès de l'armée ennemie sur les rives de la Kerkha le contraignent, lui aussi, à prendre la fuite et, nous dit-on, comme un poisson il disparut au fond d'eaux lointaines.

La ville de Madaktou tombe aux mains du vainqueur. Bêl-ibni ordonne le transfert de ses trésors en Assyrie et emmène avec lui un millier de prisonniers. Il se plaint des difficultés du ravitaillement dans une région sans ressources et demande qu'il plaise au roi de lui envoyer un officier de la garde pour s'en occuper. Il renouvelle bientôt cette requête, après s'être assuré de pouvoir acheter du grain et des dattes aux gens de la tribu de Poukkoudou. Dans un message précédent il s'était fait l'interprète de Houban-shibar et de Beloupahhir pour pressentir l'attitude du roi d'Assyrie dans le cas où les nobles élamites solliciteraient la fin des hostilités et la conclusion de la paix. Maintenant il est autorisé à transmettre dans son intégrité la conversation qu'il a eue à ce sujet et à déclarer, comme le fera d'ailleurs un messager officiel des chefs élamites, que l'on se demande pourquoi il y a des hostilités puisque les Élamites n'ont point eux-mêmes péché contre le roi d'Assyrie. Ils sont tout prêts à livrer Naboû-bêl-shoumâtè, ce Chaldéen qui seul est cause de tous les maux dont ils souffrent. Cette proposition ne fut pas agréée ; Bêl-ibni reçut l'ordre de continuer sa marche en avant et Tammaritou, le fils de Houban-nougash, devint pour la seconde fois roi en Élam.

Deuxième règne de Tammaritou II

Une tablette à lui personnellement adressée par Assurbanipal fixe ses devoirs envers son suzerain, lui rappelle ses bienfaits envers les Élamites lors de la famine qui obligea mille six cent cinquante personnes à passer en Assyrie, lui fixe une ligne de conduite notamment envers la population de Rashi. Assurbanipal adresse parfois des proclamations aux habitants des pays. A ceux de Rashi, petits et grands, il dit comment il a agi envers l'Élam lors de la famine, comment à la suite des fautes des rois d'Élam il a dû intervenir pour rétablir l'ordre, et il les invite, lui qui en tout témoigne de la bienveillance envers chacun, à obéir aux ordres de leur nouveau maître s'ils ne veulent pas s'exposer à sa colère et à celle de ses dieux. Leur ancien gouverneur, Imbappi, est rétabli dans ses fonctions.

Tammaritou se souvient de la déesse Ishtar et fait conduire à son temple d'Ourouk trois chevaux blancs aux harnais d'argent sur lesquels des plaques de cuivre portent cette dédicace : « De Tammaritou. Hommage du roi d'Élam à Ishtar d'Ourouk. » Assurbanipal en est informé et sur son ordre les trois chevaux sont expédiés à la cour de Ninive.

Les annalistes assyriens accusent le roi d'Élam d'avoir oublié les faveurs dont il a été précédemment l'objet et de s'être dit en lui-même : De quelque côté que se tourne la population élamite elle se trouve face à face avec les Assyriens qui actuellement envahissent l'Élam et le pillent. Assur et Ishtar voient ses pensées perverses, précipitent le roi d'Élam de son trône et pour la seconde fois le jettent aux pieds d'Assurbanipal. Celui-ci, pour se venger, parcourt victorieusement tout le pays, brûle les villes et emporte d'importantes dépouilles.

Retour de Houban-haltash III. Ruine de l'Élam. Sac de Suse

Dans la réalité cette campagne n'a jamais existé ; elle n'est inventée que pour masquer l'échec de la politique assyrienne dans la restauration de Tammaritou. Le retour à Madaktou de Houban-haltash, sorti de sa retraite, est la véritable cause du départ précipité de Tammaritou pour l'Assyrie.

Les hostilités continuent. Il en est conservé deux versions. Celle des Annales montrent dans un tableau magnifique Assurbanipal conduisant lui-même les opérations, obligeant Houban-haltash à abandonner sa capitale et se réfugier au delà de l'Idilè, le poursuivant et recueillant lui-même dans Suse les dépouilles de cette opulente cité. L'autre, moins complète, mais près de la vérité dans ses détails, ne permet pas d'admettre que le roi d'Assyrie ait marché à la tête de ses troupes ; elle se trouve dans les rapports de Bêl-ibni.

Dans le nord, Bêl-ibni occupe le Rashi où Imbappi n'a point agi comme le souhaitaient les Assyriens. Il entre dans Bît-Imbi et dans Hamanou. Alors Houban-haltash abandonne sa capitale et, ayant pris les mesures propres à assurer la sécurité de sa famille, franchit l'Oulaï pour se retirer vers le sud à Talah. Pendant ce temps le commandant Houban-shibar et le Zillirien Oundadou, avec qui Bêl-ibni a entretenu des relations, se rendent chez les Houhan, à Haïdalou, pour rassembler leurs alliés. Bêl-ibni estime venu le moment de se faire livrer Naboû-bêl-shoumâtè, que le roi d'Élam, il le sait, est toujours disposé à extrader malgré l'avis contraire de son entourage. Il sollicite de son maître message scellé, adressé à Houban-haldash et s'engage à le faire parvenir secrètement au roi d'Élam. Si l'on faisait porter ce message par un ambassadeur accompagné d'une escorte, fait-il

remarquer, Naboû-bêl-shoumâtè ne serait pas sans en avoir connaissance et il soudoierait les Grands pour échapper à son sort ; par le procédé suggéré on éviterait toute effusion de sang. Assurbanipal n'entra pas dans ces vues et la guerre se poursuivit.

L'armée de Bêl-ibni s'engage dans la vallée de la Kerkha, occupe les villes de Madaktou et de Haltemash. Les troupes hésitent à tenter la traversée de l'Ididè au temps des hautes eaux ; dans un songe collectif Ishtar d'Arbèles leur apparaît et les encourage. Houban-haltash s'est replié sur Hidalou. On entre sans difficulté dans Suse et l'on atteint les frontières du Parsouash, à cent vingt heures de marche de Dêr. Kourash I (Cyrus), roi de Parsouash, qui venait de succéder à son père Téispès, juge prudent de composer avec le vainqueur et de donner son fils aîné en otage. Les autres princes iraniens qui se sentaient menacés, par exemple Pizloumè, d'une cité-état voisine appelée Houdimiri, s'empressent à l'envi d'envoyer un tribut. L'armée assyrienne ne poursuit pas plus loin. L'Élam méridional s'était révolté contre Houban-haltash et la guerre se trouve finie. Pendant vingt-cinq jours on laisse les soldats piller tout le territoire.

Sac de Suse. — Des sanctuaires et des palais de Suse, de Madaktou, de Houradi, on recueille pour le roi et pour les temples de l'Assyrie les objets précieux accumulés par les princes de l'Élam, les vêtements d'apparat, les meubles, les harnachements ornés d'or et d'argent. Pour la première fois, depuis les origines, Inshoushinak quitte son temple pour la terre d'exil et, avec toutes les principales divinités du vaincu, il est transporté en Assyrie. Le récit dans lequel l'annaliste se complaît à donner le détail de toutes les richesses dont on s'empare, — très belle pièce littéraire dont nous avons donné la traduction intégrale dans le tome VIII, p. 381, — continue par la mention de trente-deux statues en or, en argent, en

plomb et en calcaire de rois parmi lesquelles celle de Houban-nougash, fils de Houban-tahrah, celle de Shoutrouk-Nah-hountè II, celle de Hallousi et celle de Tammaritou II, alors réfugié pour la seconde fois à Ninive d'où il assiste impuissant à la ruine de son pays.

La ziggurat de Suse que son revêtement en briques émaillées de couleur bleue fait ressembler à une masse imposante de lapis-lazuli, et dont le faîte orné de bronze étincelle sous les rayons du soleil, le temple de Inshoushinak et les sanctuaires des autres divinités sont complètement rasés ; leurs bois sacrés et les endroits où nul profane ne devait pénétrer sont livrés aux profanations de la soldatesque. Les morts eux-mêmes ne trouvent pas grâce ; les tombeaux des rois sont violés ; leurs ossements emmenés en terre étrangère et leurs mânes sont à jamais privées du lieu du repos, du rafraîchissement et de la paix, le seul bien dont ils avaient espéré jouir après la mort.

Partout en Élam, dans les villes et dans les campagnes, on renouvelle le geste rituel de répandre sur le sol le sel, symbole du manque de fécondité, et la plante *zahheli*, qui pousse seulement dans les endroits désertiques. Depuis deux millénaires au moins, les Sumériens d'abord, et ensuite tous les peuples qui ont adopté de leurs coutumes religieuses, en particulier les Babyloniens, les Hittites et les Assyriens, agissent de cette façon pour jeter l'interdit sur les territoires voués à un abandon définitif. Cette cérémonie traditionnelle a perdu beaucoup de sa signification première et personne ne lui attribue plus aucune efficacité. L'Élam ne cessera pas d'être habité et Assurbanipal y établit des gouverneurs assyriens.

Il ne reste toutefois que le menu peuple. Tous ceux qui ont exercé quelque influence ou possédé une situation et ne sont pas parvenus à gagner un refuge sont déportés. Les membres des familles princières, les hauts fonctionnaires des villes sont internés en Assyrie ; archers, cavaliers, charriers, incor-

porés dans l'armée assyrienne ; d'autres deviennent esclaves du palais, des temples, des guerriers assyriens, et le reste est envoyé avec des Araméens de Talha repeupler Samarie, la capitale du royaume d'Israël détruit dans les derniers mois de 722 par Sargon II.

La statue de Nana d'Ourouk, captive à Suse où l'avait emportée Koutir-Nahhountè, est ramenée solennellement dans son temple.

Si complet qu'ait été le pillage de Suse il n'a point tout anéanti. Dans les pages précédentes nous avons pu faire état de quelques rares monuments épigraphiques recueillis par la mission archéologique française et reproduire, d'après un fragment de stèle brisée, les traits de l'un des rois, Adda-Hamiti-Inshoushinak (fig. 40).

Mardouk-shar-outsour est nommé gouverneur de Suse et d'autres fonctionnaires sont établis au nord dans le pays de Rashi, au sud dans les tribus araméennes des Hilmou et des Pillatou.

Troisième règne de Houban-haltash III

Cependant l'Élam a un dernier sursaut. Houban-haltash, deux fois déjà, a dû fuir devant l'envahisseur. Il n'est pas découragé ; il revient à Madaktou et s'installe dans les ruines. Il n'a pas changé de politique et estime toujours expédient de livrer Nabou-bêl-shoumâtè l'ancien vice-roi du Pays de la Mer, que maintenant il tient entre ses mains et sous bonne garde. Il s'en ouvre à Bêl-ibni pour régler par son intermédiaire les formalités de l'extradition et celui-ci lui conseille de s'adresser directement au roi d'Assyrie. Alors il envoie son salut à *son frère* Assurbanipal, et date son message à la manière assyrienne : mois de Tammouz, le vingt-sixième jour, en l'éponymie de Naboû-shar-ahêshou.

Assurbanipal envoie une escorte prendre livraison du

petit-fils de Mardouk-apal-iddin, mais ses envoyés ne ramènent qu'un cadavre. A l'annonce de leur venue, Naboû-bêl-shoumâtè est conscient du sort cruel qui lui sera infligé ; sa vie n'a plus de valeur à ses yeux et il commande à son porte-bouclier de le faire mourir. Les deux hommes se jettent l'un sur l'autre et se percent de leurs poignards. Houban-haltash ordonne de conserver dans le sel le corps de Nabou-bêl-shoumâtè et le livre ainsi avec la tête de son serviteur aux messagers assyriens. Assurbanipal se venge en refusant la sépulture, en le faisant plus mort qu'auparavant selon l'expression pittoresque des Annales ; sa tête tranchée est suspendue dans le dos de Naboû-qâtê-tsabat qui l'avait accompagné en Élam pour inciter les habitants à l'insurrection.

Après le récit de la fin tragique de Naboû-bêl-shoumâtè les Annales font mention d'un certain Pa'e, un usurpateur qui semble avoir exercé le pouvoir dans une partie de l'Élam avant la dernière offensive, qui reparaît et ne tarde pas à être contraint de se réfugier en Assyrie. Puis c'est la capitulation de forces armées de vingt et une villes du pays de Rashi, réfugiées dans la montagne Salatri au temps de la première guerre contre Houban-haltash ; cette troupe juge inutile de tenter plus longtemps de résister ; accueillie par le vainqueur elle est incorporée dans ses compagnies d'archers.

La situation de Houban-haltash, vassal de l'Assyrie, reste extrêmement précaire. Bientôt la révolution gronde. Un certain Houban-nougash, fils d'Amedirra, devient le chef de l'opposition et oblige le roi à s'enfuir une troisième fois. Il se réfugie à Mouroubîsou, qui est peut-être à identifier avec Maroubistou, une des principales villes de l'Ellipi, dans la région montagneuse au nord de l'Élam. Il y est fait prisonnier par les Assyriens, probablement en 640 ou 639. Assurbanipal organise un triomphe. Devant les troupes assemblées

il va rendre grâce à ses dieux dans un char traîné par quatre hommes et ces hommes ce sont Ouaité roi d'Arabie, Tammaritou, Pa'e et Houban-haltash, trois anciens rois d'Élam.

L'Élam n'existera plus comme puissance et quelques lustres plus tard l'Assyrie, son vainqueur, disparaîtra elle aussi de la liste des puissances (vers 610). Mais tandis que Ninive sera à jamais abandonnée, Suse renaîtra de ses ruines et deviendra une des capitales des Perses Achéménides ; on continuera à parler la langue élamite qui figure sur le même plan que le perse et le babylonien dans les inscriptions lapidaires de l'empire.

Reliefs de Hanni a Malâmir

Devant la difficulté où nous nous trouvons de placer chronologiquement le roi Shoutour-Nahhountè, fils d'Indada, connu par l'inscription de l'un des bas-reliefs rupestres de la région de Malâmir, nous ferons ici mention de ce groupe de onze sculptures qui appartiennent certainement toutes à l'époque du royaume néo-élamite, sont probablement l'œuvre d'un seul prince et montrent que cette région est encore prospère comme au temps où les Amorrhéens s'établissaient dans le pays d'Akkad.

Hanni, fils de Tahhiti, prince d'Aiapir, serait l'unique auteur de ces divers bas-reliefs, sculptés l'un sur un rocher isolé et dix dans les ravins de Koul-i-Fira'oun et de Shikâfteh-Salmân, celui-ci à l'ouest, celui-là à l'est des ruines d'anciens établissements humains qui se dressent dans la plaine (1).

Dans ses inscriptions Hanni décrit les œuvres de son suzerain, les constructions par lui érigées et l'offrande de son image aux dieux. A Koul-i-Fira'oun, dans le panneau le mieux conservé, il occupe toute la hauteur (1 m. 06) et à

(1) MDP, III, nos 53 et 54 ; G. Jéquier. *Description du site de Malamir* p. 133 ss. ; pl. 23-33.

Shikâfteh-i-Salmân il est représenté plus grand que nature (plus de 2 mètres). Ses vêtements à larges franges et à bordure ornée de rosaces témoignent, ainsi que sa barbe calamistrée et taillée en rectangle, d'une influence de la mode assyrienne ; la couleur locale se manifeste dans la forme et l'ajustement du costume, le bonnet bas que portent encore aujourd'hui les Iraniens de ces parages, la tresse de cheveux qui descend jusqu'au coude, l'absence de chaussures. La principale scène de Koul-i-Fira'oun représente un sacrifice solennel en l'honneur de la divinité Tiroutour (ou Tishouptour ?) à qui elle est dédiée. Le sculpteur s'inspire de l'art assyrien, sans le suivre servilement ; il s'applique plus que ses maîtres des bords du Tigre à rendre exactement les moindres détails et il leur est inférieur dans la composition de son tableau. Derrière le prince, et dans l'intention probable de donner à son image une importance plus grande, il place l'un au-dessus de l'autre le ministre Soutrourou et un autre personnage de même nom qui porte les flèches et l'arc. Devant le prince les plans se multiplient encore davantage dans les groupes disposés pour commémorer l'importance et la solennité du sacrifice : un personnage amène un bœuf à bosse qu'un autre pousse par derrière ; un troisième fait avancer un bouquetin, et cela au-dessus d'un prêtre occupé à verser sur l'autel la libation du sang de trois béliers dont les corps et les têtes tranchées sont soigneusement rangés. Enfin, tout en haut du panneau, les musiciens de la cour jouent de la harpe, de la lyre et du pipeau. L'inscription s'étend sur les deux tiers supérieurs du panneau sans couvrir les figures, progrès caractéristique dans l'art assyrien au VIIIe siècle ; les signes d'écriture sont dans le style des textes lapidaires de la période néo-élamite recueillis à Suse ; ceux que l'on remarque sur les personnages ont pour seul but de les identifier (pl. 12).

CHAPITRE IV

SCYTHES ET CIMMÉRIENS EN IRAN
CHEFS MÈDES ET PERSES

A la fin du VIIIe siècle, avant même la mort de Sargon II d'Assyrie, apparaissent dans le Proche-Orient des nouveaux venus, des pillards redoutables, les Cimmériens et les Scythes. Partis d'au delà du Caucase ils se divisent en deux bandes dont l'une se jette sur l'Asie Mineure et, dès 706, a atteint la région de Malatya, tandis que l'autre se répand d'abord dans le pays des Mannéens. Les demandes d'oracles adressées au dieu Shamash par Asarhaddon, roi d'Assyrie (681-668), manifestent les préoccupations du moment et, mieux que les récits officiels des Annales composés à la gloire du souverain, les dangers menaçants, la peur inspirée par les Mèdes, les Scythes et les Cimmériens.

Dour-Enlil tombe aux mains des Cimmériens, le roi d'Assyrie a envoyé des troupes châtier Ahshéri le Mannéen accusé de félonie ; il n'ignore pas le péril qu'elles courent d'être massacrées et il redoute que la ville de Sharrou-iqbi tombe entre les mains de l'ennemi. Le récit officiel attribuera au roi d'Assyrie la dispersion des Mannéens et la mort du scythe Ishpakara, leur allié. Assurbanipal ne se souviendra plus de cette version erronée et rétablira la vérité en racontant la prise de Sharrou-iqbi par Ahshéri, encore rebelle sous son règne. Il est donc certain que le pays mannéen échappe au temps d'Asarhaddon à la vassalité envers l'Assyrie. Les conséquences en sont graves ; le roi d'Assy-

rie se trouve ainsi privé d'une de ses ressources pour faire la guerre. Les vallées fertiles des Mannéens lui fournissaient une grande quantité de chevaux et de mulets ; il fallait aviser à utiliser d'autres régions. Sur le plateau iranien il existait bien d'autres centres réputés d'élevage, les plaines de Nishai et de Hamadan, et plus loin, en Médie, le Arri, plus tard appelé Choara, entre le lac salé et le Demavend. On ne pouvait pas songer à s'établir dans le Arri, où la menace de l'ennemi aurait rendu la situation trop précaire ; il fallait par des raids audacieux, toujours poussés plus loin, opérer très rapidement des razzias. On devait se défier également des chefs mèdes et de la population. C'est ainsi qu'une fois, par exemple, les pillards se sont avancés jusqu'à la ville d'Antarpati dans l'espoir d'atteindre Patoush-Arri, à la lisière du Désert Salé et qu'en même temps on craint les agissements du *hazanou* Eparna et des habitants de Saparda (1).

Il est peu probable qu'une sérieuse expédition ait été faite dans une région si éloignée où aucun roi d'Assyrie ne s'était encore aventuré. Cependant on lit dans l'inscription d'un prisme rédigée en 673 : « Patoush-Arri, district de la lisière du Désert Salé, au pays des Mèdes lointains, borné par le Bikni, montagne de lapis-lazuli, dont aucun de mes pères n'avait foulé le sol, j'en ai transféré en Assyrie Sidir-parna (Tissapherne) et Eparna les puissants gouverneurs (*hazani*) non soumis à mon joug, avec la population, leurs chevaux de selle, le gros et le petit bétail, et les chameaux (2).

Trois chefs mèdes, rapporte le même document (3), « Ouppis *hazanou* de Partakka, Zanasana de Partoukkou et Ramateja de Ourâka-barna, de ces Mèdes lointains qui, sous les rois mes prédécesseurs, n'étaient jamais venus en Assyrie, s'en allèrent à Ninive, chargés de pierres précieuses des

(1) Klauber, n° 21.
(2) R. C. Thompson, *The Prisms of Esarhaddon and Assurbanipal*, III, 46-52.
(3) *Ibid.*, III, 32-45.

montagnes de leur pays, solliciter l'intervention contre leurs sujets révoltés. Des généraux des marches sont envoyés pour soumettre les rebelles et imposer un tribut.

La situation de la Médie, telle qu'elle apparaît dans ces textes, surtout dans les oracles sollicités du dieu Soleil, pièces dont la nature assure la sincérité et la valeur documentaire, ne s'accorde point avec le récit d'Hérodote sur Déjocès dont il fait le fondateur de l'empire mède.

Déjocès

Hérodote nous raconte que Déjocès, fils de Phraorte, était devenu si fameux par son sentiment de la justice que les habitants de son village, et ensuite les membres de sa tribu, s'empressaient de venir lui soumettre les cas litigieux. Se voyant devenir puissant, Déjocès fit comprendre qu'il ne pouvait employer son temps à juger au détriment de ses propres affaires, et il suspendit son ministère, de sorte que les vols et les désordres recommencèrent comme auparavant. Alors les Mèdes résolurent de se donner un roi, et ils firent choix, pour ce rang, de ce même personnage (1).

Le premier acte du nouveau roi fut de s'entourer d'une puissante garde du corps, et le second de se créer une capitale. Il fit choix pour cela de la ville de Hamadan, l'Ecbatane des Grecs, dont il ne fut pas le fondateur, puisqu'elle est mentionnée sous le nom de Amadana dans l'inscription de Tiglath-Pileser Ier, mais il lui donna un nouveau lustre en accroissant sa population ; son nom de Hangmatana signifie « lieu de réunion » et paraît indiquer que les clans, jusqu'alors épars, s'y rassemblèrent d'une façon plus compacte. La construction de la nouvelle ville fut calquée sur le modèle des villes de la plaine. Elle s'élevait sur la colline actuelle du

(1) I, I, XCVI–XCIX.

Moçalla, à l'est de la ville moderne ; les murailles, au nombre de sept, étaient concentriques et étagées, de manière que la plus intérieure dominait les autres ; le palais du roi, renfermant son trésor, était placé à l'intérieur du septième mur, dont les créneaux étaient dorés, tandis que ceux des autres murs étaient peints de diverses couleurs, comme le Birs Nimroud ; chez les Babyloniens, ces couleurs symbolisaient le soleil, la lune et les autres planètes ; chez les Mèdes, ce n'était qu'une imitation artistique. Ce vieux palais doit s'être longtemps conservé, car on en trouve une description dans Polybe (X, 24).

Déjocès institua également une étiquette de cour : il était défendu de voir le roi face à face, et des messagers étaient chargés de transmettre les pétitions. Cette règle, et plusieurs autres, avaient pour but d'inspirer de la crainte et du respect, en rendant difficile l'abord du souverain.

Quand au v[e] siècle Hérodote recueillit de la bouche du Mède Harpagon les traditions de son pays, les faits avaient été déformés, une légende s'était créée et s'était cristallisée autour du nom d'un personnage qui est peut-être le Dajakkou déporté en 715 par Sargon.

Phraorte

Vers 675, d'après Hérodote, Déjocès a pour successeur son fils Phraorte (Fravartis), qui portait le même nom que son grand-père. Il s'appelait probablement Khshathrita, comme le Phraorte signalé par Darius dans l'inscription de Bisoutoûn, et ce serait le Kashtariti des textes assyriens, gouverneur de Kar Kashsi dans le Zagros, dont le rôle a été très important (1). Les consultations de Shamash témoignent de son activité : il attaque les villes de Karibti et d'Oushishi ;

(1) F. W. König, *Aeltesle Geschichte der Meder und Perser,* 1934, 29 s.

il menace de couper la voie du retour à des messagers assyriens envoyés en Médie ; il complote avec le chef mède Mamitiarshou contre l'Assyrie, avec le gouverneur Dousanni de Saparda pour piller les villes de Sandou et de Kilman ; par tous les moyens il tente de grouper les Mèdes, les Mannéens et les Scythes. Il a déjà remporté quelques succès en pays mannéen, à Sharrou-iqbi, quand il réussit à soumettre les Perses qui, depuis la fin du IXe siècle, avaient abandonné le Parsoua, étaient allés en suivant les vallées du Zagros se fixer au nord-est de Suse dans une région à laquelle ils avaient donné le nom de Parsamash, Parsoumash, Parsouash, en souvenir de leur ancien habitat. Le Parsoumash apparaît pour la première fois dans les inscriptions assyriennes, quand, en 692, avec Anzan, il prend part à la bataille de Haloulè où Sennachérib subit une défaite. Quelques années plus tard, Shishpish (Téispès), fils d'Achéménès, s'empare d'Anzan dont le nom s'écrit maintenant avec un *z* et non plus, comme aux époques antérieures, avec la chuintante *sh*.

Sharrou-iqbi avait été enlevé à Khshathrita par des Cimmériens, mais Ahshéri s'était maintenu dans sa situation en pays mannéen et Assurbanipal décide, vers 660, de le ramener sous l'obédience de l'Assyrie. Une partie du pays est annexée. Quant à Ahsheri, il s'est replié sans livrer combat ; il est assassiné par les siens ; il est remplacé par un partisan de l'Assyrie, nommé Oualli. Les troupes d'Assurbanipal poussent un peu plus loin et entrent en Médie d'où elles ramènent le gouverneur d'une ville. Khshathrita se décide à attaquer ; il est tué après un règne de vingt-deux ans, en 653, et déposé probablement dans une des tombes rupestres où maint chef iranien a été enseveli, dans les vallées du Zagros, depuis le lac d'Ourmia jusqu'aux environs de Bîsoutoûn.

CHAPITRE V

L'EMPIRE MÈDE

Cyaxare

C'est à ce moment que doit se placer la domination en Iran des Scythes pendant vingt-huit ans, domination qui, selon Hérodote, aurait commencé seulement en 613. La situation est rétablie par Cyaxare (Ouvakhshatra), fils de Phraorte, vers 625. Cyaxare, d'après Hérodote, invita le roi des Scythes, Madyès, ainsi que ses principaux officiers, à un banquet où il les enivra et les fit mettre ensuite à mort (1).

La défaite qui avait coûté la vie à son prédécesseur lui avait fait comprendre que des levées fournies par des chefs feudataires ne pouvaient avoir raison de troupes régulières, et il avait résolu de constituer une armée sur le modèle assyrien. Il eut une infanterie armée d'arcs, de sabres et d'un ou deux javelots par homme ; mais il avait une cavalerie plus nombreuse que l'ennemi, à raison de l'élevage de chevaux auquel se livraient les Mèdes ; ses cavaliers, armés de l'arc, étaient exercés dès l'enfance à tirer à toutes les allures du cheval, soit en chargeant, soit en reculant : tactique qui fut toujours celle de la cavalerie médo-perse, et qui eut parfois raison de la légion romaine.

Téispès, roi d'Anzan, mort vers 640, avait, à l'exemple d'Assarhaddon d'Assyrie, quelques lustres plus tôt, divisé

(1) I, 1, CV.

son royaume entre deux fils. Cyrus I (Kourash ; v. 640-600) lui avait succédé dans le Parsoumash et l'Anzan, avec le titre de grand roi, roi d'Anzan ; Ariaramne (Ariaramna ; v. 640-615), dans le Parsa, ou pays perse, la région de Pasargades et de Persépolis, récemment annexée, avec le titre de grand roi, roi des rois, roi du pays des Perses. Une tablette en argent qui porte une inscription d'Ariaramne (1), a été trouvée à Ecbatane où elle fut probablement emportée par Cyaxare et la main mise du Mède sur le nouveau royaume qu'il réunit à l'Anzan et confiera, vers 600, à Cambyse (v. 600-559), fils et successeur de Cyrus, explique pourquoi les princes perses des deux générations suivantes, Arsame et Hystaspe, n'ont pas régné.

Cyaxare a aussi agrandi son royaume aux dépens du pays des Mannéens dont beaucoup se sont enfuis en Assyrie, où Sin-shar-ishkoun, vers 625, a succédé à Assurbanipal. En Babylonie Nabopolassar s'est alors déclaré indépendant et, vers 616, il attaque l'Assyrie ; deux fois il est repoussé.

Alors Cyaxare entre en scène. A l'automne de 615 il s'empare d'une ville du district d'Arrapha (Kerkouk). Au mois d'août de 614 il cerne Ninive, mais ne peut forcer sa défense, et s'empare d'Assour. Nabopolassar en prend ombrage et s'avance contre lui. Au moment d'en venir aux mains les deux princes estiment que leur intérêt est de s'entendre aux dépens de l'Assyrie ; ils contractent une alliance et une petite-fille du roi des Mèdes, nommée Amytis, est fiancée à Nabuchodorosor, le fils aîné du roi de Babylone.

Deux ans plus tard, en 612, Cyaxare et Nabopolassar combattent ensemble contre l'Assyrie. L'assaut final contre Ninive a lieu au mois d'août et la ville est à jamais détruite. Les Assyriens ont un dernier sursaut. Un nouveau roi, Assur-ouballit II, prend pour capitale Harran afin d'être à proximité

(1) AMI II, 113 ss., IV, 125 ss.

de ses alliés égyptiens ; vers la fin de 610, Cyaxare revient et avec l'aide des Babyloniens s'empare de cette ville. L'Assyrie qui, vingt-cinq ans plus tôt était au faîte de sa puissance et étendait sa domination de l'Élam à l'est jusqu'à Thèbes en Haute-Égypte, est définitivement anéantie. La Babylonie prend son territoire propre, l'Élam, la Haute-Mésopotamie et hérite de ses prétentions sur la Syrie et la Palestine dont les Égyptiens se sont emparés. Le Mède s'attribue les territoires montagneux, notamment le massif dans lequel avait existé le royaume d'Ourartou et les régions d'Asie Mineure qui avaient été transformées en provinces assyriennes.

L'empire de Cyaxare comprenait déjà au sud le Parsa et le Parsoumash dont l'administration, après la mort de Cyrus I, roi d'Anzan, fut confiée à son fils Kamboujiya (Cambyse I), (v. 600-559), mais non l'Élam où Nabuchodorosor II (604-562) laissera des témoins de sa domination, briques estampillées à son nom, vase en albâtre et poids marqués de sa légende (1).

Sur le plateau iranien l'empire s'étendait jusqu'à Rhagès, mais il fallut, au dire de Ctésias, de nombreuses luttes avant que les Cadusiens, habitants de la région entre l'Elbourz et la Caspienne, reconnussent l'autorité des Mèdes. Dans le territoire de l'ancien royaume d'Ourartou s'étaient installés des nouveaux venus, les Arméniens ; on ne sait pas comment ils devinrent tributaires, et cela au plus tard en 590. Les Mèdes ne s'arrêtèrent qu'à l'Halys (Kizil Irmak) où ils se trouvaient placés en face du royaume guerrier et puissant de Lydie, sous le gouvernement d'Alyattès, de la dynastie des Mermnades.

Une étrange légende nous a conservé la cause prétendue de la rupture entre la Médie et la Lydie. Cyaxare avait pris à son service un corps de Scythes en qualité de chasseurs et leur

(1) RA, 24, 47 s. ; MDP VI, 56 ; MDP IV, 18.

avait confié quelques jeunes gens de la noblesse pour faire l'éducation de ceux-ci. Un jour, ces chasseurs étant revenus bredouilles, le roi les insulta ; pour se venger, les Scythes assassinèrent et coupèrent en morceaux un de ces jeunes gens, et le servirent au roi dans un banquet, en guise de mets ; puis ils s'enfuirent auprès d'Alyattès, qui refusa de les livrer. La guerre éclata. Les Mèdes, plus nombreux que les Lydiens, n'avaient cependant pas de troupes qui pussent être comparées aux hoplites grecs ou à la célèbre cavalerie lydienne ; pendant six ans, les hostilités se poursuivirent sans aucun avantage apparent ; la septième année, une éclipse de soleil, qui avait été prédite par Thalès de Milet (28 mai 585), effraya tellement les deux armées qu'elles résolurent de mettre bas les armes : des négociations s'ensuivirent ; la Babylonie, qui joua le rôle d'arbitre, fixa l'Halys comme limite entre les deux États.

Astyage

L'année suivante, Cyaxare mourut (584), Astyage (Ishtumegu) lui succéda ; il eut un long règne, tout pacifique ; la cour du roi, modelée sur les habitudes assyriennes, où de nombreux courtisans se montraient en robes rouges et purpurines, le cou orné de chaînes et de colliers d'or, respirait un luxe brillant. La chasse était la grande distraction, soit en rase campagne, soit dans des parcs réservés. Toutefois, le le peuple avait à se plaindre, car, lorsque les Perses attaquèrent le royaume, les sujets du roi l'abandonnèrent et passèrent à l'ennemi. C'est ainsi que tomba, en 550, l'empire des Mèdes, sans grande difficulté, sous les coups que lui porta Cyrus (Cf. p. 234).

CHAPITRE VI

L'EMPIRE PERSE

Cyrus II le grand

Les Perses, comme les Mèdes, étaient divisés en tribus : les Pasargades, les Maraphiens, les Maspiens, les Panthaliens, les Dérousiens, les Germaniens, tous agriculteurs ; il s'y joignait quatre tribus restées nomades : les Daens, les Mardes, les Dropiques et les Sagartiens (1). Les premiers étaient les plus importants, et les Achéménides (Hakkâmanish) un clan qui dépendait de ceux-là.

Depuis que les Perses étaient passés du Parsoua au Parsoumash trois rois achéménides, Tshishpish (Téispès), Kourash I (Cyrus) (2) et Kamboujaya I (Cambyse) s'étaient succédé sur le trône d'Anzan ; Ariaramne, frère de Cyrus, avait régné en Parsa jusqu'à sa déposition par Cyaxare (3).

Cyrus II le Grand succéda à cette lignée en 558 (4), et,

(1) Soit ensemble dix tribus, I, 1, 125. Xénophon, III, 1, 2, 5, en compte douze ; il se peut que, par la suite des siècles, deux nouvelles tribus se soient formées.

(2) Κῦβος (Eschyle, *Perses*, 768), où l'υ est long. Les Perses disaient que ce nom signifiait « soleil », et le rapprochaient par conséquent, du *hvare* zend ; mais ce n'est peut-être qu'une étymologie populaire.

(3) Cf. p. 228.

(4) Hérodote affirme (I. ccxiv) que le règne de Cyrus dura vingt-neuf ans, tandis que Ctésias, suivi par Dinon et Trogue-Pompée, le compte pour trente ans. Nabonide place la prise d'Ecbatane dans la sixième année de son règne (Schrader, *Die Nabonid-Cyrus-Chronik. Keilschriftl. Bibliothek*, t. III, 2e partie, p. 128-131) c'est-à-dire en 550 ; c'est donc dans la huitième année de son règne que Cyrus vainquit Astyage. Voir aussi Hagen, *Keilschrifturkunden zur Geschichte des Königs Cyrus*, dans les *Beiträge zur Assyriologie*, t. II, p. 218, 219, 236.

par des conquêtes imprévues et stupéfiantes, créa un immense empire, tel qu'on n'en avait pas encore vu, s'étendant depuis l'Hellespont jusqu'aux frontières de l'Inde. Il faut bien croire que Cyrus, sur lequel nous n'avons que peu de renseignements, parfois contradictoires, ait été un profond génie militaire et organisateur, pour avoir subjugué tant de peuples et légué à ses successeurs un État tel qu'il fallut, deux siècles et demi plus tard, un Alexandre pour le renverser.

Notre seule autorité, pour cette époque, est Hérodote, bien qu'il ne nous rapporte que des légendes ; mais celles-ci semblent plus près de la vérité historique que les contes de Ctésias. Astyage rêva que de sa fille Mandane sortait un torrent tel que non seulement il remplissait sa capitale, mais qu'il couvrait encore l'Asie entière. Craignant de lui donner pour époux un noble Mède, capable de réaliser ce songe, il choisit pour elle un Perse de bonne famille, mais d'un tempérament tranquille, qu'il considérait comme inférieur à un Mède de condition même modeste ; c'était Cambyse, nom historique, puisque nous venons de voir que son nom, sous la forme primitive Kambujiya, figure dans la lignée des rois de Suse ; pauvres roitelets, puisque Astyage les jugeait inférieurs à des bourgeois de son empire ! Un second songe lui fit voir une vigne sortant du corps de sa fille et couvrant la totalité de l'Asie. Terrifié, il fit venir Mandane auprès de lui, et, quand l'enfant naquit, il le remit à Harpage, qui était de sa propre famille et de toute confiance, avec l'ordre de le mettre à mort. Harpage, peu désireux de procéder au meurtre de ses propres mains, préférant d'ailleurs assurer l'avenir et se prémunir contre la vengeance que Mandane, succédant à son père, ne manquerait pas d'exercer sur le meurtrier de son fils, confia l'enfant à un des bergers du roi, nommé Mithradates, en lui ordonnant de l'exposer dans les montagnes les plus sauvages, où il mourrait promptement. La femme de ce berger, qui s'appelait Spaco, « chienne » (c'est le seul mot mède que

nous aient transmis les Grecs), venait de mettre au monde un enfant mort-né ; elle persuada son mari de le substituer au fils de Mandane et de le montrer à Harpage comme étant le cadavre de celui-ci. Plus tard, cependant, l'enfant fut reconnu par son grand-père Astyage, heureux de le retrouver vivant.

On raconte qu'Harpage fut cruellement puni. Astyage fit mettre à mort son fils et lui fit servir, au banquet royal, la chair de l'enfant, tandis que la tête, les mains et les pieds lui étaient présentés dans une corbeille. Harpage ne dit mot, mais quelques années plus tard il entretint une correspondance avec Cyrus, qu'on avait renvoyé auprès de ses parents ; il lui persuada de se révolter (553), lui gagna des adhérents même parmi les Mèdes et devint l'instrument principal de la chute de l'empire d'Astyage : car celui-ci commit l'imprudence incroyable de lui confier l'armée chargée de combattre les rebelles ; Harpage, d'accord avec Cyrus, ne le combattit point et satisfit ainsi sa haine justifiée. Cyrus, d'abord défait, gagne la bataille de Pasargades ; les troupes d'Astyage se révoltent, mettent leur roi en état d'arrestation et le livrent au vainqueur (550) (1). Astyage, prisonnier, resta dans les fers sans qu'on lui fît autrement de mal.

Voici comment les Annales de Nabonide racontent la chute de la Médie : « Quant à Astyage, ses troupes se révoltèrent contre lui ; il fut saisi et livré à Cyrus. Celui-ci marcha sur Ecbatane, la cité royale ; l'argent, l'or, les meubles, les richesses furent pillés ; les meubles et les richesses furent emportés dans la terre d'Anzan. » Point d'autres détails, mais

(1) LATRILLE, *Der Nabonidcylinder*, dans la *Zeitschrift für Keilforschung*, t. II, p. 242-245 ; PEISER, dans SCHRADER, *Keilinschriftl. Bibl.*, t. III, 2e part., p. 98-99 ; PINCHES, *Transact. Soc. Bibl. Archæology*, t. VII, 1880, p. 130-176 ; *Proceed. Soc. Bibl. Arch.*, 1882-83, p. 7. D'après Nicolas de Damas, c'est à cette bataille que périt Kamboujiya, père de Cyrus, des suites de ses blessures. LI *bis*, t. I, p. 23, n. 3.

nous savons, grâce à ces textes, la date de la prise d'Ecbatane (550) (1).

En 549, Cyrus figure sur les tablettes avec le titre de roi d'Anzan ; en 546, il porte le titre de roi de Perse. Les traditions locales, conservées par les auteurs classiques, nous disent bien qu'il fallut trois batailles pour réduire la Médie, mais elles se taisent sur le reste, ainsi que sur la manière dont se transforma la titulature du conquérant. Il se peut qu'après la prise d'Ecbatane, les Mèdes lui aient demandé de devenir leur roi, et qu'alors il ait changé le titre modeste de roi d'Anzan pour celui de roi de Perse, la Médie étant alors réunie à ses États héréditaires.

Nabonide régnant à Babylone, le nouveau roi était tranquille de ce côté ; mais il n'en était pas de même de la Lydie, où Crésus (Kroisos) (2) avait succédé à Alyattes. Celui-ci étendit encore les conquêtes de son prédécesseur et annexa Milet et les autres colonies grecques de l'Ionie ; à l'est, en moins de dix ans, il étendit ses possessions jusqu'à la rive gauche de l'Halys ; il paraît donc que la limite fixée par les traités avait été perdue par lui ou par Alyattes. La chute de la Médie et l'important accroissement de la Perse, qui entrait pour la première fois dans l'histoire, étaient de nature à le préoccuper. C'était un allié qui disparaissait ; cependant, il possédait une armée solide et une superbe cavalerie ; il pouvait compter sur des mercenaires grecs, sur l'appui de Babylone et de l'Égypte (3). Si donc il se résolut à attaquer le premier et à envahir la Cappadoce, c'est que le nouvel État lui inspirait de vives inquiétudes, et qu'il voulait le combattre avant

(1) Ctésias raconte que Cyrus, après avoir détrôné Astyage, épousa la fille de celui-ci, Amytis. Si ce fait est exact, comme le pense Edouard Meyer (*Jewish Encyclopedy*, t. IV, p. 402 et suiv.), il faudrait admettre que Cyrus, s'il est fils de Mandane, aurait épousé sa propre tante, ce qui n'a rien d'invraisemblable.

(2) Κροεσος, sur un vase du Musée du Louvre, reproduit dans **XVIII**, p. 619.

(3) **I**, I, LXXXII ; **IV**, VI, 2, § 10-11.

qu'il ne fût devenu encore plus fort. Il paraît, d'après Diodore de Sicile, qu'un agent muni par lui de fortes sommes pour engager des soldats hellènes (il avait fait alliance avec Sparte) s'enfuit en Perse et révéla à Cyrus la coalition qui le menaçait (1).

Le nouveau roi décida de prévenir Crésus et de l'attaquer avant l'arrivée de ses alliés (546). Sa marche à travers les montagnes pour atteindre l'Asie Mineure a quelque chose de surprenant. Après avoir franchi le Tigre, non loin de Ninive, il traversa la Mésopotamie, peut-être en côtoyant la base des montagnes qui la terminent au nord. En entrant en Cappadoce, il fit offrir à Crésus de lui laisser la vie et son royaume, à la condition que celui-ci jurât de se conduire loyalement en vassal ; le roi de Lydie refusa, et la première rencontre fut une victoire pour lui. Il s'ensuivit une trêve de trois mois ; puis, à la reprise des hostilités, un combat s'engagea à Pterium et resta indécis ; toutefois Cyrus ne jugea pas à propos de le reprendre le lendemain, tandis qu'à la faveur de la nuit, Crésus se retira à Sardes en dévastant le pays pour empêcher les Perses de marcher en avant, et comptant que peut-être l'intervention des Babyloniens, menaçant l'arrière de l'ennemi, empêcherait Cyrus de poursuivre son entreprise ; mais Nabonide accepta la paix qui lui était offerte, et le conquérant marcha rapidement sur Sardes (2).

Crésus, croyant que l'hiver entraverait la marche des Perses à travers des montagnes couvertes de neige, avait disloqué une partie de ses forces et avait renvoyé au printemps l'arrivée de ses alliés ; surpris par la marche de son adversaire, il se prépara à faire face à l'envahisseur et lança

(1) VI, IX, 32.
(2) Sur la difficulté de concilier le récit d'Hérodote (I, LXXVI-LXXVII) et celui de Polyen (*Stratagemata*, VII, 8), voir les judicieuses remarques de G. Maspéro, XVIII, p. 616, n° 3.

sa cavalerie dans la plaine de l'Hermus. Cyrus fit disposer des chameaux sur le front de ses troupes (1), et l'odeur de ces animaux terrifia les chevaux des Lydiens et les rendit intraitables. Cela pourra paraître étrange aux voyageurs qui ont pu constater qu'en Orient le cheval n'a point peur du chameau et vit familièrement avec lui, mais c'est affaire d'habitude, comme pour les chiens et les chats qui vivent ensemble ; les chevaux lydiens voyaient et surtout sentaient les chameaux pour la première fois, d'où la terreur invincible qui les saisit. Le colonel P. Sykes a été lui-même témoin de l'effroi d'un jeune cheval d'Australie qu'il montait et qui voyait un chameau pour la première fois (2). La présence de chameaux dans l'armée de Cyrus semble indiquer qu'une grande partie de ses troupes était constituée par des Susiens nomadisant, à la façon des Bédouins, dans les plaines arides qui s'étendent entre les montagnes et le Shatt-el-Arab.

Enfermé dans sa capitale, d'une position très forte, Crésus comptait attendre la belle saison et le secours de ses alliés de Grèce et d'Égypte : les Spartiates allaient prendre la mer ; mais, au bout de quatorze jours, un soldat marde, Hyriadès, tenté par la récompense offerte par le roi à celui qui le premier entrerait dans la ville, observa un guerrier lydien de la garnison qui, ayant laissé tomber son casque dans le fossé, descendit par un endroit paraissant de loin inaccessible et rentra par la même voie (3). Accompagné de quelques-uns de ses

(1) I, I, LXXX ; IV, VII, I, § 48 ; POLYEN, *Stratag.*, VII, 6 ; ÉLIEN, *Hist. animal.*, III, 7. Cf. RADET, *La Lydie et le monde grec*, p. 250, n° 3.

(2) C'est surtout l'odeur du chameau qui effraie le cheval, ainsi que l'a fait observer un voyageur qui a parcouru récemment la Perse : « De toute éternité, sur les routes d'Asie, chevaux et chameaux ont cheminé côte à côte. Mais le cheval n'a jamais pu s'habituer à l'odeur que dégage ce quadrupède bossu, et le tient en horreur » (CLAUDE ANET, *Feuilles persanes*, Paris, Grasset, 1924, p. 79). Comparer I, VII, 87.

(3) Il y a plusieurs récits de cet événement ; voir SCHUBERT, *Geschichte der Könige von Lydien*, p. 106 et RADET, *op. laud.*, p. 251-253. Il est difficile de situer le peuple des Mardes ; Alexandre les a rencontrés et soumis après la prise de Persépolis ; ils occupaient le territoire actuel des Mamaséni;

camarades, ce soldat marde suivit le chemin qu'il avait repéré grâce à l'imprudence du Lydien, surprit la garnison inattentive parce que confiante dans la force de la position, et ouvrit les portes aux assiégeants. C'est ainsi que tomba Sardes, en 546, l'année même où Cyrus avait pris le titre de roi de Perse. Crésus monta sur un bûcher qu'il avait fait préparer et voulut y périr, en entraînant sa famille dans ce désastre ; mais il semble que les Perses soient arrivés à temps pour éteindre l'incendie et sauver le roi de Lydie. Ce que raconte Hérodote, en plus de ce fait, n'est que l'écho d'une légende.

La conquête de la Lydie entraîna celle des colonies grecques, mais Cyrus laissa à ses lieutenants le soin de compléter son entreprise ; son absence amena une révolte des Lydiens qui enfermèrent dans la citadelle de Sardes le général Tabalos ; le promoteur en était Paktyas, auquel Cyrus avait confié les trésors conquis ; des renforts amenés par le Mède Mazarès permirent de réduire l'insurrection ; Paktyas s'enfuit auprès des Grecs. Les villes d'Asie Mineure furent assiégées et prises, grâce à l'habileté acquise par les Médo-Perses au contact des Assyriens. Les Ioniens avaient agi bien légèrement ; après avoir refusé de s'allier à Cyrus, ils n'avaient pas bougé pour aider Crésus ; ils se fiaient à l'appui de Sparte, qui leur fit défaut. Lacédémone se contenta d'envoyer un ambassadeur pour menacer Cyrus de mesures hostiles s'il poursuivait ses desseins contre les colonies grecques ; le roi le remercia de son bon avis, mais il ajouta : « Prenez garde que je ne vous donne bientôt l'occasion de jaser, non sur les malheurs de l'Ionie, mais sur les vôtres. » Une émigration s'ensuivit ; la mer était libre, et les Perses n'avaient pas de flotte : les Phocéens allèrent rejoindre ceux de leurs compatriotes qui,

mais il en a soumis d'autres dans l'Elbourz, vers le Mazandéran et le Gilan: on trouve également dans les montagnes entre Bayézid et le lac de Van, et même en Hyrcanie. CV, t. II, p. 528 et 538 ; t. III, 77, 159. S'ils sont identiques aux Amardes il faudrait les chercher sur les rives de l'Amardus (Safîd-roûd), comme l'a cru Droysen. CV, t. I, p. 75.

soixante ans auparavant, avaient fondé Marseille sur le rivage des Ligures.



Fig. 41. — Génie tétraptère ; relief des palais de Cyrus à Pasargades.

Nous ne savons presque rien des campagnes que Cyrus entreprit ensuite dans les régions de l'Est ; pendant cinq ou six ans, de 535 à 539, il guerroya contre des peuplades inconnues habitant entre la Caspienne de l'Inde. Il prit Balkh, ce qui entraîna la soumission de la Margiane (Merw) et de la Sogdiane (Samarqand) ; il s'avança jusqu'au Iaxartes (Sir-Deryâ) et y éleva des forteresses qui existaient encore au temps d'Alexandre, telles que Cyropolis (Oura-Tubé) commandant un des gués principaux du fleuve. Il soumit les Saces,

déjà installés dans la Sacastène, le Séistan actuel. Il paraîtrait qu'il perdit une armée dans les déserts de la Gédrosie (Mekrân) ; néanmoins, cette province fit dorénavant partie de son empire (1).

Restait Babylone, dont l'antique gloire, renouvelée récemment par l'aide donnée aux Mèdes lors de la prise de Ninive, paraissait la défendre contre toute entreprise téméraire. Nabonide, fils d'une prêtresse de Sin à Harrân, était le jouet des prêtres et passait son temps à rechercher les cylindres des anciens sanctuaires et à restaurer ceux-ci, en levant de lourdes taxes pour couvrir ses dépenses. Ces prêtres, il se les aliéna en partie quand il introduisit à Babylone les dieux d'Ur, d'Uruk et d'Eridu ; il ne venait même pas dans sa capitale, où sa présence était pourtant nécessaire ; il se faisait remplacer par son fils Balthazar. Cyrus devint ainsi le protégé de Mardouk, comme il est dit dans la proclamation que les textes cunéiformes nous ont conservée. La conquête de l'antique cité, favorisée par les partisans que les Perses avaient à l'intérieur, fut plus facile qu'on ne l'aurait cru, malgré la triple enceinte qui l'enfermait avec ses immenses ressources. La marche du conquérant avait été facilitée par le Babylonien Koubarou (Gobryas), gouverneur de la province entre le Zâb et la Diyâla, qui avait pris son parti et fourni des recrues (2).

Cyrus, en 539, commença par détourner les eaux de l'Euphrate quand le fleuve était à l'époque des basses eaux, puis il se porta contre l'armée de Balthazar qui était restée à Opis et était ainsi coupée de la capitale ; il la battit sans difficulté. Nabonide, chassé de Sippar, s'enfuit ; Gobryas entra à Baby-

(1) NÉARQUE, *Fragment* 23, dans MÜLLER-DIDOT, *Scriptores rerum Alexandri magni*, p. 65, à propos du même événement arrivé à l'arm d'Alexandre revenant de l'Inde. CV, t. II, p. 541, n. 2.

(2) DELAPORTE (*Évol. de l'human.*, t. VIII), p. 63.

lone sans coup férir (1). Les temples furent protégés et le pillage interdit ; quand le conquérant se présenta en personne, il fut accueilli comme un libérateur (27 octobre). Nabonide se rendit volontairement et fut interné en Caramanie (Kirman), où il vécut jusqu'à sa mort. Cyrus « prit les mains du dieu Bêl-Mardouk » (20 mars 538) ; ce fut sa consécration comme roi de Babylone ; il marquait ainsi qu'il n'imposait à personne ni la religion de sa famille, ni celle de son peuple, encore moins celle de la tribu mède des Mages ; il fit rendre aux diverses cités les images des divinités que Nabonide avait fait transporter à Babylone, et, par application du même principe, il restitua aux Juifs transplantés les vases d'or et d'argent provenant du Temple de Jérusalem et retrouvés dans le trésor royal (2) ; il fit plus pour ceux-ci : il les autorisa à rentrer en Palestine et à y reconstruire le Temple détruit. L'édit qu'il rendit alors, la première année de son intronisation comme roi de Babylone, est une date célèbre dans l'histoire de l'humanité.

On a donné diverses explications de l'attitude observée par le grand roi à l'égard des exilés palestiniens ; il aurait récompensé ainsi les services rendus pendant la campagne, ou aurait voulu s'assurer un groupe de partisans dévoués non loin de la frontière de l'Égypte, dont on peut croire qu'il désirait tenter la conquête, réalisée d'ailleurs par son successeur. Ces motifs sont peut-être insuffisants, surtout le second ; car peu de Juifs abandonnèrent les situations qu'ils s'étaient acquises, par leur travail assidu, dans les contrées où le sort de la guerre les avait conduits, pour retourner dans les contrées pierreuses où leurs pères avaient vécu. Ce n'est qu'une petite colonie (42.360 individus) qui suivit Sheshbazzar,

(1) « Sans combat ni bataille », dit le cylindre de Cyrus, l. 17 ; cf. *Annales de Nabonid*, col. III, l. 15-16.
(2) Énumération dans Esdras, I, 9-11.

fils du roi Joakin et descendant de David (1), et se mit à travailler, au bout de sept mois, à la reconstruction du Temple ; entourée qu'elle était de tribus hostiles, reste des indigènes ou transplantées d'ailleurs, ce fut grâce à l'aide du gouverneur perse qu'elle put mener son œuvre à bien (536).

On ignore quelles furent les dernières campagnes de Cyrus et quelle fut sa fin. On peut supposer qu'il fut rappelé dans l'Est de son empire par une invasion de ces nomades que les steppes de l'Asie centrale devaient, pendant longtemps encore, déverser sur les contrées plus civilisées du Midi. Selon le récit d'Hérodote (2), il avait demandé en mariage Tomyris, reine des Massagètes, peuple habitant au delà du Iaxartes, mais, ses propositions ayant été refusées avec dédain, il envahit son pays, battit son avant-garde qui s'était attardée à piller le camp perse surpris presque sans défense, et surtout à boire du vin auquel elle n'était pas habituée, et fit prisonnier son fils aîné, Spargapises, héritier présomptif, qui se suicida. Dans une grande bataille qui suivit cet événement, Cyrus fut défait et tué (528). La reine, pour venger la mort de son fils, plongea la tête du héros dans du sang figé, en criant : « Je te donne ton plein de sang. » Cependant, le corps du roi ne resta pas aux mains de l'ennemi, soit qu'il ait été repris, soit qu'il ait été rendu, car il fut ramené à Pasargades, où il fut enterré dans le tombeau connu aujourd'hui sous le nom de *Machhad-i Mâdér-i Soléïmân*, « mausolée de la mère de Salomon ». Son cercueil existait encore du temps d'Alexandre et y fut vu par Aristobule.

Suivant Bérose (3), c'est au cours d'une guerre contre les Dahai de Parthie que Cyrus fut tué ; d'après Ctésias (4), c'est en combattant, non les Massagètes, mais les Derbices,

(1) Esdras, I, 9, 11, et V, 14, 16 : transcription inexacte de Shamash-abal-outsour, XVIII, p. 639, n. 1.

(2) I, I, 204 et suiv.

(3) Dans Eusèbe, *Chronicon*, p. 29 ; cf. XXI, p. 24.

(4) Fragment 29, § 6-7, dans Müller-Didot, p. 47.

peuplade à l'est de la mer Caspienne, dont le roi Amorraios était l'allié des Indiens et avait des éléphants dans son armée.

Cyrus est incontestablement une des plus grandes figures de l'histoire, et seule l'insuffisance des documents que nous a transmis l'antiquité est cause qu'il n'a pas pu être mis en pleine lumière ; l'idée qu'on s'était formée de lui, jusqu'à une époque assez rapprochée de nous, d'après les auteurs classiques, en a fait un type légendaire à la façon de Charlemagne des romans du moyen âge. Pour s'être élevé du rang de petit roi de Susiane à celui de fondateur de l'empire des Achéménides, il faut qu'il ait été à la fois un grand général et un admirable politique ; il faut qu'il ait apporté en Orient quelque idée nouvelle et des principes de gouvernement inconnus avant lui. Il a soumis trois grands empires ; et, quand même il aurait été aidé par les circonstances — mot vague qui répond à une foule de situations mal connues ou insuffisamment appréciées, — il n'en est pas moins vrai que l'énergie qu'il représentait a détruit pour jamais ces trois États désignés sous les noms d'empire des Mèdes, Lydie et Babylonie.

Un général ne serait que peu de chose sans la valeur de ses soldats ; Napoléon n'aurait pu déployer tout son génie s'il n'avait eu sous la main ce merveilleux instrument qu'était l'armée de la Révolution, et l'on a vu les armées turques, qui certes n'ont jamais compté de chefs de valeur, avoir raison des troupes de l'Empire d'Allemagne et s'avancer jusqu'à Vienne. Quelle était cette armée avec laquelle Cyrus a conquis l'Asie antérieure ? Nous n'en savons rien ; mais il est permis de supposer, d'après ce que nous connaissons des Achéménides, qu'elle se composait de troupes feudataires levées par les chefs de tribus, soit parmi les habitants de la plaine de Susiane, soit parmi les montagnards tels que les Bakhtiyari de nos jours. Ce n'était point une armée nationale, mais des troupes recrutées et commandées par des chefs de leur nationalité. Les briques émaillées de Suse nous représentent

deux types de la garde royale : l'un blanc, l'autre fortement bronzé ou même noir. Le premier doit correspondre aux Perses habitants des montagnes, et le second aux Susiens, gens de la plaine dévorée par le soleil. Ces soldats avaient une organisation supérieure à celle des autres États. Leur armement était sans doute meilleur que celui des peuplades environnantes et peut-être même aussi que celui des empires mède et lydien.

Leur arme préférée était un arc d'un grand modèle, dans le maniement duquel ils étaient passés maîtres : les archers crétois, dit Xénophon (1), n'atteignaient pas aussi loin que les Perses, malgré l'habitude prise par les premiers de lancer verticalement des flèches à une longue portée. Mais les Perses avaient trouvé chez les Carduques des adversaires qui avaient su maintenir leur indépendance (2) ; ceux-ci avaient un arc de près de trois coudées, lançant des flèches de près de deux ; pour les décocher, ils tiraient la corde vers le bas de l'arc en y appuyant le pied gauche, et ces traits perçaient les boucliers et les cuirasses (3). On se servait aussi de frondes ; mais les frondeurs, lançant de trop grosses pierres, ne pouvaient se mesurer avec les Rhodiens, qui savaient user de balles de plomb et les lançaient deux fois plus loin que les Perses.

En même temps que l'arc, arme universelle, les gardes royaux étaient armés d'une longue pique ; il se peut que l'escrime de cette arme leur ait assuré une supériorité sur leurs contemporains. L'organisation de l'armée avait été préparée, de longue main, par les prédécesseurs de Cyrus sur le trône de Suse, comme on vit, au XVIIe siècle, les Électeurs de Brandebourg préparer l'armée prussienne qui servit les desseins de Frédéric II. Muni de cet instrument, Cyrus eut l'audace de tenter une œuvre de conquête dont la pensée

(1) III, III, 3. — (2) III, III, 5. — (3) III, IV, 2.

n'était peut-être pas venue à ses prédécesseurs, ou devant laquelle ils avaient reculé.

Ce roi avait, en outre, une idée politique à la fois et religieuse. La Babylonie et l'Assyrie, ne pouvant se dégager de l'idée fétichiste attachée aux images plastiques des divinités, enlevaient comme trophées celles des dieux des peuples vaincus (1), et en faisaient comme un cortège au dieu national.

Loin d'emporter ces images, Cyrus les restitue aux peuples dont elles étaient le palladium ; il rend à leurs légitimes propriétaires les statues des dieux qu'il trouve à Babylone ; il remet aux Hébreux, par application de la même idée, leurs vases sacrés. On imagine aisément le sentiment de reconnaissance qui s'empara des populations vaincues par Babylone, à la nouvelle du retour au foyer des dieux nationaux. Cette idée géniale consolida le pouvoir du conquérant : l'empire perse était fondé.

Tout cela était nouveau pour l'Orient, tellement nouveau que, grâce à la publicité que lui firent les Juifs, le nom de Cyrus est encore populaire parmi nous.

(1) Les Perses ne détruisent pas les villes conquises, et se contentent de les réduire à l'état de cités sujettes, sauf en cas de rébellion, tandis que les Assyriens visaient à l'anéantissement des villes murées et à la transplantation des populations : « J'ai livré les villes aux flammes, je les ai démolies, je les ai détruites ; j'en ai fait des ruines et des décombres, je leur ai imposé le joug pesant de ma domination » (XVII, p. 281).

CHAPITRE VII

L'EMPIRE PERSE ACHÉMÉNIDE

Cambyse

Kambujiya était le fils aîné de Cyrus et de Cassandane ; déjà, du vivant de son père, il lui avait été associé comme roi de Babylone et il fut sans doute régent de l'empire pendant la dernière campagne. Il était cruel : un des sept juges suprêmes ayant été convaincu de corruption, le nouveau roi le condamna à être écorché ; de plus, il prescrivit que son siège fût recouvert de sa peau et ordonna au fils du juge, nommé à sa place, de s'asseoir sur le siège ainsi recouvert, quand il rendrait la justice. Le frère cadet de Cambyse, Bardiya, que les auteurs classiques appellent Smerdis (1), avait été chargé du gouvernement des provinces orientales, le Khârezm (Khiva), la Bactriane, la Parthiène et la Caramanie (Kirmân). Le pouvoir du nouveau roi ne fut pas reconnu tout de suite partout ; il y eut des soulèvements dans les populations récemment soumises, qu'il fallut quatre ans pour apaiser. Monté sur le trône en 529, c'est en 526 qu'il put songer à continuer les entreprises interrompues par la mort de son père, et à regarder du côté de l'Égypte, le seul État civilisé de l'Orient auquel les Perses n'avaient encore eu affaire.

(1) Ctésias l'appelle Tanyoxarkès (II, § 8) et Xénophon (IV, VIII, 7, § 11 Tanaoxarès. La similitude de ces deux noms indique une source différente d'Hérodote. Le nom de Bardiya est rétabli d'après l'inscription de Bîsoutoûn.

La présence de Bardiya était un obstacle à cette entreprise ; car le frère de Cambyse était populaire, et il était à craindre qu'il ne profitât de l'absence du roi pour tenter de lui enlever la couronne, grâce à l'armée qu'il devait entretenir dans les provinces gouvernées par lui. Vraie ou fausse, cette crainte l'emporta, et Cambyse se débarrassa de ses appréhensions en faisant assassiner secrètement son frère (1).

Amasis, roi d'Égypte, sentait venir l'orage. La chute de la Lydie et de la Babylonie était pour lui causer de vives inquiétudes ; il se prépara à la défense, bien que des troubles intérieurs l'empêchassent de s'y donner en entier ; il fit une alliance avec les îles grecques et surtout avec Polycrate, tyran de Samos, pour se procurer une flotte à opposer à celle des Phéniciens et des Ioniens, devenus sujets de la Perse, mais il éprouva, de ce côté, une amère déception. Cambyse, entrant en campagne, vint d'abord camper à Gaza ; il y fut rejoint par Phanès d'Halicarnasse, qui avait abandonné le parti d'Amasis et qui amenait sa flotte ; un traité fut conclu avec les chefs des Bédouins, qui rassemblèrent des milliers de chameaux chargés d'outres pleines d'eau pour attendre l'armée aux gîtes d'étape. C'est ainsi que les Perses purent traverser le désert qui s'étend entre la Palestine et l'Égypte.

Par comble de bonheur, Amasis, vaillant soldat et bon administrateur, mourut sur ces entrefaites et fut remplacé par son fils Psammétique III, qui était loin d'avoir ses qualités. Une bataille s'engagea devant Péluse : les Égyptiens

(1) Hérodote, I, III, XXX, a cru que l'assassinat avait eu lieu pendant l'expédition d'Égypte ; mais l'inscription de Bîsoutoûn montre qu'il lui fut antérieur (H. Rawlinson, *Inscription of Darius on the rock at Behistun*, dans les *Records of the Past*, t. I, p. 112 ; Oppert, *Le peuple et la langue des Mèdes*, p. 117 ; Weissbach-Bang, *Die altpersische Keilinschriften*, p. 12-15). Il n'y a pas lieu de tenir compte des hypothèses de Beloch (*Griechische Geschichte*, t. I, p. 345, n. 1), de Rost (*Untersuchungen zur altorientalischen Geschichte*, p. 107-109) et de Winckler (*Altorientalische Forschungen*, t. II, p. 138-140), qui, contrairement à l'opinion des écrivains de l'antiquité, supposent que l'histoire du faux Smerdis a été inventée par Darius pour les besoins de sa cause.

furent défaits, et Psammétique, perdant la tête, chercha le salut dans la fuite, au lieu de défendre le passage des canaux, ce qui aurait au moins retardé la marche de l'ennemi (525). Aucun obstacle ne séparait plus Cambyse de Memphis, qui se défendit quelque temps et enfin se rendit. Ce fut la fin de l'indépendance de l'Égypte. Psammétique, prisonnier, fut exécuté sous le prétexte de conspirer ; d'après Ctésias, il fut transporté à Suse, où il mourut en prison. Un Perse, Aryandès, fut nommé gouverneur des pays conquis.

Cambyse, fidèle à la politique de son père, adopta le double cartouche, le protocole et le costume royal des Pharaons ; il se rendit à Saïs et, par rancune personnelle, y brûla la momie d'Amasis ; mais il réserva un traitement plein d'égards à Ladikè, veuve de l'usurpateur égyptien, et la renvoya chez ses parents. Des troupes perses s'étaient installées dans le grand temple de Nît, au scandale des dévots, et y avaient commis des dégâts ; il fit évacuer le temple et réparer les dommages causés par ses soldats. Il se fit même instruire dans les mystères de la religion. Memphis lui parut une excellente base d'opérations pour entreprendre la conquête de l'Occident. Là dominait Carthage, dont les possessions couvraient les rivages de la Méditerranée occidentale. Cyrène s'était soumise volontairement ; le roi, méprisant le présent de cinq cents mines d'argent que lui avait envoyées Arkésilas III, les distribua par poignées à ses soldats. Il pensait atteindre Carthage par la voie de la mer, mais les Phéniciens, dont le concours lui était indispensable, refusèrent de l'aider contre leur ancienne colonie (1). Il ne restait que la voie de terre, c'est-à-dire le désert du Sahara ; il expédia de Thèbes cinquante mille hommes chargés d'occuper l'oasis d'Ammon ; mais, après que cette armée eut traversé la Grande Oasis, on n'entendit plus jamais parler

(1) Cf. GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, 1913, t. I, p. 418.

d'elle. Il est probable que, comme on le raconta alors, elle périt tout entière sous des rafales de sables mouvants (524).

Malgré l'insuccès de cette expédition, l'oasis d'Ammon fut plus tard, on ne sait quand, rattachée à l'empire, auquel elle payait tribut (1).

La Nubie paraissait offrir une proie plus aisée, car on n'avait qu'à remonter le Nil, base de ravitaillement. Le royaume de Napata était devenu indépendant de l'Égypte, mais la partie septentrionale du pays, jadis florissante, était ruinée et presque déserte. Cambyse était à la tête du corps expéditionnaire ; il paraît que l'armée remonta le Nil jusqu'à Korosko, puis se lança à travers le désert dans la direction de Napata ; mais les vivres et l'eau firent défaut au quart du chemin, et il fallut battre en retraite après avoir perdu beaucoup de monde. Toutefois, les cantons les plus voisins de Syène restèrent soumis à l'empire, et, du temps de Darius Ier, on trouve des Éthiopiens, au sud de l'Égypte, comptés parmi les sujets du grand roi.

Depuis son enfance, Cambyse souffrait d'attaques d'épilepsie. L'insuccès des expéditions dirigées contre la Nubie et l'oasis d'Ammon troubla profondément son esprit. Il devint fou furieux ; rentrant à Memphis avec les débris de son armée, il trouva la ville en fête ; on intronisait un nouveau bœuf Apis ; il s'imagina qu'on se réjouissait de sa défaite, et envoya au supplice les magistrats et les prêtres ; il se fit amener le bœuf sacré et lui perça la cuisse d'un coup de poignard, blessure dont l'animal mourut quelques jours plus tard. Les gens de sa cour n'échappaient pas à ses actes insensés : il tua sa propre sœur Roxane, il abattit d'un coup de flèche le fils de Prexaspès et fit enterrer vifs douze des principaux personnages de son entourage. Il ordonna la mise à mort de Crésus qui l'avait accompagné, puis révoqua cet ordre, et néanmoins

(1) DINON dans ATHÉNÉE, II, 74, p. 67.

fit périr les officiers pour n'avoir pas obéi à un ordre qu'il avait pourtant révoqué. Il quitta l'Égypte en 522 et traversait la Syrie lorsqu'il apprit que ses États se soulevaient, et que l'auteur de cette révolte était un mage, qui ressemblait étrangement à son frère Bardiya et se faisait passer pour tel auprès du peuple. Le séjour de l'Égypte avait été fatal au respect que les peuples devaient à la majesté royale ; son absence l'avait ruinée ; le mage fut proclamé roi de Perse. Cambyse se mit en devoir de réduire cette rébellion, lorsque, de désespoir, il se suicida. On suppose qu'une défection importante avait motivé cette résolution désespérée, mais la seule autorité historique que l'on possède sur cet événement, l'inscription de Darius, qui confirme ces faits, est muette sur les raisons qui les amenèrent. La légende dont Hérodote s'est fait l'écho prétend qu'en montant à cheval, le roi s'était enfoncé son poignard dans la cuisse, à l'endroit même où il avait frappé le bœuf Apis, et que cet accident arriva dans une Agbatana de Syrie, tandis qu'il s'attendait à mourir à Ecbatane, comme on le lui avait prédit.

Ce mage s'appelait Gaumâta. Dans son rôle de Bardiya ou faux Smerdis, il détruisit beaucoup de temples en peu de mois (1), il fit disparaître tous ceux qui pouvaient avoir eu connaissance du sort du véritable Bardiya ; il proclama l'affranchissement du service militaire et des impôts pendant trois ans ; il se retira autant que possible de la vie en public, ce qui ne surprit personne, puisque c'était l'étiquette, mais il ordonna aux membres de sa famille de rompre toutes relations entre eux. Cette attitude éveilla les soupçons des chefs des sept grandes familles nobles, qui avaient le droit d'accéder auprès du souverain en tout temps. Ils s'assurèrent

(1) Il faut entendre par là les temples des peuples conquis, puisque les Perses n'en avaient point ; il est clair que c'est le fanatisme religieux qui le poussa à cette extrémité, qui était une grave faute politique. Cf. l'inscription de Bîsoutoûn, col. 1, l. 63-64 ; WEISSBACH-BANG, *Die altpersische Keilinschriften*, p. 14-15.

d'abord que Gaumâta n'était point Bardiya, et chargèrent une de ses femmes, Phédime, fille du chef perse Otanès, d'examiner discrètement si le Mage avait les oreilles coupées, accident qui lui était arrivé autrefois (châtiment pratiqué jadis très fréquemment en Orient). Sûrs de leur fait, les conjurés (1) se présentèrent à la porte de la forteresse de Sikthauwatich (Sikayahuvati) en Médie, furent admis sans difficulté par les gardes des portes, brutalisèrent les eunuques qui leur interdisaient l'accès des appartements particuliers, et mirent aussitôt à mort Gaumâta et sa suite (521). Alors les conspirateurs coururent en hâte à la capitale, ameutèrent le peuple, lui montrèrent la tête de l'imposteur et organisèrent un massacre des Mages ses partisans, dont le souvenir fut conservé par l'institution de la fête de la Magophonie. Ce dernier détail prouve que la tribu mède des Mages avait pris parti pour le faux Smerdis, avec l'espoir probable de venger la ruine de la Médie et d'établir un pouvoir théocratique.

Les traditions populaires dont Hérodote nous entretient prétendent que, pour choisir entre les chefs des sept grandes familles celui qui monterait sur le trône, il avait été convenu que celui dont le cheval hennirait le premier au lever du soleil serait roi. C'est un exemple de la divination par les chevaux (hippomancie). L'écuyer de Darius emmena d'avance le cheval de son maître à l'endroit convenu et lui fit entrevoir une jument, de sorte qu'au matin, le cheval du roi, reconnaissant la localité, se mit à hennir joyeusement. C'est par cette ruse que l'on dit que Darius monta sur le trône (2).

(1) Les noms des conjurés sont donnés par l'inscription de Bîsoutoûn ; Vindafarnâ (Intaphernès d'Hérodote), fils de Vayaspâra ; Hutâna (Otanès) fils de Thukhra ; Gaubaruva (Gobryas), fils de Marduniya (Mardonius) ; Vidarna (Hydarnis), fils de Bagâbigna ; Bagabukhcha (Mégabyze), fils de Dâduhya ; Ardumanich, fils de Vahuka. Sauf le dernier pour Hérodote, et les deux derniers pour Ctésias, les renseignements des auteurs grecs concordent avec ceux de l'inscription de Darius.

2) Cette tradition populaire (I, III, LXVIII-LXXXVII) jette des doutes sur la généalogie que Darius s'est attribuée dans son inscription s'il des-

Darius Ier

Il avait à reconquérir l'empire, dont les provinces s'étaient soulevées.

L'Élam fut le premier à vouloir secouer le joug, sous l'impulsion d'Athrina, fils d'Upadarma, descendant d'une ancienne famille royale évincée du trône d'Anzan par les Achéménides ; un corps expéditionnaire envoyé à Suse le fit prisonnier ; il fut amené enchaîné à Darius, qui le fit mettre à mort. A Babylone, Nidintu-Bêl, prétendant être le fils de Nabonide, prit le nom de Nabuchodorosor III : le roi de Perse se mit à la tête de l'armée mais ne put traverser le Tigre, dont le cours était tenu par une flotte puissante, soutenue par une armée considérable.



Fig. 42. — Darius Ier.

Après avoir trompé l'ennemi sur ses intentions par des feintes

cendait réellement d'un prétendu Hakhâmanich (en réalité, nom de clan) par une ligne parallèle à celle de Cyrus, il n'aurait pas eu besoin de la divination par les chevaux pour être choisi : en sa qualité de plus proche parent de Cambyse, il était naturellement appelé à lui succéder. D'après la tradition il n'aurait été qu'un noble des sept familles privilégiées. Son père, Hystaspe, vivait encore ; il était satrape d'Hyrcanie.

successives, il réussit à passer le fleuve, battit à deux reprises les Babyloniens ; Nidintu-Bêl fut contraint de se réfugier dans la ville même, dont il devint nécessaire de faire le siège.

Pendant ce temps, des révoltes se produisaient un peu partout. Un individu, nommé Martiya, originaire d'une ville de Perse, Kuganakâ, prit la direction du mouvement en Susiane, mais les habitants du pays eux-mêmes le saisirent et le mirent à mort. L'armée mède, cantonnée dans son pays d'origine, écouta la voix de Phraortès, qui prétendait être Kchatrita, descendant de Cyaxare, et le proclama roi. Darius chargea un de ses lieutenants, Vidarna, de réprimer ces velléités d'indépendance ; une bataille fut livrée, qui paraît avoir été indécise, car le corps expéditionnaire reçut l'ordre d'attendre l'arrivée du roi.

En Arménie, Darius envoya Dâdarchich, qui était lui-même un Arménien, soumettre le pays révolté ; trois batailles furent gagnées sans amener de résultat définitif ; Dâdarchich fut remplacé par un Perse Valaumiza, qui ne fut pas plus heureux ; deux batailles furent livrées sans plus de succès ; il fallut encore patienter jusqu'à ce que Darius rejoignît son armée.

Celui-ci avait reconnu que la prise de Babylone était la clef de tout le système et rendrait disponibles les troupes qui l'encerclaient. Hérodote a raconté le dévouement de Zopyre qui se mutila et réussit à surprendre la confiance des assiégés (1). Il y avait près de deux ans que la grande ville était bloquée lorsqu'elle fut prise (521). Darius se rendit alors en Médie, gagna une première bataille contre le rebelle Phraortès qui s'enfuit à Réï où il fut fait prisonnier ; le roi lui fit couper le nez, les oreilles et la langue, crever les yeux ;

(1) Sur cette légende, dont Ctésias donne une version différente, voir les remarques de G. Maspéro, XVIII, p. 680 ; Marquart, *Philologus*, suppl. VI, 626.

il le conserva quelque temps dans cet état à sa cour, où tout le monde put le voir ; enfin, il le fit suspendre à un gibet à Hamadan, tandis que ses principaux partisans étaient massacrés dans la citadelle de cette ville (1).

La Sagartie, c'est-à-dire les montagnes de la région d'Arbèles habitées aujourd'hui par les Kurdes, prit aussi les armes, à l'appel de Tchitratakhma qui se prétendait descendant de

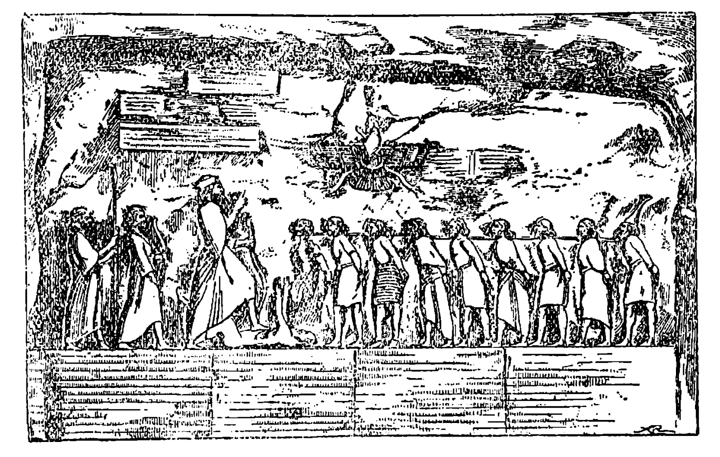


Fig. 43. — Rebelles amenés à Darius.

Cyaxare ; Darius envoya contre ce chef une armée médo-perse sous le commandement de Takhma-spâda : vaincu, Tchitratakhma subit le même traitement que Phraortès et finit par être pendu à Arbèles.

Plus loin dans l'est, la Parthiène et l'Hyrcanie furent réduites par Hystaspe, père du roi et gouverneur de ces régions. La Margiane obéissait à un certain Frâda ; Dâdarchich, satrape de Bactriane, fut chargé de combattre les révoltés,

(1) Cf. l'inscription de Bîsoutoûn, col. I, l. 64-68 ; Weissbach-Bang, *op. cit.*, p. 18-21.

qu'une seule bataille mit à la raison. La Perse elle-même vit alors un second faux Bardiya, fils de Cyrus, se déclarer roi; il fut suivi par l'armée perse cantonnée dans le pays. Darius mit à la tête d'un corps médo-perse Artawardiya, qui gagna deux batailles sur Vahyazdâta (ainsi se nommait le prétendu fils de Cyrus) ; celui-ci, fait prisonnier, fut pendu, ainsi que ses principaux adhérents, dans la ville de Huvadaïtchaya, en Perside. Mais, avant d'être vaincu et pris, le faux Bardiya avait envoyé une expédition en Arachosie, gouvernée par le satrape Viwâna; défaite dans deux rencontres, cette expédition et son chef se réfugièrent dans une forteresse où ils furent pris et tués par Viwâna.

Pendant ce temps, Babylone se révoltait de nouveau à l'appel d'un Arménien nommé Arakha, qui prétendit, lui aussi, être Nabuchodorosor, et s'empara de la ville ; mais elle fut prise par Vindapharnès, Mède de la suite de Darius, et les rebelles exécutés.

C'est ainsi qu'en dix-neuf batailles et sept années de combats, Darius et ses généraux vainquirent neuf prétendants qui s'étaient proclamés rois. L'unité de l'empire fondé par Cyrus et agrandi par Cambyse était ainsi rétablie. Pendant les troubles, le satrape de Lydie, Oroitès, qui s'était débarrassé de Polycrate, tyran de Samos, sous le prétexte d'un complot dirigé contre le roi, et qui était soupçonné de viser à se rendre indépendant, disparut par les manœuvres de Bagaios, chargé par Darius de cette mission (vers 519) ; le roi visita lui-même l'Égypte, fit mettre à mort le gouverneur Aryandès dont il craignait la rébellion parce qu'il avait fait frapper des monnaies d'argent d'un titre supérieur aux siennes, et s'appliqua à gagner le parti des prêtres, encore tout-puissant, par des bienfaits de toute nature (517). Il s'agissait d'organiser ce vaste corps. Darius renonça aux transportations en masse (1

(1) Il n'adopta ce procédé qu'à de rares occasions.

qui étaient le procédé habituel des Assyriens, surtout depuis Téglatphalasar III ; il divisa l'empire en satrapies ou gouvernements généraux, en ayant soin de ne pas concentrer tous les pouvoirs dans la main d'un seul personnage, ce qui était l'inviter à rêver une indépendance complète ; à côté du satrape, il plaça un commandant des troupes et un secrétaire d'État qui recevaient directement les ordres de la cour et se surveillaient mutuellement. Le roi se prémunissait ainsi contre le danger permanent de voir le gouverneur d'une province éloignée se soustraire aux ordres de l'autorité centrale et tenter de poursuivre pour son propre compte des velléités d'indépendance (1).

Darius fit construire une route royale entre Sardes et Suse, sur une longueur d'environ 2 400 kilomètres, distance qu'un piéton ne franchirait qu'en trois mois. Au départ de Sardes elle traversait la Phrygie, atteignait l'Halys à Ptérium, se dirigeait de là au sud à travers les montagnes pour arriver sur l'Euphrate à Samosate. On passait le Tigre à Ninive, près de Mossoul ; la route suivait ensuite le cours du fleuve à quelque distance, comme la route actuelle de Mossoul à Bagdad, puis traversait la Susiane pour atteindre la capitale.

De distance en distance, on trouvait des stations ou postes, garnis de troupes, et de très belles hôtelleries ; les passages des montagnes et des rivières étaient gardés par des forts. Dans ces postes, on tenait des chevaux tout prêts ; le premier courrier arrivé remettait ses ordres à un second, puis celui-ci à un troisième ; les ordres passaient ainsi de suite de l'un à l'autre ; cette course à cheval s'appelait en langue perse *angarêion* (2).

La construction de cette route, surtout dans les passes difficiles des montagnes de l'Asie mineure, était de nature

(1) Voir plus loin, chap. VIII, l'organisation de l'empire achéménide.
(2) I, V, 52 ; VIII, 95.

à faciliter singulièrement le transport des troupes vers l'Occident. Elle répondait à un projet de Darius dont le moment est venu de parler.

L'empire semblait avoir atteint ses limites naturelles ; la mer Caspienne, le Caucase, la mer Noire le bornaient au nord ; à l'ouest, la Méditerranée baignait ses côtes ; l'Égypte était une possession qu'il ne fallait pas songer à agrandir, les souvenirs cuisants laissés par les expéditions de Nubie et d'Ammon sous Cambyse étaient assez présents à l'esprit du souverain pour qu'il ne regardât pas de ce côté. Le golfe Persique ouvrait à la navigation côtière l'accès des côtes de l'Inde (1). L'Arabie, défendue par le désert, était inabordable. Pourquoi Darius songea-t-il à la conquête de la Scythie ? Déjà Cyrus avait eu affaire à des peuples habitant le Turkestan actuel, à son grand dam. Cette fois, c'est la Scythie d'Europe, la Russie méridionale, habitée par des nomades aryens, mais non slaves, que Darius a en vue. Si c'est une campagne contre la Grèce qu'il préméditait, ce qui est probable, vu que ce fut la pensée maîtresse de Xerxès, qu'il avait sans doute héritée de son père, on peut supposer qu'il voulait, en conquérant la Scythie, se prémunir contre une attaque de flanc au cours de l'expédition. On a toutefois fait observer que c'était accorder beaucoup trop d'importance à ces nomades, et que, s'il l'avait voulu, au lieu d'annexer la Thrace et d'admettre la soumission de la Macédoine, il pouvait tout à loisir pousser au sud et tenter une entreprise contre les républiques helléniques. Il se pourrait plutôt que

(1) Vers l'an 512, Darius descendit dans le Pendjâb (Heptahendou) et y conquit des territoires étendus qui formèrent une nouvelle satrapie, celle de l'Inde, qui n'est pas nommée dans l'inscription de Bîsoutoûn, mais figure dans les listes de Persépolis. Il fit construire à Peukéla une flotte qui descendit l'Indus sous les ordres de l'amiral grec Skylax de Karyanda, et contourna, en moins de trente mois, les côtes de la Gédrosie (Mekrân) et de l'Arabie. Cet amiral avait écrit le récit de son voyage, qui ne nous a pas été conservé mais qu'Aristote eut sous les yeux. Cf. I, IV, XLIV ; ARISTOTE, *Politique*, VIII, 13, 1.

le roi de Perse, se souvenant du dommage causé naguère à l'Asie antérieure par l'invasion des Scythes, ait voulu, en occupant leur berceau, interrompre leurs fâcheuses entreprises.

Avant de mettre son armée en route. Darius ordonna au satrape de Cappadoce, Ariaramnès, de faire une incursion sur la côte nord de la mer Noire et d'en ramener des prisonniers ; parmi ceux-ci était Marsagétès, frère d'un chef local, dont les informations furent d'un grand poids (515) (1). L'armée traversa le Bosphore l'année suivante : les cités grecques d'Asie mineure y avaient, sur l'ordre du roi, construit un pont de bateaux que gardaient les colonies grecques du voisinage. De là, traversant la Thrace, où une seule tribu, les Gètes, essaya de résister, on atteignit le delta du Danube où un second pont de bateaux avait été disposé par les tyrans des cités ioniennes ; au delà, c'était la steppe, avec les nomades agiles refusant tout contact. Pendant deux mois, l'armée perse fit une promenade militaire dans ces arides solitudes. Elle y perdit du monde, souffrit de maladies, et éprouva une grande gêne pour les provisions qu'il fallait faire venir de la base, le pays ne donnant rien, et les Scythes ayant détruit les fourrages et comblé les puits.

Darius fit sommer le roi des Scythes de se soumettre ; celui-ci répondit par un message muet, porté par un héraut, et consistant en un oiseau, une souris, une grenouille et cinq flèches. Gobryas, son beau-père, en donna une explication ingénieuse, mais qui pour nous est encore insuffisante : « A moins que vous ne deveniez des oiseaux pour voler dans l'air, des souris pour pénétrer sous la terre, des grenouilles pour vous réfugier dans les marais, vous ne pourrez échapper à nos flèches. » Cela n'indique point pourquoi ces dernières étaient au nombre de cinq. Pendant ce temps, les Scythes négociaient avec les Grecs pour que ceux-ci rompissent le

(1) II, 16.

pont du Danube ; mais les tyrans, après chacune de ces propositions, les déclinèrent, réfléchissant que leur situation dépendait de l'appui que leur prêtait le roi de Perse. Darius repassa tranquillement le Danube et rentra à Sardes, en laissant en Europe sous les ordres de Mégabyze, quelque quatre-vingt mille hommes qui réduisirent les cités grecques de Thrace, et obtinrent la soumission de la Macédoine et de son roi Amyntas.

Hippias, tyran d'Athènes, de la famille de Pisistrate, avait été chassé en 510 par les Spartiates et s'était réfugié à Sigeium, dans la Troade. Il rechercha l'aide du satrape de Sardes, Artapharnès, et intrigua contre la ville qui l'avait expulsé. Athènes elle-même, pressée par les Spartiates, envoya des ambassadeurs à ce même vice-roi, offrant de reconnaître la suzeraineté de la Perse en échange d'un concours effectif ; mais ces agents furent désavoués par leurs mandants, à leur retour en 508. Une seconde ambassade athénienne arriva à Sardes en 506, demandant qu'Artapharnès, le satrape, cessât de protéger Hippias : on lui répondit qu'Athènes devait rappeler son ancien tyran, et, comme la cité refusa, elle pouvait s'attendre à la guerre. Celle-ci fut amenée surtout par la révolte de l'Ionie (499-494).

Histiæus, tyran de Milet, qui avait été chargé de construire le pont du Danube et en avait été récompensé par le don d'une ville de Thrace, Myrkinos, sur le Strymon, excita les soupçons de l'agent perse en la fortifiant ; appelé à Suse, il y fut interné, bien que traité avec honneur, et son beau-fils Aristagoras prit le gouvernement de Milet. C'est à lui qu'Histiæus dépêcha un esclave qui vint dire qu'il fallait lui raser la tête en grand secret ; et, quand ce fut fait, on trouva, tatoué sur le cuir chevelu, un message prêchant la révolte contre les Perses. Le moment était en effet bien choisi. Aristagoras avait conseillé au satrape d'attaquer l'île de Naxos, et cette entreprise n'avait pas réussi, ayant été trahie ; et

le tyran de Milet s'attendait à être privé de sa couronne et peut-être même de la vie. Quand il abdiqua, un soulèvement populaire s'empara du gouvernement ; les autres tyrans, revenus de Naxos avec la flotte, furent arrêtés par les rebelles à bord des navires. Sparte, sollicitée par Aristagoras, refusa son concours ; Athènes envoya vingt vaisseaux, et Érétrie, dans l'île d'Eubée, cinq. Si faible que fût cet appui, il encouragea les révoltés, qui s'emparèrent de la ville basse de Sardes par surprise (498), mais ne purent rien faire contre la formidable citadelle qui dominait la ville. Ne pouvant tenir celle-ci, ils se retirèrent et furent atteints par les Perses, près d'Ephèse (1). Les Athéniens abandonnèrent alors la cause qu'ils sentaient perdue.

Cette prise de Sardes, qui ne fut qu'une escalade et n'aboutit à rien, eut néanmoins un retentissement considérable. Darius, dans sa colère, ordonna qu'un esclave, à chaque repas, lui rappelât de se souvenir des Athéniens. Les rebelles se trouvèrent encouragés, et eurent quelques succès, en Carie, à Pédasos, où un corps de troupes perses fut anéanti. Toutefois, une flotte grecque de trois cent cinquante-trois vaisseaux fut attaquée, devant l'île de Ladé, en face de Milet, par six cents navires phéniciens et chypriotes : les escadres de Samos et de Lesbos abandonnèrent la cause commune, et la bataille fut gagnée par les Perses (496). Ce désastre entraîna la chute de Milet, la principale cité de l'Ionie et le centre de la révolte ; la ville fut prise, la population mâle massacrée, les femmes et les enfants transportés à Suse. Le temple de Didymes fut incendié et ses dépouilles emmenées avec les captifs : un osselet votif, en bronze massif,

(1) Maspéro (XVIII, p. 701 n. 5) a montré que les renseignements d'Hérodote (V. XCIX-CI) sont contredits par Charon de Lampsaque (fragment 2, dans MÜLLER-DIDOT, *Fragments hist. graec.*, t. I, p. 32) qui, étant plus près des événements ne parle que de la retraite. L'ampleur prise aussitôt après par les événements semble prouver que la seconde version est plus près de la vérité.

a été retrouvé par la Délégation en Perse en 1901. Pour contenir les colonies grecques d'Asie mineure, les Perses avaient dû retirer leurs troupes de Thrace et de Macédoine, et ces deux provinces étaient redevenues indépendantes. Athènes construisit la flotte qui allait sauver la Grèce.

Darius décida de reconquérir d'abord la Thrace, et il chargea de ce soin son neveu Mardonius ; en une campagne (493), celui-ci recouvra la province et contraignit Alexandre, fils d'Amyntas, roi de Macédoine, à renouveler le traité conclu par son père. L'attaque de la Grèce devait suivre ces succès, mais la moitié de la flotte qui transportait les provisions fut détruite par une tempête, et il fallut renoncer, pour le moment, à ce projet. Mardonius fut rappelé (492).

Une seconde expédition fut confiée au Mède Datis et au Perse Artapherne, le second étant le fils du satrape de Lydie. La destruction de la flotte perse qui devait convoyer l'armée faisant route par terre, devant le mont Athos, fit préférer la route de la mer, où plusieurs îles, entre autres Égine, avaient fait leur soumission. La plaine d'Alaya en Cilicie fut choisie pour le rassemblement du corps expéditionnaire, qui s'embarqua dans une flotte de six cents navires. L'armée navale parut devant Naxos, dont les habitants furent réduits en esclavage : on épargna Délos à raison de son sanctuaire, et l'on se dirigea vers l'île d'Eubée, où l'on voulait punir la ville d'Eritrée d'avoir pris part à l'attaque de Sardes ; elle fut prise par trahison et brûlée ; ses habitants s'enfuirent dans les montagnes ; ceux qui furent pris furent transportés en Susiane. Il ne semble pas qu'Athènes ait fait le moindre geste pour défendre son alliée.

Hippias, qui avait rejoint la flotte perse, indiqua la baie de Marathon (490) comme un excellent mouillage ; la cavalerie pouvait se déployer à l'aise dans la plaine, et l'ancien tyran s'attendait à ce que ses partisans se levassent en sa faveur ; mais aucun mouvement de ce genre ne se produisit. On n'était

qu'à 24 milles d'Athènes. Les Athéniens avaient été rejoints par un millier d'habitants de Platée, mais les Spartiates, dont on attendait le concours, n'étaient pas encore arrivés, sous le prétexte qu'ils devaient attendre la pleine lune avant de se mettre en campagne.

Les armées restèrent plusieurs jours en présence. Les Grecs se demandaient s'ils attaqueraient une armée beaucoup plus nombreuse que la leur ; les généraux hésitaient, mais Miltiade persuada, au cours d'un conseil de guerre, le Polémarque ou général en chef que l'offensive était le salut. Sur ses indications, pour ne pas être débordé par les ailes, on étendit le centre de l'armée en constituant à ses deux extrémités deux ailes très fortes. Les Athéniens attaquèrent subitement : les deux ailes furent victorieuses et se rabattirent sur le centre où les Perses et les Saces avaient l'avantage. L'armée perse s'enfuit, et les Grecs la poursuivirent jusqu'à ses navires. Toutes les troupes n'avaient pas débarqué ; Datis avait été surpris pendant qu'il était en route pour Phalères. Le lendemain, il doubla le cap Sunium ; mais, en approchant de Phalères, il aperçut l'armée grecque victorieuse prête à le recevoir courageusement ; il eut peur, et repartit pour l'Asie mineure. Les Athéniens avaient combattu avec l'énergie du désespoir, et défait les troupes du grand Roi. L'effet moral en fut immense, et l'écho n'en est point perdu aujourd'hui Les forces asiatiques avaient subi un sérieux échec, et la Grèce était sauvée.

L'Égypte continuait d'être gouvernée par Aryandès qu'y avait nommé Cambyse, et ce satrape tenta d'étendre les frontières de la province vers l'ouest. Profitant de ce que les Doriens de Cyrène avaient à deux reprises chassé leur roi Arkésilas III et l'avaient finalement assassiné à Barca, Aryandès, ému des plaintes de Phérétime, mère du tyran défunt, qui attribuait la mort de son fils à sa loyauté envers le roi de Perse, envoya des troupes faire le siège de Barca,

qui fut prise par trahison après une résistance de neuf mois ; l'avant-garde de l'armée poussa jusqu'à Evhespérides, plus ard Bérénice, aujourd'hui Benghazi. On songeait à occuper Cyrène, lorsqu'un ordre rappela en Égypte le corps expéditionnaire. Bien que harcelées par les nomades, les troupes perses réussirent à ramener avec elles une partie de la population de Barca, qui fut réléguée en Bactriane et y fonda une nouvelle ville du même nom. A la suite de l'insuccès de cette expédition, Aryandès fut mis à mort, soit qu'il ait émis une monnaie plus fine que les dariques royales, prélude certain d'une révolte, soit qu'il se fût attiré la haine des Égyptiens par ses malversations et ses extorsions, de sorte que la province était prête à s'insurger ; Darius vint en personne visiter l'Égypte, et, prenant le contre-pied de la politique insensée de Cambyse, il ne négligea rien pour se concilier l'appui du clergé. Il fit revenir de Susiane le grand prêtre de Saïs, Ouzaharrisniti, et le chargea de réparer les désastres causés par son prédécesseur ; les traditions dont les auteurs grecs se sont fait l'écho renchérissent encore sur ce fait, et prétendent qu'il se fit initier aux mystères, s'associa au deuil qui marquait le décès d'un bœuf Apis en 517 et promit une forte récompense à qui découvrirait le taureau digne de prendre la place de celui qui n'était plus. L'Égypte fut prospère sous le règne de Darius ; elle formait la sixième satrapie, avec Cyrène, Barca et la basse Nubie ; le satrape avait sous ses ordres une armée cantonnée dans trois camps retranchés, à Daphné et à Memphis à la tête du Delta, à Éléphantine au sud. En dehors de cette occupation militaire, le pays était resté le même, partagé entre les propriétés des temples et les principautés des nobles. Darius acheva ou rouvrit le canal qui mettait le Nil en communication avec la mer Rouge et permettait aux flottes d'alors de passer de la Méditerranée dans l'océan Indien. Il construisit dans l'oasis de Thèbes, un temple d'Ammon dont les ruines existent encore. Cependant, les pay-

sans étaient mécontents à raison des lourdes charges qu'ils avaient à payer ; ils se révoltèrent en 486. A l'automne de cette même année, Darius mourut ; son règne avait duré trente-six ans.

Xerxès

Peu de temps avant sa mort, il avait désigné comme successeur Khchayarchâ, que nous connaissons mieux sous son nom grécisé de Xerxès. Il était le fils d'Atossa, fille de Cyrus, qui avait obtenu sa désignation tant à raison de son influence personnelle sur le vieux roi qu'à cause du rang qu'elle tenait à la cour. On avait longtemps cru qu'Artabazane, l'un des trois fils que Darius avait eus de son mariage avec la fille de Gobryas, l'un des sept conspirateurs, serait désigné pour ce rôle ; mais, dès que le roi eut fait connaître sa volonté, il n'y eut plus d'opposition. Il était alors âgé de trente-quatre ans, de grande taille, d'une noble prestance ; mais il était violent et sensuel, faible et indolent.

Xerxès n'était pas disposé d'abord à renouveler l'expédition contre la Grèce, jugeant de minime importance les échecs qu'y avait subis l'armée perse ; mais Mardonius revint à la charge et le décida en lui remontrant l'atteinte portée au prestige du grand empire. Il fallait d'abord réduire la révolte d'Égypte, où un certain Khabbicha régnait depuis deux ans. Les Égyptiens furent battus (484) et châtiés, le Delta ravagé. Akhéménès, frère du roi, fut désigné comme satrape ; les princes héréditaires et les prêtres furent laissés en possession de leurs biens, et contribuèrent à ramener la tranquillité dans le pays.

L'année suivante, un certain Shamash-irbâ, d'origine inconnue, se fit proclamer roi à Babylone ; mais un siège de quelques mois suffit pour réduire la ville, qui fut mise à sac ; les temples furent pillés, le trésor de Bêl-Mardouk enlevé,

sa statue d'or transportée ailleurs, la population emmenée en captivité. Babylone ne se releva jamais de ce désastre.

A l'automne de 481, les préparatifs de l'expédition contre la Grèce étaient terminés, et les diverses troupes convoquées se rassemblaient en Cappadoce pour passer l'hiver en Lydie. Tous les peuples de l'empire avaient fourni leurs contingents ; en tête venaient les Perses et les Mèdes, armés de la lance, de l'arc et du sabre, de même que les Cissiens et les Hyrcaniens ; les Assyriens, la tête couverte de casques de bronze, suivaient, puis on voyait les Bactriens, les Ariens et les Parthes armés de javelots et d'épieux, les Saces reconnaissables à leurs bonnets pointus et à leurs haches ; les Indiens, vêtus de vêtements de coton ; les Éthiopiens d'Afrique, le corps peint, armés de longs arcs et de flèches à pointes de silex ; les Éthiopiens d'Asie (peut-être la population négroïde du Mekrân) dont on remarquait les casques étonnants faits de têtes de chevaux ; d'autres encore, jusqu'aux habitants des îles du golfe Persique. Telle était l'infanterie ; il y avait à côté d'elle des soldats combattant sur des chariots, comme en avaient compté les armées égyptiennes et assyriennes ; c'étaient surtout des Perses et des Mèdes, mais il y avait aussi des Sagartiens de la région d'Arbèles, armés de lassos ; des Indiens, dont les véhicules étaient traînés par des onagres ; des Bactriens, des Caspiens et des Libyens, et enfin des Arabes avec leurs dromadaires ou chameaux à une bosse. Chaque division était commandée par un Perse, et Mardonius avait le commandement suprême.

Le rôle de la flotte était des plus importants, car elle seule pouvait ravitailler l'armée ; celle-ci serait morte de faim si elle avait dû compter vivre sur le pays. Les équipages des douze cent sept navires de guerre qui la composaient étaient des Phéniciens, des Égyptiens et des Grecs sujets perses ; chaque vaisseau avait un petit nombre de soldats de marine,

perses, mèdes ou saces. Il y avait à côté de cette flotte de combat trois mille transports.

Ce dut être un beau spectacle lorsque cette immense armée, dont on ignore le nombre réel (les chiffres accusés par Hérodote étant visiblement exagérés), sortit de la région de Sardes pour gagner le détroit des Dardanelles, ancien Hellespont, où l'on devait traverser la mer (1). Des préparatifs avaient été faits par avance : deux solides ponts de bateaux sur le détroit entre Abydos et Sestos, un pont sur le Strymon, un canal au nord de l'Athos, en vue d'éviter la tempête qui avait détruit la flotte lors de la première expédition. C'est dans ce canal qu'en 1839 on trouva trois cents dariques.

Xerxès voulut assister au passage des ponts, qui dura sept jours ; on avait construit pour lui un trône de marbre sur une colline près d'Abydos. Au lever du soleil, le roi fit une libation au moyen d'une coupe d'or qu'il jeta ensuite dans les flots, ainsi qu'un bol d'or et un sabre. C'était un sacrifice au dieu de la mer (2) : la famille royale perse, comme nous l'avons vu avec Cyrus, tenait grand compte des dieux étrangers à la Perse qu'elle rencontrait au cours de ses aventures. Les « Immortels », la tête ceinte de guirlandes de fleurs, traversèrent les ponts les premiers ; le plancher était recouvert de branches de myrte. L'armée fut passée en revue dans la plaine de Doriscus.

La Thessalie avait appelé les Hellènes à sa défense ; mais quand les dix mille soldats envoyés dans la vallée de Tempé constatèrent que la position pouvait être tournée, ils rebroussèrent chemin ; les Thessaliens s'arrangèrent avec les Perses.

(1) Théodore Reinach a montré que les deux vers des *Perses* d'Eschyle, où l'on avait cru voir la mention du Bosphore, s'appliquent en réalité aux Dardanelles, le nom de Bosphore n'y étant pris que comme nom commun signifiant un détroit resserré. Cf. *Comptes rendus Acad. inscr.*, 1923, p. 385.

(2) Comparer les cérémonies pratiquées par Rome quand on jeta le premier pont en travers du Tibre, et la création, à ce propos, des fonctions de *pontifex*, « faiseur de pont ».

Les Spartiates auraient voulu qu'on évacuât toute l'Hellade du nord, en se bornant à défendre l'isthme de Corinthe ; leur plan fut rejeté, et ils envoyèrent sept mille hommes, commandés par Léonidas, pour tenir l'étroite passe des Thermopyles, entre la montagne et la mer, alors beaucoup plus resserrée que de nos jours. Après avoir attendu quatre jours, peut-être pour que sa flotte pût le rejoindre, Xerxès ordonna l'attaque : les Mèdes et les Cissiens, puis les Immortels, se lancèrent à l'assaut, mais sans succès : les armes défensives des Grecs leur donnaient une grande supériorité sur l'ennemi. Il en fut de même le lendemain. Xerxès se demandait comment il enlèverait la position, quand un passage à travers la montagne fut indiqué par un traître ; le contingent phocéen qui le gardait ne se défendit pas et battit en retraite. Quand la nouvelle en parvint aux Thermopyles, tous les contingents se retirèrent de la lutte, sauf les trois cents Spartiates, les Thespiens, et les Thébains qui auraient bien voulu partir mais qu'on retint de force. Sans attendre d'être entourés, Léonidas et ses braves compagnons abordèrent l'ennemi et furent tués jusqu'au dernier.

Cela n'empêcha pas les Perses de marcher sur Athènes, dont la citadelle, avec son temple d'Athéné aux yeux de chouette, fut incendiée pour venger l'incendie de Sardes. Cependant la flotte perse était arrivée, bien que diminuée par une tempête éprouvée sur la côte d'Asie mineure et un combat de trois jours à la pointe nord de l'Eubée ; elle rencontra l'ennemi à Salamine ; Xerxès, qui assistait à la bataille de loin, assis sur son trône fut témoin de l'échec complet de son entreprise (1). Le grand roi prit le parti de regagner l'Asie, laissant son cousin Mardonius à la tête de l'armée campée en Thessalie. Le dernier corps d'armée resté sur le

(1) La flotte perse n'avait pu se déployer, et les vaisseaux s'entrechoquaient, se déchirant de leurs éperons d'airain; voir le récit de la bataille dans ESCHYLE, *Perses*, 290-471, qui était contemporain. Cf. XVIII, p. 720.

sol hellénique fut défait à Platée au printemps de 479 ; la mort de Mardonius, tué en chargeant l'ennemi, décida du sort de la bataille. A partir de ce moment les Perses reculent, et Athènes, par ses succès, s'empare de l'hégémonie de la mer.

Ce fut sous le règne de Xerxès qu'eut lieu une tentative de contourner l'Afrique, un siècle après l'amiral carthaginois Hannon. Le Perse Sataspès, condamné à cette expédition pour échapper à la peine de mort prononcée contre lui, franchit le détroit de Gibraltar et fit voile pendant plusieurs mois dans la direction du Sud. Il ne put achever son périple et, de retour à la cour de Xerxès, fut crucifié par l'ordre du roi. Avant de mourir, il raconta que, sur la côte la plus lointaine reconnue par lui, il avait aperçu « de petits hommes, vêtus d'habits de palmier, qui avaient abandonné leurs villes pour s'enfuir dans les montagnes, aussitôt qu'ils l'avaient vu aborder » (1).

Une tragédie de palais mit fin à l'existence de Xerxès. Dans l'été de 465, le préfet du palais, l'eunuque Aspamithrès (appelé ailleurs Mithradates), et le commandant des gardes du corps Artabane l'assassinèrent, en même temps que son fils aîné Darius. Sept mois plus tard, Artabane voulut traiter de la même manière son plus jeune fils Artaxerxès, mais celui-ci se défendit ; son courage lui valut le trône et la vie ; Artabane, trahi par Mégabyze, fut égorgé avec ses complices (2).

Artaxerxès Ier

Artaxerxès Ier (*Artakhchathrâ*) était surnommé Longue-main. Son règne de quarante et un ans ne fut traversé d'au-

(1) I, IV, 43.

(2) D'après Dinon, dans Plutarque, *Thémistocle*, 27, Artabane aurait exercé la régence pendant ces sept mois, probablement au nom d'Hystaspe, frère du roi.

cune inquiétude, sauf les troubles du début. Un fils du roi défunt, Hystaspe, s'appuya sur les Bactriens pour réclamer le trône ; après deux batailles malheureuses il disparut (462). Une nouvelle révolte en Égypte ne menaçait guère ses États. Inarus, fils du Libyen Psammétique, avait bloqué dans le château blanc de Memphis la garnison perse. Les vaisseaux athéniens venus de Chypre n'avaient pas été étrangers à ce succès. Pour venger la mort du satrape Akhéménès, tué par Inarus, Mégabyze, satrape de Syrie, à la tête d'une armée considérable et avec le concours de la flotte phénicienne, réduisit la révolte (455), sauf sur la côte du Delta. Après quelques entreprises heureuses de Cimon, Athènes et la Perse conclurent un arrangement que l'on appela la paix de Cimon, et en vertu duquel la rade de Phaselès en Lycie était choisie comme limite entre les rayons d'action des deux flottes (449). La guerre du Péloponèse délivra l'Iran de tout souci du côté extérieur ; mais l'ambition des satrapes lui en créa de nouveaux à l'intérieur, comme la révolte de Mégabyze, vice-roi de Syrie, qui, victorieux à deux reprises des troupes du grand roi, conclut avec le souverain une paix avantageuse.

Artaxerxès étant mort en mars 424, le même jour que son épouse Damaspio, ce fut leur fils unique Xerxès II qui lui succéda ; son court règne de quarante-cinq jours fut interrompu par l'assassinat ; mais Sogdianos, fils de la concubine Alogoûné, qui s'était rendu coupable de ce crime, n'en jouit guère ; un autre de ses frères, Okhos (Vahuka), satrape d'Hyrcanie, s'empara du trône sans difficulté (7 décembre) et régna sous le nom de Darius II ; les Grecs l'ont surnommé Nothos (bâtard) parce qu'il était le fils d'une concubine. Il eut pour épouse la détestable Parysatis, sa tante ou sa demi-sœur (1), qui trempa dans tous les complots de la cour. Dès les débuts du règne, il y eut des révoltes ; elles furent prompte-

(1) La première version d'après Ctésias, la seconde selon Dinon, dans Plutarque.

ment réprimées, grâce à des complicités achetées, et les fauteurs exécutés (1). La Grèce, préoccupée de ses luttes intestines, ne pouvait plus défendre ses colonies ; les villes d'Asie mineure durent payer tribut ; Sparte s'allia avec le grand roi, mais celui-ci ne voulut pas l'anéantissement complet d'Athènes ; la politique d'équilibre convenait bien mieux aux intérêts de l'empire, en face d'une coalition possible de tous les Hellènes.

Ceux-ci allaient avoir l'occasion de montrer ce que leur concours pouvait apporter de force à qui le réclamait. La mort de Darius II au début de l'année 404 ouvrit le champ aux compétitions. Cyrus le jeune, son fils cadet, qui devait à l'appui de Parysatis le commandement général des troupes d'Asie mineure avec le titre de Karanos, s'était rendu à Babylone auprès de son père malade et avait laissé comme lieutenant le Spartiate Lysandre, qui, l'année précédente, avait défait la flotte athénienne à Ægos-Potamos. Cyrus avait compté sur l'appui de Parysatis pour supplanter son frère aîné Arsakès ; quand il arriva, son père était mort et son frère déjà installé comme roi à Pasargades ; il était venu à la tête d'une armée, et songea à assassiner son frère ; suspect par là et arrêté, il aurait été mis à mort, sans l'intervention de sa mère, qui l'enveloppa de ses bras.

Artaxerxès II

En montant sur le trône, Arsakès prit le nom d'Artaxerxès II ; il est connu des Grecs sous le surnom de Mnémon, à raison de sa mémoire extraordinaire (2). A peine rentré dans son gouvernement d'Asie mineure, Cyrus le jeune pro-

(1) Il s'agit de son frère Arsitès, aidé par Artyphios, fils de Mégabyze, et de son cousin Pissuthnès, fils d'Hystaspe et satrape de Lydie, qui se rendit et fut tué en 414.

(2) Traduction du vieux perse *abiataka pers. *yâdè* (écrit *abietaka* dans une glose d'Hésychius), d'après J. Oppert, *Les Mèdes*, p. 220.

fita de ce que la fin de la guerre du Péloponèse mettait à sa disposition des troupes aguerries ; il constitua une forte armée avec laquelle il se lança à la conquête de l'Asie (401). Traversant l'Asie mineure par Konia et les passes du Taurus, il descendit en Cilicie et atteignit l'Euphrate, dont il suivit le cours. Près de Babylone, à Cunaxa, dont le site est marqué aujourd'hui par le Khan Iskandériyyé, sur la route de Bagdad, il fut livré une grande bataille (3 septembre). Les troupes grecques furent victorieuses, mais Cyrus fut tué dans une charge de cavalerie repoussée par les cuirassiers de Tissapherne ; huit de ses défenseurs furent massacrés autour de lui. Le roi, blessé dans la lutte, fit couper au cadavre de son frère la tête et la main.

Cyrus mort, la campagne n'avait plus d'objet. Les soldats asiatiques se débandèrent ; les Grecs, harcelés par les cavaliers perses, transportèrent leur camp sur le Tigre. Du jour au lendemain, ils se trouvèrent sans chefs, ceux-ci ayant été attirés dans la tente de Tissapherne, arrêtés, transportés à Babylone et mis à mort. C'est alors qu'un engagé volontaire qui suivait l'armée en amateur, Xénophon, prit la direction de l'armée et se proposa de la ramener dans sa patrie, en remontant le cours du Tigre, puis la rivière de Bitlis et en traversant les montagnes à la hauteur des sources de l'Euphrate, pour redescendre à Trébizonde sur les bords du Pont-Euxin. Ce beau fait de guerre est universellement connu sous le nom de retraite des Dix mille et a été merveilleusement raconté par le général lui-même, dans son *Anabase*.

La Perse avait senti sa faiblesse militaire ; dorénavant elle intervint dans les affaires grecques en employant la corruption. Athènes unit sa flotte à celle du grand roi, Conon s'empara de l'île de Cythère, et les longs murs unissant Athènes au port du Pirée furent reconstruits grâce à une subvention perse. L'Égypte, qui avait essayé en vain à plusieurs reprises de secouer le joug étranger, y réussit vers 405, sous la direc-

tion d'un petit-fils d'Amyrtée, qui s'appelait comme son grand-père ; toutefois, ce ne fut que six ans plus tard que l'indépendance du pays devint complète, avec Néphoritès. En Asie mineure, les populations indigènes s'étaient également révoltées : il fallut les réduire. Artaxerxès dicta à ses adversaires la paix d'Antalcidas, à l'automne de 387. Les colonies grecques d'Asie et Chypre retombaient sous le joug perse. Ce résultat était douloureux pour l'amour-propre des Hellènes ; mais le régime perse n'avait rien de bien pénible car il laissait une grande liberté, pour l'administration intérieure, à ces provinces fort éloignées du centre de l'empire ; aussi vit-on se créer des petites dynasties locales et des municipalités indépendantes auxquelles on ne demandait que de se reconnaître vassales du grand roi et de payer exactement le tribut. La religion des anciens Perses ne faisait aucun prosélytisme ; sur les monnaies des satrapes on trouve non seulement l'image d'Ahura-Mazda, mais encore celles du Baal de Tarsous et de Pallas Athénè.

Évagoras, descendant des Teucriens, s'empara de l'île de Chypre, et les roitelets dépossédés s'adressèrent au grand roi pour les secourir. Ses succès avaient été facilités par ce fait que les Perses étaient occupés avec l'Égypte, redevenue indépendante ; aussi le roi de ce dernier pays, Hakôris, lui envoya-t-il des renforts, pendant que Tyr lui fournissait des navires. Les Perses, conduits par Autophradate, *Karanos* d'Asie mineure, et le Carien Hécatomnos n'eurent d'abord aucun succès ; il fallut que Tribaze et Oronte prissent des mesures énergiques pour le resserrer dans sa capitale, Salamine, dont il finit par être reconnu roi, moyennant une déclaration de vassalité et le paiement d'un tribut annuel (380).

La révolte des satrapes vint bouleverser l'Asie mineure. Ariobarzane, satrape de Phrygie et de Mysie, qui en donna l'exemple, fut d'abord combattu par le *Karanos* Autophradate, mais celui-ci ne tarda pas à se déclarer rebelle ; il put

dès lors compter sur l'appui des villes grecques et du pharaon d'Égypte. La trahison débarrassa le roi d'une partie de ses adversaires ; d'autres, comme Oronte, firent la paix avec lui. Datamis, qui avait jusque là servi fidèlement, se tailla un grand royaume entre le Pont-Euxin et la Méditerranée, mais il fut mis à mort par ses propres troupes. Ces mouvements, quarante ans avant la conquête d'Alexandre, montraient l'extrême faiblesse du pouvoir central (1).

Des drames de famille se passaient à la cour. Parysatis avait empoisonné Statira, femme d'Artaxerxès ; elle avait été reléguée à Babylone à la suite de ce crime. Statira avait trois fils ; on fit croire à Darius, héritier présomptif, qu'il allait être supplanté par son cadet Okhos ; il attenta à la vie du roi et fut puni de mort ; Ariaspès crut que le roi voulait le faire périr, et il se suicida. Arsamès, fils d'une concubine, fut également assassiné ; il était l'enfant chéri de son père, qui en mourut de chagrin à l'âge de quatre-vingt-six ans (358) (2). C'est sous le règne d'Artaxerxès qu'Esdras ramena à Jérusalem une colonie de Juifs babyloniens, acheva la construction du temple déjà commencée sous Darius Ier, en 520, et tenta d'organiser une communauté sur la base du Pentateuque refondu pendant l'exil ; il y fut aidé par Néhémie, lui-même juif, échanson du roi et gouverneur de Judée dès avant le retour d'Esdras.

C'est également dans les inscriptions laissées par ce roi qu'on voit apparaître pour la première fois les noms de Mithra et d'Anâhita, pour lesquels il paraît avoir eu une dévotion particulière, surtout cette dernière, à laquelle il fit élever des temples dans diverses régions de son empire (3).

(1) Communication de Salomon Reinach à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (*Comptes rendus*, 1923, p. 393). Cornélius Nepos a écrit la vie de Datamis, probablement d'après Dinon de Colophon.

(2) D'après le pseudo-LUCIEN, *Macrobe*, 15, ou quatre-vingt-quatorze, selon Dinon, dans PLUTARQUE, *Artaxercès*, 30.

(3) Notamment à Babylone, à Suse et à Ecbatane, d'après Bérose dans CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Protr.*, 5, 65,3 (LIX, p. 67). Ce culte lui est sûre-

Artaxerxès III

Okhos, le seul survivant des trois fils de Startira, prit le nom d'Artaxerxès III, et son premier geste fut de faire mettre à mort les princes de la famille royale, pour éviter toute compétition ultérieure, moyen violent qui fut souvent imité depuis en Orient. L'Asie mineure n'était pas redevenue tranquille ; le *Karanos* Artabaze, craignant d'être accusé d'avoir pris part à la révolte des satrapes, s'y joignit effectivement et battit, avec l'aide des Athéniens, les troupes envoyées

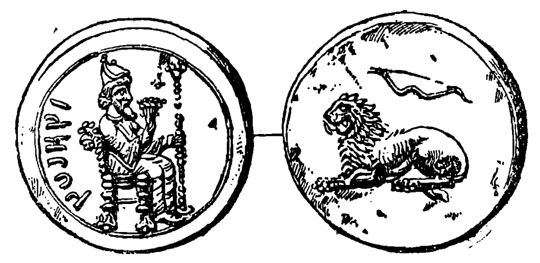


Fig. 44. — Statère d'Artaxerxès III.

contre lui (356) ; mais, dès que l'appui d'Athènes lui manqua, il jugea bon de s'enfuir auprès de Philippe de Macédoine. L'Égypte avait la main dans toutes ces entreprises ; c'est sur elle que tomba la colère du roi. Une première entreprise, en 353, n'eut aucun succès ; cinq ans plus tard, le roi prit en personne le commandement des troupes après que deux de ses satrapes eurent été battus par Tabnit, roi de Sidon, appuyé par des troupes grecques à la solde de l'Égypte; devant le déploiement des forces perses, Tabnit prit peur et rendit la ville, ce qui ne l'empêcha pas d'être exécuté avec

ment particulier, car son successeur Okhos ne nomme que Mithra dans son inscription de Persépolis.

les citoyens qui l'avaient accompagné ; les autres s'enfermèrent dans leurs maisons et les incendièrent. Mentor de Rhodes, qui, avec ses Grecs, n'avait plus d'emploi depuis la chute de Sidon, se joignit à l'armée perse qui, grâce à son concours, s'empara de Péluse et de Bubastis, ce qui entraîna l'occupation de l'Égypte, réduite une fois de plus à l'état de province perse (345). Le même mercenaire aida Artaxerxès III à reprendre l'Asie mineure. Le siège de Périnthe par Philippe en 340 fit penser aux Perses que le roi de Macédoine avait des vues sur l'Asie, et il n'est pas impossible qu'ils aient trempé dans son assassinat, en 336. L'année précédente, Artaxerxès III était mort, empoisonné par l'eunuque Bagoas, qui se sentait menacé par des intrigues de cour. Il avait été remplacé par Oarsès, son plus jeune fils : celui-ci fut également victime de Bagoas, qui installa sur le trône un arrière-petit-fils de Darius II (1), Darius III Codoman, en 335. C'était un ami de l'eunuque, mais celui-ci fut trompé dans son attente ; Darius refusa de se soumettre à son pouvoir, et l'obligea même à boire le poison qu'il avait préparé pour lui. Il sauvait ainsi sa vie ; mais, quel que fût le courage personnel de Darius, il se privait ainsi d'un homme qui aurait pu peut-être détourner l'orage qui menaçait l'empire des Achéménides.

Darius III Codoman

Ce n'était pas pour une question monétaire, la lutte de l'étalon d'argent des Grecs contre l'étalon d'or des Perses (2), qu'Alexandre, fils de Philippe, se lança en plein cœur de

(1) **XVIII**, p. 808, n. 3 ; **VI**, XVII, 5, § 5, fait de lui un petit-neveu d'Artaxerxès II. D'après **V**, XV, 3, 24, et Plutarque, *Vie d'Alexandre*, chap. XVIII, il n'appartenait pas à la race royale et avait exercé dans sa jeunesse le métier de courrier.

(2) Sur cette question, voir les autorités citées par Ferd. Justi, **IX**, t. II, p. 471, note 2.

l'Asie inconnue, où il n'avait encore pénétré qu'un corps de mercenaires grecs, celui que Xénophon avait heureusement ramené après Cunaxa. Reprenant les idées de son père, dont la mort avait interrompu le cours, il voyait dans l'énorme empire perse l'oppresseur de la Grèce, et c'est l'Hellade qu'il voulut délivrer, en portant la guerre au cœur même du pays ennemi. Il passa l'Hellespont, au printemps de 334, à la tête de quarante mille hommes, sans que personne entravât son expédition ; une bataille gagnée sur le bords du Granique lui ouvrit l'Asie mineure. Les colonies grecques furent déclarées libres ; Halicarnasse se défendit sous un chef perse, Orontôbatès, aidé de l'amiral Memnon, toujours au service perse, qui mourut d'ailleurs à Mitylène au commencement de l'année suivante.

Par la Cappadoce, le conquérant descendit dans les plaines de la Cilicie et, en suivant la côte, rencontra l'armée perse établie à Issus pour lui disputer l'accès des Portes syriennes. Resserré entre les montagnes et la mer, le champ de bataille était trop étroit pour que la cavalerie perse pût tenter des charges couronnées de succès ; elle fut mise en déroute complète, et Parménion s'empara, à Damas, du camp et de la famille royale, avec un immense butin. Le vainqueur n'accueillit pas les offres d'alliance que lui fit Darius, mais il s'avança le long de la côte, avec l'idée probable de ne pas laisser d'ennemis sur ses derrières. C'est ainsi qu'il subjugua la Syrie, où la ville de Tyr l'arrêta pendant sept mois. Gaza pendant deux. L'Égypte l'accueillit comme un libérateur et lui décerna les honneurs divins. Trait de génie, il créa Alexandrie sur l'emplacement de Rakoti ; cette ville devint une des métropoles commerciales du monde.

Au printemps de 331, il quitta Memphis, et la bataille de Gaugamèles lui livra Babylone, Suse et Persépolis ; Darius fut obligé de s'enfuir vers l'Orient. La dernière de ces trois villes fut détruite par l'incendie, soit qu'Alexandre voulût

venger celui d'Athènes sous Xerxès, soit qu'il désirât marquer par là que l'empire des Achéménides avait pris fin. Peut-être le conquérant a-t-il été entraîné, au milieu des fumées du vin, à un acte qu'il put regretter plus tard sans en rien laisser paraître, car nous le voyons prendre la succession des rois perses, et se servir de l'administration de l'empire dès son entrée à Persépolis : la destruction de cette ville ne pouvait servir un dessein de cette nature. Il coûta fort



Fig. 45. — Bataille de Gaugamèles, près d'Arbèles.

cher à ses anciens compagnons de refuser de se soumettre aux mœurs orientales, et plusieurs payèrent de leur vie leur franchise de soldats macédoniens.

Il restait à conquérir le plateau de l'Iran et ses dépendances vers l'Orient. Darius pensait à réunir de nouvelles troupes en Médie ; son projet fut traversé par la conspiration de deux satrapes, Bessos et Barsaëntes, qui le tuèrent pendant qu'il fuyait devant l'armée d'Alexandre (juillet 330). Le premier des deux meurtriers, de la race des Achéménides, songeait à succéder à sa victime sous le nom d'Artaxerxès IV;

la marche en avant de Ptolémée interrompit son entreprise. Une révolte du Mède Baryaxes fut promptement réprimée par le satrape d'Arménie. Au nord, Alexandre s'avança jusqu'au Iaxartes, prit Kyropolis (Oura-tübè) et fonda une Alexandrie qui est aujourd'hui Khodjend. En 327, après avoir célébré à Bactres son mariage avec Roxane, fille d'Oxyartès, il descendit dans la vallée de l'Indus, et s'avança jusqu'à l'Hyphase (Setledj) : les princes indiens Porus et Taxile se soumirent. Sisikottos, autre prince indien, fut établi dans la forteresse d'Aornos (Rânigarh), entre Kaboul et la vallée du Sind. Alexandre descendit le cours du grand fleuve ; blessé à l'assaut de la forteresse des Malliens, il détruisit la capitale de Musicanus et mit en croix les Brahmanes qui avaient soulevé le peuple. L'armée revint de Patala en Perse, soit par l'Arachosie et le Khorasan, soit par la Gédrosie, non sans éprouver de grandes pertes. Néarque ramena la flotte en suivant les côtes, dans l'automne de 325 (1).

A peine de retour à Babylone, Alexandre, épuisé par les fatigues et les excès, prit la fièvre dans les marais du bas Euphrate ; aggravée par une orgie, la maladie l'emporta en quelques jours. Il mourut dans le palais de Nabuchodorosor, appelé aujourd'hui El-Qaçr (2), à l'âge de trente-deux ans, le 13 juin 323. Son corps, embaumé, fut transporté à Alexandrie, où il se trouve encore, mais dans un endroit ignoré de longue date, peut-être sous les tombeaux des membres de la famille du khédive d'Égypte qui entourent la mosquée de Daniel.

(1) A. W. Hughes, *The Country of Balochistan*, Londres, 1877, p. 177 ; Tomaschek, *Topographische Erläuterungen der Küstenfahrt Nearchs*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie des sciences de Vienne, 1890.

(2) E. Sachau, *Am Euphrat und Tigris*, Leipzig, 1900 : *Vorwort*, p. 1.

CHAPITRE VIII

ORGANISATION DE L'EMPIRE PERSE ACHÉMÉNIDE

Le grand empire fondé par Cyrus et Darius Ier n'existait plus ; il n'était remplacé par rien, car Alexandre en mourant laissait le trône au plus digne, et ce fut un morcellement dans lequel on voit réapparaître les nationalités qui, durant deux siècles, avaient été groupées sous la domination des Achéménides.

Tout l'édifice reposait sur un seul sentiment : la loyauté des sujets envers la dynastie régnante, dont le représentant était révéré à l'égard d'une divinité et entouré, dans les cérémonies, d'une pompe saisissante. Les éclatants succès des deux fondateurs avaient illuminé leur souvenir d'une gloire impérissable, et c'est pour matérialiser cette gloire que les Perses croyaient que leurs rois étaient entourés de cette auréole que les peintres appellent justement une gloire, le *hvarenô* de l'Avesta (*farr* du persan moderne). Ce roi, autocrate absolu, gouvernait de loin ; les populations soumises conservaient leur organisation particulière, leur religion, leurs chefs même ; les Phéniciens continuèrent d'être gouvernés par des rois, les Égyptiens eurent leurs chefs de nomes ; les Juifs poursuivirent tranquillement l'établissement de leur État théocratique ; tant que ces provinces vassales reconnaissaient le pouvoir du roi et payaient les impôts, les populations vivaient tranquilles. Seulement tous les sujets sans exception, jusqu'aux plus hautes dignités, jusqu'aux ministres et aux généraux, étaient considérés comme les es-

claves *(bandaka)* du roi, conception que nous avons vue se maintenir, jusque dans des temps fort proches du nôtre, dans l'Empire ottoman, bâti, avant les réformes du XIXe siècle sur le même modèle que la vieille monarchie asiatique.

Cet immense État, le premier de cette importance que l'on vît s'établir sur la terre, et qui embrassait les nationalités et les langues les plus diverses, qui faisait l'admiration, l'étonnement et même l'effroi des Hellènes particularistes, groupés autour de leurs cités minuscules, était maintenu par une administration héritée de l'Assyrie et de la Babylonie, où les ancêtres de Cyrus avaient été chercher les modèles de leur petite principauté d'Anzan. Ce sont les scribes de ces bureaux administratifs qui inventèrent, en simplifiant les caractères cunéiformes qui avaient servi si longtemps aux besoins des États du bassin de l'Euphrate et du Tigre, un syllabaire approprié à la langue indo-européenne que les Perses amenaient avec eux ; c'est dans ce caractère qu'est tracée la partie iranienne de la grande inscription de Bîsoutoûn, à côté des traductions babylonienne et élamite du texte où Darius Ier a légué à la postérité la plus reculée le récit de ses exploits (1).

L'empire était divisé en satrapies ou vice-royautés (2)

(1) Voir plus haut, *Introduction*, chap. II, pp. 22 s.

(2) Hérodote compte vingt satrapies ; l'inscription de Persépolis en énumère vingt-quatre, et celle de Naqsh-i-Roustem vingt-huit. Au début, il y en avait vingt-trois : 1° le Fârs ou Perside ; 2° l'Élam ou Susiane ; 3° la Chaldée ; 4° l'Assyrie ; 5° la Mésopotamie, la Syrie, la Phénicie et la Palestine, confondues sous le nom d'Arabayâ ; 6° l'Égypte ; 7° les peuples de la mer (Ciliciens et Chypriotes) ; 8° l'Ionie ou colonies grecques d'Asie mineure ; 9° la Lydie et la Mysie ; 10° la Médie ; 11° l'Arménie ; 12° la Katpatouka (région centrale de l'Asie mineure, Cappadoce) ; 13° la Parthiène et l'Hyrcanie ; 14° la Zarangie ; 15° l'Arie ; 16° la Chorasmie ; 17° la Bactriane ; 18° la Sogdiane ; 19° la Gandarie ; 20° les Çaka ou Saces, alors dans la grande plaine de Tartarie ; 21° les Thatagous ou Sattagydes, bassin de l'Helmend ; 22° l'Arachosie ; 23° les Maka, sur le détroit d'Ormuz. A la fin du règne de Darius, on en comptait trente et une. On remarquera que la distribution de ces provinces décrit un cercle autour de la Perside, dans le sens du mouvement des aiguilles d'une montre (*dextrorsum*).

placées sous l'autorité d'un satrape (*khchathrapa*) ; ce haut dignitaire avait à côté de lui un secrétaire ou chancelier, chargé en réalité de surveiller les actes du satrape et de les dénoncer à la cour ; il remplissait ainsi un rôle de policier. Le commandement des troupes était réservé à un général dont les Grecs nous ont transmis l'appellation (*karanos*) ; les citadelles des villes avaient un gouverneur particulier (*arga-pat*, chef de forteresse). Ces trois hauts dignitaires, le satrape, le secrétaire et le général étaient indépendants les uns des autres ; ils recevaient directement des ordres de la cour ; ces ordres leur étaient apportés par des courriers de la poste qui parcouraient incessamment les sentiers servant de routes à travers ces espaces immenses (1). En dehors du secrétaire chargé de renseigner la cour (ce que furent beaucoup plus tard les maîtres de la poste aux chevaux du temps de l'islamisme et des khalifes abbassides), toute une organisation de police couvrait les provinces ; analogues aux *missi dominici* de Charlemagne et aux délégués spéciaux dont rêvait Napoléon à Sainte-Hélène, les fonctionnaires qu'on appelait *yeux et oreilles du roi* se rendaient chaque année dans les régions les plus lointaines, pour s'y livrer à des enquêtes sur la situation ; une compgnie de soldats qui les suivait les protégeait et leur prêtait au besoin un concours efficace. Sur le simple rapport de ces fonctionnaires, la cour prenait des résolutions irrévocables ; le gouverneur était déposé, parfois mis à mort, sans forme de procès et sans qu'il fût admis à présenter sa défense ; souvent ses propres gardes étaient chargés d'exécuter la sentence sur le vu d'un ordre royal. Aucun obstacle ne se dressait devant l'omnipotence de l'autocrate, mais cela n'avait rien de spécial à la Perse ; il en a toujours été de même en Asie. En cas d'événements

(1) La seule route digne d'être mentionnée est celle qui unissait Suse à Sardes, à travers l'Asie mineure.

pressants, le satrape prenait aussi en mains la direction des affaires militaires ; cette situation, d'exceptionnelle qu'elle était au début, était devenue normale au temps d'Alexandre (1).

L'une des principales fonctions du satrape était de percevoir les impôts ; on acquittait ceux-ci partie en nature, partie en argent. Les seuls renseignements que nous possédions sur ce sujet nous ont été transmis par Hérodote. Le système adopté était celui de l'abonnement ; une somme fixe était déterminée une fois pour toutes à titre de tribut. Les petits peuples étaient réunis en vastes circonscriptions de perception auxquelles l'historien grec donne le même nom que les cantons d'Égypte : nomes. C'est ainsi que l'Asie mineure était divisée en quatre cercles ; le premier comprenait les Ioniens, les Cariens, les Lyciens et payait quatre cents talents d'argent ; le second renfermait les Mysiens, les Lydiens et d'autres peuples, et acquittait un impôt de cinq cents talents ; les Phrygiens, les Paphlagoniens et l'Hellespont formaient le troisième groupe, taxé à trois cent soixante talents ; la Cilicie versait cinq cents talents, plus trois cent soixante chevaux blancs. La Phénicie, la Palestine et Chypre payaient trois cent cinquante talents (2).

En plus des sept cents talents que devait payer l'Égypte avec ses annexes de la Cyrénaïque et de Barca, elle était tenue à fournir à l'armée d'occupation cent vingt mille mesures de blé, valant six cent dix talents, et les pêcheries du lac Mœris au Fayoum rendaient deux cent quarante talents pour la cassette particulière de la reine. En nature, la Babylonie livrait cinq cents eunuques ; la Médie, cent mille brebis, quatre mille mulets, trois mille chevaux niséens ; l'Arménie, trente mille poulains ; l'Inde, en outre des chiens de chasse qu'elle envoyait au palais du roi, payait en sable

(1) AD. BUCHHOLZ, *Quæstiones de Persarum satrapis*, Leipzig, 1896.
(2) La valeur du talent d'argent était d'environ 6 000 francs or.

d'or la valeur de quatre mille six cent quatre-vingts talents d'argent. Tous les trois ans, les Éthiopiens versaient un tribut d'or, de défenses d'éléphant, de bois d'ébène, plus cinq enfants ; les habitants de la Colchide, tous les cinq ans, cent garçons et cent filles ; les Arabes, chaque année, cent quintaux d'encens. On peut estimer le total des sommes rentrant ainsi, en espèces, dans le trésor royal, à cent millions de francs sans compter les payements en nature ni les cadeaux offerts au roi quand il se trouvait dans la Perside, le Fârs actuel, dont les habitants ne payaient pas d'impôt, n'étant tenus qu'à ce seul présent. Plutarque raconte que Darius avait fait prendre des informations dans les provinces pour savoir si les impôts projetés étaient supportables : quand on lui répondit affirmativement, il en abaissa le taux de moitié, prévoyant que le satrape aurait à prélever sa part pour son entretien. En effet, le satrape n'était, pour la perception, soumis à aucun contrôle ; du moment qu'il envoyait à la cour la somme à laquelle sa province était taxée, on le tenait quitte du reste. Aussi ces petits potentats, pour remplir leurs caisses, ne se privaient pas de molester les populations abandonnées à leur libre arbitre. Ces procédés se sont maintenus en Orient jusqu'à nos jours.

La monnaie venait, au temps de Darius Ier, d'être inventée en Asie mineure ; déjà Crésus avait frappé des monnaies d'or et d'argent ; peut être même les rois de Babylone avaient-ils fait fabriquer des lingots représentant des sicles et des fractions de sicles ; mais Darius généralisa l'emploi de la monnaie d'or et fit frapper des pièces portant, d'un seul côté seulement, l'empreinte d'un archer bandant son arme, un genou en terre (1).

Cependant, il est juste de dire que les vice-rois, armés de ce pouvoir sans frein, réprimaient le brigandage et les guerres

(1) E. Babelon, *Revue de numismatique*, 1901, p. 161 ; Pognon, dans le *Journal asiatique* XIe sér., t. XVII, 1921, p. 31.

locales ; ils veillaient à la sécurité des routes et protégeaient l'agriculture : Darius félicita le satrape Gadatas qui avait planté des arbres en Asie mineure et établi un de ces parcs réservés à la chasse, plaisir favori des rois (1). Les Achéménides, en effet, aimaient à poursuivre le gibier dans ces immenses parcs entourés de murs que l'on appelait *paradis* et où des pavillons permettaient au roi et à son entourage de prendre quelque repos. On a trouvé à Sidon les ruines d'un de ces pavillons, présentant un avant-corps de grands taureaux agenouillés, semblables aux *protomès* de taureaux adossées que montrent les chapiteaux de Persépolis et de Suse (2) ; ce sont sans doute les traces de la révolte du roi de Sidon Tennès (Tabnit), contre Artaxerxès III Okhos, en 351, où les insurgés détruisirent le parc royal (3).

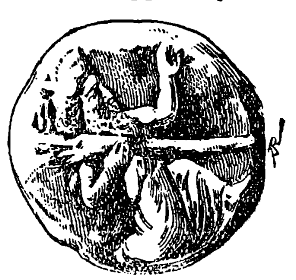


Fig. 46. — Darique de Darius.

Pour veiller sur la personne du roi, il avait été constitué une garde composée de Perses et de Mèdes, et aussi probablement de Susiens, à en juger par les frises du palais de Suse, aujourd'hui au Louvre, où les figures basanées des personnages indiquent des habitants des contrées chaudes. Cette garde, divisée en trois corps, comprenait deux mille cavaliers et deux mille fantassins, tous d'origine noble ; ils étaient armés de lances se terminant à la partie inférieure par des pommes d'or ou d'argent, d'où le nom de *mélophores* que les Grecs leur ont donné. La frise des archers montre qu'en plus d'une longue pique d'environ deux mètres, ils

(1) *Bulletin de correspondance hellénique*, 1889, p. 529 sq.

(2) Clermont-Ganneau, *Le paradeisos royal achéménide de Sidon*, communication à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 17 déc. 1920, résumée dans la *Revue biblique*, 30e année, 1921, p. 106-109.

(3) VI, XVI, 41-45.

étaient armés d'un arc et d'un carquois rempli de flèches. Au-dessous d'eux venait un corps de dix mille hommes nommés les Immortels, formant dix bataillons dont le premier portait des lances ornées de grenades d'or (1). On les appelait ainsi, disait la tradition populaire, parce que, dès que l'un d'entre eux mourait, il était immédiatement remplacé, de sorte que le nombre de dix mille ne variait jamais ; mais il semble bien que nous avons là la trace d'une étymologie populaire, cherchant à expliquer le nom des Amardes, peuple

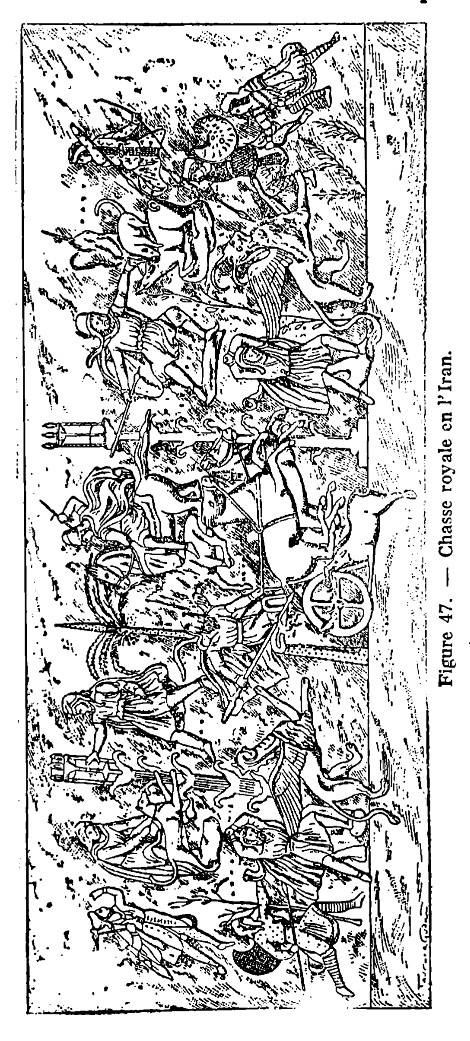


Figure 47. — Chasse royale en l'Iran.

(1) HÉRACLIDE DE CUMES, *Fragment I*, dans MÜLLER-DIDOT, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. II, p. 95-96.

de Perse, par sa signification en perse (*a* priv. + *mereta*, mourir).

Cette garde, avec les garnisons des forteresses les plus importantes, était la seule partie permanente de l'armée ; le reste provenait de levées faites en temps de guerre. Si la lutte était localisée, elle était poursuivie par les satrapes locaux au moyen des contingents fournis par les populations qui leur étaient soumises ; si elle avait un caractère général et que le souverain dût paraître à la tête des troupes, sa garde, qui l'accompagnait, se trouvait entourée des réserves de toutes les provinces, ramassis de peuples d'origine et de langage divers, amas confus, sans cohésion entre ses diverses parties. Lorsque ces masses confuses et non organisées trouvaient en face d'elles, malgré leur supériorité numérique, des armées organisées et des chefs sachant se servir des ressources de la tactique, elles ne pouvaient soutenir le choc : on le vit bien souvent pendant les guerres médiques ; on le vit encore mieux lorsqu'elles trouvèrent en face d'elles la phalange macédonienne.

L'administration de la justice était indispensable à un aussi vaste empire. Le roi était le juge suprême, surtout en matière pénale ; c'est lui qui prononçait en premier et dernier ressort quand il s'agissait de crimes dirigés contre la sûreté de l'État ou contre sa personne. En matière civile, il avait délégué ses pouvoirs à des juges nommés par lui ; on en trouve déjà sous le règne de Cambyse (1) ; Sisamnès, un des juges royaux, fut condamné à mort par ce prince et exécuté parce qu'il avait reçu de l'argent pour rendre un jugement injuste ; après sa mort, il fut écorché ; on découpa sa peau par bandes, et l'on en recouvrit le siège où il rendait la justice. Cambyse donna au fils la place de son père et le contraignit à s'asseoir sur le siège ainsi barbarement décoré (2). Artaxerxès Ier

(1) I, III, 61. — (2) I, V, 25. Voir ci-dessus, p. 245.

renchérit encore sur ce traitement féroce ; il fit écorcher vifs des juges qui avaient rendu des sentences iniques ; l'on étendit aussi leurs peaux sur leurs sièges (1). Cependant, la loi ne permettait à personne, pas même au roi, de faire mourir un homme pour un seul crime, ni à aucun Perse de punir un de ses esclaves d'une manière trop atroce pour une seule faute ; mais si, par un examen réfléchi, il se trouvait que les fautes de celui-ci fussent en plus grand nombre et plus considérables que ses services, son maître pouvait alors suivre les mouvements de sa colère (2).

La haute trahison était punie par la décollation et l'ablation du bras. La grande inscription nous renseigne sur les châtiments réservés aux rebelles. Ceux-ci étaient amenés à la cour royale, où on leur coupait le nez et les oreilles ; on les montrait au peuple, puis ils étaient emmenés au chef-lieu de la province où ils s'étaient révoltés, et ils y étaient exécutés. Cyrus le jeune, après sa mort, eut la tête et la main droite coupées. La famille tout entière suivait généralement le sort de son chef (3).

De simples particuliers étaient parfois chargés de l'exécution des sentences capitales. Orontas, condamné à mort par Cyrus le jeune pour un acte de traîtrise, fut remis à Artapatès, porte-sceptre, et depuis on n'entendit plus parler de lui (4). C'est ainsi qu'au milieu du XIX[e] siècle après J.-C., les notables persans furent chargés de torturer et de mettre à mort les Bâbis, lors de la persécution dirigée contre la nouvelle secte.

(1) Note de Larcher dans sa traduction d'Hérodote, t. I, p. 439.
(2) I, I, 137. — (3) CV, III, 649 sq. — (4) III, I, 6.

CHAPITRE IX

RELIGIONS DE LA PERSE AU TEMPS DES ACHÉMÉNIDES

Dans l'immense empire que Cyrus avait fondé et dont Darius I[er] avait rétabli l'unité, les peuples soumis avaient tous conservé leur religion particulière ; l'éclectisme des grands rois ne faisait pas de prosélytisme. La seule exception connue est purement apparente. Une inscription trilingue de Xerxès, découverte à Persépolis en 1935, est consacrée exclusivement à commémorer une circonstance dans laquelle le grand roi a humilié les dieux d'un peuple de son empire. Dans certaine des trente régions qui de l'Ionie d'outre-mer (Europe) à l'ouest, au Gandara et au Sind à l'est, formaient ses États, il y eut des troubles, raconte Xerxès. « Il y avait un endroit, ajoute le texte officiel, où auparavant les *daewâs* (démons) étaient adorés. Par la grâce d'Ahoura-Mazdâ je détruisis ces repaires de *daewâs* et proclamai qu'on n'adorât plus les *daewâs*. Où auparavant étaient adorés les *daewâs* j'adorai Ahoura-Mazdâ. » Ceci se passa à Athènes le surlendemain de l'incendie de l'acropole rapporté par Hérodote, la veille ou le jour même de la bataille de Salamine (1) : les Athéniens furent contraints d'assister à une fête en l'honneur du dieu du roi et d'y prendre part en accomplissant

(1) Cf. Isidore Lévy, *L'inscription triomphale de Xerxès*, dans *Revue historique*, 1939, I, p. 105 sq.

pour lui les cérémonies traditionnelles par lesquelles ils rendaient un culte à leurs propres dieux (1).

D'ordinaire, nous voyons ces souverains se faire initier aux cultes des divinités exotiques et se faire adopter par des dieux étrangers. Quelles étaient donc les croyances intimes de ces autocrates, assez souples, assez lâches pour leur permettre d'aussi proches accointances avec les divinités pro-

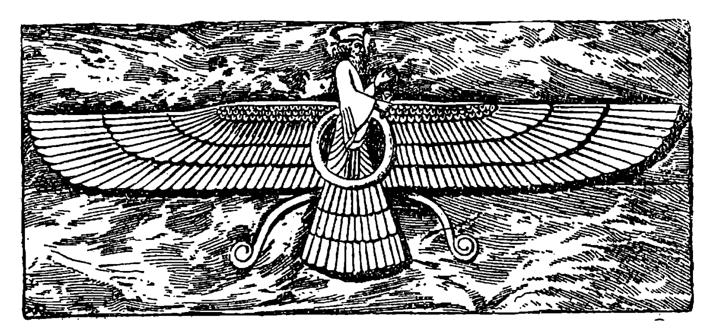


Fig. 48. — Ahura-Mazdâ des bas-reliefs persépolitains.

tectrices des peuples vaincus ? Malheureusement, la pénurie des documents que nous possédons ne nous permet que de saisir quelques lignes d'une question intéressante, qui touche à la politique de ces souverains et dont la solution serait, pour l'histoire, d'une portée considérable.

Il paraît bien que le groupe médo-perse avait trois religions : celle du roi, dont nous avons des témoignages dans les inscriptions ; celle du peuple, dont le peu qui nous est connu remonte à Hérodote, et enfin celle des Mages, dont il ne reste guère d'autre témoignage que les *gâthâ* ou hymnes conservées dans le texte de l'Avesta.

La première met au sommet de l'univers Ahura-Mazdâ,

(1) Cf. p. 266.

le plus grand de tous les dieux (1), qui a créé le ciel et la terre. Le roi règne par la grâce d'Ahura-Mazdâ : c'est lui qui lui a donné le pouvoir, c'est son appui qui lui a permis de vaincre les révoltés, ainsi que le proclame Darius dans l'inscription de Bîsoutoûn (2).

S'il est le plus grand de tous les dieux, c'est qu'il y en a d'autres ; mais ceux-ci ne sont pas désignés nominativement ; évidemment, ils ne jouissaient pas de la confiance royale. L'expression difficile *vithaibich bagaibich* a été interprétée longtemps par : « les dieux des clans et des cantons (*vith*), les dieux locaux, les pénates » ; mais il convient de remarquer que les deux textes, élamite et babylonien, qui accompagnent le texte vieux-perse, traduisent ces deux mots par « tous les dieux ». Comme on ne peut songer à une erreur des traducteurs, que d'autres scribes n'auraient pas tardé à dénoncer, il faut admettre que le mot *vith* est, comme on l'a conjecturé, une forme dialectale correspondant au zend *vispa*, tout » (3). Nous n'avons aucun document qui nous permette de deviner quelle était la religion de Cyrus et de Cambyse ; nos renseignements ne commencent qu'avec Darius (4).

La divinité n'étant pas visible, c'est sous la forme d'un symbole qu'elle était adorée ; et nous en avons un témoin irréfragable dans le tableau sculpté sur le tombeau de Darius. C'est à un feu entretenu sur un autel de pierre que s'adresse

(1) *Mathista bagânâm* dans une inscription de Persépolis, *baga wazarka* sur le tombeau de Darius à Naqsh-i-Roustem.

(2) Col. I, l. 12 et l. 24-26.

(3) Sur cette question, voir l'appendice ajouté par L. H. Gray, de l'Université de Princeton, à l'article de WILLIAMS JACKSON, *The Religion of the Achæmenian Kings*, dans le *Journal of the American Oriental Society*, vol. XXI 2e partie, 1901, p. 181. La version araméenne d'Éléphantine ne contient malheureusement pas le passage correspondant.

(4) Pour Cyrus, les documents babyloniens et la Bible ne le connaissent que comme adorateur de Mardouk et roi de Babylone ; pour Cambyse, l'inscription sur la statue naophore du Vatican est relative au rétablissement du culte égyptien dans le grand temple de Saïs. On n'y trouve aucune allusion aux croyances personnelles de ces deux rois.

l'hommage du roi ; le soleil éclaire la scène, qui se tient en plein air, puisque les anciens Perses n'avaient pas de temples, et une image d'Ahura-Mazdâ, empruntée à un type assyrien, plane sur le tout. Ce n'est que beaucoup plus tard que l'on tiendra le feu sacré à l'abri des rayons du soleil.

Dans les inscriptions d'Artaxerxès Mnémon et Okhos, l'on voit apparaître pour la première fois les noms de Mithra et d'Anahita ; le premier, à l'origine « dieu du contrat » suivant A. Meillet, a été à un moment assimilé au soleil et est devenu plus tard la divinité d'une religion secrète dont les adeptes se sont multipliés sur la surface de l'empire romain ; la seconde, empruntée peut-être à l'Assyrie, était la planète Vénus. La dévotion du roi avait changé de caractère ; l'idée vieillie d'un Ahura-Mazdâ, isolé dans le ciel, avait vu naître à côté d'elle de nouvelles divinités, plus jeunes et partant plus actives.

Mithra était très anciennement révéré par les Iraniens, bien que son introduction dans la religion particulière des rois ne remonte qu'à la fin du ve siècle. Au xive siècle avant notre ère, il est mentionné avec Varouna, Indra et les Nastatiya comme dieu du Mitani, dans la Mésopotamie du Nord (1) ; dans la religion pré-avestique, il fait l'office de médiateur (2) entre le monde supérieur et lumineux et le monde inférieur et ténébreux. A partir d'Artaxerxès II, les rois l'honorent comme dispensateur de la gloire royale, le prennent à témoin de leurs serments et l'invoquent dans les combats.

L'introduction d'Anahita dans le panthéon iranien indique que la religion royale s'imprègne d'astrologie chaldéenne ; et c'est sous cette forme qu'elle s'est maintenue dans certains royaumes d'Asie mineure, après la chute de l'empire perse (3).

(1) Cf. **XIX**, I, II, 589, 829.
(2) Μεσίτης, (Plutarque *de Iside*, 46).
(3) **CXXXV**, p. 8, l. 10-11 ; p. 121, I. 13-17 ; Fr. Cumont, *Religions orientales*, p. 258. Cf. J. Toutain, *Légende de Mithra*, dans la *Revue de l'Histoire des religions*, 1902, XLV, p. 141-157.

Le peuple adorait les quatre éléments, dont le premier, la lumière, est divisée en deux sortes : la lumière du jour (le soleil) et la lumière de la nuit (la lune); puis venaient l'eau, la terre, le vent. La religion populaire admettait les sacrifices d'animaux faits en présence d'un mage, car, nous dit Hérodote, la présence d'un ecclésiastique de cet ordre était nécessaire pour la validité de cet acte. Le sacrificateur conduisait la victime dans un lieu pur, et, la tête couverte d'une tiare couronnée de myrte, il invoquait le dieu et priait pour la prospérité du roi et de tous les Perses ; il coupait la victime par morceaux, en faisait bouillir la chair et en posait les morceaux sur un lit d'herbe tendre, par exemple du trèfle. Le mage entonnait alors une « théogonie » : puis le sacrificateur emportait les chairs de la victime et en disposait à volonté. A propos de ce mot de théo-



Fig. 49. — Le roi en lutte contre un mauvais génie. (Persépolis).

gonie, l'on s'est demandé si les *gâthâ* ne seraient pas désignés sous ce nom ; rien ne prouve que les fragments prosodiques conservés sous cette appellation soient les hymnes mêmes que signale Hérodote ; mais, comme ces fragments ont un caractère archaïque très prononcé, l'on peut admettre que, s'ils ne sont pas les mêmes que la fameuse théogonie, ils devaient s'en rapprocher de très près.

Un fragment de bas-relief trouvé au village d'Erghili, près du lac de Manias, dans la région de Dascylion, en Asie mineure, représente une scène de sacrifice. Deux personnages, dont l'un est barbu et semble être un mage, sont debout à droite d'une sorte de niche architecturale ; le montant visible est surmonté d'une *protomè* de taureau. De la main droite ouverte et étendue, les deux Perses font un geste rituel ; ils tiennent de la main gauche un objet allongé, un faisceau de verges, ou une courte massue. Devant eux une tête de bélier et une tête de taureau sont posées sur un amas de brindilles. On retrouve ici un détail noté par Strabon (1) ; les deux personnages, le mage et son compagnon, ont ramené devant leur bouche les barbes de leur tiare. Ce monument est de la fin du ve siècle avant notre ère ; il est probablement l'œuvre d'artistes grecs travaillant pour des Perses. Il y a lieu de noter que l'un des deux satrapes d'Asie mineure avait sa résidence à Dascylion (2).

Possesseurs de certains privilèges, d'attributions politiques et religieuses, les Mages (3) constituent au temps des Achéménides un groupement social et respecté. Hérodote les considère comme une tribu faisant partie de la confédération des Mèdes et les identifie à la classe sacerdotale.

Comme les lévites du culte de Iahvé qui à l'origine étaient les

(1) V, XV, 732-733.
(2) Collignon, *Bulletin de l'Académie des inscriptions*, 6 janvier 1914, p. 20.
(3) E. Benveniste, *Les Mages dans l'Ancien Iran*, Paris, 1938, discute le nom des Mages et fait la critique des traditions qui les concernent.

membres de la tribu de Lévi, il semble que les Mages s'étaient spécialisés dans la connaissance et la pratique d'un rituel sur lequel nous n'avons pas de renseignements, mais qui a dû représenter un ensemble de traditions et de croyances très anciennes, remontant pour la plupart à l'époque préhistorique où les Indiens et les Iraniens formaient encore un seul peuple, et que l'on voit coordonner en un *corpus* unique à l'époque des Sassanides : l'Avesta, qui n'a point été inventé de toutes pièces, mais a sûrement gardé d'antiques souvenirs. La rédaction qui nous en a été conservée remontant tout au plus à l'époque des Sassanides, c'est à propos de cette dynastie que nous traiterons plus longuement des croyances, des dogmes et des rites conservés par les Mages pendant des siècles pour ne devenir une religion officielle qu'au IIIe siècle de l'ère chrétienne.

En ce qui concerne les usages relativement aux morts, Hérodote assure que les Perses enduisent de cire les corps et les mettent ensuite en terre (1). Quant aux mages, ils n'enterrent les corps qu'après qu'ils ont été déchirés par un oiseau ou par un chien (2). Voilà une différence sensible entre les deux coutumes. La première est perse ; c'est ainsi que les rois se sont fait creuser, au flanc des montagnes, des tombeaux ornés à l'extérieur de motifs architecturaux. La seconde est spéciale à la corporation des mages ; c'est celle qui est préconisée par l'Avesta, en ce qui concerne l'oiseau, non le chien, qui figure pourtant dans les cérémonies funèbres (survivance du rite ancien ?) ; c'est elle qui, conservée par les Parsis, leur a fait construire les *dakhma* ou Tours du

(1) Cf. CICÉRON, *Tusculane*, I, 45, 108 : « Persæ etiam cera circumlitos condunt, ut quam maxime permaneant diuturna corpora. »

(2) Cf. CICÉRON, *Ibid.* « Magorum mos est non humare corpora suorum, nisi a feris sint ante laniata. » Le texte d'Hérodote porte : « Avant qu'il [le cadavre] n'ait été *traîné* (ἑλκυσθῆναι) par un oiseau ou par un chien. » D'après Strabon, l'exposition des cadavres pour en faire dévorer les chairs par les animaux sauvages était une coutume des montagnards du Pamir, introduite de son temps en Bactriane.

silence, larges cimetières circulaires à ciel ouvert, construits dans des endroits déserts auprès des montagnes. La construction des *dakhma* est assez récente ; les auteurs classiques ne font mention de rien de pareil, et l'on n'en a pas trouvé de vestiges.

La religion des rois, c'est celle que les ancêtres de Cyrus avaient eue dans leur capitale d'Anzan, quand ils dominaient une population anzanite plus civilisée qu'eux-mêmes et à laquelle ils l'avaient sans doute empruntée : or cette civilisation anzanite, dans sa forme la plus récente, avait été influencée par celle de Babylone, qui avait soumis l'Élam ; d'où sans doute une influence réelle d'une religion sémitique sur les croyances d'une famille incontestablement aryenne.

Pour ce qui est des Mages, c'est tout le contraire : en Médie, dans les hautes montagnes de l'Adherbaïdjân et de l'Iraq-adjémi, ils échappaient à toute emprise morale des habitants des plaines. On conçoit alors clairement qu'ils aient pu conserver à travers les siècles, jusqu'au moment de la rédaction de l'Avesta, une foule de croyances et de traditions dont la proche parenté avec celles de l'Inde est évidente. Au temps des Achéménides, rien n'en transpire au dehors, à l'exception des rares indices que nous communiquent les auteurs grecs ; les Perses ne se servent des mages que pour les sacrifices qu'ils offrent ; en dehors de cela, la religion officielle ne reconnaît qu'un Dieu suprême, et, au-dessous de lui, d'autres dieux innommés.

De ce que cette religion royale ne connaît qu'un seul Dieu, alors que l'Inde en connaît des milliers et que l'Avesta, avec l'opposition des deux principes, nous montrera encore un riche panthéon, il faut admettre que l'influence civilisatrice de l'Élam avait été bien puissante ; et, sans les traditions des mages, rien n'aurait plus rattaché, sauf la langue, la religion officielle à ses origines aryennes.

CHAPITRE X

LES ARTS SOUS LES ACHÉMÉNIDES

L'art perse, au temps des Achéménides, n'est ni primitif ni simple ; il a subi plusieurs influences ; on est parvenu à déterminer l'apport de chacun des styles étrangers qui ont contribué à le former. C'est la Babylonie et l'Assyrie qui lui ont le plus donné ; elles lui ont appris à élever des tertres artificiels et à construire, sur les flancs de ces élévations, des escaliers monumentaux. Dans la vallée de l'Euphrate et du Tigre, la Perse, comme la Babylonie, a employé la brique ; à Persépolis, elle s'est servie de la pierre dans les soubassements, dans les encadrements des portes, dans les colonnes, mais les murailles étaient d'argile, et c'est pour ce motif qu'il n'en reste plus trace aujourd'hui. A l'imitation des édifices assyriens, les bas-reliefs sont disposés au ras du sol, dans l'embrasure des portes et le long des rampes. Les mêmes colosses gardent les entrées ; la divinité plane de même dans les airs, entourée d'un anneau « qui rappelle le disque du soleil » ; le roi est assis sur son trône, entouré de ses serviteurs (1).

Toutefois, l'architecture se distingue de celle de l'Assyrie par un trait marqué : c'est le rôle prépondérant de la colonne, qui, chez celle-là, n'était qu'un accessoire. C'est à l'Égypte, aux salles hypostyles de Thèbes, qu'il convient de réserver l'honneur d'avoir servi de modèle ; en conséquence, ce n'est

(1) XXII, t. V, p. 884 sq.

qu'à partir de la conquête de l'Égypte par Cambyse que l'on a pu songer à dresser ces majestueuses colonnes cannelées dont quelques-unes sont encore debout. La décoration des temples de la vallée du Nil, qui ne pouvait être transportée en Perse, puisque les Perses n'avaient pas de temples, devint celle des palais royaux. Il reste cependant une difficulté embarrassante : ce sont ces chapiteaux d'une forme étrange et inusitée, dont il faut peut-être chercher l'origine du côté de l'Assyrie. On sait d'ailleurs, par Diodore de Sicile, que des artistes égyptiens ont collaboré aux constructions de Persépolis et de Suse. Ce qui est absolument caractéristique, c'est la gorge égyptienne, moulure spéciale au pays des Pharaons, que l'on retrouve dans le couronnement de toutes les baies, niches, fenêtres ou portes.

Une preuve en est encore fournie par les tombes des rois ; celle de Cyrus, dont nous parlerons plus loin, est une tombe bâtie ; celles de Darius et de ses successeurs sont creusées à même la montagne ; la décoration sculpturale placée au dehors rappelle celle de la façade des temples souterrains d'Égypte. Cependant, l'ordonnance de cette façade offre un caractère spécial, en ce qu'elle nous présente une copie de la façade du palais, au-dessus de laquelle se dresse l'autel du feu, tandis que l'image du dieu suprême, Ahura-Mazdâ, domine la scène entière ; on a pu dire que c'était une adaptation ingénieuse plutôt qu'une création originale (1).

La part de l'art grec est plus difficile à préciser, et il est probable que c'est dans la sculpture qu'elle s'est affirmée. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque, la sculpture, en Grèce, en « était encore à se dégager des entraves et des tâtonnements de l'archaïsme » (2). Qu'il y ait eu des artistes hellènes au service des rois de Perse, c'est ce dont le témoignage de Pline ne nous permet pas de douter : il nous a révélé

(1) **XXII**, t. V, p. 887. — (2) *Id. op.*, p. 888.

le nom de Téléphanès de Phocée qui travailla pour Darius et Xerxès, soit qu'il n'ait pas accompagné ses compatriotes lors de l'émigration qui suivit la révolte de l'Ionie, soit qu'il ait accepté bénévolement de travailler pour les conquérants de l'Asie antérieure (1).

Les bas-reliefs de Persépolis ressemblent étonnamment à ceux de Ninive ; mais, si l'on regarde de près, on constatera, malgré leur ressemblance extérieure, des différences sensibles dans le mouvement des draperies des vêtements ; en Assyrie, le vêtement semble collé à plat sur le corps ; en Perse, l'étude des plis a présidé aux conceptions des artistes ; il arrive même ceci, c'est que les draperies rappellent singulièrement celles des fragments du temple d'Éphèse, le plus ancien, construit sous le règne de Crésus (2).

L'art perse a un caractère original consistant dans les proportions de la combinaison des éléments empruntés à des arts étrangers, dans la grandeur extraordinaire des bâtiments, dans le luxe de la décoration, dans l'amour du « colossal ». C'est que l'artiste n'avait pas à tenir compte des intérêts privés ou de ceux de la cité, comme en Grèce et plus tard dans l'empire romain ; il ne dépendait que d'un seul maître, le Grand Roi. Comme on l'a dit en fort bons termes, l'art perse est « un art composite né de la fantaisie royale, qui a ramassé en une unité artificielle et puissante, comme son empire même, toutes les formes artistiques qui l'ont frappée dans ses provinces d'Assyrie, d'Égypte et de Grèce asiatique : c'est le caprice d'un dilettante tout-puissant et qui a le goût du grand (3) ».

Persépolis a eu cette chance d'être à proximité de car-

(1) Voir note de Heuzey, *Bulletin de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, nov. 1886.
(2) **XXII**, t. V, p. 827.
(3) James Darmesteter, *Coup d'œil sur l'histoire de la Perse*, p. 18.

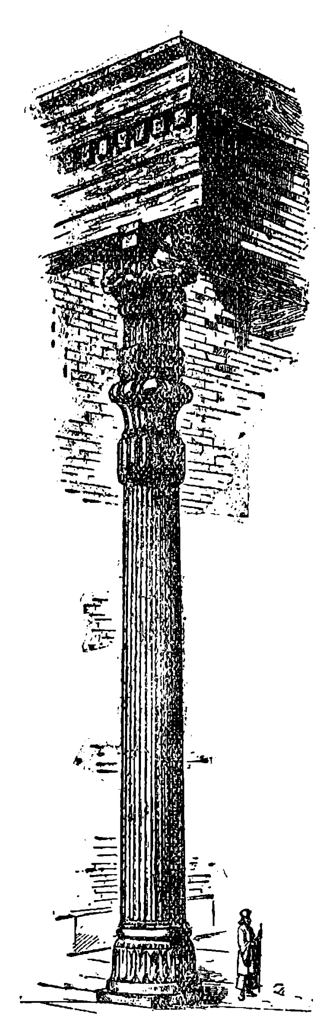


Fig. 50. — Colonne perse.

rières qui fournissaient les matériaux nécessaires à ces constructions ; on y trouvait un calcaire compact facile à débiter en gros blocs ; certaines variétés très dures se rapprochent du marbre. Pour tailler les blocs extraits de la montagne, les hommes de corvée ne suffisaient plus ; il fallut avoir recours à des hommes de métier, à des sculpteurs ornemanistes capables de modeler les bases et les chapiteaux de ces magnifiques colonnes.

Le chapiteau des colonnes est original et ne se rencontre nulle part ailleurs ; ce sont deux demi-taureaux adossés, ou, plus exactement, la partie antérieure de l'animal, ce qu'on appelle la *protomè* ; à la place du taureau, dans le portique oriental du grand palais de Xerxès, on trouve la licorne avec son mufle et ses pattes de lion. L'idée de ce chapiteau pourrait avoir été tirée d'une sorte d'étendard qui figure dans un bas-relief de Khorsâbâd, où la hampe est séparée du disque supérieur par deux têtes accolées et opposées d'un

monstre au mufle de lion, portant une corne unique au milieu du front (1).

La colonne est cannelée et porte un grand nombre de cannelures. Dans les grandes salles hypostyles servant aux audiences, il n'y a pas de nef centrale ; toutes les nefs ont la même largeur, et toutes les colonnes sont pareilles. Le comble, portant les tuiles de couverture, était en bois de cèdre, au rapport de Quinte-Curce.

Les escaliers monumentaux qui permettaient l'accès des tertres sont composés de rampes divergentes et convergentes séparées par de larges paliers (2). Les combles étaient couronnés de créneaux, comme en Assyrie ; on a trouvé à Suse une brique émaillée qui a cette forme, et le monument sassanide de Tâq-i-Bostân se termine également par un ornement de ce genre.

Les revêtements de briques émaillées devaient offrir un spectacle magnifique, de véritables tableaux, chauds aux yeux, comme on peut s'en convaincre en contemplant, au Musée du Louvre, la frise des Archers et celle des Lions, provenant des fouilles de Marcel Dieulafoy à Suse. Les Babyloniens savaient depuis longtemps appliquer l'émail sur l'argile et fixer à grand feu ses tons vifs et francs (3). On employait aussi des plaques de métal ornées de dessins repoussés au marteau ; le bronze était le plus fréquemment employé, mais on se servait aussi de l'or et de l'argent. Les Grecs ont connu un platane d'or qui ornait une des résidences royales ; mais, loin d'admirer la beauté du travail, ils s'en moquaient ; on disait qu'il ne donnait pas assez d'ombre pour abriter même une cigale contre les rayons du soleil (4). Quant à l'existence de revêtements en bronze, elle est certaine : on a trouvé

(1) **XXII**, t. V, p. 507. — (2) *Id. op.*, p. 531. — (3) *Id. op.*, p. 549.
(4) Xénophon, *Helléniques*, I, VII, 38.

à Suse un fragment d'un ornement de ce genre (1) destiné à la couverture d'une porte.

Près de Mechehèd-i-Mourghâb, on rencontre un édifice appelé par les indigènes « tombeau de la mère de Salomon », parce que son toit à double pente rappelle les tombes des femmes dans les cimetières musulmans (2) ; mais tout le

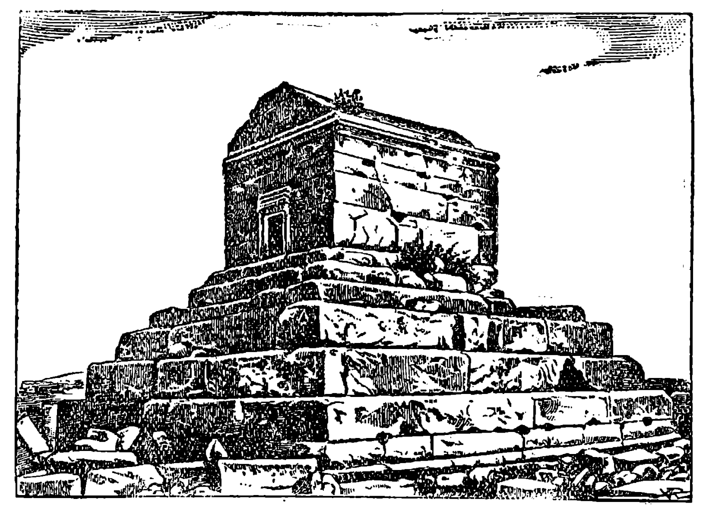


Fig. 51. — Tombeau de Cyrus à Pasargades.

monde est d'accord pour y voir le tombeau de Cyrus ; Dieulafoy seul l'a pris pour celui de Cassandane, femme du grand conquérant (3). Il se compose d'une petite chambre portée sur un soubassement de six assises en retrait l'une sur l'autre de manière à former des degrés. Dans les temps anciens, il

(1) **XXII, t. V, p. 5587.**

(2) J. Oppert, *Pasargades et Mourghab* ,dans le *Journal asiatique*, t. XIX, 1872, p. 548-555.

(3) **II *bis*, I, 50.**

était entouré d'un portique dont on voit encore quelques bases. La difficulté de l'identification provient de la description de Strabon (1), qui nous informe qu'à l'époque où Alexandre passa par la ville de Pasargades, il y visita le tombeau de Cyrus ; c'était une tour de dimensions médiocres, au milieu d'un parc ; pleine et massive par en bas, cette tour se terminait par un toit et par une chambre dont l'entrée était tout à fait étroite. L'expression de *tour* pourrait faire douter que cette description s'applique au monument de Mourghâb, qui ne ressemble pas à ce que nous entendons par tour ; mais les inscriptions qui figurent sur les monuments voisins, où Cyrus se nomme lui même, doivent faire penser que le mot grec correspondant à « tour » a un sens plus large qu'en français (2). Cette tombe, que visita Alexandre, et dont Aristobule, qui y pénétra sur l'ordre du roi de Macédoine, put dénombrer les objets que contenait l'intérieur, fut pillée au milieu des désordres qui suivirent le départ du conquérant pour la Bactriane et l'Inde, malgré une garde permanente de mages qui recevaient un mouton par jour et un cheval tous les mois (3). Arrien, dans son *Anabase* (4), a aussi décrit ce monument : il n'y est pas question de tour ; ce qu'il en dit se rapproche des récits des voyageurs européens (5).

Non loin de là est un édifice en ruines, qui, lui, ressemble tout à fait à une tour sur plan carré ; la restitution en est d'autant plus aisée qu'il en existe une réplique à *Naqsh-i-Roustem,* où elle est d'une conservation admirable. L'exis-

(1) V, XV, III, 7.
(2) Sur cette question, voir **XXII**, V, p. 603 et 612.
(3) Le mouton était destiné naturellement à la nourriture des Mages, mais non le cheval, qui devait être offert en sacrifice à la mémoire de Cyrus. Les voleurs n'avaient pu enlever le cercueil, et Alexandre ordonna à Aristobule de recueillir les restes du corps du grand roi. Cf. HARLEZ, *Religion persane sous les Achéménides*, p. 7.
(4) ARRIEN, *Anab.*, VI, 9.
(5) **XXII**, V, p. 5-7, 600.

tence d'une tour funéraire du même type à Xanthos, en Asie mineure, lève, par la comparaison, tous les doutes qu'on pourrait avoir sur sa destination (1).

C'est encore sur le site de l'antique Pasargades que l'on voit un bas-relief sculpté sur un bloc calcaire, représentant un personnage vu de profil, vêtu d'une longue robe tombant jusqu'à la cheville ; le bord de l'étoffe est orné d'une frange d'effilés et d'une bande de rosaces. Le bras droit, le seul qu'on aperçoive, à demi fléchi, semble tenir un objet indistinct. Les cheveux, disposés en quatre tresses, sont coupés ras à la hauteur du menton. Au-dessus de la tête, deux grandes cornes de bouquetin, divergentes, encadrent une coiffure très compliquée où l'on a distingué trois disques solaires surmontés de paquets de joncs et de plumes d'autruche, plus deux serpents ; ce personnage a quatre grandes ailes, deux dirigées en haut et deux tournées vers le bas. C'est sur ce monument que se lisait, en caractères cunéiformes, l'inscription aujourd'hui disparue : « Je suis Kourash, roi, Achéménide » (2). Le style assyrien du monument indique la provenance des ouvriers d'art qui furent chargés de l'exécuter.

Les hypogées funéraires où ont reposé Darius et ses successeurs, creusés à même le roc, dans le flanc de la montagne, existent encore aujourd'hui ; on les retrouve tels que les a décrits Diodore de Sicile (3). Ils forment deux groupes ; il y a trois de ces monuments derrière les palais de Persépolis ; quatre autres, à cinq kilomètres de distance des premiers, dans la localité que la langue du peuple a appelée *Naqsh-i-Roustem*, « sculpture de Roustem », parce qu'on a cru y reconnaître le héros national chanté par Firdausî. Ils sont établis sur le même modèle ; la partie visible, formant tableau,

(1) **XXII**, V., p. 381, fig. 268.
(2) *Id. op.*, V, p. 668. Voir la figure page 233.
(3) **VI**, XVII, 71.

est divisée en trois parties superposées donnant l'apparence d'une croix grecque, de $24^{m},50$ de hauteur. La partie inférieure est taillée en forme de parallélogramme ou de table rase, sans ornement ni moulure d'aucune sorte. Les deux autres parties, prises ensemble, représentent une façade de palais ; sous un portique formé par quatre colonnes couronnées du chapiteau à la tête de bœuf, on voit la porte surmontée par la gorge égyptienne. Le haut du monument offre un tableau en bas-relief représentant le roi, debout sur un socle formé de trois marches ; de la main gauche, il tient un arc appuyé sur le sol ; il étend la main droite, en signe d'adoration, vers un autel sur lequel brûle le feu, symbole d'Ahura-



Fig. 52. — Trône de Darius à Persépolis.

Mazdâ, dont l'image plane sur la scène entière ; comme on le sait, c'est la répétition d'un motif familier à l'Assyrie. Le disque solaire apparaît derrière cette image. Vingt-huit figures d'hommes, distribuées en deux files superposées, soutiennent le plancher de l'estrade ; elles représentent les diverses provinces de l'empire perse, comme le montre l'inscription du tombeau de Darius à Naqsh-i-Roustem, la seule, d'ailleurs, que l'on rencontre sur ces restes du passé : les autres sont vierges de toute écriture. Le texte dit : « Regarde l'image de ceux qui portent mon trône, et tu comprendras combien est grand le nombre des pays que Darius le roi a possédés ». Un échafaudage que MM. Babin et Houssay, de la mission Dieulafoy, avaient réussi à dresser, en 1885, a permis de constater, pour la première fois, que sous les pieds de sept de ces figures étaient gravés les noms de plusieurs satrapies (1). Le caveau qui est à l'intérieur de la tombe se compose d'un vestibule et d'une chambre plus basse ; dans le sol de cette demeure sont creusées des cuves funéraires, au nombre de une à neuf. Les murs, absolument nus, n'offrent pas trace de sculptures ni de dessins quelconques.

Il est fort vraisemblable que, comme on l'a supposé, l'idée d'une tombe creusée dans une montagne a été suggérée à Darius par son séjour en Égypte quand il faisait partie de l'armée de Cambyse ; les hypogées de Beni-Hassan ont certainement frappé son esprit.

Les Perses n'avaient pas de temples, nous dit Hérodote ; l'historien d'Halicarnasse, qui appartenait à un pays où le sol était couvert de temples, de statues et d'autels, avait été vivement frappé de ce qu'aucun de ces objets familiers ne se rencontrait chez les ennemis héréditaires de l'Hellade. Il est clair qu'il n'y a pas eu d'architecture religieuse. Cependant, en disant que les autels étaient inconnus,

(1) **XXII**, V, p. 622.

le père de l'histoire avait en vue ceux qui, chez ses compatriotes, servaient aux sacrifices sanglants ; car, pour l'autel du feu, celui sur lequel brûlait le symbole du dieu suprême, nous savons exactement en quoi il consistait, puisque nous en avons une représentation dans les tombes rupestres. Il y avait bien, en Cappadoce, des temples qu'y a vus Strabon, mais c'étaient des oratoires des Mages, et on n'en peut rien inférer au sujet de la religion des Perses au temps des Achéménides. Voici d'ailleurs, à titre de renseignement, le passage du géographe grec qui se rapporte à nos recherches (1) « On rencontre dans ce pays [la Cappadoce] ce qu'on appelle [en grec] les *Pyraethées*, dont quelques-uns sont des sanctuaires véritablement imposants, avec un autel au milieu, sur lequel, parmi des monceaux de cendres, brûle le feu éternel entretenu par les Mages. »

En divers endroits de l'Iran actuel, on trouve de petits monuments que l'appellation populaire désigne sous le nom d'*âtech-gâh*, « place du feu » ; la question est de savoir à quelle époque il convient de les faire remonter, car on ne peut douter de leur destination, à raison de leur apparence de fourneaux quadrangulaires ; ce sont bien des autels du feu. A Naqsh-i-Roustem, à gauche de la nécropole, il y a deux autels de ce genre, taillés dans le roc ; ils sont de grandeur inégale et plus larges à la base qu'au sommet ; les quatre faces présentent quatre arceaux en plein cintre reposant sur quatre colonnettes engagées dans les angles ; au sommet, une table carrée, entourée de merlons triangulaires et offrant une dépression où l'on allumait le feu. Or, ces autels sont d'une forme différente de ceux dont la représentation figure sur les façades des hypogées et rappellent au contraire un édicule chaldéen figuré sur le monument connu sous l'appellation de « pierre noire de Lord Aberdeen » (2). On

(1) V, XV, III, 15. — (2) XXII, t. I, p. 79.

se demande si ces deux autels ne seraient pas antérieurs à la construction de Persépolis et s'ils ne remonteraient pas à l'antique bourgade perse avant son élévation au rang de capitale (1).

A Pasargades, non loin du tombeau de Cyrus, il existe deux socles qui ont pu être utilisés comme bases pour les

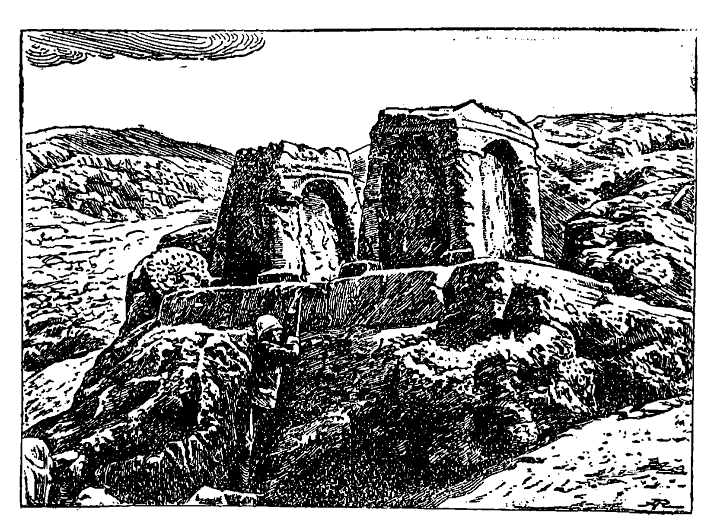


Fig. 53. — Deux autels du feu à Naqsh-i-Roustem.

autels du feu ; on les appelle *takht-tâoûs*, « estrade du paon » ; ce sont des monolithes de forme cubique, évidés à l'intérieur ; un escalier de sept marches, également monolithe, donne accès à l'un des blocs ; l'autre a disparu. Pourquoi ces autels vont-ils par paire ? C'est un problème pour lequel on ne possède aucune solution acceptable. Cependant on en connaît d'uniques, comme celui qu'on a trouvé à Firoûz-âbâd,

(1) XXII, t. V, p. 64.

l'ancienne Goûr, et qui est aujourd'hui démoli ; il est seul de son espèce. Ces autels n'étaient donc pas nécessairement par paires.

Cyrus avait fait élever à Pasargades, en souvenir de la victoire remportée sur Astyage et les Mèdes, des palais qui subsistaient encore à l'arrivée d'Alexandre et dont on croit trouver les restes dans des ruines situées au nord-est du tombeau du fondateur de la monarchie, à environ 800 mètres de distance. On peut reconstituer avec assez de vraisemblance un porche à quatre colonnes flanqué de deux pièces latérales, puis une grande salle hypostyle à deux rangées de colonnes.

La présence d'un génie tétraptère sculpté sur une des dalles (fig. 41), montre qu'il existait une décoration de bas-reliefs, analogue à celle de Persépolis. Les colonnes sont de dimensions médiocres et peu nombreuses. Trois piliers forment la partie de l'édifice la mieux conservée ; c'est sur eux qu'on pouvait lire une courte inscription rédigée dans les trois langues officielles, le perse, le susien et le babylonien : « Je suis Kourash, roi, Achéménide. »

Les ruines des palais royaux, à Persépolis et à Suse offrent une base sérieuse à l'étude, qu'on a poussée assez loin pour en tenter la reconstitution. Demeure du roi, c'était le véritable centre politique de l'empire; c'est à la porte de ce palais, la Sublime-Porte de l'empire ottoman aujourd'hui disparu, que se traitaient les affaires ; et, derrière cette porte, demeurait dans un asile inviolable, entouré de son harem et de ses serviteurs, l'autocrate qui commandait à une grande partie de l'Asie. La langue protocolaire a gardé, au xxe siècle, des traces de cette antique organisation. Dans l'Inde anglaise, où le persan, sous les Grands-Mogols et même sous la domination de la Compagnie des Indes, a été la langue officielle du gouvernement, on appelle encore *durbar* (transcription anglaise de *dar-bâr*) une audience solennelle du vice-roi ; or cette expression signifie simplement audience

solennelle (*bâr*) à la porte du souverain (*dar*). C'est sur les édifices royaux que se sont portés les efforts d'imagination des architectes. Tandis que les monuments funéraires ne présentent qu'un type uniforme, le constructeur a cherché à varier ses plans : c'est que chaque roi voulait une demeure personnelle et ne souhaitait pas se servir de celles que lui avaient léguées ses devanciers ; c'est ainsi qu'aujourd'hui, en Perse, le fils héritant une maison de son père défunt préfère se bâtir une demeure nouvelle plutôt que d'utiliser l'ancienne ; celle-ci, non réparée, tombe bientôt en ruines. Les anciens avaient déjà fait cette remarque : « A Suse, dit Polyclète, contemporain d'Alexandre (1), sur le sommet du tertre, chaque roi se fait construire un bâtiment séparé, avec trésors et magasins de dépôt, bâtiment destiné à recevoir les tributs levés pendant son règne et qui doit rester comme un monument de son administration. » Ce que dit Polyclète des trésors royaux est également vrai de l'habitation du souverain.

A Suse où, dans les ruines du palais de Darius le Grand (2), on a recueilli un décor de briques émaillées, notamment une frise d'archers (pl. 14), une inscription trilingue, en plusieurs exemplaires sur tables de marbre, commémorait la construction du monument (3). Après un hommage à Ahoura-Mazdâ et le rappel de sa titulature ainsi que de sa vocation à la royauté du vivant de son père Hystaspe et de son grand-père Arsame, Darius, comme certains princes plus anciens, Goudéa de Lagash par exemple, indique la provenance des matériaux employés et les pays d'où sont originaires les ouvriers spécialistes qui les ont mis en œuvre : c'est donc un document précieux aux points de vue économique et artistique.

(1) V, XV, III, 21.
(2) Reconstitution par M. PILLET, XCI.
(3) MDP 21 ; 28 n° 18.

Le soin d'établir un lit de gravier pour les fondations et d'élever les murs en briques est confié à des Babyloniens. Les bois de cèdre viennent, d'après le texte babylonien, de la Montagne par excellence, mais le texte perse est plus clair et nomme expressément le Liban ; ils sont amenés par des gens d'au delà du fleuve, les Syriens ; des gens d'Ionie, de Karsâ et de Babylone coopèrent au transport. Un autre bois de qualité, le chêne d'après le rapprochement du perse *yaka,* du germanique *eiche* et de l'anglo-saxon *eik,* « bois éternel » prétendent les Babyloniens qui le nomment *mishmakan,* vient du Gandara, dans l'Indoukoush, et de deux autres régions dont les noms mutilés ne sont plus déchiffrables. En tête des métaux précieux est nommé l'or de Bactres avec lequel rivalise celui de Sardes, en Asie Mineure, ville située sur le Pactole qui charriait des sables aurifères, comme d'ailleurs tous les ruisseaux dont la source est dans le Tmolus et le Sipyle, et non loin des mines exploitées dans l'antiquité dans la région d'Alydos. On s'étonne de voir l'argent importé d'Égypte ; il est à supposer qu'il s'agit d'une région rattachée administrativement à ce pays. Deux pierres précieuses viennent de Sogdiane ; en babylonien elles sont nommées *ouknoû,* qui est le lapis-lazuli mais aussi toute une série d'autres variétés, et *tsirgaroû.* Une troisième, l'hématite, est importée de Chosramiène, sur le Bas Oxus. Pour la couverte des briques émaillées c'est en Ionie que l'on a trouvé les meilleures matières. Quant à l'ivoire, le pays de Koush, c'est-à-dire le *Soudan* actuel, entre la deuxième et la quatrième cataracte du Nil, l'Inde et l'Arachosie en sont les fournisseurs. Les colonnes en marbre proviennent d'Aphrodisias de Carie et sont amenées par des Ioniens et des Sardiques.

Babyloniens, Égyptiens, Mèdes, Ioniens, Sardiques, les ouvriers sont répartis en cinq équipes qui comprennent chacune des gens de deux régions, et chaque équipe s'occupe

exclusivement d'une spécialité, cuisson des briques, décor des murs,...

C'est là la plus importante des inscriptions de Darius le Grand à Suse, où l'on a recueilli également quelques textes de trois de ses successeurs, Xerxès, Artaxerxès II et Artaxerxès III.

Les ruines des palais de Persépolis se laissent apercevoir sur un haut soubassement, un tertre (*takht*), auquel menait une route carrossable qui le contournait par le sud, puis rejoignait la montagne et abordait le tertre au levant ; mais l'entrée monumentale, celle que franchissaient les gens que leur service appelait à la cour ou qui y étaient mandés, c'était le large escalier conservé encore intact aujourd'hui. Il forme deux volées divergentes parallèles au mur de soutènement : il est large de sept mètres et comprend cent six marches, cinquante-huit à la rampe inférieure, quarante-huit à la supérieure, telles que les a comptées Coste. Cet escalier débouche sur la seconde terrasse, celle des Propylées et de la salle aux cent colonnes. Une esplanade porte les restes de la salle hypostyle de Xerxès ; elle est surélevée de trois mètres ; et derrière elle, avec trois mètres de plus, on rencontre les débris des palais de Darius et de Xerxès.

Ces propylées se composent de deux piliers gigantesques sur lesquels est sculptée en ronde-bosse la partie antérieure du corps de deux taureaux à face humaine, type bien connu par les taureaux ailés de Dour-Sharroukîn au Musée du Louvre, c'est donc une imitation du style assyrien, mais une imitation libre, car ces taureaux n'ont que quatre pattes, tandis que les assyriens en ont cinq. Ce monument, haut d'environ onze mètres, a été construit par Xerxès, comme en font foi les inscriptions trilingues qu'il porte et où il est qualifié de « portique qui montre tous les pays », c'est-à-dire, sans doute, « d'où l'on découvre une vaste étendue de pays ».

La salle hypostyle de Xerxès était la salle du trône où, à

certains jours et en grand apparat, le roi donnait audience et recevait les ambassadeurs étrangers ; c'était le plus somptueux et le plus grandiose des monuments que renfermait le tertre de Persépolis. Treize colonnes sont encore debout, sur les trente-six formant le groupe principal ; devant et sur les côtés, il y avait encore trois séries de douze colonnes chacune, soit en tout soixante-douze colonnes de 19m42 de hauteur dont il est aisé de compter les bases. L'escalier est orné de sculptures sur les murs ; une figure de soldat correspond à chaque marche de l'escalier ; la file suit le mouvement de la rampe, de sorte que les personnages semblent monter les degrés pour se rendre au palais. Sur le perron central, on voit défiler à gauche les serviteurs qui mènent les chevaux et conduisent les chars, les courtisans, les gardes ; à droite, divers personnages représentent les différents peuples apportant des présents consistant en fruits ou amenant des animaux de leur pays. Les attitudes ne sont pas variées, elles sont toutes les mêmes (1) ; dans ces défilés de tributaires dont nous venons de parler, de gardes, de grands seigneurs mèdes et perses se rendant à l'audience du roi, les corps sont disposés dans le même sens ; il n'y a de variété que dans quelques détails des costumes ; cependant, au défilé des seigneurs, l'on en voit quelques-uns se retourner et tendre la main à leur voisin ou la lui poser sur la poitrine ou sur l'épaule mais la position des pieds n'est pas naturelle ; on saisit l'embarras d'un artiste, désireux de varier les attitudes, et n'y réussissant qu'avec maladresse. Le roi n'a guère que trois attitudes, selon qu'il est en adoration devant l'autel du feu, qu'il terrasse des monstres, lions ou griffons, ou qu'il est assis sur son trône. Dans ce dernier cas, il est coiffé de la *cidaris*, tiare lisse, plus large au sommet qu'à la base, et qui était l'insigne de sa haute dignité ; sa robe médique était la

(1) **XXII**, t. V, p. 829.

candys de pourpre, descendant jusque sur les pieds. D'une main, il tient le sceptre ; de l'autre, une fleur. Un serviteur, debout derrière lui, lui tient un chasse-mouches au-dessus de la tête.

La découverte de la frise des Archers, à Suse, par Dieulafoy, permet de préciser l'uniforme des troupes perses. Les soldats portent l'arc posé sur l'épaule gauche. Sur leur dos est attaché un carquois dont le haut couvercle est tenu fermé par des liens dont les bouts sont ornés de houppes en passementerie. Ils tiennent des deux mains une longue pique, soulevée de terre, comme s'ils présentaient les armes. Cette pique, surmontée d'un fer de lance à longue douille, se termine en bas par une boule ou pomme de la même couleur que le fer. Ils sont vêtus d'une longue tunique qui tombe jusque sur les chevilles ; les larges manches pendantes couvrent le bras jusqu'au poignet ; la tunique est bordée d'un riche galon et ornée tantôt de rosaces et tantôt de losanges qui tranchent sur la couleur du fond. Les pieds sont chaussés de bottines à lacets en cuir jaune et souple. Ils portent des bracelets d'or au poignet et des anneaux aux oreilles. La coiffure est une calotte entourée d'une corde roulée en torsade, tandis qu'à Persépolis la plupart des gardes sont coiffés de la tiare (1).

D'autres monuments complètent ce que nous enseignent ces figures au sujet de ces vêtements orientaux qui causaient tant de surprise aux Grecs. Le Musée du Louvre possède une série d'intailles où l'on voit des Perses vêtus de la robe à manches dite *candys*, coiffés de la *cidaris*, sorte de turban qui doit correspondre à la corde roulée en torsade que nous venons de voir ; d'autres portent la *cidaris* à sept cornes et sont vêtus d'un châle ; on y trouve encore des archers, et même un archer à cheval, se retournant sur sa monture ; cette derniere intaille est gréco-perse (2).

(1) **XXII**, t. V, p. 822.
(2) L. Delaporte, *Catalogue des cylindres orientaux*, t. II, p. 174 (pl. 92, fig. 41, 42, 44 ; pl. 91, fig. 24 ; pl. 107, fig. 39).

Au centre de l'esplanade est la salle aux cent colonnes, dont aucune n'est plus debout ; mais on voit encore les traces d'un pavage en pierres de différentes couleurs (1). Pour trouver un monument dont les murs enfermeraient un aussi vaste espace, où la toiture reposerait sur un pareil nombre de fûts, où la splendeur du décor répondrait mieux à l'énormité des dimensions, il faudrait aller jusqu'à Karnak, en Égypte (2). Cette salle d'audience est probablement antérieure au palais de Xerxès ; il se peut que Darius Ier l'ait fait élever. Il est également probable que c'est cette même salle à laquelle Alexandre mit le feu, sous l'inspiration de la courtisane Thaïs ; les cendres qu'on y a trouvées sont celles du bois de cèdre carbonisé.

Quant au palais de Darius, il est bâti sur une terrasse qui domine de trois mètres celle où se trouve la colonnade de Xerxès. Tous les appartements donnent sur la grande salle couverte, au centre de l'édifice. Le harem du roi formait une maison séparée comme il est dit dans le livre d'Esther.

Au moment de la conquête macédonienne, les principales cités n'avaient plus de murailles ; une longue période de paix les avait laissées tomber en ruines, ce qui était d'autant plus facile qu'étant construites en briques crues séchées au soleil, le défaut d'entretien en avait eu vite raison ; Ecbatane et Suse étaient des villes ouvertes (3). Toutefois, chaque ville avait conservé sa citadelle, où le roi pouvait se mettre à l'abri avec ses trésors, derrière une ceinture d'épaisses murailles (4).

En résumé, l'étude des monuments prouve que l'art des Achéménides n'est pas né spontanément du génie du peuple ; on sent que c'est un travail commandé à des artistes élèves de l'Assyrie et de l'Égypte, et déjà un peu de la Grèce. La

(1) Cf. *Esther*, I, 60. — (2) **XXII**, V, p. 727.
(3) **V**, XVI, III ; POLYBE, V, XLVIII. — (4) **XXII**, t. V, p. 765.

Perse était un parvenu de la fortune ; il fallut créer de toutes pièces un art qui fût la parure et l'honneur de la nouvelle royauté. La volonté souveraine du despote oriental, qui veut être obéie sur-le-champ, recruta partout les agents chargés de satisfaire en toute hâte son caprice (1).

Les trésors du roi renfermaient des métaux précieux en lingots ; à Suse, Alexandre mit la main sur quarante mille talents en métaux bruts, et seulement neuf mille en monnaie d'or (2).

La monnaie venait d'être inventée en Asie mineure (3). Darius fit le premier frapper une monnaie d'or que l'on appela darique : « Il battit monnaie avec de l'or auquel il avait fait donner, par l'affinage, toute la pureté possible (4). » En effet, le métal en est presque pur. Le roi y est représenté sous les apparences d'un archer qui a mis un genou en terre et bande son arme : Agésilas, qui faisait campagne en Lydie et en Phrygie, rappelé par la volonté de Sparte, put s'écrier, comme le raconte Plutarque : « Ce sont dix mille archers perses qui me chassent de l'Asie. » C'est ainsi que de nos jours on parle volontiers de la cavalerie de Saint-Georges qui a puissamment aidé les entreprises de l'Angleterre.

On frappa aussi, à côté de la darique en or, des *sicles médiques* en argent et valant le vingtième de la pièce d'or. La monnaie divisionnaire était représentée par les pièces d'argent et de bronze frappées par les cités ou les princes locaux, dans les ateliers monétaires de l'Asie mineure et de la Phénicie. Ces pièces perses ne portent d'image que d'un seul côté, à l'avers ; au revers. il n'y a qu'un carré creux. On peut

(1) **XXII**, t. V, p. 845. — (2) **VI**, XVII, 66.

(3) On en partage le mérite entre la Lydie et l'Ionie. On attribue à Gygès, fondateur de la dynastie des Mermnades, les émissions les plus anciennes ; ce sont des globules épais de forme irrégulière, portant un ou plusieurs poinçons sur une des faces. **LXXXVI**, p. 32, 33.

(4) **I**, IV, 166. Cf. **LXXXVI**, p. 33.

placer vers l'an 516 le début de la frappe des dariques ; mais, comme elles ne portent aucune légende, on ne peut déterminer ni leur date, ni le règne du monarque sous lequel elles ont été frappées. Néanmoins, par l'examen du portrait du prince et des caractères artistiques des médailles, on est parvenu à déterminer quelques émissions de ces monnaies (1).

Les Perses n'ont pas pratiqué par eux-mêmes la glyptique, la gravure en creux sur des cachets en pierre dure ; on possède quelques intailles, assez rares, où sont gravées des inscriptions en vieux perse : mais c'est le produit des ateliers de Babylonie où cet art se transmettait de père en fils depuis un temps immémorial. Un monument curieux de cette lointaine époque, c'est le sceau même de Darius, que conserve le British Museum. C'est un cylindre à la mode assyrienne, une chalcédoine verte sur laquelle est gravée l'effigie du roi chassant le lion, avec l'inscription en trois langues : « Moi, Darius, le roi ».

Les inscriptions que nous ont laissées les Achéménides sont rédigées en trois langues : le vieux perse, l'élamite et le babylonien : mais il y en a où une seule langue est employée, la langue de la cour et de la famille royale, le vieux perse. Toutes ces langues sont écrites en caractères cunéiformes ; mais le plus récent de ces trois systèmes est singulièrement simplifié. Les éléments de la graphie perse sont évidemment empruntés à l'écriture babylonienne ; mais, au lieu des centaines de signes et des nombreux idéogrammes qui caractérisent cette dernière écriture, on ne trouve en perse que trente-six caractères distincts, chacun ayant une seule valeur, au moins en principe, et quelques rares idéogrammes, peu employés pour la plupart. La graphie de l'élamite des inscriptions achéménides est aussi d'un type simplifié, mais

(1) XXXI ; LXXXVI, p. 36.

dans une proportion moindre, et l'on y compte encore plus de cent caractères. Pour transcrire le perse, on a donc simplifié énormément l'écriture cunéiforme : c'est une révolution considérable, due probablement à des scribes qui connaissaient la graphie araméenne ; en présence de la graphie perse, on a l'impression d'une graphie araméenne faite avec des signes cunéiformes : il y a seulement un peu plus de caractères, parce que les cunéiformes fournissaient des ressources illimitées pour la transcription de sons étrangers aux langues sémitiques. On ignore comment et par qui le système cunéiforme a été ainsi adapté à la notation du vieux perse (1) ; on devine un ordre royal transmis aux bureaux de l'administration héritée des vieux royaumes de Babylone, et des scribes ingénieux s'évertuant à satisfaire le désir exprimé en haut lieu de voir la langue des triomphateurs prendre place à côté de celle de Suse où avaient régné les ancêtres de Cyrus, de celle de Babylone que celui-ci avait conquise (2).

La langue que transcrivent les inscriptions doit représenter à peu près exactement le parler courant des Perses de l'entourage de Darius et de Xerxès ; elle avait encore un aspect archaïque dans l'ensemble, mais on était à la fin de la période ancienne (3). Pour l'inscription d'Artaxerxès III, on est conduit à admettre que le texte en a été écrit par un étranger ignorant la langue : on déclare même que c'est la seule hypothèse possible (4). Il est probable que personne ne lisait les inscriptions perses ; celle de Bîsoutoûn était un monument historique, mais il n'était pas destiné à être lu par les passants, et il est permis de se demander s'il y a jamais eu beaucoup d'hommes sachant lire ce type d'écriture. Aussi Darius en fit-il faire des copies et des traductions que l'on envoya dans les diverses provinces, à en juger par la version

(1) **LXXIX** *bis*, p. 40. — (2) Cf. *Id. op.*, p. 19.
(3) *Id. op.*, p. 13. — (4) *Id. op.*, p. 20.

araméenne que l'on a trouvée dans les archives de la colonie juive d'Éléphantine, en Égypte (fig. 3, p. 24). On en infère que l'inscription de Bîsoutoûn ne peut être plus tardive que 510. Une de ces copies, tracée sur pierre en cunéiforme babylonien, a été trouvée sur le site de Babylone (1). Il est probable que le texte babylonien était la version officielle, car le papyrus correspond à celle-ci. Toutefois, le papyrus n'est pas la copie originale, mais une seconde copie faite sur la première par les Juifs d'Éléphantine vers l'an 420 (2).

On n'a rien qui prouve que l'écriture perse ait été d'un usage courant et qu'elle ait servi, comme l'écriture babylonienne, à des fins pratiques. Si les Achéménides avaient imité leurs prédécesseurs de Ninive et de Babylone, et avaient utilisé l'argile plastique pour y inscrire, dans leur propre langue, l'histoire de leur empire, nous aurions là un document inestimable qui compléterait utilement les enseignements que nous devons aux Grecs. On nous dit bien que les rois se faisaient lire les annales de leurs devanciers (3), mais il est probable que le scribe chargé de la lecture traduisait en perse un texte ou babylonien, ou élamite ou peut-être araméen, qu'il avait sous les yeux.

(1) *Veröffentlichungen der deutschen Orient-Gesellschaft*, IV, p. 24*.
(2) A. Cowley, *Jewish Documents of the time of Ezra*, Londres, SPCRK, 1919 ; *Aramaic Papyri of the fifth century*, B. C. Oxford, 1923, p. 249-250.
(3) *Esther*, VI, 1.

TROISIÈME PARTIE

LES PARTHES ARSACIDES

CHAPITRE PREMIER

LA PERSE SOUS L'INFLUENCE HELLÉNIQUE

Les conquêtes d'Alexandre furent partagées entre ses lieutenants. Pendant que son beau-frère Arrhidée lui succédait en Europe, Perdiccas fut choisi comme régent de l'empire d'Asie en attendant la naissance d'un héritier, fils de Roxane. Les satrapies échurent à divers généraux, l'Égypte à Ptolémée, la Syrie à Laomédon de Mitylène, la Médie à Péithon, la Cappadoce à Eumène, la Cilicie à Antigone. L'Inde continua d'être gouvernée par ses rois indigènes, Taxile et Porus, tandis que l'Adherbaïdjân restait sous la dépendance du satrape perse Atropatès, qui lui donna son nom (Atropatène). Il n'y avait plus de pouvoir central pour former le lien entre ces diverses provinces, où les nationalités se réveillaient, et la guerre éclata bientôt ; Perdiccas, qui aurait voulu maintenir l'unité de l'État conquis, fut défait par Ptolémée en Égypte et assassiné par ses soldats. La mort d'Antipater en 319 amena une seconde guerre ; Eumène fut défait par Antigone en Susiane non loin de

Shouster (1) ; le vainqueur voulut s'attribuer la succession d'Alexandre, mais Séleucus prit le dessus ; la dernière guerre entre les Diadoques ou successeurs du grand général éclata en 310 et se termina par la bataille d'Ipsus en Phrygie ; Antigone, malgré l'appui de son fils Démétrius Poliorcète, y vit se terminer son rêve et sa vie. L'Asie resta en grande partie le domaine de Séleucus et de ses successeurs.

Les Séleucides datent le commencement de leur règne de l'année 312, début de l'ère qui porte leur nom ; ils eurent d'abord Babylone pour capitale, ensuite Séleucie sur le Tigre, un peu au sud de la Bagdad du moyen âge, enfin Antioche en Syrie. Séleucus entretint des rapports d'amitié avec Sandrocottus (Tchandragupta), qui avait pour capitale Palimbothra (Pâtaliputhra) et avait fondé dans l'Inde la dynastie Maurya, et avec Sophytes (Sâubhûta), autre prince indien de Lahore, dans le royaume de Taxile ; son ambassadeur Mégasthène rapporta de sa mission un traité sur l'Inde que nous n'avons plus. Sous le petit-fils de Séleucus, Antiochus II Théos, qui régna de 261 à 246, la Bactriane et la Parthiène se rendirent indépendantes.

Le royaume gréco-bactrien, dont le rôle, au point de vue de la pénétration de l'Asie par la civilisation hellénistique, fut si important (influence probable sur la sculpture gréco-bouddhique du Gandhara, et par suite toute la sculpture indienne), ne nous est connu que par Trogue-Pompée, écho de Posidonius de Rhodes, et abrégé par Justin, et par la numismatique. Son fondateur, Diodotos II, dont le père portait le même nom, frappa d'abord ses tétradrachmes avec le profil d'Antiochus II, puis remplaça celui-ci par le sien quand il eut déclaré son indépendance. Ses États s'étendaient de la Sogdiane jusqu'à la Margiane, c'est-à-dire de Samarkande à Merv.

(1) Au confluent des deux bras du Karoun. JANE DIEULAFOY, *A Suse*, Paris, 1888, p. 59.

A cette même époque se fonde le royaume des Parthes. La Parthiène est nommée comme province dans l'inscription de Bîsoutoûn ; le peuple qui l'habitait venait de Scythie, où les Iraniens nomades avaient pu se mélanger avec des populations hétérogènes. Arsakès, fondateur de la dynastie des Arsacides, se rendit indépendant des Séleucides en 250, avec l'aide de la tribu nomade des Aparniens, branche des Dâha, à laquelle il appartenait lui-même. Il périt dans un combat soutenu peut-être contre les Bactriens. Les luttes entre les Séleucides et les Lagides aidèrent son frère Tiridate (248-214) à s'emparer du royaume de l'Hyrcanie (Djourdjân) et de sa capitale Zadrakarta (Astérabad). Son alliance avec Diodore II lui valut de battre l'armée des Séleucides, d'affermir son indépendance et de prendre le titre de Grand Roi ; c'est de lui que date l'ère des Parthes (14 avril 247) (1). Le culte des ancêtres que pratiquaient les Parthes transforma son frère Arsakès en divinité, et le portrait de celui-ci (il est représenté assis sur son trône) figura sur les monnaies au type imité de celui des Séleucides. On rattachait en même temps la dynastie à celle des Achéménides, en donnant pour père aux deux frères un certain Phriapitès, fils d'Artaxerxès II. Ainsi se rétablissait l'empire perse ; mais la conquête avait marqué l'Iran d'empreintes trop profondes pour que cette rénovation fût une véritable régénération. C'est beaucoup plus tard que les Sassanides élèveront la prétention de reprendre l'antique tradition perse.

Tiridate put procéder tranquillement à la consolidation de son pouvoir. Il se fit construire un palais, nommé Dara, auprès de la montagne de Zapaortenon, probablement près de la ville moderne d'Abiverd ; mais sa capitale resta Hécatompyle, dans la Comisène, dont le site est représenté au-

(1) Cette date est établie par une tablette babylonienne donnant les deux dates séleucide et parthe. Cf. IX, II, p. 483 ; G. Smith, *Assyr. Discoveries*, 389. Eusèbe et Justin donnent des dates divergentes.

jourd'hui par des ruines au sud-ouest de Dâméghân. Sonfils, Artaban, appelé Arsace par Justin, lui succéda (de 214 à 196) ; il s'empara d'Ecbatane, mais fut repoussé par Antiochus II, qui l'obligea à livrer sa capitale et parcourut le pays jusqu'à l'Hyrcanie. La paix qui intervint ensuite permit au Séleucide d'attaquer Euthydème de Magnésie dans son royaume gréco-bactrien. Le règne de Phriapitès, qui vint après lui, fut tranquille, parce que les Bactriens avaient des visées sur l'Inde et avaient dirigé leurs forces de ce côté. Son fils, Phraatès Ier, soumit les Mardes du Tapouristan (Tabaristân, Mazandérân) et les chargea de garder, pour son compte, les Portes Caspiennes qui permettent de passer du Khorasân en Médie. Il se choisit pour successeur son frère Mithradatès (174-136), qui, au cours de son long règne de trente-sept ans, fit de l'État parthe un grand empire. Les Séleucides étaient affaiblis par les guerres avec Rome et par les insurrections des Juifs, persécutés par la folie d'Antiochus IV Épiphane. Mithradatès enleva Merv aux Bactriens, dont le roi Eucratidès était occupé par l'Inde, et la Médie à des princes plus ou moins indépendants ; il donna cette dernière province à son général victorieux, Bacasis. Ses entreprises s'étendirent à l'Élam, à la Perside et à la Babylonie. A Suse, la Séleucie de l'Eulaios, un acte d'affranchissement rédigé en grec, écrit sur calcaire et enregistré au bureau du contrôle, consacre une esclave au service de la déesse Nanaia pour la vie d'Antiochus IV et de la reine Laodicée. La déesse, c'est l'antique divinité d'Ourouk ramenée par Assurbanipal dans son sanctuaire mésopotamien ; cinq siècles plus tard les Susiens persistent à l'honorer de leur culte.

Mithradatès, qui pouvait se vanter d'avoir rétabli l'empire et avait pris le titre de Grand Roi, et son fils Phraatès II virent leur puissance se consolider par les succès que leurs troupes remportèrent sur les armées des Séleucides ; Démétrius II, Antiochus de Sidé furent successivement défaits ;

le second perdit la vie au milieu de la bataille. Phraatès eut à combattre les Scythes qu'il avait appelés à son secours, et qui se révoltèrent ; il les attaqua, mais une troupe de prisonniers grecs passa à l'ennemi ; il fut défait et tué. Son oncle Artaban II mourut en 124 des suites d'une blessure reçue en combattant les Yué-Tchi, qui, poussés en avant par le Huns (Hioung-nou), venaient de rejeter l'empire gréco-bactrien dans l'Inde. C'est à la même époque que l'on voit des Saces (Saka) s'installer dans le Nord de la Drangiane et donner au pays le nom de Sakastâna (Séistan actuel).

Mithradatès II, fils d'Artaban, ne succéda pas tranquillement à son père ; il dut d'abord s'assurer le trône en combattant deux compétiteurs dont les monnaies nous ont livré les noms Arsakès Nicéphore et Arsakès Dikaïos Philhellène ; toutefois, il réussit à les éliminer l'année même de la mort de son père ; il s'assura par d'heureux combats la frontière de l'est et étendit ses États jusqu'à l'Euphrate et à l'Arménie. C'était l'époque où le plus célèbre des homonymes du roi des Parthes, Mithridate, roi du Pont, avait tenté de barrer la route aux conquêtes des Romains en créant un puissant royaume dans l'Asie mineure ; ce redoutable adversaire rappelait à ceux-ci les luttes contre Hannibal ; après trois longues guerres, ils finirent par avoir raison de lui.

Un interrègne suivit l'époque de Mithradatès II, jusqu'au moment où Sanatroïkès, en 76, un vieillard, frère de Phraatès II ou fils d'Arsakès Dikaïos (1), prit le titre de roi des rois, ce qui n'empêcha pas Tigrane, roi d'Arménie, de s'emparer de la capitale de l'Atropatène et de dévaster la région de l'Euphrate et du Tigre. Son successeur, Phraatès III (69), eut à intervenir entre Tigrane et Pompée, de qui il obtint,

(1) L'interrègne provient d'un passage de Trogue-Pompée dans Justin ; sur la difficulté qui en résulte, voir JUSTI, IX, II, p. 498. C'est Percy Gardner qui considère Sanatroïkès comme le frère de Phraatès II, tandis que A. von Gutschmid le prend pour un fils d'Arsakès Dikaïos.

pour son collègue d'Arménie, la restitution de la Gordyène. Profitant ensuite des embarras que Pompée causait à Tigrane, il reprit la Mésopotamie perdue par son père. Il fut empoisonné par ses fils, Mithradatès III et Orodès, en 60. Le premier, après quatre ans de règne, fut déposé et banni par les nobles, à cause de sa cruauté, puis exécuté sur l'ordre de son frère, après la prise de Babylone, où il s'était fortifié. C'est pendant le règne d'Orodès que le triumvir Crassus, proconsul de Syrie, perdit contre les Parthes la fameuse bataille de Carrhæ (Harrân), en l'an 53. Sur les conseils d'Abgar II Ariamnès, prince de l'Osrhoène avec Édesse pour capitale, et vassal des Parthes, le général romain s'engagea dans les plaines de la Mésopotamie, où la cavalerie parthe pouvait s'étendre à l'aise, au lieu de contourner le pied des montagnes. Harcelées par une nuée de flèches que tiraient sans s'arrêter les cavaliers iraniens, les légions furent enfoncées par les charges de la grosse cavalerie, couverte de cottes de mailles. Pendant les négociations entreprises au cours de la retraite, Crassus fut tué au milieu d'un tumulte qui s'éleva brusquement, et qui était peut-être préparé d'avance (9 juin). Plus de vingt mille Romains restèrent sur le champ de bataille ; dix mille prisonniers furent transportés à Merv. La tête coupée de Crassus, transportée à Artaxata, y servit à un jeu de scène d'un effet barbare : au milieu d'une représentation des *Bacchides* d'Euripide, elle y fut jetée devant le roi et son fils Pacorus, qui y assistaient.

Orodès semble avoir fait choix de Ctésiphon, en face de Séleucie, sur le Tigre, pour sa capitale ; elle devait le rester sous les Sassanides. La défaite des Romains l'encouragea à des entreprises plus lointaines ; il songea à attaquer la Syrie ; une expédition menée contre Antioche, en 51, coûta la vie à son général Osakès ; cet insuccès fut vengé, neuf ans plus tard, par le prince Pacorus. C'est qu'entre temps, les partisans de la République romaine avaient, malgré l'aide du

roi des Parthes, perdu la bataille de Philippes (42) et que Labiénus, venu à Ctésiphon, avait décidé le roi à entreprendre cette expédition. Pacorus arriva aisément à Jérusalem, où il trancha le différend existant entre les deux partis qui se partageaient la Judée, en donnant le titre de roi à Antigone, fils d'Aristobule. Le général d'Antoine, Ventidius Bassus, ancien muletier du Picenum, dans l'Italie centrale, poussa vivement les troupes parthes dans le Taurus et les battit définitivement à Gindarus, dans la Syrie du Nord (9 juin 38) (1). Pacorus y périt. Orodès, dégoûté du pouvoir, le transmit en 37 à son second fils, Phraatès IV, né d'une concubine.

Celui-ci employa des moyens énergiques pour se débarrasser des compétitions possibles ; il fit mettre à mort ses frères consanguins, et étouffer sous des coussins son père, qui désapprouvait ses actes. Antoine voulait venger la défaite de Crassus ; il marcha sur l'Euphrate avec une armée considérable et, y trouvant de la résistance, il se tourna vers la capitale de l'Atropatène, qui était alors Phraata (Takht-i-Suléimân) ; il y fut complètement défait. Sa retraite jusqu'en Arménie s'opéra dans les conditions les plus difficiles ; mais enfin il ramena la plus grande partie de son armée.

Pendant plus d'un siècle, les Parthes restèrent à l'abri des attaques des Romains. Les guerres civiles qui se terminèrent par la bataille d'Actium et le triomphe d'Auguste y aidèrent singulièrement. Auguste avait fait présent à Phraatès d'une esclave italienne nommée Musa ; celle-ci contribua à répandre l'influence romaine dans l'Asie antérieure, et le roi envoya ses quatre fils à Rome, où ils vécurent princièrement ; il est vrai que l'Italienne voulait ainsi réserver le trône à son propre fils, Phraatès V, et, pour faire aboutir son projet, elle

(1) En arabe, Djindâris ; cf. Mehren, *Cosmographie*, p. 158 ; c'est une très ancienne ville, nommée Kinalua dans les inscriptions assyriennes ; cf. Sayce, *Transact. Soc. Bibl., Archaeol.*, t. VII, 1882, p. 292.

n'hésita pas à empoisonner le vieux roi. Elle régna conjointement avec son fils, et fit frapper des monnaies où son effigie apparaît à côté de celui-ci ; mais son règne ne dura que deux ans. Un usurpateur, Orodès II, fut tué à la chasse après quatre ans de règne (1). Il fallut demander à Auguste d'envoyer le fils aîné de Phraatès, Vononès ; mais il était devenu étranger aux mœurs de l'Orient ; il fut bientôt écarté et l'on fit monter sur le trône Artaban III, qui régna trente ans ; il était un Arsacide par sa mère, et occupait le trône vassal de Médie, séparé de nouveau de l'Arménie. Un neveu des princes relégués à Rome, Tiridate III, vint le combattre et réussit même à entrer dans Ctésiphon, pour peu de temps il est vrai, car Artaban réapparut bientôt (37). Celui-ci aurait bien voulu reprendre l'Arménie, mais les Romains s'y opposèrent ; Tibère y envoya même son neveu et fils adoptif Germanicus.

A la mort d'Artaban, son fils, Vardanès, était absent ; Gotarzès s'empara de la capitale, mais il fut bientôt vaincu par le prince légitime ; il eut toutefois l'occasion de rendre un grand service au roi en lui dénonçant un complot, et il en fut récompensé par une réconciliation qui lui réserva le trône après la mort de Vardanès, assassiné vers l'an 45 de notre ère. Gotarzès fut un tyran cruel ; il vainquit Meherdatès, petit-fils de Phraatès IV, que les mécontents avaient fait venir de Rome, et il lui coupa les oreilles pour l'empêcher de devenir roi. Quand Gotarzès mourut, bientôt après (51), on donna le trône à Vononès III, qui était roi d'Atropatène et de qui on ignore l'origine, bien que quelques-uns fassent de lui le frère de son prédécesseur. Après un règne de quelques mois, il fut remplacé par son fils Vologèse Ier (51-75). Sous celui-ci, la guerre éclata avec les Romains ; Corbulon prit et détruisit Artaxata, et s'empara sans combat de Ti-

(1) JOSÈPHE, *Antiquités judaïques*, 18, 2, 4.

granocerte. L'Arménie redevint ainsi romaine, mais pour peu de temps, car la victoire de Vologèse à Arsamosata rétablit Tiridate sur le trône vassal des Parthes. Ce succès restaura l'hégémonie de la Perse sur l'Asie antérieure et jusque dans la vallée de l'Indus. C'est ainsi que sur les monnaies des rois Turushka Kanerki, Ooerki et Bazodes, figurent des représentations de divinités zoroastriennes à côté de divinités grecques et indiennes, et parmi celles-ci la figure de Bouddha.

Viennent ensuite des rois dont on ne connaît pas l'origine familiale, Vologèse II, son frère Pacorus III, et Artaban IV (1), qui ont peut-être régné sur des provinces différentes ; les dates de leurs monnaies s'entrecroisent. Des guerres intestines préparèrent une intervention des Romains ; Trajan en tira le surnom de Parthicus. Les succès de l'empereur sur le Tigre, la prise de Séleucie lui firent rêver la conquête de l'Inde ; mais il n'eut pas le temps de mettre à exécution ses vastes projets. Osroès (Khosrau), qui régnait depuis l'an 107, n'avait d'autre ressource que de fuir, tout en faisant dévaster les contrées déjà parcourues par l'armée impériale. Trajan fit couronner solennellement Parthamaspatès, fils d'Osroès, et battit en retraite ; tombé malade à Sélinonte en Cilicie, il y mourut le 7 août 117. Adrien conclut la paix avec Osroès en 123.

Après ce dernier roi, mort sept ans plus tard, nous trouvons Vologèse II, qui était son frère, plus âgé que lui, et dont le règne dura dix-huit ans, puis Vologèse III (148-191) (2), de qui l'entente avec Antonin le Pieux ne l'empêcha pas de mettre son frère Pacorus sur le trône d'Arménie à la place du client de Rome, mais cela ne dura pas longtemps ; battues

(1) CV, t. III, p. 169.

(2) C'est sous le règne de ce roi qu'il faut placer un prince arsacide nommé Anchikan, qui fit traduire en 140-170 la confession bouddhique appelée *Triskandhaka* ; c'est la plus ancienne traduction. F. W. K. Müller, *Uigurica*, II, p. 89.

à Europos (1), ses troupes ne purent empêcher l'armée romaine de détruire le palais de Ctésiphon et de brûler Séleucie ; la peste, qui éclata aussitôt, se répandit en Europe par l'Italie, apportée par les soldats qui avaient survécu à l'épidémie. C'est ce Vologèse III qui est probablement désigné dans le Dînkart comme restaurateur de l'Avesta, où il est indiqué sous l'épithète de Huvâfrita (2).

La guerre éclata de nouveau sous Vologèse IV, fils du roi précédent ; Septime Sévère fit de Nisibîn le grand arsenal des Romains dans ces régions, de sorte que pendant longtemps les deux peuples s'en disputèrent la possession ; une flotte amena inopinément, en traversant le canal du Nahr-Malkâ, l'armée romaine devant Ctésiphon, qui fut pillée et dévastée (199). La ville de Hatra résista pourtant, sous son roi Barsémius, qui utilisa les cavaliers arabes à son service et réussit à détruire par le feu les machines de guerre dressées devant la place.

Une lutte entre deux frères, Vologèse V et Artaban V, n'empêcha pas ce dernier de battre les Romains à deux reprises sous les murs de Nisibîn ; ceux-ci durent acheter la paix à un prix considérable. Ce succès marqua la fin de l'empire des Parthes ; déjà, dans le Fârs, s'était formée une dynastie de princes qui allait rétablir l'antique royaume des Achéménides et pendant quatre cents ans empêcher les Romains de s'avancer vers l'Orient, la dynastie des Sassanides.

(1) Doura, aujourd'hui Salâhiyé, sur l'Euphrate. Des fouilles y ont été entreprises par l'Académie des inscriptions et par l'Université Yale.

(2) Avesta, Yasht d'Anahita, 130 ; passage relevé par Ferd. Justi, *Preuss. Jahrbücher*, 88, 1897, p. 63.

CHAPITRE II

RELIGION DE LA PERSE SOUS LES ARSACIDES

Le silence absolu des historiens ne nous permet pas de savoir ce qu'était la religion suivie par les Perses pendant que les Arsacides, dont la cour était profondément influencée par les idées hellénistiques, luttaient contre tant d'adversaires pour maintenir l'indépendance du pays. Quelque lueur, cependant, nous autorise à entrevoir ce qui se passait dans l'un, au moins, des États confédérés dont l'ensemble formait l'empire des Parthes.

Dans la Perside, le Fârs de nos jours, il s'était créé, à la faveur de l'affaiblissement du pouvoir des Séleucides, un royaume presque indépendant qui ne nous est connu que par la numismatique (1). C'étaient des prêtres-rois, qui conservaient les traditions des Mages du temps des Achéménides ; sur le revers des monnaies, le roi se tient debout, l'arc à la main, devant l'autel du feu, représentation qui nous est déjà connue par les bas-reliefs de Naqsh-i-Roustem ; à côté de l'autel est dressé l'étendard national, la bannière du for-

(1) A.-D. Mordtmann a appelé monnaies persépolitaines trois séries de monnaies frappées par ces dynastes locaux, tandis que Blau pensait les attribuer aux *pyraethes* ou prêtres-mages de l'Elymaïde ou Susiane. Cf. Ed. Drouin, *Observations sur les monnaies à légendes en pehlevi*, etc., dans la *Revue archéologique* de 1886 ; Cl. Huart, dans la *Grande Encylopédie*, t. XXVI, p. 886, art. *Persépolis*. Sur une de ces monnaies, la tête du roi est enveloppée d'une cape semblable à celle que porte Darius Codoman dans la célèbre mosaïque de Pompéi ; la partie inférieure est ramenée par devant et couvre la barbe, comme dans un passe-montagne.

geron Kâwè, *dirafchi-Kwâwiyânî*, qui fut plus tard, à la fin du règne des Sassanides, pris et détruit par les Arabes à la bataille de Qâdisiya. Ahura-Mazdâ plane sur le tout. Les légendes sont tracées en écriture araméenne, remplacée plus tard par le pehlevi arsacide. Sur ces monnaies, ces princes prennent le titre de *malkâ*, c'est-à-dire *shâh* (roi) ; mais les auteurs arabes ont conservé le souvenir de leur appellation de *hîrbad* (*aethrapaiti*, maîtres du feu) qui indique leur caractère ecclésiastique. Ceux de ces princes qui ont pris le titre de *malkâ* sont deux Darius, Pîroûz, Vatafradat ; d'autres ont celui de *fratakarâ*, « faiseur de feu », tels que Bagakert, Bagadat, Artaxerxès. Bagakert Ier a régné vers 220 avant l'ère chrétienne ; Artaxerxès IV, le dernier de ces rois, vers 220 après (1).

C'est dans ce milieu, ou dans les milieux analogues, que les traditions fort antiques conservées, au temps des Achéménides, par les collèges des Mages, ont continué d'être cultivées et que l'on a pu rassembler, lors de la renaisance du Mazdéisme sous les Sassanides, le recueil que nous avons en partie sous l'appellation d'Avesta.

Certains auteurs ont cru que l'un des Arsacides, Vologèse Ier, contemporain de Néron, avait fait rechercher les fragments qui subsistaient du livre sacré des Mages, soit par écrit, soit même dans la mémoire des fidèles ; nous avons vu plus haut qu'il convient d'attribuer cette initiative plutôt à Vologèse III. D'ailleurs, cette tentative paraît n'avoir pas eu d'autres suites, et il fallut attendre l'avènement des Sassanides qui appuyèrent leur religion d'État sur le livre reconstitué par un clergé dominateur (2).

(1) ALLOTTE DE LA FUYE, *Étude sur la numismatique de la Perside*, dans *Corolla Numismatica*, Oxford, 1906, p. 60-96 et pl. III. On trouvera la liste complète de ces princes dans J. DE MORGAN, *Note sur la succession des princes mazdéens de la Perside* (Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1920, p. 132-140).

(2) **XVIII**, p. 576 ; **CXXXVII**, t. III, p. XXII-XXIV.

La religion de Mithra

Nous avons vu plus haut que Mithra est mentionné, au xiv[e] siècle avant notre ère, dans un texte cunéiforme de Cappadoce, et qu'Artaxerxès II l'a fait figurer, à côté d'Anaïtis, sur les monuments de son règne. Au Ier siècle avant Jésus-Christ, sa religion se répand en Europe à la suite des campagnes orientales de Pompée. Il connut, chez les soldats et dans le peuple, une énorme popularité et, jusqu'à l'époque de Constantin, il fut un rival redoutable pour le christianisme. Julien l'Apostat (361-363) essaya tardivement de le substituer à la religion devenue officielle, mais sans résultat. En fait, les monuments du culte de Mithra se trouvent, répandus à d'innombrables exemplaires, sur toute la surface de l'em-



Fig. 54. — Bas-relief de Nimroûd-Dagh.

pire romain. Qu'était donc cette religion, qui a connu de si beaux succès ?

Formée en Asie mineure et en Mésopotamie, elle n'est plus complètement iranienne ; à l'époque romaine, la Chaldée était la terre sainte des Mithriastes ; Mithra avait un temple



Fig. 55. — Mithra sacrifiant le taureau.

à Babylone ; Antiochus de Commagène (69-34 av. J.-C.) lui élevait une statue au Nimroûd-Dagh. Toutefois, à raison de son origine, il est utile d'en dire un mot à propos des Arsacides. Des colonies de mages, émigrés de Babylone, vivaient obscurément en Asie mineure, surtout en Cappadoce et dans le Pont, où l'aristocratie foncière était d'origine iranienne,

comme le montre la fréquence du nom de Mithradate chez les dynastes de ces contrées. Antiochus de Commagène, que nous venons de citer, faisait remonter son lignage jusqu'à Darius Ier, fils d'Hystaspe, il institua un culte et des fêtes en l'honneur de Zeus-Oromazdès, Apollon-Mithra, Hercule-Artagnès (Verethraghna) ; dans le bas-relief du Nimroûd-Dagh, il s'est fait représenter en face de Mithra, qui lui tend la main en signe d'alliance, motif qui figure plus d'une fois sur les monuments des Sassanides. Ces mages n'avaient pas de livre sacré, mais se transmettaient oralement leurs traditions religieuses, tandis qu'en Lydie, dès le IIe siècle, on se servait, dans les temples d'Anahita, de livres liturgiques. Déjà, à la fin de l'empire achéménide, les mages, fixés en grand nombre à Babylone, avaient le pas sur le clergé indigène dans les cérémonies officielles.

Ce long séjour des prêtres du feu dans l'ancienne capitale de la Chaldée explique la juxtaposition d'éléments iraniens et sémitiques (astrolâtrie chaldéenne) qu'offre le mithriacisme. C'est un syncrétisme auquel, plus tard, la sculpture grecque est venue prêter de nouveaux traits. Le Mithra de l'Avesta ne nous présente qu'une partie des éléments dont est sortie la divinité, le *Sol invictus*, qui a eu tant de succès dans l'empire romain.

Les fidèles du dieu se sont souvent établis, pour pratiquer leur culte, dans des excavations rocheuses, et ils ont de préférence choisi pour leurs sanctuaires les endroits où jaillissait une source, ou du moins où l'eau coulait à proximité. Dans l'abside du temple, on érigeait un bas-relief représentant Mithra tauroctone, c'est-à-dire « tueur de taureau », composition sortie probablement, à l'origine, du cerveau d'un sculpteur de l'école de Pergame, à l'imitation de la Victoire sacrifiant qui ornait la balustrade du temple d'Athéna Nikê sur l'Acropole d'Athènes. Voici comment s'opérait le meurtre du taureau : Mithra domptait la bête sauvage et l'entraînait

dans son antre en la tirant par les pattes de derrière ; puis la mettait à mort en lui plongeant un large poignard dans le cœur ; l'ordre lui en était donné par le soleil et transmis par le corbeau. Du corps de la victime jaillissaient toutes les espèces de végétaux.

Saint Jérôme savait qu'il y avait sept degrés d'initiation. Pour passer d'un degré au suivant, on devait se soumettre à certaines épreuves : yeux bandés, mains attachées avec des boyaux de poulet, saut au-dessus d'une fosse remplie d'eau ; puis un « libérateur » venait couper ces liens bizarres. Tertullien nous apprend qu'au myste promu au rang de *miles* ou soldat, on présentait une couronne, *interposito gladio* : il la repoussait de la main et désormais renonçait à en porter jamais, car elle appartenait à Mithra, le dieu invincible. On retrouve quelques-uns de ces rites dans l'initiation à la franc-maçonnerie. Les grades s'appelaient « corbeau, *cryphius*, *miles*, lion, Perse, *heliodromus* et *pater* ». On portait, dans les cérémonies, des masques représentant ces divers types, comme le montre le bas-relief découvert à Konjica, en Bosnie.

L'espérance d'une immortalité glorieuse réservée aux initiés a certainement exercé sur eux un grand attrait, et contribué à la diffusion des mystères. La haute valeur de leur morale, qui favorisait l'action et en qui l'on trouvait un soutien efficace dans les luttes de la vie, a sûrement aidé à leur succès.

Le mithriacisme est resté avant tout un culte militaire, transmis par les auxiliaires orientaux de l'armée romaine et favorisé par les empereurs. A la fin du IIe siècle, Commode se fit recevoir au nombre des initiés et participa à leurs cérémonies secrètes ; en 307, Dioclétien, Galère et Licinius, réunis à Carnuntum, restaurèrent un temple de Mithra. Nous avons mentionné plus haut la vaine tentative de Julien, qui célé-

brait les mystères de ce culte dans son palais de Constantinople (1).

Tel fut le culte de Mithra en Occident ; pour la Perse, nous ne savons rien. Nous trouvons toutefois la trace d'une fête appelée *Mithrakâna*, qui est devenue l'équinoxe d'automne, *mihridjân*, pour les Persans modernes ; cette célébration n'a pas suivi le culte dans ses pérégrinations à travers l'Europe et l'Afrique du Nord ; elle est restée confinée aux provinces orientales.

(1) **CXXXV**, t. I, p. 4, 7 et suiv. ; Fr. CUMONT, article *Mithra*, dans le *Dictionnaire des Antiquités* de Daremberg, Saglio et Pottier, t. III.

CHAPITRE III

LES ARTS SOUS LES ARSACIDES

Les Arsacides n'ont laissé, en dehors de leur numismatique que de rares monuments d'architecture ; les ruines que l'on peut attribuer à leur époque sont au nombre de quatre : le temple de Kingavar, l'édifice de Hatra, la chambre funéraire de Warka et le palais de Babylone, auxquels on peut joindre, à Suse, les débris d'un palais bâti au-dessus de la salle d'audience d'Artaxerxès Mnémon.

Kingavar est l'ancienne Concobar ; on y a relevé les restes d'un temple ayant de profondes analogies de style et de disposition avec ceux de la Grèce ; il est composé d'une salle centrale et d'un vaste péribole de style grec abâtardi ; c'était, d'après Isidore de Charax, un temple de Diane. A Ecbatane, aujourd'hui Hamadan, il y avait un temple d'Anaïtis où les habitants, du temps des Romains, sacrifiaient encore à la déesse. Les colonnes sont d'ordre dorique bâtard ; on y constate le mélange de plusieurs styles.

Hatra est aujourd'hui el-Hadr, sur la rive droite du Tigre, au sud-ouest de Mossoul ; les ruines sont entourées d'une fortification circulaire d'environ mille mètres de rayon. L'édifice central, bâti pour les monarques arabes qui régnaient alors dans cette région, comprend trois grands porches voûtés, quatre petits porches et une salle carrée rejetée en arrière de l'alignement : c'est à peu près la disposition des constructions de Sarvistan et de Firoûz-Abâd. La décoration

est très particulière ; c'est la première fois que l'on rencontre des têtes humaines, des mascarons décorant les arcs en plein cintre et les pilastres. Le monument est perse ; l'influence romaine ne se lit que dans l'appareil des voûtes, la disposition des archivoltes, le tracé des profils.

Ferrach-Bend est à trois étapes à l'ouest de Firoûz-Abâd,

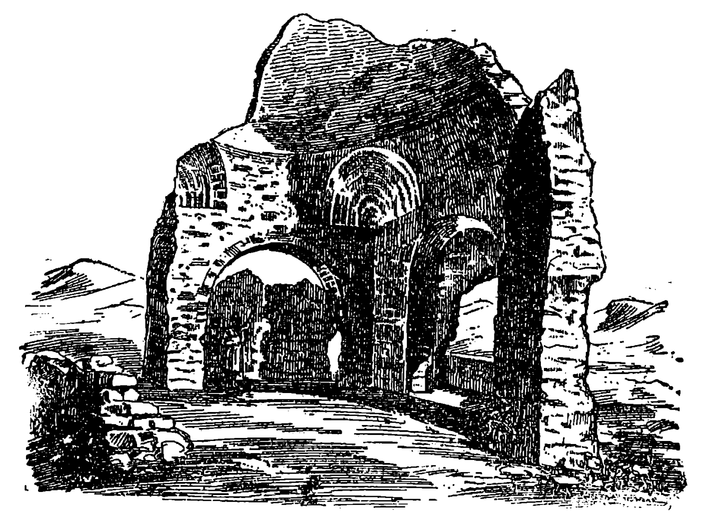


Fig. 56. — Édicule de Ferrach-Bend, époque arsacide.

dans la province de Fârs, sur la route de Shiraz à la mer. Le petit édifice ruiné qui s'y trouve a été signalé pour la première fois par Marcel Dieulafoy (1). Il est « construit en moellons bruts » et son dôme est porté par quatre piliers réunis par des arceaux évidés ; c'est, dit-il, « le dernier stage que devait traverser la vieille coupole perse avant la transformation du pendentif ». Il veut y voir un monument aché-

(1) LI *bis*, t. IV, p. 77.

ménide, mais il est plus probable qu'il doive descendre jusqu'à la période arsacide.

A la nécropole de Warka, ce sont certains sarcophages que l'on peut attribuer à l'époque parthe. A Bîsoutoûn, il y a un bas-relief en mauvais état de Gotarzès Ier, en souvenir de

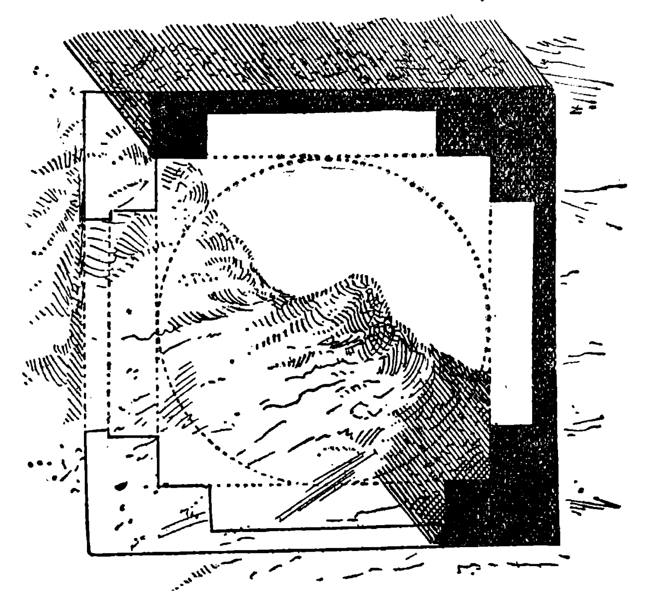


Fig. 57. — Plan de l'édicule de Ferrach-Bend.

la victoire remportée sur les troupes coalisées de Meherdatès et de Cassius ; cette sculpture porte une inscription en langue grecque. Le roi est représenté à cheval, brandissant la lance, tandis qu'une victoire ailée le couronne.

C'est la collection des monnaies de ces princes qui fournit le document le plus complet sur l'état de la sculpture. Ces monnaies sont frappées sur le modèle des drachmes syriennes,

avec des coins exécutés par des ouvriers indigènes. La face est occupée par la tête du roi, le revers varie ; sous les premiers Arsacides, c'était le fondateur de la dynastie, Arsakès, vêtu du costume militaire et tenant un arc à la main ; plus tard, c'est le roi divinisé : Mithradatès I[er] est représenté dans l'attitude d'Hercule ; Mithradatès II et ses successeurs reçoivent la couronne triomphale des mains de la Victoire. On voit aussi des éléphants, des têtes de chevaux, des cerfs. La décadence s'accuse de plus en plus à mesure que l'on descend le cours de l'histoire.

Un cavalier vêtu entièrement de mailles, ainsi que son cheval, est représenté à Rome sur la colonne Trajane ; c'est un *cataphractaire*, un de ces cuirassiers qui chargeaient dans les moments décisifs. Une armure défensive de ce genre n'existait pas chez les Achéménides. Mais l'arme principale des Parthes, celle qui leur valut de l'emporter sur la tactique romaine dans de nombreux combats, c'était l'arc et la flèche : d'où l'expression de Catulle : *Parthi sagittiferi* (1). On sait de même que la bataille d'Azincourt fut perdue par la chevalerie française à cause des archers que contenait l'armée anglaise.

C'est en dehors du territoire iranien proprement dit que l'on peut se rendre compte de ce qu'étaient les arts industriels à cette époque. Il existait alors un commerce d'exportation très florissant dont le centre était Palmyre, en relations commerciales avec les grands ports de la Syrie et de la Phénicie, et cette prospérité, qui s'est traduite par ces constructions grandioses encore debout en plein désert, était en grande partie due à ses rapports avec le royaume des Parthes.

(1) CATULLE, II, 6. CHAPOT, *La Frontière de l'Euphrate*, p. 42 et suiv. FR. CUMONT, *Le Sacrifice du tribun romain*, dans les Monuments Piot, t. XXVI, p. 44. La cavalerie légère, composée d'indigènes palmyréniens, était seule capable de tenir tête aux Parthes et aux Perses [sassanides]. FR. CUMONT, *ibid.*

C'est dans l'Inde, à Taxila (1), que l'on a trouvé, au cours des fouilles des objets dont la date peut s'insérer dans la période s'étendant du Ier siècle avant notre ère au Ier siècle après ; ces objets sont en partie grecs, en partie orientaux : ceux-ci presque identiques aux objets sarmates de la Russie méridionale (2).

(1) Sir JOHN MARSHALL, *Archaeological Survey of India, Ann. Rep.*, 1912-1913, pl. XXII, *a*, 7 ; 1917-1918, part. I, pl. IV. *a* ; du même, *A guide to Taxila*, Calcutta, 1910.

(2) ROSTOVTZEFF, *Une trouvaille de l'époque gréco-sarmate de Kertch.* Monuments Piot, t. XXVI, p. 143, n. 2, et p. 157, n. 1.

QUATRIÈME PARTIE

LES SASSANIDES

CHAPITRE PREMIER

LA DYNASTIE SASSANIDE

Ardéshir Ier

Sassan, l'ancêtre éponyme, était prêtre du temple d'Anahîta, à Persépolis ; son épouse Râm-behisht était la fille du roi de la dynastie des Bâzrangî, ayant pour capitale la ville de Nisâyek, dont la citadelle aux murs blancs porta sous la domination arabe le nom de Béidâ que le fameux commentateur du Qorân, el-Béidâwî, rendit célèbre. Leur fils Pâpak (persan : Bâbek) fut roitelet de Khîr, petite ville sur le lac Bakhtégân, sur la route de Sarvistân à Nîriz ; il obtint du roi Gôzihr, pour son fils Ardéshîr, la dignité d'*Argapet* (commandant de forteresse) de la ville de Dârâbgerd. Ce fut là l'origine de la fortune de la dynastie.



Fig. 58. — Ardéshîr Ier.

Ardéshîr conçut en effet le projet grandiose de rétablir l'autocratie des Achéménides, qui avaient réuni sous leur pouvoir absolu toutes les provinces de l'Iran, et dont le souvenir, sous les Séleucides et les Arsacides, maintenait dans les

esprits l'idée d'une nationalité persane. Ses entreprises commencèrent du temps de son père, qui mit à mort Gôzihr, se déclara roi et réclama d'Artaban V l'investiture pour son fils aîné Shâhpuhr. Le refus qu'il essuya n'empêcha pas celui-ci de régner après son père et d'obliger son frère Ardéshîr à le reconnaître comme suzerain. L'écroulement d'un caveau dans le palais de la reine Houmâï vint à propos débarrasser Ardéshîr de son frère aîné. Celui-ci reprit vite l'essor de ses conquêtes. Il vainquit un certain Vologèse, prince du Kirmân, et installa à sa place, en qualité de gouverneur, son propre fils Ardéshîr, d'où la capitale du pays, qui porte aujourd'hui le même nom que la province, prit le nom de Beh-Ardashîr, « la bonne ville d'Ardéshîr », en arabe Bardasîr (1). Les princes de la Susiane, d'Isfahan, de la Mésène, de l'Omân même furent successivement battus et soumis. Son suzerain, Artaban V, se mit enfin en marche à la tête d'une armée considérable ; il fut battu et tué dans la plaine d'Hormizdagân en Susiane (224). Deux ans plus tard, Ctésiphon tombait aux mains du vainqueur. Un bas-relief sculpté sur le rocher de Naqsh-i-Roustem est le témoin de ces hauts faits ; le roi, à cheval, reçoit d'Ahura-Mazdâ, également à cheval, un grand anneau, symbole de la royauté ; Vologèse et Artaban gisent sous les pieds de la monture. Des inscriptions en pehlevi et en grec, déchiffrées par Silvestre de Sacy (2), sont tracées sur l'épaule du coursier.

La défaite et la mort d'Artaban mettaient la Perse entre les mains d'Ardéshîr. Toutefois, l'Arménie et la Géorgie lui échappèrent. La guerre de revanche contre les Romains était une idée nationale ; le nouveau roi la reprit, mais la présence d'Alexandre Sévère à la tête des légions, la résistance de la ville de Hatra et des princes d'Édesse arrêtèrent l'exécution de ses projets ; il réussit toutefois, en 236, à s'emparer de Nisi-

(1) Noeldeke, *Geschichte der Araber*, p. 10, note ; Istakhri, dans la *Bibliotheca geogr. arab.*, t. I, p. 161. — (2) CLXV.

bîn et de Harrân. Il y avait deux ans que l'empereur romain avait été massacré, en Gaule, par ses troupes révoltées.

Ardéshîr avait trouvé un puissant moyen de gouvernement dans la religion de l'Avesta, l'antique mazdéisme rénové par Zoroastre et élaboré par les collèges de mages pendant la longue période de silence des Séleucides et des Arsacides. Ce fut pour lui et ses successeurs une religion d'État, et le grand pontife un des principaux dignitaires de l'empire. Nous verrons plus loin comment se codifia cette religion. A côté de l'appui moral que lui offrait ce culte, Ardéshîr fut un grand bâtisseur de villes, et nombreuses sont les cités qui, dans le haut moyen âge et jusqu'après la conquête musulmane, portèrent son nom adjoint à quelque qualificatif.

Sapor Ier.

Shâhpuhr Ier, que les Romains ont appelé Sapor, lui succéda en 241. La guerre continuait dans le nord, et les



Fig. 59. — Sapor Ier et Valérien. Camée sassanide de la Bibliothèque Nationale.

Perses s'avancèrent jusqu'à Antioche. Défait, la seconde année de son règne, par l'empereur Gordien III, Sapor con-

cluait cependant avec l'empereur Philippe l'Arabe une paix qui lui reconnaissait la possession de l'Arménie et de la Mésopotamie, où il venait de prendre Hatra. Le grand fait d'armes de son règne fut la défaite et la captivité de l'empereur Valérien à Édesse. Les prisonniers furent internés dans la ville de Goundê-Shâpoûr que le roi venait de fonder, en Susiane, sur l'emplacement de l'ancienne Bêth-Lâpat, entre Shouster et Dizfoul ; ils y furent employés à la construction d'une digue gigantesque de granit, destinée à emmagasiner l'eau nécessaire aux irrigations et à relever le niveau du Karoun ; on l'appela Shâdh-ravân, « qui coule joyeusement », nom qui plus tard a servi à désigner les jets d'eau ; elle existe encore aujourd'hui. Un bas-relief sculpté à Naqsh-i-Roustem, près de Persépolis, perpétue le souvenir de cet événement ; des artisans romains y ont sûrement travaillé. Quant au récit du traitement humiliant réservé à l'empereur par le roi de Perse et qui, à la suite de Lactance, a fait le tour du monde, il est invraisemblable : c'est un conte de vieille femme.



Fig. 60. Sapor Ier.

Il fut moins heureux avec les Palymyréniens qu'il voulait réduire à l'obéissance et qui le défirent, en envahissant la Mésopotamie. Il était maladroit de se brouiller avec eux, ce qui pouvait les jeter dans les bras des Romains ; heureusement pour Sapor, Odaïnath assassiné fut remplacé par la reine Zénobie, qui, pour établir un grand royaume syrien, voulut s'appuyer sur la Perse : cela ne suffit pas à la défendre contre Aurélien, qui prit Palmyre en 271 et bannit la reine à Tivoli.

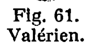


Fig. 61. Valérien.

La chronique géorgienne nomme un fils de Sapor, Mihrân, comme fondateur en Géorgie de la dynastie dite Khosroenne, c'est-à-dire sassanide : on dit qu'il se convertit au christianisme. Un frère du roi de Perse, Pêrôz, est connu comme protecteur de Mâni ou Manès, le fondateur de la religion mani-

chéenne, qui a possédé longtemps des adeptes en Asie centrale et a fait parler d'elle dans le monde, quand elle était classée comme une simple hérésie chrétienne. C'est au couronnement de Sapor, le 20 mars 242, que Mâni prêcha pour la première fois en public. Pas plus que l'Église chrétienne, l'Église mazdéenne ne pouvait admettre des dogmes dont le point de départ était l'égalité absolue de la lumière et des ténèbres, du bien et du mal ; elle persécuta Mâni et n'eut de cesse qu'elle ne l'eût fait exécuter à Goundê-Shâpoûr, sous le règne de Bahrâm Ier, fils et second successeur de Sapor. Si les rois de Perse avaient continué à favoriser la nouvelle religion au lieu de la combattre, il est certain qu'étant donné l'expansion merveilleuse de celle-ci à travers l'ancien continent, cela aurait donné au successeur de Cyrus et de Darius l'hégémonie politique de l'Asie ; néanmoins la cause du manichéisme servit celle de l'Iran et aida à la pénétration des idées et de la civilisation iraniennes jusque sur les hauts plateaux qui avoisinent le désert de Gobi.

Après Sapor, mort en 272, on voit se succéder rapidement son fils Ormazd Ier, qui offrit à Mâni persécuté un refuge dans son château de Dastagerd et ne régna qu'un an ; un autre fils de Sapor, Bahrâm Ier, qui en régna trois, et le fils de celui-ci, Bahrâm II, qui en régna dix-huit. C'est sous ce dernier que l'empereur Carus mena une expédition jusque dans le voisinage de Ctésiphon, où il mourut subitement en 283. Bahrâm III, qui ne régna que quatre mois, en 293, devait son surnom de Sagân-shâh, « roi des Saces », à ce que son père Ormazd Ier l'avait constitué vice-roi du Sidjistân après la conquête de ce pays sur les Saces ou Sakas, peuple scythe qui l'occupait.

Narsès, fils de Sapor Ier, avait réussi à chasser de l'Arménie Tiridate, le protégé romain, mais il fut vaincu deux fois par le César Galérius que Dioclétien avait envoyé contre lui ; il réussit, il est vrai, à battre celui-ci entre Callinique et Harrân en 296, mais, l'année suivante, il perdit l'Arménie ;

sa famille fut faite prisonnière, et son trésor pillé. Il mourut de chagrin bientôt après. Tiridate recouvra l'Arménie, et les Romains pénétrèrent jusqu'en Géorgie. Il eut pour successeur, en 303, son fils Ormazd II, qui fut battu et tué par les



Fig. 62. — Sapor Ier présente l'affranchi Cyriadès à l'armée romaine. (Sculpture sur la route de Shirâz à la mer.)

Arabes ; son fils aîné et successeur Adhernasè se fit remarquer par sa cruauté, qui lui coûta la vie en 310 ; un frère de celui-ci, Ormazd, gardé en prison pendant treize ans, s'enfuit à Byzance et ne rentra en Perse que plus tard, à la suite de l'armée de l'empereur Julien. Il n'y avait plus d'enfants de la femme légitime du roi ; mais une concubine attendait un héritier : c'est celui-ci qui fut couronné dès avant sa naissance, et qui, pendant soixante-dix ans, régna en Perse sous le nom de Sapor II.

SAPOR II.

La conversion de l'empereur Constantin au christianisme modifia les rapports entre l'empire romain et la Perse. Les nombreux chrétiens qui vivaient sur le territoire de l'empire perse étaient tentés de chercher en dehors des frontières une protection contre les persécutions que leur réservait le mazdéisme devenu religion d'État ; d'autres, au contraire, considérés comme hérétiques par l'Église orthodoxe, venaient réclamer auprès du Grand Roi le droit de conserver leurs croyances. En outre, Tiridate, roi d'Arménie, venait également de se convertir à la suite de la prédication de Grégoire l'Illuminateur. Les persécutions furent plus politiques que religieuses. Quand les Nestoriens vinrent s'établir en foule sur le sol perse, les vexations cessèrent : chassés du territoire romain, les hérétiques ne pouvaient plus porter ombrage à la cour de Ctésiphon. Cet établissement des Nestoriens fut le point de départ d'une évangélisation de l'Asie qui porta leur influence très loin des limites de l'empire d'Iran, jusque dans le nord du continent et en Chine. Leur enseignement apporta avec lui l'emploi de l'écriture syriaque qui, après avoir servi aux Ouïgours, est usitée encore aujourd'hui pour transcrire les sons du mongol et du mandchou ; toutefois, il paraîtrait que c'est plutôt à l'écriture manichéenne, de même origine, qu'il conviendrait de rattacher ces alphabets.

La lutte continuait avec l'empire romain. Les Perses visaient toujours l'Arménie, où ils auraient bien voulu s'établir. Sapor II occupa ce pays, mais il ne put s'y maintenir. Il envahit Nisibin en 340 sans pouvoir la tenir assiégée plus de deux mois. Il fallut conclure la paix, sans toutefois renoncer à l'Arménie, où Sapor installa comme roi Arshak, qui payait tribut à la fois aux Perses et aux Romains. Après un armistice, la victoire des Romains à Singara, en 345, coûta la liberté

et la vie à Narsès, fils du roi ; mais ce succès fut suivi de fréquentes défaites. Quatorze ans plus tard, Amida (Diyarbekir) fut prise et sa population massacrée.

Julien l'Apostat avait succédé à Constance II. La campagne qu'il entreprit, à la tête d'alliés tels que les Arméniens et le Sassanide Hormisdas, le mena jusqu'à Ctésiphon. Partie de Harrân, son armée descendit l'Euphrate, accompagnée par une flotte de guerre. L'empereur reconnut qu'il ne pouvait se rendre maître des fortifications de la capitale. Il allait entreprendre de traverser la Médie, lorsque, dans un combat, et pendant qu'il haranguait ses soldats épuisés, le 26 juin 363, il fut tué d'un coup de javelot lancé par un cavalier perse. Jovien fut élu empereur par l'armée, et conclut hâtivement la paix pour pouvoir ramener ses troupes vers les frontières de l'empire. Le bas-relief sculpté sur un rocher près de la ville de Shâpoûr commémore vraisemblablement cet événement (1). A côté de cette lutte gigantesque qui ramenait sans cesse les Romains, sans succès d'ailleurs, vers les régions du bas Euphrate, les tiraillements perpétuels que provoquait la question du trône d'Arménie, toujours ouverte, et la lutte contre les Kouchans établis en Bactriane ne sont que d'une importance moindre.


Fig. 63. — Effigie traditionnelle de Sapor II.

Le long règne de Sapor II se termina en 379. Il n'y avait pour lui succéder qu'un vieillard de soixante-dix ans, son beau-frère Ardéshir II, ancien persécuteur des chrétiens dans sa province d'Adiabène, que la noblesse perse déposa au bout de quatre ans de règne pour le remplacer par un fils de Sapor II, nommé Sapor III. Celui-ci, qui avait conclu la paix

(1) Texier, *Description de l'Arménie*, p. 146-147 ; CVII, pl. 141. Cf. Mordtmann, *Sitzungsberichte d. Münch. Akad.*, 1874, p. 260, et *Zeitschr. d. deutsch. morgenl. Gesellschaft*, XXXIV, 67.

avec Théodose, périt dans une mutinerie de soldats. Il fut remplacé par son frère Behrâm IV, surnommé Kirmân-shâh, « roi du Kirmân », à raison de la vice-royauté qu'il avait exercée dans cette province ; il régna onze ans. C'est avec lui que Théodose régla la question d'Arménie, d'une manière toute nouvelle, en séparant le pays en deux moitiés, l'une soumise à l'influence de Constantinople, l'autre à celle de Ctésiphon.

DE YEZDEGUERD Ier A KAVADH.

En 399, Yezdeguerd Ier monta sur le trône. Il était fils de Sapor III (à moins qu'il ne le fût de Sapor II) ; on l'appelait *bèzè-guèr*, « le pécheur », parce qu'il s'était attiré la haine du parti clérical par son équité en matière religieuse. L'historien Procope, dans le portrait qu'il nous a laissé, parle de sa magnanimité et des excellents sentiments qui l'avaient rendu populaire dès avant son intronisation. Arcadius plaça ses héritiers sous la protection de Yezdeguerd. Sa mort, en 420, resta mystérieuse ; car une légende prétend qu'il fut tué d'une ruade par un cheval auquel il essayait de mettre la selle; peut-être l'a-t-on inventée pour dissimuler un attentat. Son fils Sapor gouvernait l'Arménie ; il accourut réclamer l'héritage de son père, mais il fut mis à mort incontinent, car on craignait qu'il ne voulût marcher sur ses traces ; un parent éloigné, Khosrau, fut appelé à régner, mais ne put se maintenir, car un autre fils de Yezdeguerd, Behrâm V, réussit à se rendre maître du royaume avec l'aide du roi arabe de Hira, en-No'mân, près de qui il avait été élevé.

Behrâm était surnommé Gôr, « l'onagre », pour avoir, disait-on, transpercé à la chasse, d'un même coup d'épieu, un lion qui s'était précipité sur un onagre, peut-être tout simplement à cause de sa force et de sa rapidité à la course. Dès le

début de son règne, il eut à se préoccuper des invasions turques qui commençaient à menacer les frontières nord-est de ses États ; les Hephtalites ou Huns blancs avaient envahi la Bactriane ; il les battit près de Merv et tua de sa propre main leur roi ; la couronne du vaincu servit, en guise de trophée, à orner le temple du feu Adhergoshnasp, à Shîz, dans l'Atropatène. Une persécution des chrétiens, déjà entreprise par son père, obligea beaucoup d'entre eux à se réfugier sur le territoire romain et amena la rupture de la paix. Conduite par Mihr-Narsè, grand personnage d'origine royale, car il descendait du vice-roi Hystaspe, père de Darius, la guerre ne fut pas heureuse pour la Perse ; malgré la défense de Nisibîn, de nombreuses défaites l'obligèrent à conclure la paix en 421. La liberté religieuse fut proclamée ; l'évêque d'Amida, Akakios, vendit les ornements de son église et les vases sacrés pour acheter la liberté de sept mille captifs perses et les ramener chez eux en leur fournissant des vêtements et de l'argent de poche.


Fig. 64.
Behrâm V.

En 438, Yezdeguerd II succéda à son père. Il aurait bien voulu reprendre la lutte contre les Romains, mais les Hephtalites continuaient de menacer la Bactriane et il fallait le combattre. Il voulut contraindre les Arméniens à embrasser le Zoroastrisme, pour les rattacher plus étroitement à la Perse par une religion commune; mais ceux-ci venaient d'inventer un alphabet pour écrire leur langue (1), et ce moyen puissant de vulgarisation défendait mieux que tout autre leur nationalité contre les entreprises étangères. Le ministre Mihr-Narsè écrivit une proclamation où il réfutait les dogmes de la religion chrétienne et l'organisation de cette société.

(1) L'écriture arménienne a été inventée en 397 par Mesrop, originaire de Hatsek, dans le Tarôn, qui mourut le 19 février 441, et popularisée par le catholicos Sabak Parthev (Isaac le Parthe). Cf. F. Justi, IX, II, p. 528.

Dix-huit évêques le réfutèrent à son tour. On prit des mesures pour faire triompher le zoroastrisme : il s'ensuivit une révolte. Yezdeguerd venait d'être défait par les Koushans ; néanmoins, il se hâta de revenir en Arménie et remporta sur les rebelles la sanglante victoire d'Avaraïr (2 juin 451). Leur général, Vardan Mamikoni, tomba sur le champ de bataille ; le patriarche Joseph et dix ecclésiastiques, mis en prison, furent exécutés trois ans plus tard. La tranquillité se rétablit vite néanmoins, ce qui montre que les classes populaires n'étaient pas imbues de fanatisme, et, hors de toute contrainte religieuse, on vit s'élever de nombreux temples du feu.



Fig. 65.
Pêrôz.

A la mort de Yezdeguerd II, en 457, son fils Ormazd III lui succéda, mais il fut obligé de lutter contre un compétiteur, son plus jeune frère Pêrôz, qui n'avait pas craint de demander le concours des Hephtalites moyennant la cession de deux villes de la Bactriane, Tâleqân et Tirmidh. Pendant la guerre des deux frères, la régence fut exercée à Ctésiphon par leur mère Dînak. Pêrôz vainquit et tua son frère (459). Son règne, qui dura vingt-cinq ans, fut malheureux. Pour combattre la famine, suite d'une longue sécheresse, il fit acheter des aliments à l'étranger, diminua les impôts et obligea les riches à partager leurs approvisionnements avec les pauvres. La fête dite *Abrêzagân*, « chute de l'eau », fut instituée pour commémorer les pluies qui mirent fin à la calamiteuse sécheresse.

Si l'invasion des Barbares, en préoccupant l'empire romain, détournait celui-ci de songer à reprendre la lutte séculaire contre les Perses, ceux-ci n'en étaient pas plus à l'aise, étant de plus en plus menacés par les Hephtalites. Ils durent mener deux expéditions contre le chef de ces peuplades, Akhshounvâz, le Kunkhas de Priscus ; aucune ne fut heu-

reuse ; dans la première, l'armée fut égarée dans le désert par un espion et périt misérablement ; dans la seconde, Pêrôz perdit la vie, et son empire resta deux ans tributaire des Huns blancs. Pendant son long règne et malgré les inquiétudes qui l'assaillirent, le roi infortuné avait trouvé le moyen de fonder ou de rebâtir de nouvelles villes portant son nom, et avait ouvert le territoire de son empire aux Nestoriens, persécutés par les monophysites à Édesse et en Arménie et chassés de l'empire romain par Zénon l'Isaurien en 489.

La Perse n'avait plus de roi ; le général Zarmihr, que les chroniques persanes appellent Sôkhrâs et qui venait de combattre les Arméniens, mit sur le trône le frère de Pêrôz, Balâsh, qui est le même nom que Vologèse. Balâsh fut assez heureux pour se débarrasser de la compétition de son frère Zarè, mais le trésor épuisé ne lui permettait pas de satisfaire les exigences du délégué financier des Hephtalites. Zarmihr, véritable homme de guerre réunit une petite armée par ses propres moyens et contraignit Akhshounvâz à conclure la paix moyennant l'abandon des réclamations relativement au tribut et la remise des prisonniers. Parmi ceux-ci se trouvait Kavâdh, fils de Pêrôz, gardé en otage. Ce succès du général effaça complètement le roi Balâsh, qui fut déposé et remplacé par Kavâdh en 488. Celui-ci devait régner quarante-trois ans.

Kavadh.

Un de ces utopistes comme il y en a dans tous les pays et dans tous les climats, qui s'imaginent établir la justice sociale par le nivellement et méconnaissent les lois naturelles les plus évidentes, un socialiste, Mazdek, continuateur de Mânî, fonda une secte religieuse qui admettait la communauté des biens, celle des femmes, l'abolition de tous les privilèges et l'interdiction de tuer les êtres vivants pour se nourrir. Le roi vit, dans le développement de ces doctrines, le moyen

de briser l'influence de la noblesse, et il en favorisa la prédication. La noblesse, qui entendait se défendre, emprisonna Kavâdh et le remplaça par son frère Djâmâsp (497), moins suspect de pactiser avec les idées subversives des Mazdékites.

Kavâdh, avec le concours de sa femme, s'échappa de la prison de Guilguird, se rendit chez les Huns blancs et épousa là sa propre nièce, fille du roi des Hephtalites et de la princesse Pérôzdokht, naguère faite prisonnière. A la suite de ce mariage, Djâmâsp rendit le trône à son frère. Celui-ci se montra ingrat à l'égard de deux personnes qui avaient pourtant contribué, plus que tout autre, à son évasion de Guilguird : le général Zarmihr, et Séosès, qui avait tenu un cheval prêt pour la fuite. Il faut sans doute voir dans la disgrâce du général une vengeance des Mazdékites, qu'il avait poursuivis ; il fut remplacé par son rival Shâhpuhr, aussi noble que lui pourtant, puisqu'il était de la famille de Mihrân.

Il fallait de l'argent pour payer le concours des Hephtalites. Kavâdh songea à négocier un emprunt à Constantinople, mais l'empereur Anastase refusa de fournir à l'ennemi héréditaire les moyens de se procurer des armes qui pouvaient être tournées contre lui. Le roi de Perse déclara la guerre, entra à la fois en Arménie et en Mésopotamie, et s'empara de Théodosiopolis (Erzouroum) et d'Amida (Diyarbekir), après trois mois de siège (503) ; ces succès ne durèrent pas ; Kavâdh fut rappelé par des désordres et par une invasion des Huns l'année suivante. On avait fait la paix, dont les Romains profitèrent pour fortifier Dârâ en face de Nisibîn et plusieurs places qui défendaient le passage de l'Euphrate, Birtha (Bîrè) et Europos (Doûra, Sâlihiye).

Longtemps après, en 527, prenant pour prétexte la construction des murs de Dârâ, les Perses recommencèrent la guerre ; c'était la première année du règne de Justinien ; Bélisaire, son général, perdit d'abord une bataille, mais prit

sa revanche trois ans plus tard, et enfin fut battu à Callinicum, en 531. Sittas, son successeur, ayant trouvé les Perses occupés au siège de Martyropolis (Mèyâfâriqîn), répandit le bruit d'une incursion des Massagètes, ce qui fit lever l'investissement. Kavâdh, qui, entre temps, avait, lui aussi, rebâti quelques villes, avait quatre-vingt-deux ans quand il mourut cette même année.

Chosroès Ier.

Son fils Khosrau Ier, le Chosroès des Grecs, avait été déclaré héritier présomptif dès l'année 513. Ses sujets lui ont décerné les surnoms d'*Anôchak-Ravân*, « à l'âme immortelle », et de *Dâdgar*, « le juste » ; il fut incontestablement le plus grand roi de la dynastie, et son souvenir s'est perpétué dans les littératures arabe et persane, toutes deux bien postérieures à son époque. Menacé par une conspiration dès le début de son règne, Khosrau en vint à bout ; un parti avait cherché à mettre sur le trône, non Zâmès, son frère aîné, qui était borgne et, par suite, impropre à tenir le rang de roi, mais le fils de celui-ci, Kavâdh ; des exécutions rétablirent l'ordre.

Les succès des généraux de Justinien en Occident, la destruction des royaumes des Vandales et des Ostrogoths faisaient penser que les Romains ne resteraient pas sous le coup de la paix de 531, par laquelle ils avaient dû payer une indemnité de guerre et évacuer la Mésopotamie. Justinien s'était immiscé, en qualité d'arbitre, dans la querelle qui divisait deux rois arabes du désert de Syrie, le Ghassânide el-Hârith ben 'Amr, protégé des Romains, et el-Mondhir ben No'mân, qui régnait à Hîra en qualité de vassal du Grand Roi. Khosrau s'empara d'Antioche en 540; ses habitants furent transplantés dans une nouvelle ville qu'ils bâtirent à côté de Ctésiphon et qui fut nommée Beh-az-Andio-Khusrau, « la ville de Chosroès meilleure qu'Antioche » ; les Arabes l'ont

connue sous l'appellation de Roûmiya, « la Romaine ». Une autre fois, Khosrau prit Callinicum, mais ses entreprises furent entravées par la résistance de Bélisaire. La paix fut alors conclue. Quelques années plus tard, sur le faux bruit de la mort du roi, son fils aîné Anôshazâdh se révolta à Gondé-Shâpour (Bêth-Lâpat) ; il en fut puni par l'aveuglement au fer rouge. Les entreprises de Khosrau dans le pays des Lazes se terminèrent malheureusement par la défaite de ses troupes à l'embouchure du Phase en 553. Neuf ans plus tard, une paix de cinquante ans était conclue avec Rome.

A l'est, Khosrau réussit à porter jusqu'à l'Oxus les frontières de l'empire par la défaite des Huns blancs, avec l'aide des Turcs de la branche de Chao-vou, commandés par leur chef Sindjibou (Silziboulos des Grecs) ; mais ceux-ci, maîtres de la Transoxiane, n'allaient pas tarder à se montrer les ennemis des Iraniens. Aussi le roi fit-il fortifier à nouveau la passe de Derbend sur la mer Caspienne, ainsi que la passe de Dariel ou porte des Alains ; d'autres fortifications étaient destinées à fermer l'accès du Djourdjân, ou Hyrcanie. Appelées par les Arabes pour les délivrer de la conquête éthiopienne, qui avait eu lieu en 529, les troupes perses s'emparèrent du Yémen en 570, sous la conduite de Wahriz ; mariés à des femmes du pays, ses descendants et ceux de ses soldats se maintinrent dans ce pays, où les Musulmans les connurent plus tard sous le nom d'*Abnâ*, « les fils » [des conquérants]. Les dernières années de Khosrau, qui mourut en 579, furent attristées par la défaite de son armée à Mélitène (Malatya) ; le roi échappa à grand'peine, monté sur un éléphant qui lui fit traverser l'Euphrate.

Son règne avait été marqué par l'achèvement du cadastre de l'empire, commencé sous son père Kavâdh ; les enfants, les femmes et les vieillards étaient affranchis de l'impôt foncier ; les gens non propriétaires de fonds, les sujets chrétiens et

juifs payaient une capitation (1). A cette époque également on apporta de l'Inde et l'on traduisit du sanscrit le livre de Kalila et Dimna ; on introduisit aussi le jeu des échecs.

Son fils Ormazd IV, né de la fille du Khâgân des Turcs et surnommé pour cette raison Turk-zâd, reprit sans succès la guerre avec les Romains, et eut à combattre la révolte du satrape Behrâm Tshoûbîn, qui descendait de la famille de Mihrân. Vainqueur des Turcs en Svanéthie, moins heureux avec les Romains en Arménie, il ne pardonna pas à Ormazd d'avoir été destitué par lui. Il s'empara de la capitale, et Ormazd s'enfuit à Veh-Qavâdh : mais l'armée qui combattait les Romains en Mésopotamie se prononça pour le fils du roi, Khosrau II Parvîz, qui s'était enfui auprès de Maurice, empereur romain. L'appui de Constantinople mena Khosrau jusqu'au trône (590). Serré de près dans l'Adherbaïdjân, Behrâm Tshoûbîn dut s'enfuir chez les Turcs, par qui il fut plus tard mis à mort.

Chosroès II.

Prenant pour prétexte l'assassinat de Maurice par Phocas (602), Khosrau Parvîz envahit la Mésopotamie et l'Arménie ; son général Shahr-Barâz, « sanglier de l'empire » conquit en peu d'années Édesse, Antioche, Damas et enfin, Jérusalem (juin 614), d'où il enleva la sainte croix, portée en triomphe à Ctésiphon ; puis il s'empara de l'Égypte. En Asie mineure, Shâhîn entra en Cilicie, conquit Césarée et vint mettre le siège devant Chalcédoine (Kadikeuy), en face de Constantinople ; tombé en disgrâce, il fut exécuté, et Shahr-Barâz acheva la conquête de cette ville. Si les Perses avaient eu une flotte, Byzance était prise. Cependant, l'empereur Héraclius était monté sur le trône, et son règne fut les

(1) IX, p. 538.

signal d'une campagne heureuse contre les Perses, qui lui rendit l'Asie mineure et l'Arménie (624) ; quatre ans plus tard, il s'emparait de Destagerd et y retrouvait trois cents aigles romaines enlevées comme trophées de précédentes victoires ; mais il n'attaqua pas Ctésiphon, craignant de voir ses communications coupées. Tombé malade à Veh-Ardashîr, Khosrau désigna pour successeur son fils Merdân-Shâh, qu'il avait eu de la syrienne Shîrîn, mais il ne fut pas suivi par la noblesse, qui préféra à ce dernier son autre fils Shirôyè (Siroès) ; celui-ci fit disparaître son frère et jeter son père dans la prison que Théophane appelle la Demeure des Ténèbres ; le vieux roi y fut assassiné pour satisfaire une vengeance particulière (628). De terribles catastrophes marquèrent cette période : le Tigre et l'Euphrate, débordant, couvrirent l'Iraq entier et le convertirent en un vaste marais ; la peste éclata et enleva Shirôyè après un règne de six mois (1).

Avant de mourir, Shirôyè avait obtenu la paix des Romains ; mais à peine son fils mineur Ardéshîr III eut-il été installé sur le trône que les Khazares envahirent la Géorgie et l'Arménie. Le général Shahr-Barâz fut défait à Uti, près du lac Guégham ; malgré cela, d'accord avec Héraclius, il déposa le jeune roi pour se mettre lui-même à sa place ; ce succès fut bien court : un mois et demi plus tard, il était exécuté. Un petit-fils d'Ormazd IV, Khosrau III, s'était soulevé contre lui dans le Khorasân ; mais ce fut une sœur de ce dernier, Bôrâ, que l'on couronna à Ctésiphon ; la paix conclue avec Héraclius stipula la restitution de la vraie croix ; toutefois, on doit remarquer que celle-ci avait déjà été effective-

(1) Au rapport de l'historien arabe Tabarî, Khosrau Parviz avait ordonné, en 607, de faire le compte des revenus du fisc dans l'empire. Le montant en fut établi à 420 millions de *mithqâls*, dont le poids correspondait en chiffres ronds, à 600 millions de drachmes, d'après les calculs de E. Blochet. *Les manuscrits orientaux de la collection Marteau*, dans les *Notices et Extraits*, t. XLI, p. 102, note ; cf. IX, p. 538.

ment rendue, car la fête de l'Exaltation a été instituée le 14 septembre 629. Bôrân, déçue par les défaites que subissait l'empire, résigna ses pouvoirs après un an et cinq mois de règne ; elle fut remplacée, après un court interrègne de Gushnasp Berdè, frère de Khosrau III, par une de ses sœurs, Azarmî-dokht. Ormazd V, petit-fils de Khosrau Parvîz, se fit couronner à Nisibîn et s'y maintint jusqu'à la première année du règne de Yezdeguerd III (632), où il fut massacré par ses propres sodats. Il n'y eut pas moins de douze personnes qui ceignirent la tiare royale depuis la mort de Khosrau III en 628, jusqu'à l'intronisation de Yezdeguerd III, fils de Shahryâr (16 juin 632, date initiale de l'ère qui porte son nom). C'était l'anarchie dans les hautes classes et dans la famille royale ; une catastrophe allait renverser le vieil édifice de la royauté iranienne : les Arabes étaient aux portes.

La conquête arabe

Mahomet venait de mourir ; mais le triumvirat qui prenait après lui le commandement de la nation musulmane, Abou-Bekr, Omar et Abou-Obéida ben el-Djerrâh, avait décidé, après avoir vaincu le mouvement d'indépendance des Bédouins connu sous le nom d'apostasie, de reprendre les razzias par lesquelles le législateur religieux et politique de Médine avait fondé un pouvoir dont il était loin de prévoir l'extension. Après le succès des expéditions en Syrie, celles qui furent dirigées contre l'empire iranien promettaient aux avides guerriers, dont la plupart n'étaient même pas musulmans, un butin encore plus riche. La bataille de Dhou-Qâr avait montré que des troupes réglées, telles que les persanes, pouvaient être battues par l'impétuosité des charges arabes. Après quelques combats d'avant-garde où l'avantage était resté aux Perses, une bataille décisive fut livrée à Qâdisiya, non loin de Hîra, à une journée de marche au sud de Kerbêlâ,

en 636. Un des compagnons du prophète, Sa'd, fils d'Abou-Waqqâç, commandait les Arabes ; le général Rustem, fils de Farroukh-Ormazd de Réi, était à la tête de l'armée persane. Après une lutte de trois jours, pendant laquelle Rustem fut tué et l'étendard de l'empire, la bannière du forgeron Kâwè (*diarafch-i Kâwiyâni*), fut pris, le combat paraissait tourner à l'avantage des Perses, lorsque des renforts arrivés inopinément de Syrie transformèrent en déroute la défaite de l'armée iranienne. La route de la capitale était ouverte ; le roi s'enfuit et Séleucie fut occupée. L'année suivante, ce fut le tour de Ctésiphon et de sa citadelle, le Château blanc.

Un sanglant combat à Djaloûlâ ouvrit aux Arabes l'accès des passes du Zagros, et la bataille de Néhavend, entre Bîsoutoûn et Boroûdjird, mit à néant l'espoir que le roi avait fondé sur la grande armée rassemblée par Pérôzân (642). Ce fut le dernier effort. Les citadelles qui couvraient le pays tombèrent les unes après les autres, bien que courageusement défendues par leurs gouverneurs. Réfugié à Merv, à l'orient de ses anciennes possessions, Yezdeguerd avait réclamé le secours des royaumes voisins, et le chef turc de la Sogdiane était accouru avec une armée ; mais, mécontent de l'accueil que lui fit le roi, il complota avec Mâhôï, satrape de Merv, et anéantit la garde royale bien réduite. Se trouvant isolé, Yezdeguerd s'enfuit et fut assassiné, pendant son sommeil, par un meunier des environs, dont il avait réclamé l'hospitalité. C'était l'automne de l'année 651.

La Perse cessait d'exister comme État ; elle perdait en même temps sa religion nationale, qui, poursuivie longtemps par un prosélytisme ardent, finit par disparaître à peu près complètement : on sait qu'il n'en reste plus que quelques groupes d'adeptes aux environs de Téhéran et à Yezd, plus la colonie qui est allée s'établir dans l'Inde, dans la région de Bombay, et y a prospéré jusqu'à nos jours. C'est là qu'Anquetil-Duperron a retrouvé le texte original de l'Avesta

et a réussi à s'en faire enseigner la langue par les *dastours* qui en conservaient la tradition.

Yezdeguerd III avait un fils, Pérôz III, sur lequel les historiens chinois nous ont donné quelques détails. Son père avait essayé en vain de réclamer le secours de la Chine ; en 638, il avait envoyé une ambasssade à la cour de l'Empire du Milieu, évidemment sans succès. A la mort de son père, il lui succède en qualité de roi de Perse et est reconnu en cette qualité par l'empereur de Chine ; réfugié dans les montagnes du Tokharistan, il continuait de revendiquer son trône héréditaire. Il réclama l'appui de l'empereur Kao-tsong, qui ne crut pas devoir intervenir en sa faveur, l'éloignement ne lui permettant pas de faire une expédition militaire ; mais le roi du Tokharistan se montra mieux disposé et profita d'un moment de répit que lui laissaient les Arabes pour réintégrer théoriquement le prince dans ses États ; en 661, lorsque la Chine organisa administrativement les pays d'Occident dont elle était devenue suzeraine après ses victoires de 658 sur les Turcs occidentaux, elle institua un gouvernement de Perse, dont la direction fut confiée à Pérôz, que les textes nomment Pi-lou-ssé ; le siège de ce gouvernement était la ville de Tsi-ling. En réalité, la Chine ne faisait que consacrer des faits déjà accomplis, elle se bornait à donner une sorte d'investiture à Pérôz qui résidait à Tsi-ling et se disait roi de Perse. Où se trouvait cette ville de Tsi-ling ? Il ne faut pas assurément la chercher dans la Perse propre, car Pérôz ne put jamais y rentrer. Si le roi du Tokharistan réussit à restaurer Pérôz, ce ne put être qu'en le plaçant dans une des dépendances les plus orientales de la Perse, probablement la ville de Zarang qui était la capitale du Sidjistan, hypothèse proposée par Yule (1) et admise par Chavannes (2).

(1) *Cathay and the way thither*, I, p. LXXXVII, n. 1.
(2) *Documents sur les Tou-kiue occidentaux*, Petrograd, 1903, p. 257.

Pérôz, attaqué par les Arabes, ne put pas se maintenir longtemps à Tsi-ling ; chassé du Tokharistan, il dut s'enfuir jusqu'en Chine. En 674, il se présenta en suppliant devant l'empereur ; on lui fit bon accueil ; en 677, il demanda et obtint l'autorisation d'élever à Tch'ang-ngan un temple persan, consacré au culte mazdéen (1). Il mourut peu après, laissant à la cour de Chine son fils Ni-nie-che (Narsès ?). Celui-ci se rendit dans le Tokharistan, où il séjourna plus de vingt ans ; mais enfin, abandonné de tous, il fut obligé de renoncer à ses vains espoirs ; vers l'année 707, il se décidait à retourner dans la capitale de la Chine ; il y mourut bientôt de maladie. Les historiens chinois citent encore, en 722, un certain Pou-chan-houo avec le titre de roi de Perse ; en 728-729, on signale un Khosrau, descendant de Yezdeguerd ; enfin, en 732, un roi de Perse non nommé envoie comme ambassadeur le moine nestorien Ki-lie (2).

De petites dynasties continuèrent assez longtemps à conserver leur indépendance sur le sol iranien : c'est dans les montagnes du Tabaristan que régnèrent celles qui sont connues sous le nom d'Ispehbed, « chef d'armée ». Déjà, du temps des Sassanides, ces provinces lointaines échappaient au pouvoir royal. Les maîtres du Gilân s'étaient, moyennant tribut, mis à l'abri des incursions et régnèrent longtemps ; au XVIe siècle, au début des conquêtes des Safavides, le Gilân était encore à peu près indépendant. Le reste de l'empire devint un champ d'exploitation pour les conquérants : chacun eut sa part et oublia bien vite les arides déserts d'où il était sorti. La société iranienne n'avait plus de centre poli-

(1) *Journ. as.*, janvier-février 1897, p. 68. Cf. E. Blochet, *Messianisme*, p. 42 ; *Textes pehlevis historiques et légendaires*, dans la *Revue archéologique*, 3e sér., t. XXVIII, 1896, p. 179.

(2) Chavannes, *Documents*, p. 172, 257 et suiv. Cf. Abel-Rémusat, *Mémoires de l'Institut*, t. VIII, p. 86-88 ; Fr. Hirth, *Wiener Zeit. für p. Kunde des Morgenl.*, X, 233.

tique ; mais l'esprit iranien n'était pas mort, et la langue du peuple, dès qu'il se créa sur le sol de la Perse des États de plus en plus indépendants du pouvoir de Bagdad, allait fleurir de nouveau en une magnifique littérature poétique, une des plus belles et des plus attrayantes qui soient au monde.

CHAPITRE II

ORGANISATION DE LA PERSE SOUS LES SASSANIDES

LES CLASSES SOCIALES.

La population était divisée en quatre classes : 1° les ecclésiastiques ; 2° les guerriers ; 3° les employés des bureaux ; 4° les cultivateurs et les artisans. Cette division générale comprenait un grand nombre de subdivisions, de manière à y fairer entrer tous les représentants des fonctions sociales ; c'est ainsi que le clergé se divisait en juges, en divers offices de cléricature ; que la bureaucratie embrassait, outre les écrivains et rédacteurs, les médecins, les poètes et les astrologues ; que la dernière catégorie renfermait aussi les marchands et négociants. Chacune de ces classes est placée sous l'autorité d'un chef, ayant sous ses ordres un contrôleur chargé du recensement, un inspecteur chargé de l'inquisition fiscale, un instructeur surveillant les travaux des apprentis. Tels sont les renseignements que nous fournissent les historiens arabes et la littérature théologique pehlevie.

Les ecclésiastiques se recrutaient dans la tribu mède des Mages et portaient son nom (*môghbedh* = *magupat*, « chef des mages »). Le grand pontife était le *môghbedh* en chef, qui avait la direction suprême de toutes les affaires ecclésiastiques et prononçait en dernier ressort sur les questions de dogmatique et de politique de l'Église ; il était nommé par le roi, mais à son tour il avait la nomination des membres du

clergé. Cela lui donnait une influence extraordinaire sur les affaires de l'Empire, parce qu'il était le directeur de conscience du roi.

Il est plus difficile de se rendre compte des fonctions que remplissait le *hêrbedh*, c'est-à-dire le chef des prêtres ; quand Khosrau II Parvîz fit construire un temple du feu, il y attacha douze mille *hêrbedhs* pour la récitation des prières et des invocations ; le grand *hêrbedh* était indubitablement leur chef et leur représentant à la cour, mais son rôle ne semble pas bien délimité, ou du moins les renseignements nous font défaut.

L'inscription bilingue de Hâdji-Abâd (parthe et pehlevi) où le roi Shâpoûr Ier raconte l'histoire d'un coup de flèche tiré par lui en présence des nobles composant sa cour, énumère les *chatradâr* (princes de l'Empire), les *vispuhr* (fils des clans), les *wazurg* (grands) et les *âzât* (libres, ou nobles). Les premiers, qui portaient le titre de rois (d'où l'expression « roi des rois »), étaient constitués par les princes vassaux gouvernant les provinces éloignées, et les rois vassaux tels que les rois arabes de Hîra, les rois arméniens jusqu'en 430, les rois des Chionites et des Albans au delà des frontières septentrionales. Au même rang appartenaient les gouverneurs des marches frontières, les *marzbâns*, et naturellement ceux des satrapes des provinces qui faisaient partie de la famille royale et auxquels on donnait des provinces à régir, pour qu'ils s'exerçassent au gouvernement, sans qu'on se préoccupât d'une révolte possible, système désastreux qui a subsisté en Perse jusqu'à l'époque actuelle. Les seconds comprenaient tout d'abord les sept familles privilégiées, dont les trois premières, Kârên, Sûrên et Aspahbedh, étaient d'origine arsacide et portaient le surnom de Pahlav, « parthe » ; les autres, comme les Spendiyâr et les Mihrân, s'attribuaient aussi, pour ne pas paraître inférieurs, une extraction arsa-

cide. Ces familles remplissaient des charges héréditaires (1), comme celle des Argabedh, ayant pour fonction de poser la couronne sur la tête du roi ; elle n'en fut dépossédée, en faveur du grand-prêtre, que plus tard, quand la supériorité du clergé fut à son apogée. En outre, on comptait trois charges militaires et trois civiles. Les charges militaires étaient celles de généralissime (*Erânspâhbedh*), de général de la cavalerie (*Aspabedh*) et de directeur de l'intendance (*Erân-ambâragbedh*) ; les civiles étaient celles de préposé aux affaires civiles, de juge arbitral, et de directeur de la perception des impôts en même temps qu'inspecteur des trésors royaux. Ces charges étaient des places honorifiques, dont les bénéficiaires jouissaient des revenus de leurs fiefs, sans avoir part à l'administration de l'État : c'est dans la catégorie suivante que nous allons rencontrer les fonctionnaires dirigeant les destinées du royaume sous leur responsabilité.

Les grands (*wazurgân*) et les nobles (*âzâtân*) s'assemblaient, à l'intronisation d'un nouveau roi, pour lui rendre hommage et écouter le discours qu'il prononçait à cette occasion ; ils le détrônent parfois, et parfois aussi le mettent à mort. Ce sont « les grands officiers de l'Empire, les plus hauts représentants de la bureaucratie (2) ». D'après l'historien arabe Ya'qoûbî (3), il y avait, après le roi, le *waruzg-framâdhâr* ou grand-vizir, le *môbedhân-môbedh* ou grand-prêtre, le *hêrbedh* ou gardien du feu sacré, le *dabîrbedh* ou chef du secrétariat, le *spâhbedh* ou chef de l'armée. Mas'oûdì (4) donne un ordre un peu différent, plaçant le grand-prêtre avant le grand-vizir : c'est que ses renseignements remontaient à une époque moins ancienne que les documents de son prédécesseur, alors que les ecclésiastiques avaient acquis la prédominance dans le royaume.

(1) Théophylacte, I, III, 8.
(2) **CXXXIII**, p. 30. — (3) Éd. Houtsma, I, p. 203.
(4) *Kitâb el-Tanbîh* « Livre de l'Avertissement », dans la *Bibliotheca geogr. arabic.*, VIII, 103.

Le grand-vizir s'était d'abord appelé *hazâra·pat*, « chef de mille », parce qu'à l'origine il commandait un bataillon de la garde composé de mille hommes ; les Grecs ont connu ce titre de χιλίαρχος que portèrent Héphaistion, Perdiccas et Cassandre ; les Arméniens continuèrent longtemps à lui donner ce titre, même après qu'il eût été changé en celui de *wazurg-framâdâr*, « grand commandant ». Comme la charge de premier ministre créée par les Khalifes abbassides l'a été sur le modèle sassanide, on peut en inférer ce qu'elle était en réalité sous les rois perses. Ce ministre avait la direction absolue de toutes les affaires, pour lesquelles il en référait au roi quand cela lui paraissait nécessaire. « Le vizir est celui qui arrange nos affaires, disaient les rois de Perse (1) ; il est notre langue avec laquelle nous parlons et notre arme que nous avons toute prête pour en frapper notre ennemi dans le pays lointain. » C'était un homme universel : il devait être rempli de science et bourré d'anecdotes, de manière à satisfaire toutes les demandes de renseignements exprimées par le roi ; il devait l'amuser, l'intéresser, remplir au besoin les fonctions de l'astrologue et du médecin.

Jusqu'au règne de Khosrau Ier Anôchè-Ravân, l'armée n'avait qu'un seul généralissime, l'*Erân-spâhbedh*. A cette époque, cette charge fut abolie et partagée entre quatre généraux en chef, chacun étant chargé d'un quart du royaume, ce qui était proprement le domaine d'un vice-roi nommé *pâdhghôspân*.

L'empire était, en effet, divisé en quatre parties égales nommées *pâdhgôs*, auxquelles on avait donné les noms des quatre points cardinaux : *awâkhtar* (nord), *khwarâsân* (est) dont le nom est resté pour désigner l'actuel Khorasân, *nîmrôz* (sud) et *khwarwârân* (ouest). Ces vice-rois dirigeaient l'administration civile et commandaient probablement à des

(1) Guide des vizirs, dans Enger, *Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellschaft*, XIII, p. 240.

forces militaires suffisantes pour maintenir l'ordre à l'intérieur et défendre les frontières contre l'ennemi du dehors. Sous Khosrau Ier, et seulement à partir de cette époque, le *spâhbedh*, le chef militaire, eut le *pâdhghôspân* sous ses ordres.

Il n'y avait plus de satrapes, sauf en Arménie, en Adherbaïdjân, et dans les contrées limitrophes de l'Inde (1) ; les gouverneurs des provinces s'appelaient *marzbân*, appellation réservée à l'origine aux commandants militaires des marches, aux margraves, mais étendue plus tard aux préfets des départements, qui n'avaient plus la même étendue que les satrapies des Achéménides. Toutefois, les gouverneurs de race royale étaient qualifiés de *shâh*, « roi ».

Le don d'un trône d'argent était une marque d'honneur spéciale ; par exception, le gouverneur héréditaire de la marche Alano-Khazare, qui était roi vassal, avait le droit de s'asseoir sur un trône d'or, comme le grand roi lui-même. C'est en souvenir de cette antique coutume que Mardâwêdj, chef de bandes déilémites, fondateur de la dynastie des Ziyârides, qui avait rêvé de reconstituer, au IXe siècle, l'empire sassanide disparu, s'était fait fabriquer un trône d'or pour lui-même et des trônes d'argent pour ses lieutenants.

On trouve encore, dans certains districts, des gouverneurs désignés sous l'appellation d'*ôstândâr* qui semblent avoir été à l'origine, des administrateurs du domaine royal, d'après l'arménien *ostan*, qui a primitivement le sens de territoire ou ville appartenant au roi ; aux époques troublées, ils s'étaient mués en gouverneurs militaires.

Vers la fin de l'empire sassanide, tous les pouvoirs civils et militaires sont concentrés entre les mains du généralissime, le *spâhbedh*, devenu le supérieur du *pâdhghôspân* ou cumulant les deux charges. Son titre devait survivre à la dispa-

(1) J. Marquart, *Eranshahr*, I, 110, 112.

rition de la monarchie : dans le Tabaristan, qui échappa longtemps à la conquête musulmane, des chefs indigènes se maintinrent indépendants avec le titre de *spâhbedh*, arabisé en *isfehbedh*.

Lorsque, aux époques préhistoriques, les Aryens se sont installés sur les territoires qu'ils occupent aujourd'hui, ils paraissent s'être distingués des aborigènes subjugués par l'appellation d'*âzâtân*, « hommes libres », devenue plus tard synonyme de « noble ». C'est sûrement dans cette classe qu'il faut placer les chevaliers. Dès les temps les plus reculés, les Perses avaient le goût de l'équitation (1). Il était naturel que la chevalerie tînt le premier rang après la haute noblesse. En temps de paix, ces chevaliers vivaient sur leurs terres et veillaient à la culture de leurs champs par les soins de leurs paysans ; cependant, quelques-uns d'entre eux séjournaient à la cour ; il en est qui furent chargés de la surveillance des fils de Khosrau II (2). Leur instructeur était un des grands fonctionnaires. Lors de la conquête du Yémen sous Khosrau Ier, Wahrîz, qui en fut nommé gouverneur, était un chevalier ; certains restèrent même dans le pays, épousèrent des femmes indigènes et y firent souche.



Fig. 66. — Artanès, fils de Tamet, cavalier perse.

Les *dêhqâns*, chefs de villages, formaient une classe inférieure de la noblesse, qui vivait sur ses terres et ne se distinguait pas beaucoup des paysans proprement dits, sauf par

(1) Le cheval était domestiqué dès les temps préhistoriques. Voir, sur une plaquette d'ivoire de l'Élam trouvée à Suse, la représentation de l'*Equus Przewalski*, dans Jéquier, **LXXXVII**, t. VII, p. 26, fig. 15, à rapprocher d'une décoration gravée sur un vase en argent de Maïkop dans le Kouban, Russie méridionale (Rostovtzev, *Revue archéologique*, 5e sér., t. XII, 1920, p. 27). Se rappeler les innombrables noms propres de la période achéménide où entre en composition le mot *asp.* « cheval » (skr. *açva*).

(2) Noeldeke, *Geschichte der Araber und Perser* (d'après Tabari, *Annales*), p. 357.

l'éducation et peut-être le costume. C'est parmi eux qu'on choisissait le *chahrîgh*, administrateur du canton (*chahr*). L'emploi principal du dêhqân était la perception de l'impôt, comme pour le *ketkhodâ* de nos jours. Quand les musulmans devinrent les maîtres du pays, ils eurent besoin du concours de ces propriétaires, chefs de villages, pour retirer de l'impôt foncier ce qu'il était capable de donner. C'est chez ces nobles de province que Firdausî, dans le *Shâh-nâmè*, se flatte d'avoir recueilli les traditions qui forment l'histoire mythologique de l'ancienne Perse.


Fig. 67. Intaille d'un noble perse.

La noblesse, à ses différents degrés, était séparée du peuple par une barrière infranchissable. Elle se distinguait par la splendeur de ses montures, de ses vêtements, de son armement ; les femmes portaient des robes de soie : l'escrime, l'équitation, la chasse étaient son partage. Les chevaliers jouissaient d'un rang honoré et de toutes sortes de faveurs (1). Ce n'est qu'exceptionnellement que l'on pouvait passer d'une caste dans une autre ; un roturier qui s'était fait remarquer d'une manière extraordinaire était appelé par le roi qui le faisait examiner par les prêtres, et ceux-ci, suivant ses capacités, l'introduisaient dans leur collège ou l'admettaient parmi les guerriers ou les secrétaires (2).

Les paysans étaient attachés à la glèbe, astreints à la corvée et servaient dans l'armée en qualité de fantassins, sans être encouragés par une solde ou par d'autres récompenses, comme nous l'apprend Ammien Marcellin (3). La population des villes jouissait d'une situation plus avantageuse ; elle payait la taxe personnelle, comme les paysans, mais elle était à l'abri des levées pour le service militaire.

(1) **CXXXIX**, p. 226 et 531. — (2) *Id.*, p. 215 et 520.
(3) Livre XXIII, 6, 83.

Le roi et la cour.

L'habillement du roi était à la fois imposant et d'une somptuosité éclatante. Ormazd IV a été l'objet d'une description détaillée due à Théophylacte (1), qui le représente assis sur le trône royal : « La tiare était en or et ornée de pierres précieuses, répandant une splendeur éblouissante par les escarboucles incrustées, et encadrée d'une rangée de perles qui brillaient sur la coiffure en mêlant leurs rayons ondulants à la belle splendeur des émeraudes, de sorte que l'œil était quasi pétrifié dans un étonnement insatiable. Il portait un pantalon chamarré d'or, tissé à la main et de haute valeur, et en général son habillement faisait preuve d'autant de faste que le penchant pour l'ostentation le voulait ».

La tiare a varié de forme, comme il est aisé de s'en convaincre en comparant les bas-reliefs de ces rois et leurs monnaies, dont on possède la série complète. Ardéshîr Ier porte encore la tiare à perles arsacide, mais plus tard sa coiffure est munie d'un sommet en forme de ballon, symbole du globe céleste ou terrestre. Shâpoûr Ier porte une couronne dentée d'une forme particulière, ornée du ballon garni de pierres précieuses ou de perles. Ce type de coiffure avec de légères modifications, se maintient sous ses successeurs. Shâpoûr II, toutefois, porte une tiare sans ballon, ornée de trois rangs de grosses perles. Ensuite des nœuds de rubans viennent s'y ajouter. Au temps de Behrâm V Gôr et de Yezdeguerd II, le ballon, complètement sphérique, est surélevé au-dessus de la couronne au moyen d'un pédoncule ; il semble bien être considéré alors comme le symbole du soleil ; on y a ajouté un croissant dont les cornes embrassent la moitié inférieure du globe.

(1) Livre IV, 3.

Le croissant devant la tiare avait commencé à se montrer dès le temps de Behrâm IV, et Khosrau I[er] y ajouta une étoile. Après Kavâdh, le globe diminue à tel point qu'il est presque entièrement enveloppé par les cornes du croissant ; il disparaît chez Khosrau II et est remplacé par une étoile.

Il a existé autrefois des manuscrits, aujourd'hui perdus, renfermant des miniatures qui étaient les portraits des rois. L'historien arabe. Mas'oûdi en a vu un de ce genre, en 915, à Ishtakhr, l'ancienne Persépolis, chez un des nobles du Fârs. On peignait, en effet, le portrait du roi le jour de sa mort ; on représentait son habillement et sa couronne, sa coupe de barbe, l'expression de ses traits, puis l'image était déposée dans le trésor afin que l'aspect du défunt ne fût pas ignoré de la postérité. Le manuscrit vu par Mas'oûdi était une copie de celui qu'on trouva dans le trésor royal en 781. Il a été utilisé par Hamza d'Isfahan pour insérer dans son histoire la description des images des rois sassanides.

Suivant l'étiquette, le roi se tenait caché, inaccessible et invisible même aux plus hauts dignitaires de sa cour. Entre le souverain et son entourage, un rideau était suspendu, qui le voilait aux regards ; ce rideau était maintenu à dix coudés du roi et à dix coudées du rang occupé par la plus haute classe de l'État. La garde de ce rideau était confiée à un fils de chevalier qui avait le titre de *khurram-bâsh* (c'est-à-dire : « sois joyeux »). Quand le roi recevait ses favoris dans l'intimité, ce fils de chevalier ordonnait à un serviteur de monter au faîte du palais et de crier, en élevant la voix, de façon à être entendu de toute l'assistance : « Veillez sur votre langage, car vous êtes aujourd'hui en présence du roi. » Le même cérémonial était observé en cas de fête ou de concert : les courtisans se rangeaient en silence d'après leur grade, et c'est le *khurram-bâsh* qui ordonnait à l'un de chanter tel ou tel

morceau, à l'autre de jouer d'un instrument sur tel ou tel mode (1).

C'est que les musiciens étaient fort recherchés à la cour et figuraient dans les cérémonies ; ils accompagnaient même le roi à la chasse ; ils étaient convoqués pour célébrer l'inauguration d'une digue sur le Tigre, sous le règne de Khosrau II ; à cette même époque, nous voyons un fameux chanteur, Bârbedh (contraction de son véritable nom, Fahlabedh, conservé par les auteurs arabes, qui signifie étymologiquement « chef des Parthes »), jouir d'une telle faveur auprès du roi que les courtisans, menacés de mort s'ils lui apprenaient la mort de son cheval noir favori Shabdiz, se servent de son entremise pour lui faire connaître, à mots couverts, la catastrophe. On cite les noms de mélodies célèbres, on a conservé le souvenir de « modes royaux », on énumère les instruments en usage, le luth, la flûte, la mandoline, le hautbois et la harpe.

La chasse était le plaisir favori des rois ; il l'était du temps des Achéménides, il l'est resté après le changement de religion de la Perse. Elle se faisait dans ces grands parcs enclos de murs, appelés autrefois « paradis », où l'on entretenait des lions, des sangliers et des ours. Théophane (2) nous apprend que les soldats de l'empereur romain Héraclius trouvèrent, dans les jardins abandonnés par Khosrau II, des autruches, des gazelles, des onagres, des paons, des faisans, et même des lions et des tigres. Deux bas-reliefs conservés de cette époque nous montrent une chasse au sanglier et au cerf, sur un terrain entouré de filets ; le roi et ses familiers, vêtus d'étoffes somptueuses et d'habits brodés de perles, poursuivent le gibier à coups de flèches. Des joueuses de harpe distraient la compagnie.

Il est d'autant plus aisé de se représenter ce que pouvait

(1) **CLXIV**, t. II, p. 158.
(2) P. 495.

être une audience solennelle du roi que la salle où elle avait lieu est encore debout, a été vue et dessinée par de nombreux voyageurs, ce qui fait moins regretter qu'un tremblement de terre, il y a peu d'années, ait fait disparaître le grand arc en ogive qui la signalait de loin. C'est le *Tâq-i-Kisra*, la « voûte de Chosroès », au sud-est de Bagdad et sur la rive gauche du Tigre, que le voisinage du mausolée d'un des compagnons de Mahomet, Salmân-i-Pâk, a fait souvent désigner sous ce nom lors des campagnes de la guerre de 1914. On y voit le reste du Château Blanc que Khosrau I[er] fit bâtir à Ctésiphon vers 550. La façade, ornée de niches, est sans fenêtres : la voûte était percée de cent cinquante ouvertures, de douze à quinze centimètres de diamètre, qui laissaient filtrer un jour mystérieux. Le trône était placé au fond de la salle, et, quand le rideau s'ouvrait, le roi, vêtu magnifiquement, assis sur son trône, ayant au-dessus de sa tête la lourde tiare garnie de perles et de pierres précieuses, suspendue — pour en alléger le poids — à une chaîne d'or qui pendait du plafond, le spectacle était si merveilleux que celui qui le voyait pour la première fois tombait involontairement à genoux (1).

Les ambassadeurs étrangers étaient reçus avec des honneurs particuliers, et il en est encore de même dans la Perse actuelle. Quand un haut dignitaire de ce genre se présentait à la frontière, le gouverneur de la province s'informait du but de sa mission et en faisait immédiatement le rapport au roi, afin qu'ont eût le temps de se préparer à la réponse ; le monarque envoyait alors un cortège pour l'accompagner à la résidence royale : c'est le même cortège que, de nos jours, commande le *mihmân-dâr*. Les gouverneurs des provinces traversées par la route suivie prenaient soin que des logis appropriés fussent tenus prêts. L'escorte d'honneur devait prendre garde que l'envoyé n'inspectât pas de trop près l'état

(1) CXXXIII, p. 102, d'après NOELDEKE, *Geschichte der Araber und Perser*, et ZOTENBERG, *Histoire des rois des Perses* de Thaâlibi.

du pays ; car les ambassadeurs perses avaient pour instructions de se renseigner sur l'état des routes et des défilés, sur les rivières et les puits, sur les prairies donnant du fourrage, sur le caractère du prince et de son entourage, et la cour de Ctésiphon était en droit de penser que les représentants qu'on lui envoyait en avaient reçu de toutes pareilles de leur gouvernement. Dans une audience solennelle, le roi, assis sur son trône et entouré des grands dignitaires, interrogeait l'ambassadeur sur son nom et son voyage, sur sa commission, sur son auguste maître et sur l'armée dont celui-ci pouvait disposer. Puis le roi l'amenait à son palais en grande pompe, le régalait à sa table, l'emmenait à la chasse, lui donnait une robe d'honneur et le congédiait avec le céremonial habituel.

Le roi se montrait en public à de rares occasions, telles que les fêtes des équinoxes. Quand on délibérait sur de graves affaires de l'État, ou quand on tenait de grandes assises pour juger un des seigneurs, l'assemblée était publique, nous disent les auteurs arméniens, c'est-à-dire que non seulement le roi était entouré par les mages, les courtisans et les soldats de la garde particulière, mais encore que le peuple était autorisé à jouir de ce spectacle en se tenant au dehors de l'enceinte. Toute cette pompe, toutes ces réunions de dignitaires n'avaient d'autre but que d'impressionner les spectateurs, car nul n'osait élever la voix en présence du roi. Quand Khosrau Ier réforma les impôts et établit de nouvelles bases de perception, il assembla son conseil et demanda à deux reprises si personne n'avait rien à objecter aux nouvelles dispositions. A la troisième reprise, car tout le monde restait silencieux, un homme demanda respectueusement si le roi avait pensé à établir une taxe à perpétuité, ce qui, par la suite des temps, devait produire de l'injustice. « O homme maudit et imprudent ! s'écria le roi. A quelle classe appartiens-tu ? » Cet homme ayant répondu qu'il était un des secrétaires, le roi ordonna de le mettre à mort à coups d'écritoire, ce qui

fut fait ; puis les assistants s'écrièrent : « O roi, nous trouvons justes tous les impôts dont tu nous charges ! »

Pour récompenser le mérite, les titres, les dons d'argent et les charges de cour étaient les moyens les plus usités. Le don d'une tiare impliquait le droit d'être admis à la table royale et au conseil du roi, même si l'on était étranger, comme c'était le cas pour ce citoyen romain qui, au dire d'Ammien Marcellin, avait trahi ses compatriotes, du temps de Shâpoûr II. Il y avait des titres honorifiques, tels que *mihicht*, « le plus grand », donné par Yezdeguerd I[er] à Moundhir, roi des Arabes, *wahrîz* que portait le général qui conquit le Yémen du temps de Khosrau I[er], *hazâraft* que nous trouvons accolé aux noms de Zarmihr et du spâhbedh Bistâm, *hazârmard* « [ayant la force de] mille hommes » donné par Khosrau II à un général byzantin envoyé à son secours par l'empereur Maurice. Certains de ces titres comportaient le nom même du roi auquel était joint une épithète ou un substantif comme *Tahm Shâpoûr*, « Shâpoûr est fort », ou *Djâvid-hân-Khosrau* « Chosroès est éternel ». Un ecclésiastique que l'on voulait distinguer recevait l'appellation de *hamak-dên*, « qui connaît toute la religion ».

Le don d'une robe d'honneur tirée de la garde-robe du souverain était une coutume très ancienne ; elle s'est perpétuée en Orient jusqu'à nos jours, où elle a été remplacée, depuis le XIX[e] siècle, par les ordres de chevalerie empruntés à l'Europe. Shâpoûr II donna au général arménien Manuel, au rapport de Fauste de Byzance (1), un vêtement royal, une fourrure d'hermine, un ornement flottant en or et en argent pour attacher à l'aigle de son casque, un diadème, des ornements de poitrine, une tente avec des tapisseries et des vases d'or. Pour récompenser le gand môbedh qui lui apporta une

(1) V. LANGLOIS, *Historiens arméniens*, I, p. 301.

bonne nouvelle, Ardéshîr Ier lui remplit la bouche de rubis, de pièces d'or, de perles et de joyaux.

Pour répondre à de pareilles prodigalités, il fallait que le trésor du roi, confondu d'ailleurs avecle trésor public, fût abondamment garni. L'un de ceux de Khosrau II, qui en avait plusieurs, se nommait *gandj-i-bâdh-âward*, « le trésor apporté par le vent »; c'était celui que l'empereur romain avait fait embarquer au moment où les Perses menaçaient Constantinople ; les navires qui le portaient furent jetés par le vent sur la côte d'Égypte, où le général perse Shahr-Barâz s'en empara. Un autre était le *gandj-i-gâv*, « trésor du bœuf », trouvé par un paysan en labourant la terre au moyen de ses bœufs ; c'étaient cent vases remplis d'or, d'argent et de pierres précieuses, que l'on crut avoir été enfouis sous terre par Alexandre ; le roi récompensa le paysan en lui laissant un de ces vases.

Le pillage de Ctésiphon, à la prise de cette ville par les Arabes, procura à ceux-ci un butin énorme qui leur donna la plus haute idée du luxe qui régnait à la cour des Sassanides. On trouva dans le trésor royal la couronne de Khosrau II, sa garde-robe dont chaque pièce était brodée d'or et garnie de pierres précieuses ; un habit, notamment, qui était tissé de fils d'or et parsemé de rubis et de perles ; la cuirasse et le casque du roi, en or pur ; un tapis de 300 aunes de longueur sur 60 de largeur fait de brocart de soie bordé d'émeraudes et orné de fleurs exécutées au moyen de pierres précieuses.

De tout ce luxe, il ne reste que quelques pièces éparses, entre autres les deux coupes du Cabinet des médailles à Paris : la première ornée de trois rangs de rosaces d'émail alternativement rouges et blanches, dans une monture d'or offrant au fond l'effigie de Khosrau Ier assis sur un trône que portent des chevaux ailés ; l'autre, en argent, représente Khosrau II se livrant au plaisir de la chasse.

L'ARMÉE

L'armée qui lutta contre les Romains et valut quelques beaux succès aux Sassanides, et en tout cas défendit le territoire de l'empire de telle façon que les ennemis n'y purent pénétrer bien loin, vaut la peine d'être connue. C'est par les auteurs occidentaux, Ammien Marcellin surtout, que l'on a des détails sur son organisation et son armement. Comme pour l'Europe du moyen âge, sa force consistait dans la cavalerie, composée des chevaliers nobles, qui tenaient la première place dans l'ordre de bataille. Un bas-relief nous a conservé le costume du chevalier perse ; il est vêtu d'une cotte de mailles descendant jusqu'aux genoux, munie de manches et d'un collet montant qui cache tout le visage ; sa tête est protégée par un casque orné de rubans flottants ; il tient de la main droite une lance d'environ deux mètres de long, de la gauche une rondache ; un carquois est attaché à sa ceinture ; la tête, le cou et le poitrail du cheval sont également couverts d'une cotte de mailles.

Les auteurs arabes et les souvenirs conservés par l'épopée permettent d'ajouter aux armes représentées dans ce bas-relief un sabre droit, une masse d'armes attachée à la ceinture, une hache et deux cordes tordues attachées au casque par derrière, ce qui constituait probablement le *kamand* ou lasso qui, lancé sur un ennemi à cheval, permettait de le renverser à terre (1). Ammien Marcellin (XXIV, 6,8) a décrit les charges de cavalerie menées par les Perses contre l'infanterie romaine : ils jetaient des masses ordonnées de ca-

(1) Déjà, du temps des Achéménides, les Sagartiens, peuple nomade, originaire de Perse, et parlant la même langue, possédaient cette arme. C'étaient des cavaliers qui se servaient à la guerre de cordes tissées avec des lanières, à l'extrémité desquelles étaient des filets (au lieu de nœuds coulants); quand ils en avaient enveloppé un cheval ou un homme, ils le tiraient à eux et le tuaient. Cf. I, VII, 86.

valiers cuirassés en rangs tellement épais que les écailles des cuirasses, qui suivaient les inflexions du corps, réfléchissaient une lumière éblouissante. Procope (*de Bello persico*, I, 18) a remarqué que les Perses sont presque tous des tireurs d'arc et les plus habiles dans cet art, mais que leurs coups de flèches manquaient de force, parce que les cordes n'étaient pas assez tendues.

Il existait un corps de cavalerie dit des Immortels, comme à l'époque des Achéménides, et que l'on peut supposer avoir été composé de dix mille hommes choisis, comme son prototype antique. Quant au corps des *djan-apâspar*, « ceux qui cherchent la mort », cité par l'historien arabe Tabarî, il se peut qu'il ait été composé de mercenaires, le nom d'un de ses chefs, Djâlinoûs, étant plutôt grec qu'autre chose.

L'infanterie ne comptait guère : masse de paysans sans organisation, défendus par des boucliers oblongs d'osier croisé et couverts de peaux brutes, ils servaient comme des soldats du train des équipages ; n'ayant aucune valeur militaire, ne touchant pas de solde et n'obtenant jamais de récompenses, ils étaient prêts à jeter bas leurs armes ; l'empereur Julien les comparait à des chèvres dégoûtantes, défigurées par la crasse.

A côté des chevaliers perses combattaient des troupes auxiliaires, également à cheval. C'était la cavalerie feudataire menée par des princes indigènes, comme déjà du temps des Achéménides. On y voyait des Saces (Sakas) du Sidjistan, des Gêls du Gilân, des Déilémites plus habiles dans l'escrime du sabre, de la lance et du poignard que dans le tir à l'arc, des peuples du Caucase. On y trouvait des Huns ou Chionites mercenaires, des Tchoûl du Djourdjân (Hyrcanie) transportés en Adherbaïdjân par Khosrau Ier ; des Arméniens également, qui étaient l'objet d'attentions particulières.

Des éléphants, venus de l'Inde, formaient la réserve de

l'armée ; ces animaux inspiraient aux Romains une certaine terreur. Ils portaient de grosses tours de bois remplies de soldats et garnies de drapeaux ; pendant le combat, ils se tenaient alignées sur les derrières de l'armée, pour lui donner plus de confiance.

Les bas-reliefs datant de cette époque nous ont conservé des représentations de ces drapeaux. On voit notamment un étendard d'étoffe long et étroit, semblable à une banderole, attaché à une hampe et flottant. Ailleurs, nous trouvons un porte-drapeau représenté tenant à la main une hampe au haut de laquelle est attachée une traverse de bois portant en dessus trois boules et deux autres en dessous. La bannière nationale, le palladium de l'empire, était le célèbre *dirafch-i Kâwiyâni*, le drapeau formé, dit-on, du tablier du forgeron Kâvê qui, dans les temps mythiques, fomenta la révolte du peuple contre le dominateur sémite Dahâk et mit sur le trône Féridoûn. Ce drapeau avait atteint des dimensions énormes, à peu près sept mètres sur cinq ; il était parsemé de pierres précieuses, les rois tenant à honneur de le rehausser de joyaux. Il fut pris par les Musulmans à la bataille de Qâdisiya, dépecé et vendu par morceaux à Médine.

Des magasins et des arsenaux (*ambâr*) renfermaient, en temps de paix, les armes prêtes à être livrées aux troupes. La ville d'Ambâr, sur l'Euphrate, qui fut quelque temps capitale de la dynastie abbasside avant la construction de Bagdad, tirait son nom des magasins où étaient renfermées les armes nécessaires pour lutter contre les Romains, dont les frontières étaient toutes proches.

Des trompettes, comme l'a remarqué Ammien Marcellin (1), donnaient le signal du combat ; par trompettes, il faut entendre probablement ces grandes trompettes au long tube droit, que la tradition a conservées jusqu'à nos jours dans les

(1) Livre XIX, 2, 5. Cf. Élisée dans V. Langlois, *Historiens arméniens*, I, p. 221.

pays soumis à l'influence de la civilisation iranienne, et que l'on appelle *kourrè-nâï*, « flûtes-poulains » (1). Le Dinkard a noté ce détail, qu'avant le combat le cours d'eau le plus rapproché était consacré par une libation d'eau sacrée, et qu'un rameau bénit avait été tiré comme première flèche. Le général était tenu d'exhorter ses troupes à se montrer courageuses en leur rappelant le devoir religieux de combattre les infidèles, ainsi que les récompenses qu'elles étaient en droit d'attendre ici-bas et dans l'autre monde ; c'était aussi la coutume qu'il invitât l'ennemi à se soumettre et à embrasser la religion mazdéenne, ou qu'il le provoquât à un combat singulier par le cri de *mard o mard*, « homme contre homme » ; car il semble bien que le jeu de barres, si populaire parmi nous soit l'image de ces combats de cavalerie où les deux troupes ennemies, rangées en bataille l'une en face de l'autre, commençaient la lutte par un duel entre deux champions d'égale valeur, en attendant qu'une charge générale des deux adversaires produisît une mêlée qui décidait du sort de l'un ou de l'autre.

Quand le roi commandait en personne, on dressait pour lui un trône au centre de l'armée ; il était entouré de sa suite ainsi que d'un corps de soldats dévoués, et un second cercle de fantassins et d'archers formait une enceinte extérieure. Il était inouï que le roi se jetât dans la mêlée ; c'est pourtant ce qui arriva avec Shâpoûr II. Si le roi n'était pas présent, le généralissime occupait le trône pour de là diriger le combat, comme Rustem à la bataille de Qâdisiya.

Les Perses étaient habiles dans l'art des sièges ; il semble qu'ils avaient appris des Romains la poliorcétique. Quand Mahomet se sentit pressé dans Médine par les troupes mecquoises, il se trouva dans son entourage un esclave, chrétien converti à la nouvelle religion, d'origine persane, Selmân el-

(1) Cl. Huart, *Musique persane*, dans l'*Encyclopédie de la musique de* A. Lavignac.

Fârisî, qui lui enseigna l'art de creuser un fossé autour de la ville ouverte. Les Sassanides savaient se servir du bélier, de la baliste, des tours mobiles pour l'attaque des places ; et, pour la défense de celles-ci, ils avaient le talent de saisir le bélier dans des nœuds coulants (le *kamand* ou lasso) ; ils versaient du plomb fondu ou jetaient des matières inflammables sur les machines de guerre.

Procope (1) nous a fait connaître la méthode employée pour établir la statistique des pertes éprouvées à la guerre. Avant d'entrer en campagne, l'armée était passée en revue par le roi et le général qui devait la commander ; chaque soldat défilait séparément et jetait une flèche dans un grand panier préparé à cet effet ; les paniers étaient ensuite scellés du sceau royal. Au retour de la campagne, les paniers étaient ouverts et chaque soldat reprenait une flèche ; le nombre de celles qui restaient au fond indiquait aussitôt celui des soldats morts ou prisonniers.

Le clergé et l'enseignement.

La religion mazdéenne étant religion d'État, le clergé avait acquis dans l'empire une importance de premier ordre. Agathias (2) a remarqué la vénération dont on entourait les mages ; les affaires publiques étaient réglées selon leurs conseils et leurs prédictions : « rien chez les Perses, dit cet auteur, ne semble être légitime et juste, s'il n'est pas affirmé par un mage. »

L'influence du clergé était d'autant plus considérable qu'il possédait des propriétés immobilières importantes, surtout en Adherbaïdjân, l'ancienne Médie Atropatène, et que les amendes religieuses, la dîme et les dons volontaires lui fournissaient d'abondantes ressources. Les mages vivaient d'après

(1) *De bello persico*, I, 18.
(2) Livre II, 26.

leurs propres lois, nous dit Ammien Marcellin : c'est avouer qu'ils formaient un État dans l'État, et qu'ils avaient des constitutions canoniques différentes des lois du royaume. Ils étaient formés en une hiérarchie sur laquelle nous n'avons pas de renseignements complets ; la classe inférieure des ecclésiastiques était constituée par les simples mages (*môghân*) ayant au-dessus d'eux des *hêrbedh* (chefs du feu) et des *môbedh* (chefs des mages), parmi lesquels il est permis de ranger le prêtre chargé de marmotter les prières (*zôt*) et celui qui avait le soin d'entretenir le feu (*râspî*). Un instructeur des mages occupait également un poste supérieur ; enfin, au sommet de la hiérarchie, on trouvait deux hauts dignitaires, le *hérbedhân-hêrbedh* qui était peut-être le grand juge, et le *môbedhân-môbedh* ou grand pontife.

Le service des temples était l'occupation principale des prêtres. Alors que les Achéménides n'avaient pas de temples, ce qui provoquait l'étonnement des Grecs, les Sassanides avaient élevé des oratoires ou pyrées où l'on révérait le feu, symbole d'Ahura-Mazdâ. Il y avait un feu de maison, c'est-à-dire dans chaque maison, un feu de clan ou de village(*âdherân*) et un feu pour chaque canton, que l'on appelait feu de Bahrâm ; le premier était entretenu par le chef de famille ; mais, pour le service de l'*âdherân*, il fallait au moins deux prêtres, et davantage encore pour le feu de Bahrâm. Au-dessus de ces feux, et les dépassant de beaucoup dans l'estime de leurs adeptes, étaient les trois feux vénérés tout particulièrement sur le territoire de l'empire, le feu d'Adher-Farnbâgh, consacré à l'état ecclésiastique, à Kâriyân en Fârs, Adher-Gushnasp, le feu des guerriers ou feu royal à Gandjâk en Adherbaïdjân, et Burzin Mihr, le feu des agriculteurs au mont Rêvand en Khorasân.

Les rois se montraient généreux à l'égard de ces sanctuaires ; Behrâm V Gôr envoya au temple d'Adher-Gushnasp les pierres précieuses qui ornaient la couronne prise au Khâgân

des Turcs, ainsi que l'épouse du potentat vaincu ; Khosrau Ier fit preuve d'une libéralité équivalente. Khosrau II, qui avait à lutter contre l'usurpateur Behrâm Tshoubîn, promit à ce même temple des ornements d'or et des dons d'argent ; après avoir réussi, il tint parole.

Les occupations du clergé attaché aux temples étaient à peu près les mêmes que celles des ecclésiastiques parsis de nos jours ; ils avaient à veiller sur le feu et à prendre garde qu'il ne s'éteignît, à préparer le *haoma*, herbe sacrée qui, pressée dans une passoire, donne une boisson servant à la communion du prêtre, à s'occuper de l'offrande de pain et de viande, à marmotter les prières et les litanies. Dans leurs rapports avec les laïques, ils avaient à exécuter les purifications rituelles, confesser, donner l'absolution, condamner à l'amende honorable, accomplir les cérémonies afférentes à la naissance, à la remise du *kosti* ou ceinture rituelle, au mariage, aux funérailles, aux fêtes religieuses. La religion intervenant dans les moindres événements de la vie quotidienne, et le laïque étant exposé constamment, par inattention, à tomber dans le péché, on conçoit aisément que le ministère du clergé, pour laver la souillure morale, fût de tous les instants.

L'enseignement était réservé aux prêtres ; mais s'étendait-il à la bourgeoisie et au peuple ? Nos sources ne nous permettent de rien affirmer. Les nobles apprenaient à lire, écrire et compter, à jouer à la paume, ou plus exactement au polo, qui est la paume à cheval, ainsi qu'aux échecs depuis Khosrau Ier, sous le règne de qui ce jeu avait été apporté de l'Inde ; l'escrime était leur principale occupation.

Les sports n'étaient pas l'affaire des ecclésiastiques ; c'est donc l'enseignement de la lecture, de l'écriture et de l'arithmétique qui leur était surtout réservé. Il est probable aussi que les môbedhs avaient pour élèves les bourgeois des villes, c'est-à-dire les négociants. La lecture du pehlevi était d'autant plus difficile que les verbes, les pronoms et les préposi-

tions persans étaient remplacées par leurs équivalents sémitiques, ce qui en faisait de véritables idéogrammes, au nombre d'un millier environ ; on écrivait en araméen, on lisait en persan. Les manuscrits manichéens trouvés à Tourfân nous ont, pour la première fois, présenté une langue pehlevie dépourvue de ces idéogrammes artificiels.

Ce clergé était fanatique et intolérant. La persécution des hérétiques et des adeptes d'autres religions, en particulier des chrétiens, qui étaient accusés de trahir l'empire au profit des Romains, ne le démontre que trop.

L'administration.

Une administration héritée des temps antérieurs et composée de bureaux appelés *dîvân* formait l'armature de l'État. Des renseignements directs nous font défaut sur le nombre et les attributions des divers ministères ; mais, comme les khalifes abbassides, à l'époque musulmane, adoptèrent une organisation calquée sur celles des Sassanides, nous pouvons essayer de reconstituer celle-ci. Nous savons d'ailleurs que le roi avait des sceaux différents pour la chancellerie secrète, pour le secrétariat chargé de l'expédition des lettres, pour la justice criminelle, pour la distribution des marques d'honneur et des charges, et pour les finances. Il est vraisemblable qu'en plus de ces bureaux, il y en avait d'autres pour les affaires militaires, pour la poste, pour la monnaie, les poids et mesures, pour les domaines royaux.

L'historien arabe El-Bélâdhori, qui tenait ses renseignements d'Ibn-el-Moqaffa', auteur de la version arabe de Kalila et Dimna, et Mazdéen converti à l'islamisme, nous a transmis quelques renseignements sur l'organisation des finances. Des rapports sur les sommes d'argent perçues étaient lus à haute voix devant le roi ; le chef des artisans remettait à celui-ci, chaque année, un compte rendu du revenu des di-

vers impôts et de l'état du trésor ; le roi apposait son sceau sur les pièces qui lui étaient soumises. Khosrau II Parvîz fit substituer au parchemin le papier teint de safran parfumé à l'eau de roses ; comme, à cette époque, le papier était un monopole de la Chine et fabriqué exclusivement dans le pays où on l'avait inventé, c'est le commerce qui l'avait introduit en Perse ; il devait être rare et cher. Les ordres donnés par le roi étaient rédigés en sa présence par le secrétaire royal ; un autre fonctionnaire les enregistrait dans son journal, rédigé mois par mois, revêtu du sceau royal et déposé aux archives. L'original de l'ordre était remis au garde des sceaux, cacheté par lui et expédié à l'agent d'exécution. Celui-ci transcrivait l'ordre dans le style spécial à la bureaucratie, et l'original de cette dernière rédaction était envoyé au secrétaire, présenté au roi et comparé avec le journal ; si les deux versions étaient d'accord, le secrétaire revêtait du sceau royal l'original envoyé par l'agent d'exécution, en présence du roi ou de son confident le plus intime, et l'ordre entrait alors en vigueur.

Le sceau royal consistait en un anneau portant gravée l'image d'un sanglier. Dans le cas d'un document portant obligation envers un autre État, que celui-ci fût indépendant ou dépendant de l'empire, la pièce était accompagnée d'un sachet de sel revêtu du sceau royal, en signe de l'immutabilité du serment. L'historien arabe Mas'oûdî a décrit dans le détail les quatre sceaux de Khosrau Ier Anôchè-Ravân et les neuf cachets de Khosrau II Parvîz (1).

La poste.

Le service des postes était réservé aux communications de l'État, non à celles des particuliers ; il devait ressembler beau-

(1) CLXIV, t. II, p. 204 et 228.

coup à celui des Achéménides que nous connaissons par les Grecs et à celui des khalifes abbassides sur lequel nous sommes renseignés par les auteurs arabes. Cette poste aux chevaux transportait des personnes aussi bien que des lettres ; les routes étaient bien entretenues, les relais munis d'un personnel et d'un nombre de chevaux suffisants pour assurer le service. Dans les pays de montagnes, on avait des coureurs à pied ; dans les plaines, des courriers à cheval, parfois à chameau dans les confins désertiques des pays arabes.

Les finances.

Les revenus de l'État reposaient principalement sur l'impôt foncier, appelé probablement *kharâg*, mot araméen qu'on retrouve dans le Talmud et qui a donné en arabe *kharâdj*, et la taxe personnelle ou capitation, dite *gezît*, d'où l'arabe *djizya*. La taxe personnelle était un impôt de répartition fixé à une somme annuelle constante, répartie entre les contribuables ; l'impôt foncier également, car il était fixé pour le canton d'après le produit de la récolte, et chaque canton, selon la fécondité de la terre, en payait du sixième au tiers, ou, suivant d'autres, du dixième à la moitié du produit, la distance plus ou moins grande d'une ville entrant en ligne de compte. Les enfants, les femmes et les vieillards étaient affranchis de l'impôt foncier ; la capitation s'appliquait aux contribuables non propriétaires de fonds, aux chrétiens et aux Juifs (1). Khosrau Ier avait fait achever le cadastre commencé sous son père Kavâdh ; sous Khosrau II, en 607, le produit de l'impôt et autres taxes s'élevait à six cents millions de drachmes (2).

L'incertitude de la base des contributions donnait prétexte à des exactions qui ont été la règle en Orient depuis les

(1) Fr. Justi, IX, t. II, p. 538.
(2) Id., *ibidem*. Voir ci-dessus, p. 357, n. 1.

temps les plus anciens jusqu'à nos jours. Nous en avons un témoignage précis dans un document conservé par les auteurs chrétiens : c'est un ordre adressé aux gouverneurs des pays araméens par Shâpoûr II, qui avait besoin de levées extraordinaires d'impôts pour soutenir la guerre contre les Romains (1). « Dès que vous aurez pris connaissance du présent ordre de nous autres dieux, qui est contenu dans le pli expédié par nous, vous arrêterez Simon, le chef des Nazaréens. Vous ne le relâcherez pas tant qu'il n'aura pas signé ce document et n'aura pas consenti à recueillir, pour nous les verser, une capitation double et un double tribut pour tout le peuple des Nazaréens qui se trouve dans le pays de notre divinité et qui habite notre territoire. Car, nous autres dieux, nous n'avons que les ennuis de la guerre, et eux n'ont que repos et plaisirs ! Ils habitent notre territoire et partagent les sentiments de César, notre ennemi ! » Au premier abord, l'affabulation de ce document peut paraître étrange et faire douter de son authenticité ; mais si l'on réfléchit que les rois de Perse se disaient de race céleste, *mînôi-tchithra*, et que la mesure prescrite a été fréquente en Orient, on considérera cette pièce comme un exemple précieux de l'autocratie des potentats du Levant, qu'aucune règle ne saurait arrêter. Il est probable, d'ailleurs, que les moyens employés pour se procurer de l'argent n'étaient pas réservés aux seuls chrétiens, et que les autres sujets de l'empire étaient soumis à des exactions toutes pareilles.

Les cultivateurs, par exemple, n'osaient pas toucher le fruit mûr avant que la taxation n'eût eu lieu ; si le collecteur des impôts était en retard pour l'estimation, les fruits pourrissaient et le paysan subissait une perte considérable, sinon la ruine. C'est exactement ce qui se passait dans l'empire ottoman au XIX[e] siècle : le blé battu restait sur l'aire

(1) CLVIII, p. 45-46.

jusqu'à l'arrivée de l'estimateur, et un orage survenant pouvait détruire la récolte. Pour remédier à cet état de choses, Kavâdh aurait décidé de changer le système des impôts, et Khosrau Ier Anôchè-Rawân réussit à instituer une nouvelle base de taxation de l'impôt foncier : la mesure de superficie, appelée *garîb*, équivalant à 2.400 mètres carrés, fut imposée à raison d'un dirhem par an pour le froment et l'orge, huit dirhems pour la vigne, sept dirhems pour la luzerne qui fournissait le fourrage des chevaux, concurremment sans doute avec la paille hachée traditionnelle, cinq sixièmes de dirhem pour le riz ; les dattiers et les oliviers étaient imposés par unités d'arbres. Tous les autres produits, ainsi que les dattiers isolés ne faisant pas partie d'une plantation continue, étaient exempts d'impôts. Si défectueux qu'en fût l'application dans la pratique, le nouveau système était un soulagement pour la population, et c'est peut-être à l'occasion de cette réforme que le souvenir de Khosrau Ier est resté dans la mémoire du peuple perse avec l'épithète de « juste ».

La taxe personnelle fut aussi l'objet d'une réforme ; elle fut appliquée à tous les hommes entre vingt et cinquante ans, divisés en plusieurs classes selon leur fortune ; les plus imposés payaient dix-huit dirhems, d'autres huit ou six, et le peuple versait quatre dirhems par tête ; ces impôts étaient payés au trésor tous les trois mois. En étaient exemptés les nobles, les soldats, les prêtres, les secrétaires, et en général les fonctionnaires au service du roi. Les juges de canton furent chargés de veiller à la bonne exécution des ordres royaux.

Les impôts réguliers n'étaient pas les seuls qui permissent de pressurer le peuple ; il y avait encore des dons coutumiers dénommés *âyîn* et des présents obligatoires aux deux fêtes du Nauroûz (équinoxe du printemps) et du Mihragân (équinoxe de l'automne), usages qui se sont conservés jusqu'à nos jours.

Malgré les moyens de pression employés pour faire rentrer l'impôt, il y avait toujours des arriérés considérables ; aussi les rois, pour soulager les contribuables, les remettaient-ils parfois. Behrâm V Gôr, à son avènement, fit remise de ces arriérés et diminua d'un tiers l'impôt de l'année de son intronisation. Une dispense totale de l'impôt foncier, de la capitation, de la corvée et des autres charges fut promulguée par Pêrôz à l'occasion d'une famine.

La justice.

Les juges étaient considérés et respectés. Les grandes familles privilégiés avaient pour charge d'assurer les fonctions de médiateur et d'arbitre, probablement entre les nobles ; mais celles de juge proprement dites paraissent avoir été réservées au clergé, seul dépositaire de la science juridique. Il y avait de ces juges dans chaque canton, ce qui paraît naturel ; et il est probable que le chef du village, le *dêhqân*, exerçait les fonctions de juge ou d'arbitre, s'il n'y avait pas d'emploi de ce genre spécialement appointé. Il y avait également un juge attaché à l'armée.

« Les lois étaient fort redoutées chez les Perses, dit Ammien Marcellin ; celles contre les ingrats et les déserteurs étaient tout particulièrement cruelles, et d'autres étaient abominables, à savoir celles d'après lesquelles le crime d'un seul perdait tous ses parents », souvenir d'une humanité primitive, où le clan d'abord, la famille ensuite, était responsable collectivement des méfaits d'un de ses membres. On distinguait trois sortes de crimes : contre Dieu, quand un homme se détourne de la religion ; contre le roi, en cas de révolte, de trahison ou de fuite dans la bataille ; et contre le prochain, quand un homme en opprime un autre. Les lois avaient commencé par être très sévères ; les deux premiers crimes étaient punis de la peine de mort, et le troisième par le talion. Du

temps de Khosrau Ier, les peines avaient été adoucies ; avant de mettre les hérétiques à mort, on devait les tenir en prison et les catéchiser pendant un an entier, et s'ils se repentaient, ils étaient mis en liberté ; cette loi s'appliquait surtout aux manichéens et aux mazdékites, coupables d'innovations relativement à la religion d'État. Les crimes contre le roi n'entraînaient plus la mort que pour une partie des révoltés et des déserteurs, mis à mort pour servir d'exemple aux autres. Les crimes contre le prochain étaient châtiés par l'amende et la mutilation.

Le vol était très fréquent. D'après le Dînkard, le voleur pris en flagrant délit était mené devant le juge, l'objet du vol suspendu au cou ; il était mis en prison et chargé de chaînes dont le nombre variait suivant le degré du crime ; une fois convaincu, il était amené à l'échafaud et pendu. La détention préventive pouvait durer des mois et même des années ; mais l'emprisonnement comme punition ne semble pas avoir été en usage, à moins qu'on ne s'en servît comme d'un moyen pour faire disparaître des hommes dangereux, comme ce Château de l'Oubli, en Susiane, près de Gondê-Shâpoûr, ainsi nommé parce qu'il était défendu de mentionner devant le roi les personnages qui y étaient enfermés.

L'aveuglement était une peine très commune, appliquée surtout à des princes qui s'étaient révoltés, et dont l'emploi a continué pendant tout le moyen âge ; c'était une cataracte artificielle, provoquée en passant devant la cornée de l'œil une aiguille plate chauffée au rouge ou en versant de l'huile bouillante sur les yeux. Au dire de l'historien arménien Moïse de Khorène, Shâpoûr II aurait puni de mort un général pusillanime en lui faisant boire du sang de taureau, peine qui avait déjà été appliquée du temps des Achéménides. L'exécution la plus fréquente était la décollation par le sabre ; la trahison envers l'État ou la religion était punie par la crucifixion, comme pour Manès, dont la peau empaillée fut en-

suite suspendue à une des portes de Gondê-Shâpoûr. Les *Actes* des martyrs chrétiens montrent que la lapidation était parfois pratiquée.

C'est encore les récits des persécutions dirigées contre les chrétiens, considérés comme ennemis héréditaires de l'État à raison de leurs accointances, présumées ou vraies, avec l'empire romain, qui nous offrent le récit épouvantable des tortures réservées à ceux que l'on considérait comme criminels ; et il en était de même pour les manichéens et les mazdékites, considérés comme traîtres envers la religion d'État. Il faut ajouter au sombre tableau qu'en a tracé M. Arthur Christensen (1) que les Perses n'ont rien innové, que leurs prédécesseurs sémites et leurs successeurs musulmans en firent autant, que la question pratiquée par le droit romain autorisait des cruautés à peu près semblables, et que ces procédés barbares n'ont disparu qu'à la Révolution française.

En cas de persécution religieuse, les tribunaux ordinaires étaient dessaisis, et c'étaient des commissions royales composées en grande partie de *môbedhs* qui étaient chargées d'enquêter et de prononcer les peines ; il arrivait aussi que les autorités provinciales prenaient sur elles d'ordonner les poursuites. L'affaire de l'évêque 'Abdisho' est d'abord soumise au prince Ardéshîr, qui régna plus tard sous le nom d'Ardéshîr II, mais qui était alors gouverneur de la province d'Adiabène avec le titre de roi ; ensuite, c'est le grand *môbedh*, assisté de deux mages, qui s'en occupe, et enfin le chef des eunuques, maître de tous les éléphants du royaume. Un grand môbedh s'était converti au christianisme ; pour le juger, on nomme une commission présidée par l'inspecteur des magasins ; celui-ci, n'osant pas prendre la responsabilité de le faire mettre à mort, soumet le cas au roi, qui ordonne de rechercher des accusations de lèse-majesté ; le grand môbedh

(1) CXXXIII, p. 71.

est alors condamné à mourir de faim dans un endroit écarté et désert.

L'ordalie était fréquemment employée pour montrer, en cas de doute, la culpabilité ou l'innocence d'un accusé ; l'épreuve avait lieu, soit au moyen des faisceaux sacrés servant au culte (*baresman*), soit par le feu, comme dans l'épisode de Siyâvush dans le Shâh-Nâmè, où le héros traverse à cheval un brasier, et dans le roman de *Wîs o Râmîn* (p. 136).

Le roi était le juge suprême ; le *Siyâset-nâmé* de Nizhâm-el-Molk rapporte qu'à certaines occasions les rois se montraient à cheval sur une estrade d'où ils dominaient la foule, et qu'ils y rendaient la justice à ceux qui avaient à se plaindre de quelque acte d'oppression. Les premiers rois sassanides tenaient deux fois par an, aux équinoxes de printemps et d'automne, des audiences publiques où tout le monde était admis. Des crieurs publics les annonçaient quelques jours d'avance, et, au jour fixé, un héraut proclamait la défense d'empêcher qui que ce soit de s'y présenter.

Cette coutume fut abolie par Yezdeguerd Ier, ou plutôt, d'après les *Actes* des martyrs, par Yezdeguerd II. Il n'en est pas moins vrai que la plupart des rois sassanides ont possédé, plus ou moins, un profond sentiment de la justice et qu'ils ont tâché de remédier aux abus qu'entraînait la tyrannie sans frein des nobles et des gouverneurs de provinces.

La famille et la propriété.

La société reposait sur la famille et la propriété. La polygamie était en usage ; outre les femmes légitimes, les Perses avaient des concubines, des esclaves achetées ou prises à la guerre. La femme était tenue à une obéissance absolue envers son mari, mais en revanche elle avait une position plus honorée qu'ailleurs en Orient. Souvent les fiançailles avaient

lieu pendant l'enfance ; il était recommandé de se marier jeune (à quinze ans, selon le Dînkard).

Une question controversée, mais que l'unanimité des sources ne permet pas de mettre en doute, c'est le mariage entre proches parents, le *Khwêtuk-das.* Cette sorte d'union, considérée comme un inceste par toutes les autres religions, sauf l'égyptienne, est recommandée par l'Avesta et la littérature théologique pehlevie : « Le *Khwêtuk-das* neutralise les péchés mortels », dit l'auteur du *Shâyast-lâ-shâyast.* De nombreux exemples historiques montrent la fréquence du mariage entre frère et sœur, considéré par le Dînkart comme accompagné par la splendeur divine et ayant la valeur d'un exorcisme. L'existence de pareilles unions était naturellement un objet d'horreur pour les populations chrétiennes soumises à l'empire, ainsi que pour les musulmans lorsqu'ils conquirent la Perse.

Après la tourmente communiste et les ravages produits dans la société par l'application des théories de Mazdek, grâce à l'aide de Kavâdh, il fallut que Khosrau Ier édictât de nouvelles dispositions pour rétablir l'ordre dans l'empire. On restitua, autant que possible, les propriétés confisquées aux propriétaires antérieurs ; on stipula que quiconque avait nui à autrui dans sa fortune fût contraint à un dédommagement total, sans compter l'application de la peine qu'il avait méritée. L'enfant dont l'origine était douteuse (Mazdek avait prescrit la communauté des femmes) devait être considéré comme appartenant à la famille dans laquelle il se trouvait et hériterait du père auquel il était attribué, si du moins celui-ci le reconnaissait. La femme mariée devait être rendue à son mari ; celle qui ne l'était pas au moment de la promulgation de la loi communiste avait le droit de choisir pour époux celui qui lui avait été alors attribué, ou un autre ; mais le premier était tenu de lui donner le présent ordinaire de mariage. Le roi se chargea de la tutelle des enfants nobles

restés orphelins ; les garçons, attachés à sa cour, recevaient le présent de mariage qui leur permettait de choisir une épouse, et les filles étaient dotées par les moyens de l'État ; il se créa ainsi une nouvelle noblesse qui lui était attachée.

Les règles du mariage, transmises par la tradition, sont assez obscures. Il paraîtrait qu'il y avait cinq formes de mariage : 1° la femme se mariait avec le consentement de ses parents ; les enfants qu'elle donnait à son mari étaient à lui dans ce monde-ci et dans l'autre : on l'appelait *pâdheshâh-zan*, « épouse privilégiée » ; 2° la femme qui était enfant unique s'appelait *ôvagh-zan*, « femme-enfant unique » ; le premier enfant qu'elle mettait au monde était remis à ses parents pour leur tenir lieu de leur fille sortie de la famille ; après cet abandon, elle devenait, comme la première, une « épouse privilégiée » ; 3° si un homme à l'âge nubile mourait célibataire, et que sa famille dotât une femme étrangère en la mariant avec un étranger, cette femme était appelée *sadhar-zan*, « femme adoptée » ; la moitié de ses enfants appartenait au mort, dont elle serait l'épouse dans l'autre monde, et l'autre moitié à l'époux vivant ; 4° la veuve remariée s'appelait *tshaghar-zan* « femme servante » ; si elle n'avait pas d'enfants du premier lit, elle était considérée comme femme adoptée, et la moitié du nombre des enfants du second lit appartenait au premier, dont elle serait l'épouse dans l'autre vie ; 5° la femme qui se mariait sans le consentement de ses parents était la moins considérée ; on l'appelait *khud-sarâï-zan*, « femme qui s'est fait sa propre maison » ; elle ne pouvait pas hériter de ses parents avant que son fils aîné, devenu majeur, ne l'ait donnée comme « femme privilégiée » à son père à lui.

Le mariage par achat avait été conservé sous cette forme que le futur époux payait aux parents de la jeune fille une certaine somme d'argent ou une valeur équivalente, qui devait être restituée « si la fille ne vaut pas en mariage la valeur

payée », suivant l'expression du Dînkard, c'est-à-dire si l'épouse restait stérile.

La naissance d'un enfant était accompagnée de la célébration de certaines solennités et de dons pieux, surtout quand l'enfant était un garçon ; pour le choix du nom, on devait éviter de le prendre parmi ceux dont se servaient les idolâtres. L'enfant doit obéissance à son père, et, s'il ne remplit pas ce devoir, une part de son héritage peut être dévolue à sa mère, si elle en est plus digne. L'éducation des garçons dans le premier âge (jusqu'à sept ans chez les Musulmans, et cette limite pourrait avoir été empruntée par eux aux Perses) est du ressort de la mère ; si celle-ci est morte, le soin en revient à la sœur du père ou à la fille adulte de celui-ci. La fille reste auprès de sa mère, mais le père seul peut la marier et doit le faire aussitôt qu'elle a atteint l'âge nubile ; si celui-ci meurt auparavant, c'est la femme privilégiée qui pourra la marier, sinon ce sera le tuteur légitime ; la jeune fille n'est pas autorisée à se choisir un mari.

Pour assurer le maintien de la famille, pour lui garder une progéniture et conserver le nom du défunt, la loi ordonnait le mariage par substitution. Dans le cas où un homme mourait sans avoir de postérité masculine, mais en laissant une femme, on marie celle-ci à son plus proche parent ; s'il ne laisse pas de femme, on marie à ce dernier sa fille ou sa plus proche parente, et, dans ces deux cas, l'enfant provenant du nouveau mariage est considéré comme la progéniture du défunt. Mais s'il ne reste aucune femme de la famille, on cherche au moyen de l'argent laissé par le *de cujus*, une femme que l'on marie à quelque parent de celui-ci. La concordance de la lettre de Tansar et des données d'el-Bîroûnî dans son livre sur l'Inde ne permet pas de douter de l'existence de ces dispositions législatives.

L'adoption était soumise à des règles très strictes. Lorsqu'un homme mourait sans laisser de fils adulte pour le rem-

placer, les mineurs devaient être placés sous tutelle, et, s'il avait possédé une certaine fortune, l'administration de l'héritage était remise à un fils adoptif. Dans le cas d'une épouse privilégiée, c'est elle qui prend la direction des affaires sous le titre de fils adoptif ; dans celui d'une épouse servante, celle-ci, n'ayant aucune autorité, doit être mise en tutelle comme les mineurs ; le tuteur sera alors ou son père s'il est encore vivant, ou son frère, à elle, ou un autre proche parent. S'il n'y a ni épouse privilégiée ni fille unique, la charge de fils adoptif revient à un frère, puis à une sœur, ou successivement à la fille d'un frère, à un fils de celui-ci, enfin aux autres proches parents.

Quelles sont les conditions que doit remplir le fils adoptif ? Il faut qu'il soit majeur, mazdéen de religion, intelligent, qu'il possède une famille nombreuse, et qu'il n'ait commis aucun péché mortel ; si c'est une femme qui est appelée à remplir ce rôle, on exige qu'elle n'ait pas d'époux et n'en recherche pas, qu'elle ne vive pas en concubinage ni par la prostitution, et qu'elle ne soit pas adoptée par une autre famille, car une femme ne peut l'être qu'une fois, tandis que l'homme peut être adopté par plusieurs familles, sans limitation.

Il y avait trois sortes d'adoption. On appelait « fils adopté existant » la femme privilégiée ou la fille unique et célibataire, se trouvant adoptée de droit et sans formalité spéciale ; « fils adopté prédéterminé » était celui qui avait été constitué en cette qualité par le défunt ; « fils adopté constitué » était celui qu'on avait choisi parmi les proches parents.

Des surveillants étaient chargés de veiller à l'observation des lois relatives aux successions. C'étaient probablement des prêtres, car le partage des biens du défunt entre les héritiers ressortissait aux *môbedhs* ; et ceux-ci dans le cas où le

défunt ne laissait pas de fortune, devaient s'occuper de ses funérailles et du sort de ses enfants.

La communauté de biens pouvait être prévue par contrat. Si un homme a deux femmes et communauté de biens avec elles stipulée par contrat, chacune des deux femmes a communauté avec l'homme, mais propriété exclusive dans leurs rapports entre elles. Cette communauté peut être annulée par l'homme, mais non par une femme. Les héritiers légitimes ne peuvent être privés des biens leur revenant, sauf s'il s'agit du paiement d'une dette ou de l'entretien d'une épouse, d'enfants, d'un père ou de tout autre vieillard à la charge du défunt, auquel cas l'attribution d'une part des biens faite à ces derniers est valide. Dans le cas de testament, l'homme est tenu de réserver une part de ses biens à chaque fille non mariée, et deux parts à la femme privilégiée, s'il en a une.

L'industrie et le commerce.

L'industrie et le commerce permettaient à ceux qui s'en occupaient de s'assurer une certaine aisance. La fabrication des étoffes était fort développée ; nombre d'étoffes tissées avec ornements de fleurs stylisées ou d'animaux fantastiques ont été apportées en Europe, soit par le commerce dans le haut moyen âge, soit à l'époque des Croisades, et ont servi d'enveloppe pour des reliques de saints, ce qui en a assuré la conservation jusqu'à nos jours. Cette industrie ne disparut pas avec la conquête musulmane, loin de là, et les auteurs arabes nous ont conservé les noms des fabriques de Tavvaz, de Shatâ, de Réï, de Merv ; en hiver, on portait des sortes de fourrures en plumes, telles que celles qui étaient préparées avec la peau du cormoran, ou des vêtements d'étoffe de soie et de laine bourrée de grosse soie.

La soie venait de l'Inde par voie de mer. Les routes de terre par l'Asie centrale, où les Sogdiens assuraient la régu-

larité du transit, mettaient la Perse, et par suite l'empire romain, en relations avec la Chine, d'où l'on tirait aussi directement la soie ; en revanche, les Chinois appréciaient le fard persan pour les sourcils, qui avait une grande valeur, et en faisaient venir pour l'usage de leur impératrice (1). On recherchait volontiers, dans le pays de la Grande Muraille, les tapis babyloniens (2). Les pierres précieuses de la Syrie, les coraux et les perles de la mer Rouge, les étoffes tissées en Égypte étaient transportées par caravanes jusqu'en Chine, en côtoyant par le sud le désert de Gobi.

L'empire perse avait emprunté à l'Assyrie le procédé du transport des populations vaincues loin de leur habitat d'origine. Imitant Darius Ier, qui avait établi en Susiane des colons étrangers (3), le parthe Orodès avait transporté à Merv les prisonniers romains faits à la bataille de Carrhæ ; Shâpoûr Ier installa les compagnons de l'empereur Valérien à Gondê-Shâpoûr, où les ingénieurs de l'armée romaine construisirent, pour retenir les eaux de la rivière, la digue dite de l'empereur. Shâpoûr II, après la prise d'Amida (Diyarbekir), divisa les captifs entre les villes de la Susiane, Suse, Shoushter et autres, et ceux-ci y introduisirent la fabrication de nouvelles espèces de brocart et de soieries.

Caractères généraux de la période sassanide.

Ce qui caractérisait le gouvernement des Sassanides par rapport à celui de leurs prédécesseurs immédiats, les Arsacides, c'était la centralisation des pouvoirs de l'État dans les mains d'un autocrate absolu, appuyé sur une religion exclusive. L'administration, héritée des régimes antérieurs et conservant d'anciennes traditions bureaucratiques re-

(1) Hirth, *Chin. Studien*, p. 235 et suiv.
(2) Hirth, *China and the Roman Orient*, p. 253. — (3) I, VI, 119.

montant aux Assyriens et aux Babyloniens, était restée la même ; seulement elle était plus stable, et les gouverneurs de provinces, maintenus sous la coupe du pouvoir central, éprouvaient moins fréquemment la velléité de se révolter : en fait, pendant des siècles, on ne vit pas de satrape se dresser contre son roi. L'ancien système d'espionnage, organisé par les Achéménides, fonctionne merveilleusement ; c'est la base de la politique intérieure de la monarchie.

La force de l'armée repose sur cette cavalerie cuirassée de cottes de mailles que nous avons vue charger contre les légions romaines ; les chevaliers qui la composaient étaient de petits seigneurs féodaux dont les châtellenies, dépendant directement de la couronne, étaient éparses sur la surface de l'empire. Les grands vassaux n'amenaient au combat que des levées de paysans mal armés et de peu de courage. La noblesse féodale s'était d'ailleurs réservé des charges héréditaires qui lui maintinrent une grande influence lorsque la bureaucratie devint prépondérante ; elle trouvait, il faut le dire, un appui précieux dans le clergé.

C'est en effet le clergé, comme l'a remarqué M. A. Christensen (1), qui fournit la note dominante du régime sassanide, « en contraste frappant avec le syncrétisme du temps des Achéménides et l'hellénisme à la mode sous les Parthes ». Le mazdéisme, devenu religion d'État, donnait à ses ministres la plus haute place de la hiérarchie, mais le roi est le premier chef de la religion, car il est doué de la majesté divine et entouré de la gloire lumineuse (*hvarêno*, persan *farr*) qui signale sa personne au respect des humains.

La constitution de l'empire est le despotisme tempéré par le détrônement et le meurtre. Comme l'a fait remarquer Tabarî, Ardéshîr Ier, Shâpoûr Ier, Shâpoûr II, Kavâdh et Khosrau Ier ont seuls choisi leurs successeurs ; plus tard, le

(1) CXXXIII, p. 78.

royaume devient une monarchie élective dans la famille des Sassanides ; la désignation du roi est remise à un collège composé du grand môbedh, du chef des secrétaires et du généralissime ; en cas de désaccord, c'est le premier qui choisit, après avoir tenu un conseil secret avec son entourage de prêtres.

Ammien Marcellin (1) nous a laissé une excellente description de l'aristocratie perse. Les Perses sont presque tous sveltes, d'un teint foncé ou livide, au regard dur de « chèvre », aux sourcils courbés en demi-cercle et se rejoignant sous le front, à la barbe soignée et aux cheveux longs et hérissés. Ils sont incroyablement prudents et soupçonneux : en pays ennemis, ils se gardent de toucher aux fruits pendant sur les arbres, par peur du poison ou d'incantations. Ils portent des bracelets et des colliers d'or, des pierres précieuses et surtout des perles ; ils ont constamment un sabre à la ceinture, même aux banquets et aux fêtes. Ils sont bavards et fanfarons, sévères et terribles, menaçants dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, rusés, orgueilleux et cruels. Leur allure est dégagée, et ils marchent d'un pas dodelinant ; ils sont les meilleurs guerriers du monde, pourtant plus fins que braves, et surtout terribles dans le combat à distance, c'est-à-dire à coups de flèches ; somme toute, ils sont courageux et supportent aisément les fatigues des campagnes. Ils s'arrogent le droit de disposer de la vie des esclaves et du menu peuple ; aucun domestique n'ose ouvrir la bouche en leur présence. Ils se livrent sans frein aux débauches sexuelles. Bref, les grands partageaient leur temps entre l'exercice des armes, la guerre et la chasse, et les jouissances sexuelles. Courtois d'ailleurs, et d'un caractère chevaleresque. Aussi les Arabes ont-ils conservé une admiration profonde pour l'empire des Sassanides, qui leur paraissait le modèle de l'art

(1) Livre XXIII, 6, 75-84.

de la politique. On admirait la perfection de leur gouvernement, leurs méthodes de guerre, la gravité de leur intelligence, leur propreté, leur correction extrême, la vénération qu'ils avaient pour leurs rois ; on leur reconnaissait une supériorité dans l'art de se vêtir, dans la composition des mets et des remèdes. Les Arabes n'ayant rien connu de l'empire romain à son apogée, et n'ayant eu comme point de comparaison que les Grecs de Byzance, on comprend assez qu'ils aient jugé assez favorablement le grand empire qu'une heureuse fortune leur avait permis de renverser.

CHAPITRE III

RELIGION DE LA PERSE AU TEMPS DES SASSANIDES

Zoroastre.

La vie du législateur de l'Iran n'est qu'un tissu de légendes dans lesquelles on a cherché en vain à démêler quelque base historique. Son nom même est d'une explication pénible et à aucun degré satisfaisante. Il s'appelle, dans l'Avesta, Zarathoushtra, précédé ou non de Spitama, qui paraît être un nom de famille et se rattacher au mot *spit* qui signifie « blanc », *Oushtra* est le chameau, mais c'est la première partie du nom du prophète, *zarath*, qui fait toute la difficulté et surtout la présence du *th*, dentale spirante sourde ; sinon on penserait à *zara*, et le nom entier pourrait signifier « qui possède des chameaux d'or », mais c'est encore très invraisemblable (1).

L'époque où il vivait est malaisée à déterminer. Les écrivains grecs et latins, qui tiraient leurs renseignements d'un milieu où la légende était déjà formée, la reportent à six mille ans avant l'ère chrétienne, ce qui est purement absurde. La tradition parsie, telle qu'on la retrouve dans le texte pehlevi du Bundéhish, place la vie de Zoroastre entre le VIIe et le VIe siècle avant le Christ, et cette date est actuellement adoptée presque généralement ; car les *gâthâ* mention-

(1) CLIV, p. 1-22, reproduit dans CLIII, p. 150-178.

nent le nom du prophète, et, à raison du caractère archaïque de la langue dans laquelle ils ont été composés, il est difficile de ne pas les faire remonter au moins à l'époque des premiers Achéménides. L'orientaliste West a même précisé encore davantage et fixé les dates de 660 à 583 avant le Christ.

C'est la Médie, centre des mages, et en particulier la Médie Atropatène, l'Adherbaïdjân de nos jours, qui a vu naître Zoroastre ; mais c'est dans l'est de l'Iran, à Bactres, qu'il paraît avoir trouvé le protecteur puissant qui a défendu sa réforme et l'a adoptée le premier, et il est bien tentant de voir dans Vichtâspa le même personnage que Hystaspe, père de Darius Ier, qui n'était pas roi, il est vrai, mais vice-roi de la Bactriane ; cette hypothèse, qui n'a pas eu la faveur des spécialistes, a été émise il y a bien longtemps par Anquetil-Duperron lui-même (1).

Les traditions parsies nous enseignent que Zoroastre était le fils de Poouroushaspa et de Doughedha ; sa vie n'est qu'une série de miracles. Les magiciens et les nécromanciens essayèrent de le faire périr, mais sans succès. A l'âge de vingt ans environ, il se retira du monde pour se préparer à la mission qu'il se sentait appelé à remplir. A trente ans, une révélation décida de sa carrière ; elle eut lieu sur le bord de la rivière Dâïtya, que la tradition place en Adherbaïdjân. C'est l'amchaspand Vohu-Manô, « la bonne pensée », qui lui apparut et le conduisit devant le trône de Dieu, avec lequel il s'entretint. La mention d'un amchaspand indique le caractère récent de la légende.

Six autres apparitions suivirent la première, dans l'espace de dix ans. Durant cette période, il prêcha en vain la réforme, soit en dehors du territoire iranien, au Touran, soit dans la Sacastène, Sidjistân actuel, sans aucun succès ; les prêtres

(1) LXXVI, p. 309.

d'alors, que l'Avesta connaît sous les appellations de *Kav* et de *Karapan*, s'y opposèrent de toutes leurs forces. Sur l'ordre d'Ahura-Mazdâ, il se rendit à la cour de Vichtâspa et consacra deux années entières à la conversion de ce roi, malgré des obstacles de toute nature. Le prophète avait alors quarante-deux ans (618, d'après les calculs de West).

Les *gâthâ* nous donnent des détails sur les protecteurs que Zoroastre trouva à la cour du roi. C'est le ministre Djâmâspa et son frère Frashaoshtra, conseiller du roi. Le premier épousa la fille du réformateur, Poouroutshista, et la fille du second, Hvôvi, devint la troisième femme de Zoroastre. Les chapitres récents de l'Avesta et les textes pehlevis ajoutent à ces noms ceux des fils du roi, parmi lesquels Spentodâta qui est devenu Isfendyâr dans l'épopée et le frère du même, Zairi-vairi (Zarîr).

Les conversions se produisent alors en masse et s'étendent à travers tout l'Iran. La tradition, d'ailleurs sans valeur, prétend même que la prédication s'étendit au Touran, et jusqu'à certaines parties de l'Inde, de la Grèce ou de l'Asie mineure ; et, comme nous savons qu'il n'en fut rien, on peut se demander s'il n'est pas resté, dans ces traditions postérieures et relativement récentes, quelque ressouvenir de l'expansion du culte de Mithra. On prétend que les dernières années du prophète furent occupées à des guerres saintes ; la dernière de toutes fut employée à repousser une invasion des Hyaona, au cours de laquelle Zoroastre perdit la vie. L'ennemi était commandé par Aradjataspa (Ardjâsp), et le meurtrier du prophète s'appelait Toûr-i-Brâtarvakhsh. Zoroastre avait soixante-dix-sept ans (563) (1).

On s'est demandé ce qu'il pouvait y avoir d'historique dans ces traditions, la plupart tardives, et la question est restée sans solution définitive. Ce qu'il y a d'étrange dans les re-

(1) CLIII, chap. IX et X : West. *S. B. E.*, XLVII. Introd., § 55.

lations des Grecs, c'est que ni Hérodote, pourtant si bien informé, ni Xénophon, qui avait remonté le cours du Tigre à la tête des dix mille hommes ramenés de Cunaxa, ne connaissent le nom de Zoroastre. On ne trouve celui-ci que chez des auteurs, anciens à la vérité, mais dont nous n'avons que des récensions récentes : Xanthus de Sardes, antérieur à Hérodote il est vrai, du temps d'Artaxerxès Ier, mais on ne le voit cité que dans Diogène Laërce, sous Alexandre Sévère (1) ; Hermippus, qui écrivait vers 200 avant Jésus-Christ mais n'est cité que par Pline (2), ainsi qu'Eudoxe, élève de Platon, et Aristote lui-même ; nous n'avons Ctésias, pour ce qui concerne le même, que dans Diodore de Sicile (3). Tout cela est fort incertain ; mais la mention du nom du prophète dans les *gâthâ* nous reporte au moins au temps des Achéménides, comme d'ailleurs les auteurs grecs cités, et cela concorde assez avec la tradition que fait remonter au commencement du VIe siècle avant notre ère la réforme qui décida de l'avenir religieux de la Perse (4).

L'Avesta est le code sacerdotal de la réforme de Zoroastre. Soit dans son texte même, soit dans ses commentaires pehlevis, nous avons un exposé de la conception cosmogonique de ses adeptes renfermant les plus vastes et les plus minutieux détails. La langue dans laquelle il est écrit n'est pas le vieux perse des inscriptions achéménides, mais elle en est la sœur ; à côté de l'idiome de la Perse antique, nous avons l'idiome de la Médie, proche parent d'ailleurs du sanscrit. La rédaction n'en est pas uniforme et représente au moins trois étages successifs : les *gâthâ* ou hymnes, les parties anciennes et les parties jeunes. Les hymnes nous reportent, comme étage linguistique, au temps des premiers Achémé-

(1) **XLI**, p. 74.
(2) *Hist. nat.* (éd. Mayhoff), lib. XXX, I, 3 et suiv., dans **LCIII**, p. 42.
(3) **VI** (éd. Vogel) lib. I, 94, 2 : Ζαθραύστην. Liste des auteurs anciens, grecs et latins, par ordre chronologique, en appendice à **CLIII**.
(4) **XLII**, p. 11 et suiv.

nides, tandis que les parties jeunes rappellent les déformations du langage dont on trouve déjà la trace dans les inscriptions des derniers descendants de Darius Ier.

Dans les Gâthâ, Zoroastre dit lui-même que son intention était de rendre à la religion sa pureté ancienne (1) ; le Dînkard semble le montrer luttant contre les superstitions, la magie, l'invocation du mauvais esprit. Son enseignement est basé sur l'existence de deux principes, la lumière et les ténèbres, le bien et le mal ; ils sont tous deux en lutte, avec des alternatives de succès et de défaites pour l'un comme pour l'autre. L'univers est séparé en deux par un immense abîme ; des deux côtés combattent les forces des deux ennemis. Ormazd crée ce qu'il y a de bon ; Ahriman crée ce qu'il y a de mal, pour détruire l'adversaire. Aristote, qui ignore le nom de Zoroastre, connaissait la lutte des deux esprits, Oromasdes qu'il appelle Zeus, et Areimanios qu'il compare à l'Hadès (2). Finalement Ormazd sera vainqueur, le bien l'emportera sur le mal.

Du temps des Sassanides, une tendance monothéistique se fait nettement jour dans des sectes dissidentes. On s'est servi de l'expression « temps sans bornes » (*zrvan akarana*), que l'on rencontre dans les parties récentes de l'Avesta, pour en tirer l'idée d'un Dieu unique supérieur aux deux principes, à Ormazd et à Ahriman ; cette doctrine était connue de Théodore de Mopsueste, au IVe siècle de notre ère, et des écrivains arméniens Eznik et Elisée, au Ve siècle.

L'esprit du bien et l'esprit du mal ne sont pas seuls à combattre : ils ont chacun une armée, l'armée du ciel et l'armée de l'enfer ; les forces sont opposées les unes aux autres. A la tête de l'armée céleste est toujours Ahura-Mazdâ, « le Seigneur sage », mais il n'est plus seul à dominer les divinités

(1) YASNA, 44, 9.
(2) DIOGÈNE LAERCE, *Vies des philosophes*, introd., 8. Cf. PLUTARQUE, *Is. et Os.*, 46, 47 ; AGATHIAS, *Hist.*, 2, 24 et suiv.

inférieures ; il est entouré d'un conseil de six ministres dont il est le président. Ce sont les six Amchaspends, *Amecha spenta*, « immortels saints », auxquels Ahura-Mazdâ vient s'ajouter pour former le septième, étant donné qu'il est le premier de la série. Ce sont des abstractions sans aucune réalité, les archanges qui se tiennent devant le trône de Dieu, les ministres attentifs aux ordres du grand roi. Vohu-Manô (Bahman) est « la bonne pensée », Asha-Vahihsta (Ardibihisht) « la meilleure vertu », Khshathra-Vairya (Shahriver) « l'empire désiré », Spenta-Armaïti (Sipendârmidh) « l'abandon généreux », Haurvatât (Khordâdh) « la santé », Ameretât (Mourdâd) « l'immortalité ». J. Darmesteter a émis l'idée que la conception des Amshaspends était empruntée aux néoplatoniciens d'Alexandrie, qu'ils étaient une adaptation des *forces* de Philon, et que, par conséquent, les Gâthâs ne pouvaient être antérieures au 1er siècle de notre ère. Il paraît pourtant que cette idée d'une hiérarchie de sept énergies morales, sans se rapporter exactement aux *Aditya* védiques, est néanmoins plus ancienne que les spéculations des Juifs hellénisés et ressemble singulièrement aux archanges des parties récentes de la Bible, Gabriel, Michel, Raphaël (1).

Les Amesha-spentas sont les protecteurs de divers êtres ; à Vohu-mâno sont attribués les animaux utiles, à Asha-Vahishta le feu, à Khshathra-Vairya les métaux, à Spenta-Armaïti la terre. Haurvatât et Ameretât protègent les eaux et les plantes. Certains mois du calendrier, certains jours de la semaine, certaines fleurs (2) leur sont spécialement consacrés.

Plus bas dans la hiérarchie sont les innombrables *Yazata*,

(1) J. Darmesteter (*Ormazd et Ahrimane*, 38-86) avait comparé les Amshaspends aux Aditya, mais il a renoncé plus tard à cette idée, pour n'en faire remonter la conception qu'à Philon. Voir les références sur cette question dans JACKSON, IX, II, p. 634, § 34, n. 4.

(2) C'est dans le Bundéhish que l'on trouve cette idée (27, 24, dans WEST, *Sacred Books of the East*, V, 103-104).

« ceux qui méritent d'être adorés », dieux inférieurs ou génies. Ce sont les vingt-quatre dieux dont parle Plutarque dans le traité *de Iside et Osiride*, mais pour l'Avesta le nombre en est incalculable ; c'est par milliers qu'on peut les compter (1). Diogène Laërce savait que, pour les Perses, l'air est peuplé d'esprits (2). Toutefois, les principaux sont ceux auxquels un jour du mois est consacré dans les *Sîrôza*, livres des Parsis. Ces génies sont divisés en deux classes, une céleste et une terrestre ; Ahura-Mazdâ est le plus grand des Yazata célestes ; Zoroastre est à la tête des Yazata terrestres. Ils sont les génies tutélaires du soleil, de la lune, des étoiles, de la terre, de l'air, du feu et de l'eau, ou des personnifications d'idées abstraites, la victoire, la vérité, la paix, la puissance. Atar, « le feu », est le fils d'Ahura-Mazdâ, le feu du ciel comme celui qui est renfermé dans les veines du bois ; Apô, « l'eau », est l'objet d'une dévotion particulière ; Hvare-Khshaêta, « le soleil brillant », est l'œil d'Ahura-Mazdâ ; il est entraîné par des chevaux rapides. Après eux viennent Mâh, « la lune », et l'étoile Tishtriya que Plutarque appelle Sirius. Mithra, originairement le dieu du contrat, est le dieu de la lumière et de la vérité ; nommé avec Anâhitâ dans les inscriptions achéménides de basse époque, il fut adopté par la secte mystérieuse qui propagea son culte jusque dans les provinces les plus éloignées de l'empire romain. Les bas-reliefs mithriaques, représentant un homme, coiffé du bonnet phrygien, jugulant un taureau, ont été trouvés dans nombre de contrées, notamment à Paris, et tout récemment à Capoue (3).

Sraosha, « l'obéissant », est, avec Mithra et Rashnou, l'un des anges qui jugeront dans l'autre monde ; il est aussi l'ange gardien du monde. Les Fravashi sont aussi des anges gardiens ; elles existent dans le ciel avant la naissance, elles s'unissent à l'âme après la mort. Sorte de mânes, elles sont

(1) Yasht, 6, 1. — (2) Introd., 6, 5.
(3) Voir plus haut, 3e partie, ch. II, p. 329 et suiv.

des auxiliaires d'Ahura-Mazdâ dans la lutte contre le mal. Elles ne sont pas mentionnées dans les *gâthâ* métriques, mais comme celles-ci n'existent qu'à l'état fragmentaire, cela ne veut rien dire ; à l'époque médique, nous trouvons le nom Fravartish, Phraortès (1). Elles ont donné leur nom au premier mois de l'année (*farvardîn*).

Verethraghna, le génie de la victoire, est devenu le nom de la planète Mars sous la forme Behrâm, par l'intermédiaire du pehlevi Varahran. Vâta « le vent », Asmân « le ciel », Zem « la terre », sont également des personnifications rangées parmi les *Yazata*.

Haoma est une plante divinisée, celle qui donne le nectar dont l'absorption est réservée aux prêtres, et dont la préparation rituelle fait l'objet de nombreuses prescriptions. C'est le *sôma* des Indiens, ce qui indique que son culte est fort ancien, antérieur à la séparation des deux branches du groupe linguistique indo-iranien ; cependant il n'en est point question dans les *gâthâ*. Plutarque le connaît sous le nom d'*omômi*.

En face de l'armée du bien se tient l'armée du mal, les forces infernales déchaînées à la conquête de l'Univers. Son chef est le mauvais esprit, l'esprit d'angoisse, Angra-Mainyu (Ahriman) (2). C'est lui qui commande aux démons, *daêva*, le même mot qui, en sanscrit et en latin (*dêva*, *divus*), désigne les dieux. Aristote connaissait son nom sous la forme *Areimanios*. C'est la mauvaise pensée, la rébellion, le mensonge, déjà nommé en toutes lettres dans l'inscription de Bîsoutoûn (3), toutes les formes du mal dans l'univers ; il se met en

(1) Cf. sur cette question N. Söderblom, *Les Fravashis*, Paris, 1899, p. 1-79.

(2) *Mainyu* signifie « la pensée » ; mais *angra* n'est pas clair ; Darmesteter, l'a rapproché d'une racine *ang* qui donnerait à ce mot l'idée de « resserrement, nécessité, angoisse », mais Geldner, Jackson et Bartholomæ penchent pour une racine hypothétique *ans* avec le sens de « s'opposer, haïr ». Cf. les références données par IX, II, p. 649, n. 5 et 6.

(3) *Drauga* ; toutefois, rien n'indique l'opposition de deux principes, ni que le mensonge soit opposé à la vérité.

travers de la création bonne et, s'il ne peut l'anéantir, il tâche au moins d'en amoindrir l'effet ; il est le mauvais créateur et ses inventions sont des « contre-carrures » (*paityâra*) (1) ; quand Ahura-Mazdâ créa la vie, Angra-Mainyu créa la mort. Son séjour, ce sont les ténèbres sans fin. Mais cette lutte sans merci s'achèvera un jour par le triomphe du bien et l'anéantissement du mal, au jour du jugement dernier.

L'enfer est peuplé de *daêva* (dîv), de *druj*, de *darvant*, de *pairika* (péri), de dragons et de monstres, tous créés par le mauvais esprit pour combattre la bonne création d'Ahura-Mazdâ. Ils habitent le nord : la porte de l'enfer est le mont Arezoûra, dans la chaîne de l'Elbourz ; la province du Mâzandérân, sur les bords de la Caspienne, est leur habitat coutumier. Ces *daêva* sont des personnifications des péchés, des fautes, des maladies ; ils sont innombrables, comme le sont les forces qui assaillent l'homme. La lumière du jour les met en fuite ; on peut conjurer leur action par des cérémonies religieuses, car Zoroastre est un de leurs grands ennemis. Les Mages, au dire de Clément d'Alexandrie, se vantaient de pouvoir contraindre les mauvais génies à les servir. Un livre tout entier de l'Avesta est consacré à la lutte contre les démons ; c'est le Vendidâd, proprement *vidaêva dâta*, « la loi antidémoniaque ».

Le Bundéhish nomme avec Ahriman un groupe de six démons que le parallélisme obligeait à mettre en face et en opposition avec les six Amesha-spenta. On sent le caractère artificiel de cette composition (1). Trois d'entre eux portent des noms de divinités indiennes : Indra, Sarva, Nâsatyâ, aisément reconnaissables sous la forme Indra, Sauru, Nâosihaitya. Aka-Mano, « la mauvaise pensée », est naturellement l'adversaire de Vohu-Mano, « la bonne pensée ». Un rôle à part doit être réservé à Aêshma, le démon de la fureur,

(1) Dans l'épopée iranienne, *patyâra*, « monstre, création diabolique ».
(2) Elle ne remonte guère qu'aux parties les plus récentes de l'Avesta.

de la dévastation, bien connu sous le nom d'Asmodée, qui, du *Livre de Tobie*, est passé dans la démonologie chrétienne(1). Le Yazata Sraosha, incarnation de l'obéissance religieuse, de la dévotion, est chargé tout spécialement de le combattre et le réduira à néant à la fin des temps. En dehors des démons, un groupe d'êtres malfaisants est formé par la *droûdje* et ses acolytes du même nom. *Droûdje* est le mensonge, incarnation ou manifestation du mauvais esprit. De ce mot vient l'expression *darvant* (2), qui, dans les Gâthâ, désigne les méchants, les athées, en opposition aux justes, serviteurs de Dieu. Dans les parties récentes de l'Avesta, ce sont des démons, incarnés dans les habitants des marais du Gîlân, au sud de la Caspienne (3). D'autres *droûdjes* sont la *nasu*, le démon femelle qui est la corruption des cadavres, œuvre impure entre toutes ; elle prend, pour s'y introduire, la forme d'une mouche ; elle peut être chassée du corps mort par le regard d'un chien, rite qu'on appelle *sagdîd*, ou du corps vivant par la cérémonie du Barashnoûm, purification de neuf jours ; puis Aji-Dahâka dont les historiens arabes et le Shâh-Nâmè qui les suit ont fait un roi ennemi de la Perse, Dahhâk, surnommé Bîwer-asp, « aux dix mille chevaux », et dont les Persans ont donné le nom à un serpent fabuleux, le dragon (*ajdehâ*). L'Avesta parle de lui comme d'un monstre à trois têtes, six yeux et trois bouches ; le Shâh-Nâmè le représente avec un serpent sortant de chaque épaule, nourri chaque jour avec des cervelles humaines. La capitale de ce roi est Babylone : il y a probablement, dans ce type mythique, un ressouvenir de quelque persécution de la nation perse par la

(1) **CV**, t. II, p. 132. Cf. WINDISCHMANN. *Zoroastrische Studien*, p. 138 et suiv. ; KOHUT, *Jüdische Angelologie und Dämonologie*, p. 75 et suiv. ; J. H. MOULTON, *The iranian background of Tobit*, dans l'*Expository Times*, XI, p. 258 et suiv.

(2) Dans les gâthâ, *dregvant* ; dans l'Avesta récent, *drvant* ; cette dérivation a pour elle l'autorité de Bartholomæ.

(3) **CXXXVII**, t. II, p. 373, n. 3.

Babylonie à l'époque où celle-ci dominait la Susiane et les montagnes du Fârs, en même temps qu'on lui prêtait le caractère diabolique qui le distingue (1). C'est lui que renverse Thraêtaona (Féridoûn), le héros de la rénovation iranienne, lequel l'enchaîne sous le mont Démâwend. Les *yâtu* sont des magiciens, les *pairikâ* (*péri*) des fées, des sirènes, dont la mauvaise influence se communique à la terre, à l'eau, au feu, au bétail, aux plantes ; elles ensorcellent les étoiles pour qu'il ne pleuve pas, elles les font tomber sous la forme d'étoiles filantes.

La durée du monde actuel est de douze mille ans (2) ; cette longue période est partagée en époques plus courtes, de trois mille ans chacune. La première tranche de trois mille ans est la période de la création spirituelle ; Ahriman sort des ténèbres, est ébloui par la lumière ; Ormazd lui offre la paix, et, comme Ahriman la refuse, Ormazd lui propose un combat de neuf mille ans, sachant bien que le mauvais esprit se détruit à la fin. La seconde tranche correspond à la création matérielle ; Ormazd crée les Amesha-Spenta, le ciel, l'eau, la terre, les plantes, les animaux, l'homme ; en même temps, Ahriman crée les démons et les esprits du mal. La troisième période nous fait voir, dans l'humanité, le combat du bien et du mal ; elle s'étend depuis le premier homme, Gâyômarth, jusqu'à la mission de Zoroastre et à l'adoption de la réforme par le roi Vishtâspa. La quatrième période s'étend de l'apparition de Zoroastre jusqu'au jour du jugement dernier. La résurrection des morts a lieu ; Ormazd triomphe d'Ahriman ; le bien domine sans conteste.

Les Zoroastriens croient à l'immortalité de l'âme. Pendant trois jours après la mort, l'âme flotte encore autour du corps

(1) West, *Sacred Books of the East*, X, 131, n. 6 ; CXXXVII, t. II, p. 375, n. 39, et t. III, Introd., p. LXIX.

(2) Rapprocher de ce nombre rond le chiffre de douze mille peaux de bœuf, c'est-à-dire de parchemin, sur lesquelles, d'après les traditions parsies, était tracé le texte entier de l'Avesta, brûlé à Persépolis par Alexandre.

et y éprouve de la joie et de la peine comme quand il était en vie ; puis l'âme est emportée par le vent ; elle se présente devant le pont Tshinvat (*tchinvato peretu*) où elle trouve un tribunal de trois juges, qui sont trois Yazata, Mithra, Sraosha et Rashnu, comme les trois juges des Enfers dans l'antiquité grecque, Minos, Eaque et Rhadamante. Ce sont eux qui pèsent dans la balance (1) les actes de l'homme pendant sa vie, et leur décision dépend du mouvement du fléau. Ensuite a lieu le terrible passage du pont Tshinvat, étendu sur l'enfer entre la chaîne de l'Elbourz et la montagne Dâitya. Il est large et aisé pour l'âme du juste, étroit et de plus en plus mince quand il est parcouru par l'âme du méchant, qui finit par trébucher et choir dans les profondeurs de l'abîme, où l'obscurité est si épaisse qu'on peut la saisir entre les mains.

Après avoir traversé les demeures de la bonne pensée, de la bonne parole et de la bonne action, l'âme du juste atteint la lumière éternelle, la maison des cantiques, la belle demeure, le Garônmâna qui est « le meilleur monde » (*anhu vahishta*, persan *bihisht*). De même, le damné descend par degrés jusqu'à l'habitation de douleur qui lui est réservée. Entre le paradis et l'enfer est situé un purgatoire où se rendent les âmes de ceux dont les bonnes et les mauvaises actions se contrebalancent, le Hamêstakân, la « demeure des poids égaux » ; c'est là qu'ils attendront la résurrection.

Les derniers jours seront annoncés par la venue d'un Messie sauveur et libérateur, Saoshyant, qui renouvellera le monde après la résurrection, et précédera le jugement dernier. Un flot de métal en fusion couvrira la terre et la purifiera. Alors aura lieu le dernier combat d'Ormazd et d'Ahriman, du bien et du mal, de la lumière et des ténèbres, pour se terminer par la défaite complète et irrémédiable du second.

(1) Idée égyptienne qui a fait fortune dans l'eschatologie de plusieurs religions.

Sectes dissidentes.

Le zoroastrisme fut la religion d'État de l'empire perse sous la dynastie des Sassanides. A côté de la religion dominante et orthodoxe, il s'introduisit des sectes dissidentes et hétérodoxes. Le premier chapitre du Vendidâd reconnaît lui-même que l'emploi des *dakhma* ou tours du silence n'était pas généralisé en Perse. Un auteur arabe du commencement du XII[e] siècle de notre ère, Shahrastânî, énumère trois sectes principales. La première, celle des Zoroastriens proprement dits, suit l'enseignement de Zoroastre ; la seconde, celle des Zervanites, croit qu'Ormazd et Ahriman proviennent tous d'eux d'un être qui leur est antérieur et supérieur, Zervân, « le temps sans bornes » (*Zrvân akareno*) ; la troisième, celle des Gayomarthiens, admet qu'Ahriman provient d'un doute d'Ormazd.

Quant à la doctrine des Mages, elle semble, d'après une homélie manichéenne d'époque sassanide (1), se concilier avec celle du Zerwân et s'être ralliée à celle de Zoroastre tout en gardant une certaine indépendance.

Deux hérésies eurent une importance politique considérable : celle de Mâni, fondateur du manichéisme dont les adeptes à un moment couvrirent l'Europe et l'Asie, et celle de Mazdek, dont les projets de rénovation sociale sur la base du communisme faillirent mettre l'empire à deux doigts de sa perte.

Le manichéisme.

Des découvertes faites récemment en Asie centrale ont mis au jour des manuscrits manichéens, les uns en langue pehlevie, les autres en langue turque. On comprend aisément

(1) Polotzky, *Manichäische Homilien*, p. 11.

l'émotion qui s'est emparée du monde savant à l'annonce de ces trouvailles. En effet, le manichéisme n'était guère connu que par les écrits de ses adversaires, soit chrétiens, soit musulmans. Il n'y a que peu de temps que Monceaux a réussi à reconstituer, grâce à la réfutation qu'en fit saint Augustin, le texte latin de Fauste de Milève. La littérature manichéenne disparue se reconstitue ainsi par fragments.

Les sables du désert de Gobi, en Asie centrale, ont envahi des villes entières, obligé les habitants à émigrer, et recouvert les habitations. Dès la fin du XIXe siècle, des voyageurs avaient remarqué que de vieux papiers sortaient de ces sables accumulés et que certains avaient été utilisés par les indigènes qui s'en servaient, en guise de vitres, pour boucher leurs fenêtres. Des fouilles méthodiques furent entreprises par la Société de géographie de Saint-Pétersbourg, de 1893 à 1895 ; trois ans plus tard, le Dr Klementz, délégué de l'Académie des sciences de la même ville, reprit ces travaux, qui ont été continués ensuite par d'autres savants également de nationalité russe. La localité qu'ils ont explorée est située au nord de Tourfan, sur le site de la ville qui s'est appelée Koushan, Khotsho ou Kao-tchang.

L'Allemagne envoya trois missions dans cette région : en 1902, celle de Grünwedel, subventionnée par l'Académie des sciences de Munich ; en 1904, celle de von Le Coq, patronnée par l'Académie de Berlin ; en 1905, de nouveau Grünwedel qui s'était réservé la collaboration de von Le Coq. Enfin, plus récemment, se place la fructueuse mission de M. Paul Pelliot, dont la fameuse découverte d'une cachette dans les grottes de Touen-houang a enrichi la Bibliothèque nationale d'une précieuse collection de rouleaux de manuscrits.

Parmi les documents ainsi mis au jour se trouvent des textes manichéens dont le déchiffrement a été entrepris par Salemann en Russie et F. W. K. Müller en Allemagne pour

le pehlevi, par Radloff en Russie et von Le Coq en Allemagne pour le turc. Parmi ces derniers se trouve un formulaire de confession manichéenne, rapporté par Aurel Stein, qui a été étudié successivement par Radloff et von Le Coq ; il est connu sous le nom de *Khwastuanift*. Enfin, parmi les rouleaux laissés à Touen-houang par les explorateurs européens et transférés ensuite à Péking sur l'ordre du gouvernement chinois qui en a formé une bibliothèque spéciale, s'est rencontré un rouleau volumineux et à peu près complet, où Chavannes et M. Pelliot ont reconnu un traité manichéen qu'ils ont traduit et commenté dans le *Journal asiatique*.

Ces divers documents permettent de contrôler et de préciser les renseignements des auteurs chrétiens et musulmans, ainsi que ceux que l'on rencontre dans les historiens chinois.

Manès a raconté lui-même qu'il était né dans un village du nom de Mardinou, dans le district de Nahr-Koûthâ, en Babylonie, en 215, qu'il avait reçu à treize ans une première révélation de la vérité divine, en 228, que cette révélation lui avait été renouvelée à l'âge de vingt-cinq ans, en 240, et qu'il avait reçu la mission de prêcher la vraie religion. C'est en effet à cette dernière date, le jour de l'avènement de Sapor Ier, que, d'après les récits de ses adeptes dont le *Fihrist* s'est fait l'écho, se manifesta l'entrée en scène du rénovateur. C'était environ cent ans après Marcion et soixante-dix après Bardesane. Manès est, en effet, l'héritier de ces deux écoles gnostiques. La Babylonie était la terre d'élection de ces novateurs ; la population y était fort mélangée, pratiquait un large syncrétisme et s'intéressait aux doctrines de Basilide, de Valentin et de leurs émules. C'est justement sur les rives du bas Euphrate qu'étaient établis à demeure les Çabiens ou chrétiens de Saint Jean-Baptiste, que les Arabes appellent *Moughtasila*, « partisans des ablutions », parce qu'il se lavaient constamment dans le fleuve ; non seulement ils y vivaient encore du temps de Mahomet, mais on les y trouve de

nos jours, sous le nom de Soubba. A l'époque qui nous occupe on rencontrait en ces régions des sectes gnostiques variées dont les écrivains ecclésiastiques nous ont entretenus, les Caïnites, les Nicolaïtes, les Séthiens. Hippolyte les représentait comme les adeptes d'une fausse sagesse, amenés par l'alternance du jour et de la nuit à diviniser la lumière et les ténèbres, tout en s'adonnant à l'astrologie et à la magie.

Le père de Manès, que le *Fihrist* appelle Fouttak Bâbak, fils d'Abou-Barzâm, de la famille des Haskânides, fut invité par un ange à s'abstenir de viande et de vin ainsi que du commerce sexuel. Il entra dans la communauté des Çabiens et fit élever son fils dans les mêmes principes ; mais Manès, à la suite des deux révélations que nous avons citées plus haut et qui lui avaient été transmises par un ange appelé *Altawam*, c'est-à-dire, en babylonien, prétend-on, le « compagnon », se résolut à prêcher un dualisme plus rigoureux et plus systématique que celui des Çabiens. Il regardait le mal comme existant de toute éternité. Il dédoublait les éléments, l'air, la terre, le feu, trouvait chez eux deux natures, une bonne et une mauvaise ; il ne voyait d'opposition irréductible qu'entre la lumière et les ténèbres. Il conservait les ablutions rituelles, mais n'attachait d'importance réelle qu'à la connaissance de la vraie gnose ; il rejetait tout l'Ancien Testament, mais admettait les Évangiles et les Épîtres de saint Paul. Il était le Paraclet, le Consolateur promis par Jésus, le dernier apôtre du Christ, l'organe de transmission des vérités divines.

Manès écrivit beaucoup. Un de ses livres, le plus ancien, fut rédigé en pehlevi, parce qu'il était dédié à Sapor Ier ; mais pour les autres il se servit du syriaque, déjà utilisé avant lui par Marcion et Bardesane ; il inventa une écriture dont nous avons donné plus haut des spécimens (fig. 9 et 10, p. 31 s.), et qui est dérivée d'un alphabet araméen. Comme chez

les Mandaïtes (nom que se donnent à eux-mêmes les Çabiens), les Ophites, les Sioniens et les Carpocratiens, ses œuvres étaient ornées de peintures qui sont devenues proverbiales, puisque la réputation de Manès comme peintre s'est conservée en Perse durant tout le moyen âge et jusqu'à nos jours. D'après la réfutation que lui a opposée saint Ephrem, ces enluminures figuraient les vertus lumineuses et les puissances des ténèbres « sous les traits les plus propres à faire aimer les unes et détester les autres, afin de compléter ainsi l'enseignement écrit pour les gens instruits et de le suppléer pour les autres » (1).

Les historiens arabes, qui sont une des principales sources de l'histoire de Manès, nous rapportent que Sapor Ier s'était d'abord rallié aux préceptes émis par le novateur, y serait resté dix ans fidèle, puis serait retourné au mazdéisme ; alors Manès aurait quitté la Perse, exilé, se serait rendu à Kashmir, dans l'Inde, d'où il serait passé dans le Turkestan et en Chine; il aurait traversé le Tibet en entretenant la foi de ses prosélytes au moyen d'une correspondance fréquente. Les convertis lui furent fidèles, surtout dans le Turkestan, puisque nous savons que les Turcs d'alors étaient partagés entre deux religions, le bouddhisme et le manichéisme, et que les trouvailles de l'Asie centrale, qui ont donné des textes en langue turque relevant de ces deux doctrines, confirment la sûreté des informations des auteurs arabes.

Les partisans de Manès crurent qu'après la mort de Sapor en 272 et de son fils Ormazd en 273, et l'accession au trône de Behrâm Ier, ils pouvaient inviter le maître à rentrer dans son pays natal. Mais les môbedhs veillaient. Au bout de deux ans, il fut arrêté, convaincu d'hérésie, écorché vif et décapité ; sa peau, remplie de paille, fut accrochée à un gibet en deux endroits de Goundê-Shâpoûr (mars 275).

(1) CXXIV *bis*, p. 23.

L'église manichéenne avait été constituée par son fondateur de la façon suivante. A sa tête se trouvaient douze apôtres ou maîtres, puis soixante-douze disciples ou évêques, des prêtres, des diacres, des moines ou élus, enfin les simples fidèles appelés auditeurs (*nigôchak*, mot pehlevi, dans les textes turcs). Manès avait désigné son successeur; il est probable que les divers dignitaires de la hiérarchie désignaient eux-mêmes ceux qui devaient les remplacer, sauf peut-être les *Electi* qui peuvent avoir été choisis par les auditeurs, les fidèles. Ceux-ci se réunissaient tous les dimanches pour réciter des prières, chanter des hymnes et entendre la lecture des textes sacrés, car ils avaient une vénération particulière et profonde pour les œuvres du Maître, dont ils s'ingéniaient à multiplier les copies manuscrites. Saint Augustin a vu entre les mains des Élus des manuscrits en grand nombre, ornés d'encres de diverses couleurs et somptueusement reliés.

La base de l'enseignement de Manès était le dualisme le plus conséquent ; car il adoptait comme fondement de l'univers l'existence de deux principes contraires, éternels tous les deux, et irréductibles l'un à l'autre ; le bien et le mal, la lumière et les ténèbres. Dieu est le maître du premier, le démon celui du second. Leurs royaumes s'étendent à l'infini, le premier en hauteur et en profondeur, dans les directions du nord, de l'est et de l'ouest, le second en profondeur seulement, dans la direction du sud.

Le démon résolut de faire la conquête des contrées lumineuses. Le Père de la Grandeur, qui est Dieu, ne pouvait, pour sa défense, recourir à l'aide des cinq Éons qu'il avait engendrés pour la paix, l'Intelligence, la Raison, la Pensée, la Réflexion, la Volonté, car il s'agissait de guerre, et ces Éons étaient effrayés par la brusque attaque des ténèbres. Il créa alors la Mère de Vie, qui donna naissance au premier homme. Celui-ci fut d'abord terrassé par le démon ; il s'en-

suivit une confusion inexprimable, le bien se trouva mêlé au mal, mais ce mélange brisa l'élan de l'envahisseur. Le Père de la Grandeur évoqua l'Ami des Lumières, celui-ci le grand Ban, et ce dernier l'Esprit vivant qui entra en relations avec l'homme captif, réussit à le délivrer. C'est ainsi que le monde fut créé.

Le dualisme existait aussi chez l'homme, où l'on distinguait deux âmes opposées l'une à l'autre, la première bonne, la seconde mauvaise. La pensée, le sentiment, l'intellect lumineux avaient leur contrepoids dans la pensée, le sentiment, l'intellect obscurs ; les uns produisaient la pitié, la bonne foi, la patience, la sagesse, les autres la haine, la luxure, la colère, la sottise. La morale aboutissait à un ascétisme rigoureux chez les Élus, auxquels il était recommandé de ne prendre ni nourriture animale ni boisson fermentée, de n'attenter à la vie d'aucun être, animal ou végétal, de vivre loin des femmes. Les auditeurs n'étaient pas astreints à des règles aussi sévères, et ils pouvaient se contenter d'éviter l'idolâtrie, le mensonge, l'avarice, l'homicide, l'adultère, l'hétérodoxie.

Le monde devait finir par un cataclysme en tombant dans les abîmes de l'enfer où ses éléments devaient s'embraser comme dans une chaudière, puis être recouverts par une pierre aussi grande que la terre, à laquelle seraient attachées les âmes pécheresses. Les Élus prendront le chemin du ciel ; les Auditeurs, qui n'observent qu'à moitié les préceptes divins, passeront en d'autres corps jusqu'à la catastrophe finale, et les pécheurs impénitents tomberont dans l'enfer, comme nous venons de le voir. Le bien et le mal, revenus à leur premier état, demeureront séparés à jamais par une barrière infranchissable (1).

Il est intéressant de suivre pas à pas la propagation de la doctrine à travers le monde. Les écrits de Manès se sont d'au-

(1) **CXXIV** *bis*, p. 32-46.

tant plus aisément répandus en Babylonie que, comme nous l'avons vu, les sectes hétérodoxes y pullulaient et que les œuvres de Marcion et de Bardesane y étaient très populaires. De là elles ont gagné la Syrie, la Palestine et le nord de l'Arabie, le pays des Nabatéens ; or, les habitants de toutes ces contrées parlaient l'araméen, la langue même dans laquelle ces écrits étaient rédigés. Mais ceux-ci ne tardèrent pas à franchir ces limites linguistiques et à pénétrer en Égypte, où le gnosticisme était en faveur ; le manichéisme s'y répandit surtout parmi les moines qui, par leurs prédications, groupaient autour d'eux des foules nombreuses.

C'est de l'Égypte, sans doute, que la littérature manichéenne passa en Afrique du Nord, à Carthage, où on la trouve citée dès la fin du IIIe siècle. Saint Augustin, qui avait commencé sa carrière par une initiation à la secte, a vu entre les mains des Élus de Carthage des exemplaires nombreux et luxueux qui étaient lus publiquement dans les assemblées et expliqués ensuite aux Auditeurs ; ces livres avaient donc été traduits en latin. Bien que combattu par l'illustre évêque d'Hippone, le manichéisme persista longtemps dans cette région, puisqu'on trouve de ses adeptes jusque sous les rois Vandales, Genséric et Hunnéric, et même à la fin du VIe siècle, sous le pontificat de Grégoire le Grand.

En Espagne, à la fin du IVe siècle, ces croyants étaient nombreux, et saint Jérôme savait qu'en Lusitanie beaucoup de femmes lisaient le *Trésor* de Manès en même temps que d'autres œuvres gnostiques. Le Sud de la Gaule et l'Italie ne tardèrent pas à être également envahis. A Rome, les manichéens étaient nombreux, et les témoignages de leur présence et de leur activité s'échelonnent de 372 à 523. Cette doctrine paraît y avoir été apportée de l'Afrique. Saint Augustin, en arrivant à Rome, logeait chez un manichéen avec lequel il discutait souvent sur des points de doctrine.

Les Écritures manichéennes trouvaient des lecteurs en

Asie mineure et dans les hautes classes de la société byzantine. Les auteurs chrétiens ont consacré de très nombreux ouvrages à la réfutation des principes qui y étaient exposés. Enfin, en Babylonie, leur pays d'origine, elles ont conservé des partisans jusque très tard dans le haut moyen âge : les auteurs arabes les ont connues sous le règne des premiers khalifes Abbassides, et ils appellent leurs adeptes *Zandîq*, c'est-à-dire « hérétiques ».

Religion de Mazdek.

Mazdek, fils de Bâmdâd, était né à Nishâpour, dans le Khorasan. Nous avons vu plus haut quels troubles sa prédication avait produits dans l'empire, et comment Kavâdh avait payé de sa liberté la protection qu'il lui avait imprudemment accordée. Son enseignement découlait de celui de Manès. Comme lui, il admettait l'existence de deux principes, la lumière et les ténèbres, mais la première agissait librement, était sensible et savante, tandis que les secondes agissaient par hasard, étaient ignorantes et aveugles. Leur mélange était le produit du hasard, sans plan préconçu, et de même leur séparation. L'univers provenait de trois éléments, l'eau, le feu et la terre ; de leur mélange provenait l'organisation du bien et celle du mal ; le premier était produit par leurs parties pures, le second par celles qui étaient troubles.

Le monde spirituel paraissait à Mazdek organisé comme celui d'ici-bas. Il se représentait le maître des cieux assis sur son trône, comme un souverain ; devant lui se tenaient quatre forces : le discernement, l'intelligence, la mémoire, la joie. Ces quatre puissances dirigeaient les affaires du monde par l'intermédiaire de sept ministres appelés *sâlâr* (général), *pîchkâr* (président), *bâlvan* ou *barvân* (mot dont le sens est inconnu), *kârdân* (l'expérimenté), *dastoûr* (ministre), et *koûdak* (jeune garçon). Ces sept ministres se meuvent à l'in-

térieur de douze êtres spirituels, nommés *khwânanda* (qui appelle), *dihanda* (qui donne), *sitânanda* (qui prend), *baranda* (qui porte), *khoranda* (qui mange), *dawanda* (qui court), *khêzanda* (qui se lève), *kuchanda* (qui tue), *zananda* (qui frappe), *kananda* (qui creuse), *âyanda* (qui vient), *chawanda* (qui devient) ; notre unique source, l'historien arabe Shahrastânî, en énumère un treizième, *pâyanda* (le stable). Tout homme qui réunit en sa personne les autres forces, les sept ministres et les douze pouvoirs devient un être divin dans notre monde inférieur, et toute responsabilité disparaît pour lui.

Pour supprimer la contradiction, la haine, la guerre, qui sont des choses mauvaises provenant évidemment des ténèbres, Mazdek se tournait vers leur principe et trouvait celui-ci dans l'amour des femmes et de la fortune ; pour supprimer cet inconvénient, il ordonna de pratiquer la communauté des femmes et des biens, tous les hommes devant y avoir également part, comme à l'eau, au feu et au vent (1).

Dans le monde supérieur, le souverain administre au moyen des lettres dont l'ensemble forme le nom ineffable de Dieu ; celui qui peut imaginer quelque chose de ces lettres voit s'ouvrir devant lui le grand mystère ; celui qui en est privé reste dans l'aveuglement de l'ignorance, de l'oubli, de la stupidité, de la préoccupation, en face des quatre forces spirituelles.

Les Mazdékites s'étaient divisés en quatre sectes, qui, du temps des khalifes de Bagdad, étaient les Kôdhakites qui habitaient en Susiane, dans le Fârs et dans les montagnes du Kurdistan, à Shahrizour, les partisans d'Abou-Moslim, les Mâhânites, et les Ispêd-djâmékites dont le nom indique

(1) Al. Charastani, *Book of religions and philosophical sects*, éd. Cureton (Londres, 1842), p. 192 suiv. ; trad. Haarbrücker (Halle, 1850), t. I, p. 292. suiv. Cf., *Zeitschr. d. deutschen morgenl. Gesellschaft*, t. XXIII, p. 531 suiv. et CV, t. II, p. 232 suiv., où la traduction de Haarbrücker est reproduite incomplètement.

qu'ils portaient des vêtements blancs ; ces trois dernières se rencontraient en Sogdiane et dans le Turkestan.

Tous les novateurs socialistes et communistes posent des règles qui ne pourraient être mises en pratique que par des sociétés de saints ; mais il y a partout des êtres vicieux, des paresseux, des criminels nés, et la Perse n'échappa pas à ce sort commun des utopistes : la lie du peuple s'empara avidement de ces théories égalitaires ; il s'ensuivit des désordres tels que le pouvoir politique dut s'en mêler et extirper la nouvelle secte. Toutefois, comme nous l'avons vu, ce ne fut qu'au début du règne de Chosroès Ier que la royauté se sentit assez forte pour lutter contre le communisme.

Mazdek avait, lui aussi, un livre que nous n'avons plus, mais que les Arabes ont connu, puisqu'on en cite deux traductions, l'une par Iban-el-Moqaffa' et l'autre par Abân el-Lâhiqî (1).

Bih-Afrid.

A l'époque d'Abou-Moslim, le protagoniste de la dynastie abbasside, un individu né à Zoûzen se manifesta dans un endroit nommé Sérâwend, dans le district de Khwâf, province de Nîshâpoûr. Il se nommait Bih-Afrid, fils de Mâhforoûdhîn. Après avoir séjourné en Chine pendant sept ans, il en rapporta des curiosités, et parmi celles-ci une chemise de soie si mince et si flexible qu'en la roulant elle pouvait tenir dans le creux de la main. Étant monté dans un temple pendant la nuit, il en descendit au matin et fut aperçu par un paysan occupé à labourer son champ ; il raconta à cet homme que, pendant son absence, il était monté au ciel, qu'on lui avait montré le ciel et l'enfer, que Dieu l'avait inspiré, l'avait revêtu de cette chemise et l'avait envoyé sur la terre. Le

(1) Ibn-en-Nadîm al-Warrâq, *Fihrist*, éd. Flügel (Leipzig, 1872), t. I, p. 118 et 163 ; cf. t. II, p. 342.

paysan crut à ses paroles et raconta aux gens qu'il avait été témoin de sa descente du ciel. Il trouva des adhérents parmi les Mazdéens.

Il admettait la doctrine de Zoroastre, bien qu'il en différât par certains rites. Il affirma recevoir des révélations célestes, et institua sept prières, la première à la louange d'un seul Dieu, la seconde relative à la création du ciel et de la terre, la troisième afférente à la création et à la nourriture des animaux, la quatrième se rapportant à la mort, la cinquième au sujet de la résurrection et du jugement dernier, la sixième à propos des élus et des damnés, la septième en l'honneur des habitants du paradis. Il composa un livre en langue persane, et ordonna à ses sectateurs d'adorer la substance du soleil en mettant un genou en terre, de toujours se tourner vers cet astre en quelque endroit qu'il se trouvât, de laisser pousser leurs cheveux, de renoncer à marmotter les patenôtres ou *zamzama* pendant le dîner, de ne pas sacrifier le petit bétail à moins qu'il ne fût déjà décrépit, de ne pas boire de vin, de ne pas manger la chair des animaux morts subitement, d'éviter le *Khwêtuk-das* ou mariage entre proches parents, et de ne pas dépasser, en constituant un douaire à leurs femmes, la somme de quatre cents dirhems. Il ordonnait de consacrer le septième de la propriété et du revenu du travail à l'entretien des ponts et des routes.

Dénoncé à Abou-Moslim, quand celui-ci vint à Nishâpoûr, par les chefs de la communauté zoroastrienne, celui-ci envoya un de ses lieutenants le combattre ; le réformateur fut arrêté dans les montagnes de Bâdghis et amené devant Abou-Moslim, qui le fit mettre à mort, ainsi que ceux de ses partisans sur lesquels on put mettre la main. Il en resta néanmoins quelques-uns, qui racontaient que leur prophète était monté au ciel sur un cheval bai brun, qu'il en redescendrait de la même façon qu'il y était monté et tirerait vengeance de ses ennemis.

Religions étrangères en Perse.

Au cours de la même période sassanide, le christianisme et le bouddhisme se sont introduits en Perse.

Christianisme. — C'est d'Édesse que partit l'évangélisation de la vallée de l'Euphrate et du Tigre. Pendant longtemps le pouvoir des Sassanides ne sentit aucun danger dans la présence de chrétiens à l'intérieur des frontières de l'Empire ; Eusèbe rapporte une lettre de l'empereur Constantin par laquelle il félicitait Sapor Ier de la bienveillance qu'il leur témoignait, et se réjouissait de la prospérité des églises et de leur accroissement continu. La situation changea avec Sapor II, qui réclama la restitution des cinq provinces cédées autrefois à Galérius. Il fallait de l'argent, et l'on pensa à le prendre chez les chrétiens, qui n'étaient pas astreints au service militaire, et que l'on commença à accuser de pactiser avec les ennemis et de leur servir d'espions. Il s'ensuivit une persécution qui commença en 339-340 et continua jusqu'à la mort de Sapor II, en 379. Deux décrets furent publiés à cette occasion : l'un exigeait le paiement d'une double capitation ; l'autre ordonnait la désaffectation des églises, ou leur destruction en cas de résistance. L'évêque de Séleucie, Simon Barsabbaé, après une longue détention, refusa la levée d'un nouvel impôt et l'apostasie ; aussi fut-il condamné à mort.

La délation régna en maître, et l'on vit même le neveu d'un évêque dénoncer son oncle : mais ce furent les fonctionnaires et les *môbeds* ou prêtres mazdéens qui se signalèrent dans ces poursuites. Aucune règle ne présidant à la procédure, la prison préventive durait souvent plusieurs mois ; les chefs et le roi lui-même interrogeaient les prisonniers quand cela leur convenait. La question était le moyen em-

ployé pour provoquer les aveux. Les supplices étaient cruels, mais non d'invention récente : il en avait toujours été de même en Orient.

Comme il arrive en pareil cas, il se produisit des méprises ; un des eunuques favoris du roi, nommé Azâd, fut confondu avec d'autres victimes et périt avec elles. Sapor sentit qu'on était allé trop loin ; il prescrivit d'épargner ceux qui n'étaient ni évêques ni prêtres.

Yezdeguerd Ier se refusa à traiter en ennemis ses sujets chrétiens : il se mit ainsi mal avec le clergé mazdéen, qui le surnomma « le pécheur ». Les sources chrétiennes le louent de sa bonté, de sa douceur, de sa munificence. C'était un politique avisé, ami des solutions pacifiques, et pourtant un despote aussi capricieux que les autres souverains de la dynastie : sur la fin de sa vie, il n'hésita pas à reprendre les persécutions quand il lui parut que l'influence des chrétiens devenait trop grande. Le prosélytisme s'était exercé librement et de hauts fonctionnaires, dont quelques-uns appartenaient aux grandes familles, s'étaient convertis au christianisme. Des imprudences, d'ailleurs, furent commises par des prêtres téméraires. Un pyrée, ou temple du feu, contigu à l'église d'une ville du Khouzistân, et qui gênait les chrétiens, fut démoli par eux. La plainte des môbeds fut portée devant la cour, et le roi condamna l'évêque à rétablir le temple détruit ; l'évêque refusa et fut condamné à mort. D'autres poursuites du même genre eurent le même résultat. Yezdeguerd aurait peut-être rendu un édit de persécution s'il n'était pas mort dans l'automne de l'année 420. A la fin du règne de Behrâm et de celui de Yezdeguerd II, il y eut encore de nombreuses poursuites du même genre, sans qu'on puisse constater une persécution générale.

Cependant, le second de ces princes paraît avoir été mû par le fanatisme religieux, car il interdit aux Juifs la célébration du Sabbat. De nombreux évêques et des laïcs

illustres périrent dans la tourmente. En 447, Péthion, qui avait évangélisé les montagnes du Kurdistan, fut décapité.

Les chrétiens subirent le contre-coup des guerres entreprises par Chosroès Ier contre Justinien et de la dévastation de la Syrie qui les accompagna. On détruisit les églises et surtout les monastères ; on jeta en prison et l'on massacra les nobles perses qui avaient embrassé le christianisme (542-545) ; mais on n'osa pas attenter à la vie du catholicos ou patriarche Maraba, qui fut relégué dans les montagnes. On lui rendit la liberté parce qu'il contribua, par ses exhortations, à réduire la révolte d'Anocha-Zâd, fils de Chosroès Ier et d'une chrétienne (551). Le roi, en 567 conclut avec Justinien un traité qui devait assurer la paix pendant cinquante ans ; un article de ce traité portait la tolérance de la religion chrétienne chez les Perses, à la condition que les chrétiens s'abstiendraient de toute propagande.

Chosroès II observa, à l'égard de ses sujets chrétiens, une neutralité assez malveillante, tant que ses armées furent victorieuses ; mais, quand il vit ses États envahis par les troupes d'Héraclius, il leur manifesta une hostilité déclarée. Les Monophysites et les Nestoriens furent également victimes des poursuites. Sa fin tragique fut pour eux une délivrance ; Chirôyé leur rendit une complète liberté. La crainte des Byzantins y était peut-être pour quelque chose.

L'église de Perse, à la suite de divers synodes, était devenue aussi hiérarchisée que celle des territoires romains. Les provinces ecclésiastiques correspondaient aux divisions territoriales ; en 410, en dehors du diocèse patriarcal, on comptait cinq métropoles, toutes villes de la vallée du Tigre. Plus tard on joignit Merv dans le Khorasan, la Perside, les îles du golfe Persique. D'autres évêchés ont sûrement existé dans l'Inde, dans l'île de Socotora, en Bactriane. Le siège patriarcal était naturellement établi dans la capitale, Sé-

leucie-Ctésiphon. L'évêque de cette ville prend le titre de catholicos et, à partir de 424, celui de patriarche (1).

Bouddhisme. — Les parties orientales de la Perse, sous les Sassanides, étaient bouddhistes. L'exploration de l'Afghanistan, ce pays si longtemps fermé à toute intrusion étrangère, vient enfin de s'ouvrir grâce à l'appui éclairé de l'émir, Amân-oullah-khân, et une mission archéologique française, dirigée par M. Foucher, a déjà relevé des monuments qui décèlent l'influence bouddhique, tels des stupas. Il faut ajouter que le temple de Balkh, l'ancienne Bactres, dans lequel les conquérants arabes voyaient un pyrée ou temple du feu, s'appelait *Nau-Bahâr*, qui est évidemment la transcription de *navavihâra*, « le nouveau monastère », et que le nom de l'illustre famille de Barmak, qui donna des hommes d'État aux premiers khalifes abbassides, et dont la fin fut tragique, représente le titre de *paramaka* qui désigne le supérieur d'un couvent bouddhique. Les relations des pèlerins chinois ne laissent d'ailleurs aucun doute sur l'existence de centres de cette religion sur la route qui, en traversant l'Hindou-Koush, menait des régions occidentales de la Chine jusque dans l'Inde, berceau de la réforme religieuse à laquelle Gautama Bouddha a attaché son nom.

Fêtes de l'année sous les Sassanides.

Le premier jour du mois de Farvardîn était le commencement de l'année perse ; on le nommait *Nauroûz*, « nouveau jour », et c'était une très grande fête. Les Sogdiens l'appelaient *nau-sard*, c'est-à-dire « nouvel an ». La coutume était que chacun fît présent à ses amis de sucreries, usage qui s'est conservé dans la Perse moderne et que les Turcs ottomans

(1) CLVIII, *passim.*

ont adopté pour la fête de la rupture du jeûne, appelée aussi pour cette raison « fête du sucre » (*sheker-bayrami*). Cette fête tombait alors au solstice d'été, c'est-à-dire le 21 juin ; ce n'est que peu à peu, et par suite de la difficulté de corriger le calendrier (l'année perse ne comptait que 365 jours), qu'elle s'est rapprochée de l'équinoxe de printemps ; la réforme de Djélâl-eddin Malak-Shâh l'a fixée définitivement au 21 mars, date que le *nauroûz-i-soltânî* a conservée jusqu'à maintenant.

Le sixième jour de ce même mois, consacré à l'Ameshaspenta Haurvatât (Khordâdh), avait lieu le grand Nauroûz. On l'appelait le jour de l'espérance, parce qu'on croyait que les lots de bonheur étaient, par le sort, distribués ce jour-là. On se jetait de l'eau les uns aux autres, parce que, disait-on, ce jour était consacré à l'ange gardien de l'eau ; d'autres disaient que c'était en souvenir des temps heureux où le roi mythique Djemshîd avait fait creuser des canaux pour suppléer à la disette de l'eau et à l'absence de pluie. Toutefois, une troisième explication voulait y voir le souvenir de la purification par l'eau prescrite par ce souverain.

On dit que le roi Ormazd, fils de Shâpoûr, réunit les deux fêtes en prescrivant que les jours intermédiaires seraient aussi jours fériés, et il ordonna en outre d'allumer de grands feux sur les lieux élevés, considérant cette coutume comme de bon augure ; une explication rationaliste ajoute que c'était aussi pour purifier l'air.

Le 16 du mois de Mihr était la fête de Mihragân, dont le nom n'est autre que celui de la fête de Mithra, le *Mithrakâna* dont la religion de ce dieu nous a fait connaître l'existence. On y tenait une foire et le roi, disait-on, portait une tiare sur laquelle était tracée l'image du soleil (*mihr*) et de la roue céleste sur laquelle il tourne. On disait que cette fête perpétuait le souvenir heureux de la victoire de Féridoûn sur le roi babylonien Dahhâk. Les anges étaient venus au

secours du héros national ; aussi un héraut, placé dans la cour du palais, criait à haute voix : « O anges, descendez dans ce monde et chassez-en les démons et les êtres malfaisants ! » Autrefois solstice d'hiver, cette fête en était arrivée peu à peu à correspondre à l'équinoxe d'automne.

Le premier jour du mois d'Adhâr, correspondant autrefois au commencement du printemps, était réservé à la fête de *Bahâr-tshashn*, « fête du printemps », où avait lieu la cérémonie populaire de la cavalcade du *Kausadj*, où un homme à la barbe rare était promené sur une mule en s'éventant avec un éventail pour marquer la joie de la fin de la saison froide et de l'arrivée de la saison chaude. Pendant plusieurs jours, on mangeait des noix, de l'ail, de la viande grasse et, en général, de tous les aliments échauffants ; on faisait usage de boissons propres à combattre le froid. Quand l'homme à la barbe rare, qui personnifiait l'ennemi du froid, se montrait, on versait sur lui de l'eau froide, qui ne lui produisait pas de sensation désagréable ; mais il criait en persan : *Germâ, germâ* « chaud, chaud ! »

Le dix du mois de Bahman avait lieu la fête du *Sadhaq* (pers. mod. : *Sèdhè*), où l'on fumigeait les maisons pour en chasser le malheur. Les rois faisaient allumer des feux à travers lesquels on faisait passer des bêtes sauvages, pendant qu'ils étaient occupés à boire et à s'amuser devant les feux. On donnait pour origine à cette coutume les feux allumés sur leurs maisons par ceux qui avaient échappé aux poursuites de Dahhâk, lorsque Féridoûn l'eut vaincu.

Le trente de ce même mois, on célébrait à Isfahan la fête d'Afrêdjagân, c'est-à-dire « versement de l'eau » (persan : *âbrîz*) ; dans les autres villes, on la célébrait le jour où la pluie commençait ; à Isfahan, elle coïncidait toujours avec ce jour. On en attribuait l'origine à Pêrôz, grand-père de Chosroès Ier. Sous son règne, il y eut absence de pluie, et la Perse souffrit de la sécheresse. Le roi remit au peuple les im-

pôts de plusieurs années, ouvrit les portes des greniers de l'État, se procura de l'argent en vendant les biens des temples du feu, et finalement se rendit en personne au pyrée d'Adhar-khoûrâ, dans le Fârs, et y supplia la divinité de mettre fin à cette calamité. Sa prière fut exaucée ; à peine avait-il atteint une plaine déserte de cette région qu'un nuage se leva à l'horizon et déversa une pluie abondante ; pour reconnaître ce bienfait, Pêrôz fit bâtir en cet endroit un village qu'il décora du nom de Kâm-Pêrôz, « le désir de Pêrôz [a été satisfait] ». De joie, on se lançait de l'eau les uns aux autres, et ce mouvement inconsidéré de gaieté devint le rite caractéristique de la fête d'Afrêdjagân.

Le cinquième jour du mois d'Isfandârmadh, qui portait le même nom que le mois, il y avait autrefois une fête, nommée Moujdgirân, « réception des cadeaux de bonnes nouvelles », qui avait été conservée, aux premiers temps de l'islamisme, dans les villes d'Isfahân, de Réï, et dans d'autres districts de cette contrée de Fahla qui a donné son nom aux Parthes et à la langue pehlevie, Fahla étant la forme arabisée du mot *pahlav* (*parthava*). C'était la fête des femmes, auxquelles les hommes faisaient des présents généreux. On écrivait ce jour-là, sur des morceaux carrés de papyrus, des incantations contre la morsure des scorpions ; on les plaçait sur les trois murs d'une maison, en laissant vide la quatrième muraille, celle qui était opposée à la façade.

État actuel de la religion mazdéenne.

La Perse est aujourd'hui en immense majorité musulmane ; il n'y a de chrétiens que les Arméniens et les Araméens de la région d'Ourmia ; les Juifs sont en petit nombre et les Mazdéens sont réduits à de faibles communautés établies à Yezd et dans le Kirmân, d'où quelques colonies ont essaimé dans les grandes villes, Téhéran, Isfahan, Shirâz, ainsi qu'à

Bakou, aux sources du pétrole. Ils ne sont pas plus de huit à neuf mille. On les appelle Guèbres, du persan *gabr*, « infidèle », emprunté lui-même à l'arabe *kâfir*, qui a le même sens ; mais eux-mêmes rejettent cette appellation injurieuse et se donnent le nom de *Behdîn*, « de la bonne religion » ; depuis la révolution persane, on donne officiellement à leur communauté le nom de *Zerdoushti*, « Zoroastrien ».

Une colonie qui partit de Perse au début du VIII[e] siècle de notre ère pour chercher un peu plus de liberté ailleurs que sur le sol occupé par les musulmans, alla s'établir dans l'Inde et y prospéra ; ce sont les Pârsis, ainsi nommés de leur pays d'origine (*Pârsa*, la Perse). C'est chez eux qu'Anquetil-Duperron retrouva le texte zend de l'Avesta et le texte pehlevi de ses commentaires, et s'en fit enseigner la langue par un *dastoûr* bienveillant. Ils s'embarquèrent à Hormuz, sur le golfe Persique, après y avoir séjourné quinze ans, descendirent dans l'île de Diu, près de la côte du Kâthiâwâr ; après un séjour de dix-neuf ans, les circonstances les conduisirent dans le Gûdjerate, et ils débarquèrent à Sendjân en 716 de notre ère ; ils s'y établirent définitivement avec l'autorisation des souverains indiens. Obligés de se réfugier dans les montagnes du Bhârhout lors de l'invasion musulmane de 1315, ils reprirent leur ancienne installation lorsque le pouvoir des conquérants s'affaiblit, et fondèrent des établissements à Surate, Nausarî et Bombay (1). C'est du temps de la domination portugaise qu'ils s'installèrent dans cette dernière ville (1530-1666), qui est restée leur centre d'activité.

(1) Sur l'histoire de cette émigration, on a une chronique rimée en persan, ntitulée *Qiçça-ï-Sendjân*, qui a été traduite en anglais dans le *Journal of the Bombay Branch of the Asiatic Society*, t. I, p. 167-191. Cf. également DOSABHAI FRAMJI KARAKA, *History of the Parsis*, 2 vol., Londres, 1884 ; SEERVAI et PATEL, *Gujarat Parsis*, Bombay, 1898 ; D. MENANT, *Les Parsis*, Paris, 1898.

Rites et cérémonies.

Les Persans donnent aux Mazdéens l'épithète d'*âtech-pérèst*, « adorateur du feu ». Le culte adressé au feu est en effet ce qui frappe le plus les étrangers dans l'ensemble de rites qui constitue la partie extérieure de la religion zoroastrienne. Le feu est le symbole d'Ahura-Mazdâ ; peut-être faut-il y voir le débris de croyances naturistes auxquelles se sera superposée une foi venue d'ailleurs. Le feu brille sur l'autel devant lequel se tient Darius, et le Dieu suprême plane au-dessus, dans les airs. Le *baresma*, sorte de faisceau de licteur, composé de baguettes de bois assemblées, que l'officiant tient à la main, était connu de Strabon (1), ainsi que le petit voile (*paitidana*, *panôm*) lié autour de la bouche du prêtre, pour ne pas souiller le feu de son souffle.

La préparation de la boisson tirée du haoma et la consécration de ce breuvage sacré forment le point central du culte mazdéen. Il s'y joint l'eau bénite (*zaothra*), le sacrifice du lait et du beurre, la distribution des dons (*myazda*) et l'offrande des pains de sacrifice (*draonah*). La cérémonie du *nîrang* consiste dans la consécration de l'urine de vache (*gao-maêza*) employée dans toutes les purifications. Les sacrifices sanglants mentionnés par Hérodote et les traditions locales ont entièrement disparu du rituel mazdéen.

De soigneuses purifications sont prescrites aux fidèles. Tout vase, tout ustensile, tout vêtement qui est le moins du monde souillé est immédiatement mis de côté et attentivement nettoyé et purifié en le frottant avec de la terre et de l'eau mélangée d'urine de vache, ou en l'enterrant dans le sol pour un temps déterminé. Il est resté quelque chose de cet usage dans les habitudes des musulmans chiïtes, qui ont

(1) xv, 15, p. 733.

soin de briser immédiatement toute vaisselle qui a été touchée par un être impur, c'est-à-dire n'appartenant pas à leur croyance ; de là la difficulté pour les voyageurs de se faire servir à manger dans certains villages chiïtes, les pauvres paysans reculant à l'idée de sacrifier leur dernière vaisselle en donnant l'hospitalité au mécréant de passage.

Le *dakhma*, appelé par les voyageurs européens Tour du Silence, est un édifice d'un caractère particulier ; c'est un enclos de forme ronde, entouré de hautes murailles, dont le sol est divisé en cases où l'on expose les corps des défunts, que les vautours ne tardent pas à venir déchiqueter. Quand il ne reste plus que des os desséchés, on rassemble ceux-ci dans un ossuaire. C'est le cimetière zoroastrien. On les construit généralement à l'écart des villes, dans les montagnes.

CHAPITRE IV

LES ARTS SOUS LES SASSANIDES

La nouvelle dynastie, qui tentait de reconstituer l'ancien empire de Cyrus et de Darius Ier et qui a réussi tout au moins à grouper en un seul corps les parties qui tendaient à s'en détacher sous le régime quasi féodal des Arsacides, et à en reporter les frontières à peu près à la même distance, n'a pas eu les architectes qu'elle méritait ; du moins, les modes avaient changé, et les constructions, obtenues par l'emploi de matériaux médiocres, n'ont pas résisté aussi bien aux intempéries, à toutes les causes de ruine et de destruction. Les monuments qu'elle nous a laissés sont dans un piteux état ; ils n'intéressent plus que les architectes, et les archéologues sont encore heureux de rencontrer, de-ci de-là, un chapiteau ouvragé ou des détails d'ornementation qui permettent de préciser nos idées sur le stade de développement atteint par les arts à cette époque.

En général, le Nord de la Perse est très pauvre en monuments ; c'est dans la Perside, le Fârs de nos jours, et sur les confins de la Mésopotamie, que l'on trouve des ruines plus imposantes. La même région où Darius Ier avait fait graver sur le roc, en triple expédition, la grande inscription où il racontait la manière dont il avait reconquis le pays, c'est-à-dire les environs de Bîsoutoûn, nous offre d'intéressants souvenirs de cette époque plus récente. C'est à Tâq-i-Bostân, « la voûte du jardin », aux environs de Kirmânshâh, site remarquable par un lac artificiel qui vient baigner le pied de

la montagne, que l'on rencontre des chapiteaux où l'influence gréco-byzantine et romaine saute aux yeux. C'est là encore que l'on peut voir un bas-relief représentant trois personnages, dont deux debout foulant un captif couché à terre; aucune inscription ne nous apprend quelle est la victoire ainsi

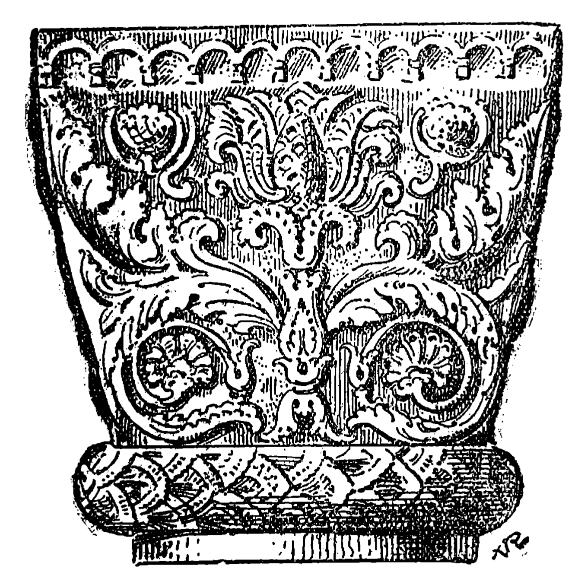


Fig. 68. — Chapiteau de Tâq-i-Bostân.

commémorée, mais il ne peut y avoir de doute sur l'époque : les types, les costumes et les attributs sont semblables aux médailles que nous ont laissées les rois de cette dynastie.

Dans les triangles supérieurs volent des victoires ailées tenant de la main gauche une coupe à libations et de la droite la couronne triomphale.

Au fond de la voûte, de 6^{m}20, de largeur, il existe un bas-relief à deux personnages portant une inscription de Sapor II,

et au-dessous, dans un second registre, on voit un guerrier à cheval que l'on croit être Chosroès II Parwîz ; mais, comme il n'y a aucune inscription, cette attribution est purement hypothétique. Cette sculpture est saisissante, et l'on ne peut, en la contemplant et en l'examinant dans le détail, se défendre d'une certaine émotion : voilà donc un de ces chevaliers perses (si c'est le roi, il est armé de même que ses soldats, toutefois d'une façon plus riche) qui tant de fois ont vaincu les Romains et qui, sous Chosroès II, ont conquis la Syrie, Jérusalem et l'Égypte, et assiégé les faubourgs de Constantinople. Ce guerrier et son cheval sont bardés de fer, c'est-à-dire qu'en outre du casque pointu et orné de banderoles, il est entièrement revêtu d'une cotte de mailles, et son coursier porte un caparaçon qui le recouvre. La lance et les flèches sont ses armes ; mais on ne distingue pas s'il est armé d'un *kemènd*, le lasso muni d'un nœud coulant avec lequel le cavalier cherchait à faire tomber sur le sol son adversaire monté, et dont l'emploi est familier aux lecteurs du *Livre des Rois* de Firdausî.

Les fouilles de la Russie méridionale ont permis d'ajouter quelques précisions aux détails précédents. L'équipement des rois varie peu ; on a des exemples illustrant la manière de porter l'épée longue à gauche et le poignard à droite. Sur le plat du roi Sapor II, récemment trouvé à Pérechtchépine près de Poltava, on voit une ceinture toujours double ; l'épée traîne sur le sol. En Chine, à l'époque de la dynastie des Han, on constate une curieuse influence de la Perse, déjà du temps des Parthes : introduction de la cuirasse en écailles et en anneaux dans la cavalerie chinoise, et changement dans la tactique de cette cavalerie ; équipement modifié sur des modèles iraniens ; arcs et flèches, lance courte, épée et poignard, harnais des chevaux (1).

(1) Rostovtzeff, *Une trouvaille de l'époque gréco-sarmate de Kertch*, dans les monuments Piot, t. XXVI, p. 133, 136.

A droite et à gauche de la grande voûte, on aperçoit deux

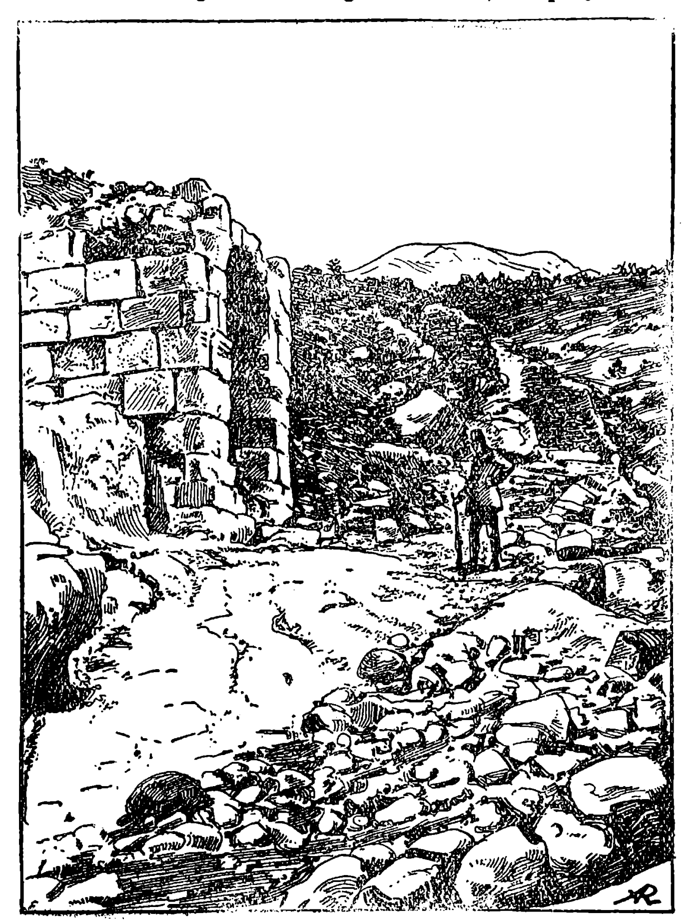


Fig. 69. — Takht-é-Girra.

tableaux en bas-relief qui depuis longtemps ont attiré l'atten-

tion des voyageurs et des archéologues : ce sont deux scènes de chasse qui tapissent les murs latéraux, et l'on revoit ainsi cette grande distraction des maîtres de l'Iran, qui l'est restée jusqu'à nos jours, la poursuite des animaux sauvages rassemblés dans un espace clos de murs et traqués par de nombreux piétons. Le premier de ces tableaux représente une chasse à la gazelle et au sanglier ; le second, encore plus cu-

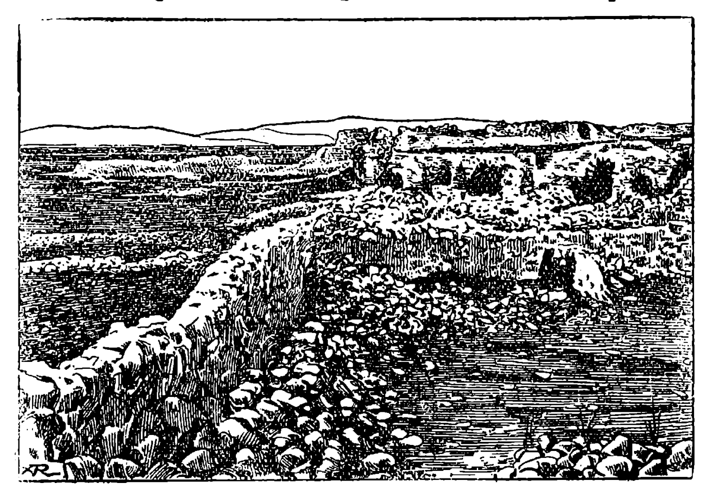


Fig. 70. — Qasr-é-Shîrîn.

rieux, nous offre une chasse au marais, où des harpistes femmes suivent le cortège dans des bateaux.

Les vêtements somptueux dont sont revêtus les personnages de ces bas-reliefs ont permis de reconstituer la décoration des étoffes de prix ; c'est un témoignage irréfragable de l'art du tisserand dans le haut moyen âge oriental. Le vêtement du roi est fait d'étoffe ornée de dragons ailés entourés d'une couronne ; sur une autre pièce d'étoffe, on voit le croissant dans une couronne ; il y a encore d'autres motifs.

La voûte est très ornée : ce sont des caissons décorés de plantes fantastiques. Ici l'on voit clairement l'influence de l'art byzantin sur des survivances de l'art hellénistique conservé depuis Alexandre ; mais les artistes chargés de l'exécution du travail étaient manifestement inhabiles. Dieulafoy a

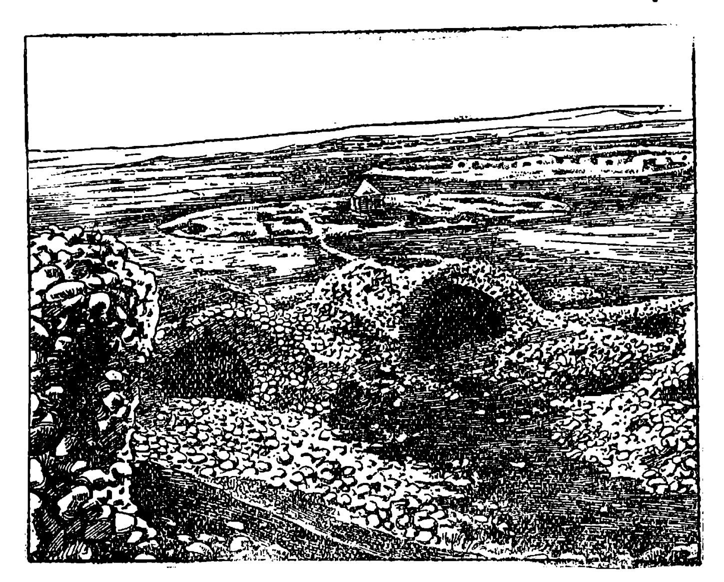


Fig. 71. — Haoush-Khouri.

établi l'identité d'origine des rinceaux des chapiteaux et des palmettes des frises susiennes.

Takht-è-Girra est au sommet de la rampe qui conduit au col du Zagros, sur la route de Bagdad à Kirmânshâh ; ce fut de tout temps, et c'est encore, la principale voie de communication entre les basses plaines de la Mésopotamie et les hauts plateaux de l'Iran. Aussi les Sassanides avaient pris le plus grand soin d'entretenir cette route : elle est conservée,

et on peut la suivre sur la distance de plusieurs kilomètres. Il y a là, en haut de la montée, un arc en plein cintre et des ruines ; était-ce la chapelle dédicatoire, annonçant l'achèvement de la chaussée ?

En descendant cette route, on rencontre Qasr-é-Shîrîn, le château de Shîrîn (« la douce »), la bien-aimée de Chosroès II, dont le nom, devenu légendaire, a produit, dans la Perse moderne, tout un cycle de poèmes. C'est donc là le palais que fit construire le monarque ; il est entouré d'un immense parc d'environ 120 hectares dont on retrouve les débris de l'enceinte ; il comprenait des villas isolées, et on voit encore les ruines d'un château fort qu'occupait la garnison. Les chambres du palais sont voûtées, mais il est probable que la partie haute était couverte de plafonds de bois, comme du temps des Achéménides.

Ici, l'on peut se rendre compte des procédés employés par les bâtisseurs. Toutes ces constructions sont faites de moellons roulés, de galets noyés dans du plâtre et provenant des alluvions voisines. Ces murailles grossières étaient revêtues d'un épais enduit de plâtre ; ce revêtement est resté en place sur quelques points, de sorte qu'il est loisible de l'examiner. Les colonnes étaient faites de briques taillées et de plâtre; c'étaient des matériaux de mauvaise qualité, ce qui en explique la ruine rapide.

En cet endroit, on est tout près de l'ancienne frontière de ce qui fut l'empire ottoman. A un kilomètre de distance de celle-ci, on aperçoit un groupe de ruines : les gens du pays l'appellent Haoush-Khouri en kurde, ce qui signifie « ferme de l'écurie ». Les indigènes ont cru, en effet, que c'étaient les écuries du palais, mais c'est une erreur populaire. L'examen du plan montre que cet édifice formait un palais complet.

La vallée du Séïn-Merrè est pleine de nombreuses ruines de villes. Zéïch était une cité autrefois ; il en reste encore un pont ruiné en pierres de taille. Qal'a-i-Sâm, « la forteresse

Sâm (1) », est située dans la montagne ; la fortification se compose de tours rondes et carrées. A Shirvan, il n'y a plus qu'un amoncellement de décombres.

Un monument sassanide encore debout en grande partie, c'est le *Tâq-i-Kisrà*, « coupole de Chosroès », situé non loin du Tigre, en aval de Bagdad ; ce point est marqué par un sanctuaire musulman, celui de Selmân du Fârs, connu aujour-

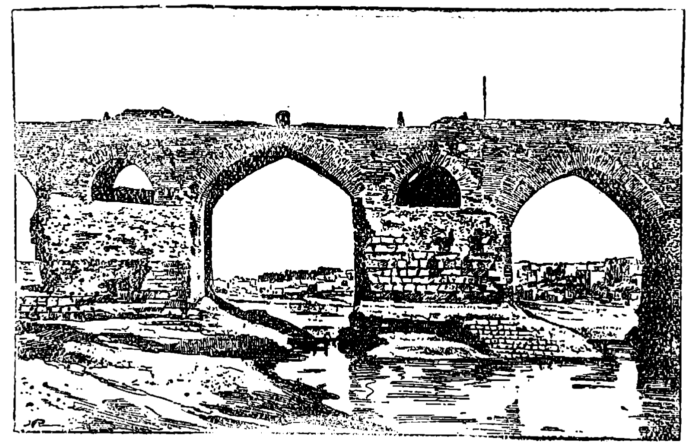


Fig. 72. — Pont de Dizfoul.

d'hui sous l'appellation de Selmân-i-Pâk, « Selmân le pur ». Il se compose actuellement d'un mur de façade où s'ouvre une salle voûtée (*îwân*) ; la voûte est elliptique ; elle s'est effondrée il y a quelques années seulement, à la suite d'un tremblement de terre. Cet édifice est construit en briques blanches de grande dimension. Huit salles plus petites s'ouvraient sur cette grande salle d'audience, quatre à droite et quatre à gauche ; elles communiquaient entre elles, mais les

(1) Héros du *Livre des Rois* ; il était fils de Nérimân et grand-père de Roustem.

deux premières seules s'ouvraient sur la salle du trône. Les arcatures sont en plein cintre, mais on trouve aussi des ogives couronnant les évidements intérieurs.

Un procédé nouveau pour la Perse est l'emploi des chaînages en charpente ; les maçonneries sont traversées par des pièces de bois dur réunies entre elles par des colliers. Leur résistance lutte contre les dislocations des murs. Ce procédé,

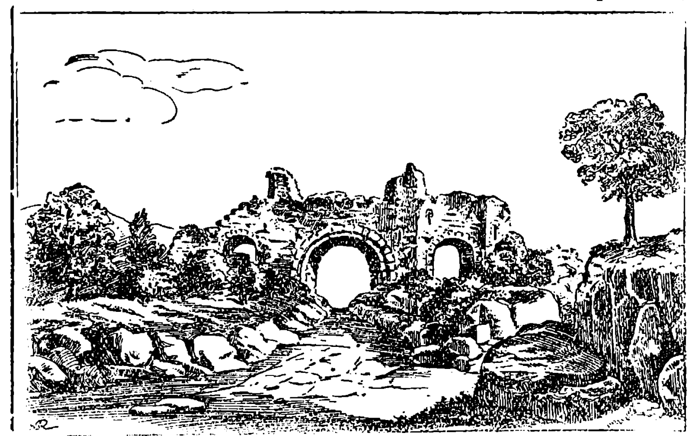


Fig. 73. — Porte de douane dans les montagnes des Bakhtiyari.

inconnu des vieux Perses, doit avoir été emprunté aux Romains : les Byzantins en ont fait un fréquent usage.

Sur les bords de la Kerkha, à 26 kilomètres au nord-ouest de Suse, s'élevait un édifice appelé Tâq-Iwân ou Kout Gâpân ; il a l'aspect d'une cathédrale gothique ruinée : il est, en effet, constitué par une galerie longue d'une vingtaine de mètres ; au milieu s'élevait une coupole. On dirait la réduction d'un monument royal à l'usage d'un gouverneur de province.

On range encore, parmi les édifices sassanides, le palais de Mashita, à l'est de la mer Morte ; par le style des ornements il se rattache aux influences byzantines. Le triangle équilaté-

ral est un des éléments les plus caractérisés de la décoration susienne-achéménide.

Deux ponts remontent sûrement à cette époque, ceux de Dizfoul et de Shouster, maintenant en ruines. Le premier a 380 mètres de longueur et 7m65 de largeur, celle-ci ayant été réduite plus tard, lors de la réfection, à 5m75. La construction indique l'emploi de procédés romains. A Shouster, le pont repose sur un barrage transversal. Il a été bâti par des ingénieurs romains, comme d'ailleurs l'indique la tradition.

Sarvistân est un village fortifié sur la route de Shirâz à Dârâbguerd et Bender-Abbâs : on y voit les ruines d'une construction, couronnée d'un dôme ovoïde bâti en briques, que Dieulafoy faisait remonter à l'époque des Achéménides, mais cette opinion n'a pas eu d'écho. Firoûz-Abâd est l'ancienne Goûr, dont le Bouïde Adhod-ed-daula changea le nom en celui qu'elle porte actuellement, parce que *goûr* signifie « tombeau » en persan. D'après les géographes arabes Ibn-el-Faqîh et Içtakhrî, c'est Ardashîr, fils de Bâbek, qui fonda cette ville : il est donc inutile de chercher dans les ruines qu'elle renferme les restes d'une construction achéménide.

Dieulafoy a énuméré soigneusement les diverses sculptures que l'on peut voir à Naqsh-i-Roustem, « les sculptures de Roustem. » Ce sont : 1° Deux cavaliers, vêtus du costume royal, se passent la couronne : l'un a la main ouverte, tandis que l'autre tient encore cette couronne ; celui-ci porte un bâton de commandement ; celui-là se fait éventer par un flabellifère. 2° Trois personnages : les deux hommes de droite correspondent aux cavaliers du premier bas-relief ; le flabellifère est remplacé par une divinité armée d'un bâton qui peut être le *baresman* du rite zoroastrien, monté sur une fleur ; la divinité à tête nimbée est d'ailleurs costumée de la même façon que le personnage de droite. 3° A droite du n° 1, triomphe de Sapor Ier sur Valérien : inscriptions en langue et caractères pehlevis, commémorant la victoire d'Édesse

remportée sur les Romains. 4° Le roi paraît s'adresser à ses grands officiers placés derrière une balustrade ; sa coiffure est celle de Behrâm II. 5° Guerriers combattant à cheval. 6° Un roi, une reine portant la couronne murale, un enfant et un officier ; le roi et la reine portent, suspendue au-dessous d'un enfant, une couronne. 7° Sapor à cheval ; un autre bas-relief, dégradé, représente une transmission de pouvoirs. Ces deux dernières sculptures se trouvrent dans un petit cirque en face de Naqsh-i-Roustem.

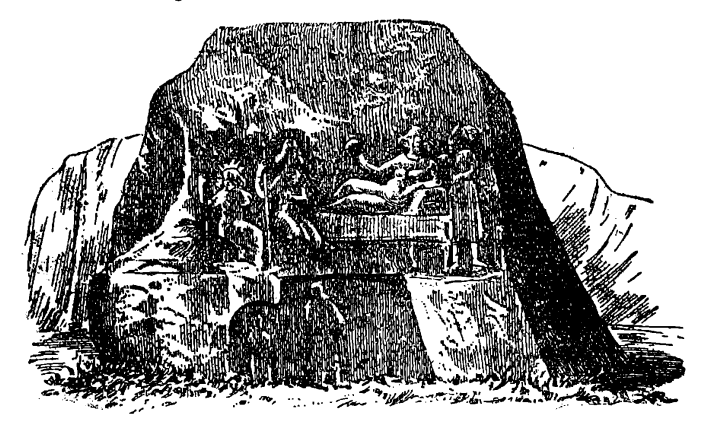


Fig. 74. — Bas-relief de Shikofti Salman.

Enfin, sur le chemin de Shîrâz à la mer, on a relevé quelques autres monuments en plus ou moins bon état de conservation : un tableau fort dégradé représentant la défaite de l'empereur Valérien ; la présentation de l'empereur Cyriadès imposé aux Romains ; Valérien, contraint et forcé, rend hommage à Cyriadès (neuf registres représentant l'escorte du roi et l'armée romaine) ; le triomphe de Sapor (quatre registres montrant les porteurs de butin) ; Behrâm II et le soumission des Sidjistânis ; le triomphe de Chosroès Ier,

où le roi est assis et se présente de face, non de profil ; c'est le seul cas de ce genre.

Les monuments de l'architecture n'offrent plus de trace de peintures ; toutefois, cet art a dû être cultivé en Perse. Au nom de l'hérésiarque Manès est resté attaché, dans les traditions de la Perse, le souvenir d'un livre ou d'un album,

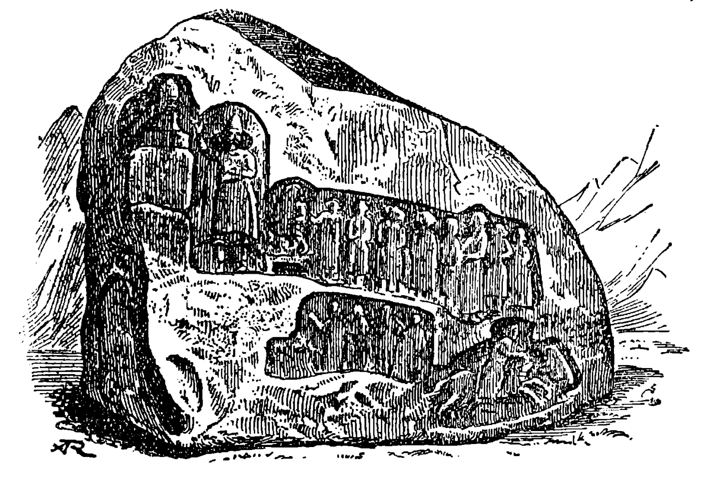


Fig. 75. — Bas-relief de Naqsh-i-Behram.

décoré de miniatures, connu sous le nom d'Arjeng. Ce n'est point là pure fantaisie littéraire, ni tradition inventée par le désir du peuple de se constituer des ancêtres dans cet art plastique. C'est en Asie centrale qu'il faut en aller chercher des témoignages. Excommuniés, anathématisés tant par les chrétiens que par les mazdéens, les partisans de Manès, les Manichéens, se sont transportés dans les régions qui avoisinent le désert de Gobi, dont les sables ont aujourd'hui recouvert des villes florissantes revenues récemment au jour. Plusieurs missions scientifiques ont exploré ces contrées : une anglaise, celle de M. Aurel Stein ; une allemande, conduite par MM.

Grünwedel et von Le Coq ; une française, dirigée par M. Pelliot. La seconde a rapporté, entre autres, des fresques qui sont aujourd'hui déposées dans un sous-sol du Kaiser Friedrich Museum, à Berlin, et non encore exposées à la vue du public. Ces fresques représentent des dignitaires manichéens, dans leur costume. Ce sont des Iraniens : leur teint blanc, leurs barbes fournies et noires ne peuvent laisser aucun doute. Cependant, il paraît bien que ce sont des artistes chinois qui ont exécuté ces peintures murales, et il est difficile d'en rien inférer sur l'existence d'artistes persans en Perse. Toutefois, il semble sûr que, pour n'avoir fait aucune difficulté à se laisser représenter sur les murailles d'un pays lointain, ces Perses émigrés avaient dû connaître chez eux des portraits de ce genre et tenir à ce que cette décoration les accompagnât dans la nouvelle patrie que les persécutions les avaient contraints à se créer.

On a pu, néanmoins, déterminer une influence iranienne, se glissant entre le double courant indien et chinois qui accompagne la diffusion du bouddhisme dans le Turkestan oriental, redevenu chinois après quelques années d'indépendance. Non seulement les fresques de Tourfan nous représentent des seigneurs iraniens, mais même la représentation du bodhisattva Vajrapâni de Dandan Uiliq, près de Khonta, nous offre une divinité bouddhique sous l'aspect d'un roi sassanide, coiffé de la tiare, orné d'une barbe noire, vêtu d'une casaque verte, portant le pantalon perse et de riches bottes de cavalier.

A Bâmyân, sur les contreforts du Pamir, à mi-chemin entre Bactres et Peshawar, la Délégation archéologique française en Afghanistan a exploré des grottes aménagées en monastères bouddhiques et creusées de façon à imiter des monuments construits. Les plus anciennes sont de la fin du premier siècle de notre ère ; les plus récentes de la fin du VIIe. Des salles carrées avec coupole circulaire sur doubleaux

d'angle sont un emprunt direct à la Perse, d'autres salles, carrées ou octogonales, ont un plafond semblable au plafond iranien à poutrelles. Dans les plus anciennes le décor est de peinture ; dans les plus récentes, de sculpture. Au milieu du IIIe siècle les éléments sassanides sont faiblement représentés. Vers le milieu du IVe siècle apparaissent les arcatures en relief et des génies ailés porteurs de couronnes dans la position des victoires ailées de Tâq-i-Bostan ; la décoration modelée commence à l'emporter sur la décoration peinte. Elle se développe au cours du Ve siècle, et, enfin, les arcatures s'étendent sur deux étages vers le temps où Chosroès Ier annexe la Bactriane à ses États. Un des Bouddhas de Bâmyân porte un diadème à triple croissant, attribut d'une royauté locale ; c'est au Ve siècle, à Kakrak, dans un sanctuaire peint, à chapiteaux à réminiscences perses, la coiffure d'un roi kousâna qui subissait l'influence politique de la Perse sassanide.

A Dokhtar-i-Nôshirwan, entre Kâboul et Bactres, il a existé un ensemble important de fresques sassanides qui couvrait tout le fond d'une niche creusée dans la paroi d'une falaise à l'imitation de l'architecture extérieure des tombeaux des rois achéménides. Il n'y avait pas de Bouddhas comme à Bâmân, mais seulement une combinaison d'éléments décoratifs bouddhiques combinés avec des représentations traditionnelles de l'art iranien. Il n'en reste que des fragments, dans la partie la mieux protégée, immédiatement au dessous d'une masse rocheuse qui forme entablement.

Au col de Khair Khaneh, à 5 kilomètres au nord-ouest de Kâboul, dans un temple bouddhique érigé vers la fin du IVe siècle, un groupe en marbre blanc est le plus ancien témoin de l'introduction dans l'entourage du dieu Soleil de l'Inde de deux acolytes d'origine occidentale. Le contact se conservait encore à cette époque avec les sources d'inspiration occidentales du monde gréco-bouddhique. Les fouilles

de Begram, au nord-est de Kâboul, sont à ce point de vue particulièrement instructives. Du Ier au IVe siècle, d'Auguste à Constantin, Begram reçoit des verreries de la côte de Phénicie, des vases en albâtre, des plats en cuivre. On y trouve aussi, semble-t-il, dans le décor purement indien d'ornements sculptés sur ivoire et sur os pour le revêtement de petits coffrets, des réminiscences d'un art plus ancien, celui de l'antique pays sumérien. L'anguipède à queue bifide étreignant deux *makaras* qui avalent ses queues a peut-être quelque rapport avec l'être fantastique à deux arrière-trains de lion unis à un buste humain qui sur des cylindres-sceaux archaïques sumériens tient ses queues. Mais où la persistance d'une composition d'origine sumérienne est encore plus évidente, c'est dans la scène où un héros, genou en terre, étreint deux animaux dressés vers lui (fig. 37, p. 180). L'Égypte l'a reçue avant le début des temps historiques mais ne l'a pas conservée. Plus tard elle a eu chez les Kassites du Zagros une singulière fortune (p. 179). Qu'elle soit parvenue dans le centre et dans le nord de l'Inde à une époque très reculée, il est permis de le supposer puisque, dès les temps préhistoriques, des relations commerciales et des échanges artistiques s'étaient établis, par l'intermédiaire de l'Iran, entre la vallée de l'Indus et la Mésopotamie.

CHAPITRE V

LES ORIGINES DE L'ÉPOPÉE IRANIENNE

A côté de son histoire réelle, qui n'a pu être reconstituée qu'à la faveur des renseignements que nous ont légués les auteurs grecs et latins, la Perse possède une histoire mythique où, par un évhémérisme inconscient, d'antiques abstractions, de vieilles divinités ont été transformées en souverains de ce monde réel. Cette histoire a été magnifiquement réalisée, au xe siècle de notre ère, par le *Shâh-Nâmé*, « le Livre des Rois », poème d'environ soixante mille vers dû au génie d'un poète de Toûs dans le Khorasan, Firdausî. Il s'agit pour nous, à l'occasion du règne des Sassanides, d'y démêler les apports qu'ont fournis, l'Avesta, ses commentaires, et la littérature pehlevie de cette époque.

Au commencement, furent créés deux êtres, Gayômaretan, le premier homme, et le taureau primitif. Pendant les premiers six mille ans du monde, ces êtres vécurent dans la joie et le bonheur, jusqu'au moment où, par le mélange du mauvais principe avec le bon, le monde actuel vint à l'existence. Gayômaretan vécut encore trente ans, et le taureau primitif mourut en même temps que lui ; l'âme de cette bête devint l'ange gardien des bestiaux ; cinquante-cinq espèces de froment et douze genres de plantes salutaires furent créées de son corps. Quant à Gayômaretan, sa semence resta quarante ans enfouie dans la terre, puis il en sortit le premier couple humain, Mashya et Mashyâna. Ces deux êtres avaient été créés purs, mais le mauvais esprit ne tarda pas à s'em-

parer d'eux et obscurcit leur pensée ; ils se mirent à mentir et à blasphémer, ce qui les plaça entièrement sous la dépendance de l'esprit du mal. C'est à eux que les esprits célestes apportèrent le feu et apprirent à s'en servir ; ils se firent des haches de fer et se bâtirent une cabane avec les arbres qu'ils abattirent.

Sept couples furent engendrés par Mashya et Mashyâna ; l'un de ces sept couples est celui qui est formé par Siyâmek et Siyâmeki, de qui sortirent Fravâk et Fravâkâïn, et de ceux-ci quinze couples qui sont les ancêtres des quinze espèces d'hommes.

La plus ancienne dynastie mythique est celle des Paradhâta ou Pichdâdiens, ces deux mots ayant à peu près le même sens, « ceux de l'ancienne loi », et le premier roi de cette série est Haochyangha (Hôcheng), qui commandait aux démons ; il fut suivi par Takhmô-urupa (Tahmurath), que l'on suppose un descendant du premier. Son surnom de *dêv-band,* « qui lie les démons », montre que, comme pour le précédent, son pouvoir s'étendait au monde surnaturel. C'est sous son règne que la civilisation commença à progresser ; c'est lui qui apprit aux hommes à tisser la laine, à nourrir les animaux domestiques avec de la paille et des céréales, à dresser l'once ou guépard pour la chasse, ainsi que les diverses variétés de faucons, à élever les coqs et les poules.

Il trouva un précieux concours dans son ministre Shédasp, pieux personnage qui introduisit la coutume de la prière du matin et du soir. C'est ainsi que Tahmurath se rendit maître des démons et sut contraindre Ahriman à lui servir de monture et à parcourir l'univers entier. Sous son règne, au rapport du Bundéhish, les hommes se partagèrent entre les divers climats de la terre, et l'on commença à pratiquer le culte du feu. On lui attribue de grandes constructions, telles que le vieux palais de Merv, et, près d'Isfahan, un château fort où il renferma les livres importants qu'il voulait sauver du déluge.

Vient ensuite Djamshîd, dont le nom est proprement Djam, car *shîd* est un adjectif qui signifie « brillant » ; c'est le même que Yima, le Yama de l'Inde, le premier homme. Il est le souverain heureux, sous le règne duquel il n'y a ni maladie, ni mort, ni envie, ni vices, ni faim, ni soif ; les hommes se multiplièrent à tel point qu'il fallut agrandir la terre au triple de sa grandeur primitive. Il domina les démons et les repoussa tous dans l'enfer ; il les y enferma sous des verrous et des serrures, de sorte que, sous son règne, ils ne purent en sortir. On dit aussi qu'il lui avait été offert de devenir le proclamateur de la loi, ce qu'il refusa de faire à raison des circonstances d'alors ; ce rôle fut en ce cas réservé à Zoroastre. A cette époque, Djam et Ahura-Mazdâ étaient en rapports continuels et avaient des entrevues fréquentes. C'est lui qui aurait enseigné aux hommes à manger la viande en morceaux, car avant lui on n'en mangeait pas, et cette coutume paraît n'avoir pas été générale de son temps.

Sur la fin du règne de Djam, il y a eu deux versions reproduites dans l'Avesta, l'une dans le Vendidad, l'autre dans les Yachts. A la fin du long et heureux temps où Djam régnait, Ahura-Mazdâ lui fit connaître l'approche d'un hiver effroyable : des chutes de neige considérables devaient amener des inondations qui couvriraient les plaines où le bétail avait accoutumé de paître. Il lui conseilla, en conséquence, de construire une enceinte carrée nommée Vara, « jardin », et d'y conserver le feu allumé et les semences des bestiaux, des bêtes de trait et des hommes, les graines des arbres les plus beaux, et toutes sortes de mets. Il devait y rester, selon le Mînôkhired, jusqu'au moment où la pluie Malkosân dévasterait la terre ; il la repeuplerait alors avec son peuple fidèle. Selon la seconde version, que Firdausî a suivie, le bonheur de Djam le rendit orgueilleux ; il se crut Dieu et exigea qu'on lui rendît des honneurs divins. Quand il eut manifesté cette croyance blasphématoire, la gloire qui entoure les rois et

est le symbole de leur majesté se retira de lui sous la forme d'un oiseau ; il n'était plus digne d'être souverain et son royaume tomba bientôt entre les mains de Dahhâk (*Aji dahâka*, « le serpent funeste »).

Ce Dahhâk, qui portait le surnom de Baevare-açpa, « aux dix mille chevaux », était originaire de la Babylonie ; sa mère descendait directement d'Ahriman. C'était un serpent à trois têtes, trois gueules et six yeux. Il régna mille ans sur la Perse, qu'il conquit sur Djam sans que celui-ci pût tenter la moindre résistance. La fin de ce dernier roi a été racontée par le *Gershâsp-nâmé* d'Asadî junior de Toûs, neveu de Firdausî et dont le poème épique, qui nous a conservé les légendes de la région de Ghazna, est à peine de cinquante ans postérieur au chef-d'œuvre du grand poète. Dahhâk promit des récompenses à ceux qui lui amèneraient son ennemi prisonnier, et celui-ci dut courir les campagnes et les déserts ; après de longues randonnées, il se rendit auprès de Kureng, roi du Zâboul, c'est-à-dire de la région de Ghazna, dont il épousa la fille, et de ce mariage sortit la lignée qui fournit plus tard à la légende le héros Roustem. Obligé, devant la poursuite de son ennemi, de reprendre ses courses aventureuses, il finit par aboutir en Chine où il fut saisi par les émissaires de Dahhâk et scié en deux.

Pour régner, Dahhâk ne possédait pas la majesté royale, qui ne peut appartenir à un méchant homme ; il fit des efforts pour la posséder, sans y réussir ; il resta un usurpateur. Mais il fallait des cervelles humaines pour nourrir le serpent, ou les serpents que le baiser d'Ahriman avait fait naître sur les épaules du roi, si l'on adopte la forme postérieure de la légende. Il y avait à Isfahan un forgeron nommé Kâwè, auquel on avait pris tous ses fils sauf un, pour nourrir ce serpent ; on voulut lui enlever le dernier ; il fomenta alors une révolte, mit au bout d'une lance le tablier de cuir qui le protégeait pendant son travail ; ce fut le drapeau de l'indé-

pendance iranienne, et, sous le nom de *dirafsh-i-kâwiyâni* « drapeau de Kawè » il est resté l'étendard national jusqu'à la conquête arabe. Il fallait un roi : on le trouva dans la personne de Thraetaona (Féridoûn), descendant de Djam, élevé dans les montagnes par un berger. Le nouveau souverain ne laissa pas sans récompense les services rendus à sa cause et à celle de son pays par le forgeron : il lui confia le commandement d'une partie de l'armée qu'il allait lever pour renverser le tyran ; les descendants de Kâwé constituèrent, à Isfahan, une des premières familles de l'empire. Pris dans Babylone, Dahhâk fut enchaîné sur le mont Démâwend.

Thraetaona eut trois fils, Selm, Toûr et Iradj, entre lesquels il partagea le royaume. Selm eut pour sa part les villes de l'occident, Toûr le Turkestan et la Chine (c'est de son nom que vient l'expression Tourân pour désigner les pays au nord de l'Oxus) ; Iradj eut pour lui l'Iran. Les deux premiers ne furent pas satisfaits de leur sort et portèrent envie au troisième, à qui avait été réservée leur patrie d'origine. Ils résolurent de faire disparaître celui-ci, qui fut en effet tué par Toûr. Leur père fut plongé dans le désespoir, et le seul lien qui le rattacha à la vie fut le souhait de voir vengée la mort de son fils préféré. Une des femmes d'Iradj mit au monde une fille posthume qui, une fois parvenue à l'âge adulte, fut mariée à Pécheng, de race royale, et de cette union naquit Mînôtshihr (Manus-Tshithra).

Ce rejeton d'une famille illustre fut élevé avec soin par son grand-père, et entouré par les héros de l'époque. Selm et Toûr essayèrent sans succès de se le faire remettre par son aïeul ; n'ayant pas réussi, ils envahirent le pays, mais Toûr fut tué à la suite d'un combat qui dura trois jours ; quant à Selm, il s'agissait de l'empêcher de se réfugier dans les forteresses des Alains, c'est-à-dire dans le Caucase ; malgré l'appui d'un fils de Dahhâk, il fut obligé de s'enfuir, fut arrêté et mis à mort. C'est ainsi qu'Iradj fut vengé : Thraetaona

put mourir en paix, après avoir légué ses pouvoirs à Mînôtshihr.

Le successeur de Thraetaona est un grand constructeur ; il a, d'après la légende, fait creuser l'Euphrate et l'Indus, et établi les multiples canaux qui unissent au Tigre le premier de ces fleuves ; on lui attribue l'origine des jardins, potagers et fruitiers. C'est sous son règne que l'on voit apparaître la famille des grands vassaux d'où est sorti le héros Roustem, et qui avait pour patrimoine la Sacastène, le Sidjistan actuel ; ce furent les défenseurs nés de l'Iran. Le fils de Djam et de la fille du roi du Zâboul eut une descendance qui aboutit à Gershâsp, lequel fut le père de Nérimân, qui eut pour fils Sâm ; de ce dernier naquit Zâl, qui fut le père de Roustem. Ce Zâl vint au monde avec des cheveux blancs, et personne n'osa d'abord annoncer sa naissance à son père. Celui-ci le prit pour une créature d'Ahriman et le fit exposer dans les montagnes de l'Elbourz, où il fut nourri par l'oiseau fabuleux Sîmourgh (*Çaêna mereghô*), sorte de vautour. La renommée d'un jeune héros élevé d'une façon aussi extraordinaire parvint aux oreilles de Sâm, qui se rappela avoir exposé son fils dans cette région ; il désira le voir, et l'obtint de l'oiseau Sîmourgh, qui lui remit une de ses plumes en lui recommandant de la jeter dans le feu s'il se trouvait en danger, car il accourrait alors à son secours. Minôtshir désira voir cet extraordinaire jeune homme, qui lui plut ; il lui donna le commandement du Midi et le renvoya ainsi que son père, dans son pays.

Pendant que Sâm était à la guerre, Zâl entreprit de parcourir la contrée dont la garde lui était confiée ; à Kâboul régnait Mihrâb qui le reçut très amicalement et l'invita à descendre dans son palais, mais Zâl préféra séjourner sous la tente, refusant d'entrer dans la demeure d'un adorateur des idoles (c'est-à-dire d'un bouddhiste, comme l'a suggéré ingénieusement Spiegel). C'est pendant ce séjour que le jeune

prince tomba amoureux de Roûdâbé, fille de Mihrâb. «Il y avait des difficultés à la conclusion du mariage, à cause de la différence de religion et de la crainte éprouvée par Mînôtshihr qu'il n'en provînt un enfant, futur ennemi de la Perse, car Mihrâb descendait de Dahhâk ; mais un astrologue leva tous les doutes en constatant que les astres favorables annonçaient que l'enfant serait le défenseur de l'Iran. Ce fut Roustem, sorte d'Hercule ou de Gargantua, héros d'une force extraordinaire, qui, tout jeune encore, combattit un éléphant furieux. Son nom est, en effet, une forme relativement moderne de Rôstahm et Rôtastahm, dans lesquels il est facile de distinguer l'adjectif *takhma* qui signifie « fort ».

Les dernières années du règne de Mînôtshihr furent malheureuses, ayant été marquées par une guerre avec Afrâsyâb (Franraçyan), roi du Tourân, qui contraignit le roi de Perse à se retirer dans les marécages du Tabaristân, sur les rives de la Caspienne ; aussi les traditions locales de cette province lui attribuent-elles la création d'anciens canaux et de forteresses séculaires. Enfin la paix fut conclue, et Mînôtshihr devait régner sur le pays, aussi loin qu'atteindrait la flèche qu'il lancerait. Le trait, parti du mont Démâwend, alla tomber à Merv et même, d'après l'historien arabe Tabarî, sur les bords de l'Oxus.

Naudhar, dont le nom veut dire probablement « le jeune » (*naotar*), régna huit mois d'après l'auteur du Modjmel, quatre ans d'après Firdausî, les deux seuls auteurs qui le nomment. Enfermé dans ses appartements, occupé à amasser des trésors, à manger et à boire, il négligea de rendre la justice à son peuple. Il en résulta des désordres qui ne furent calmés que par l'intervention de son grand vassal, Sâm, qui réussit à convaincre le roi de la nécessité de mieux remplir ses devoirs. Fait prisonnier par Afrâsyâb qui avait envah la Perse, il fut mis à mort par l'ordre de cet ennemi hérédi taire de l'Iran.

Ce fut un petit-fils de Mînôtshihr, Uzava (Zav), fils de Toûmâçpa (dans le Bundéhish Takhmaçpa « aux chevaux forts », persan Tahmâsp), qui lui succéda ; il fit la paix avec le Tourân (l'Oxus devint la limite des deux royaumes), et répara les pertes causées par les fautes de son prédécesseur.

Alors Roustem mit sur le trône le fondateur d'une nouvelle dynastie, celle des Kaïânides, ainsi nommée parce que le nom de ces rois est précédé de l'épithète *Kaï* ; elle correspond à peu près à la série historique des Achéménides, parce qu'elle se termine avec la conquête d'Alexandre, mais les péripéties de la légende sont entièrement différentes de ce que nous savons de ceux-ci. Le premier de cette série est Kaï Qobâd (Kavi Kavâta) qui régna glorieusement, la tourbe des Touraniens ayant été vaincue par Roustem. Il eut pour capitale Persépolis, et resta quinze ans sur le trône. Avec son fils et successeur Kaï-Kâous (Kava Uça), la Perse entra de nouveau dans une suite de guerres perpétuelles : campagne contre le Mâzandarân, habité alors par des démons, au cours de laquelle le roi, fait prisonnier avec toute son armée, est délivré par Roustem, qui le retrouve après sept aventures détaillées dans l'épopée ; la dernière est celle dans laquelle le héros vainquit le démon blanc (*dêw-i-sipîd*) ; expédition maritime contre le Hâmâvérân, dont le nom rappelle de très loin celui de la contrée himyarite, le Yémen ; le roi de ce pays, vaincu, lui donne en mariage sa fille Soudâbè ; il l'invite à venir le voir, mais au retour les Berbères se mettent en embuscade et font prisonnier Kaï-Kâous avec toute sa suite ; il est délivré par l'intervention de Roustem. Les guerres étaient terminées, car le roi régnait maintenant, non seulement sur les hommes, mais encore sur les démons ; les croyants et les incrédules lui obéissaient également. Avec l'aide des démons, il bâtit de puissantes forteresses dans les monts Elbourz ; mais les démons, furieux d'être contraints par la force, lui tendirent un piège. L'un d'entre eux, dé-

guisé en esclave, lui fit entendre que son empire ne devait pas se borner à la terre, mais qu'il devait chercher comment le soleil terminait sa course. Le roi fit élever de jeunes aigles, en choisit quatre qu'il fit atteler à son trône, et s'éleva ainsi dans les airs ; mais quand les aigles fatigués redescendirent sur le sol, ils le laissèrent à Amol, dans le Mâzandérân ; découragé, le roi ne voulut pas sortir de la forêt dans laquelle il était tombé, mais les grands de l'empire, à force de le chercher, le trouvèrent et le ramenèrent sur le trône, où il jouit de nouveau de la grâce céleste et régna en paix.

De son temps, eut lieu l'aventure de son fils Siyâvakhsh (Çyâvarchâna), accusé par Soûdâb, femme de son père, de rapports intimes avec elle, et qui se justifia en traversant à cheval l'étroit passage laissé entre deux énormes bûchers en flammes. Afrâsiyâb étant de nouveau parti en guerre, le jeune prince demanda l'autorisation d'aller le combattre, et Roustem lui prêta son concours, de sorte que les Touraniens furent battus devant Bactres ; leur roi demanda la paix, mais Kaï-Kâoûs refusa de ratifier le traité, et Siyâvakhsh, après avoir rendu les otages, se décida à passer dans le camp des ennemis, ne pouvant admettre la rupture d'un pacte solennellement conclu. Devenu l'époux de Firingis, fille d'Afrâsiyâb, il eut d'elle Kaï-Khosrau, qui devait plus tard régner sur la Perse. Accusé à tort de rébellion par un traître, il fut battu, fait prisonnier et exécuté.

Son fils avait été élevé chez les Touraniens, mais, comme il était le roi légitime, il s'agissait de le ramener dans l'Iran. Cette mission incomba à Gêv, fils de Gudarz, qui partit seul et erra pendant sept ans sans rencontrer le personnage cherché ; puis, au bout de ce temps, il l'aperçut à la chasse, et le reconnut à la majesté dont était empreinte toute sa personne ; une tache noire qu'il avait au bras, et que tous les Kaïaniens avaient depuis Kaï-Qobâd, confirma son origine. L'histoire de Kaï-Khosrau est remplie par de longues luttes

contre Afrâsiyâb, où les Iraniens sont tantôt vainqueurs et tantôt vaincus ; toutefois, le roi des Touraniens finit par être obligé de s'enfuir ; il est fait prisonnier et exécuté dans les environs du lac Tshaetshast, qui est le lac d'Ourmia. Ce n'est qu'à la fin de ces batailles interminables, où Roustem intervient pour décider la victoire, que Kaï-Khosrau monte sur le trône en succédant à son grand-père. Son règne est heureux, car l'ennemi héréditaire a disparu, et il ne lui reste plus qu'à tuer un dragon qui s'est installé dans les montagnes entre le Fârs et Isfahan.

Kaï-Khosrau n'avait que des filles, au nombre de quatre ; il est vrai que l'Avesta lui donna un fils nommé Akhroûra, mais il faut croire que la légende l'a fait mourir avant son père. Le roi annonça à son peuple qu'il s'était choisi un successeur dans la personne de Lohrâsp (Aurvat-Açpa), qu'on suppose d'une ligne collatérale ; puis, désireux d'être enlevé au ciel, il partit en gravissant de hautes montagnes et arriva ainsi à une source où il se lava et disparut aux yeux des quelques compagnons qui n'avaient pas voulu l'abandonner, et le cherchèrent en vain. Ceux-ci, surpris par une tourmente de neige, périrent tous et allèrent rejoindre leur maître dans les contrées célestes.

Lohrâsp avait sa capitale à Bactres, où il éleva un temple du feu. Ce n'est pas le seul changement que l'on constate à partir de son règne. Auparavant, les Touraniens étaient représentés dans la légende comme étant de la même religion que les Iraniens ; maintenant, ils sont adorateurs des idoles, c'est-à-dire probablement bouddhistes ; leur roi est de la race de Pêghoû, nom dans lequel on retrouve aisément le nom turc Baïghou ; la légende se rapproche de l'histoire ; c'est une projection dans le passé de la situation trouvée devant eux par les conquérants arabes quand ils franchirent l'Oxus pour la première fois et se trouvèrent en contact avec des Turcs, dont les uns étaient bouddhistes et les autres manichéens. Loh-

râsp, sous le règne de qui il semble n'être arrivé aucun événement, avait deux fils, Goshtâsp et Zarîr. Ce sont les aventures du premier que la légende raconte : comment, ne trouvant pas chez son père un accueil proportionné à sa situation de fils aîné, il avait d'abord résolu de se rendre à l'invitation du roi de l'Inde, mais il y renonce sur les représentations de Zarîr, qui lui fait comprendre l'indécence qu'il y aurait, pour un adepte de la vraie religion, à accepter l'hospitalité d'un adorateur des idoles ; il songe alors à se rendre dans les contrées occidentales et à y chercher un emploi dans les conditions les plus médiocres, comme scribe, palefrenier ou conducteur de caravanes ; mais la noblesse de ses traits empêche tout le monde de l'employer d'une manière aussi inférieure à ses mérites ; il entre chez un forgeron en qualité d'apprenti, mais il est tellement robuste que le fer et l'enclume même sont brisés sous ses coups. Accueilli par un *dihqân* ou propriétaire foncier qui est de race royale, ce gentilhomme de campagne l'engage à se présenter parmi la foule des prétendants qui se pressent devant Katâyoûn, fille aînée de l'empereur grec ; celle-ci reconnaît en lui le personnage dont elle avait rêvé ; le mariage a lieu, mais l'empereur bannit le jeune couple de sa cour. Quelques hauts faits ayant attiré l'attention sur lui, il rentre en grâce, et enfin retourne en Perse après avoir obtenu que l'empereur cessât de réclamer un tribut. Ici encore nous avons une projection dans le passé d'événements légendaires où les détails ne nous font pas remonter plus haut que le temps des Sassanides. C'est sous le règne de Goshtâsp que la geste place l'apparition de Zoroastre.

De son vivant, Lohrâsp avait remis son empire entre les mains de son fils et s'était retiré dans le temple du feu de la ville de Bactres. Ardjâsp (Aredjat-Açpa), qui était devenu roi du Touran, reprend la guerre avec la Perse ; un combat sanglant s'engage dans les environs de l'Oxus, et les Iraniens

en sortent victorieux, comme le sage ministre du roi, Djâmasp, l'avait prévu ; mais Zarîr, frère de Goshtâsp, y avait péri. Plus tard Ardjâsp, ayant appris que la ville de Bactres restait sans garnison, y dirige une expédition qui s'empare de la ville ; Lohrâsp quitte sa retraite et reprend les armes à la tête des habitants, mais il périt dans la mêlée. Goshtâsp essaye de reconquérir la ville, mais il est battu et ne trouve de refuge, avec son armée, que dans des montagnes inaccessibles. Son ministre Djâmasp lui représente que seul Isfendiyâr, fils du roi, est capable de le tirer de cette extrémité.

Le sage ministre se charge de décider le fils du roi, emprisonné sur de fausses dénonciations, à accepter le rôle qui lui est offert, ce qui permettrait à Goshtâsp de renoncer au trône et de se retirer du monde. L'entrée en scène du héros délivre le roi et décourage Ardjâsp qui ne s'attendait pas à trouver devant lui un lutteur de cette force. Il reste encore à délivrer deux princesses emmenées de Balkh par les Touraniens, et c'est pour leur rendre la liberté qu'Isfendiyâr doit courir sept aventures avant de parvenir à ses fins. Arrivé devant le Château de Bronze, il s'en empare au moyen d'une ruse et met à mort le roi ennemi.

Roustem, dans sa principauté du Sidjistan, ne s'était pas rangé à la nouvelle croyance apportée par Zoroastre ; pour le combattre, c'est encore Isfendiyâr qui est envoyé contre lui, mais celui-ci est tué d'un coup de flèche : le Sîmourgh, l'oiseau fabuleux protecteur de la race du grand vassal, lui avait apporté de la mer de Chine la branche d'arbre de laquelle on avait taillé le trait fatal. Quant à Roustem, il périt bientôt lui aussi par la trahison de Shéghâd, son demi-frère, fils d'une autre mère, qui le fait tomber, à la chasse, dans une fosse remplie d'épieux et de sabres.

Isfendiyâr étant mort, c'est un autre fils de Goshtâsp, Bahman, qui lui succède. Son premier soin est de poursuivre la vengeance de la mort de son frère, et il chasse du Sidjistan

Férâmorz, fils de Roustem. Puis vient le règne de la reine Humâï, épouse ou fille du précédent, dont la légende ne sait rien, si ce n'est qu'elle fut la mère de Dârâb, et abdiqua en sa faveur. Dârâb fit la guerre à Philippe de Macédoine et le contragnit à lui donner sa fille en mariage ; mais le roi de Perse répudia celle-ci avant qu'elle eût mis au jour le fils dont elle était enceinte ; ce fils fut Alexandre : c'est ainsi que la légende rejoint l'histoire ; les Perses ne voulaient pas admettre qu'ils eussent été vaincus par un étranger, et ils firent du fils de Philippe le fils d'un de leurs rois. Dârâb eut un fils qui portait le même nom que son père, et que l'on désigne sous l'appellation de Dârâb II : c'est Darius Codoman. Sa cruauté et son avarice le firent détester. Il envoya réclamer à Alexandre le tribut promis par son père Philippe, et le Macédonien saisit le prétexte de cette réclamation pour envahir la Perse. Ici s'arrête la légende purement iranienne : le reste relève de celle d'Alexandre, rédigée à Alexandrie dans le roman connu sous le nom de pseudo-Callisthène.

La Perse vit toujours : elle a maintenant derrière elle vingt-cinq siècles d'existence. C'est une belle et longue histoire. Je sais bien que l'introduction de l'islamisme a transformé les mœurs des habitants, les règles de leur conduite, les bases de leur législation ; mais des observateurs profonds, tels que le comte de Gobineau, vous diront que ces modifications sont superficielles et n'ont pas changé l'âme des vieux Perses, qui vit encore chez les Persans de nos jours. Ceux-ci, qui, dans le haut moyen âge, ont eu une influence profonde sur l'évolution de la religion musulmane, ont adopté une hérésie plus conforme à leurs aspirations nationales ; ils sont Chiites, partisans d'Alî et de ses successeurs, surtout depuis qu'une dynastie iranienne, celle des Çafavides, a tenté, au XVIe siècle, de reconstituer le vieil empire des Achéménides et des Sassanides, tout au moins en ce qui concerne les parties orientales de l'État. Ces derviches d'Ardébîl prétendaient descendre du cousin et gendre de Mahomet, Alî ben Abi-Tâlib : adeptes du soufisme, ils trouvaient en Perse un terrain d'élection ; d'ailleurs, Shâh Ismâil Ier, qui conquit le pays, eut soin de supprimer tout contradicteur.

Le phénomène qui reste merveilleux, c'est, au VIe siècle avant notre ère, l'établissement d'une monarchie immense qui non seulement succéda, en les renversant, aux empires de Lydie et de Babylonie (Ninive, capitale de l'Assyrie, avait déjà été détruite, cinquante ans auparavant, par les Mèdes), mais encore groupa un nombre considérable de peuples d'origine diverse et d'ailleurs inconnue, vivant auparavant dans

la barbarie et l'anarchie, et soumit à une seule autorité les vastes contrées s'étendant, de l'est à l'ouest, depuis la vallée de l'Indus jusqu'aux Dardanelles. La conquête fut l'œuvre de Cyrus, l'organisation celle de Darius Ier. Jamais les idées hellénistiques, et surtout les arts de la Grèce, n'auraient pénétré en plein cœur de l'Asie (que l'on juge, d'après Hérodote, de l'état sauvage où, en dehors des grandes monarchies, était plongé le reste du monde !) si Alexandre, au lieu de mettre à bas un empire déjà organisé, avait eu devant lui des myriades de peuplades à l'état anarchique. A ce point de vue, la lourde domination des satrapes a préparé les voies à un progrès de l'humanité, à une évolution des peuples asiatiques. La centralisation n'était point parfaite, car, malgré les précautions prises, les satrapes avaient encore trop d'indépendance ; ils n'étaient ni des préfets, ni des gouverneurs généraux, mais des vice-rois ; néanmoins, les mesures qui intéressaient l'État tout entier étaient prises à la cour du roi, le véritable centre de ces immenses territoires.

Une armature administrative puissante était le soutien de ce vaste corps ; l'armée n'avait de bien solide que la garde royale, le corps des Immortels et les autres troupes soldées, le reste ne se composant que de levées de contingents indigènes conservant leur armement primitif, et plus tard de mercenaires grecs. C'était un État militaire; la science n'y pouvait naître, ni les arts. Le médecin grec, formé dans les écoles de la Méditerranée, est seul à représenter la première ; pour les seconds, les artistes sont également étrangers, grecs, lydiens ou égyptiens. Les scribes des bureaux sont chaldéens ou araméens, Sémites sûrement. Les Achéménides ont su grouper toutes ces forces, et, dans la sombre nuit du moyen âge, où la Perse ne se souvient plus de ses anciens rois, ce sont des personnages mythiques, tirés de l'Avesta, qui viennent prendre la place de ceux qui, historiquement, ont tenu pendant deux cents ans au cœur de l'Asie, le drapeau de la civilisation.

Ces souverains voyaient grand. Il leur a fallu, dans leurs deux capitales de Suse et de Persépolis, des palais gigantesques où se déroulaient de grandioses cérémonies dont le goût n'est pas perdu dans l'Iran de nos jours; ils ont voulu pour perpétuer leur souvenir, écrire au flanc de hautes montagnes le récit de leurs hauts faits ; quand même les inscriptions qui accompagnent ces monuments n'auraient jamais été lues par les passants et les voyageurs, ce qui est fort probable, il n'en est pas moins vrai que les images parlaient aux yeux ; et l'on a vu, au XIXe siècle de notre ère, des rois de la dynastie turcomane des Qadjar tenter de renouveler ce trait hardi en faisant sculpter des tableaux en bas-relief dans les montagnes qui avoisinent Téhéran.

Pendant longtemps, il est vrai, l'empire achéménide a pesé de tout son poids sur la Grèce ; mais, par l'énergie de sa résistance, par sa domination de la mer où elle ne rencontrait guère, dans la flotte de l'ennemi, que des Phéniciens, celle-ci a victorieusement résisté; elle a entravé l'expansion des Iraniens vers l'ouest ; elle a fini, grâce aux Macédoniens, par l'emporter sur son adversaire. L'histoire de la Perse antique éclaire fort bien l'énergie intellectuelle qui était latente chez les Hellènes et se révélait peu à peu.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DATES AV. J.-C.	PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS	SYNCHRONISMES
	AVANT LES IRANIENS	MÉSOPOTAMIE.
4e mill.	Premier établissement de sédentaires à Tepè Sialk.	Sédentaires en Assyrie.
	Premier établissement à Tepè Giyan ; fondation de Suse.	Période d'el-Obeid.
	Influences de la Basse Mésopotamie à Suse et à Tepè Sialk.	Période d'Ourouk.
	Influences de la Basse Mésopotamie jusqu'à Tepè Hissar	Période de Djemdet-Nasr.
v. 3000	Début des temps historiques.	
	Enmenbargigour de Kish soumet l'Élam (?).	1re dynastie de Kish.
	Les Élamites envahissent la Basse Mésopotamie (?).	Lougalbanda, roi de la 1re dynastie d'Ourouk.
	Une dynastie d'Awan exerce son hégémonie sur la Basse Mésopotamie.	
	Victoire d'Éanatoum sur l'Élam.	Éanatoum de Lagash.
	Des Élamites pillent le territoire de Lagash.	Enétarzi de Lagash.
v. 2500 (?)	Louhhi-ishshan, 8e roi d'une dynastie d'Awan.	Sargon d'Akkad.
	Géba de Suse, vassal de Manishtousou.	Manishtousou d'Akkad.
	Victoire de Narâm-Sin sur les Loulloubou.	Narâm-Sin d'Akkad.
	Suse sous l'influence akkadienne.	
	Pouzour-Shoushinak, dernier roi d'Awan.	Shar-kâli-sharri, roi d'Akkad.
	Annou-banini, roi des Loulloubou.	Les Gouti en Basse Mésopotamie.
v. 2200 (?)	Domination de la IIIe dynastie d'Our sur l'Élam et les régions voisines. Rois de Simash.	Shoulgi, roi d'Our.
	Ibi-Sin, dernier roi d'Our, emmené captif en Élam.	Ibi-Sin, son 3e successeur.
	Goungounoum, roi de Larsa, domine à Suse.	Dynasties d'Isin et de Larsa.
	Régime des Hauts-Commissaires en Élam. Koudour-Maboug, fils de Temti-Shilhak, s'empare de Larsa et y établit roi son fils Warad-Sin, puis son fils Rîm-Sin.	1re dynastie de Babylone. Warad-Sin, roi de Larsa.
ap. 2000	Kouk-Nashour, contemporain du 10e roi de Babylone.	Ammizadougga, 10e roi de Babylone.
v. 1750	Les Kassites fondent la 3e dynastie de Babylone.	Dynastie kassite (1746-1171).
v. 1350	L'élamite Hourpatila règne à Babylone.	Kourigalzou III, à Babylone (1344-1320).
v. 1250	Houban-mana et son fils Ountash-GAL.	Kashtiliash III (1249-1242).
1174	Shoutrouk-Nahhountè conquiert la Babylonie.	Zababa-shoum-iddin (1174).

DATES AV. J.-C.	PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS	SYNCHRONISMES
1171	Koutir-Nahhountè met fin à la dynastie kassite de Babylone.	Ellil-nâdin-ahhê, 1173-1171.
	Shilhak-Inshoushinak, « agrandisseur de l'empire ».	
ap. 1150	Houteloudoush-Inshoushinak, vaincu par Nabuchodorosor I de Babylone.	Nabuchodorosor I, 1146-1123.
	Campagnes d'Assur-rêsh-ishi contre les Loulloubou et les Gouti.	Assur-rêsh-ishi, d'Assyrie, 1149-1117.
	Campagnes de Téglath-phalasar I dans le Zagros.	Téglath-phalasar I d'Assyrie, 1116-1090.
	Les Iraniens avant les Achéménides	
XIe s.	A la suite du mouvement des Peuples-de-la-Mer, immigration dans le Zagros, notamment à Tepè Sialk, suivie d'une seconde immigration, celle des Iraniens et de populations apparentées.	
	Tombes du Louristan.	
ap. 1050	Deux rois de la Ve dynastie de Babylone portent des noms kassites, et le seul roi de la VIIe (996-991) se dit d'origine élamite.	
v. 900	Adad-nirâri II d'Assyrie fait campagne dans le Zagros.	Adad-nirâri II d'Assyrie, 911-890.
	Assur-natsir-apli II d'Assyrie, fait plusieurs campagnes au Zamoua (Loulloubou).	Assur-natsir-apli II, 884-859.
856	Salmanasar III d'Assyrie fait campagne au Zamoua.	Salmanasar III d'Assyrie, 859-824.
844	Campagne de Salmanasar III au Parsoua ; première mention des Iraniens dans les textes assyriens.	
835	Salmanasar pénètre au pays des Mèdes.	
822	L'Ourartou occupe le Parsoua, d'où campagne de Shamshi-Adad V dans la région du lac d'Ourmia.	Shamshi-Adad V d'Assyrie, 825-812.
737	Téglath-phalasar III d'Assyrie atteint le mont Bikni.	Téglath-phalasar III d'Assyrie, 746-728.
	Défaite de Sargon près de Dêr, par Houmban-nigash I, roi d'Élam.	
721	Déportation d'Israélites en Médie.	Sargon II d'Assyrie, 722-705.
715	Sargon fait prisonnier Dayakkou, le Mannéen.	
710	Démonstration de Sargon contre l'Élam, dont le roi, Shoutrouk-Nahhountè II, soutient la Babylonie.	
v. 708	Déjocès fonde l'empire des Mèdes.	Sennachérib, d'Assyrie, 705-681.
695	Halloushou-Inshoushinak lutte contre Sennachérib.	
	Démonstration de Sennachérib contre Koudour-Nahhountè roi à Madaktou.	

DATES AV. J.-C.	PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS	SYNCHRONISMES
	Houban-immena II (692-688). Bataille de Haloulê.	
	Houban-haltash I (688-681).	
	Ourtaki, roi d'Élam (675-664).	Assarhaddon d'Assyrie, 681-669.
	Ourtaki soutient la Babylonie contre l'Assyrie.	Assurbanipal d'Assyrie, 668-626.
653	Tepti-Houban (663-653) est tué à la bataille de Toulliz. Houban-nougash imposé comme roi aux Élamites (653-651). Lutte contre l'Assyrie jusque vers 640. Ruine de l'Élam. Sac de Suse.	
v. 640	Cyrus I, roi d'Anzan (640-600).	
v. 633	En Médie, Cyaxare succède à Phraorte.	626. Nabopolassar fonde la dynastie néo-babylonienne.
615	Cyaxare pénètre dans la région d'Arrapha.	
614	Il investit Ninive. Il donne sa fille à Nabuchodorosor, fils du roi de Babylone.	
612	Au mois d'août, avec le concours des Babyloniens, il prend Ninive.	
610	Prise de Harran et ruine de l'Assyrie.	
585	Paix entre les Mèdes et les Lydiens.	HISTOIRE GRECQUE.
584	Mort de Cyaxare. Astyagos lui succède.	561. Pisistrate s'empare de l'Acropole d'Athènes.
	LES ACHÉMÉNIDES.	
558	Cyrus II, roi d'Anzan, succède à son père. Cambyse.	
553	Cyrus se révolte contre Astyage.	
550	Défaite d'Astyage ; prise d'Ecbatane. Fin de l'empire mède.	
546	Cyrus prend le titre de roi de Perse. Il attaque Crésus.	
545-539	Guerres dans l'Est.	
539	Prise de Babylone.	
538	Intronisation de Cyrus comme roi de Babylone.	538. Retour de Pisistrate.
536	Reconstruction du temple de Jérusalem.	
528	Mort de Cyrus. Cambyse.	528. Sa mort.
525	Conquête de l'Égypte.	
522	Révolte du mage Gaumâta. Mort de Cambyse.	
521	Assassinat de Gaumâta. Darius Ier. Prise de Babylone.	
519	Oroïtès, satrape de Lydie, disparaît.	
517	Darius visite l'Égypte.	
514	Campagne de Scythie.	
510	Hippias, tyran d'Athènes, est chassé.	

DATES AV. J.-C.	PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS	SYNCHRONISMES
508	Première ambassade athénienne.	
506	Deuxième ambassade athénienne.	
499-494	Révolte de l'Ionie.	
498	Prise de Sardes par les révoltés.	
496	Bataille navale de Ladé.	
493	Reprise de la Thrace.	
492	Rappel de Mardonius.	
490	Bataille de Marathon.	
486	Mort de Darius Ier. Xerxès Ier.	
484	Défaite de Khabbicha en Égypte.	
481	Campagne de Grèce. Bataille de Salamine.	
479	Bataille de Platée.	
465	Assassinat de Xerxès. Artaxerxès Ier.	
462	Révolte d'Hystaspe.	
455	Révolte de l'Égypte.	
449	Paix de Cimon.	
424	Mort d'Artaxerxès Ier. Xerxès II. Darius II.	431-404. Guerre du Péloponèse.
405	Révolte de l'Égypte.	
404	Mort de Darius II. Artaxerxès II Mnémon.	
401	Bataille de Cunaxa. Retraite des Dix mille.	403. Expulsion des Trente tyrans.
387	Paix d'Antalcidas.	
380	Campagne de Chypre.	
358	Mort d'Artaxerxès II. Artaxerxès III.	
356	Fuite du satrape Artabaze.	
353	Première campagne d'Égypte.	355-338. Guerre sacrée.
348	Seconde campagne d'Égypte.	
345	Conquête de l'Égypte.	
340	Siège de Périnthe par Philippe de Macédoine.	338. Bataille de Chéronée.
336	Mort d'Artaxerxès III.	
335	Darius III Codoman.	335. Alexandre.
334	Bataille du Granique.	
331	Bataille de Gaugamèles.	
330	Assassinat de Darius III.	
327	Alexandre entre dans l'Inde.	
325	Néarque ramène de l'Inde la flotte grecque.	
323	Mort d'Alexandre.	
	LES PARTHES ARSACIDES.	
319	Mort d'Antipater.	322. Guerre Lamiaque.
312	Ère des Séleucides.	279. Les Gaulois pillent le temple de Delphes.
261	La Bactriane se rend indépendante.	
250	Arsakès fonde la dynastie parthe.	
247	Ère des Parthes.	223. Victoire d'Antigone Doson, roi de Macédoine, à Sellasie.

DATES AV. J.-C.	PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS	SYNCHRONISMES
214-196	Artaban.	220. Bagakert Ier, prêtre-roi de Persépolis.
174-136	Mithradates.	146. Prise de Corinthe par Mummius.
76	Sanatroïkès.	123-63. Mithridate VII, roi du Pont.
69	Phraatès III.	HISTOIRE ROMAINE.
60	Mithradates III.	52-48. Rivalité de César et de Pompée. Bataille de Pharsale.
56	Orodès.	
53	Bataille de Carrhæ. Mort de Crassus.	
51	Attaque d'Antioche.	
42	Bataille de Philippes.	39-33. Guerres de Parthiène et d'Arménie.
38	Bataille de Gindarus.	31. Bataille d'Actium.
37	Phraatès IV.	29. Auguste.
DATES AP. J.-C.		
37	Artaban.	37. Tibère.
51	Mort de Gotarzès.	41. Caligula.
51-75	Vologèse Ier.	54. Claude.
117	Mort de Trajan.	68-117. Néron, Galba, Vespasien, Titus, Domitien, Nerva, Trajan.
128	Paix avec Adrien.	
148-191	Vologèse III.	138-192. Adrien, Antonin, Marc-Aurèle, Commode.
199	Pillage de Ctésiphon sous Septime-Sévère.	211. Mort de Septime-Sévère.
	LES SASSANIDES.	
224	Révolte d'Ardashîr Ier.	217. Mort de Caracalla.
226	Ardashîr Ier entre à Ctésiphon.	225. Tiridate, prêtre-roi de Persépolis.
237	Prise de Nisibîn et de Harrân.	238-244. Gordien III.
241	Sapor Ier.	244-270. Philippe l'Arabe, Décius, Valérien, Gallien, Claude II.
271	Prise de Palmyre par Aurélien.	
272	Mort de Sapor Ier. Ormazd Ier.	270-275. Aurélien.
273	Behrâm Ier.	276-282. Probus.
276	Behrâm II.	283. Mort de Carus.
293	Behrâm III. Narsès.	284-305. Dioclétien.
297	Perte de l'Arménie.	
303	Ormazd II. Adernarsé.	
310	Sapor II.	306-337. Constantin.

DATES AP. J.-C.	PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS	SYNCHRONISMES
340	Siège de Nisibîn.	337-340. Constantin II.
345	Victoire des Romains à Singara.	337-353. Constant Ier, Constance.
359	Prise d'Amida (Diyarbekir).	361-363. Julien l'Apostat.
379	Mort de Sapor II. Ardéshîr II.	363-383. Jovien, Valentinien Ier, Gratien.
383	Sapor III. Behrâm IV.	378-395. Théodose.
399	Yezdeguerd Ier.	395-408. Arcadius, Théodose II.
420	Behrâm V Gôr.	
421	Paix avec les Romains.	
438	Yezdeguerd II.	
451	Bataille d'Avaraïr.	453. Marcien.
457	Mort de Yezdeguerd II. Ormazd III.	457. Léon Ier.
459	Mort d'Ormazd III.	
479	Pérôz.	474. Léon II.
»	Vologèse.	
488	Kavâdh.	474-491. Zénon l'Isaurien.
497	Djâmasp Kavâdh, de nouveau.	491. Anastase Ier.
503	Prise d'Erzeroum et d'Amida.	518. Justin Ier.
527	Guerre avec les Romains.	527-565. Justinien.
531	Bataille de Callinicum. Mort de Kavâdh. Chosroès Ier.	
540	Prise d'Antioche.	
553	Bataille du Phase.	
570	Conquête du Yémen.	
579	Mort de Chosroès Ier. Ormazd IV.	582. Maurice.
590	Chosroès II.	602. Phocas.
614	Prise de Jérusalem.	610-641. Héraclius.
624	Les Romains reprennent l'Asie mineure et l'Arménie.	
628	Siroès. Ardéshîr III. Borân. Azarmî-Dokht. Ormazd V.	
632	Yezdeguerd III.	
638	Ambassade envoyée en Chine.	
642	Bataille de Néhavend.	
651	Assassinat de Yezdeguerd III.	
661	Pérôz chargé par les Chinois du gouvernement de la Perse.	668. Constantin III Pogonat.
674	Pérôz se rend auprès de l'Empereur de Chine.	
677	Temple mazdéen élevé en Chine.	685. Justinien II.
707	Narsès, fils de Pérôz, retourne en Chine.	711. Philippique.
722	Pou-Chang-hong, roi de Perse.	717-741. Léon III l'Isaurien.
728-729	Khosrau, roi de Perse.	
732	Moine nestorien envoyé comme ambassadeur du roi de Perse en Chine	

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

AMI E. Herzfeld, *Archaeologische Mitteilungen aus Iran*, Berlin, 1929 —.
Clio *Clio, Introduction aux Études historiques*, Paris.
CRAI *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
Harper R. F. Harper, *Assyrian and Babylonian Letters*, Londres, 1892.
ISA Fr. Thureau-Dangin, *Les Inscriptions de Sumer et d'Akkad*, Paris, 1905.
JRAS *Journal of the Royal Asiatic Society*, Londres.
MDP *Mémoires de la Délégation en Perse.*
RA *Revue d'Assyriologie*, Paris.
ZA *Zeitschrift für Assyriologie*, Berlin.

Auteurs classiques

Hérodote I
Ctésias, *Persica* (éd. Gillmore, 1888) II
Xénophon, *Anabase* III
— *Cyropédie* IV
Strabon, *Géographie* V
Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique* VI

Ouvrages généraux

C. G. Cameron, *History of Early Iran*, Chicago, 1936. — *Histoire de l'Iran antique* (trad. de E. J. Lévy, Paris, 1937). ..... **VI** *bis*
Champollion-Figeac, *Histoire de la Perse*, 1859.............. **VII**
G. Childe, *New Light on the most Ancient East*, Londres, 1934..
A. Christensen, *Die Iranier* (Kulturgeschichte des Alten Orients, t. III), Munich, 1933.......................... **VII** *bis*
G. Contenau, *L'archéologie de la Perse, des origines à l'époque d'Alexandre*, Paris, 1931 .... **VII** *ter*
— *Les fouilles en Asie Occidentale* (revue annuelle, dans la Revue archéologique, depuis 1934) .... **VII** *quat.*
— *Manuel d'archéologie orientale, des origines jusqu'à l'époque d'Alexandre*, Paris, 1927-1931........................ **VII** *quint.*

L. DELAPORTE, *Le Proche Orient Asiatique* (Clio, I, 1), Paris, 1938.. **VII** *sext.*
ENCYCLOPEDIA BRITANNICA, art. *Persia* .... **VIII**
WILH. GEIGER et ERNST KUHN, *Grundriss der iranischen Philologie*, t. II, Strasbourg, 1896-1904 .... **IX**
(Géographie, p. 373 et suiv. ; Achéménides, par FERD. JUSTI, p. 395 et suiv. ; Parthes, par le même, p. 477 et suiv. ; Sâssânides, par le même, p. 512 et suiv.).
GRANDE ENCYCLOPÉDIE, art. *Perse*, par CL. HUART. .... **X**
RENÉ GROUSSET, *Histoire de l'Asie*, t. I, p. 305 et suiv......... **XI**
ALFRED VON GUTSCHMID, *Geschichte Irans und seine Nachbarländer*, Tubingen, 1888.............................. **XII**
J. HACKIN, *Recherches archéologiques à Begram*, Paris, 1939 .... **XII** *bis*
R. HALL, *Ancient history of the near East*, 1913................ **XIII**
E. HERZFELD, *Archaeological History of Iran* (Schweich Lectures 1934), Londres, 1935.............................. **XIII** *bis*
— *Archaeologische Mitteilungen aus Iran*, Berlin, 1929 —..... **XIII** *ter*
HOMMEL, *Grundriss der Geographie und Geschichte des alten Orients*, 1889, 2e édit., 1904 .... **XIV**
GH. R. KIAN, *Introduction à l'Histoire de la monnaie et Histoire Monétaire de la Perse, des origines à la fin de la période parthe*, Paris, 1934.. **XIV** *bis*
F. LENORMANT, *Histoire ancienne de l'Orient*, 9e édit., revue par E. Babelon, vol. V et VI, 1881-1888 .... **XV**
J. MARQUART, *Researches into the history of Iran*, 1905 (traduction anglaise de *Untersuchungen über der Geschichte von Eran*, 2 fasc., 1896-1905) .... **XVI**
G. MASPERO, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, 8e édit., in-16, 1909..................................... **XVII**
— *Les Empires*, gr. in-8°, 1899............................ **XVIII**
E. MEYER, *Geschichte des Altertums*, 2e édit., t. Ier. Heft 2, 1909. **XIX**
V. MINORSKI, *Les études historiques et géographiques sur la Perse depuis 1900* (Acta Orientalia, t. X, 1932, p. 278 et suiv.).... **XIX** *bis*
N. P. MIRONOV, *Aryan Vestiges in the Near East of the second Millenary B. C.* (Acta Orientalia, t. XI, 1932, p. 140 et suiv.). **XIX** *ter*
A. MORET, *Histoire de l'Orient* (Histoire générale publiée sous la direction de G. Glotz), Paris, 1929-1936.................. **XIX** *quat.*
J. DE MORGAN, *Mission scientifique en Perse*, Paris, 1896, t. IV.. **XX**
TH. NŒLDEKE, *Aufsätze zur persischen Geschichte*, in-8°, 1887 ; traduit par O. Wirth, *Études historiques*, in-12, 1896........ **XXI**
G. PERROT et C. CHIPIEZ, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, 1882-1911, t. V .... **XXII**
A. U. POPE et PH. ACKERMAN, (éditeurs de) *A Survey of Persian Art*, Londres, 1938, t. I et IV .... **XXII** *bis*
J. V. PRASEK, *Geschichte der Meder und Perser bis zur makedon. Eroberung*. Gotha (dans les *Handbücher der alten Geschichte*, 1re série, 5, Abt. I), grand in-8° .... **XXIII**
— *Forschungen in der Geschichte des Altertums*, in-8°, 1897-1900 .... **XXIV**
G. RAWLINSON, *Five great monarchies*, 1871-1876, vol. III .... **XXV**
— *Reallexikon der Assyriologie*, Berlin, 1928 .... **XXV** *bis*

R. W. Rogers, *A History of Ancient Persia*, New-York, 1929... **XXV** *ter*
Lieutenant-colonel P. M. Sykes, *A history of Persia*, 2 vol., Londres, 1915 .... **XXVI**
A. T. Wilson, *A bibliography of Persia*, Oxford, 1930 .... **XXVI** *bis*

Fouilles et recherches en surface pour les temps antérieurs aux Achéménides

T. Arne, *La steppe turcomane et ses antiquités* (Geografiska Annaler, 1935).. .... ***I**
— *The Swedish Archeological Expedition to Iran 1932-1933* (Acta archaeologica VI). Copenhague, 1935 .... ***II**
G. Contenau et R. Ghirshman, *Fouilles du Tépè-Giyan près de Néhavend 1931 et 1932. — Sondage du Tépè-Djamshidi. — Sondage du Tépè-Bad-Hora 1933*, Paris, 1935........... ***III**
Délégation en Perse (*Mémoires de la*), publiés sous la direction de J. de Morgan, t. I à XIII, Paris, 1900-1912. (Suivis de) *Mémoires de la Mission de Susiane*, sous la direction de R. de Mecquenem et V. Scheil, t. XIV à XXVIII, Paris, 1913-1938. ***IV**
R. Ghirshman, *Fouilles de Sialk près de Kashan 1933, 1934, 1937*, Paris, 1938-1939 .... ***V**
D. R. Harden, *Pottery and Beads from near Nehavend, N. W. Persia*, in the Ashmolean Museum, Oxford, 1935 .... ***VI**
A. U. Pope, *Excavations at Rayy* (Illustrated London News, 22 juin 1934, p. 1122 et suiv. .... ***VII**
— *New Light on the Art of Prehistoric Persia. Further Discoveries at Damghan* (Illustrate London News, 28 janv. 1933, p. 116 et suiv.).. ***VIII**
R. Pumpelly, *Exploration in Turkestan. Prehistoric Civilization of Anau*, Washington, 1908 .... ***IX**
E. F. Schmidt, *The Persian Expedition to Rayy* (University Museum Bulletin, t. V, 1935, p. 41 et suiv.)................ ***X**
— *Rayy Research 1935* (*ibid.*, t. VI, 1936, p. 768 et suiv., 133 et suiv.) .... ***XI**
— *Excavations at Tepe Hissar Damghan*, Philadelphie, 1937 .. ***XII**
— *The Joint Expedition to Persia* (American Journal of Archaeology, t. XXXVII, 1940, p. 302 et suiv.) .... ***XIII**
A. Stein, *An archaeological Tour in Waziristan and Northern Baluchistan* (Memoirs of the Archaeological Survey of India, nº 37, 1929) .... ***XIV**
— *Archaeological Reconnaissances in Southern Persia* (Geographical Journal, t. LXXXIII, 1934, p. 126 et suiv.).......... ***XV**
— *The Indo-Iranian Borderlands : their Prehistory in the Light of Geography and of Recent Explorations* (Journal of the Royal Anthrop. Institut, t. LXIV, 1934) .... ***XVI**
— *An archaeological Tour in Gedrosia* (Memoirs of the Archaeol. Survey of India, nº 43, 1934)........................... ***XVII**
— *An Archaeological Tour in the Ancient Persia* (Iraq, t. III, 1936, p. 111 et suiv.). .... ***XVIII**

A. STEIN, *Archaeological Reconnaissances in North-Western India and South-Eastern Iran*, Londres, 1937 .... *XIX
F. R. WULSIN, *Excavations at Tureng Tepe, near Asterabad* (Bulletin of the American Institut for Persian Art and Archaeology. Supplement, 1932) .... *XX

PRÉHISTOIRE ET PROTOHISTOIRE.

R. DUSSAUD, *Motifs et symboles du IVe millénaire dans la céramique orientale* (Syria, t. XVI, 1935, p. 375 et suiv.)......... *XXI
G. CONTENAU, *La Civilisation de l'Iran au IVe millénaire avant notre ère*, Paris, 1936.................................. *XXII
— *Le « trésor » d'Astrabad et les fouilles de Tépè Hissar* (Revue d'Assyriologie, t. XXXI, 1934, p. 77 et suiv.) .... *XXIII
R. GHIRSHMAN, *Notes sur les peuples et l'art de l'Iran préhistorique* (Revue des Arts asiatiques, t. X, 1936, p. 23 et suiv.) ... *XXIV
E. HERZFELD, *Iranische Denkmäler. I. Vorgeschichtliche Denkmäler*, Berlin, 1932..................................... *XXV
G. HÜSING, *Vorgeschichte und Wanderungen der Parsawa* (Mitteilungen d. Anthropol. Ges. Wien, t. LX, 1930, p. 246 et suiv.)... *XXVI
A. U. POPE, *Prehistoric Pottery found in Persia : Types from Syalck* (Illustrated London News, 15 décembre 1934, p. 1005) *XXVII
M. RUTTEN, *Les origines de la glyptique en Mésopotamie et en Iran* (Babyloniaca, t. XVI, p. 168 et suiv.) .... *XXVIII

ÉLAM et ZAGROS.

F. BORK, *Elamische Studien* (Mitteilungen der Aeg.-Orient. Gesellschaff, t. VII, 1933). .... *XXVII *bis*
— *Die Zeughausurkunden von Susa. I.* (Altkaukasische Studien 3, 1941) .... *XXVIII *bis*
— *Die Strichinschriften von Susa.* Königsberg, 1924.......... *XXIX
— *Zur protoelamischen Schrift* (Orientalische Literatur-Zeitung, t. VIII, 19, col. 323 et suiv.) .... *XXX
— *Zur Religion der alten Elamier* (Ztschr. f. Missionskunde und Religionswissenschaft, t. XLVIII, p. 161 et suiv.)....... *XXXI
C. FRANK, *Elamische Götter* (Zeitschr. f. Assyr., t. XXVIII, 1913, p. 323 et suiv.)................................ *XXXIII
— *Die altelamischen Steininschriften. Ein neuer Beitrag zur Entzifferung*, Berlin, 1923. .... *XXXIV
C. J. GADD et L. LEGRAIN, *Royal Inscriptions.* (Ur Excavations. Texts. I), Londres, 1928............................ *XXXV
H. de GENOUILLAC, *Les dieux de l'Élam* (Recueil de Travaux, t. XXVII, 1905, p. 94 et suiv.)........................... *XXXVI
R. F. HARPER, *Assyrian and Babylonian Letters...*, 14 vol. Londres, 1892-1914. Transc. et trad. : Leroy WATERMAN,

Royal Correspondance of the Assyrian. Empire, Chicago, 1931-1936 .... *XXXVII
G. Hüsing, *Die einheimischen Quellen zur Geschichte Elams*, Leipzig, 1916........ *XXXVIII
— *Die Flucheformel von Mal-Amir* (Orient. Literatur-Zeitung, t. II, col. 337 et suiv.
— *Die Sprache Elams*, Breslau, 1908 .... *XXXIX
— *Elamische Studien* (Mitteilungen d. Vorderas. Aegypt. Gesellschaft, t. III, 1898........ *XL
P. Jensen, *Elamitische Eigennamen* (Wiener Ztschr. f. die Kunde d. Morgenland, t. VI........ *XLI
— *Alt- und Neuelamitisches* (Zeitsch. d. Deutsch. Morgenl. Gesells., t. LV, p. 223 et suiv.)........ *XLII
E. G. Klauber, *Politisch-religiöse Texte aus der Sargonidenzeit.* Leipzig, 1913 .... *XLIII
Th. Kluge, *Das Elamische* (Museon, t. XLVI, p. 111 et suiv.)........ *XLIV
J. A. Knudtzon, *Assyrische Gebete an den Sonnengott für Staat und Königliches Haus, aus der Zeit Asarhaddons und Assurbanipal*, Leipzig, 1893........ *XLV
F. W. König, *Geschichte Elams* (Der alte Orient, 1914), Leipzig, 1931 .... *XXXII
— *Mutterrecht und Tronfolge im alten Elam*, (Festschrift der Nationalbibliothek Wien, 1926, p. 529 et suiv. .... *XLVI
P. Koschaker, *Fratriarcat, Hausgemeinschaft und Mutterrecht in Keilschriftrechten. III. Elam* (Zeitschrift f. Assyriologie, t. XLI, 1933, p. 46 et suiv.) .... *XLVII
D. D. Luckenbill, *Ancient Records of Assyria and Babylonia*, Chicago, 1926-1927........ *XLVIII
L. Oppenheim, *Der Eid in den Rechtsurkunden aus Suse* (Wiener Zeitschr. f. d. Kunde d. Morgenlandes, t. XLIII, p. 242 et suiv.)........ *XLIX
A. C. Piepkorn, *Historical Prism Inscriptions of Ashurbanipal.* (Assuriological Studies, n° 5), Chicago, 1933........ *L
A. Poebel, *Historical Texts* (University of Pennsylvania. Babylonian Section IV), 1914 .... *LI

Bronzes du Louristan

R. Dussaud, *Ceinture en bronze du Louristan avec scène de chasse* (Syria, t. XV, 1934, p. 187 et suiv.) .... *LII
— *Passe-guides du Louristan* (Syria, t. XIII, 1932, p. 227 et suiv.) .... *LIII
C. J. Edmonds, *A Tomb in Kurdistan* (Iraq, t. I, 1934, p. 183 et suiv.)........ *LIV
R. Forrer, *Six bronzes préhistoriques du Louristan* (Bulletin de la Société préhistorique de France, t. XXIX, 1932, p. 191 et suiv.) .... *LV

C. J. GADD, *Luristan Bronzes* (British Museum Quarterly, t. V, 1930, p. 109 et suiv.) .... *LVI
— *More Luristan Bronzes* (*ibid.*, t. VI, p. 79 et suiv.).......... *LVII
— *Bronzes from North-West Persia* (*ibid.*, t. VII, 1923, p. 44 et suiv.),.. *LVIII
— *Three Luristan Bronzes* (*ibid.*, t. IX, 1934, p. 95 et suiv.) ... *LIX
A. GODARD, *Les Bronzes du Luristan* (Ars Asiatica, t. XVII). Paris, 1931. .... *LX
F. HANCAR, *Kaukasus-Luristan* (Eurasia septentrionalis antiqua, t. IX, 1935, p. 47 et suiv.) .... *LXI
E. HERZFELD, *Iran. Archaeological Observations in Southern Kurdistan and Luristan* (Annual Bibliography of Indian Archaeology for the Year 1929 [paru en 1931], p. 18 et suiv.). *LXII
L. LEGRAIN, *A Collection of Bronzes from Luristan* (The University Museum Bulletin, t. II, 1931, p. 194 et suiv.) .... *LXIII
— *Luristan Bronzes in the University Museum*, Philadelphie, 1934.. *LXIV
Th. J. MEEK, *Bronze Swords from Luristan* (Bull. of the American Schools of Oriental Research, nº 74, p. 7 et suiv.)....... *LXV
V. MINORSKI, *The Luristan Bronzes* (Apollo, t. XIII, 1931, p. 141 et suiv.).. *LXVI
A. U. POPE, *More Light on Luristan Bronzes* (Illustrated London News, 22 et 29 oct. 1932) .... *LXVII
H. A. POTRATZ, *Die Luristan Bronzen des Staatlichen Museums für Vor- und Frühgeschichte zu Berlin* (Praehist. Zeitschr., t. XXX-XXXI, 1940, p. 169 et suiv.)..................... *LXVIII
L. SPEELERS, *Nos bronzes perses* (Bulletin des Musées royaux d'art et d'archéologie, 1931, p. 56 et suiv., 77 et suiv.). ...... *LXIX
— *Nos nouveaux bronzes perses* (*ibid.*, 1932, p. 62 et suiv., 86 et suiv., 1933, p. 56 et suiv., 93 et suiv., 115 et suiv.) ...... *LXX
Fr. STARK, *Luristan* (Journal of the Royal Asiatic Society, 1935, p. 241 et suiv.)................................ *LXXI
— *The Bronzes of Luristan* (Geographical Journal, t. LXXX, 1932, p. 498 et suiv.)................................ *LXXII

PÉRIODE ACHÉMÉNIDE

ABBOT (JACOB), *Life of Cyrus*, 1900 XXVII
ACADEMY, nº 17, 1880, *Conquest of Media and Babylonie by Cyrus*, par A. H. SAYCE XXVIII
— nº 18, 1880. *The medic origin of Zorostrianism* XXIX
— nº 18, *Rise of the Persian Empire*, par A.-H. SAYCE XXX
A. W. AHL, *Outlines of Persian history based on the cuneiform inscriptions*, avec illustrations, in-8º, Londres, 1923 .... XXX *bis*
E. BABELON, *Les Perses achéménides, les satrapes et les dynasties tributaires de leur empire : Chypre et Phénicie* (Catalogue des monnaies grecques de la Bibliothèque nationale), Paris, 1893. XXXI
W. BANG, *Zur Erklärung der Achaemeniden-Inschriften*, in-8º, 1899. XXXII

C. BARTHOLOMAE, *Altiranisches Wörterbuch*, in-8°, 1904 XXXIII
— *Zum altiranisches Wörterbuch. Nachrichten und Vorarbeiten*, in-8°, 1906 XXXIV
E. BENVENISTE, *Les Mages dans l'Ancien Iran* .... XXXIV *bis*
BERTIN, *Herodotus on the Magians* (Journal of the Royal Asiatic Society, vol. XXII) XXXV
C. BEZOLD, *Die grosse Darius-Inschrift auf Felsen von Behistun. Transcription des babylonischen Textes mit Uebersetzung und Commentar*, in-8°, 1884 XXXVI
— *Die Achaemeniden-Inschriften. Transcription des babylonischen Textes, nebst Uebersetzung, Anmerkungen und einem Wörter- und Eigennamenverzeichniss mit den Keilschrifttexte der kleinen Achaemeniden-Inschriften.* Autographiert von P. Haupt., gr. in-8°, 1882 XXXVII
A. J. BOOTH, *The discovery and decipherment of the trilingual cuneiform inscriptions*, in-8°, 1902 XXXVIII
M. BUEDINGER, *Die neuentdeckten Inschriften über Cyrus*, in-8°, 1881 XXXIX
R. BYRON, *An Early Rock Carving at Naksh-i-Rustam* (Bull. Amer. Inst. for Persian Art and Archaeology, t. IV, 1936, p. 39 .... XXXIX *bis*
L.-C. CASARTELLI, *La religion des rois achéménides d'après leurs inscriptions* (Comptes rendus du III[e] Congrès scientifique international des Catholiques, 1894), Bruxelles, 1895 XL
CARL CLEMEN, *Fontes historiae religionis persicae.* Textes grecs et latins, Bonn, 1920 ; 1 vol. in-12, 116 p. XLI
— *Die griechischen und lateinischen Nachrichten über die persische Religion* (*Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten*, t. XVII, 1[er] fasc.), Giessen, 1920, 1 vol. petit in-4°, IV-232 p. XLII
A. T. CLAY. *Gobryas, governor of Babylonia*, brief notes. *Journal of the American Oriental Society*, vol. XLI, fasc. 5, 1922 .... XLII *bis*
CLERMONT-GANNEAU, *Origine perse des monuments araméens d'Egypte*, 1[re] partie (seule parue), 1 plaquette in-8°, s. d. XLIII
A. COWLEY, *Jewish documents of the time of Ezra* (version araméenne de l'inscription de Bîsoutoûn), Londres, 1919 XLIV
— *Aramic papyri of the fifth century B. C* XLV
SIR G. W. COX, *The Greecs and the Persians* (500-473), 1877 ... XLVI
DADACHANJI (ERVAD JAMASPJI), *On the Cyropedia* (Journal of the Bombay branch of the Royal Asiatic Society) XLVII
O. DALTON, *The treasure of the Oxus, with other objects from ancient Persia and India* (Franks bequest, British Museum), 29 planches in-4°, 1905 (Treasure of the Oxus : vessels, gold plaques, rings, armlets and torques, etc. — Objects from ancient Persia : silver vessels from Armenia, silver vessels of the Sassanian period) XLVIII
P. DHORME, *La fin de l'empire assyrien d'après un nouveau document* (Revue biblique, t. XXXIII, 1924, p. 218 et suiv.) XLIX
— *Les Aryens avant Cyrus* (Conférences de Saint-Étienne, 1910-1911, p. 98 et suiv.) L
MARCEL DIEULAFOY, *L'acropole de Suse*, in-folio, Paris, 1890 LI

Marcel Dieulafoy, *L'art antique de la Perse* .... LI *bis*

W. H. Dubberstein, *The Chronology of Cyrus and Cambyses* (Amer. Journ. of Semitic Lang. and Lit., t. LV, 1938, p. 417 et suiv.).. LI *ter*

K. Erdman, *Das iranische Feuerheiligtum* (Forschungen und Forschritte, t. XVII, 1941, p. 277 et suiv. .... LI *quat.*

E. Flandin et P. Coste, *Voyage en Perse pendant les années 1840 et 1841* In-folio, Paris, 1843-1854 LII

Fluegel, *Cyrus und Herodotus*, Leipzig, 1881 LIII

W. Foy, *Zur altpersischen Inschrift* NRd., 1908 LIV

G. Furlani, *Istar, Anahita e Nike Apteros* (Studie Materiali di Storia di Religioni, t. XI, 1935, p. 139 et suiv................ LIV *bis*

C. J. Gadd, *The fall of Nineveh The newly discovered babylonian chronicle*, n° 21 901 in the British Museum, edited with transliteration, etc., 1923 LV

P. Gardner, *The gold coinage of Asia before Alexander the Great* (British Museum), in-8°, 1908 LVI

W. Geiger, *Ostiranische Kultur im Altertum*, in-8°, Erlangen, 1882. LVII

— *Civilisation of the Eastern Iranians*. Traduction anglaise, 2 vol., Londres, 1885-1886.............................. LVIII

Geiger et Spiegel, *The age of the Avesta and Zoroaster*. Traduction anglaise, 1886................................ LIX

A. Godard, *L'art de la Perse ancienne* (Nouvelle histoire universelle de l'art, dirigée par M. Aubert, t. I, 1930, p. 167 et suiv.) .... LIX *bis*

G. S. Godsperd, *The Persian empire from Darius to Artaxerxes* (Biblical World, oct. 1899). LX

Louis H. Gray, *The Religion of Achaemenian according to the non-Iranian Inscriptions* (Journal of the American Oriental Society).. LXI

P. D. Gune, *The Indo-Iranian migrations in the light of the Mitani records* (Journal of the Iranian Association, vol. X, 1921, n° 3, p. 81) LXII

J. Halévy, *Cyrus et le retour de l'exil* (Revue des Études juives, 1880, p. 171) LXIII

C. de Harlez, *La religion persane sous les Achéménides* (Revue de l'instruction publique en Belgique, XXXVII). LXIV

B. Head, *The coinage of Lydia and Persia from the earliest times to the fall of the dynastie of the Achaemenids*, in-4°, 1877 LXV

E. Herzfeld, *Pasargadae : Untersuchungen zur persischen Archaeologie* (Topographie, Archaeologie), gr. in-8°, 1908....... LXVI

— *Am Tor von Asien : Felsdenkmale aus Irans Heldenzeit*. 65 p. in-f°, 1920 (Cf. Sir T. W. Arnold, *Bulletin of the School Orient. Languages*, II, 1921-22, p. 161) .... LXVI *bis*

— *A new Inscription of Xerxes from Persepolis*, Chicago, 1932 .. LXVI *ter*

— *Altpersische Inschriften*. Archaeologische Mitteilungen aus Iran Erster Ergänzungsband), Berlin, 1938........ .... LXVI *quat.*

— *Der Tod des Kambyses* (Bulletin of the School of Oriental Studies, t. VIII, 1935, p. 589 et suiv.) .... LXVI *quint.*

E. Herzfeld, *Die Religion der Achaemeniden* (Revue d'histoire des religions, t. CXIII, 1936, p. 21 et suiv.) .... **LXVI** *sext.*
— *Iranische Kunst und Religion und die Inschriften* (Oostersch Genootschap in Nederland, Leyde, 1936, p. 12 et suiv........ **LXVI** *sept.*
— *The Iranian Religion at the Time of Xerxes* (Religions, 1936). **LXVI** *oct.*
— *The Restored Stairway to the Hall of Darius* (Illustrated London News, 27 janv. 1934) .... **LXVI** *nov.*
N. C. Hirschy, *Artaxerxes III Ochus and his reign, with special considerations of the Old Testament sources bearing upon the Period* (Dissertation de Berne), Chicago, 1909) .... **LXVII**
Hirth, *Die Indo-Germanen*, p.108 (noms indiens dans les lettres de Tell-el-Amarna) .... **LXVIII**
A. Hoffmann-Kutschke, *Die altpersischen Keilinschriften des Grosskönigs Darajawaush des Ersten bei Behistun*, gr. in 8°, 1909 .... **LXIX**
— *Die Wahrheit über Kyros, Darius und Zarathuschtra*, 1910 .. **LXX**
H. H. Howart, *The beginning of Persian History* (Academy, 1892) .... **LXXI**
G. Hüsing, *Porusatis und die achämänische Lehenwesen*, 2e éd., Vienne, 1933 .... **LXXI** *bis*
A. V. Williams Jackson, *The religion of the Achaemenian kings*. First series. *The religion according to the inscriptions, with an Appendice* by L. H. Gray *on the non-iranian inscriptions* (Journal of the American Oriental Society, t. XXI, p. 160-184, et t. XXIV, p. 91-92). Résumé dans Geiger et Kuhn, *Grundriss der iran. Philologie*, t. II, p. 687 et suiv.... **LXXII**
— *Textual notes on the old persian inscriptions* (Journal of the Amer. Orient. Soc., t. XXVII, 1906)...................... **LXXIII**
— *Persia past and present. A book of travel and research.*, New-York, 1906 .... **LXXIV**
F. Justi, *Geschichte des alten Persiens*, gr. in-8°, Berlin, 1879 .. **LXXV**
— *Iranisches Namenbuch*, in-8°, 1895 .... **LXXVI**
— *Ein Tag aus dem Leben des Königs Darius*............... **LXXVII**
R. G. Kent, *The Restauration of Order by Darius* (Journal of the American Oriental Society, t. LVIII, 1938, p. 112 et suiv.)... **LXXVII** *bis*
— *A New Inscription of Xerxes* (Language, t. IX, 1933, p. 35 et suiv.)... **LXXVII** *ter*
— *The Daïva-Inscription of Xerxes* (Language, t. XIII, 1937, p. 292 et suiv.)... **LXXVII** *quat.*
— *Another Inscription of Xerxes* (*ibid.*, p. 229 et suiv.)......... **LXXVII** *quint.*
— *The Present Status of Old Persian Studies* (Journal of the American Oriental Society, t. LVI, 1936, p. 208 et suiv.) .... **LXXVII** *sext.*
— *The recently published old Persian Inscriptions* (*ibid.*, t. LI, 1931. p. 189 et suiv.)................................. **LXXVII** *sept.*
P. Kershasp, *Studies in ancient persian history*, Londres, 1905 . **LXXVIII**
L.-W. King and R. C. Thompson, *The sculptures and inscriptions of Darius the great on the rock of Behistun in Persia. A new collation of the persian, susian and babylonian texts with english translations*, gr. in-8°, 1907 (British Museum)........ **LXXIX**
F. W. König, *Aelteste Geschichte der Meder und Perser* (Alte Orient, t. XXXIII, 3/4, 1934)......................... ***LXXIX** *bis*

F. W. König, *Relief und Inschrift der Koenigs Dareios I. am Felsen von Bagistan*, Leyde, 1938 .... *LXXIX *ter*
— *Der falsche Bardija, Dareios der Grosse und die Lügenkönige*, Vienne, 1938.. *LXXIX *quat.*
E. G. H. Kraeling, *Some Babylonian and Iranian Mythology in the Seventh Chapter of Daniel* (Oriental Studies in Honour of Dasturji Saheb Cursetji Erachji Pavry, Londres, 1934, p. 223 et suiv.) .... *LXXIX *quint.*
J. H. Kramers, *De naam van den god Ahuramazda* (Oostersch Genootschap, 1936, p. 37 et suiv.) .... *LXXIX *sext.*
Lagrange, *Religion des Perses* (Revue biblique, 1904, p. 40 et 188).. LXXIX *bis*
C. F. Lehmann-Haupt, *Wann lebte Zarathustra ?* (Oriental Studies... Saheb Cursetji Erachji Pavry, 1934, p. 251 et suiv). **LXXIX *bis*
V. Lesny, *On the Date of Xerxes Accession* (Archiv Orientalgi, t. X, p. 433 et suiv.).. **LXXIX *ter*
— *Some old Persian Inscriptions* (*ibid.*, t. X, p. 444 et suiv.) .. **LXXIX *quat.*
E. Lindl, *Cyrus, Entstehung und Blüte d. alt-orientalischen Kulturwelt*, 98 fig. et 1 carte, Munich, 1903................ LXXIX *ter*
A. Mahazeri. *La famille iranienne*, 1938.
P. E. Van der Meer, *Archaeologie van Iran* (Jaarbericht van het Vooraziatisch-Egyptisch Geselschap « Ex Oriente Lux », t. III, 1935, p. 128 et suiv.).. **LXXIX *quint.*
A. Meillet, *Grammaire du vieux perse* .... LXXIX *quater*
J. Menant, *Les Achéménides et les inscriptions de la Perse*, in-8°, 1872 LXXX
B. Meissner, *Die Achämenidenkönige und das Judentum* (Sitzungsber. d. Preuss. Akad. d. Wiss. 38, p. 6 et suiv.) .... LXXX *bis*
G. Messina, *Miti, leggenda e storia nella tradizione iranica* (Orientalia, t. IV, p. 257 et suiv.)........................ LXXX *ter*
— *Der Ursprung der Magier und die Zarathustr. Religion*, Rome, 1930 .... LXXX *quat.*
Ed. Meyer, *Das erste Auftreten der Arier in der Geschichte* (Sitzungs-berichte der preussischen Akademie). Cf. Oldenberg, dans le Journal of the Royal Asiatic Society, 1909, p. 1096, et 1910, p. 849.. LXXXI
J. de Morgan, *Mission scientifique au Caucase* : t. I. *Études archéologiques et historiques. Les premiers âges des métaux dans l'Arménie russe* ; t. II, *Recherches sur les origines des peuples du Caucase*, in-8°, 1889 LXXXII
— *Histoire de l'Élam* (fouilles de Suse, 1897-1902). Revue archéologique, t. XL, 1902.. LXXXIII
— *Le plateau iranien pendant l'époque pléistocène* (Revue de l'École d'Anthropologie, XIX° année, t. VI, p. 189 203), 1907 LXXXIV
— *Les premières civilisations. Étude sur la préhistoire et l'histoire usqu'à la fin de l'empire macédonien*, 1 vol. gr. in-8°, 513 p., 1909 LXXXV
— *Manuel de numismatique orientale*, Paris, 1923 LXXXVI
— *Mémoires de la Délégation en Perse*, t. VIII, *Recherches*

archéologiques, 3e série ; article sur la céramique, gr. in-8°, Paris, 1905 LXXXVII
H. S. NYBERG, *Die Religionen des alten Iran* (trad. H. H. Schaeder. Leipzig, 1938) .... LXXXVII *ter*
E. OBST, *Der Feldzug des Xerxes*, *Klio*, t. XII, 1914 .... LXXXVII *bis*
W. O. E. OESTERLEY, *Persian Angelology and Demonology* (Gaster Anniversary Volume, Londres, 1936, p. 457 et suiv.). LXXXVII *quat.*
A. T. OLMSTEAD, *Darius as Lawgiver* (American Journal of Semitic Lang. and Liter, t. LI, 1935, p. 247 et suiv. .... LXXXVII *quint.*
— *Darius and his Behistum Inscription* (*ibid.*, t. LV, 1938, p. 392 et suiv.) .... LXXXVII *sext.*
J. OPPERT, *Commentaire historique et philologique du Livre d'Esther d'après la lecture des inscriptions perses*, in-8°, 1864 .. LXXXVIII
— *Der Kalender der alten Perser*, in-8°, 1898 LXXXIX
A. PERR, *Cyrus, the Lord's annointed*, 1091 XC
E. PILLET, *Le Palais de Darius à Suse* XCI
— *L'Art achéménide* (L'Art vivant, t. VIII, 1932, p. 80 et suiv.) .... XCI *bis*
PINCHES, *On a cuneiform inscription relating to the capture of Babylon by Cyrus* (fragment des Annales de Nabonide). Transactions of the Society of Biblical Archaeology, t. VII, (1882), p. 139, 176 XCII
A. POEBEL, *Chronology of Darius First Year of Reign* (Amer. Journ. of Semitic Lang. and Liter., t. LV, 1938, p. 142 et suiv., 285 et suiv.) .... XCII *bis*
— *The Duration of the Reign of Smerdis the Magian, and the Reigns of Nebuchadnezzar III and Nebuchadnezzar IV*, t. LVI, 1939, p. 121 et suiv.) .... XCII *ter*
E. POTTIER, DE MORGAN et MECQUENEM, *Céramique peinte de Suse et petits monuments de l'époque archaïque* (Mémoires de la Délégation en Perse, t. XIII) XCIII
PRASEK, *Kyros der Grosse*, Leipzig, 1912. — *Dareios*. Leipzig, 1914 XCIV
— *Geschichte der Meder und Perser*, 2 vol. 1906-1909 .... XCIV *bis*
— *Forschungen zur Geschichte des Altertums*, in-8°, 1897-1900 . XCIV *ter*
G. RADET, *La première incorporation de l'Égypte à l'empire perse* (Revue des Études anciennes, juillet-sept. 1909, p. 201-211) XCV
SIR RAM KRISHNA (G. BHANDARKAR), *The Aryans in the land of the Asurs* (Journ. of the Bombay Branch R. A. S., 1918, p. 768) XCVI
H. RAWLINSON, *The persian cuneiform inscription at Behistun, decyphered and translated, with a memoir on persian cuneiform inscriptions in general and on that of Behistun in particular*, in-8°, 1847 XCVII
— *Proclamation de Cyrus aux Babyloniens* (Journal of the Royal Asiatic Society, t. XII, p. 70 et suiv.) XCVIII
G. RAWLINSON, *Five great monarchies*, t. III, 1871-1876 .... XCVIII *bis*
WILLIAM RIDGEWAY, *Origin and influence of the thoroughbred horses*, 1905 XCIX
FR. ROSEN. *Der Einfluss geistiger Strömungen auf die politische*

Geschichte Persiens (Zeitschrift d. deutsch. morgenl. Gesellschaft, 1922, fasc. 1).. XCIX *bis*

M. ROSTOVTZEV, *Iranians and Greecs in South Russia*, Oxford, 1922, Clarendon Press.. C

DE ROZIÈRE, *Notice sur les ruines d'un monument persépolitain découvert dans l'isthme de Suez*, in-folio, s. d. CI

F. SARRE und E. HERZFELD, *Iranische Felsenreliefs. Aufnahmen und Untersuchungen von Denkmäler der alt- und mittelpersischen Zeit*, 2 vol. in-folio, 1910 CII

H. H. SCHAEDER, *Ueber einige altpersische Inschriften* (Sitzungsber. d. Preuss. Akad. d. Wiss., 1935, p. 489 et suiv.)........ CII *bis*

E. SCHMIDT, *The Treasury of Persopolis and other Discoveries in the Homeland of the Achaemenians* (Oriental Communications, n° 21), Chicago, 1939.............................. CII *ter*

SCHRADER, *Chronique de Cyrus* (Keilinschriftliche Bibliothek, III, 2e part., p. 130 et suiv.), *Beiträge zur Assyriologie*, vol. II, p. 214, 235 et suiv. CIII

W.-A. SCHUKOVSKIJ [JOUKOVSKI], *Die Alterthümer von Transkaukasien. Die Ruinen der alten Merv.* (en russe) (Materialien zur Archaeologie Russlands, n° 16), Saint-Pétersbourg, 1894 . CIV

C. E. SIMCOX, *The Role of Cyrus in Deutero-Isaiah* (Journ. of the American Oriental Society, t. LVII, 1937, p. 158 et suiv.).. CIV *bis*

F. SPIEGEL, *Iranische Alterthumskunde*, 3 vol., Leipzig, 1871-1878 CV

— *Die altpersische Keilinschriften in Grundtext mit Uebersetzung.*, 2e éd.. CV *bis*

R. SPIERS, *Architecture East and West : a collection of essays written at various times... now first brought together and issued with further illustrations*, in-8°, 1905 CVI

F. STOLZE, *Persepolis. Die achaemenidischen und sassanidischen Denkmäler und Inschriften... Zum ersten Male photographisch aufgenommen. Mit einer Besprechung der Inschriften* von Th. Nöldeke, 2 vol. Berlin, 1882 CVII

F. THUREAU-DANGIN, *Relation de la huitième campagne de Sargon*, in-folio, 1912 CVIII

H. TOLMAN, *The Behistun Inscription of king Darius. translation and critical notes. The persian text with special references to recent re-examination of the rock* (Vanderbilt University Studies, n° 1), in 8°, 1908.................................. CIX

— *Ancient persian lexicon and the texts of the Achaemenian inscriptions, transliterated and translated with special reference to their recent re-examination* (Vanderbilt Univ. Studies, n° 2-3), in-8°, 1908 CX

— *Cuneiform supplement (autographed) to the author's ancient persian lexicon and texts, with brief historical synopsis of the language* (Vanderbilt Univ. Stud.), in-8°, 1910.............. CXI

P. WEISSBACH, *Ueber einige neuere Arbeiten zur babylonisch-persischen Chronologie*, 1901.............................. CXII

R. de VAUX, *Les Décrets de Cyrus et de Darius sur la reconstruction du Temple* (Revue biblique, t. XLVI, 1936, p. 29 et suiv.).. CXI *bis*

R. de VAUX, *Die elamische Uebersetzung der Daiwa-Inschrift* (Symbolae... Paulo Koschaker dedicatae, Leipzig, 1937, p. 189 et suiv.).. CXII *bis*
— *Zu der neuerem Xerxes Inschrift von Persepolis* (Zeitsch. f. Assyriologie, t. XLI, 1933, p. 318 et suiv.)................ CXII *ter*
— *Die Keilinschriften der Achaemeniden*, in-8°, 1911 (Édition critique, en transcription, avec traduction, introduction, notes et index) CXIII
O. G. von WESENDONK, *Uber die Verwendung des Aramäischen im Achämenidenreich* (Litterae Orientales, n° 49, 1932, p. 1 et suiv.) .... CXIII *bis*
— *Von Charakter des altpersischen Staates* (Zeitsch. f. Rechtsphilosophie, t. V, 1930, p. 121 et suiv.).................... CXIII *ter*
E. WILHELM, *Königtum und Priestertum in alten Eran*, 1886.... CXIV
HUGO WINCKLER, *Boghaz-Keui* (Mitteilungen der Deutschen Oriental Gesellschaft) CXV
— *Die Arier in den Urkunden von Boghaz-Köi* (Orientalistische Literaturzeitung, 1910, p. 289)........................... CXVI
G. WIDENGREN, *Hochgottglaube im alten Iran. Eine religionsphänomenol. Untersuchung*, Upsal, 1938 .... CXVI *bis*

PÉRIODE PARTHE

ALLOTTE DE LA FUYE, *Étude sur la numismatique de la Perside*, planche et tableau, gr. in-8°, 1906 CXVII
— *Observations sur la numismatique de la Perside* (Journal asiatique, nov.-déc. 1906, p. 517 et suiv.) .... CXVII *bis*
E. BIKERMAN, *Institutions des Séleucides*, Paris, 1938 .... CXVII *ter*
E. CAVAIGNAC, *Appendice à la chronologie cunéiforme des Séleucides* (Revue d'Assyriologie, t. XXXIV, p. 140 et suiv.).... CXVII *quat.*
P. GARDNER, *The Parthian coinage*, in-4°, 1877 CXVIII
R. GAUTHIOT, *Iranica* (Mémoires de la Société de linguistique, t. XIX, 1915, p. 125 et suiv.) CXIX
C. HOPKINS, *Aspects of Parthian Art in the Light of Discoveries from Dura-Europos* (Berytus, t. III, p. 1 et suiv.)........... CXIX *bis*
T. DE LACOUPERIE, *L'ère des Arsacides en 248 av. J.-C. selon les inscriptions cunéiformes*, in-8°, 1891....................... CXX
A. DE MARKOFF, *Les monnaies des rois parthes*, in-4°, 1877 (supplément de Prokesh-Osten, même titre, 1875). CXXI
A. MEILLET, *Emprunts faits par l'arménien* (Mémoires de la Société de linguistique, t. XVII, p. 242 et suiv. ; t. XVIII, p. 110 et 248).. CXXI *bis*
— *De l'influence parthe sur la littérature arménienne* (Revue des études arméniennes, t. I, n° 1).......................... CXXI *ter*
A. VON PETROWICZ, *Arsaciden Münzen Katalog*, in-4°, 206 p., 1904 CXXII
M. J. ROSTOVTZEFF, *Dura and the Problem of Parthian Art* (Yale Classical Studies, t. V, 1936, p. 157 et suiv.) .... *CXXII *bis*
H. SEYRIG, *Antiquités syriennes, 18. Les trouvailles de monnaies*

péloponésiennes et la guerre parthique de Caracalla (Syria, t. XVII, 1936, p. 174 et suiv.) .... *CXXII *ter*
E. WILHELM, *Die Parther*, dans SANJANA, *Avesta, pahlavi and ancient persian Studies*, first series, 1904 .... CXXII *bis*
D. N. WILTER, *The Parthenian Structury at Takht-i-Sulayman* (Antiquity, t. XII, p. 389 et suiv.)...................... CXXII *ter*
W. WRATH, *Catalogue of the coins of Parthia* (Cat. greek coins Brit. Museum), 37 pl., in-8°, 1903 CXXIII

PÉRIODE SASSANIDE

P. ALFARIC, *Zoroastre avant l'Avesta* (Revue d'histoire et de littérature religieuses, Paris, 1921, n° 1, mars 1921) CXXIV
— *Les Écritures manichéennes*, leur constitution, leur histoire, Paris, 1918.. CXXIV *bis*
ALLOTTE DE LA FUYE, *Observations sur la numismatique de la Perside* (Journal asiatique, nov.-déc. 1906, p. 517 et suiv.). .. CXXV
J. AVERY, *The place and times of the rise of Zoroastre* (American Antiquarian and Oriental, t. IX) CXXVI
BARKER, *Sidelights on the Sassanians*........................ CXXVII
CH. BARTHOLOMAE, *Zum sasanidischen Recht* (Académie de Heidelberg, 1922). .... CXXVII *bis*
J. DE BARTHOLOMAEI, *Catalogue de ses monnaies sassanides*, par B. DORN, 2e édit., 1873, 33 pl. in-4° CXXVIII
E. BLOCHET, *Catalogue des manuscrits mazdéens (zend, pehlevi, parsi et persan) de la Bibliothèque nationale*, in-8°, 1900 CXXIX
— *Textes pehlevis inédits relatifs à la religion mazdéenne*, 3 fasc. in-8°, 1895 CXXX
— *Études sur l'histoire religieuse de l'Iran*, 2 parties, in-8°, 1898-1899... CXXX *bis*
C. DE BODE, *Travels in Luristan and Arabistan*, 2 vol. in-8°, 1845 CXXXI
E. BURNOUF, *Étude sur la langue et les textes zends*, t. I (seul paru), 1840-1850 (extrait du Journal asiatique) CXXXII
A. CHRISTENSEN, *L'empire des Sassanides, le peuple, l'État, la cour* (Mémoires de l'Académie royale des sciences et des lettres de Danemark, 7e sér., section Lettres, t. I, n° 1), Copenhague, 1907 CXXXIII
— *L'Iran sous les Sassanides*, Copenhague, 1936.............. CXXXIII *bis*
— *Essai sur la démonologie iranienne* (*ibid.*, t. XXVII, n° 1). Copenhague, 1941 .... CXXXIII *ter*
COMTE COURET, *Prise de Jérusalem par les Perses en 614*. Trois documents nouveaux, 1896 CXXXIV
FR. CUMONT, *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra*, publiés avec une introduction critique, 2 vol. in-4°, 1896-1899 CXXXV
— *Sur un passage de Diodore relatif à Zoroastre*, 1900 CXXXVI
J. DARMESTETER, *Le Zend-Avesta*, traduction nouvelle avec

commentaire historique et philologique, 3 vol. in-4°, 1892-1893 CXXXVII

J. DARMESTETER et L. MILLS, *Zend-Avesta translated*, 3 vol. in-8°, 1883-1895 (Sacred Books of the East) CXXXVIII

— *Lettre de Tansar au roi de Tabaristan* (Journal asiatique, 1894, t. I, p. 236 et 521) CXXXIX

M. N. DHALLA, *Zoroastrian Theology, from the earliest times to the present day*, in-8°, New-York, 1914. CXL

E. DROUIN, *Observations sur les monnaies à légendes en pehlevi et pehlevi-arabe*, 5 pl., 1886 CXLI

— *L'ère de Yezdeguerd et le calendrier perse*, 1889. CXLII

— *Notice sur quelques monnaies bilingues sassanides*, 1890...... CXLIII

— *Une médaille d'or de Kobad*, 1893 CXLIV

— *Monnaies de la reine sassanide Boran ou Pourandokht*, 1893.. CXLV

— *Les légendes des monnaies sassanides*, 57 p., 1898 CXLVI

— *Histoire de l'épigraphie sassanide*, 24 p. in-8°, 1897.......... CXLVII

E. DROWER, *The Mandaeans of Iraq and Iran. Their Cults, Customs, Magic, Legends, and Folklore*. Oxford, 1937........ CXLVII *bis*

G. FLUEGEL, *Mani, seine Lehre und seine Schriften. Ein Beitrag zur Geschichte des Manichäismus, aus dem Fihrist des Abu'lfaradsch Muhammed b. Ishak al-Warcak*, in-8°, 1862.... CXLVIII

R. GAUTHIOT, *Essai de grammaire sogdienne*, 1re partie, Phonétique (seule parue), Paris, 1914-1923.......... CXLVIII *bis*

R. GHIRSHMAN, *Inscription du monument de Châpour Ier à Châpour* (Revue des Arts Asiatiques, t. X, 1936, p. 123 et suiv.).. CXLVIII *ter*

— *Les fouilles de Châpour (Iran). Deuxième campagne 1936-37* (Revue des Arts asiatiques, t. XII, 1938, p.12 et suiv.)....... CXLVIII *quat.*

RICHARD GOTTHEIL, *References to Zoroaster in syriac and arabic literature* (Classical studies in honour of Henry Drisler), New-York, 1894 CXLIX

GÜTERBOCK, *Byzanz und Persien in ihren diplomat- und völkerrechtlichen Beziehungen*, Berlin, 1906 .... CXLIX *bis*

C. DE HARLEZ, *Avesta, livre sacré des sectateurs de Zoroastre*, traduit du texte zend, 2 vol. in-8°, 1876.......... CL

— *Der avestische Kalender und die Heimath der Avesta-Religion*, in-8°, 1882 CLI

V. HENRY, *Le parsisme (Zoroastre, morale et législation, code funéraire*, etc.), in-12, 1905 CLII

ERNST HERZFELD, *Die Aufnahme des sasanidischen Denkmals von Paikuli* (Abhandl. d. preuss. Akad. Wissensch., n° 1), in-8°, 29 pages, 2 illustr., 3 planches, Berlin, 1914 (analysé dans la *Zeitschr. d. deutsch. morgenl. Gesellsch.*, t. LXVIII, 1914, p. 465). .... CLII *bis*

G. HÜSING, *Der Mazdahismus*, Vienne, 1935 .... CLII *ter*

A. V. WILLIAMS JACKSON, *Zoroaster, the prophet of ancient Iran*, in-8°, in-8°, New-York, 1899 CLIII

— *On the date of Zoroaster* (Journal of the American Oriental Society, t. XVII). Newhaven, 1896 CLIV

— *The so-called injunction of Mani, translated from the pahlavi of Denkart* (J. R. A. S., avril 1924, p. 213 et suiv.) .... CLIV *bis*

— *Studies in Manichaeism*. Même journal, t. XLIII, 1923..... CLIV *ter*

C. Inostrancev, *Études sassanides* (en russe), Saint-Pétersbourg, in-4°, 1909 CLV
A. Johannan, *Another old syriac reference to Zoroaster* (Journal of the American Oriental Society, t. XLIII, 1923) .... CLV *bis*
P. Joüon, *Mandaica* (Biblica, t. XVI, p. 339 et suiv.).......... CLV *ter*
F. Justi, *Der Bundehesh, zum ersten Male herausgegeben, transcribirt, übersetzt und mit Glossar versehen*, gr. in-8°, 1861. CLVI
S.-A. Kapadia, *The teaching of Zoroaster and the Philosophy of the Parsee religion, in*-12, Londres, 1913 CLVII
E. Kühnel et O. Wachtsmuth, *Die Ktesiphon-Expedition 1931-32*, Berlin, 1933.................................. CLVII *bis*
Labourt, *Le christianisme dans l'empire perse*, 1904........... CLVIII
A. von Le Coq, *Ein manichäisch-uigurisches Fragment aus Idikut-Schähri*, in-8°, 1908 CLIX
— *Ein christliches und ein manichäisches Manuskript-fragment in türkischer Sprache aus Turfan (chinesisch Turkistan)*, gr. in-8°, 1909.................................... CLX
— *Die buddhistische Spätantike in Mittelasien*, 2[er] Teil : *Die manichäische Miniaturen*, in-f°, 64 p. Berlin, Reimer, 1923... CLX *bis*
Guy Lestrange, *The lands of the Eastern Caliphate* CLXI
A. de Longpérier, *Explication d'une coupe sassanide*, in-8°, pl., 1848, ... CLXII
— *Observations sur les coupes sassanides*, in-4°, 1868.......... CLXIII
Maçoudi, *Les Prairies d'or*, texte et traduction par C. Barbier de Meynard, t. IV, Paris, 1865 CLXIV
F. Martin, *A history of oriental carpets*, 3 parties, 1906-1913. (On consultera la 1[re] partie : *Sassanidian and Susandschird carpets.*) CLXV
A. Meillet, *Zoroastre* (Journal asiatique, 1916, I, p. 128)...... CLXVI
[M[lle]] D. Menant, article *Gabars*, concernant les Zoroastriens restés en Perse, dans l'*Encyclopedia of religions and ethics* de Hastings CLXVII
G. Messina, *Mito, leggenda e storia nella tradizione iranica* (Orientalia, t. IV, 1936, p. 257 et suiv.) .... CLXVII *bis*
L. H. Mills, *Origine of the religion of the Avesta* (Journal of the Royal Asiatic Society, 1888 et 1899, p. 273)............... CLXVIII
J. J. Modi, *The religions system of the Parsis*, 2[e] édit. Bombay, 1908 CLXIX
— *Marriage customs among the Parsees, their comparison with similar customs of other Nations*. A paper read before the Anthropological Society of Bombay, in-8°. Bombay, 1900 ... CLXXX
— *The funeral ceremonies of the Parsees, their origin and explanation*, 2[e] édit. Bombay, 1905 CLXXI
— *Memorial Papers*, Bombay, s. d. (1922), VIII, p. 113-126 (sur Mazdek ; réimpression du *Memorial volume* en l'honneur du Dastour Hoshang Jamasp de Poona, Gatha Society, Bombay, 1918)....................................... CLXXI *bis*
J. H. Moulton, *Early Zorostrianism*, 1913 CLXXII
F. W. K. Müller, *Handschriften-Reste*, II Teil, 1904 (Cf. Andreas dans les *Sitzungsberichte* de l'Acad. de Berlin, 1910, p. 307 suiv.).. CLXXII *bis*

A. Noeldeke, *Keramik von Raqqa, Rhagès und Sultâ-âbâd* CLXXIII

R. Pumpelly, *Explorations in Turkestan* (Washington, Carneggie Institution) : I. *Expedition of 1903*, publication 26, 1905 : II. *Expedition of 1904*, publication 73, 1908, 2 vol. ... CLXXIV

O. Reuther, *Die Deutsche Ktesiphon-Expedition 1928-29*, Berlin, 1930 .... CLXXIV *bis*

Silvestre de Sacy, *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse et sur les médailles des rois de la dynastie des Sassanides*, in-4°, XVI-131 p., 1793 CLXXV

C. Salemann, *Manichäische Studien*. I. *Die mittelpers. Texte in revidierten Transcription, mit Glossar und grammatischen Bemerkungen*, in-8°, 1908 (Saint-Pétersbourg Acad.)......... CLXXVI

G. Salles et R. Ghirshman, *Châpour. Rapport préliminaire de la première campagne de fouilles (automne 1935, printemps 1936)* (Revue des Arts Asiatiques, t. X, 1936, p. 117 et suiv.).......... CLXXVI *bis*

H. H. Schaeder, *Der iranische Zeitgott und sein Mythos* (Zeitsch. d. Deutsch. Morgenland. Gesellsch., t. XCV, 1941, p. 268 et suiv.).......... CLXXVI *ter*

J. H. Schmidt, *L'expédition de Ctésiphon en 1931-1932* (Syria, t. XV, 1934, p. 1 et suiv. .... CLXXVI *quat.*

Vincent A. Smith, *Invasion of the Panjab by Ardashîr Pâpakân* (226-240). Journal of the Royal Asiatic Society, 1920, p. 221 CLXXVII

F. Spiegel, *Avesta, die heilige Schrift der Parsen, aus sein Grundtext übersetzt mit Rücksicht auf die Tradition*, 3 vol. in-8°, 1852-1863 CLXXVIII

M. Sprengling, *A New Pahlavi Inscription* (Amer. Journal of Semitic Lang. and Liter, t. LIII, 1936, p. 126 et suiv.)..... *CLXXVIII *bis*

E. Wilhelm, *Königtum und Priestertum in alten Eran*, 1886.... CLXXVIII *bis*

F. Wolff, *Avesta-übersetzung auf der Grundlage von Chr. Bartholomae's Wörterbuch*, gr. in-8°. Strasburg, 1910 (réimprimé à Berlin en 1924) CLXXIX

POSTFACE

L'IRANOLOGIE DEPUIS CLÉMENT HUART

En cette seconde moitié du XXe siècle l'ouvrage qu'on vient de lire a gardé sa valeur. Cependant l'*Evolution de l'Humanité* se doit de suivre le devenir de la science et des jugements que les hommes portent sur leur propre passé.

Aucune partie du monde ne s'explique toute par elle-même. Des aperçus nouveaux sur l'Iran ont surgi des progrès accomplis par notre connaissance non seulement de l'Asie, mais de cette réalité plus authentique : l'Eurasie.

Un vaste esprit de synthèse plane de plus en plus sur l'archéologie autant que sur l'histoire. L'Orient nous apparaît comme un même échiquier en dépit du disparate dans les origines, les traditions, les idiomes.

L'histoire même est devenue comparative. Nous savons maintenant que dans chaque circonstance où se décala l'équilibre des tribus mongoles, des retentissements se produisirent en Ukraine, sur le bas Danube. Or l'Iran a toujours débordé de son plateau sur la route de la soie, qui relie les confins chinois à l'Asie Mineure. Les précieux travaux de J. Przyluski tiennent compte, en chaque occasion, de l'Iran comme médian entre le Bosphore et l'extrême Asie, celle du Fleuve Jaune ou celle de la Malaisie. Les renouvellements que notre mythologue Dumézil apporte à la double connaissance de l'Ouest et de l'Est font comprendre le flamine latin par le brahmane indien, ces deux mots étant un même terme « indo-européen » ; or le mage iranien est un doublet du brahmane.

Non, Przyluski n'était pas aventureux en reconnaissant la même déesse primordiale à travers Isis, Astarté, l'Anâhitâ mésopotamienne ou persane et la Grande Mère indienne.

L'Iran fut presque le centre de l'Eurasie. L'opposer à l'Occident comme lorsque l'Europe était la rive nord des Dardanelles et l'Asie Troyenne la rive sud, ou lorsque Marathon et Salamine paraissaient le choc entre deux continents, ce serait prêter une valeur absolue à des distinctions qui n'eurent de sens qu'en une certaine époque périmée quoique classique. Devenu Perse musulmane, l'Iran fut en étroits rapports, au Moyen Age, avec l'Espagne, cet extrême-occident de l'Europe, Saint Augustin avait été manichéen et nos Albigeois furent suspects à cet égard. Les chevaliers qui s'affrontaient aux Croisades avec des Infidèles croisaient le fer non seulement avec d'anciens Sémites du désert, apparentés à Israël, mais avec des paladins iraniens, nos frères selon la linguistique... Mais avant Bopp cette interprétation de nous-mêmes et d'autrui ne pouvait être soupçonnée.

Les iranologues sont peu nombreux, leurs études d'une ingrate sévérité. Le chef de notre école linguistique, Antoine Meillet, les á poussées bien au-delà de James Darmesteter. Sa lucidité à explorer dans l'*Avesta* « récent » l'Avesta archaïque était jumelle de la pertinence védique chez un Sylvain Lévi. Benvéniste réalise magistralement l'iranologie « indo-européenne » selon les méthodes de Meillet. Le P. de Menasce le rejoint dans cette austère discipline. De doctes scandinaves, Christensen et Nyberg, nous offrent leurs puissantes synthèses. Quant à la Perse musulmane, Louis Massignon l'éclaire par sa lucide organisation des études islamiques sous le double biais du linguiste et de l'historien de la mysticité. Enfin le fondateur de l'Institut Français de Téhéran, Henri Corbin édite, analyse, traduit des textes où se retrouve quelque inspiration néoplatonicienne, mêlée à des éléments « bhaktas ».

*
* *

Cherchons à repérer les principaux progrès acquis en iranologie depuis la mort de Cl. Huart (1926), en un quart de siècle. Ils furent obtenus par diverses coordinations comme on peut le prévoir par les remarques ci-dessus.

I. Des fouilles en Asie Antérieure et dans le bassin de l'Indus (Mohenjo Daro, Harappa) ont montré que dès les IIIe et IIe millénaires avant notre ère toutes les populations agricoles installées entre les 30e et 40e parallèles, depuis l'Égée jusqu'au Penjâb, au sud de la steppe, piste cavalière des Indo-Européens et au nord de ces immenses déserts Syrien, Arabique, Béloutchistanais, où erraient des Sémites nomades, furent solidaires. Les déchiffrements d'idiomes et la confrontation de trouvailles archéologiques imposèrent cette conviction à l'éminent érudit tchèque Bedrich Hrozny (1). Nous n'avons pas eu de peine, nous-même, à montrer que depuis les débuts des temps historiques jusqu'au premier siècle av. J.-C. tous les peuples coincés entre Égypte et Mésopotamie formèrent par là même bloc disparate, serré dans un étau : cette réalité que désigne chez nous le terme Orient (2).

II. Les linguistes (3) ont réfléchi, discuté sur la comparaison de l'indo-européen et du sémitique, ces idiomes qui resserrent l'Orient entre les deux parallèles mentionnés. Sont-ce deux « arbres » généalogiques irréductiblement différents, ou auraient-ils quelque racine commune ? *Grammatici certant.* Mais les idiomes des populations intercalaires — Égéens, Asianiques, Sumériens, quasi aborigènes — font aussi l'objet d'enquêtes malaisées. Les langues iraniennes, au Ier millé-

(1) *Histoire de l'Asie antérieure jusqu'au début du second millénaire*, trad. de Madeleine David. Paris, Payot, 1947.

(2) P. Masson-Oursel, *La pensée en Orient*. Paris, A. Colin, 1949.

(3) A. Meillet et ses disciples : *Les Langues du monde.*

naire avant notre ère, étaient « cousines » des langues indiennes dont le sanskrit est une présentation doctrinale ; impossible d'en douter.

III. Les historiens des religions sont tributaires des linguistes ou linguistes eux-mêmes. Quand on lira les inscriptions égéennes on renouvellera l'interprétation de la Grèce classique, puisque les noms des dieux helléniques sont préhelléniques. Mais le grec et l'iranien sont proches parents ; à certains égards cependant le latin et l'iranien se jouxtent davantage. Hrozny déchiffra quelques textes pré-indiens du Penjâb, mais renouvellera-t-on, dans ce domaine, l'exploit de Virolleaud, trouvant dans les textes phéniciens de Ras Shamra des thèmes d'une Bible archaïque ? L'iranologue Benveniste et le védisant Renou collaborèrent avec succès pour expliquer des textes indo-européens concernant mythes ou rites. Langage, mentalité des Aryas se trouvent à la base du plus vieil *Avesta* comme du plus ancien véda : solidarité foncière que l'Inde a toujours vénérée, qui se trouve encore entretenue, à basse époque, dans l'art indo-persan.

L'Avesta fourmillait d'inintelligibilités avant que l'indianisme de Bergaigne eût permis des comparaisons. Maintenant que la théorie de l'indo-européen se trouve scrutée à la fois par iranologues et indologues elle prend de la rigueur : on discerne les structures successives de la compilation avestique. Des faits indiens capitaux s'éclairent comme s'étant produits aux confins de l'Iran : la tradition védique ; ou en corrélation avec l'iranisme : l'hérésie jaïna au Ier millénaire avant notre ère, et certain bouddhisme iranisant pendant le Ier millénaire ap. J.-C. (Maitreya-Mitra-Mithra) (Amitâbha, Infinie Lumière : cette diaphane luminosité que vénèrent les Iraniens).

Zoroastre auteur des *gâthâ*, pièces archaïques de l'Avesta, était un Iranien du Nord-Est, fort différent des Iraniens côtoyant l'Élam et la Mésopotamie ; aussi passe-t-il pour

réformateur. Sylvain Lévi se plaisait à suggérer que le Bouddhisme reflète quelques idéaux zoroastriens. Les problèmes qui hantèrent Gobineau et Nietzsche ne sont pas purement arbitraires, et le mazdéisme sacerdotal, cousin du brahmanisme, n'a ni épuisé, ni accaparé tout l'esprit iranien — prêt à des schismes moraux ou sociaux.

L' « hérésie » manichéenne nous devient moins mystérieuse que jadis, grâce aux découvertes de Pelliot à Touen Houang et aux interprétations de H. Ch. Puech. Parallèlement les rapports entre Iran et Occident, auxquels les réflexions de Franz Cumont sur les Mages Occidentaux apportaient de la rigueur, ne peuvent que s'éclairer davantage depuis que, grâce à Louis Bréhier, nous comprenons mieux quels intérêts spirituels s'affrontaient dans la lutte millénaire entre Byzantins et Iraniens.

L'Orient — Athènes et Jérusalem, comme disait Chestov ; Égyptiens et Mésopotamiens ; Caspienne et Indus : voilà l'origine de l'Europe, cet Occident de l'Asie. Tout cela fut hellénisé par Alexandre. La grande Asie, non européenne, commence après le Pamir, après l'Indus. Donc l'Iran fut le bastion oriental de l'Occident.

P. Masson-Oursel.

BIBLIOGRAPHIE AVESTIQUE (1)

Fr. ALTHEIM, *Awestische Textgeschichte.* Halle, 1949.

— *Weltgeschichte Asiens im griechischen Zeitalter*, I. Halle, 1947.

F. C. ANDREAS, *Die dritte Gâthâ des Zurathushtro* (Josno /30). N. G. G. W. 1909, 42-49.

F. C. ANDREAS, J. WACKERNAGEL, *Die erste, zweite und fünfte Gâthâ des Zurathushtro* (Josno 28, 29, 32). *ibid.* 1913, 363-385 ; 1931, 304-329.

— *Die vierte Gâthâ des Zurathushtro* (Josno 31), ibid. 1911, 1-34.

E. ARBMAN, *Rudra.* Upsal, 1922.

— *Tod und Unsterblichkeit im vedischen Glauben.* A. R. W. 25, 1927.

H. W. BAILEY, *Iranian Studies.* B. S. O. S. 6, 1930.

— *Zoroastrian problems in the ninth century books.* Oxford, 1943.

Chr. BARTHOLOMAE, *Altiranisches Wörterbuch.* Strasbourg, 1904.

— *Zarathustra's Leben und Lehre.* Heidelberg, 1919.

E. BENVENISTE, *The Persian religion according to the chief Greek texts.* Paris, 1929.

— *Les mages dans l'ancien Iran.* Paris, 1938.

— *Un rite zervanite chez Plutarque.* J. A. 215, 1929, 287-96.

— *Le témoignage de Théodore bar Khonay sur le zoroastrisme.* M. O. 26-7, 1932-3, 170-215.

— *L'Eranvez et l'origine légendaire des Iraniens.* B. S. O. S. 7, 1934, 265.

— *Les classes sociales sur la tradition avestique.* J. A. 221, 1932, 117-134.

— *Traditions indo-iraniennes sur les classes sociales.* J. A. 230, 1938, 529-549.

— *La doctrine médicale des Indo-Européens.* R. H. R. 130, 1945, 5-12.

— *Deux noms divins de l'Avesta.* R. H. R. 130, 1945, 13-16.

E. BENVENISTE-L. RENOU, *Vṛtra et Vərəθraγhna.* Paris, 1934.

A. BERGAIGNE, *La religion védique d'après les hymnes du Rig-veda.* I-III, Paris, 1878-1883.

J. BIDEZ-Fr. CUMONT, *Les mages hellénisés.* I-II. Paris, 1938.

A. CHRISTENSEN, *Les types du premier homme et du premier roi dans la tradition légendaire des Iraniens.* Stockholm-Leyden, 1918-1934.

— *Le règne du roi Kawâdh et le communisme mazdakite.* Copenhague, 1925.

— *Etudes sur le zoroastrisme de la Perse antique.* Copenhague, 1928.

(1) La bibliographie établie par Cl. Huart et accrue par L. Delaporte documente le lecteur selon les sujets et les époques. Étant donnée l'importance qu'a prise depuis lors l'érudition avestique il est devenu nécessaire de fournir une bibliographie des religions iraniennes. Si nous ne l'intégrons pas à la bibliographie précédente, c'est pour respecter l'œuvre des savants défunts et pour grouper la documentation religieuse ou sociale. L'inconvénient de mentionner une fois de plus quelques ouvrages importants déjà signalés par Huart et Delaporte nous paraît moins grave que les exclure d'une liste d'ouvrages où s'impose leur rappel.

A. Christensen, *Les Kayanides.* Copenhague, 1932.
— *Die Iranier.* München, 1933.
— *Essai sur la démonologie iranienne.* Copenhague, 1941.
— *Le premier chapitre du Videvdât et l'histoire primitive des tribus iraniennes.* *ibid.*, 1943.
— *L'Iran sous les Sassanides.* Paris, Copenhague, 1944.
— *Quelques notices sur les plus anciennes périodes du zoroastrisme.* A.O. 4, 1926, 81-115.
— *A-t-il existé une religion zervanite ?* M. O. 25, 1931, 29-34.
— *L'Iran ancien. Nouvelles recherches.* A. O. 12, 1934, 6-12.
H. Corbin, *Les motifs zoroastriens dans la philosophie de Suhrâwardi Šaih ul išrâq.* Téhéran, 1946, 1325.
J. C. Coyajee, *Cultes and legends of ancient Iran and China.* Bombay, 1935.
— *Studies in the Shâhnâmeh.* Bombay, 1938.
F. Cumont, *Les mystères de Mithra* (3e éd.), Paris, 1913.
J. Darmesteter, *Le Zend-Avesta*, I-III. Paris, 1892-3.
— *Ohrmazd et Ahriman.* Paris.
N. Dhalla, *History of Zoroastrianism.* New-York, 1938.
J. Duchesne-Guillemin, *Zoroastre.* Paris, 1949.
G. Dumézil, *Le problème des Centaures.* Paris, 1929.
— *Ouranos-Varuna. ibid.*, 1934.
— *Flamen-brahman. ibid.*, 1935.
— *Mythes et dieux des Germains. ibid.*, 1939.
— *Jupiter, Mars, Quirinus. ibid.*, 1941.
— *Horace et les Curiaces. ibid.*, 1942.
— *Naissance de Rome. ibid.*, 1944.
— *Naissance d'archanges. ibid.*, 1945.
— *Tarpeia. ibid.*, 1947.
— *Mitra-Varuna* (2e éd.). *ibid.*, 1948.
— *Jupiter, Mars, Quirinus*, IV. *ibid.*, 1948.
— *Loki. ibid.*, 1948.
— *Le troisième souverain. ibid.*, 1949.
— *L'héritage indo-européen à Rome. ibid.*, 1949.
— *La préhistoire indo-iranienne des castes.* J. A. 216, 1930.
— *Vahagn.* R. H. R. 117, 1938, 152-170.
— *Deux traits du monstre Tricéphale indo-iranien.* R. H. R. 120, 1939, 5-20.
— *Les archanges de Zoroastre et les rois romains de Cicéron.* J. de Psych., 1950, 449-463.
J. Ehni, *Der vedische Mythus des Yama.* Strasbourg, 1890.
— *Die ursprüngliche Gottheit des vedischen Yama. ibid.*, 1896.
M. Eliade, *Le mythe de l'éternel retour.* Paris, 1949.
— *Traité d'histoire des religions. ibid.*, 1949.
— *Le chamanisme. ibid.*, 1951.
— *Le « dieu lieur » et le symbolisme des nœuds.* R. H. R. 134, 1947-8, 56-36.
I. Engnell, *Studies in the divine kingship in the Ancient Near East.* Uppsala, 1943.
M. Falk, *Il mito psicologico nell'India antica.* Roma, 1938.
— *Origine dell'equazione ellenistica Logos-Anthropos*, Studi e materiali di storia delle religioni, 13, 1937, 166-214.

H. Francfort, *La royauté et les dieux*, trad. française. Paris, 1951.

A.-A. Freiman, *Artikl'v xorezmijskom jazyke*. Sovetskoe vostokovedenie 5, 1948 191-7.

B. Geiger, *Die Ameša Spənta*. Wien, 1916.

W. Geiger, *Ostiranische Kultur im Altertum*. Erlangen, 1883.

— *Das dritte Capitel des Vendîdâd*. Z. D. M. G. 34, 1880, 415-427.

W. Geiger-E. Kuhn, *Grundriss der iranischen Philologie*. Strasbourg, 1896-1906

J. Gonda, *Origin and meaning of Avestan spənta*. Oriens, 2, 1949, 195-203.

R. Grousset-L. Massignon-H. Massé, *L'âme de l'Iran*. Paris, 1951.

H. Güntert, *Ueber die ahurischen und daevischen Ausdrücke im Awesta*. Heidelberg, 1914.

— *Der arische Weltkönig und Heiland*. Halle, 1923.

H. Güterbock, *Kumarbi, Mythen vom hurristischen Kronos*. Zürich, 1946.

O. Hansen, *Die Berliner Hephtaliten-Fragmente*. La nouvelle Clio, 3, 1951, 41-69.

H. Hartmann, *Zur neuen Inschrift des Xerxes von Persepolis*. O. L. Z. 40, 1937 145-160.

M. Haug, *Essays on the sacred language, writings and religion of the Parsis*. London, 1878.

W. B. Henning, *Ein manichäisches Henochbuch*. S. P. A. W. 1934, 27-35.

— *Zoroaster*. London, 1951.

— *Ueber die Sprache der Hwarezmier*. Z. D. M. G. 90, 1936, append. 30-55.

— *The disintegration of the Avestic studies*. T. P. S. 1942, 40-56.

— *The book of the Giants*. B. S. O. A. S. 11, 1943-46, 52-74.

G. Hermes, *Zur Soziologie der Lehre Zarathustra's*. Anthropos, 1938, 181-194, 424-444.

J. Hertel, *Die Zeit Zoroasters*. Leipzig, 1924.

— *Die Himmelstore im Veda und im Awesta*. Leipzig, 1924.

— *Achaemeniden und Kayaniden*. *ibid.*, 1924.

— *Die arische Feuerlehre*. *ibid.*, 1925.

— *Die Methode der arischen Forschung*. *ibid.*, 1926.

— *Die Sonne and Mithra im Awesta*. *ibid.*, 1927.

— *Beiträge zur Erklärung des Vedas und des Awestas*. Leipzig, 1929.

— *Der Planet Venus im Awesta*. Leipzig, 1932.

— *Die awestischen Henschafts-und Siegesfener*. Leipzig, 1936.

E. Herzfeld, *Archaeologische Mitteilungen aus Iran*. I-IX. Berlin.

— *Archaeological History aus Iran*. London, 1935.

— *Altpersische Inschriften*. Berlin, 1938.

— *Zoroaster and his world*, I-II. Princeton, 1947.

A. Hillebrandt, *Vedische Mythologie*. I-III. Breslau, 1891-1902.

A. J. W. Jackson, *Zoroaster the prophet of ancient Iran*. New York, 1898.

— *Zoroastrian studies*. *ibid.*, 1928.

R. G. Kent, *Old Persian*. Grammar. Texts. Lexicon. New Haven, 1950.

R. Labat, *Le caractère religieux de la royauté assyro-babylonienne*. Paris, 1939.

G. van der Leeuw, *La religion dans son essence et ses manifestations*, *ibid.*, 1948.

V. Lesny, *Zarathuštra's Leben und Zeit im Lichte der Gatha-Ueberlieferung*. Archiv Oriontalni, II, 1930, 95-107.

H. Lommel, *Die Yâst's des Avesta*. Göttingen, 1927.

— *Die Religion Zarathustra's*. Tübingen, 1931.

— *Die alten Arier*. Frankfurt am Main, 1935.

H. Lommel, *Der arische Kriegsgott. ibid.*, 1930.
— *Gatha's des Zarathustra.* Yasna, 43-46. N. G. G. W., 1934-1937, 67-119.
— *Gatha's des Zarathustra.* Yasna, 47-51. N. G. G. W. *ibid.*, 121-169.
A. A. Macdonell, *Vedic Mythology.* Strasbourg, 1897.
B. Malinowski, *Magic Science and religion.* Boston, 1948.
J. Marquart (Markwart), *Untersuchungen zur Geschichte von Eran.* I-II. Göttingen, Leipzig, 1896-1905.
— *Eranšahr nach der Geographie des Ps. Moses Xorenaci.* Berlin, 1901.
— *Das erste Kapitel der Gâthâ uštavati.* Rome, 1929.
— *A Catalogue of the provincial capitals of the Eranšahr.* Hsg. von G. Messina. Rome, 1931.
— *Wehrot und Arang.* Hsg. von H. H. Schaeder. Leiden, 1938.
— *Beiträge zur Geschichte and Sage von Eran.* Z. D. M. G., 49, 1895, 628, 672.
M. E. Masson, *Nekotorye novye dannye po istorii Parfii.* Vestnik drevnej istorii, 1950., 3, 41-55
A. Meillet, *Trois conférences sur les Gâthâs de l'Avesta.* Oslo, 1924.
— *Le dieu indo-iranien Mithra.* J. A. 1907, 2, 143-159.
A. Meillet, E. Benveniste, *Grammaire du vieux perse* (2e éd.). Paris, 1932.
P. de Menasce, *Škand-Gumânîk-Vičâr.* Fribourg, 1945.
— *Observations sur l'inscription de Xerxès à Persépolis.* Vivre et Penser, 3e série, 1943-4, 124-132.
— *Notes iraniennes.* J. A. 237, 1949, 1-6.
G. Messina, *Der Ursprung der Magier und die zoroastrische Religion.* Rome 1930.
M. Molé, *Legenda o Yamie w drugim fargardzie Vendidâd a poczatki dualizmu iranskiego.* Sprawozdania Polskiej Akademi Unicejetnosci, 1948, 355-359
— *Iranan Notes.* Lingua Posnaniensis. I, 1949, 244-251.
— *Some remarks on the niveteenth fargard of the Videndat.* Memorial T. Kowalski.
— *La structure du premier chapitre du Videvdat.* J. A. 239, 1951.
— *Le livre de Geršâsp d'Asadî de Tûs et la légende de Krsaspa* (inédit).
J. H. Moulton, *Early Zoroastrianism.* London, 1903.
H. S. Nyberg, *Die Religionen des alten Iran.* Leipzig, 1938.
— *Hilfsbuch des Pehlevi.* Uppsala-Leipzig, 1929-1931.
— *Questions de cosmogonie et de cosmologie mazdéennes.* J. A. 214, 1929, 191-30 ; 219, 1931, 1-134, 191-214.
A. Ohlmarks, *Studien zum Problem des Schamanismus.* Lund, 1938.
H. Oldenberg, *Die Religion des Veda.* Berlin, 1894.
O. Paul, *Exegetische Beiträge zum Awesta. Zu Videvdat* 2. *Studien über den Finbulwinter und die Sintflut.* Wus, N. F. 1 (19), 1938, 176-203.
R. Petazzoni, *La religione di Zarathustra.* Bologna, 1922.
— *Gli Aməšaspəntas e gli Adityas.* Studi italiani di filologia indo-iranica, 7, 1909.
S. Pétrement, *Le dualisme dans l'histoire de la philosophie et des religions.* Paris, 1946.
— *Le dualisme chez Platon, les gnostiques et les manichéens. ibid.*, 1947.
Ch. H. Puech, *Le menichéisme.* Paris, 1950.
H. Reichelt, *Awestisches Elementarbuch.* Heidelberg, 1908.
— *Iranisch.* Berlin-Leipzig, 1925.

R. Reitzenstein, *Das iranische Erlösungsmysterium*. Bonn, 1921.
R. Reitzenstein-H. H. Schaeder, *Studien zum antiken Synkretismus aus Iran und Griechenland*. Leipzig-Berlin, 1926.
R. Roth, *Die Sage von Dschemschid*. Z. D. M. G. 4, 1850, 417-433.
J. Rozwadowski, *Stosunki leksykalne miedzy jezykami slowianskimi a iranskimi*. Rocznik Orientalistyczny 1, 1914, 95-110.
S. Runciman, *Le manichéisme médiéval*. Paris, 1949.
Safa, *Hamâse serâyî dar Irân*. Téhéran, 1324.
H. H. Schaeder, *Urform und Fortbildungen des manichäischen Systems*. Vorträge der Bibliothek Warburg 4, 1924-1925, 67-157.
— *Die islamische Lehre von vollkommenen Menschen, ihre Herkunft und ihre dichterische Gestaltung*. Z. D. M. G. 79, 1925, 192-268.
— *Der iranische Zeitgott und sein Mythus*. Z. D. M. G. 95, 1941, 267-299,
M. W. Smith, *Studies in the Syntax of the Gâthâs of Zarathushtra*. Philadelphia, 1929.
H. Söderberg, *La religion des Cathares*. Uppsala, 1949.
N. Söderblom, *Les Fravašis*. Paris, 1899.
— *La vie future d'après le mazdéisme*. *ibid.*, 1901.
— *Dieu vivant dans l'histoire*. *ibid.*, 1937.
F. Spiegel, *Eranische Altertumskunde*. I-IV.
V. V. Struve, *Rodbina zoroastrizma*. Sovetskoe vostokovedenie 5, 1948, 5-34.
— *Vosstanie v Margiane pri Darie* I. Vestnik Drevnej istorii, 1942, 2, 10-29.
J. C. Tavadia, *Indo-Iranian studies* . I. Santiniketan, 1950.
— *Zur Interpretation der Gatha des Zarathustra*. Z. D. M. G. 100, 1950, 205-245.
S. P. Tolstov, *Drevnyj Xorezm*. Moskva, 1948.
— *Po sledam drevnexorezmijskoj civilizacii*. Moskva-Leningrad, 1948.
J. M. Unvala, *Some old Zoroastrian customs*. A. O. 4, 1926, 311-319.
— *Gôpatšâh*. B. S. O. S. 5, 1928-1930, 505-506.
J. Vendryes, *Les correspondances de vocabulaire entre l'indo-iranien et l'italo-celtique*. M. S. L. 20, 1918, 265-285.
S. L. Volin, *Novyj istočnik dl'a izněenia xorezmijskogo jazyka*. Zapiski instituta Vostovedenia 7, 1939, 71-91.
O. von Wesendonk, *Urmensch und Seele in der iranischen Ueberlieferung*. Hannover, 1924.
— *Das Weltbild der Iranier*. München, 1933.
G. Widengren, *Hochgottglaube im alten Iran*. Uppsala, 1938.
— *Religionens värld*. Stockholm, 1945.
— *The great Vohu Manah and the Apostle of God*. Uppsala, 1945.
S. Wikander, *Der arische Männerbund*. Uppsala, 1938.
— *Vayu*. I. *ibid.*, 1941.
— *Feuerpriester in Kleinasien und Iran*. Lund, 1946.
— *Etudes sur les mystères de Mithra*. I. *ibid.*, 1950.
— *Sur le fonds commun indo-iranien des épopées de la Perse et de l'Inde*. La Nouvelle Clio 1-2, 1950, 310-329.
Fr. Windischmann, *Zoroastrische Studien*. Berlin, 1863.
A. Zeki Validi, *Hwârezmische Sätze in einem arabischen Fiqh-Wert*. Islamica, 3, 1927, 190-213.
— *Ueber die Sprache und Kultur der alten Chawarezmier*. Z.D.M.G. 90, 1936, append. 27-30.

INDEX

TABLE DES FIGURES

TABLE DES PLANCHES HORS-TEXTE

TABLE DES CARTES HORS-TEXTE

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE

DE L'IMMIGRATION DES MÈDES ET DES PERSES A LA CONQUÊTE D'ALEXANDRE

TROISIÈME PARTIE

LES PARTHES ARSACIDES

QUATRIÈME PARTIE

LES SASSANIDES

IMPRIMÉ EN FRANCE
PAR R. BUSSIÈRE A SAINT-AMAND (CHER)
POUR
ALBIN MICHEL, ÉDITEUR, PARIS
LE 26 JANVIER 1952.

Dépot légal : 1952/1er.
N° d'éditeur : 1599.

PLANCHE I



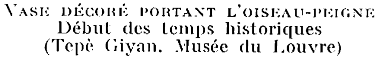
VASE A DÉCOR GÉOMÉTRIQUE
(Le pied manque)
Période préhistorique
(Tepè Giyan. Musée du Louvre)

Cliché Contenau



SUPPORT EN BITUME
Début des temps préhistoriques
(Suse. Musée du Louvre)

Cliché des « Mémoires
de la Délégation en Perse »



VASE DÉCORÉ PORTANT L'OISEAU-PEIGNE
Début des temps historiques
(Tepè Giyan. Musée du Louvre)

Cliché Contenau

PLANCHE II



FACE ET REVERS DU BUSTE EN CALCAIRE DE MANISHTOUSOU, ROI D'AKKAD
(Suse. Musée du Louvre)

Cliché des « Mémoires de la Délégation en Perse »



BAS-RELIEF DE POUZOUR-SHOUSHINAK
(Suse. Musée du Louvre)
Cliché des « Mémoires de la Délégation en Perse



FACE ET REVERS D'UNE STATUETTE EN IVOIRE
représentant une dame élamite. Haut. 0 m. 106
(Suse. Musée du Louvre)

Cliché des « Mémoires de la Délégation en Perse »

PLANCHE V

ÊTRES DIVINS DANS DEUX REGISTRES D'UNE STÈLE FRAGMENTAIRE DU ROI OUNTASH-GAL
(Suse. Musée du Louvre)

D'après Contenau, « Les Antiquités orientales »



STATUE EN BRONZE DE NAPIR-ASOU,
épouse du roi OUNTASH-GAL
(Suse. Musée du Louvre)

Cliché des « Mémoires de la Délégation en Perse »



Relief en bronze de Shilhak-Inshoushinak représentant un lieu de culte. Larg. 0 m. 60 (Suse. Musée du Louvre)

D'après Contenau, « Les Antiquités orientales »

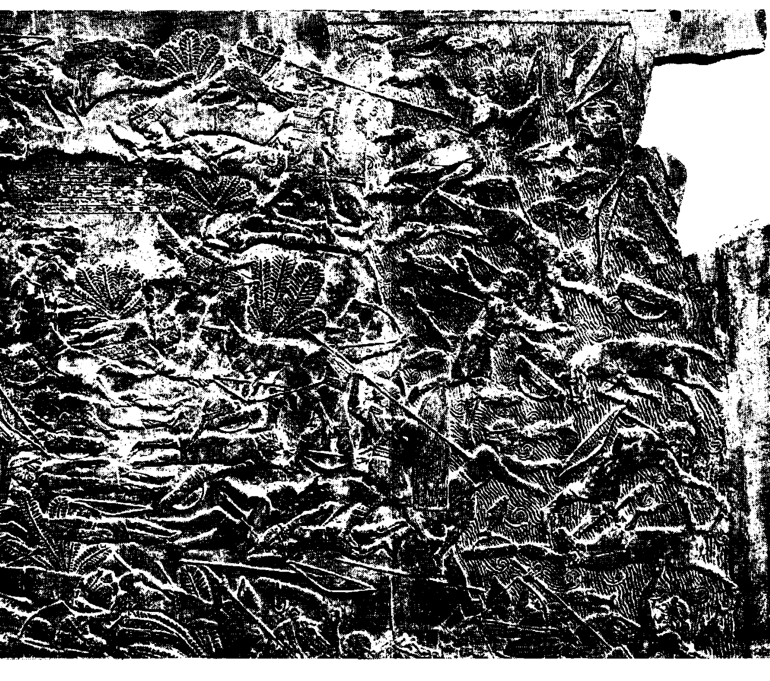
PLANCHE VIII

Poterie peinte et mors de cheval



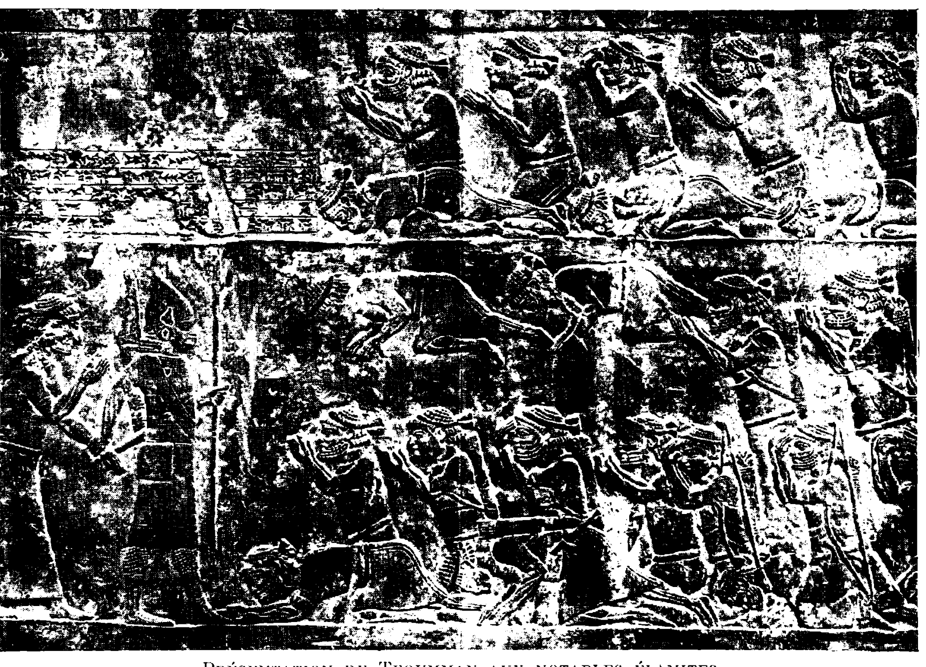
BAS-RELIEF DIT « DE LA FILEUSE »
(Suse, Musée du Louvre)

Cliché des « Mémoires de la Délégation »



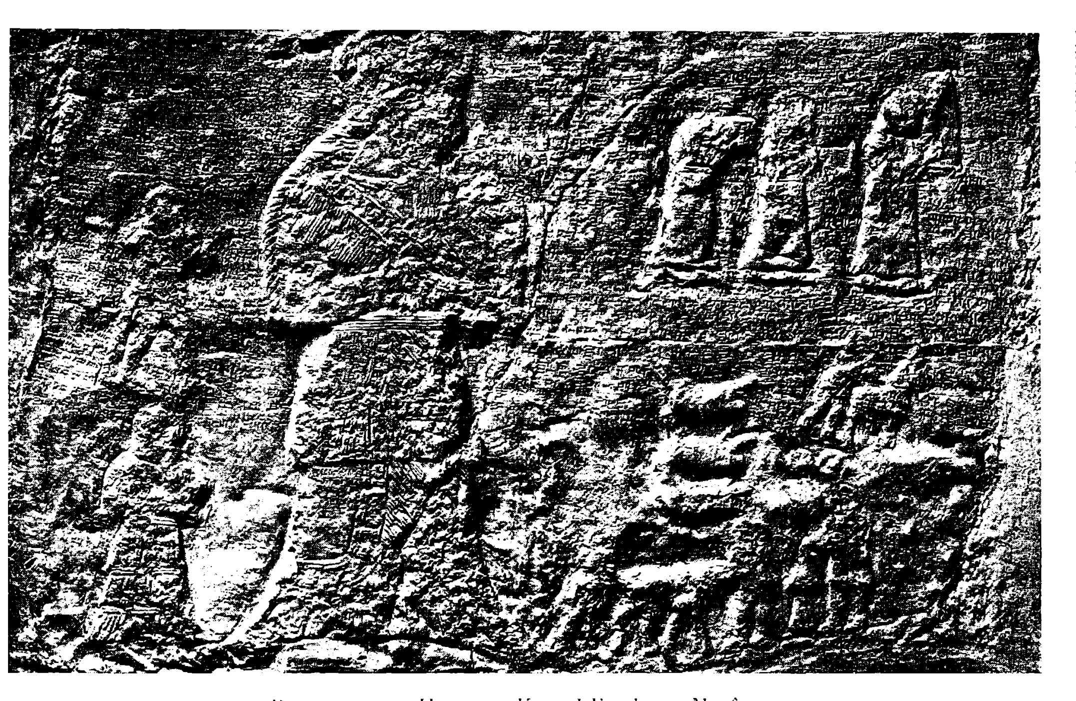
BATAILLE DE TOULLIZ. BAS-RELIEF DU PALAIS D'ASSURBANIPAL
(Ninive. Musée britannique)

D'après Poterson, « Assyrian sculptures »



Présentation de Teoumman aux notables Élamites
Bas-relief du palais d'Assurbanipal
(Ninive. Musée britannique)

D'après Poterson, « Assyrian sculptures »



Bas-relief de Hanni, a Koul-i-Fira'oun, Malâmir

Cliché des « Mémoires de la Délégation en Perse »



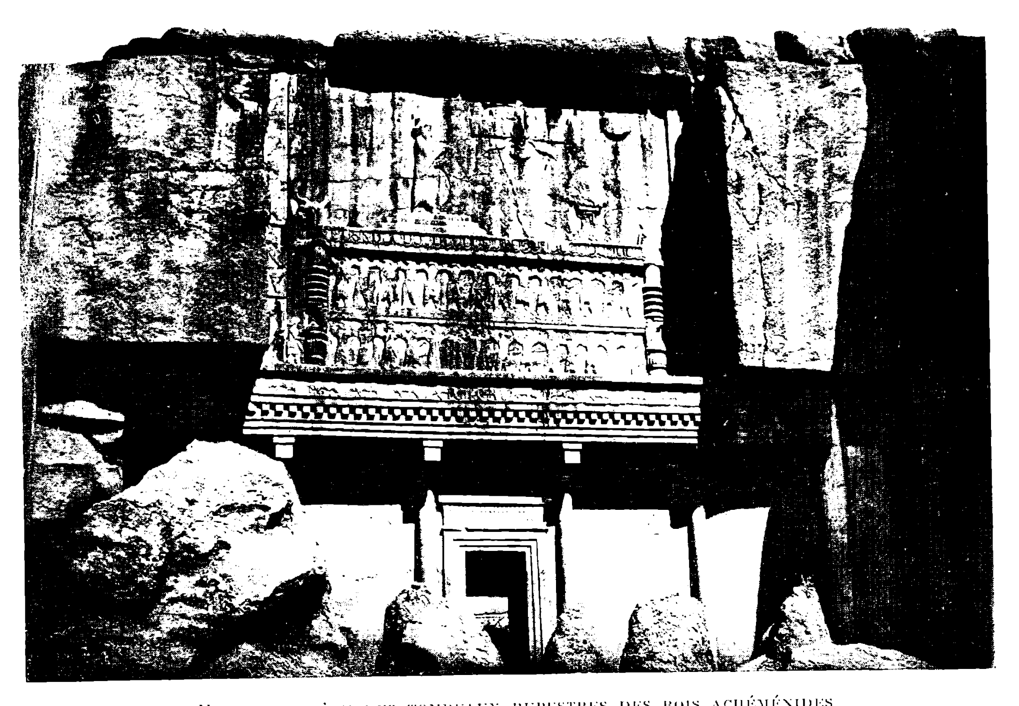
PORTES ET FENÊTRES DU PALAIS DE DARIUS Ier, A PERSÉPOLIS

D'après M. Dieulafoy, « L'Art antique de la Perse »



ARCHER DE LA GARDE DE DARIUS I[er]
Relief en briques émaillées du palais de Suse

PLANCHE XV



FAÇADE DE L'UN DES TOMBEAUX RUPESTRES DES ROIS ACHÉMÉNIDES

D'après M. Dieulafoy. « L'Art antique de la Perse

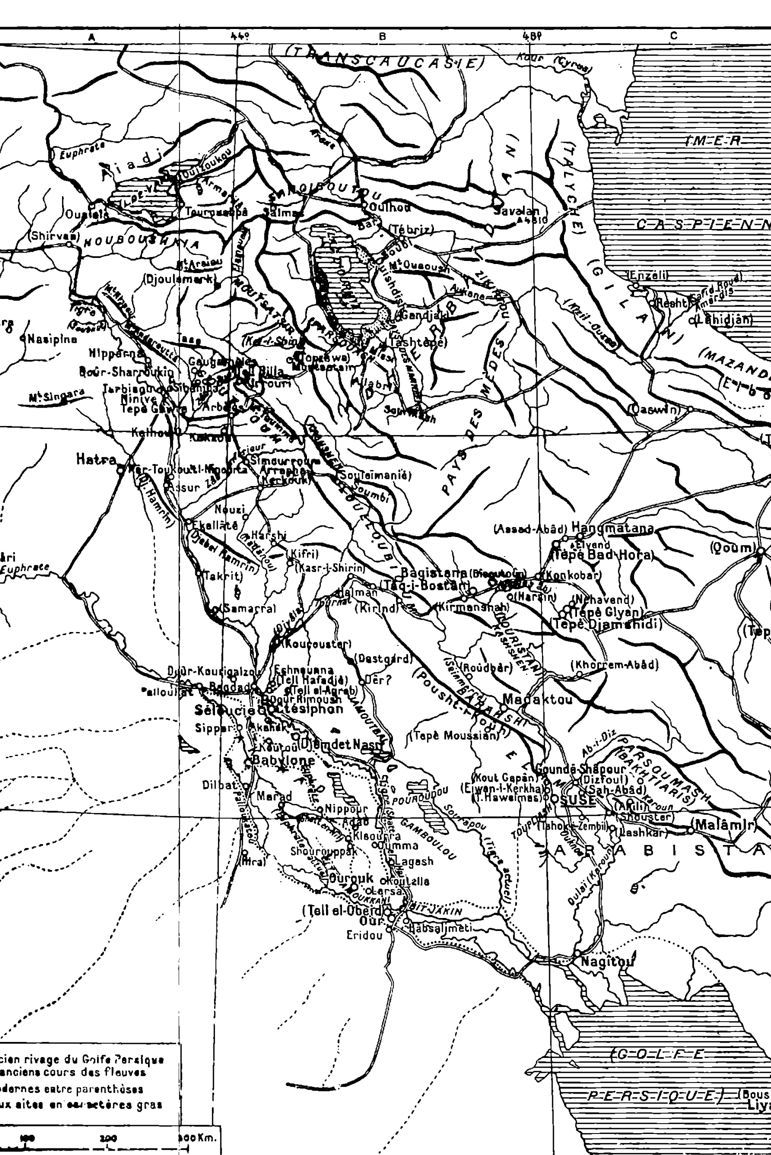


TRIOMPHE DE SAPOR Ier SUR L'EMPEREUR VALÉRIEN
Bas-relief rupestre de Naqsh-i-Roustem

D'après M. Dieulafoy, « L'Art antique de la Perse »

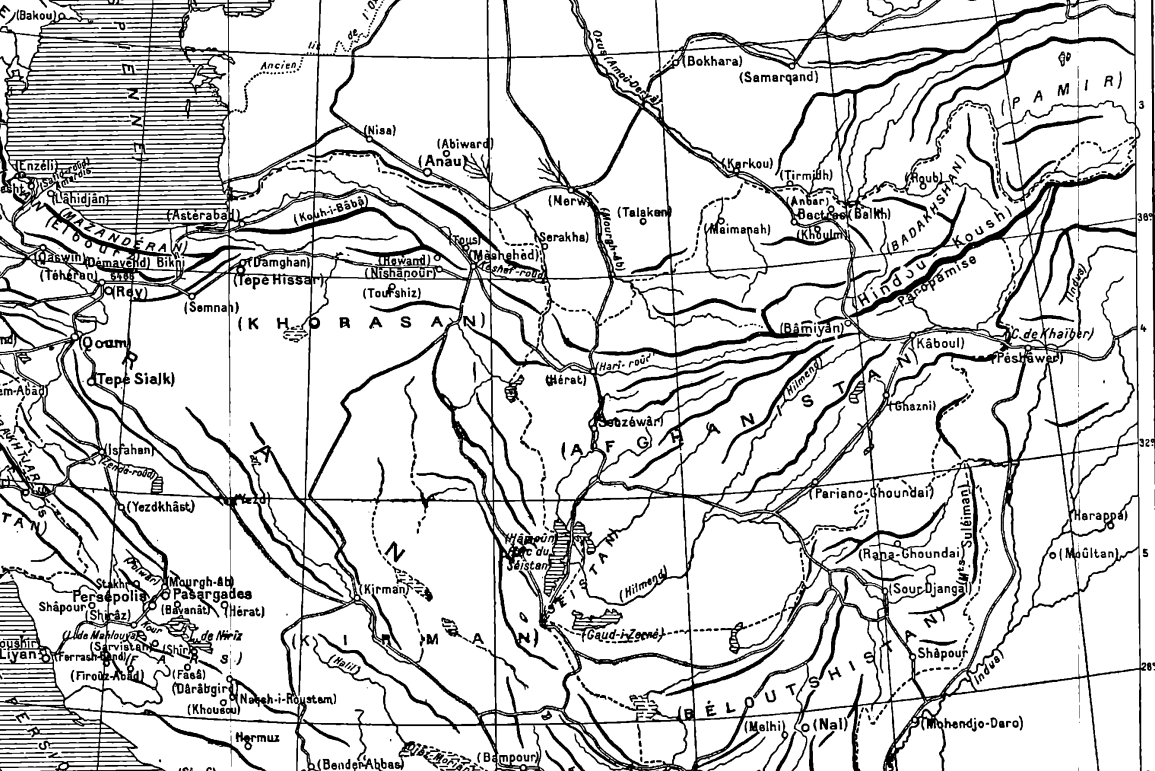
INDEX DES NOMS DE LA

CARTE 1



A
44°
B
48°
C
(TRANSCAUCASIE)
Kour (Cyrus)
(MER
CASPIENNE
(GOLFE
PERSIQUE)
Euphrate
Araxe
(TALYCHE)
(GILAN)
(MAZANDÉ
Savalan
Oulhod
Salmas
Tourouchpâ
Ouaïaïs
(Shirvan)
HOUBOUSHKIA
Mt Araiou
(Djoulamerk)
MOUTSATSIR
(Tébriz)
Mt Ouaoush
(Enzéli)
Resht
(Lâhidjân)
(Gandjak)
Tashtépé
PARSOUASH
Mannéens
Nasipina
Nipparna
Doûr-Sharroukîn
Tarbiçou
Ninive
Tepé Gawra
Mt Singara
Arbèles
Kalhou
Hatra
Simourroum
Arrapha
(Kerkouk)
(Souleïmanié)
Soumbi
Assur
Nouzi
Ekallâtê
Harshi
(Kifri)
(Kasr-i-Shirin)
Djebel Hamrin
(Takrit)
(Samarra)
PAYS DES MÈDES
(Qaswin)
(Assad-Abâd)
Hangmatana
Elvend
(Tepé Bad Hora)
(Qoum)
Bagistana
(Konkobar)
(Taq-i-Bostân)
(Harsin)
Halman
(Kirind)
(Kirmanshah)
(Nehavend)
(Tepé Glyan)
(Tepé Djamshidi)
(Khorrem-Abâd)
(Roûdbâr)
LOURISTAN
(Koucouster)
(Destgard)
Dêr?
Eshnounna
(Tell Hafadjé)
(Tell el-Agrab)
Doûr-Kourigalzou
Bagdad
Séleucie
Ctésiphon
Sippar
Akshak
Djemdet Nasr
Babylone
Dilbat
Marad
Nippour
Adab
Kisoura
Oumma
Shourouppak
Lagash
Ourouk
Koullalla
Larsa
(Tell el-Obeïd)
Our
Eridou
Babsaljmeti
BIT JAKIN
Nagitou
(Hira)
Madaktou
(Tepé Moussian)
POUSHT-I-KOUH
Goundé-Shâpour
(Dizfoul)
(Sah-Abâd)
(Kout Gapân)
(Eiwan-i-Kerkha)
(T. Hawelmas)
SUSE
Shouster
(Malâmir)
(Tchoga-Zembil)
(Lashkar)
ARABISTAN
PARSOUMASH
(BAKHTIARIS)
GAMBOULOU
POUROUDOU
Kaoun
Liya
cien rivage du Golfe Persique
anciens cours des fleuves
dernes entre parenthèses
ux sites en caractères gras
100
200
300 Km.

INDEX DES NOMS DE LA CARTE 2


(Bakou)
Ancien
(Bokhara)
(Samarqand)
Oxus (Amou-Deryâ)
(P A M I R)
(Nisa)
(Abiward)
(Anau)
(Karkou)
(Tirmidh)
(Roub)
(Enzéli)
Safid-roud
Amardis
(Lâhidjân)
(MAZANDÉRAN)
(ELBOURZ)
(Asterabad)
(Kouh-i-Bâbâ)
(Merw)
(Mourgh-âb)
(Talaken)
(Maimanah)
(Anbar)
Bactres (Balkh)
(Khoulm)
(BADAKHSHAN)
Hindou-Koush
Paropamise
(Indus)
(Qaswin)
(Demavend)
Bikni
(Damghan)
(Tepe Hissar)
(Tous)
(Mashehad)
(Kashaf-roud)
(Rewand)
(Nishapour)
(Serakha)
(Téhéran)
5466
(Rey)
(Semnah)
(Toufshiz)
(K H O R A S A N)
(Bâmiyân)
(Kâboul)
C. de Khaïber)
(Peshawer)
Qoum
Tepe Sialk
(Hari-roud)
(Hérat)
(Hilmend)
(Ghazni)
(Sebzéwâr)
(A F G H A N I S T A N)
(Isfahan)
(Zende-roud)
(Yezdkhâst)
(Yezd)
(Pariano-Ghoundai)
(Harappa)
(Hâmoun)
(Lac du Seïstan)
(SEÏSTAN)
(Rana-Ghoundai)
(Mts Suléiman)
(Moûltan)
(Mourgh-âb)
(Polwar)
Stakhr
Pasargades
Persépolis
Shâpour
(Shirâz)
(Bavanât)
(Hérat)
(Kirman)
(Hilmend)
(Sour Djangal)
Kour
L. de Niriz
(L. de Mahlouya)
(Sarvistan)
(Shîr)
(Ferrash-Band)
Liyan
(F A R S)
(Firoûz-Abad)
(Faeâ)
(Dârâbgird)
(Naqsh-i-Roustem)
(Khousou)
(K I R M A N)
(Halil)
(Gaud-i-Zerré)
(Shâpour)
(Indus)
(B É L O U T S H I S T A N)
(Melhi)
(Nal)
(Mohendjo-Daro)
Hermuz
(Bender-Abbas)
(Bampour)
(Djaz-Morian)
(BAKHTIAR)



Saka
PONT EUXIN
MER CASPIENNE
uda
MAGUYA
KATPATOUKA
Halys
ARMINA
Araxe
KARKA
ATHOURA
MÂDA
Raga
VARKÂNA
PARTHAVA
MARGOUS
ÇOUGHDA
SAKA HOUMAVARKA
QUVÂRAZMIYA
Oxus
BAKHTRIS
HARAIVA
GANDÂRA
THATAGOUS
HINDOUS
Indus
ZARANKA
HARAOUVATIS
Arbeles
ASAGARTA
Echatane
Tigre
Euphrate
ARABAYÂ
BABIROUS
Babirous
Babylone
Suse
OUVAJA
ASAGARTA
PÂRÇÂ
YOUTIYÂ
Daraya tya
hacâ Pârsaitiy